Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n25viedespeuples07pari

Tome VII. — N° 25 10 Mai 1922.

LA VIE DES PEUPLES

WITHDRAWN FROM VICTORIA UNIVERSITY LIBRARY

SOMMAIRE

« Africanus »	*Visite du Président Millerand à l'Afrique du Nord. — I. Au Maroc*	
Aurélien SAUVAGEOT.	*Arne Garborg, poète néo-norvégien*.....	36
Arne GARBORG	*Pax hominibus*.....	44
RENZO	*Impressions de Gênes*.....	68
***	*Réflexions sur Gênes*.....	86
V. CHOULGUINE	*A Odessa sous les Bolchéviks*.....	104
Gaston RAPHAEL	*Pâques à Berlin*.....	165
Luigi PIRANDELLO ..	*Le livret rouge*.....	179
P. L'ESPAGNOL de la TRAMERYE	(avec préface de Benjamin Crémieux) *La lutte mondiale pour le pétrole*.....	190
Paul RIVAL	*Un historien de l'Eglise : Mgr Duchesne*...	205
N.	*En lisant Witté*.....	255

Vie philosophique.....	229	Vie économique.....	275
Vie antique.....	233	Vie politique.....	280
Vie du Passé.....	241	Vie internationale.....	298
Vie littéraire.....	246	A travers les Livres.....	376
Vie théâtrale.....	253	A travers les Journaux.....	379
Vie artistique.....	266	A travers les Revues.....	379

Traduction et reproduction interdites

Prix : 5 francs

SOMMAIRE DES CHRONIQUES

	Pages
Vie philosophique	
J. HACKIN : *Du bouddhisme indien au bouddhisme japonais*	229
Vie antique	
Joseph TOINET : *Ovide, poète de l'Amour des dieux et de l'exil*	233
Vie du Passé	
Gabriel BOURGUET : *Les derniers soldats de Louis XIV*	241
Vie littéraire	
Jules LÉGRAS : *Les Lettres russes en exil*	246
Vie théâtrale	
NISMES : « *Molière* » *de MM. J.-J. Frappa et H. Dupuy-Mazuel*	253
Vie artistique	
Paul SOURZAC : *Les Salons de la Nationale et des Artistes français*	266
Vie économique	
J. DESCAMPS et P. GUEBHARD : *L'industrie chimique et les nouveaux courants commerciaux*	275
Vie politique	
P. R. : *La déclaration du cabinet italien.*	280
P. E. : *A la veille des élections aux Pays-Bas*	289
J.-A. BODRY : *Les Russes à l'étranger..*	292
Vie internationale	
L. V. : *Le rapport des experts à Londres*	299
Le memorandum russe	326
Le memorandum des Alliés à la Russie	349
Le rapport de la Commission financière	357
Le rapport de la Commission des transports	371
A travers les Livres	
Félix VALYI : *L'Europe en Asie-Mineure*	376
A travers les Revues	
P. R. : *L'individualisme américain*	379
G. B. : *Hugo Stinnes*	382
R. C. : *La réunion de Vilna à la Pologne*	385

LA VIE DES PEUPLES

Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères

Paraît le 10 de chaque mois en un volume in-8° d'au moins 192 pages

DIRECTEUR-FONDATEUR : **A. DE LAPRADELLE**, *professeur à l'Université de Paris*

PRIÈRE D'ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

La Rédaction de la Revue : 2, Rue Lecourbe, Paris (XV^e^) — Tél. Ségur 84-40

L'Administration de la Revue : A la Librairie Guillon, 5, Place de la Sorbonne, Paris (V^e^)

Secrétaire Général : JEAN BONNEROT.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
FRANCE	50 fr.	30 fr.
ETRANGER	70 fr.	40 fr.

LA VIE DES PEUPLES

LA VIE DES PEUPLES

REVUE SYNTHÉTIQUE

DE LA

PENSÉE & DE L'ACTIVITÉ FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

Tome VII

MAI - JUIN - JUILLET - AOUT

1922

5, Place de la Sorbonne

PARIS (Ve)

VISITE DU PRÉSIDENT MILLERAND A L'AFRIQUE DU NORD

I. — AU MAROC

5 avril.

Parti du Verdon dans la Gironde, le 2 avril au matin, le cuirassé *Edgar-Quinet* arrive à l'heure prévue devant Casablanca. Exactitude difficile. Le pont était balayé à toute minute par un flot déferlant avec fureur ; le brise-lames du bâtiment était bientôt arraché et les passerelles d'avant mises en miettes, les montants en fer tordus ou brisés comme des fétus de paille. Mais une fois en vue de Casablanca, face à la côte basse vers laquelle ondulent, peu à peu, les rouleaux de la mer, la paix se fait, la transformation s'opère.

* * *

Cette route pénible du Président à travers la mer jusqu'en face de la ville par laquelle la France a pris, de l'Ouest, accès au Maroc, alors qu'il était si naturel qu'elle y vînt de l'Est, n'est-ce pas, avant d'aborder le seuil ultime du Maghreb, tout un symbole ? Que de difficultés il fallut vaincre avant d'atteindre la région où la vague historique des invasions phénicienne, romaine, arabe, est venue progressivement mourir, mais où jamais, dans le passé, ne put se constituer un pouvoir fort, capable d'y maintenir l'ordre et d'en faire jaillir la prospérité !

Le Maghreb-el-Aksa (pays de l'Extrême-couchant), n'est, dans sa structure intime, qu'un assemblage de tribus indépendantes sur lesquelles l'ascendant religieux a permis aux cheurfa saadiens, puis filaliens, d'asseoir, en vertu d'une prétendue descendance de Mahomet, par Fatime sa fille, un pou-

voir plus spirituel que temporel. Trop faible pour soumettre toutes ces tribus, l'Empereur du Maroc se borne à prétendre sur toutes au titre de fils et lieutenant du Prophète, Chérif et Khalife, et, sur les plus rapprochées ou les plus faciles à soumettre, de préférence dans la plaine — Marrakech et Fez, Houz et le Gharb —, au titre de maître et souverain, Moulay et Sultan, sans que du Bled-es-sibà (pays de l'insoumission) au Bled-el-maghzen, (pays de l'autorité) des limites se fixent, mais sans que le Bled-el-maghzen, dépasse, au maximum, le quart du pays. Comme au Moyen-Age, les tribus, hostiles les unes aux autres, sont dans un état de guerre perpétuel, qui n'est, à vrai dire, qu'un état de rapines et de pillages. Chaque maison est un château crénelé, *tiremt*; chaque village est une forteresse, *agadir*; sauf le juif et l'esclave, l'homme, dont la guerre abrège les jours ou mutile les membres, passe son existence à la bataille; la femme seule travaille. La guerre qui, seule ou presque seule, emplit l'existence sociale, interrompt les transactions et les transports. Comme au Moyen-Age, la présence de tribus pillardes — les Ghiata, les Zaian, les Zemmour — arrête les caravanes ou les oblige à des détours. Faute de police, le voyageur doit acheter de groupe en groupe, le long de son voyage, une protection (ania) par la *zetata*, quand il passe, par la *debiha*, quand il demeure. Pas de routes, mais de simples pistes. Pas de ponts, mais de simples passages sur des radeaux d'outres. Peu de commerce; telle est la conséquence naturelle d'un Moyen-Age prolongé jusqu'à nos jours.

L'Islam, qui s'étend sur le Mahgreb, même Extrême, y joint la répulsion de l'étranger auquel, sauf dans Tanger « la chienne » et quelques rares villes du littoral, le séjour n'est pas permis, et qui n'en peut sortir que par la route des ambassades, pour aller de la côte aux deux capitales de Marrakech et de Fez, entre lesquelles se déplace une Cour nomade comme un camp. Le Sultan de Fez, chérif issu, prétend-il, de Fatime, fille de Mahomet, dispute au Sultan de Constantinople le Khalifat de l'Islam et cette querelle, d'où naît au Maroc une surenchère religieuse, y développe le fanatisme et le mépris de l'étranger qui ne peut, au péril de sa vie, s'enfoncer dans l'inté-

rieur que sous le vêtement sordide de l'israélite indigène ou sous la *djellaba* de l'Arabe. La mer qui, sur deux faces, enenveloppe le pays, n'arrive pas à le forcer dans son isolement par le commerce. Sur la Méditerranée, la côte, profondément inhospitalière, ne laisse entrevoir des rochers mornes et farouches que du pont des navires. Sur l'Atlantique, elle est bordée d'eaux basses. Sauf au cap Spartel, où l'Europe entretient un phare, ne s'allument que de rares et mauvaises lanternes. Après Tanger, il n'y a plus de ports, mais des rades foraines.

Cependant le Maroc est comblé par la nature. Sous un ciel couvert qui rappelle ceux de la Bretagne, il garde, dans ses vallées, une pluie qui les fertilise. Dans leurs flancs, ses montagnes portent de grandes richesses minières. Ses laines, ses peaux, ses cuirs sont renommées. Par la porte de Taza, du Maroc à l'Algérie, par le Touat au Soudan ou à la Tripolitaine, passe l'activité des caravanes. « La terre est un paon, le Maroc en est la queue », ainsi justement s'extasie le proverbe arabe.

Merveilleusement disposé pour le commerce indigène, favorisé par un climat plus humide que l'Algérie, couvert d'une végétation magnifique, le Maroc est, au double point de vue de l'agriculture et des mines, une région exceptionnellement douée, dont un pouvoir plus fort, une civilisation plus active et plus avancée feraient jaillir plus de résultats encore que du Mahgreb moyen. Ouverture d'un pays riche, telle est, de sa nature, la question marocaine.

Limité à la côte, et principalement à Tanger, le commerce étranger s'arrête à la périphérie, sans oser pénétrer dans l'intérieur. Les traités portent que les chrétiens auront le droit de voyager à travers le territoire. Mais, dans le Bled-es-sibà, le Sultan n'a pas l'autorité nécessaire, pour les ramener à exécution. C'est au péril de leur vie que le Vicomte de Foucauld, le Docteur Lenz, le Marquis de Segonzac accomplissent leurs beaux efforts de pénétration. Les traités sont lettre morte. Ce n'est pas seulement le droit de s'établir, celui d'ouvrir boutique, c'est le droit de séjour, le droit même de simple passage, qui sont interdits. A peine l'étranger est-il capable, dans les villes maritimes, de propriété foncière; dans la campagne, l'accès

de la propriété, normalement ouvert par la Convention de Madrid (1880) lui demeure interdit.

Par une puérile crainte de la famine, la Cour chérifienne interdit l'exportation des céréales et des bestiaux. La navigation est nulle et le commerce extérieur ne compte guère qu'un emporium, Tanger.

« Aucune des puissances qui sont représentées au Maroc ne saurait voir avec indifférence aux portes de l'Europe un vaste et riche Empire restant étranger au mouvement général de la civilisation ». A cette déclaration, volontairement optimiste, du délégué de l'Italie à la Conférence de Madrid de 1880, l'attitude de deux nations donnait, au contraire, en cette même Conférence, un manifeste démenti. Ni l'Espagne, ni l'Angleterre ne partageaient cette opinion.

Désireuse de continuer au Maroc, sur les Maures, l'action vengeresse de la *reconquista*, l'Espagne sent la tâche trop lourde. N'ayant pas assez d'énergie ni de ressources pour son exécution immédiate, elle se réserve l'avenir. Ayant, dans l'Empire du Maroc, enfoncé le dur coin de ses *Présides*, et fait, à Madrid, reconnaître à l'Europe la prépondérance historique de sa mission, elle attend patiemment son heure. De son côté la Grande-Bretagne, longtemps pénétrée de ce seul principe — maintenir le détroit de Gibraltar sous la dépendance anglaise — n'a d'autre but que de ne laisser venir aucune puissance s'établir à cette porte de la Méditerranée.

Mais, tandis que l'Espagne et l'Angleterre préfèrent laisser le Maroc à sa barbarie, le pays de maghzen à sa faiblesse, le pays de sibà à son anarchie, l'ensemble à la guerre, au désordre, à l'insécurité, la venue de la France sur le sol d'Afrique y crée cette force capitale, essentielle, sans quoi ni l'ouverture du Maroc ni son relèvement n'eussent pu s'opérer : un intérêt particulier conforme à l'intérêt général; intérêt qui, d'abord, fut à peine aperçu, mais qui, grandissant par le développement de l'Algérie, ne tarda pas à dépasser tous les autres — l'intérêt, trop sentimental, de la *reconquista*, chez l'Espagne, l'intérêt, trop limité, du Détroit, chez l'Angleterre; intérêt double : intérêt de pacification pour garantir le flanc occi-

dental de l'Algérie, intérêt de réforme pour faire accepter l'ordre par les services rendus.

Vue de la frontière algérienne ou de la mer, la question du Maroc, était, pour la France, identique : de la mer, parce qu'elle demandait pour son commerce l'ouverture du Maroc et que, pour cette ouverture, la première condition était le rétablissement de l'ordre ; de l'Algérie, parce qu'à l'encontre des excursions pillardes ou des soulèvements fanatiques, une police était indispensable, dans le *bled-el-baroud*, où le Sultan se contentait d'une trop nominale autorité : pour exercer cette police, l'établissement d'un pouvoir fort était nécessaire. De l'ordre, un pouvoir fort, telle était toujours la conclusion de la France, qu'elle vînt au Maroc par la mer, avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, l'Italie, la généralité des Puissances ; ou qu'elle y vînt, à titre exclusif par l'Algérie, sur les 1.200 kilomètres d'un contact avancé jusqu'à l'extrémité du désert. Au point de vue de l'intérêt individuel, la France, par cette mitoyenneté, l'emportait sur l'Angleterre, qu'elle dépassait de quelques degrés, déjà, par le commerce et sur l'Espagne, dont les Présides hostiles, découpés dans le Rif, s'isolaient, menaçants et menacés comme des camps retranchés. Mais, où la France l'emportait plus encore, c'est qu'ayant, par son commerce, le plus fort des intérêts généraux et, par sa mitoyenneté, le plus étendu des intérêts particuliers, elle avait encore le rare et décisif privilège d'être conduite par cet intérêt particulier à la satisfaction même de l'intérêt général.

Pendant que l'Angleterre et l'Espagne sacrifiaient leur commerce, qui voulait l'ordre, à leurs combinaisons politiques, qui se contentaient de l'anarchie, la France était amenée par le développement de son intérêt particulier à restaurer le pouvoir fort nécessaire à l'exploitation économique demandée par elle et par tous : œuvre de civilisation et de bien-être, dont le Maroc devait aussi profiter.

Mais que de luttes avant de se faire donner carte blanche ! En 1904, M. Delcassé résout le problème du Maroc, en obtenant l'adhésion, principalement, de l'Angleterre et, subsi-

diairement de l'Espagne à la tunisification du Maroc. L'Allemagne proteste. A la suite de la théâtrale visite de l'empereur Guillaume à Tanger et de la démission retentissante de M. Delcassé, une Conférence se réunit à Algésiras. A la tutelle individuelle préparée par l'accord franco-anglais, du 8 avril 1904, elle substitue la tutelle collective des puissances exercée par l'entremise du corps diplomatique à Tanger. Mais la tutelle collective est impuissante. En dépit des mesures internationales, prises par l'acte d'Algésiras en ce qui concerne la police, la douane, la Banque d'Etat, les mines, les réformes nécessaires non seulement à la pacification du Maroc, mais à sa prospérité économique semblent être indéfiniment ajournées : le pays ne peut sortir ni de son désordre, ni de son incurie. Le 29 mars 1907, le général Lyautey doit occuper Oudjda dans le Maroc oriental, par représailles de l'assassinat du Dr Mauchamp à Marrakech, le 19 mars. Le 31 juillet de la même année 8 Européens dont 5 Français, employés aux travaux du port, sont massacrés à Casablanca. Un mouvement xénophobe éclate dans la ville, et les Européens doivent leur salut aux marins français, débarqués le 5 août par le « *Galilée* ». Le 7 août, un contingent de 3.000 hommes, sous le commandement du général Drude, arrive à Casablanca et commence la conquête de la Chaouïa. Le général d'Amade qui succéda au général Drude, puis le général Moinier poursuivent la campagne au début de 1908 et assurent rapidement la pacification de la Chaouïa, après avoir prêté assistance au Sultan Abd-el-Aziz contre son frère révolté Moulay-Hafid.

L'anarchie continue à régner au Maroc : elle est à son comble en mars 1911, lorsque les tribus berbères soulevées contre le Maghzen viennent assiéger Fez, où étaient enfermés le Sultan et les colonies européennes ; devant l'impuissance des *labors* de police à assurer la défense de la ville, Moulay Hafid demande aide et protection. Pour répondre à ses appels, la France charge le général Moinier de se porter au secours du Sultan assiégé et, le 21 mai, la colonne Brulard arrive devant Fez, qu'elle délivre, rejointe le 26 par la colonne du général

Gouraud. Laissant à Fez les troupes nécessaires pour y maintenir l'ordre, le général Moinier repart quelques jours plus tard, occupe Meknès le 8 juin et rentre à Rabat, après avoir rayonné jusqu'au Zerhoum et à El-Hajeb. Le gouvernement français avait tenu à ce que cette opération de police fût menée rapidement et n'eût pas le caractère d'une occupation définitive. Néanmoins, le 1er juillet, l'Allemagne envoyait la *Panther* devant Agadir.

Il fallut négocier avec l'Allemagne, obtenir d'elle qu'au prix de l'égalité économique pour toutes les nations, elle permît à la France d'assumer le protectorat du Maroc, d'y nommer un Résident général ayant l'initiative et la sanction de toute réforme en matières judiciaire, législative, fiscale, administrative, d'y entretenir un corps d'occupation afin d'y assurer l'ordre et, les tribunaux consulaires des Puissances étrangères ayant été fermés, d'y instituer à la place du régime des *capitulations*, qui ne fait qu'énerver et humilier l'autorité locale, le régime européen de la pleine souveraineté territoriale.

Le 30 mars 1912 M. Regnault signe à Fez, avec le Sultan, le traité de protectorat. Et le général Lyautey, nommé Résident général vient prendre possession de son poste. Pendant la guerre, l'Allemagne essaie de troubler vainement la sécurité, marocaine. Gardé par des bataillons de territoriaux, le Maroc reste calme et le mouvement d'ouverture du pays à la civilisation commencé en 1921 ne cesse de continuer. Les temps d'épreuves sont passés.

Maintenant, va s'affirmer devant le Président, avec le loyalisme du Maroc, l'heureuse prospérité que le pays, presque totalement pacifié, est désormais assuré de trouver sous la féconde influence de la France.

* * *

A peine l'*Edgar-Quinet* est-il mouillé à l'entrée de la rade, que le maréchal Lyautey monte à bord pour saluer M. Millerand; puis tous deux prennent place dans une grande barcasse

indigène somptueusement décorée qui accoste au port de la Darse, où des tapis aux riches couleurs s'avancent jusqu'à la tente au fond rouge, au toit vert et aux boules d'or devant laquelle — hors de la promiscuité de la foule, car il est un chef religieux — mais venu le premier faire accueil au Président de la République, puisqu'il est le protégé de la France, le Sultan du Maroc Moulay Youssef attend pour lui faire honneur. Moulay Youssef, dont le visage légèrement basané est encadré d'une barbe noire soyeuse, porte un burnous d'une blancheur immaculée. Il s'avance vers M. Millerand, proteste de son dévouement à la France, de l'attachement du peuple marocain au gouvernement français.

L'interprète traduit les paroles du Sultan.

M. Millerand remercie le Sultan des sentiments de fidélité qu'il témoigne à la France; il l'assure que la France défendra ses droits avec le même zèle et la même fidélité que ceux qu'il vient d'affirmer.

6 avril.

La caravane automobile que le Président de la République et le Résident général partageant la voiture de tête emmènent à grande allure vers le Sud a quitté Casablanca. Avant la guerre, la route s'arrêtait promptement dans les sables; les voitures, au grand danger de leurs ressorts, roulaient sur la piste. Maintenant une belle route conduit à Azemmour, puis à Mazagan. Dès le départ, bref arrêt à l'aérodrome militaire, d'où part le service aérien de Toulouse à Casablanca, maintenant prolongé de Casablanca à Mogador, Agadir et Dakar. De l'aérodrome en route pour Azemmour. Au bord de la route, des cavaliers font la haie, dressés sur leurs chevaux ou nonchalamment penchés sur le col de leur bête. Des femmes, rangées par groupes de deux ou trois, immobiles, complètement enveloppées dans leur voile blanc, la face cachée, attendent impassibles, tenant en mains des drapeaux aux couleurs éclatantes : ce sont les habitants des douars les plus proches. Ceux qui viennent de plus loin ont planté leurs tentes au bord de la route : tentes brunes et blanches, surmontées de drapeaux.

Parfois, c'est une tribu nombreuse et riche qui est venue saluer le Sultan des Français. Les chevaux sont magnifiques, les harnachements de cuir brodés d'or et d'argent, les costumes faits d'étoffe précieuse, les tentes ornées de tapis éclatantes

Le ciel est gris, mais cependant lumineux. Puis le soleil perce la brume, nettoie le ciel. L'immensité des champs cultivés est couverte de moissons encore vertes, mais déjà hautes, les panaches blancs, les selles, les étendards, les draperies multicolores, les tentes brunes ou blanches resplendissent de clarté. Des ombres violentes accentuent les traits graves et nobles des visages vigoureusement modelés.

Haut perché, de l'autre côté de l'Oume-er-Rebia, Azemmour se dresse sur une falaise de roc sombre. Les maisons sont blanches ; quelques-unes cependant passées au bleu, celles qui marquent le quartier juif : elles se reflètent dans le fleuve et se découpent sur le ciel clair. Le cortège avance en franchissant un de ces ponts qui peu à peu remplacent les bacs sur le grand fleuve. Halte, pâtisserie offerte par le Pacha sur de larges plats de cuivre posés à même les tapis épais qui couvrent le sol. Des serviteurs, un anneau d'argent à l'oreille, versent du thé à la menthe dans de minuscules gobelets. Puis la route tout en descendant vers le sud, incline vers l'Ouest, en serrant la direction de l'Océan. Les costumes, les couleurs changent. Les ksours de terre sèche succèdent aux tentes des douars, le burnous bleu marine des montagnards chleuhs aux laines blanches, aux mousselines de couleur tendre. Le sol soulève une vague verdoyante. Derrière elle, le mur brun d'une pente plus abrupte. Enfin le troisième échelon de l'Atlas se dresse et derrière lui Mazagan apparaît. Un croiseur français mouillé en rade tire des salves auxquelles des cavaliers répondent par de nombreux coups de fusil.

Le Président est salué par El Guebas, qui lui exprime sa joie de le recevoir sur la terre marocaine. Le Président remerce : il se souvient des services rendus à la France par El Guebas. Présentation des chefs qui s'inclinent.

Et, continuant, le Président entre à l'Hôtel du contrôle civil d'où l'on découvre la ville dont les blanches maisons, que les

minarets dominent, se détachent au-dessus du grand mur de l'enceinte.

Sur la place, les cavaliers continuent leur fantasia. Après Mazagan, le cortège présidentiel quitte la grasse et riche région de la Chaouia, qui par tant d'aspects rappelle notre Beauce, pour pénétrer dans celle de Doukkala dont le nom arabe signifie « contrée dépourvue d'eau », région quasi désertique coupée d'oueds desséchés. A la dernière halte effectuée par le cortège présidentiel, avant d'atteindre Marrakech, le Chef de l'Etat est salué par Moulay Idriss, fils du Sultan : âgé de 14 ans, il porte le grand cordon de l'ordre impérial chérifien. Il dit au Président combien il est heureux d'avoir été chargé par son père de venir renouveler au premier magistrat de France les souhaits de bienvenue qu'il lui avait exprimés à son arrivée sur la terre marocaine. Prononcées en arabe, ces paroles sont traduites au Président qui remercie le Prince et le prie de prendre place dans sa voiture entre lui et le Maréchal Lyautey. Puis la caravane reprend sa course rapide. Bientôt le bled change d'aspect ; à une quarantaine de kilomètres de Marrakech il est plus accidenté et pierreux ; enfin se découvre la majestueuse chaîne de l'Atlas aux cimes blanches de neige.

Dans l'intervalle, à une centaine de kilomètres de la montagne que l'on croirait tout proche, s'allonge, précédée d'une fraîche et luxuriante palmeraie, la grande ville du sud, capitale bédouine et déjà saharienne que domine la Koutoubia, sœur de la Giralda de Séville. Aux approches de la ville indigène, les cavaliers des tribus, vêtus d'étoffe éclatante, se pressent de toutes parts au milieu de la diversité des races, des figures, des costumes et des couleurs.

Les emblèmes religieux, insignes des confréries, se déploient. Les grands étendards rouges, verts, violets sont encore frappés de taches vives ; mais déjà la buée grise du soir tombe sur les remparts au ton de cuivre.

Arrivé à la Poterne, le Président reçoit la bienvenue des notables. Il passe ensuite devant la Koutoubia, puis devant les corporations réunies pour lui rendre hommage et s'arrête au Palais de la Bahia, ancienne résidence du Sultan.

7 avril.

Ici, la politique indigène de la France repose essentiellement sur l'entente avec les grands Caïds qui peuvent lever de nombreuses troupes pour garder les routes de l'Atlas contre l'intrusion d'éléments troubles en provenance des confins peu déterminés de l'extrême sud marocain. Cette entente est depuis longtemps très étroite. A la Bahia (*la Jolie*) délicieux petit palais où l'eau chante dans les vasques de marbre des cours intérieures, quatre grands féodaux,le Pacha El Glaoui, caïd des Glaoua, El Goundafi, caïd des Goundafa, El M'tougui, caïd des M'touga, et El Ayadi, caïd des Rheanma, sont les hôtes du Président. A la droite de M. Millerand, le maréchal Lyautey. A la gauche, le prince Moulay Idriss, fils aîné du Sultan dont le titre de Kalifa ne peut, à raison de son jeune âge, être qu'honorifique, mais qui représente, dans l'Empire chérifien, la souveraineté héréditaire. Ainsi, dans ce petit palais charmant de la Bahia se révèle l'intime union de la souveraineté du Maghzen (puissance publique du Sultan), des privilèges des grands féodaux du Sud et des droits éminents de la puissance protectrice.

Le Président visite les *souks* où les marchands, les jambes repliées, attendent impassibles la venue des acheteurs. Suivant l'application d'une idée chère au maréchal Lyautey, la ville européenne, le Guiliz, se détache à quelque distance de la vieille ville, suivant un plan monumental, soigneusement établi d'après les meilleurs principes de l'urbanisme moderne.

A l'issue du dîner, El Glaoui, Pacha de Marrakech, grand caïd du sud, reçoit dans son palais, le Président de la République, en sa qualité de Pacha, c'est-à-dire de chef de la municipalité.

Par les rues étroites de la ville, où les indigènes, presque coude à coude, font la haie, portant des lanternes multicolores, avec une immobilité de statue, le Président arrive à la basse et modeste porte ouverte dans la longue et terne muraille du palais, puis, avec sa suite, pénètre dans une immense cour intérieure discrètement éclairée, rafraîchie par des eaux abondantes, garnie de rosiers en fleurs.

M. Millerand est conduit, avec les ministres et son cortège, dans un salon où El Glaoui le salue et lui exprime le loyalisme de la ville de Marrakech, dans une langue flexible, imagée, riche de métaphores orientales.

8 avril.

Le lendemain au soir, après une longue et dure étape de 350 kilomètres, avec deux seuls arrêts à Settat, puis à Fedhala, centre agricole important au port intelligemment aménagé, le cortège arrive à 2 kilomètres de Rabat, ville administrative, chef-lieu de la Résidence française et capitale de séjour du Sultan. Escorté de cavaliers, la daumont présidentielle qui maintenant remplace l'automobile, s'engage sur une route toute droite, bordée d'une haie ininterrompue de cavaliers ; à l'horizon se détache la ligne rouge des remparts, percés de trois ogives juxtaposées, les trois portes sous lesquelles passera le cortège. Le Président descend de la daumont et, reçu par les autorités de la ville, passe en revue les troupes qui rendent les honneurs, puis se rend à la Résidence.

9 avril.

Au matin, le Sultan arrive à la Résidence, escorté par les cavaliers de sa garde rouge. D'abord, la musique, puis les porte-étendards, puis, un peloton de cavaliers nègres au visage farouche ; le temps n'est plus où le Sultan circulait à cheval ayant derrière lui le porte-parasol rouge, insigne de la souveraineté. Il est en auto, assis sur une banquette de cuir noir, le visage immobile, le regard indifférent aux choses qui se passent autour de lui, le visage encadré par le capuchon de son burnous de fine laine blanche. Entrevue courte. Puis le Sultan retourne à son Palais avec sa suite et la même escorte de sa garde rouge.

A son tour, M. Millerand lui rend visite dans son Palais situé à 2 kilomètres de la ville européenne, sur l'emplacement des vieux remparts.

Debout, la poitrine barrée du grand cordon de la Légion d'honneur, Moulay Youssef attend M. Millerand, qui, de son

côté, porte le grand cordon chérifien. Tous deux prennent place sur des fauteuils de bois doré. Derrière eux, se tiennent le maréchal Lyautey, les ministres Bérard et Le Trocquer, les parlementaires, les membres du corps diplomatique venus de Tanger pour saluer le Président et les ministres.

Le Sultan lit son discours écrit sur un long parchemin. Un interprète traduit. Il lit :

« Nulle occasion plus favorable ne pouvait nous être offerte de dire à la France, en la personne de son plus haut représentant, toute notre reconnaissance pour les bienfaits sans nombre, dont le Maroc lui est redevable dans le domaine de l'ordre, de la civilisation et du progrès. Dix ans de règne bientôt écoulés permettent à Notre Majesté de mesurer l'étendue des résultats acquis dans ce domaine et d'en porter témoignage.

« Si la pacification de notre Empire a réalisé de tels progrès que les derniers éléments rebelles se trouvent refoulés dans les régions les plus reculées où leur résistance ne saurait désormais se prolonger; si le gouvernement et l'administration réorganisés assurent à nos sujets, comme aux Européens, l'entière sauvegarde de leurs biens et le libre développement de leurs intérêts; si l'aménagement économique du pays a pu déjà donner un si vigoureux essor à l'agriculture, à l'industrie, aux transactions commerciales, et si la guerre, survenant presque au début de cette magnifique rénovation, nous a trouvés en état d'envoyer nos soldats à côté des vôtres, sur tous les fronts de combat, et de fournir au ravitaillement de la France l'appoint des produits de notre sol; si le Maroc, enfin, a pu, en si peu de temps, fournir un effort si considérable pour atteindre au rang qu'il occupe aujourd'hui, c'est uniquement grâce à l'aide généreuse de la France et à son puissant appui, c'est grâce au protectorat tel que l'a conçu et réalisé le chef éminent qu'est pour notre Majesté, l'ami le plus sincère et le guide le plus sûr, le maréchal Lyautey.

« Nous sommes profondément reconnaissants au maréchal Lyautey d'avoir édifié son œuvre sur le respect qui est dû à la religion mulsulmane et aux coutumes de notre pays. Il nous a ainsi permis de lui apporter en plein accord avec notre peuple, une collaboration confiante et loyale dans la certitude où nous sommes qu'elle n'ira jamais à l'encontre des devoirs que nous avons assumés en qualité de Commandeur des Croyants.

« C'est pourquoi notre joie est immense de constater le succès éclatant de cette œuvre à laquelle le nom du maréchal restera indissolublement attaché et qui fixe le sort du Maroc, en assurant son évolu-

tion rapide vers le progrès, sans toucher à ses institutions, ni à ses traditions séculaires.

« De même nous ne saurions passer sous silence les droits imprescriptibles du trône chérifien, relatifs à l'intégrité de notre Empire et à l'exercice de nos prérogatives souveraines et, en les affirmant hautement devant vous, nous avons le ferme espoir de les voir défendues par le glorieux gouvernement protecteur. »

M. Millerand a répondu en exprimant la joie que lui cause le spectacle de la prospérité du Maroc et de l'attachement des Marocains pour la personne de leur chérif.

« On peut entrevoir, a-t-il dit, le moment prochain où la paix bienfaisante régnera dans toute l'étendue de l'Empire. Ces résultats sont dus à la confiance sans réserve que le maghzen chérifien et le peuple marocain ont mis dans la nation protectrice [illegible] qu'à leur foi dans l'œuvre de rénovation entreprise. »

10 avril.

Dès 8 heures du matin, le Président doit quitter Rabat, en route vers Meknès. Le cortège présidentiel traverse le Bou Regreg et pénètre dans la petite ville de Salé, pittoresquement encerclée de vieux et hauts remparts : musiciens marocains et chanteuses populaires massés sur les bas-côtés des rues de la ville accueillent le cortège que suivent, du haut des terrasses des maisons, les femmes dont on n'aperçoit que les yeux luisants à travers les voiles, pendant que vibre dans l'air clair du matin un extraordinaire tintamarre de noubas et de tambourins. Dix minutes après le départ, arrêt, puis rapide visite de Salé, où la maison de convalescence, dirigée par le docteur d'Anfreville et la doctoresse Legey, retient, quelques instants, le Président. Puis, le cortège traverse la ville, s'arrête au marabout de Sidi ben Achir et file le long de la plage vers Kénitra. La route se déroule à travers les champs où domine la coloration violette des fleurs de trèfle; par instant des bouquets d'oliviers en fleurs jettent une note jaune clair. Sur la droite, s'étend la forêt profonde de chênes-lièges de Mamora. Sur une bouche du Sebou où il n'y avait

rien en 1912, le général Lyautey donna l'ordre qu'une ville fût et cette ville fut. Et maintenant, après Casablanca, voici le premier port du Maroc : des cargos, des grues, des docks. Même, rançon d'une prospérité récente, les traces d'une catastrophe : le magasin à poudre vient de sauter, il y a huit jours. Plus de dégâts heureusement que de victimes. A 11 h. 1/2, halte à Petitjean, au pied du massif montagneux de Zerhou, où, sous la tente, un déjeuner est servi. Puis, départ.

Le Moyen Atlas se couvre d'arbres hauts et vigoureux. Soudain, la montagne s'ouvre. A l'entrée d'une gorge dominée par de hauts rochers, une ville romaine sort du sol : une cité avec son arc de Caracalla, son forum, sa basilique, ses maisons, ses colonnes, ses vieilles mosaïques, ses statues, son fameux chien de bronze et son admirable tête d'éphèbe, probablement celle d'un parent de Juba. M. Louis Chatelain, directeur des fouilles, fait l'histoire de la révolte de la Mauritanie après l'assassinat du roi Ptolémée et celle de l'histoire de la république de Volubilis. Après la traversée d'une forêt d'oliviers, le cortège arrive à de vastes tentes dressées sur un ravin profond de plus de trois cents mètres, d'où l'on aperçoit à un kilomètre, sur l'autre versant, le sanctuaire et les maisons de Moulay Idriss, qui s'étagent entre les bouquets d'oliviers. Danses berbères, sur un air langoureux. Gâteaux, fruits et rafraîchissements présentés sur des plats d'argent. Moulay Idriss, toute blanche et grise en ses murs gris, ramassée, serrée autour de son sanctuaire entre les deux pentes couvertes d'oliviers, est dominée par des rochers pelés : Moulay Idriss, la ville sainte d'où l'Islam se répandit au Maroc. Ici se trouve la dépouille d'un saint vénéré, Moulay Idriss. Le cortège s'avance jusqu'au seuil du tombeau monumental du saint. Le Président remet son offrande — 1.000 francs en or — au marabout, affirmant ainsi le respect de la France pour les institutions de l'Islam. Devant ce tombeau du saint le plus vénéré du Maroc, en un endroit sacré où nul croyant ne saurait mentir, le chef religieux du Mezouar des Chorfas échange avec le Président de la République cet émouvant dialogue :

M. Millerand. — Après avoir salué le commandeur des Croyants dans sa capitale, je suis heureux de venir saluer ce lieu vénérable, origine de l'Islam dans le Maroc.

Le chef du mezouar. — Je vous présente les remerciements de tous les chorfas pour la conduite de la France au Maroc, conduite pleine de respect pour les croyants et la religion musulmane.

M. Millerand. — Je suis heureux de voir que les intentions de la France ont été aussi bien comprises et appliquées au Maroc.

Le chef du mezouar. — Je loue le Seigneur d'avoir bien voulu amener au Maroc une nation protectrice comme la France; parmi les marques de respect pour la religion du Maroc, j'ai le plaisir de constater l'interdiction aux Européens d'entrer dans les sanctuaires, particulièrement dans celui de Moulay-Idriss.

M. Millerand. — Ce n'est qu'un témoignage de plus du respect que la France a pour les traditions et la religion du Maroc.

Puis c'est Meknès, la ville impériale, qui, de son plateau domine des plaines fertiles : Meknès, Babylone africaine aux porportions démesurées dont les enceintes se succèdent, où Moulay Ismaïl, contemporain de Louis XIV, voulut construire un Versailles marocain ; Meknès, aux portes magnifiquement décorées de mosaïques ; Meknès, aux murs interminables avec la silhouette imposante de la porte Bab Mansour, énorme monument de marbre et de faïence colorée, porte historique où l'envoyé du Grand Roi était arrivé lui-même un jour ; Meknès, où Moulay Ismail cachait son harem, pendant les combats, et prétendait ramener, comme femme légitime, une fille de Louis XIV, la princesse de Conti. Après avoir rencontré dans la même journée aux ruines de Volubilis les souvenirs de la Rome antique, dont elle est ici l'héritière, la France, au soir de cette même journée, à Meknès, se mire dans son propre souvenir : la France protectrice du Maroc garde aux yeux des populations musulmanes un prestige égal à celui de la France monarchique. Réalisant une pénétration féconde, la France du protectorat, dans cette ville où la puissance de Louis XIV hantait les rêves de Moulay Ismaïl, a créé plus modestement une école de cadets où les princes marocains et les fils de nobles reçoivent une éducation militaire pour devenir officiers. Devant M. Millerand, ces jeunes gens,

montés sur des pur-sang, exécutent d'élégantes figures de carrousel. Plus loin, après les frais jardins de l'Aguedal, le cortège arrive à la ville nouvelle, à l'entrée de laquelle il est accueilli par les autorités françaises. Demain grande revue militaire.

11 avril.

A plus de 100 kilomètres au sud de Meknès, dans la plaine de Bou Auguer et de Tasemat, près de Timhadit, au pied même du Moyen-Atlas, c'est la revue du groupe mobile de la région de Meknès. Dès le matin, le cortège quitte Meknès pour regagner les sommets du Moyen-Atlas derrière lesquels se poursuivent en ce moment des combats contre les dissidents. Ici les populations soumises depuis peu de temps combattent avec les nôtres après avoir fait, récemment encore, le coup de feu contre nous. La route, qui tour à tour permet d'admirer de larges échappées sur d'immenses cirques de montagnes ou des horizons de forêts de cèdres et de chênes séculaires, gagne peu à peu les hauts postes militaires qui surveillent la région sur des cimes dont certaines, comme celle de Timhadit, atteignent 2.000 mètres. Un reste de neige après Timhadit. Sur les monticules, les troupes ont dressé leur camp. Rangées sur une ligne de plus de 2 kilomètres, elles se confondent presque avec le terrain sur lequel les burnous blancs, bleus et rouges des cavaliers indigènes jettent des notes claires. La vibrante sonnerie des clairons salue l'arrivée du Président, reçu par le général de Poeymirau, le brillant vainqueur de Ksiba. Soldats de la légion, spahis, soudanais, goumiers, artilleurs, aviateurs et tirailleurs algériens sont rapidement groupés autour de leurs officiers et M. Millerand, suivi du maréchal Lyautey, du général Poeymirau et de leurs états-majors passe en revue, de son automobile, les rudes soldats bronzés qui soumettent une à une les tribus dissidentes des Berbères. Revenu au centre de la plaine, le Président remet la croix de commandeur à Si Roudjmaa Amed de Tadla, la croix d'officier au caïd Dris Ou Raho et quatre croix de chevalier à d'autres caïds, notamment à Hassan, fils du chef des Zaïans.

Puis défilé : le maréchal Lyautey, à cheval, le premier; ensuite, précédés d'une nouba endiablée, les tirailleurs algériens, les tirailleurs marocains accompagnés d'une chèvre et de deux chiens, enfin le trot des batteries de montagnes, le galop des goums marocains et la ruée échevelée de 1.200 partisans des Beni M'guild et des Zaïans, ces derniers soumis depuis quelques mois seulement. Cinq caïds de tribus soumises parmi lesquels Hassan, fils du fameux Moha ou Hamou, étaient présents. Quand, l'an passé, le Résident de France reçut la soumission des 12 chefs qui étaient fils et neveux de l'Amar des Zaïans, il en informa le vieux chef de guerre qui jusqu'alors avait été l'ennemi juré de l'influence française : « Mes fils, répondit le caïd, ont écouté leur raison. Moi, il est convenable que je meure comme j'ai vécu ». Quelque temps après, il tombait frappé d'une balle à à la gorge. Le Maréchal Lyautey explique que derrière la crête des hauteurs voisines vivent les tribus dissidentes. Les opérations pacificatrices viennent de commencer. D'un côté, les généraux Aubert et Decherf, du groupe de Taza, avancent à l'ouest pour encercler les derniers Beni-Ouaraïn dissidents, d'autre part, le général Poeymirau, avec les groupes de Tadla et Meknès, agit à l'est contre les Chleuhs et les Beni-M'Guild en les tenant dans une pince articulée à Kenitra et à Bekrit. Puis les groupes de l'est et de l'ouest se donneront la main pour faire disparaître la cloison qui les sépare. Il reste 4.000 ou 5.000 tentes de tribus à soumettre dans cette partie de l'Atlas.

M. Millerand déjeune au camp.

Repas arabe avec divertissements : la danse sacrée Haïdouz, puis une fantasia d'un mouvement, d'une beauté, d'une adresse et d'une force incomparables. Le fils de Moha, tué il y a six mois, est remplacé à la tête de sa tribu par son frère Hamou. Grand et corpulent, le visage entouré d'une fine barbe brune, l'œil très beau et d'une singulière expression. Amaroch est heureux d'être l'hôte du chef des Français. Hamou Saïd, son oncle, continue la résistance dans les montagnes. Mais comment lutter contre les Français? Mieux vaut faire entente avec eux : ils apportent la paix, la sécurité; ils respectent les croyances.

Au dessert, le maréchal Lyautey remercie le président au nom des troupes du front marocain :

« Certes, a-t-il ajouté, je ne suis pas suspect de me désintéresser du développement économique de nos ports et de nos villes, mais tout ce qui existe là-bas n'existe que parce que ces hommes sont ici, parce que, du 1er janvier au 31 décembre, ils vivent tous sous la tente, sur un terrain dont vous avez pu mesurer les difficultés, contre des guerriers dont vous avez pu, pendant le défilé des tribus, apprécier la noblesse et la vaillance. Vous avez toujours rendu justice à ces troupes. Je demande aux membres du gouvernement, du Parlement et aux représentants de la presse, de rendre à mes troupes la justice qui leur est due ».

Le président de la République a répondu :

« Nous sommes sur le terrain même de l'action et de la bataille; à quelques kilomètres d'ici, sont les dissidents dont nous avons vu tout à l'heure des groupes importants qui, il y a dix-huit mois, nous combattaient et qui, aujourd'hui, marchent dans nos rangs. Devant le spectacle que nous avons eu depuis quelques heures, il n'y a pas de paroles; il n'y a qu'un mot à dire : celui de reconnaissance, de gratitude enfin, pour le courage, l'abnégation, le dévouement sans limite de ceux qui, à tous les degrés, participent à cette œuvre de lutte pour la civilisation.

« Mais, il m'est permis de le dire, et tous ceux qui, avec moi, depuis quelques jours, parcourent le Maroc, seront d'accord pour le répéter : si nous assistons à ce spectacle, si, devant chacun de nos pas, nous rencontrons des fonctionnaires civils, des officiers, des agents de tous grades, animés d'un zèle qui ne connaît pas de bornes pour la tâche qu'ils accomplissent, c'est qu'ils sont inspirés par l'exemple et par le verbe d'un chef, le maréchal Lyautey. Ce chef a dressé à son exemple des hommes qui, à côté de lui, autour de lui, sont ses dignes collaborateurs. Je n'en nommerai que deux, qui, en ce moment même, à cette place, poursuivent cette lutte sans laquelle rien de ce que nous avons vu ne serait fait. Je parle du général Poeymirau et du général Aubert. En eux, je salue tous les collaborateurs, civils et militaires, de l'œuvre française au Maroc.

« C'est pour moi une joie infinie que d'avoir l'honneur, aujourd'hui, d'apporter à ces grands ouvriers, à ces soldats qui ont si vaillamment combattu et qui ont donné à la patrie tout ce qu'ils avaient d'énergie et d'intelligence, et qui, demain, comme leurs camarades, donneraient, s'il le fallait, leur vie pour elle, c'est pour moi un honneur insigne que

de leur apporter aujourd'hui le salut et la reconnaissance de la France et de la République. »

Musique. Fantasia. Retour à Meknès par la forêt des cèdres géants au flanc de la montagne.

12 avril.

A mesure qu'on approche de Fez, l'attitude des populations est plus réservée, leur aspect plus rude. Pour un peu, il deviendrait inquiétant, hostile. Ici, il y a dix ans, éclatèrent de sanglantes émeutes. Ces visages farouches ne permettraient pas qu'on l'oubliât. Mais à dix ans de distance, que de transformations ! Maintenant, grâce à la politique française, le pays n'est plus conquis : il est acquis. Sous le vol de quatre avions qui viennent au-devant du cortège présidentiel à quelques milliers de mètres, la population indigène se porte hors des murs altiers de la ville à la rencontre du Président. Il est midi. Sous le ciel pur, dans l'air étonnamment transparent, papillotte une infinité de couleurs, celles d'une multitude entassée sur les hauts talus qui domine la route. Un peloton de spahis marocains, couronnés de blancs turbans, prend la tête du cortège qui passe entre deux haies de burnous clairs. Les caïds et les notabilités de Fez, bourgeois aristocrates, riches marchands, sont massés sous la Bab el Segma, porte élégante flanquée d'une grosse tour polygonale. Elle a le pittoresque des portes de Marrakech, mais la couleur est ici plus atténuée, le soleil ardent n'a laissé que l'ocre. La foule est moins bariolée qu'à Marrakech, le costume plus simple, les *djellâbas* de ton plus adouci, bleu sombre, grenat chaudron. Des enfants passent sur des ânes minuscules. Voici Fez la savante, la Ville immense de 200.000 habitants, aux rues étroites, au milieu desquelles serpente un ruisseau, car la ville tout entière épouse le creux d'un ravin.

Moulay Madhi, parent et khalifa du Sultan, et M. Millerand échangent des politesses officielles; les chefs des corporations musulmanes présentent leurs vœux au Président qui décore des officiers français et plusieurs notables, notamment le cé-

lèbre professeur Le Kittan, de l'Université arabe, puis, à travers les murailles de la Machina, ancien arsenal, le cortège arrive à Bou-Djeloud Palais, résidence de France.

13 avril.

Le lendemain, promenade matinale dans la ville, à l'aurore, de la terrasse du Palais Dar-el-Jamai, on aperçoit Fez coiffée d'un voile rose qui doucement l'enveloppe et tombe à ses pieds. Puis, descendu de la terrasse, voici que la vieille cité se laisse voir : Fez-el-Bali (l'ancienne) et Fez-el-Djedid (la nouvelle); mais, en dépit de la différence de leur âge, toutes deux hautement vénérables, la première contemporaine de Charlemagne, la seconde de Saint-Louis. De l'une à l'autre, mais surtout à travers el Bali, c'est un inextricable dédale de ruelles tellement étroites qu'on n'y peut parfois passer qu'un à un, et tellement compliquées que sans guide on n'en pourrait sortir; dans le labyrinthe infini des ruelles marchandes, les *souks* sont souvent de véritables souterrains qui, de temps en temps, s'élargissent en étroites petites places : des odeurs d'huile bouillie, de pastilles de santal montent dans l'air, tandis que les drapiers ou les orfèvres offrent le produit d'un art moins avancé qu'à Marrakech. Le long des ruelles, couvertes de roseaux pour arrêter les rayons de soleil, les marchands se tiennent en éclatant costume auprès de leur étalage. Sur le seuil, l'art fleuri des tapis. Au carrefour, des musiciens jouent. Les *fondouks* ou magasins-auberges ont de grandes salles où s'entassent les marchandises. Des balcons de fer travaillé, d'énormes balances : un potier tourne son argile. De temps à autre, s'ouvre la porte d'une mosquée. Seuls les musulmans y pénètrent, mais, du dehors s'aperçoit le péristyle aux grandes ogives, la grande cour intérieure revêtue de nattes et décorée de mosaïques, le bassin à jet d'eau, enfin le temple lui-même avec ses lourdes colonnes. Et par les portes se laissent entrevoir les immenses salles de prières et d'ablutions avec la fraîche haleine de l'eau courante. Ses mosquées sont l'orgueil de Fez qui n'en compte pas moins de 630. Le Président s'arrête devant le sanctuaire de Moulay-Idriss où repose le corps du sultan, fondateur de

la ville. Le chef Mokikadim de la mosquée sainte de Fez appelle les bénédictions du ciel sur le voyage du Président.

« Je suis très heureux, répond M. Millerand, de venir saluer le sanctuaire vénéré du Maroc et d'affirmer une fois de plus le respect de la France pour la religion du peuple marocain.» Et, dans la fente du tronc dont les fidèles baisent pieusement l'ouverture après y avoir mis leur offrande, le Président laisse tomber cinquante louis d'or.

Déjà, au cours de la matinée, après la visite de l'hôpital militaire, le Président avait assisté à l'Hôtel de Ville à la séance du Conseil Municipal de Fez (Mebjless el Maladé) présidée par le Pacha. Là il avait pu assister à une intéressante discussion sur le régime des eaux de l'Oued qui irrigue abondamment la ville. Là, le maréchal Lyautey puis M. Millerand avaient pris l'engagement que les intérêts de la ville seraient sauvegardés et les droits acquis respectés.

Profitant de l'après-midi de repos prévue au programme, le maréchal Lyautey reçoit les journalistes dans le Palais de Dar Beida sa résidence. De son ton énergique, le pacificateur et organisateur du Maroc expose l'importance du travail accompli tout en déterminant l'étendue de celui qui reste à achever. Sur des cartes placées devant lui il suit, une règle à la main, étape par étape depuis 1907, les progrès de la pénétration française s'opérant d'ouest en est, en partant de la mer à Casablanca, et d'est en ouest en partant de l'Algérie vers Oudjda : plus d'une erreur fut alors commise par suite du manque de connaissance où l'on se trouvait des conditions réelles du pays. Les rédacteurs du traité de 1846 avaient péché par ignorance en délimitant la frontière de l'Algérie. Les auteurs de l'accord de 1904 tracèrent la limite de la zone espagnole sans tenir compte ni des montagnes, ni des vallées, ni des liens unissant les gens des tribus dont les territoires de parcours se trouvèrent coupés au hasard. En 1914, la prise de Taza et l'occupation du pays des Zaïans promettaient un prompt achèvement de l'œuvre, lorsque la guerre vint tout compromettre. Grâce à l'envoi, en 1915, de seize bataillons territoriaux en remplacement de l'armée active expédiée en France, tout put être sauvegardé. Le maréchal continue :

« Le long de la zone en bordure de la frontière espagnole, nous ne sommes pas pressés d'avancer. Ce serait se fourrer dans un guêpier. Ces gens-là me laissent tranquille; j'en fais autant à leur égard. Ce qui est nécessaire, c'est d'avoir bien à nous la région entre le moyen et le grand Atlas, où prennent source soit de grands fleuves, comme la Moulouya, l'oued Sebou et l'Oum er Rebia qui traversent le pays pour se jeter, la première dans la Méditerranée, les deux autres dans l'Atlantique, soit leurs principaux affluents. Là est le château d'eau dont la possession permet de développer l'irrigation, d'assurer l'électrification du chemin de fer, d'étendre la superficie utile du Maroc. Les généraux Poeymirau et Aubert, avec d'excellents lieutenants comme le général Decherf et le colonel Freydienberg, travaillent on ne peut mieux. Leurs récents succès nous donnent vue sur le balcon de la Haute-Moulouya. Reste à rejoindre, par un solide verrou, les territoires où ils opèrent et qui sont encore séparés. Puis, il faudra mettre de l'ordre dans le pays entre le moyen et le grand Atlas, négligeant les hautes cimes, supérieures à 2.500 mètres et atteignant 4.000 mètres, où ne peuvent vivre que des tribus peu nombreuses et pas gênantes. Nous verrons plus tard ce qu'on pourra faire avec elles. N'oubliez pas que nous avons un principe dont nous ne nous départirons jamais : ne pas occuper si avant la mauvaise saison on n'a pas le temps de faire le travail politique et économique d'organisation qui doit rendre la pacification définitive.

« Au sud, situation merveilleuse. De l'autre côté du grand Atlas, sur 300 kilomètres de long, nous n'avons pas un poste, pas un seul homme. C'est pour la France une économie de 250 millions et de 30 bataillons.

« Avant de vous quitter, je voudrais vous donner des renseignements exacts sur l'étendue des sacrifices militaires imposés à la France par le Maroc. Nous avons en tout 85.000 hommes, alors que, dans une zone infiniment plus restreinte, l'armée espagnole compte de 120 à 130.000 hommes. J'ai 8.000 volontaires de la légion étrangère et, parmi eux, 6.500 sont des Allemands.

« Vous me demandez quand je compte achever la pacification. J'espère bien que, vers la fin de 1923, il n'y aura plus grand'chose à faire. Mais je ne puis pas préciser, car nous sommes toujours, comme en toute chose de guerre, à la merci de l'imprévu. A ce sujet je dois vous dire que notre action est fortement conditionnée par la politique orientale. Vous ne pouvez vous imaginer l'allègement militaire provoqué par l'accord d'Angora! Du sultan aux caïds, aux cadis, aux ulémas, aux tholbats, tout ce qui compte ici, tout ce qui fait l'opinion, espère une entente entre la France et l'Islam oriental. Cette entente, si elle est assurée, aura dans les medersas et les mosquées des répercussions et désarmera des résistances.

Le Résident général passa ensuite la parole à ses principaux collaborateurs. D'abord, M. Delpit, directeur général des travaux publics expliqua ce qui avait été fait pour les routes et les chemins de fer. La circulation est maintenant ouverte sur 3.100 kilomètres d'excellentes routes, où peuvent circuler les plus lourds camions. Avant la guerre, les chicanes allemandes nous ont forcés à nous contenter de chemins de fer militaires à voie étroite. 1.300 kilomètres sont conservés. Le vote par le Parlement, en août 1920, du programme de voies normales a permis la construction de la ligne qui reliera Marrakech à l'Algérie par Casablanca, Rabat, Fez, Taza et Oudjda. On espère que la première locomotive circulera en octobre entre Kenitra et Meknès, et avant la fin de 1923 entre Rabat et Fez. On active, en outre, les travaux de la ligne qui reliera Casablanca aux phosphates du Sud. Pour les ports, la réussite des travaux de Casablanca est maintenant assurée. Nous aurons là-bas un bassin de 90 hectares, presque quadruple de celui de la Joliette, à Marseille.

M. Piétri, directeur général des finances, tint à dissiper la légende du « Maroc cher ».

« C'est, a-t-il dit, la première possession d'outre-mer, qui, dès le premier jour, se soit suffie à elle-même. L'administration des routes, des chemins de fer, du service des emprunts, a toujours été assurée par le budget local qui, de 17 millions en 1913, est passé à 300 millions en 1922. Déduction faite des dépenses de garnison, que le budget français aurait dû supporter, le coût des opérations militaires, de 1907 à fin 1921, atteint à peine un milliard, alors que, en 1908, l'Algérie avait déjà coûté 7 milliards. »

Enfin, M. Mahet, directeur de l'agriculture et du commerce, explique que, mieux pourvu en eau que l'Algérie et la Tunisie, le Maroc peut espérer le plus riche avenir agricole.

« En perfectionnant, dit-il, le vieux système d'irrigation, en répandant l'emploi de l'électricité et des machines, on peut rendre productifs de nouveaux et immenses territoires. Du Riff au grand Atlas s'étend, comme territoire utile, un tiers de la superficie totale du pays, dix à onze millions d'hectares. Deux millions et demi sont cultivés. Laissons-en 5 millions pour les terrains de parcours des troupeaux.

500.000 en forêts, il reste environ deux millions d'hectares. En même temps, nous travaillerons à accroître le taux de la production qui est, actuellement, de cinq quintaux à l'hectare pour le blé et nous le porterons à 18 ou 20 quintaux comme en France. Nous verrons aussi à développer la culture des oliviers, de la vigne et la production des fruits, car nous pouvons, grâce au climat, faire des primeurs et cultiver tous les arbres fruitiers, du bananier au noyer. Pour l'élevage, en voyant les nombreux troupeaux, en songeant que c'est d'ici que sont originaires les plus belles races mérinos, vous apercevez vous-mêmes, ce qu'on peut espérer. »

Quand, au sortir de cette conférence si instructive et variée, la pensée revient au vieux Fez, capitale historique des sultans Almohades dont les universités, les corporations, les confréries évoquent le Paris du Moyen-Age, on se demande comment notre civilisation occidentale pourra jamais toucher cette ville, la moins pénétrable aux idées modernes et aux conceptions européennes : pourtant, là comme ailleurs, le protectorat s'emploie à créer la prospérité. Fez sera bientôt dotée de communications directes avec la Méditerranée et l'Europe par l'achèvement du Tanger-Fez dont le cortège longeait les chantiers en venant de Meknès et dont certains travaux d'art sont sur le point d'être terminés. D'autre part, une voie ferrée, venant de Marrakech par Rabat et Meknès sera continuée jusqu'à Oudjda. Un chemin de fer à voie étroite, inauguré l'an passé par le maréchal Lyautey, relie dès à présent Fez à Oudjda. Quand ce réseau de communication sera complètement achevé, d'ici quelques années, Fez jouera dans le Maroc septentrional un rôle de capitale économique semblable à celui de Marrakech dans le Sud. Il en sera ainsi quand seront tombées les dernières résistances des derniers dissidents, les Béni-Ouaraïn dont les territoires sont indispensables au mouvement des transports et des échanges : le Nord est particulièrement riche en ressources minérales déjà prospectées, notamment le pétrole, le plomb, le cuivre. Le régime hydraulique de l'oued Sebou, permettant l'exploitation du Tanger-Fez, complétant l'utilisation des chutes du Moyen-Atlas, donnera force motrice et lumière au Maroc central. Quel changement dans ces perspectives d'avenir, de civilisation et de progrès offertes à Fez

où le Moyen-Age se survit des souks aux fondouks à travers les ruelles étroites aux murs desquelles chante la rumeur des eaux ruisselant de toutes les parois. Fez, la ville des mosquées et des docteurs, des âniers et des fontaines. Fez, ancienne même lorsqu'elle se dit jeune. Fez la sainte. Fez l'immobile.

14 avril.

Aujourd'hui grand événement politique. De Tetouan, capitale de la zone espagnole, le général Bérenguer, Haut-Commissaire du gouvernement espagnol est venu rendre visite au Président de la République. En grand uniforme, il harangue ainsi le Président :

« Sa Majesté le Roi, mon auguste maître, m'ayant conféré sa haute représentation ainsi que celle de son gouvernement, afin de vous saluer à l'occasion de la visite de Votre Excellence au Maroc, nulle mission plus agréable n'aurait pu m'être accordée en raison de mes sentiments de soldat espagnol, grand ami de la France.

« Pendant de longues années, j'ai suivi, en effet, pas à pas, tous les jours, la très habile œuvre militaire et la persévérante et pacifique pénétration dont les résultats sont actuellement constatés par Votre Excellence. Personne mieux que moi ne pourrait, en conséquence, vous exprimer plus sincèrement les sympathies et l'admiration de la nation espagnole et de son auguste souverain à l'égard de cette œuvre de civilisation, qui est d'ailleurs le fruit du génie colonial français et des exceptionnelles qualités dont est doté l'illustre maréchal Lyautey, qui fait honneur à son pays ainsi qu'à tous les peuples latins.

« Les desseins de la Providence, la communauté d'intérêts et les engagements amiables arrêtés en ce qui se rapporte au Maroc, ont mis dans les mains de la France et de l'Espagne des destins et des missions qui, par le commun effort, la confiance et le contact réciproques, sont appelés à se compléter et à se solidariser. »

Le président de la République répond :

« Je suis très heureux que les circonstances me permettent de saluer en Votre Excellence l'un des glorieux représentants de l'illustre armée espagnole, qui vient d'avoir l'occasion de témoigner, une fois de plus, les qualités, les vertus par lesquelles, depuis des siècles, elle s'est imposée au respect et à l'admiration du monde.

« La France a pour l'Espagne des sentiments de sympathie, qu'elle a été heureuse de manifester à l'occasion des événements récents et nul plus que nous ne s'est félicité de voir combien vous avez rapidement triomphé des difficultés qui avaient surgi.

« Je suis convaincu que la France, dans son protectorat, l'Espagne, dans sa zone d'influence, sauront, dans l'application des mêmes principes et des méthodes du au maréchal Lyautey, auquel vous avez rendu hommage dans des termes qui m'ont été au cœur, assurer la sauvegarde et le développement de leurs intérêts et de leur influence.

« Je suis extrêmement sensible aux sentiments dont vous vous êtes fait l'interprète. Je vous prie de transmettre mes remerciements à S. M. le roi et au gouvernement espagnol. Veuillez dire à Sa Majesté combien j'ai été heureux de saluer le haut-commissaire espagnol et lui exprimer les sentiments que j'éprouve, de longue date, pour Sa Majesté, pour le gouvernement de l'Espagne, et tous les vœux que je forme pour la grandeur et la prospérité de votre patrie.

La précision des termes de la réponse de M. Millerand, opposant le *protectorat* de la France à la *zone d'influence* de l'Espagne, est très remarquée. Vainement l'Espagne tente-t-elle de multiples manières de se faire reconnaître par la France comme protectrice de la partie du Maroc dont l'administration lui a été dévolue. Le protectorat suppose essentiellement un traité entre l'Etat protecteur et l'Etat protégé; or, dans la circonstance, ce traité n'existe pas. La France a reçu le protectorat du Maroc de l'assentiment du Sultan au traité de Fez du 30 mars 1912. L'Espagne a reçu l'administration de la zône, dont Tetouan est la capitale, non pas du Maroc, mais de la France en vertu de la convention du 27 novembre 1912. Tandis que le maréchal Lyautey est Commissaire résident général auprès du Sultan, le général Berenguer est simplement Haut-Commissaire auprès du Khalifa (Lieutenant) que le Sultan entretient à Tanger. Bien que les Espagnols l'incitent à ouvrir le parasol rouge, insigne de la souveraineté, le Khalifa, comme son nom l'indique, n'a pas de pouvoirs propres. Il ne peut passer de traités internationaux. Et bien que les traités conclus par le Sultan avec l'assistance de la France ne puissent avoir effet dans la zone espagnole que de l'assentiment du Haut-Commissaire espagnol, il n'en demeure pas moins qu'aucune initiative diplomatique ne saurait être prise par

le Khalifa assisté du Haut-Commissaire espagnol. Ainsi se trouve déterminée, de la manière la plus stricte, par la simple opposition de ces deux termes dans le discours de M. Millerand, « protectorat » et « zone d'influence », la situation respective de l'Espagne et de la France. Mais cette décision n'empêche pas la cordialité de l'entretien. Quelque lourde que soit pour l'Espagne l'entreprise marocaine, l'Espagne sait que la sympathie de la France lui est acquise et que, dans les graves difficultés militaires où elle est engagée actuellement, pour ses possessions du Maroc, elle est assurée de compter sur la plus sincère et la plus loyale neutralité de la part de la France.

Immédiatement après avoir reçu la visite du général Bérenguer, le Président de la République télégraphie au roi d'Espagne :

« Je tiens, en quittant Fez, à remercier Votre Majesté de la mission de haute courtoisie dont elle a bien voulu charger près de moi son éminent Haut Commissaire, Son Excellence le général Bérenguer, et je saisis cette occasion de renouveler à Votre Majesté, avec mes vœux pour la prospérité de l'Espagne, l'assurance de mes sentiments de sincère et cordiale amitié.

« Parti à une heure de l'après-midi, après avoir reçu le général Bérenguer et sa suite à déjeûner, le Président et son cortège s'engagent sous un ardent soleil, sur le chemin de Fez à Taza, par le couloir célèbre qui fait communiquer Fez et l'Algérie à travers le Maroc oriental. Dans l'étroite et longue vallée où coule l'oued Innaouen, tous les envahisseurs du Maghreb ont passé. C'est seulement depuis 1914 qu'en occupant Taza, qui commande le passage, la France s'est assuré la liaison indispensable du Maroc avec le reste de l'Afrique du Nord, en même temps qu'une base de protection indispensable dans les régions encore incomplètement soumises. La route longe la ligne du chemin de fer militaire qui, de Fez à Oudjda, dessert la ligne des postes militaires destinés à protéger le

couloir contre les tribus du massif des Beni Ouaraïn dont les cîmes se laissent par échappées, découvrir à l'horizon. De petites garnisons rendent au passage les honneurs. Le paysage est d'une grandeur imposante en son austérité : les pentes d'un brun rougeâtre, plaquées des taches vertes du bled, ont des cultures qui s'abaissent parfois au confluent d'un oued pour découvrir d'immenses cirques de montagnes entre le Rif à gauche et le Moyen-Atlas à droite. Taza où l'on arrive vers 4 heures, est une petite ville ceinte de murs barrant le passage aux invasions du haut d'un pic assez élevé. Les minarets y sont peu nombreux. Un peu plus bas, la ville française composée de baraquements, de tentes et de hangars, est surtout militaire.

Là, aux confins du Maroc, au point extrême par lequel il se relie à l'Algérie, assurant d'un seul tenant, de Marrakech à Gabès, la continuité de l'autorité française au service du grand dessein civilisateur de la Rome antique dont elle est l'héritière, héritière qui a encore accru et développé l'héritage, quand le général Aubert, vainqueur des Béni-Ouaraïn et des Marmouchas, eut présenté au Président celles des unités de son groupe, qui ne sont pas actuellement engagées au feu, le maréchal Lyautey vint, au port d'arme et sans décoration, le mettre à la droite d'une ligne d'officiers appelés à recevoir sa rosette ou la croix. « Aujourd'hui, dit M. Millerand, à cette cérémonie militaire, la dernière à laquelle je prendrai part avant de quitter le Maroc, c'est le soldat que je veux honorer. » Et le Président lut sur le front des troupes la citation du maréchal à l'ordre de l'armée :

« Après avoir assuré la garde vigilante du Maroc pendant la grande guerre, (*il*) a continué à poursuivre, avec son inlassable activité, la pacification du pays, faisant face, en 1918 et 1919, avec des moyens militaires réduits à l'extrême, à tous les assauts suscités par nos ennemis, aussi bien sur le front sud que sur les frontières nord, réduisant en 1920 et 1921, les tribus guerrières des Zaïans, des Beni-Ouaraïn et des Djeballas d'Ouezzan; portant, dès le début de la campagne de 1922, les plus rudes coups aux Chleuhs et aux Marmouchas, mettant tout en œuvre pour obtenir des résultats définitifs, au prix des moindres sacrifices pour la France, et mener à bien cette grande œuvre,

grâce à ses lumineuses conceptions et à ses manœuvres habiles, à l'enthousiasme ardent et au dévouement absolu qu'il sait inspirer à ses troupes, animées par son souffle vibrant de vaillant soldat et de grand Français. »

Puis le Président épingla sur la poitrine du maréchal la plus haute récompense que puisse recevoir un officier général, la croix de guerre des opérations extérieures au ruban bleu bordé de rouge, la seule décoration que n'eût pas encore reçue le maréchal. Et quand le Président eut serré la main à quelques caïds, on lui présenta comme insoumis encore, mais déjà proches de la soumission, des montagnards au teint foncé, aux yeux farouches dont les *djellaba* rayés de brun s'alignaient à la suite des burnous de mousseline blanche, curieux de voir dans une cérémonie officielle *le Sultan des Français*. Alors les goumiers et les partisans Tsouls, Ghiatas, Brancs et Beni-Ouaraïn passèrent et repassèrent sous la lumière oblique du soleil dans l'ardente fantaisie des chevauchées.

15 avril.

Longue étape. Le Président quitte Taza à 8 heures du matin. En route pour Oudjda : 250 kilomètres. Au moment de quitter le Maroc, le soleil se dérobe ; depuis dix jours, il nous prodiguait des splendeurs de lumière ; maintenant, il nous abandonne. Toute la nuit un vent violent a charrié de gros nuages dont le dôme épais cache le ciel. Sous la lumière froide d'un matin gris, Taza, sur son piédestal de roc, avec ses remparts et les tours carrées de ses mosquées, semble un burg redoutable au milieu des montagnes sombres. Quelques kilomètres encore et le paysage change. Après la ligne de partage des eaux, les plateaux oranais s'annoncent par des étendues stériles parcourues de troupeaux broutant les herbes rares. Les automobiles roulent dans des nuages de poussière rouge et blanche. Le terrain est comme le fond d'un lac desséché avec des crevasses profondes tracées en lacets sinueux. Pas un village ; mais, de temps en temps, près du petit chemin de fer à voie étroite que jalonne l'alignement des poteaux télégraphiques, une station fortifiée. Tout au long de la piste, sur laquelle

les autos roulent, des spahis surveillent l'horizon. Dix heures, halte à Guercif. Une tribu d'Arabes s'est approchée pour voir le Président. Elle a planté ses tentes sur le sable. Taourirt. La route suit quelque temps encore, la région, presque saharienne, où ne pousse que l'armoise et l'alpha.

A Mestigmeur, on retrouve la culture de l'orge. Le pays mamelonné est raviné par des oueds absolument à sec. Au sortir du col de Takrount, on monte par Elaïoune et Sid-Mellouk jusqu'à Naïma, à 674 mètres d'altitude. Des sources abondantes arrosent de beaux vergers, des nomades font paître leurs troupeaux. Puis, on redescend dans la plaine dépourvue d'arbres, entre les massifs des Beni-Snassen et des Zakkara. Un pont traverse l'oued Isly, tout près du lieu de la célèbre bataille. Enfin, la plaine de Angad, également sans arbre, mais fertile en céréales.

A 16 heures, le cortège atteint Oudjda, ville de près de 25.000 habitants, dont 15.000 Français.

Au vin d'honneur offert par la Commission municipale au Président pour lui souhaiter la bienvenue ainsi qu'à M. Steeg, venu rejoindre M. Millerand, et au maréchal Lyautey, les derniers discours avant de quitter le Maroc sont échangés. En une brève allocution, le Maréchal remercie le Président de la République d'être venu par sa présence apporter un puissant réconfort aux colons et aux troupes : « Vous avez, dit-il, en ces dix jours, creusé un sillon profond, rempli de semences. » A son tour, M. Millerand, non sans émotion, fit l'éloge d'une politique qui avait su associer le peuple protégé à la nation protectrice avec le concours loyal du Sultan dont les autorités françaises et les colons respectent toutes les prérogatives. Il remercia le maréchal Lyautey et ses collaborateurs civils et militaires de l'œuvre accomplie, et, comme le Résident général s'était déclaré partisan d'une association étroite avec l'Algérie et la Tunisie : « L'association des trois pays est impossible, dit-il; chacun a sa vie propre et doit la conserver; mais, ceux que la confiance du gouvernement a appelés à leur tête doivent collaborer pour le bien commun. »

Africanus.

ARNE GARBORG

Poète néo-norvégien

Grâce au Théâtre de l'Œuvre et aux efforts de son directeur, le public français connaît quelques pièces d'Ibsen de et Björnson. On aurait tort de croire qu'elles expriment toute la Norvège. Certes, *Rosmersholm*, *Un ennemi du peuple*, *Les Revenants* ou encore *Au-dessus des forces* peuvent passer pour des descriptions de la Norvège du temps où ces pièces furent conçues, mais, cinquante années se sont écoulées depuis lors et d'autres drames se déroulent en Norvège, dont notre grand public ignore tout.

Chaque jour, vivent, travaillent et meurent à la peine, des centaines de pauvres paysans norvégiens venus à Kristiania, du fond de leur vallée. Sous l'habit citadin, qui leur sied mal et accentue encore leur lourdeur, ils vont, suivant les cours de l'Université, visitant les bibilothèques, travaillant penchés sur leurs livres et bûchant, avec toute la froide énergie, toute la persévérance têtue, tout le courage héroïque de leur race. Ils vivent dans des taudis glacés l'hiver et brûlants l'été, ils encombrent les restaurants à bon marché. On les voit parfois sur les gradins les plus élevés des théâtres ou lisant les journaux, aux tables des cafés. Certains n'étudient que l'hiver, car l'été les voit retourner au village, pour travailler et amasser les ressources nécessaires à un nouveau semestre d'études. D'autres se louent à la presse, pour rédiger à vil prix tout le plus gros travail; d'autres encore se livrent à toutes sortes d'humbles tâches, mal payées ou subsistent maigrement des emprunts et des dettes qu'ils peuvent avoir la chance de contracter.

La tuberculose en fait tomber beaucoup en chemin. D'au-

tres s'arrêtent, trouvant la route trop longue ou la vie trop dure. Un petit nombre seulement d'élus, plus chanceux ou plus énergiques, surnagent et ceux-là fournissent une partie de l'élite du pays.

Cette élite se souvient de ses origines. Elle s'efforce de travailler pour ceux qui suivront ; elle veut améliorer leur sort, diminuer leurs souffrances. Elle veut éclairer le peuple, l'instruire, lui mettre dans les mains, les moyens de faire sa vie, d'organiser sa destinée. De là est né un grand mouvement qui, depuis plus d'un demi-siècle, a presque renouvelé la Norvège : c'est le mouvement paysan. Le pauvre petit paysan était déconcerté à son arrivée à l'école par la langue étrange qu'il y entendait parler. Elle ne lui rappelait que vaguement le patois de son village. Elle était pleine de mots incompréhensibles, de phrases singulièrement alambiquées. C'est que, depuis la conquête danoise du Moyen Age, le danois avait pénétré dans les villes de Norvège, chassant le dialecte indigène de tous les milieux quelque peu instruits. Ibsen, Björnson et bien d'autres, ont écrit dans ce danois, de plus en plus norvégianisé au cours des temps, mais qui reste encore aujourd'hui, malgré tout, assez éloigné des dialectes vivant dans la bouche du paysan. Il faut au paysan norvégien de nos jours un long apprentissage, pour parvenir à parler correctement, le dano-norvégien. Aussi, le premier effet du mouvement paysan fut-il une tentative pour écarter cet obstacle.

Un homme de grand génie, *Ivar Aasen*, imagina de créer une *langue nationale*, fondée sur la moyenne des parlers populaires et à laquelle on prêterait les règles fixes indispensables à une langue de civilisation. Il rédigea une grammaire de cette langue, ajouta un dictionnaire dans lequel il avait pris soin de normaliser dans leur forme les mots recueillis dans les dialectes. Il alla plus loin et écrivit lui-même poésies, pièces de théâtre et livres en cette langue nouvelle, appelée depuis, *néo-norvégienne*. Son initiative obtint le plus grand succès. De nombreux écrivains se sont succédés, par la suite, qui ont réussi à amener cette langue néo-norvégienne à un haut degré de perfection. On l'entend parler à la tribune du Storthing.

elle a réussi à se faire reconnaître comme langue officielle, sur le même pied que le dano-norvégien. Ainsi, la Norvège a deux langues rivales, et cette rivalité symbolise l'opposition des villes et des campagnes, des bourgeois et des paysans, dont aucun ne veut être inférieur à l'autre.

C'est que le paysan norvégien se sent tout aussi indépendant, tout aussi important que l'homme des villes. N'est-il pas la vraie noblesse du pays? Le petit propriétaire hérite sa terre de père en fils, depuis des centaines d'années et nombreuses sont les fermes, dont les noms sont restés les mêmes, depuis l'origine de l'histoire norvégienne et où la même famille s'est perpétuée à travers toutes les vicissitudes des temps. Plus d'un paysan norvégien pourrait montrer, sur les lattes de bois aux inscriptions runiques, des arbres généalogiques qui feraient envie aux représentants de notre noblesse la plus authentique.

Arne Garborg est un de ces paysans. Au début d'un de ses plus beaux romans, il nous a décrit son pays natal :

« Là-bas, au loin, à l'ouest, la mer se brise contre une côte basse et sableuse, longue de 7 milles.

C'est la mer, la vraie mer, la Mer du Nord vaste et libre, immense et indomptée, la mer infinie. Vert sombre et salée, elle s'en vient déferler en une formidable houle, comme si elle se ruait du fond du septentrion, poussée par les grands ouragans du Doggerbank et de la Manche, chassant devant elle, ses troupeaux à la toison blanche, qui, tels des béliers, font surgir de la brume leurs têtes écumeuses. Elle entonne les airs profonds de son orgue éternel et qui résonnent du fond des plus vertigineux de ses abîmes. C'est ainsi qu'elle fonce sur le rivage et se pulvérise en remous blanchâtres, avec fracas et tonnerre et de longs craquements qui s'en vont mourir en de sourds grondements.

Le long de cette côte basse et sableuse s'étend une terre pauvre et grise que coupent des collines brunes de bruyère et des étangs blafards, que parsèment des blocs erratiques, une terre sans arbres et dénudée, close à l'est par une chaîne de montagnes longue et basse. La lande désolée semble sans fin. Mais, ça et là, on aperçoit la tâche bleue de quelque mare solitaire, que la végétation recouvre, ou bien quelque grande flaque d'eau tranquille. Ici, le vent bruit jour et nuit et le ciel gris surplombe le plateau tout entier, où le lièvre se cache de pierre en pierre, où tout ce qui a poil et plume et toutes sortes d'oi-

eaux sauvages restent dissimulés dans des nids invisibles, où tout est plein d'yeux qui miroitent et clignotent.

Par-dessus tout cela, le ciel s'étend, vaste et gris, depuis la chaîne des montagnes jusqu'à la mer et aussi loin que va le regard. C'est la seule chose claire suspendue au-dessus de l'existence. On l'a devant les yeux, où qu'on aille. Il est presque toujours chargé de nuages de tempête. Parfois, il descend jusqu'au ras du sol, enveloppant le paysage de pluie et de brouillard, comme dans un linceul... et la pluie tombe, tombe, jusqu'à ce que la terre soit noyée.

C'est là et sur le penchant des collines et des replis de terrain que des masures basses se pressent les unes contre les autres, en rampant et comme cherchant un abri. Elles s'estompent dans l'atmosphère dense, s'enveloppant de fumée de tourbe et de bruine marine, comme d'un rêve. Fermées et silencieuses, elles s'alignent sur le plateau, pareilles à des repaires de gnomes. Autour des maisons, les taches vert blafard des champs et des prés se détachent comme des oasis sur la lande. Chaque lopin, chaque morceau de terre est enclos et enfermé de murs en pierres sèches, semblables à de longues moraines.

C'est dans ces habitations que les gens ont leur gîte.

Population forte, lourde, elle creuse son trou dans la vie, en méditant et en s'usant au travail. Elle laboure la terre et examine l'Ecriture, elle fait jaillir de force le grain du sol rocailleux et de ses rêves, l'espérance. Elle croit aux gros sous et se console en Dieu. »

Fils de cette terre morne, grandi au milieu de ce paysage apocalyptique, élevé dans une de ces chaumières fantômes, Arne Garborg fut, dès son plus jeune âge, un esprit méditatif et rêveur. Il avait d'ailleurs de qui tenir. Son père, rêveur et mystique, s'était adonné au piétisme et entendait faire non seulement son salut mais encore celui des siens. L'existence ne fut donc pas toujours heureuse pour le jeune Arne. Ce trait douloureux, qui marqua ainsi le début de sa vie, ne s'est jamais effacé depuis.

Son corps débile ne le rendait pas très apte aux travaux des champs. Ses goûts ne l'y portaient pas davantage. Les livres l'attirèrent dès sa plus tendre jeunesse. Il fut bientôt l'orgueil de l'école du village. Il quitta la ferme paternelle pour étudier à Kristiania, où il connut la misère et la souffrance. Là le petit paysan de l'ouest norvégien s'initia à la pensée moderne. On était alors au début du mouvement réaliste. Il s'en enthousiasma. Mais le réalisme d'un paysan nor-

végien, aussi européanisé que l'on voudra, n'est pas la même chose que le réalisme d'un intellectuel raffiné de chez nous. Et puis, d'autres éléments s'y mêlent qui donnent un cachet tout particulier à ces premières productions. A côté d'un roman d'une psychologie pathologique aiguë, digne de l'école russe et qui lui valut tout de suite un certain renom dans le Nord,[1] Arne Garborg écrivit durant cette période : *Bondestudentar*, *Mannfolk*. L'un de ces romans est la suite de l'autre. Dans le premier, il nous décrit le Kristiania des étudiants paysans. C'est un petit monde, où les idées politiques, surtout, jouent un rôle, ainsi que la misère. Discussions entre camarades sur les sujets du jour et efforts pour se procurer de quoi subsister, bien chichement, voilà à quoi ils passent leurs journées. Le latin les torture, les idées philosophiques leur restent lointaines, la littérature ne les préoccupe guère, mais leurs pensées sont hantées du son des pièces blanches, qu'ils ne gardent, hélas, jamais longtemps dans leur poche.

Mannfolk (Le monde masculin) n'est pas moins navrant. Tout y est gris et triste. Les hommes, jeunes et mûrs, étudiants, professeurs, avocats, marchands, tous nous sont représentés entr'eux, quand ils échangent leurs idées et leurs impressions. Tant de brutalités étalées finissent pas écœurer. Ils sont tous lâches et vicieux. Les meilleurs mentent et trompent. Les femmes ne sont d'ailleurs guère mieux traitées. Nous les voyons sensuelles, avides et trompeuses, se donnant avec un singulier mélange de griserie et de calcul. Et toute cette humanité déchaînée souffre avec une indicible intensité. Elle n'a pas la veulerie des héros de Flaubert, cette veulerie qui agace. Tous ces personnages sont à demi-barbares. Leurs réactions sont violentes, leurs calculs simplistes, leurs illusions naïves ou révoltantes. Si répugnante que soit leur vie, si grand que soit le dégoût qu'elle inspire, elle est dramatique, elle est un tissu de conflits, de conflits brutaux, mais violents et bien humains.

Car la nature norvégienne porte tout de suite au dra-

1. Ce roman a pour titre : *Les âmes fatiguées.*

me. Race aux muscles puissants, à la carrure lourde, les Norvégiens ont la tête dure et s'il leur arrive de concevoir une idée, ils ne l'abandonnent plus volontiers. Ils vont jusqu'au bout, sans regarder ni à droite, ni à gauche. Ils foncent dès qu'ils soupçonnent la moindre résistance. Le climat extrême, auquel ils sont soumis depuis des siècles, a ébranlé leurs nerfs, les a rendus incroyablement sensibles et irritables. La moindre impulsion entraîne réflexe sur réflexe, la plus petite piqûre a ses répercussions et souvent, elles sont terribles.

C'est bien un homme de ce genre que le héros d'un des plus beaux romans de Garborg : *Pax hominibus...*[1] Un paysan de la côte ouest, de ce pays où Garborg lui-même est né, est pris brusquement d'une crise de piété mystique.

Ce roman n'est autre chose que le tableau où elle se développe. On en voit se dérouler toutes les phases, au milieu de ce paysage dont l'aspect est à lui seul déjà dramatique. Le maître de la littérature néo-norvégienne a su pousser là son procédé favori jusqu'à une perfection impressionnante. Jamais il n'analyse, il fait simplement parler, tour à tour les personnages et la nature ambiante. La description du paysage fournit le cadre, donne la teinte qui colorera les états d'âme. Ceux-ci se réflètent au cours de soliloques ou de dialogues, que l'on sent profondément vécus. Aucune intrigue d'amour déplacée ne vient troubler l'unité de la figure centrale du roman, celle du fermier Enok. Marié, depuis des années, à une héritière de la région, Anna, épouse docile et effacée, il ne connaît plus que les préoccupations spirituelles et s'en laisse absorber tout entier. Enok c'est le père de Garborg lui-même, et c'est aussi un peu Garborg. Sous les traits idéalisés, agrandis, accentués du père, on croit deviner certaines des perplexités, des angoisses spirituelles du fils.

Qu'y a-t-il de chrétien dans ce rustre mystique? Bien peu de choses. Du catéchisme et des livres de piété à sa portée, il a retenu toute une mythologie qu'il interprète de travers.

1. En norvégien : *Fred.*

La Bible le trouble. Des superstitions populaires se mêlent à tout cela et déforment de la manière la plus monstrueuse la doctrine de l'Evangile. *Pax hominibus*... Cette paix, jamais le paysan Enok ne l'atteint. C'est qu'il faut être de bonne volonté pour y parvenir et ce Norvégien ne sait pas être de bonne volonté, il sait seulement être têtu et violent. Il confond ces deux choses. C'est qu'il a gardé toute sa personnalité entière; abrupte, tout son parti pris de païen nordique, inflexible et implacable. Il lutte avec l'Evangile plus qu'il n'essaye de le comprendre. Il veut en triompher en l'appliquant. Mais son entêtement simpliste se brise contre la roche de l'Ecriture. Et le drame se termine par la mort du présomptueux.

Nous voici loin du réalisme. En effet, Arne Garborg n'a pas tardé à en quitter les sentiers. Revenu à sa nature norvégienne, il a dépouillé les doctrines d'Europe, vêtements si peu faits à sa mesure. Il a endossé son costume national et est redevenu le paysan qu'il était. On nous rapporte souvent de quelque Oriental réputé, que l'on croyait parfaitement adapté à la civilisation européenne, qu'il vient de quitter ses habits et son personnage européens pour retourner dans le sein de l'Orient. C'est le cas d'un Gandhi. Il y a quelque chose de ce genre dans la destinée de bien des Norvégiens, en tout cas, dans celle d'Arne Garborg.

L'étudiant de Kristiania est revenu à ses collines et à ses montagnes. Le réaliste du début s'est tourné vers les problèmes troublants de l'âme et de la destinée humaines, le matérialiste libre-penseur est devenu un idéaliste inquiet et perplexe, qui cherche dans la nature consolation et réconfort. Ses lettres, ses romans, sa traduction d'Homère sont autant d'étapes sur cette nouvelle voie. Les deux jalons qui en marquent les sommets sont deux recueils cycliques de poésies intraduisibles, où l'on lit des confessions à la Faust et des contemplations à la Robert Browning. Ils forment à eux deux, un tout incomparable, qui rappelle les deux parties de *Faust* sans pourtant y ressembler en rien. Tels qu'ils sont, ils représentent deux des plus beaux joyaux de la poésie scandinave tout entière. Depuis Ibsen et Strindberg, on n'a-

vait pas atteint dans le Nord à pareille profondeur de pensée et cela dans une forme aussi impeccable, aussi riche, aussi éclatante. Et que l'on songe que tous ces accents, Arne Garborg les a fait jaillir de sa langue nationale et paysanne à l'exubérance plantureuse, aux finesses si déliées, devant laquelle le chercheur étranger ne peut s'empêcher de rester interdit d'admiration.

Aurélien Sauvageot.

PAX HOMINIBUS

Ils étaient parvenus au haut de la côte. Il arrêta et se rassit. Heuh... quoi? qu'y a-t-il? Brr ! Il retint la jument et écouta. Oui, n'était-ce pas presque ce dont il s'était douté. Quelque chose était aux aguets. Il y avait toujours quelque chose sous roche, quand le silence se faisait si grand. Eh là, hue Brunko.

A travers l'atmosphère immobile comme la mort, un craquement se fit entendre, un lourd craquement étouffé remplissant tout l'espace. Cela venait de partout et de nulle part, mais plutôt du Nord-Ouest, de la trouée là-bas, où la terre prenait fin et où était la mer, la mer venue déferler tout droit du fond de ses repaires brumeux cachés sous la glace boréale. On eût dit que l'air mugissait, poussait un long beuglement assourdi La mer bouillonnante sortait de ses abîmes les plus profonds, comme si elle se dressait pour un dernier combat. L'espace frémissait de bruit et d'angoisse, comme dans la crainte du grand courroux imminent et de la grande destruction, où le monde doit voir les pierres de ses fondements se desceller et le ciel se froisser pareil à l'étoffe d'un vêtement.

C'était la mer en houle.

Il avait dû faire mauvais temps cette nuit au large, c'est ce qu'Enok s'efforça de penser pour se consoler. Mais il ne put assourdir son inquiétude. « Le soleil s'éteindra et la lune se changera en sang et la mer et les ondes feront entendre leur bruit... mon Dieu, si le fils de l'Homme s'en allait venir maintenant, si le ciel allait se déchirer avec bruit et fracas et si la grande trompette du jugement allait étinceller en faisant entendre son tonnerre, et les tombeaux éclater et les morts ressusciter.....

Heuh ! en avant Brunko. Il fouetta la jument de ses rênes.

jusqu'à ce qu'il l'eût mise au trot. Que tout cela allait avec une lenteur terrible ! il faisait déjà nuit noire et il était encore en route. Et puis, voici qu'il allait falloir passer devant cet horrible cimetière...

Oh ! non, le Juge ne viendrait pas ce soir, Il n'y avait pas encore 6.000 ans depuis la création du monde et ce n'était qu'à ce moment-là qu'il devait venir. Mais celui qui n'avait pas Dieu pour lui était toujours en alarme. Heuh, hue là.

Un enfant de Dieu pouvait toujours être confiant, quoi qu'il advînt. Dieu aide toujours les justes. Oui, il fallait se convertir. A parler sérieusement, il le fallait et lui le voulait. Cela ne pouvait pas continuer ainsi. Chaque jour pouvait être le dernier et il n'était pas dit qu'il aurait alors le loisir de se raviser à temps. De plus celui qui résistait perpétuellement à la grâce pouvait finir par lasser Dieu et alors c'était l'endurcissement. L'endurcissement. Quel mot accablant. Enok fut pris d'épouvante.

Non, demain serait ce jour-là, avant que la grâce lui fût refusée. « Seigneur, ne me rappelle pas au milieu de mes péchés. Seigneur aie pitié de moi selon ta grande miséricorde... »

Un craquement se fit entendre lourd et pesant. Enok se recroquevilla dans sa charrette en frissonnant. Mon Dieu, si le Seigneur s'en allait venir malgré tout ! Personne n'en savait le temps ni l'heure. Et l'on avait entendu parler de guerre et de bruit de guerre et le péché s'était fait si grand que pour sûr Dieu pouvait être lassé de nous. Mon Dieu, si demain c'était trop tard. Eh là, Brunko...

« — Oh ! mon Dieu ne m'enlevez pas... Oh ! mon Dieu ! ayez patience. Ah ! n'allait-il donc pas pas bientôt se calmer, tout ce vacarme d'épouvante? »

* * *

Cependant Enok tarde encore. Rentré chez lui, il est invité à une noce. Il s'y rend et y rencontre ce mécréant de Napolon, son voisin de Storbrekke. Ils boivent, causent de choses impies et se rendent dans la salle de danse. Enok, en entendant le son du violon ne tarde pas à retomber dans ses méditations.

C'était le violon qui le fascinait le plus. Il rendait un son, une note qui allait si étrangement droit au cœur. Il y avait là comme un écho, quelque chose qui ne pouvait pas ne sortir que des cordes seules... était-ce donc le Diable? Ils n'avaient rien de bien allègre d'ailleurs, ces sons-là, on eût pu tout aussi bien dire qu'ils étaient mélancoliques. Il y avait là un curieux mélange de joie et de pleurs, un mélange qui grisait, un mélange qui réellement affolait. Et il y avait tant de souvenirs à leur suite, surtout ceux qu'on aurait préféré oublier. Toute la vie de jeunesse. Il suffisait de pincer un coup le violon et on l'entendait chanter de vieilles choses folles, imaginations et sottises des jours de jeunesse... du temps où lui-même il dansait, s'ébattait et courait avec les filles... Ainsi, il se rappelait ce mariage à la ferme de Ramstad où il avait été avec elle, elle à cause de qui l'on s'était tellement moqué de lui un certain t mps... une gentille fille après tout, mais rien que pauvreté et misère... cela n'avait rien pu donner. Mais c'était un beau brin de fille et jolie... Et ils avaient dansé et couru ensemble. N'y avait-il pas même eu une grange où... oh! folie et légèreté de la jeunesse. Il ne fallait plus y penser maintenant, c'était passé, oublié comme il convenait. Si seulement il n'y avait pas eu ce violon. « Il sait bien jouer, Nils », — « Oui, pour sûr. Il sait vraiment bien jouer, il n'y a pas d'erreur ». Ils prenaient une couleur si jolie, les jours de jadis. Il se rappelait comme parfois il pouvait faire beau, bien plus alors que maintenant, et du soleil et de la chaleur sur les coteaux. Et les fleurs et le foin exhalaient une si bonne odeur.

« Le vanneau jetait son cri, le raudstelken chantait et faisait entendre son vacarme dans les prés, quand ils avaient rendez-vous de temps en temps aux heures fraîches du soir... »

Enok n'y tenant plus quitte la salle de danse, mais le son du violon et le chant des couples qui se meuvent en cadence le poursuit jusqu'au dehors :

« Quelle horreur de penser qu'on pouvait chanter ainsi dans la folie des sens et la griserie. N'avaient-ils donc pas la moindre réflexion?...

Au même moment, il fit un faux-pas. Il dut se retenir de ses mains et se maintenir ; un peu plus, il serait presque dégringolé au bas de l'escalier. Alors il sursauta comme si sa tête s'éclairait tout d'un coup. Il avait été ivre.

La peur le prit. Loin, loin de cette maison du pêché. Il s'éloigna à grand pas se dirigeant vers l'ouest par les chemins creux, pour s'en retourner chez lui. Il ne prit même pas le temps de rentrer pour aller chercher son chapeau.

Cela, c'était le monde, le monde, ses pompes et ses œuvres. Des ivrognes et des débauchés s'ébattant en hurlant sur le chemin de l'enfer. Le Diable était là qui dansait autour d'eux en riant. La note aiguë du violon marquait le tact. Ce vacarme éperdu montait comme un cri vers le ciel. Se sauver, se sauver avant qu'il fût trop tard. Mon Dieu, ne m'enlève pas au milieu de mes péchés.

Il rentra en se faufilant par la porte de derrière. Il alluma et se dépêcha de se coucher. Lorsqu'Anna revint, il dormait, blême et couvert de sueur, son paroissien entre les mains.

* * *

Plus il prie, plus sa conversion se fait attendre. Brusquemen un grand coup le frappe. Napolon, l'ivrogne de l'autre jour meurt subitement :

Dehors, le vent soufflait et hurlait. Le ciel était gris, d'une lourdeur automnale. Les arbres qui se dressaient dans l'enclos de l'autre côté du chemin étaient nus et mouillés. Ils s'agitaient et chantaient. Il n'y avait guère d'autres oiseaux qu'un skjor çà et là ou qu'un corbeau au vol pesant.

Des sabots se firent entendre dans le corridor et la porte s'ouvrit, silencieusement et avec lenteur. C'était Per, le voisin. « Bon appétit » fit-il en s'asseyant.

C'était un petit homme aux cheveux rouges, affable, aux yeux et au visage petits, le suroît sur la tête. Il l'ôta aujourd'hui, d'ailleurs il avait l'air cette fois-ci quelque peu solennel. On aurait pu se demander s'il ne venait pas apporter une mau

vaise nouvelle. Comme prétexte à sa visite, il tenait quelques journaux sous le bras.

On avait déjà dit tout ce qu'il y avait à dire du temps et de la récolte. Per remit les journaux, s'excusant poliment de ne pas les avoir envoyés plus tôt : Un silence suivit. Per poussa un soupir. Les autres attendaient. Il y avait lieu de croire qu'on allait apprendre quelque chose de nouveau.

« — Vous n'avez sans doute pas entendu parler de la mauvaise nouvelle, de ce qui vient d'arriver aujourd'hui, n'est-ce pas? fit-il enfin.

« — Est-il arrivé quelque chose, ici, au village?

« — Oui, Dieu nous garde, c'est bien cela même. Pas plus loin qu'à la ferme de Storbrekke.

« — Dieu soit avec nous », soupira Enok ; on eut dit qu'il tressaillait.

« — Non, mais qu'est-ce donc? Est-ce qu'il y a quelqu'un de malade?

« — Oh, soupira Per, c'est bien pis encore. C'est Napolon lui-même qui... Ah! c'est une chose qui fait presque mal à raconter.

« — Hein?

« — Tu sais, lui qui a commis tant d'excès à cette noce...

« — Eh bien?

« — Eh bien, il... il n'est plus ».

Il passa comme une ombre à travers la pièce.

« — Non mais, Seigneur Jésus, lui, Napolon? Si subitement?

« — Oui, il vient d'être enlevé par une mort foudroyante, aujourd'hui à 10 heures et demie.

« — Oh! Seigneur Jésus. Que dis-tu là? Doux Seigneur Jésus. »

Raides et muets, ils restèrent un instant le visage blémissant et les yeux effarés. Un poids passa sur eux, si lourd, qu'ils pouvaient à peine maintenir leur souffle.

« — Non, mais est-ce possible? Non, mais comment cela s'est-il donc passé?

« — Hélas, malheureusement c'est très possible. Je ne sais pas ce qu'il en est, mais j'ai comme une idée que Napolon, lui, était... assez peu préparé à mourir maintenant.— Je n'ai jamais appris quoi que ce soit qui m'ait retourné les sangs comme cela. »

« — Mais, comment cela est-il donc arrivé?.

«— Oh! cela a été très vite. Lars, mon valet, vient juste d'en venir. Il était allé porter quelques pommes de terre que j'avais empruntées à Napolon au printemps dernier. Et juste comme il arrivait, on était en train d'ensevelir le mort. »

Il se mit à faire sombre. Le vent au dehors bruissait et gémissait, il hurlait dans la cheminée et frappait aux portes. L'épouvante les saisit sur leurs sièges, ils se rapprochèrent les uns des autres.

« — Seigneur, apprends-nous à compter nos jours, afin que la sagesse entre dans nos cœurs » marmota Enok. Son visage était devenu livide.

« — Lui est-il arrivé quelque accident, demanda Hans, s'est-il porté un mauvais coup, ou bien...?

« — Non, pas du tout. C'est simplement quelque chose qui s'est abattu sur lui. Et c'est venu si subitement ! Il ne se portait plus très bien depuis cette noce, mais aujourd'hui, il a imaginé d'aller à la ville. Peut-être se sentait-il malade et voulait-il aller chez le docteur. Quoi qu'il en soit, peu importe. Il a pris le valet avec lui et s'est mis en demeure de ferrer la jument. Mais alors qu'ils étaient en train de suer à ce travail, parce que la jument est un peu ombrageuse de nature et ne voulait pas rester tranquille, tout à coup, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le voilà tombé à la renverse. Et il a dû mourir presque sur le coup. On n'a pu entendre qu'un peu de râle, et déjà il ne bougeait plus et quand on s'est mis à voir ce qui était arrivé, il n'y avait plus rien à faire.

« — Oh ! Seigneur Jésus !

« — Et si effroyablement vite.

« — Pas possible, pas possible ».

Un nouveau silence passe sur la pièce. Le petit Gunnar se blottit contre son père en gémissant, car il avait peur. Serina se cacha dans les genoux de sa mère. « Mon Dieu, délivre-nous d'une mort soudaine et imprévue » pria Enok. « Mon Dieu, ne nous punis pas de ton courroux et ne nous fustige pas de ta soudaineté ».

Des soupirs lui répondirent tout alentour.

Per était assis, les coudes appuyés sur les genoux et les mains jointes. « Il en est un qui sait ce qu'il veut faire en faisant cela » dit-il, « mais c'est un événement bien dur qui vient d'arriver.

« — Ce qu'il veut faire, nous le voyons, répondit Enok. Il use tantôt de la douleur, tantôt des bienfaits et tantôt de l'exemple des autres, pour amener les hommes à la réflexion... Puissions-nous maintenant faire sérieusement attention à cet avertissement. Nous ne savons pas quand l'heure sonnera, aucun d'entre nous.

« — C'est pourtant vrai », fit un murmure autour de la pièce, dans le soir gris et froid.

Le vent, dehors, hurlait et craquait, il geignait dans les cheminées, secouant les portes. L'obcurité augmenta. Le monde se ferma. La mort était aux aguets, tapie dans chaque coin. Personne ne pouvait savoir qui elle choisirait la prochaine fois. Bientôt peut-être y aurait-il un cadavre à ensevelir dans cette maison-ci également... « Père, j'ai peur », gémit Gunnar.

« — Ce soir, je n'irai pas à l'étable toute seule, pour tout au monde », dit Marta en frissonnant.

* * *

Enok se dirigea tout droit vers l'écurie. Il pénétra dans le box de la jument brune et il se mit en devoir de prier.

Dieu venait de parler sérieusement. Il fallait voir à se décider. Il n'avait que trop mollement et trop faiblement frappé ces jours-ci à la porte de la grâce. Il s'agissait d'employer la force, de pénétrer hardiment. Bientôt elle pourrait être fermée, ne s'était-il pas lui-même enivré à cette noce?

Il pria, demandant la contrition, la bonne, la vraie contrition, il mendia et pria. N'avait-il pas l'âme en détresse? Oui, mais ce n'était que la crainte du jugement de Dieu et cela ne servait pas à grand'chose. De la crainte, Judas aussi en avait eu, le Diable lui même en avait. La contrition, la contrition, c'était elle qu'il fallait voir s'éveiller, cette peine profonde du cœur en face de tout ce que nous avons fait contre Dieu. O mon Dieu, crée-moi un cœur tout neuf..

Et il fouilla et creusa, cherchant le péché dans sa vie passée, il examina sa conduite selon les commandements de Dieu et trouva qu'il les avait violés tous. Et non pas une fois, ni sept fois, mais à chaque heure et à chaque instant, durant toute sa vie par pensée, par parole, par action et par omission.

Se pouvait-il qu'il existât un idolâtre pire que lui? Des idoles, il en avait eu plus qu'il ne pouvait se rappeler ni compter. Mais celle qu'il avait adorée surtout, c'était le veau d'or. C'était la terre à laquelle il avait attaché son cœur. Oui, la terre précisément. Sa ferme avait été tout pour lui, son amour et sa pensée de tous les instants. Sans elle, il n'y avait rien de bon ni de beau pour lui. Il n'avait eu envie de rien autre sur terre. Il y avait pensé au temps de sa jeunesse. S'il était devenu maître d'école, ce n'était pas pour enseigner à la jeunesse la parole de Dieu, c'était seulement parce qu'il avait pensé aux 20 dalar par an qui lui permettraient de servir un peu au développement de la ferme. En même temps, il avait fait le commerce du petit bétail, il avait amassé de l'argent par tous les moyens — en péchant contre le septième commandement. Et comme il tardait à hériter, Seigneur, grand Dieu, il avait à demi souhaité la mort de son propre père — en péchant contre le quatrième et le cinquième commandements — et tout cela par pur amour pour cette ferme. Ensuite il avait travaillé, trimé, cultivé, s'était donné de la peine et n'avait pas eu d'autre pensée en tête que de lutter ainsi pour le veau d'or. Et lorsque le petit Gunnar était venu au monde, il lui avait été donné là une nouvelle idole, qui avait attaché son cœur, encore davantage au monde. Quant au vrai Dieu, il s'en était tenu à l'écart comme de quelque chose de mal.

Et combien de fois n'avait-il pas invoqué en vain le nom du Seigneur, violé le jour du sabath, fait de la peine à ses parents, souhaité du mal au prochain, et quant au sixième commandement, qu'avait-il à dire pour se défendre? Encore tout jeune garçon, n'avait-il pas commencé à courir et à se débaucher, et ne devait-il pas avoir honte et peine rien que d'y penser? Et il aimait le péché, recherchait l'occasion du péché, au point que ses parents l'avaient découvert et avaient dû chasser leurs

servantes. Et puis, cette autre histoire avec l'autre qui avait été son idole aussi, un certain temps, en sorte qu'il ne pensait plus à rien d'autre jour et nuit, et puis toutes celles sur lesquelles, pendant sa jeunesse, il avait laissé aller son regard, en les désirant, oh ! sûrement leur liste était inscrite. C'était toute une mare d'impureté qui l'entourait là ; oh ! dégoût, dégoût, quel pécheur n'était-il pas ! sans une seule place nette de la plante des pieds au sommet du crâne. Et malgré tout, il ne se repentait pas, il ne faisait que trembler pour le châtiment qu'il avait mérité. « Oh ! mon Dieu, aie pitié de moi, oh ! mon Dieu, aie pitié de moi, pauvre pécheur ! »

Mais il avait beau prier, aucune réponse ne venait, ni aucun sentiment que Dieu l'eût écouté. Peut-être, après tout, avait-il tardé si longtemps que Dieu ne se souciait plus de lui. Oh ! non, non, il lui fallait du secours.

Il essaya de fixer sa pensée sur l'amour de Dieu. Il fit le compte de ce qu'il avait lui-même reçu de Dieu, la vie, la santé, la nourriture, l'esprit, l'entendement, tout ce dont il avait besoin pour son corps et pour son âme... A chaque minute, il avait mérité l'enfer, mais Dieu l'avait épargné, il l'avait épargné et l'avait conservé, veillant sur lui et le gardant. Bien plus, il avait envoyé son propre Fils pour qu'il pût obtenir son salut, le jour où il s'éveillerait. Et il l'avait fait naître dans un pays chrétien, où la voie de la grâce s'ouvrait libre devant lui. Il l'avait éclairé de ses bienfaits et lui avait tendu les bras pendant quarante ans, il n'avait répondu que par de l'amour et de la bonté à tous ses torts et ses méfaits. Il s'approfondit dans cette pensée, jusqu'à ce qu'il se fit l'effet d'être un chien, un rebut, mais malgré tout, les larmes du repentir ne voulaient toujours pas venir.

Il rentra, alluma, se mit à lire le livre de piété de Lars Linderoth. Peut-être pourrait-il y trouver une parole forte, capable de briser la dureté de son cœur. Ensuite il prit le Johan Arndt et enfin la Bible. Quand l'heure d'aller se coucher fut venue, il dit sa prière, la vieille bonne prière du psautier de son père.

Mais il dut se coucher sans la grâce.

Il resta étendu à trembler à l'idée de la mort et de l'enfer, sans pouvoir dormir. Il n'osait pas dormir, car si Dieu allait venir ! Il pria, tremblant presque d'angoisse, mais sans qu'aucun signe vînt lui dire qu'il était exaucé. Quant à Anna, elle resta longtemps à l'écouter et à avoir peur.

Vers le matin, il s'endormit, mais d'un sommeil agité. Il se voyait marchant sur une route par un temps sombre et pluvieux. L'air était humide et lourd et il allait, le cœur plein d'appréhension. Alors il vit un homme venir vers lui à travers la lande. L'homme avait un bonnet de chien sur la tête, son visage était bouffi et rouge. Il s'arrêta, fixant Enok du regard, et ouvrit la bouche comme pour parler, mais il ne pouvait pas ; il ne produisait que des sons rauques et inarticulés. Puis il eut l'air de se trouver mal et tomba, puis il se mit à vomir, mais ce qu'il vomissait n'était qu'une flamme dévorante. Alors Enok se raidit de peur, maintenant, il comprenait qui c'était...

Au plus profond de sa détresse, il éleva la voix vers Dieu : n'y aurait-il donc pas de salut pour lui? Jésus ne voudrait-il donc pas avoir pitié et intercéder pour lui? Il ne demanderait pas d'entrer au ciel, il ne s'attendait pas à trouver place dans la légion des saints de Dieu, mais, s'il pouvait seulement rester quelque part, près de la porte, s'il pouvait seulement se cacher dans un coin où il serait tranquille, si seulement Dieu voulait le décharger du péché originel, lui alléger le fardeau de ses fautes, mettre du calme dans son âme et le délivrer de l'angoisse, alors il pourrait faire ensuite de lui, tout ce qu'il voudrait. Il serait satisfait de tout. « Mais, viens à mon secours, viens à mon secours, ne me laisse pas sombrer, Seigneur, sauve-moi, je péris ».

Une sensation étrange s'empara de lui. Avait-il un corps ou n'en avait-il pas? il ne savait pas, mais il était éveillé. Et il voyait, il voyait :

Le ciel était noir comme de la terre. En bas, dans un gouffre profond, la mer s'agitait. Tous les navires et tous les bateaux étaient jetés à la rive et brisés en mille miettes. Le Léviathan s'ébattait tel une énorme baleine, ses yeux jetaient du feu et sa gueule de la fumée. Et une voix d'au-delà et de derrière le monde disait : « Consommatum est ».

Alors une grande flamme lourde s'abattit du haut du ciel, au nord. La mer bouillait couverte d'écume jaune, avec le grondement d'une multitude de tonnerres. Il eut peur et se détourna, alors des flammes s'élevèrent dans le ciel, au Levant et dans les montagnes. La colline de Vaaval brûlait, les montagnes prenaient feu les unes après les autres et éclataient et des déchirures et des crevasses sans fond s'élevaient d'épaisses colonnes de flammes jaunes. Encore une fois, il se détourna, et alors il vit avec une folle épouvante que de la fumée montait de la mer. Une fumée noire et drue, comme lorsque la bruyère est incendiée. Et cette fumée s'élevait en une colonne horrible, qui montait vers les nuages en se déroulant comme une voile. Au même moment, le ciel se déchira et la terre s'évanouit sous ses pieds, mais des flammes s'abattirent sur lui de toutes parts.

Il tomba en syncope, en poussant un long, long cri. Sur une mer de feu le diable s'approcha à la nage, pareil à une baleine brune et il ouvrait une gueule, une gueule. Alors, Enok eut la force de crier le nom de Jésus. Et à l'instant même, il sentit l'étreinte d'une main. Cela n'avait l'air que d'être une main, mais dans cette main il y avait un trou, comme laissé par un clou.

Dans la cuisine, Anna entendit un cri si épouvantable que chaque goutte de sang se coagula en elle. Ses genoux fléchirent et elle faillit tomber. D'autres cris se firent entendre, elle se ressaisit et entra en titubant dans la chambre. Il était toujours couché, haletant sous l'édredon. Il devait avoir eu un cauchemar. Mais, maintenant, cela semblait s'apaiser. Elle resta penchée sur le lit, roide de peur, elle n'avait pas la force de proférer une seule parole. Elle écouta longtemps, elle comprit enfin qu'il s'était calmé. Elle sortit. Marta la servante et les petits s'étaient blottis dans l'embrasure de la porte « Est-ce que papa est malade?» demanda Gunnar — « Je ne crois pas que ce soit grand'chose... mais Dieu soit avec nous. » Ils retournèrent tous dans la cuisine, laissant la porte entr'ouverte. Anna, elle, fut prise de tremblements et dut s'asseoir.

Quant à Enok, il resta couché dans la chambre. La grâce lui fut accordée de prier. Il priait d'une autre façon qu'autrefois. Et il se sentait rempli d'une espérance plus forte que toute la puissance du diable. Car il avait vu le stigmate.

Enfin, Dieu avait eu pitié de lui. Enfin, il avait répondu par un signe si certain, qu'il n'aurait plus jamais à douter. Une paix infinie pénétra à grands flots dans son âme. Tout son esprit se consumait dans la prière, tout en lui s'enflammait dans la prière. Le péché, l'angoisse, le doute, la détresse, tout fondait et se consumait dans ce torrent de feu de la grâce. Il ne priait plus avec des paroles, il priait avec son cœur même.

* * *

Se sentant élu par Dieu, Enok veut faire le salut de sa famille. La prière alterne avec le travail. Femme, enfants, domestiques sont astreints à rester de longs moments à genoux à l'entendre chanter des psaumes ou lire d'interminables passages tirés de livres de piété. Tout ce qui est profane est banni de chez lui, il jette au rebut ses vêtements parce qu'il les trouve trop beaux, trop luxueux, trop mondains, il s'habille d'une grossière veste de peau et désespère le petit Gunnar en l'obligeant à porter une culotte de cuir qui fait du pauvret la risée de ses camarades. Tandis que tout le monde gémit sous son joug, Enok vit dans la félicité :

Et les jours passaient, et Enok séjournait sur le Tabor. Pas d'inquiétude, pas de souci, confiant comme un enfant, il vivait dans la grâce. S'il lui arrivait de se lasser, c'était à force de visiter Dieu. Dans la prière ou dans la parole divine, il puisait toujours une force nouvelle et jamais la main du Sauveur ne se dérobait. Partout où il allait, il était dans le sein de Dieu, qu'il dormît ou restât éveillé, qu'il vécut ou mourût, il savait qu'il appartenait au Seigneur et il n'y avait pas de mal qui pût prévaloir contre lui. Quant au péché même, il en était délivré. Certes, il péchait et même il péchait à tout instant, mais le péché n'avait pas prise dans son cœur ;

comme Saint Paul disait : « Ce n'était pas lui qui péchait, mais bien le péché qui habitait en lui. » Et tout mal, toute impureté étaient lavés chaque jour, par lui, dans le sang de Jésus Il se sentait libre et léger comme l'oiseau sur la branche et il aurait pu sauter de joie comme David autour de l'Arche. Le monde, il ne s'en souciait pas. Il savait Celui qui était plus fort que le monde. Oh ! grâce immense, insondable, qui pouvait rendre une âme si forte et si joyeuse, faire la rédemption d'un être humain vendu et damné, qui pouvait redresser le tort du péché, lier Satan et la mort et tout le mal. Maintenant, il était comme Adam avant le péché et le monde était comme un paradis, où Dieu passait parmi les arbres et les fleurs, se réjouissant avec ses enfants au milieu du printemps ensoleillé.

C'est qu'en effet il faisait printemps dans son cœur maintenant. Comme après un long hiver lugubre, lorsque le soleil apparaît, chassant les nuages et les frimas, domptant le mauvais temps et la tempête, fondant la neige et la glace, déliant tous les germes et toutes les pousses de vie. Le soleil alors envoie une pluie tiède et bonne sur tout ce qui gisait engourdi et mort et, tout d'un coup, le printemps surgit avec ses fleurs et ses frondaisons, et la joie et la vie s'épandent partout dans l'univers. Il en était de même pour lui. Tout germait et poussait, tout était tiède, tout était fécond, tout poussait en lui, il était plein de bonne volonté, de sympathie et de la force de l'amour, non pas de l'amour charnel qui amollit et énerve, mais de l'amour du Christ, de cet amour qui donne gravité et énergie. Il ne pouvait tolérer une seule pensée qui fût contre Dieu, aucune idée, aucun goût qui ne fussent prière et louange. Chaque péché qu'il découvrait lui apparaissait comme un serpent parmi le feuillage. Son cœur voulait être paré et beau, pour recevoir son Fiancé. C'était le seul souci qu'il avait désormais.

Et Dieu était dans tout. Dans l'air, dans la terre, dans l'eau, dans le feu, dans la force de la tempête, dans la douceur du vent, dans le travail et le sommeil et la veille. On n'avait qu'à vouloir et on Le trouvait partout. Jamais Il n'était loin. Quand

le soleil brillait, c'était son œil qui éclairait. C'était Lui qui envoyait la grêle et la pluie, mais, quant aux étoiles, c'étaient les yeux des anges, un clignotement et un avertissement des innombrables légions planant autour de Dieu et nous attendant. Et ils veillaient sur nous, nous gardant de toutes les façons, ils nous soutenaient, quand nous étions debout, ils nous redressaient quand nous étions sur le point de glisser. Plus d'une fois, lorsque le vent effleurait ses joues, il lui sembla sentir comme un frôlement d'ailes blanches.

* * *

Le doute ne tarde pas à le torturer de nouveau. Il se demande si cette félicité même, dans laquelle il vit, n'est pas trompeuse et, peu à peu, sa joie et sa confiance se changent en désespoir. Des gens qu'il a recueillis, comme des pauvres envoyés de Dieu, lui jouent mille tours pendables. La terre qu'il ne cultive plus avec autant de soins, ne lui fournit plus de récoltes aussi abondantes. Tout périclite, tout tombe en ruines autour de lui.

Le printemps était venu. Le vent de nord-ouest leva sa main, qui avait si lourdement pesé sur la contrée, et tout se remit à vivre.

La bruyère reprit sa fraîcheur et les tourbières leur verdure. Les fleurs s'allumèrent sur les coteaux, tels des cierges en flammes. La pensée ouvrit ses yeux bleus, ses yeux d'enfant timide et implorant. Les bourgeons se gonflèrent et éclatèrent. Les oiseaux firent entendre leurs appeaux et leurs ébats. Les enfants revinrent si gais de leurs randonnées à travers la campagne qu'ils riaient en criant : « Le vanneau est revenu, maman, le vanneau est revenu ! »

A la place du vent de nord-ouest, de sa pesante gravité et de sa tenace persistance, ce fut le vent tiède et frivole du printemps qui, sifflant et voletant de toute part, se jouait de tout, de l'onde et de la fleur, du feuillage et de la bruyère, de la barbe du pasteur et des boucles des filles, des couronnes sur les tombeaux et des atours des mariées. Ce souffle trou-

blant du printemps desséchait les terres les plus marécageuses. Et tout ce qui pouvait pousser poussait, et tout ce qui pouvait fermenter, fermentait, mais, tout ce qui était malade, s'alanguissait, enflait, nourrissant en soi-même les germes et ferments de sa perte, en un vaste pullulement.

Enok soutenait le bon combat. Puisqu'il pouvait croire que Dieu ne lui avait pas complètement fermé la porte de sa grâce, il était aussi content qu'il pouvait.

Lars Nordbraut son voisin et la vieille Legdaguri lui disaient, que ce n'était que maintenant qu'il était devenu un vrai chrétien. Car, maintenant, son cœur s'était attendri. Et ils pensaient qu'il devait se trouver heureux et même fier que Dieu l'ait trouvé digne d'être éprouvé à la flamme des grandes épreuves.

C'est aussi ce que pensait Enok. S'il avait seulement pu être tranquille ! Mais il savait lui-même mieux que personne ce qui se passait dans son cœur, et il vivait dans une angoisse perpétuelle, torturé de se demander s'il recevrait la grâce de mener le bon combat jusqu'au bout.

Cette angoisse, Lars l'appelait : « la vigilance spirituelle ». Plût à Dieu qu'il eût raison. Oui, sans doute, en était-il ainsi. Mais la paix? Ce qui lui faisait si mal, c'était de ne plus jamais pouvoir connaître la paix.

Une étrange inquiétude s'était emparée de lui. Il allait d'une chose à l'autre, sans jamais pouvoir s'arrêter. On eût dit qu'il fuyait ses propres pensées. Il ne connaissait plus en lui-même la clarté qui témoignait de la volonté de Dieu et de Ses intentions. Il devait s'en tenir seulement à la Parole. Agissait-il dans un sens, il avait un texte pour s'appuyer. Agissait-il dans un autre sens, il semblait qu'il y eût également un texte pour cela aussi. Il y avait des moments où il lui semblait marcher absolument à l'aveuglette.

Il tâta du libéralisme évangélique dont Lars lui avait parlé. Il ne porta plus attention aux petites choses. Anna put en faire à sa tête. On s'adaptait au monde par ci par là. Mais, il lui semblait qu'il s'était senti plus sûr autrefois, alors qu'il suivait uniquement l'inspiration de l'Esprit dans son cœur.

Son vieux rempart contre les tentations du Diable, la Parole d'après laquelle il ne fallait avoir aucun souci, on la lui avait également enlevée. « Ne pas se soucier du lendemain » ne signifiait pas : négliger de se soucier du lendemain; il faut avoir de la prévoyance, disait Lars, mais il faut simplement prévoir sans sollicitude. Et ceci devait être sûrement vrai. Et c'était aussi un soulagement pour la conscience. Enok avait pu observer lui-même qu'il n'y avait pas moyen de vivre sans prévoyance. Mais il se sentait, malgré tout, moins sûr et plus mou. Distinguer entre prévoyance et souci n'était pas toujours si commode. Il se sentait souvent alourdi par des soucis trop terrestres. Et si le Fiancé s'en allait venir et le trouver endormi !

Inquiet, oui inquiet, il était inquiet et comme isolé. Que se passerait-il si le diable s'acharnait maintenant après lui? Il se sentait pour ainsi dire sans vertèbres. C'était encore une consolation que Lars fût présent et Enok ne lui refusa plus d'abriter ses réunions. Mais l'aide humaine la meilleure, que valait-elle à l'heure du danger?

Il fallait se résigner. Il ne pouvait pas s'attendre à vivre autrement que les autres enfants de Dieu. Oui, c'était même dangereux, avait dit le pasteur, que de vouloir toujours vivre dans cette délicieuse sensation de paix, dans cette certitude spirituelle. Ainsi, par exemple, ce Soren Soma qui avait eu tant de succès ces derniers temps, de l'autre côté du plateau et dans sa montagne, celui-là aussi parlait constamment de certitude spirituelle. Et cependant, c'était un des pires prophètes du diable. Il rejetait le baptême des enfants, il rejetait la justification par les actes, il prédisait l'arrivée du jugement dernier à telle et telle date, allant ainsi tout droit contre la Parole de Dieu. Il allait même jusqu'à prêcher ce mariage spirituel, qui, bien des fois, était toute autre chose que spirituel.

Mais quant à « la paix », il l'avait et aussi « l'inspiration de l'Esprit » ! Non, il fallait s'en tenir à la Parole et au témoignage de l'Esprit par l'Eglise :

Et puis, il fallait mettre notre confiance en Dieu. Tenir

ferme la main du Sauveur, si noire que fût l'obscurité autour de nous et en nous. C'était ce que Dieu avait voulu montrer, dès le premier soir, par ce signe miraculeux de sa grâce. Avoir confiance en Dieu et ne pas se torturer l'esprit. Garder l'ingénuité et la foi de l'enfance et ne pas seulement faire semblant d'écouter le Diable. Ne faire que lui rire au visage, le mettre à la porte.

Il se remet au travail et l'été qui vient apporte le beau temps. Enok se rassure et prie, mais c'est en vain qu'il cherche la paix.

« Le soir descendit couvrant les coteaux de teintes adoucies. Le miroir de la mer renvoyait l'éclat du soleil vers la terre où il se reflétait dans toutes les vitres. Les collines scintillaient comme des diamants. Mais tout cet éclat s'éteignit quand le soleil disparut. Et la terre s'enfonça dans une paix si profonde qu'on l'eût crue sous le charme. Il entendait tous les ruisseaux murmurer. Il entendait les battements de son propre cœur. Des vapeurs blanches s'élevaient, s'étendaient sur les marais, pareilles à des visions de rêve. Le cri d'un vanneau solitaire, çà et là. L'appel d'un oiseau des marais dans le lointain. Un bêlement d'agneau venant des prés, pareil à des sanglots doux et tièdes. Très bas dans l'air, un vol de canards sauvages.

La paix, la paix. Une paix infinie. Seul le cœur d'Enok était inquiet.

Parfois un sentiment s'emparait de lui. Il se sentait si étranger. Il allait là comme un exilé, un banni comme Caïn. Il avait beau penser, il avait beau marcher, il n'avait personne auprès de qui reposer, personne auprès de qui se réconforter. Il était un étranger dans sa propre maison. Personne ne le suivait quand il sortait, personne ne l'attendait quand il arrivait. Ils se retiraient dès qu'il entrait, comme s'ils avaient peur de lui ! Même de ses propres enfants, il ne pouvait entendre une seule parole de réconfort, non, même pas en tombant à genoux devant eux pour le leur demander. S'il leur

parlait gentiment, s'il leur parlait même de choses profanes, de petites bêtises qu'il pensait devoir leur plaire — rien n'y faisait. On eût dit qu'ils étaient intimidés, qu'ils avaient honte. Ils ne comprenaient pas qu'il venait à eux, qu'il avait besoin d'eux. Chaque malheureux oui et non, il fallait le leur tirer péniblement. Et cependant, il n'avait fait, lui, qu'appliquer cette parole de Dieu : « Celui qui ne renie pas son père, ni sa mère, ni ses enfants, ni sa propre vie... »

Et la pauvre Anna ! Il n'avait pas non plus été envers elle comme il aurait dû être. C'était à se demander s'il n'aurait pas mieux fait de se marier avec celle qui avait été autrefois son idole — Oh ! quelles idées absurdes, ah ! que le Diable sait prendre de formes.

— C'était un dimanche, au temps de la fenaison. Enok était revenu de l'église et il avait envie de rester un instant chez lui à se reposer et à bavarder comme au temps jadis, mais tout le monde était froid et sans entrain. Les enfants le regardaient de travers, se demandant s'il n'allait pas bientôt partir. Enok était désespéré. Oui, décidément, ici il n'était qu'un passant. Il se retourna avec des yeux qui imploraient, mais tout était froid et fermé. Personne n'avait rien à faire avec lui dans cette maison. Son visage s'altéra. Il se leva, prit son suroît et s'en alla. A peine était-il dehors que, dedans, les enfants se mirent à rire.

Hélas...

Il sortit, il marcha, marcha. Allant et revenant, tournant et retournant. Il ne voyait rien, il se sentait si lourd et si mal.

Aujourd'hui Gunnar avait obtenu la permission de ne pas aller à l'église et c'était là sa façon de remercier. Il avait beau être aussi gentil qu'il pouvait, rien n'y faisait. Même s'il avait agi contre Dieu pour leur faire plaisir. Ils le haïssaient. C'était sa personne même qui était pour eux un empêchement.

Il y avait des troupes de nuages dans le ciel çà et là et les ombres des nuages couraient le long des collines comme des îlots de nuit en dérive, comme des pensées sombres et mauvaises. Les heures passaient. Enok errait dans la campagne sans rien voir. A la fin, il se trouva en bas près de l'étang de

Heialand. Il tressaillit. Quelle mauvaise pensée avait bien pu l'attirer là? Il s'en retourna, s'empressant de remonter. Il commençait à faire noir. Mais il n'avait aucune envie de rentrer chez lui.

Sur les collines alentour, le pluvier doré faisait entendre sa note solitaire. Un vanneau s'effarouchait çà et là se taisant et voletant autour de lui de ses ailes bruyantes. De temps en temps, il faisait un brusque mouvement de la tête pour l'effrayer. On entendait alors un son dur et rapide, comme le coup d'aile de mauvais esprits.

Au nord, à l'est, partout et nulle part, invisible et sinistre, le rire creux et glacial du coq de bruyère. Un rire spectral, allant mourir dans les profondeurs du ciel nocturne. Du bas-fond de l'étang de Heialand, le plongeon criait son signal avertisseur. Et des oiseaux étranges, tels qu'on n'en voyait jamais, faisaient entendre leurs appels aigus et apeurés dans les îles et sur les collines.

Etaient-ce les esprits des damnés qui étaient forcés d'errer ainsi? Et de mettre en garde contre la mort et le jugement par leurs cris de revenants durant les nuits ensommeillées?

Mais ces grands oiseaux qui volaient si pesamment et se taisaient si tristement... ce devaient être des âmes qui n'avaient pu s'arracher aux choses terrestres. Des adorateurs du veau d'or, arrachés à leur poursuite sans fin et qui devaient errer par les marais et les étangs, obligés à rapporter au nid vers, brindilles, boue et paille et toute sorte de saletés, comme s'ils n'avaient pas assez eu leur part des choses terrestres en ce bas monde. Peut-être les oiseaux étaient-ils tous des esprits. Le pluvier perché sur sa branche solitaire à piauler... cela pouvait être une âme qui sur terre s'était laissée emporter par l'amour et son péché, et qui devait désormais errer dans la solitude et l'exil parce qu'elle avait érigé un être humain en idôle. Mais les vanneaux pouvaient être des mères ayant trop aimé leurs enfants et condamnées à voler jusqu'au jugement dernier, en criant et en pleurant les œufs que les petits garçons leur dérobent. — Idiotie. Ce n'était rien cela en comparaison des feux de l'enfer. Elles seraient bien plus terribles

les flammes qui les consumeraient, tous ces esclaves de la terre, tous ces idolâtres...

Le soleil était couché. Une longue queue de flamme resta derrière lui dans le nord. A l'ouest, les nuages bleus du soir reposaient étendus, de contours fermes et nets comme des îles dans cette mer céleste d'un vert clair. Au-dessus des collines, dans le sud, s'élevait une légère brume grise.

Alors, au sud une lumière rouge s'alluma solitaire tout bas à l'horizon. Elle apparaissait terne et immobile à travers la brume. On eût dit un œil malade.

Une étoile sanglante ! La guerre, la peste, une mort soudaine, imprévue... Seigneur, aie pitié de nous, au nom de Jésus.

Enok se hâta de rentrer chez lui. Il était sans paix, sans paix, dehors comme dedans.

* * *

Dans son désespoir, Enok en arrive à souhaiter de ne plus croire en Dieu, afin de ne plus souffrir.

Enok allait çà et là, en grognant et en marmottant et il avait presque l'air hors de lui. Il était devenu étrangement alangui et inerte. Il y avait des jours, où Anne était obligée de lui prescrire ce qu'il avait à faire. On aurait presque cru un enfant. Tout le temps il geignait, disant qu'il voulait mourir. Peu importait après tout que ce fût l'un ou l'autre qui le prît, pourvu qu'il pût être débarrassé. Gunnar alors pourrait revenir et comme cela, tout le monde serait heureux. On finissait par être si las, si désespéré.

« — N'as-tu encore jamais pensé à en parler au docteur? » lui demanda un jour Anna, alors qu'il se traînait en titubant çà et là, avec un air de déterré.

Le dos tourné, il faisait claquer ses doigts. « Le docteur éclata-t-il, qu'est-ce que c'est que cette diablerie-là encore? »

« — Moi, je crois pour ma part, que tu es malade. Si l'on pouvait te donner un remède, tu dormirais peut-être mieux...

— « Dormir? Je peux pas dormir. Il me semble que je puis

tout de même venir encore à bout du diable, tant que je suis éveillé.

« — Mais ne vois-tu donc pas que cela finira par tourner mal, si tu n'arrives pas à dormir ? »

Il se tourna vers elle. Son visage était recouvert de barbe, ses traits étirés. Les yeux saillaient blancs et durs hors de leur orbite. Personne n'aurait pu croire que c'était là Enok Hove.

« — Morbleu ! » bougonna-t-il — On eût dit qu'il venait d'avoir une idée, tu sais un docteur qui ne croit pas en Dieu ? »

Elle blêmit, pétrifiée, elle dit enfin : « Que dis-tu ? »

Il s'apaisa et retomba dans son abattement — « S'il y avait seulement un homme sur terre... pouvant arriver à me faire croire qu'il n'y a pas de Dieu...

« — Tu n'a pas honte, Enok !

« — Ah! pouvoir être un gueux. Les gueux eux sont heureux, ils ne croient à rien. Si seulement, on pouvait me débarrasser de Dieu ! »

Il se retourna subitement, s'enfuit, s'arrêta de nouveau.

« — Crois-tu que ça pourrait me servir à quelque chose si je me mettais à boire ? »

Elle s'éloigna de lui. Elle ne l'avait encore jamais vu aussi fantasque.

Il se remit à errer comme une âme en peine.

* * *

Un dernier coup vient frapper le fermier malade et désespéré. Il reçoit une lettre de son fils, qui lui apprend son départ pour l'Amérique. Il se rend à la ville, inquiet de savoir quelles sont les causes qui ont poussé Gunnar à cette décision. Il découvre que celui-ci a mené une mauvaise vie et a eu un fils, d'une liaison avec une fille indigne.

Quand Enok le jour d'après rentra chez lui avec sa voiture, il savait tout. Mais sans pouvoir comprendre.

Un grand silence s'était fait autour de lui, où il y avait tant

de bruits bourdonnants. Sa tête était ardente comme la meule d'un charbonnier. Il croyait tout le temps voir comme une tache noire, suspendue devant ses yeux. Les gens, qui le voyaient, pensaient qu'il devait être ivre. Personne ne le reconnaissait.

Anna, à la maison, était couchée, épuisée d'insomnie et de peine, inquiète surtout à cause d'Enok. Lorsque, tard dans la soirée, elle entendit la carriole devant la porte, elle éprouva une vraie joie, et à l'instant même, elle s'endormit

Serina, qui avait préparé le dîner de son père, se retira dans sa chambre. Torkjell, après s'être occupé du cheval, entra derrière Enok. « Il a l'air de prendre la chose avec calme et sagesse, pensa-t-il ». Il était tout de même un peu silencieux et un peu drôle. Mais on ne pouvait pas non plus s'attendre à ce qu'il fût gai.

« — Il n'y a pas de quoi en faire une maladie, Enok, le gars reviendra. Ç'aurait été encore bien pis, si tu l'avais perdu.»

« — Oh ! oui » — « Et puis, tu vas bientôt recevoir une lettre de lui, tu sauras comment ça va » — « Oui » — « Eh bien, je vais te dire bonne nuit maintenant et dors bien. » — « Oui... ».

Enok s'assit sur le banc près de la fenêtre. Il faisait si chaud. Tic-tac ; tic-tac.

S'il allait prendre la hâche pour les égorger tous. Il n'y aurait plus de bouche à nourrir. Partir en Amérique. Il y en avait beaucoup qui partaient en Amérique. Est-ce qu'on ne lui avait pas dit que Gunnar avait eu un bâtard ?

Le temps passait. Enok restait là, assis.

Il avait si chaud, il sentait comme un verrou se fermer sur son cerveau. Il avait envie de sortir. Mais, s'il passait la porte, on se précipiterait sur lui. De sa place, ils les entendait. Ils causaient, ils étaient en colère. Ne pas sortir ; ne pas sortir.

Mais ces deux personnages gris, qui venaient d'entrer là, ils lui déplaisaient. Que voulaient-ils ? qu'avaient-ils à se promener ainsi, à petits pas feutrés et félins de chats? Comme ceux tout près de lui. Qu'avaient-ils à le pincer, le pincer, précautionneux et gris ? Et ils le regardaient fixement. Le connaissaient-ils donc? Et ces yeux vides apeurés? Il y en

avait un qui venait lui aussi de s'installer sur le banc. Dans le coin. Vis-à-vis de lui. Quel lugubre personnage que celui-là. Il était là, épiant d'un regard sournois. Epiant ses yeux qui luisaient. Il méditait quelque chose de mauvais. Ah ! ces horribles yeux, apeurés, fixes, qui luisaient. A quoi pensait-il? Et on aurait dit qu'ils le connaissaient, eux.

Il ne faisait pas bon rester ici. Avec des précautions infinies. Enok se leva du banc. Se glissa furtivement le long de la table, pas à pas, vers la porte. Ils voulaient le pincer, l'attraper ; mais ils s'enfuyaient quand il les toisait du regard. Ouh. Avec précaution, il ouvrit la porte. Se faufila au dehors. Referma.

Il gagna la cuisine sur la pointe des pieds, puis la porte de derrière. Quand il l'eût refermée derrière lui, il lui sembla être plus sûr. Ils sont enfermés, ils sont enfermés.

Mais ici aussi il y avait des formes grises. Il bondit se cacher derrière la remise. Il resta là à épier, oui, les voilà qui arrivaient. De plus en plus nombreux, silencieux et légers comme des ombres. Il détala sautant par dessus la haie, descendant par le pré situé à l'Ouest, s'éloignant de plus en plus jusqu'aux terres labourées. Mais ils le suivaient toujours. Ils étaient de plus en plus nombreux, toute une troupe de spectres gris apeurés. Quand il s'arrêtait, ils restaient immobiles, quand il marchait, ils marchaient aussi. Cette façon sournoise lui déplaisait. Que lui voulaient-ils? Il se mit à courir, descendant à travers la campagne, jusqu'à la rivière, suivant la berge toujours plus en aval. Chaque fois qu'il se retournait, il les voyait plus près de lui. Horreur. Et ils étaient toujours de plus en plus nombreux, toute une ronde de formes grises. Ils voulaient le cerner. Il se mit à courir, courir.

Une grande pièce d'eau l'arrêta. Et les voilà qui arrivaient de tous les côtés, le long de la rive, le long des côtes. Ils s'approchaient de plus en plus. Ils le touchaient presque. Et ils pinçaient, pinçaient. Il se débattit, rua ; tout d'un coup il en aperçut un terriblement grand, qui avait des cornes.

Ses yeux se révulsèrent dans sa tête. Un rire horrible le

déchira, il fit un bond monstrueux, tout droit dans l'eau.

Flac, un grand bruit lourd. Deux, trois forts roulis du flot contre les pierres du rivage, avec un clapotis creux comme un sanglot. Il ne revint plus à la surface. L'élément avait dû l'attirer en lui comme une ventouse. Le vent du sud passa sur l'eau avec un doux bruissement.

Le clapotis monta de l'onde, câlin et menu, le clapotis qui berçait, berçait.

Arne Garborg.

Trad. Aurélien Sauvageot.

IMPRESSIONS DE GÊNES

5 avril. — De la chaleur, de la lumière, de grands cris. Je m'éveille. Une large traînée de soleil emplit la chambre étrangère, si banale cette nuit lorsque j'y suis entré. Des appels dans la rue, des charrois, la gaieté d'Italie, la joie de vivre. Je saute de mon lit. Hélas ! on ne voit pas la mer. Mais une grande place où les arbres déjà verdissent. Et soudain, dans ce matin si sonore, j'oublie ce que je suis venu faire ici et qu'elle va être très morne, cette conférence. Mais on m'a proposé de venir et je n'ai pas su résister. Je me suis rappelé de belles journées passées dans cette ville lorsque j'avais vingt ans. Pourquoi, d'ailleurs, ces journées me semblent-elles belles aujourd'hui? En ce temps, je n'aimais pas Gênes. Je trouvais la ville grossière, âpre au commerce, tapageuse. Une Marseille moins plébéienne peut-être, mais sans la bonne grâce provençale, plus tragique, plus avare. A vingt ans, on cherche le passé, la mort. J'aimais alors la solitude de Pise ou les amandiers de Florence. Mais aujourd'hui j'ai hâte de sortir. Elle est ardente, cette Gênes, avec ses maisons peintes, ses quais aux pavés gras, sa mer. Quant aux gens de la conférence, je suis en avance sur eux. Ils se réunissent lundi. J'ai encore quatre jours devant moi. Quatre jours pour les voir venir et aussi pour revoir la ville.

Par la via Balbi, je me hâte. Il fait sombre ici et presque frais. De la police, des gardes dans les rues. Et des figures étrangères. Des visages usés de journalistes qui se détendent aujourd'hui dans la chaleur de l'air. Les grandes façades sont encore grises. Il y a du soleil pourtant sur les corniches et le ciel est si bleu ! Voici le triste Palais Royal, lourd comme tous les palais de Gênes, mais lourd sans éclat. Il a une beauté cependant, qu'autrefois je n'avais jamais aperçue. La beauté

que je trouverai ce matin, je le sens bien, à toutes les choses d'Italie, à cause des feuilles qui pointent aux arbres, à cause surtout de la transparence de l'air.

Je voudrais voir l'air du matin sur le golfe. Mais ce n'est pas le port avec ses bâches, ses grands vapeurs, son odeur d'huile qui m'attire. Il n'y a pas assez d'air dans ces bas-fonds, pas assez de mer même. Il y a trop de pierre, trop d'hommes. Il faut monter sur une plate-forme, un coin de ciel et d'arbres où les cris s'atténuent. Je n'ai jamais vu le printemps à Gênes. Je veux retrouver le petit jardin montant que j'aimais, un jardin solitaire au delà des palais. J'y allais jadis aux heures graves, presque tristes. Je cherchais alors les couchers de soleil. Un vent léger vient par les ruelles du port. On dirait que de l'air circule dans mes veines. Dans mon jardin l mineux les fleurs sont peut-être écloses.

Mais qu'y a-t-il dans ces ruelles qui me déconcerte, quelque chose de triste, d'abandonné? Elles grouillent pourtant comme autrefois. Ce sont les mêmes femmes bavardes, les mêmes fichus d'indienne, les mêmes anneaux d'or, les mêmes regards noirs. Et les gamins aux dents luisantes, hâlés de soleil et de mer, coiffés de casquettes trop grandes, traînant jusqu'aux mollets de vieux vestons d'hommes troués et effrangés. Et les hommes gesticulants vêtus d'invraisemblables complets à carreaux, taillés, semble-t-il, dans des peignoirs de vieilles dames. Ils sont tous là, et pourtant la rue paraît vide. C'est le sommeil d'une après-midi de dimanche. Le temps est gai. Les sabres de ces carabiniers sont une joie de plus. Mais alors d'où vient cette gêne?

Oh ! c'est très simple. On voit les murs, on voit le ciel au fond des rues, on voit le port. Voilà ce que jamais personne n'avait vu. Jadis, hier encore peut-être, de grandes pièces de linge, blanches presque toutes, se balançaient du haut en bas, suspendues à des cordes. Toute la lessive de ce peuple séchait à ses fenêtres. C'étaient de grands vols éclatants, battant doucement à la brise de mer, secouant sur le cou des passants de larges gouttes fraîches. C'était très peu hygiénique, c'était très sale, oui, je le sais. Je le disais comme les autres, je le

voyais, je me gardais très prudemment de m'aventurer là-dessous. C'était très beau pourtant, très gai, si simplement sans-gêne. Cela donnait une impression d'aise, de liberté, d'anarchie si l'on veut. Surtout cela permettait de saisir par grandes ondes le moindre frisson de la brise. Mais le maire aura craint les critiques du Conseil des Puissances. Il n'y a plus un torchon dans les airs.

Voici la Strada Nuova qui s'appelle aujourd'hui Garibaldi, les palais, le grand Doria-Tursi où ils ont installé la mairie. Ici aussi, les feuilles apparaissent. Ils sont très beaux, ces palais. Je les dédaignais autrefois; il fallait être bien enfant. Ils sont riches, ils sont lourds, ils n'ont pas de flamme peut-être. Mais ils sont puissants et solides. Ils font sentir ceux qui les ont construits. Ces marchands réalistes qui jadis me semblaient grossiers, me prennent aujourd'hui par leur force.

Il en était un que j'aimais jadis, un qui trouvait grâce, qui me semblait plus doux. Il avait un charme plus jeune, celui-là, un charme que je ne pouvais analyser, mais qui me séduisait pourtant. Où est-il donc? Me voici aux Fontane Marose. Je dois l'avoir passé.

Une vieille à tablier rouge me renseigne. L'Université mais c'est très loin dans la rue d'où je viens. « In via Balbi, di fronte al Palazzo reale ».

C'est ce Palais-Royal avec ses carabiniers qui m'a distrait. J'ai contemplé le mur derrière lequel on prépare les encriers de la Conférence, les tables et les tapis verts. Et je tournais le dos au vieux palais féérique bâti jadis pour les enfants par les Jésuites, où maintenant les étudiants circulent, discutent, rêvent; l'escalier aux lions, les balustres, les arcs et, très haut derrière les colonnades, le jardin suspendu dans les airs...

Je le verrai plus tard. Tant pis ! Ce n'est qu'un décor, après tout. Et très près de cette place où je suis, au bout de cette rue qui monte, m'attend un jardin silencieux, la ligne des montagnes, le golfe bleu, le ciel. Je cours, je grimpe; j'arrive en haletant un peu. Le jardin est plein de fleurs.

Un vaisseau sort du port, laissant un grand sillage. Il siffle à pleine sirène. Quelques barques ondulent. Dans une brume bleue le ciel et la mer se confondent.

* * *

C'est au Palais Saint-Georges que la séance inaugurale de la Conférence aura lieu. C'est un palais gothique au bord du port, assez mesquin d'aspect, considérablement regratté.

Des journalistes italiens que j'ai rencontrés à l'hôtel m'expliquent les raisons de ce choix. Gênes, disent-ils, va être, à partir de lundi, la capitale du monde.

Ce lundi 10 avril restera dans l'histoire du monde comme une date inoubliable. Alors le gouvernement a pensé que le palais Saint-Georges devait être à l'honneur. Il est le cœur de Gênes; il a été la maison du capitaine du peuple, il a vu la fondation de la première banque, la fameuse banque de Saint-Georges; là ont été inventées les lettres de change. Et mes interlocuteurs font des rapprochements ingénieux entre les lettres de change et l'ère de paix que la Conférence ne peut manquer d'ouvrir.

« Vous remarquerez en allant au palais Saint-Georges, ajoutent-ils, le sens pratique des Gênois. Les administrateurs de la banque décernaient des statues aux citoyens qui faisaient des dons à Saint-Georges. Mais l'hommage variait suivant l'importance du don. Ils avaient établi un tarif. Jusqu'à 25.000 francs de notre monnaie, on avait un buste, jusqu'à 50.000 francs une statue debout, au-dessus, une statue assise. Que dites-vous de cette Légion d'honneur aux enchères? » Ils s'éloignent en riant tandis que l'un répète le vers fameux de Dante :

Ahi ! Genovesi, gente avara e dura !

Il paraît que plusieurs membres des délégations sont déjà arrivés. On signale un groupe d'Anglais, des fonctionnaires hollandais, un Belge et même le représentant de la Pologne.

6 avril. — Ce matin, on attend les Russes. La place Acquaverde, la gare sont pavoisées. Ils arrivent en avance. Aucune délégation importante n'est encore là. Même pas la délégation italienne.

Vers huit heures et demie descendent de voiture devant la gare, le préfet de Gênes, le chef des cérémonies Depretis, le ministre plénipotentiaire Avezzana qui sera secrétaire de la Conférence. Ils viennent présenter leurs compliments aux représentants des Soviets.

Plus de deux cents journalistes sont déjà dans Gênes. Bien d'autres sont signalés. En attendant Tchitcherine, on papote. Le correspondant d'un journal de Milan raconte que la ville est pleine de policiers russes, que la fameuse tchéka a envoyé ses principaux limiers. Un Gênois prétend qu'une danseuse russe qui dansait ici vient de disparaître. Les soviets auraient exigé qu'elle fût éloignée. Personne ne prend le Gênois très au sérieux. Lui-même rit en racontant l'histoire. « Une scappatina d'amore ». Escapade d'amour !

A 8 heures 50, le train est signalé. Trois wagons-salons allemands apportent les ambassadeurs de la Russie nouvelle. Des têtes apparaissent. Beaucoup de masques kalmouks, hommes ou femmes. Ils achètent des journaux, des cigares. Ils parlent français.

Tchitcherine a un grand nez, des lunettes, une barbe très pâle, un air fatigué où certains reconnaissent l'aristocrate. Peut-être est-ce lassitude du voyage. Pourtant ses secrétaires assurent qu'il a bien dormi, qu'il se lève à peine. Un reste de sommeil alors? Il s'est couché très tard cette nuit.

Les personnages officiels le félicitent. Lui sourit, dit en français des paroles gracieuses : il aime Gênes, il est un peu Génois. C'est sur un bateau russe mouillé dans la rade que son père et sa mère se sont mariés.

Bientôt le train repart. Les Russes, en effet, ne logent pas à Gênes. Les organisateurs les ont mis à trente kilomètres d'ici, à Rapallo. On préfère ne pas trop les laisser voir au bon peuple dans les rues. Le train glisse; ils disparaissent. Nous les reverrons.

Au palais Patrone, place de la Zecca est installée une maison des journalistes. Fumée, dactylographes, téléphones, télégraphes, bavardages. Des têtes de toute forme déjà, poil blond poil roux, poil brun, faces rasées. Peu de moustaches, quel-

ques barbes pourtant. Les quatre ou cinq grandes langues de l'Europe, mais les accents les plus divers. On entoure les journalistes italiens qui, très aimables, font les honneurs de leurs potins. Cette conférence leur coûte les yeux de la tête : ils ont fait des dépenses folles. Les installations électriques ont déjà englouti 12 millions de lires. Il a fallu refaire 40 kilomètres de routes entre la ville et les résidences de la banlieue. On a même acheté une énorme quantité de voitures d'arrosage. « Mais pourquoi avoir choisi Gênes? » dit brusquement un Anglais. C'est très simple, paraît-il. Lors de la Conférence de Cannes, la plupart des députés de Ligurie étaient venus voir en voisins. Dès qu'il fut question de tenir en Italie la prochaine conférence, ils imposèrent Gênes à leurs ministres. La gloire et le commerce gênois ne pouvaient laisser échapper cette occasion.

Dans la rue une marche militaire éclate. Oh ! les sons aigus des trompettes italiennes, comme je les avais oubliés ! C'est la garde royale qui arrive de Rome, qui parcourt la ville

Et verse l'héroïsme au cœur des citadins.

Je ne puis échapper aux journalistes. Ils m'emmènent au Palais Royal. La via Balbi est pleine de gens. Cette musique, qui vient de passer, a répandu un air de fête. Les femmes ne travailleront plus guère aujourd'hui.

Au Palais Royal aussi on a fait de grands frais. La cour a été transformée en jardin. Je ne puis comprendre pourquoi. Les hommes de ce temps ont la triste manie des squares. Quatre arbustes leur semblent préférables à une belle cour noble et nue. Transformation plus utile : on a installé dans les écuries, des télégraphes et des téléphones. Et l'on me parle de nouveau des 12 millions de lires.

Il est beau ce Palais royal, à l'intérieur. Il est riche, très touffu. Jadis, je m'en serais détourné. J'ai compris aujourd'hui que la sobriété du Parthénon ne peut toujours suffire. Il y a là des tapisseries magnifiques, des Titien, des Van Dyck, des Véronèse, des Tiepolo. On nous montre la grande salle de bal, les petits salons, l'ancienne chambre à coucher royale ten-

due de brocart rouge. Dans ce Palais auront lieu les réunions de travail de la Conférence. Les délégués s'assiéront sur des chaises au point d'aiguille qui ont été estimées 1000 dollars chacune, bien plus, qui sont très belles. Je ne puis que le regretter.

Il paraît que les organisateurs sont très ennuyés. Les ministres italiens devaient être logés ici. Mais on dit qu'ils refusent. Ils craignent la tristesse de ce palais. Ils demandent des villas sur la mer. Ordres et contre-ordres se précipitent. Ils hésitent entre la splendeur et l'agrément. Leurs femmes les accompagnent, et cela, sans doute, brouille tout.

En sortant, nous descendons vers le port. Une petite gare vient d'être aménagée et agréablement décorée au pied du Palais Royal. Une autre devant le palais Saint-Georges. Ainsi les délégués n'auront pas à marcher. Si certains préfèrent la voie de mer, ils pourront débarquer au pied même du palais.

* * *

Samedi 8 avril. — Hier j'ai erré dans les quartiers où les journalistes ne s'aventurent pas. J'ai revu le cloître de San-Matteo et la petite église des Doria, si nue à l'extérieur et presque délabrée, rutilante au dedans comme une boîte d'or. Là, dans la crypte où André Doria est couché sous des amours trop gracieux, repose la vieille âme de Gênes

Mais, ce matin, on attend de très grands personnages. Je veux les voir à leur première apparition.

C'est d'abord Albert Thomas que je reconnais au moment où il descend de voiture devant l'hôtel de Gênes. On m'assure qu'hier, pendant que je me reposais sur le bord de la mer, j'ai manqué le ministre italien Teofilo Rossi et le sous-secrétaire d'Etat Casertano. Rien n'est perdu, car justement les voici qui passent dans une automobile à étoile blanche sur fond bleu. Ils ont attendu à la gare la délégation italienne. Le préfet et M. Avezzana les accompagnent. Il y a trente-quatre délégations; trente-quatre fois, ces deux personnages répéteront les mêmes compliments de bienvenue.

Voici Facta qui descend du train, tout souriant dans ses joues roses, sous sa grosse moustache blanche, Schanzer petit, nerveux, la barbe délavée, les autres délégués. Ils disparaissent, mais ils vont bientôt revenir, car on attend Lloyd George avant le déjeuner.

Midi 25, les Italiens sont revenus. On apporte des fleurs; Lloyd George veut montrer Gênes à sa famille. Le train entre en gare. Et l'arbitre du monde apparaît. Naturellement, il sourit. Il faut être fidèle à ses photographies. Il saute sur le quai, rondelet, juvénile, les cheveux au vent sous un grand chapeau gris. Deux femmes le suivent : « Ma femme ! Ma fille Megan ! » Les fleurs entrent en scène. Ces dames sourient. Lloyd George sourit, Facta sourit, mais l'entretien ne peut être animé; Lloyd George ne sait pas l'italien et Facta ignore l'anglais. Un claquement sec de talons. C'est la garde qui rend les honneurs. La famille Lloyd George monte en automobile. On l'attend dans une villa, à Quarto; les autres Anglais vont à l'hôtel Miramare.

A propos de la villa de Quarto, un Anglais nous raconte une histoire. Ce peuple deviendrait-il bavard? On avait proposé comme résidence à Lloyd George un somptueux château à Cornegliano. Il l'a trouvé trop luxueux. Ce château avait très grand air sur les photographies. Lloyd George ne veut pas laisser croire aux Anglais qu'il mène une vie de satrape.

On annonce pour cette après-midi 45 Bulgares et 45 Belges.

* * *

Dimanche des Rameaux, 9 avril. — Je n'ai vu ni les Bulgares, ni les Belges et je dormais ce matin à l'arrivée des Hongrois, des Tchèques et des Autrichiens. Hier, M. Bratiano est allé porter une couronne au cimetière de Staglieno sur la tombe de Mazzini qui, jadis, écrivit une lettre émouvante à son père. Je n'y étais pas non plus.

Nous sommes réunis à la gare une fois encore et l'on attend Barthou. Je suis là parce qu'il faut y être. J'ai déjà vu Barthou, je le verrai encore. Oui, c'est bien son lorgnon, sa barbe

en broussaille, ses yeux. Une chaise à porteur s'avance. On y place Seydoux, le chef des experts. Les Italiens s'empressent. Saluts, poignées de mains.

Jamais le soleil n'a été si beau. C'est aujourd'hui le dimanche des Rameaux, *Pasqua delle Palme*. Qui doit encore arriver aujourd'hui? Des Suédois, des Espagnols, des Yougoslaves. Les Allemands à 8 heures du soir ! Je reviendrai après dîner.

Au moment où j'entre dans la cathédrale, la grand'messe va finir. Le soleil entre pleinement par les ogives du fond, par les fenêtres rectangulaires de l'abside. Malgré le demi-deuil de ce dernier dimanche de carême, la vieille église a un air de fête. Le peuple s'agenouille sur les dalles à la mode italienne et de toutes parts frémissent de petites branches pâles, les rameaux d'olivier que l'on vient de bénir.

Des vapeurs d'encens flottent encore dans le chœur Renaissance et le long des murs noirs et blancs. Dans cette cathédrale, tous les styles, toutes les époques, toutes les formes se mêlent; les arceaux gothiques font penser aux églises de France, les piliers rappellent la grandeur romaine, les ors évoquent l'Orient. Des apports si divers donnent une impression d'abondance et de joie. Surtout lorsqu'à la fin de la cérémonie les chants éclatent parmi les orgues. Les petites branches d'olivier tremblent davantage, s'agitent, la foule agenouillée se relève. Derrière moi, les bedeaux poussent les grandes portes qui tournent en grinçant...

Maintenant les rameaux d'oliviers se répandent sur les degrés du temple par les porches profonds à colonnettes torses entre les grands lions rampants. Toute cette foule descend par la via San Lorenzo vers le palais Saint-Georges. Jusqu'à midi par les petites rues où l'ombre et le soleil alternent, où déjà quelques drapeaux apparaissent, les rameaux d'olivier circulent, brusquement argentés lorsqu'ils traversent un rayon de soleil.

* * *

Encore une fois à la gare, à nuit close. Ce sont les Allemands qu'on attend. Les Russes ont ouvert la marche, les Allemands la ferment.

Les journalistes s'entretiennent du grand événement du jour. Les Russes sont sortis de Rapallo. On a vu Tchitcherine, Litvinoff et Rakowski se promener à pied dans les rues de Gênes. Chose curieuse et qui paraît contraire à toutes les idées reçues sur la tenue ordinaire des communistes : les trois Russes portaient la redingote. Tchitcherine même arborait un huit-reflets, « la tuba » disent les Italiens en levant les bras vers le ciel. Les communistes italiens en sont presque scandalisés.

Le train est annoncé pour huit heures 15. Il est huit heures 10 et voici que certains annoncent qu'il y a contre-ordre, que les Allemands n'arriveront pas ce soir. Le fait est qu'on n'a encore vu paraître ni Facta, ni Schanzer. A moins que les ministres italiens se dispensent des cérémonies d'usage pour d'anciens adversaires ! Cela paraît bien improbable.

Huit heures 15, le train entre en gare. Les Allemands y sont, Wirth avec son allure fruste d'ancien professeur de mathématiques, Rathenau élégant, l'air cassant. Ils regardent autour d'eux, ils s'étonnent. Ils espèrent que les Italiens vont paraître. Ils attendent quelques minutes. Rien ne vient. Décidément, c'est un affront ! Ils montent en voiture.

Quelques instants s'écoulent. Puis on voit arriver à toute vitesse les autos du gouvernement. C'est Facta, c'est Schanzer. Leur dîner a-t-il trop duré? Leur montre ne marche-t-elle pas? Peut-être comptaient-ils sur un retard du train. Les autos repartent, s'engouffrent vers l'hôtel des Allemands. Ils vont expliquer, s'excuser. Un président du Conseil peut ignorer l'heure des trains.

* * *

Lundi, 10 avril. — Trentre-trois nations sont à Gênes. Seuls les Grecs sont en retard. En revanche on signale deux groupes d'intrus : les délégués d'Angora, les délégués de Géorgie qui sont venus guetter les occasions.

Pour la première fois depuis huit jours, le temps est sombre. Les tramways sont pavoisés. Aux fenêtres pendent de larges drapeaux italiens. Sur le ciel gris, sur les murs sans soleil, ces

couleurs artificielles paraissent plus vives, plus fraîches. Je descends vers le port. Le travail s'est arrêté. Partout, le long des mâts et des cordages, des banderoles ou des flammes.

Dans le palais Saint-Georges, on place les derniers drapeaux. Nous montons le large escalier qui, ce soir, s'ouvrira aux seuls délégués. Nous autres journalistes, nous passerons par la petite porte.

Un homme sans mandat gravira seul cet escalier d'honneur. C'est Mgr Signori, archevêque de Gênes. Depuis la publication de la lettre du Pape, l'archevêque est considéré ici un peu comme le délégué du Saint-Siège. On ne lui reconnaît pas le titre de membre de la Conférence. Mais on le fait passer par l'escalier des délégués. C'est une solution nuancée ; les Italiens sont très fiers que leurs ministres aient trouvé cela.

La salle des *Compere* où aura lieu la séance inaugurale, est la salle où depuis plusieurs siècles le conseil du port de Gênes se réunit. Là ont été projetées les grandes conquêtes d'Orient, là les amiraux triomphants sont venus raconter leurs victoires. Le palais a été bâti avec les pierres rouges que les Génois rapportèrent dans leur ville après avoir détruit le *Pantocrator*, maison des Vénitiens à Byzance. Au fond de la salle se dresse la statue du doge Battista Grimaldi. Une inscription latine rappelle que le palais fut élevé en 1260 par Fra Olivieri sur l'ordre de Guillaume Boccanegra. Au centre, les fameuses tables à tapis verts ont été installées. Elles sont disposées en carré. Face à la table présidentielle, une tribune de bois noir s'élève, celle des journalistes. Il y a 200 places et nous sommes 600.

Tant pis ! Je renonce à déjeuner. Je veux voir le spectacle En sortant du palais, je me mets à la queue.

* * *

La séance doit commencer dans vingt minutes, à trois heures. Il pleuvait quand nous sommes entrés. Tout autour du palais Saint-Georges, des carabiniers à plumet rouge barraient les rues. Le bon peuple ne verra rien.

A la maison des journalistes, on a refusé des billets. Heu-

reusement, car dans cette misérable tribune, nous sommes serrés jusqu'à l'étouffement. Allemands, Français, Anglais, se pressent. Il n'y a plus de frontière. Mais aucun conflit ne naîtra. Qui pourrait bouger un seul poing? *All right* ! *Ya* ! *Va bene* ! Babel dans une caisse étroite.

Un jour blafard passe par les ouvertures de la voûte. Un grand lustre va bientôt s'élever, dissipant cette froide clarté.

Sur quelques chaises autour des tables se prélassent quelques invités. Des généraux, des amiraux, des femmes surtout, celles des délégués. On se montre l'ambassadeur des Etats-Unis qui est venu « en simple observateur », puis Mgr Signori, en mozzette cramoisie, qui entre suivi de son neveu et de son secrétaire.

Facta s'assiéra au fond devant le doge Grimaldi. En face de lui, dans le carré formé par les tables, la place des Russes est marquée. Worovsky les attend. Ils entrent, s'installent. Au moment où le lustre s'élève, Lloyd George paraît à son tour. On l'applaudit discrètement.

Les Italiens étant au centre de la table du fond, ont les Anglais à leur gauche, les Français à leur droite.

La séance est d'abord très lente. Facta parle. On distribue des traductions de son discours en français et en anglais. Cela évite la répétition des interprètes. Le Président italien est plus rose que jamais. C'est un homme modéré, assez terne. Près de lui, la barbe de Schanzer manque un peu de grandeur.

Lorsque Lloyd George se lève, tous les yeux convergent vers lui. La voix est douce, le débit lent. Le regard reste voilé, le geste automatique. Il joue avec son lorgnon, il se penche sur ses papiers. Evidemment, il n'entend pas donner tous ses effets du premier coup. Le Gallois se réserve. On l'applaudit. Est-ce affectation? Pendant qu'on applaudit, Barthou et Barrère ont une conversation très animée.

La séance se déroule sans éclat. La salle somnolente se réveille lorsque Wirth se lève. On examine ce grand corps déjà un peu courbé, ce visage rouge. Mais il tient une grande liasse de papiers et il parle allemand. Pendant son discours, Bar-

thou prend des notes. Lloyd George, qui ne comprend pas, rallume son petit œil bleu, visiblement impatient de savoir. Wirth est applaudi par une partie de la presse car, si invraisemblable que cela soit, dans cette tribune-étau certains trouvent encore la force d'applaudir. Joffe se signale par son enthousiasme. C'est un socialiste à barbe farouche, ce Joffe, Près de lui on aperçoit le crâne ras de Litvinoff. A l'autre bout de la salle, un autre crâne rouge. Robert Horne qui, derrière Lloyd George, apparaît. Lorsque Wirth a fini et que deux interprètes traduisent l'un après l'autre son long discours, la salle proteste, puis, accablée, s'abandonne.

Un regain d'attention lorsque Tchitcherine se lève. On admire sa redingote et le petit drapeau d'émail rouge qu'il porte à la boutonnière. Il parle français mais la voix est aigre, le débit confus. On sent par moments que les phrases du Russe sont inadmissibles. Pourtant la salle est de plus en plus fatiguée. Chacun espère que Facta va lever la séance.

Impossible ! Barthou se dresse. La voix est sèche, le ton saccadé. Les délégués aussitôt se raniment. Voici Branting qui lève sa puissante tête, Bethlen au visage très pâle dont le nez semble se courber plus encore sur des lèvres serrées. Benès l'épaule droite en avant, les yeux fureteurs. Wirth a posé ses grosses mains sur la table, Rathenau dresse son visage hautain. Le formidable Stamboulisky s'évente. Motta garde une tranquillité de bon Suisse dans sa redingote fermée. Un orage passe sur la conférence. Tout va-t-il se briser? Dans la tribune, les Français applaudissent Barthou. Des chuts se mêlent aux applaudissements.

C'est alors que Lloyd George révèle son jeu des grands jours. Il parle posément, en souriant. Il ne dit rien ou pas grand'chose. C'est un Briand plus vif, moins mélodieux. Mais au fond, comme Briand, il agit par la séduction personnelle. Quand il s'assied, on l'acclame. La conférence continuera.

Dans la cour, on se détend, on bavarde; puis on court vers le palais Patrone. Il faut téléphoner, télégraphier, écrire. En voilà pour toute la nuit.

* * *

16 avril. — J'ai employé la journée d'hier à faire le tour de quelques résidences. J'ai vu la villa de Albertis où Lloyd George est logé, la villa Raggio qui abrite Barthou et Barrère et la villa blanche et carrée enfouie sous les pins, où l'Allemand Tückele loge le chancelier Wirth. Barthou et Wirth sont voisins ; ils habitent Albaro.

L'après-midi je suis allé à l'hôtel de Gênes où le Russe Rakowski aidé de certains communistes italiens a monté un bureau de presse. Rakowski a des cheveux noirs, l'air un peu levantin. Il parle français. Il s'est efforcé de nous prouver que le régime russe ne diffère guère des régimes d'Occident. Il est très aimable et nous offre des cigarettes.

Ce soir, au palais Patrone, grande conversation parmi les journalistes. Le fameux Théodore Wolff les a reçus dans une magnifique villa qu'il possède à Nervi. On les a promenés par les jardins, sous les palmes et les arbres déjà verts qui descendent jusqu'à la mer. Après avoir entendu la chanson des jets d'eau, ils ont écouté Rathenau. Debout sur le perron, Rathenau qui a parlé anglais, a essayé de leur faire comprendre que l'Europe doit accorder de larges prêts à l'Allemagne. Ils paraissent éblouis par la villa, peu convaincus par le raisonnement.

* * *

17 avril. — Un coup de tonnerre vient d'éclater. Les Russes et les Allemands ont conclu un traité. On ne veut pas y croire encore. Les correspondants allemands démentent obstinément, mais la nouvelle se confirme. Les Allemands sont furieux... ou ils feignent de l'être.

Nous courons chez l'obligeant Rakowski. Nous ne trouvons qu'un secrétaire qui nous lit une déclaration écrite. Où sont les belles manières, les effusions d'hier? Enfin Rakowski apparaît. Oh ! il ne veut pas faire de mystères. Il est très vague seulement. « La Russie et l'Allemagne ont voulu jeter un voile sur le passé ». C'est une question vraiment sans importance.

19 avril. — Ce soir, les délégués doivent se réunir en un grand banquet. Or, les délégués se boudent. Facta, s'est mon-

tré bien imprudent en lançant les invitations. Et pourtant, comment décommander? Ce serait avouer que la Conférence a fait fiasco.

Des journalistes affirment que ce dîner provoquera des manifestations décisives. Ces gens n'ont aucun sens de la diplomatie. Je vais me rafraîchir l'esprit sous le dôme de Carignan près de deux statues de Puget.

Le soir le dîner a lieu. Au haut du grand escalier, le maître des cérémonies attend les délégués. Ils arrivent à l'heure juste. A quoi bon ouvrir des discussions en attendant que le potage soit servi? Ils sont 136, presque tous en habit. On signale deux ou trois jaquettes. Ce n'est pas chez les Russes, certes! Tchitcherine porte à sa boutonnière une rose fraîchement épanouie.

Le japonais Hayashi a la poitrine constellée d'ordres en diamants. Lloyd George, Barthou, Facta, Schanzer portent le ruban vert des Saints-Maurice-et-Lazare. Seuls, les Allemands n'ont aucun ruban. Le Reich ne les reconnaît pas.

Hélas ! que tous ces gens sont tristes ! Lloyd George lui-même ne sourit pas. Il se penche vers Schanzer et souvent hoche la tête. Barthou est impassible, mais sans accablement. Un grand silence règne. Et pourtant, que de choses ces hommes éminents, d'origine, d'opinions si diverses trouveraient à se dire ! Songez que Litvinoff est en face d'Albert Thomas, que l'archevêque est au banquet et que Tchitcherine voisine avec un général de corps d'armée.

Seuls, les plus hardis, s'entretiennent. Plusieurs fois Benès se penche vers Rathenau. Mais Rathenau semble bien plus intéressé par Visconti-Venosta.

Enfin on arrive au dessert. *Spumante* ! Naturellement, pas un toast ! Les photographes au magnésium font leur entrée. Il faut fixer le souvenir d'une soirée si belle. Mais Lloyd George craint sans doute l'odeur du magnésium. Au troisième déclic il se lève, emmène Schanzer, disparaît. Tout le monde suit. On respire.

Dans la salle des glaces, les groupes se forment. Mais, chose étrange, les nationalités se mêlent. Ces gens souffraient tout

à l'heure d'être ensemble. Ils se cherchent maintenant. Barthou et Colrat adressent leurs plus belles grâces aux Italiens. Thomas prend Tchitcherine dans un coin.

Le plus étonnant se passe dans une petite salle voisine. A table, Visconti-Venosta n'a pas perdu son temps. Il emmène Rathenau vers Lloyd George. L'un offre un cigare, l'autre donne du feu. Schanzer, tout souriant, assiste à l'entretien. Bientôt Horne apparaît. Lloyd George s'éclipse. Rathenau reste avec Schanzer. Il est très cérémonieux, ce Rathenau. Les traditions impériales ne sont pas encore perdues. Ses adieux sont raides, mais si corrects ! Dehors, il pleut.

* * *

21 avril. — Nous le revoyons aujourd'hui, Rathenau, car il a convoqué la presse. C'est à l'hôtel Eden que la délégation allemande reçoit. Il est onze heures. Il pleut.

Rathenau veut nous remettre la note allemande au moment même où elle arrive au Palais royal. Ainsi nous pourrons avertir immédiatement nos journaux. On n'a pas plus de grâce.

C'est une mode qui s'établit que ces déclarations à la presse. Hier, Lloyd George nous a reçus. Mais c'était une réception familière, presque une conversation. Ici, nous sommes en Allemagne et le cérémonial ne peut se perdre. Rathenau est sur un marchepied devant une fenêtre. Il nous parle de haut, comme il sied. Il pose ses deux mains sur les hanches, serre ses petits yeux gris et balance le corps, d'un mouvement de cage.

Et, sa note lue, il ne nous retient pas. Nous pourrions nous croire obligés à lui poser quelques questions. Cela nous retarderait. Il sait les devoirs de notre métier.

* * *

22 avril. — Les nuages se sont enfuis. Le soleil brille. Les difficultés sont apaisées. Heureusement, car le roi d'Italie arrive ce matin et reçoit les délégués à déjeuner.

C'est un brave homme, ce roi Victor-Emmanuel, et qui s'abstient soigneusement de gouverner. On aurait tort de l'ennuyer. *Discrezione* ! comme on dit ici.

Se souvenant peut-être d'une ode célèbre de D'Annunzio, Victor-Emmanuel arrive par mer. Il y a d'ailleurs une autre raison, moins poétique. Le Roi d'Italie n'a plus de maison à Gênes. Il a renoncé depuis deux ans au Palais royal qui, à cette heure, est occupé par la Conférence. Le Roi traîne donc son palais avec lui. Et ce palais flottant est un bon cuirassé.

A sept heures et demie le bateau qui l'apporte est signalé. Le *Camillo-di-Cavour* a quitté la Spezia dans la nuit. Il vient mouiller près du môle Giano. Le port est pavoisé. Les marins poussent des cris d'enthousiasme au passage du vaisseau royal. Il y en a dans toutes les barques du port et jusque sur les mâts. Le Roi descend à terre, passe entre une haie de décorés de guerre. A ce moment, toutes les sirènes hurlent, les cloches sonnent, la fanfare joue l'hymne royal. Le soleil enveloppe les oriflammes.

A midi, après une réception à la préfecture, le roi monte à bord du *Dante Alighieri* où le repas est préparé. Déjà tous les délégués sont présents. Des torpilleurs les ont pris au pont des Mille, les ont déposés à l'échelle du cuirassé. Les tables, installées sous des tentes, sont couvertes de cristaux et de fleurs.

Voici donc les bolcheviks chez un Roi. Jusqu'au dernier moment, les communistes italiens les ont suppliés de ne pas paraître. Mais la délégation des soviets a déclaré ne s'occuper que des intérêts russes. Les bolcheviks portent des redingotes impeccables, des chapeaux hauts-de-forme et des gants gris.

Le maître des cérémonies présente :

« Monsieur Georges Tchitcherine, membre du Comité central exécutif panrusse et Commissaire du peuple aux Affaires Etrangères ».

« Très heureux», dit le Roi en français, et il lui serre la main.

Puis c'est le tour de Krassine qui s'incline avec une grâce étudiée. La conversation s'engage un instant.

« M. Tchitcherine, dit le Roi, il me semble que votre nom

a une sonorité italienne. Cela ressemble à Cicéron ». Et Krassine tourne une phrase galante. « Aux démonstrations qu'on fait à Votre Majesté, je me suis aperçu, Sire, que Vous êtes un vrai père pour vos sujets ».

Décidément tout est à l'union. A table, Tchitcherine se trouve en face de l'archevêque et pendant que l'orchestre joue la mélodie la plus passionnée de Mascagni, Mgr Signori s'informe de la situation des fidèles en Russie.

« - Nous laissons toutes les religions libres, dit le Russe.

« — Ah! la vraie liberté, répond l'archevêque en levant les yeux au ciel, quelle belle chose ! »

Au dessert, le bolchevik et l'archevèque signent leurs menus, les échangent.

D'autre part le Roi et le Hongrois Bauffy se souviennent des heureux siècles de la Chevalerie :

« — Pendant la guerre, dit le Roi, Vous aviez des soldats très valeureux.

« — Sire, dit l'autre, ils se battaient par devoir et non par sentiment ».

Et comme une si belle fête doit être complète, on voit Barthou, Tchitcherine et Krassine s'entretenir cordialement.

Je me réjouis de ces effusions et laissant le Roi revenir à terre et recevoir les acclamations de son peuple, je cherche dans un coin perdu un peu de solitude. Au vieux Palais Doria dans les jardins délabrés, je pourrai oublier la comédie du jour. Je m'arrêterai devant le Neptune de marbre, sous la loggia légère de Montorsoli. Puis j'irai jusqu'à la Lanterne. Je verrai les dernières lueurs du jour s'éteindre sur Gênes et sur les monts; je guetterai l'instant indécis où, la nuit descendant, les feux des navires déroulent pour la première fois leur long reflet dans l'eau.

RENZO.

RÉFLEXIONS SUR GÊNES

Epiloguer sur l'échec acquis de la grande conférence internationale d'où devait sortir la reconstruction de l'Europe serait besogne facile et tentante, mais plus encore vaine et dangereuse. Depuis un mois qu'elle a été réunie, sinon même depuis quatre qu'elle a été annoncée et convoquée, l'esprit de concorde internationale, qu'elle devait restaurer à trop souffert des fureurs contraires des panégyristes de principe et des censeurs de parti-pris, pour qu'il n'y ait pas mieux à faire que d'ajouter encore à la masse des commentaires amers et des accusations passionnées un plaidoyer ou un réquisitoire, ou l'un et l'autre à la fois. L'un et l'autre d'ailleurs seraient injustes. Car, si l'on veut parler de Gênes avec exactitude et avec équité, la première vérité dont on doive se pénétrer, est que l'échec n'est point la faute d'un seul pays ou d'un seul groupe de pays, moins encore d'un seul homme. Les responsabilités en sont largement partagées, et le plus qu'on doive concéder est qu'elles sont inégales.

Mais à tenter, dès maintenant, de considérer la conférence de Gênes non comme matière politique, mais comme simple fait historique, d'en éclairer la genèse et le cours dans un pur esprit scientifique par les procédés exacts de la recherche critique, ne risque-t-on pas de s'attaquer à une tâche prématurée, et par là-même impossible encore à mener à bonne fin? Tout dépend de ce qu'on demande à cette étude. S'il est bien entendu que l'on veut non point juger, mais uniquement expliquer; qu'il ne s'agit point d'examiner les politiques qui se sont affrontées à la Conférence et d'en apprécier la justesse, mais d'analyser les méthodes suivies en cette affaire et les conséquences que, par une logique fatale, elles devaient entraîner, la modestie même de ce dessein n'est-elle pas la meilleure ga-

rantie de l'utilité du travail et de la possibilité de l'accomplir et d'en tirer un profitable enseignement? Qu'elles soient celles des peuples tout entiers ou des hommes qui les mènent, la plupart des erreurs politiques sont la vengeance de dédains à la psychologie et à la logique, voire à la simple raison. Pour éviter de retomber dans une faute, il n'est que de bien comprendre pourquoi et comment on l'a commise. Et enfin quiconque souhaite sincèrement, ardemment de voir l'Europe se relever par la solidarité de ses peuples doit reconnaître qu'il n'en est qu'un moyen, c'est que partout l'on recherche avec une commune sincérité, l'on reconnaisse avec la même clairvoyance, l'on remette en honneur avec une égale énergie, ce qui doit être la seule règle du monde parce que c'en est la seule force toute puissante : la vérité.

I

La conférence a été conçue dans l'équivoque. De cette tare originelle, elle a porté jusqu'au bout la marque et le poids, et son destin en a été fixé. C'est à la faveur de l'équivoque que, dans une grande partie de l'opinion européenne, le seul nom de Gênes a éveillé ces espérances immenses, fatalement vouées à une amère déception et qui, par réaction, ont suscité ailleurs les appréhensions et les défiances où il faut bien reconnaître, non point certes, la cause principale et profonde de l'échec, mais du moins l'une de celles qui ont contribué à le rendre inévitable[1].

L'équivoque se révèle, s'affiche dans le titre même de la Conférence. Officiellement, elle est « la conférence internationale économique ». Mais chacun sait, et du programme même de la réunion il ressort trop clairement qu'en réalité c'est d'une conférence politique qu'il s'agit. Dans les polémiques qu'elle déchaîne à peine décidée, dans les discussions des hommes d'Etat, dans les protocoles des entrevues entre chefs de gouverne-

1. Voir dans la *Vie des Peuples* du 10 avril 1922. Actor, *Gênes, l'Allemagne et la Russie.*

ments, dans les textes des mémoires d'experts, partout éclate, sous la fiction qui la veut économique, la vérité qui la fait politique. Réunir une conférence politique, si on en sentait le besoin et si l'on en était d'accord, fort bien. Mais vouloir se tromper soi-même sur ce que l'on faisait, c'était la plus périlleuse des capitulations de conscience. L'illusion volontaire n'est qu'un degré de mensonge. En venant à Gênes sur une équivoque masquée et entretenue avec soin, l'Europe y est venue sur un mensonge.

L'équivoque n'est pas moins grave d'avoir convoqué une conférence internationale pour chercher une issue ou un dérivatif aux embarras intérieurs de l'un des gouvernements alliés, d'avoir coloré de prétextes européens, une manœuvre de tactique parlementaire, mis la diplomatie au service de préoccupations électorales. Il en est résulté, dès le début, d'une part, une gêne, de l'autre, une irritabilité qui ont vicié toute l'atmosphère de la conférence, et cette confusion de choses si diverses n'a point porté bonheur à l'entreprise. C'est un point trop délicat pour qu'on y insiste, mais il était nécessaire de le marquer. La réflexion découvre sans peine toutes les conséquences inévitables d'une semblable situation.

On est plus à l'aise pour rappeler tout le danger d'une forme aussi vague, imprécise et ambiguë que celle de la « reconstruction de l'Europe. » Ils ont été magistralement démontrés ici [1]. La plus simple psychologie suffisait à faire prévoir, que pour les vaincus d'hier, il n'y aurait qu'une condition nécessaire et suffisante à la reconstruction de l'Europe : leur *restitutio in integrum*. A peine lancée l'idée de Gênes, on les a vus, en effet, marcher à l'assaut des traités de paix et réclamer au nom de la solidarité internationale, l'Allemagne une réduction capitale de sa dette de réparations; la Hongrie, la restauration de son intégrité territoriale; la Turquie, sa convocation à la Conférence et la capitulation des Alliés devant ses prétentions; la Bulgarie et l'Autriche, une aide matérielle rapide et large. Pour éviter cette interprétation hardie des formules

1. Voir dans la *Vie des Peuples*, 10 avril 1922, l'article d'Actor cité ci-dessus, et Henri Hauser, *La reconstruction économique de l'Europe*.

évangéliques inscrites au fronton de la Conférence, retour à la concorde, oubli des haines, restauration de la solidarité et de la fraternité humaines, effacement de toute distinction entre vainqueurs et vaincus, il eût fallu, dès le début, s'expliquer nettement et fermement sur ce point, bien définir ce qu'on voulait dire, marquer les limites qui ne seraient pas franchies. Mais, comme par un mauvais sort, la Conférence a paru condamnée, dès sa naissance, à éviter pour ne point compromettre son succès de recourir franchement au seul moyen qui pût l'assurer : la clarté.

Les neutres souffrent du déséquilibre économique du monde autant et parfois plus que les anciens belligérants; et comme ils n'ont point pris part à la guerre, ils ont l'impression d'en souffrir injustement. Devait-on compter que d'eux-mêmes, ils apercevraient les limites précises assignées à l'action de la Conférence par les traités qui ont mis fin à la guerre? Encore froissés de n'avoir pas été admis en 1919 à participer au règlement européen, comment n'auraient-ils pas été tentés de considérer leur appel à la première Conférence internationale réunie depuis la paix comme une invitation à siéger dans un tribunal de revision des traités? La plupart d'entre eux voient dans la fermeture du marché allemand, le grand obstacle au retour de la prospérité économique universelle, et dans la réouverture de l'immense débouché russe, le salut pour un commerce congestionné de stocks et paralysé par un change trop apprécié. Il était inévitable qu'ils ne pussent pas entièrement échapper à la contagion des attentes frémissantes, à la suggestion et au mirage du miracle.

Du fait de l'équivoque initiale dont elle était née, la Conférence, à peine annoncée, avant même que ne commençassent ses travaux préparatoires, se trouvait divisée en deux camps. Pour l'un, tout le mal était dans l'ordre établi en 1919, et le salut ne pouvait venir que de son renversement. Pour l'autre, cet ordre était le point de départ nécessaire de la reconstruction de l'Europe. Juridiquement, moralement, économiquement, il en offrait la seule base possible et la mission de la Conférence ne pouvait consister qu'à en ajuster les dé-

tails aux nécessités pratiques démontrées par l'expérience, à faciliter et à hâter le développement des principes qui avaient inspiré l'œuvre de Versailles. Donc, deux positions nettes, logiques, raisonnables. Elles s'enchaînaient l'une l'autre et, entre elles, il n'y avait point de compromis possible. Mais précisément, l'origine de la Conférence, c'était l'idée de la nécessité de ce compromis. De l'équivoque naissait la contradiction.

D'une conférence internationale telle que devait être celle de Gênes, deux conceptions sont possibles. Elle peut viser l'un ou l'autre des deux objets : de là dépend sa nature. Si ses initiateurs se proposent définitivement de mettre au point des travaux préparatoires accomplis sans apparat dans des commissions ou des comités d'experts, d'en faire la synthèse, d'en consacrer les résultats dans une forme plus solennelle, elle a sa raison d'être et elle peut rendre service. Ou bien, au contraire, c'est à préparer le milieu où s'étudieront ces questions qu'elle est destinée; sa tâche est alors de créer un état d'esprit propice à la solution amicale de questions débattues; son caractère devient celui non plus d'une vaste et grave assemblée de travail, mais d'une réunion semi-mondaine, semi-politique, où l'on cause sans raideur, en amis. Mais on ne choisit pas un dîner pour y traiter des affaires minutieuses et des points litigieux. De même, il ne faut pas compter faire la politique à la Conférence, et par la Conférence. Elle n'offre que le terrain où se dérouleront des conversations de reconnaissance, d'exploration, de préparation. L'un et l'autre de ces deux types a, selon les circonstances, ses avantages et présente son utilité. Mais on perd tout à prétendre les combiner, pour en faire sortir du mélange un troisième, qui est celui qu'on a vu à Gênes.

A Gênes, se sont rencontrées des délégations, dont la plupart avaient à leur tête des chefs de gouvernement ou des hommes d'Etat de premier plan; mais leur tâche, on le verra bientôt, n'avait pas été préparée par les études préalables des spécialistes. Trente-quatre Etats étaient convoqués, aux intérêts naturellement divers et parfois diamétralement op-

posés : que de conversations, d'explications, de négociations, il eût fallu pour aplanir le terrain où allait entre eux se prendre le premier contact d'après-guerre, pour créer l'atmosphère internationale indispensable au succès. L'œuvre était d'autant plus délicate, que, comme par une gageure, les deux questions les plus complexes, les plus graves, les plus épineuses de la politique européenne figuraient à l'ordre du jour : l'attitude à prendre à l'égard du régime bolchevick en Russie, et, sous la figure plus innocente du pacte de non-agression, le désarmement. Or, on a vu, le 26 avril, près de trois semaines après l'ouverture de la Conférence, le chef de la délégation suisse, demander quel était le sens du pacte de non-agression et à quel objet il devait répondre. C'est ainsi que le terrain avait été déblayé et préparé. Conférence de la confusion et de l'improvisation, Gênes l'a été, justement parce qu'elle était la conférence de l'équivoque.

Les trois mois dont on a disposé pour la préparation de la Conférence, auraient amplement suffi à ce travail, s'il avait été clairement conçu, entrepris avec résolution, conduit avec méthode et netteté. Mais, dès les premières séances de la Conférence, il a bien fallu reconnaître qu'aucune des questions qu'elle devait traiter n'avait été sérieusement mise au point et que de toutes l'étude devrait être reprise presque au point de départ.

« Rétablir la confiance internationale » était le moyen par lequel on voulait reconstruire l'Europe. Intention excellente, mais qu'il ne suffisait pas d'avoir proclamée : il eût fallu discerner les moyens de la réaliser, et fixer le mode d'emploi de ces moyens. Il eût fallu donc, au préalable, déterminer exactement les causes qui avaient ébranlé, détruit la confiance internationale, puisque c'était à leurs effets qu'il s'agissait de parer. A cette analyse froide et désintéressée, à cette recherche méthodique et scientifique, quoi de plus contraire que l'atmosphère de mysticisme et de passion où s'élaborait le programme de la réunion de Gênes?

Allemagne et Russie, voila les deux problèmes politiques les plus redoutables de l'après-guerre. Or, on convoque à Gênes,

ensemble, les Allemands et les Russes. Si l'on n'appelle pas expressément les Russes à collaborer aux décisions qui doivent affecter l'Allemagne (car il est convenu, stipulé, qu'on ne parlera pas des affaires d'Allemagne, encore que nul ne puisse douter qu'il en sera toujours question en sous-entendu, et que s'il en devait être autrement, un grand nombre de délégations, la majorité peut-être, jugerait la Conférence sans objet), on associe l'Allemagne à tous les débats et à toutes les résolutions sur les affaires russes, on lie donc, dans la procédure et dans les solutions, les deux problèmes. Puisque Russes et Allemands étaient les mécontents, les opposants protestataires, n'était-il pas évident qu'il était de la plus dangereuse témérité, de la plus folle imprudence de les convier, et sur le pied d'égalité, à une conférence internationale, alors que, le problème des réparations et celui de la reconnaissance des Soviets et de l'aide à la Russie étant également en suspens, c'était comme à plaisir les provoquer à s'unir pour faire tête aux anciens alliés? Pour n'avoir pas liquidé l'affaire des réparations, avant la réunion de la Conférence, dût-il en résulter un ajournement de quelques mois, les Alliés ont encouru la responsabilité du traité de Rapallo, qui tout ensemble, les nargue et les menace. Si vraiment il a été pour eux une surprise, l'admirable est seulement qu'ils n'aient pas su prévoir si loin.

Sur le problème russe, lui-même dominante essence de la Conférence, quel programme précis a-t-on dressé, avec quelles propositions nettes est-on venu à Gênes, à quelles idées claires est-on arrivé? Le mémorandum des experts de Londres? C'est un document touffu, disparate, au demeurant assez vague, et qui, à la Conférence même, a dû être modifié, redressé, ou abandonné, par morceaux. Œuvre pourtant de spécialistes, dont certains sont de remarquables connaisseurs des choses russes, il porte la marque d'un double vice originel : la hâte fébrile des délibérations dont il est sorti, sous l'œil de politiques impatients d'aboutir à tout prix; et la nécessité de rester à la surface des choses, de ne pas entrer trop à fond dans l'examen des questions, sans quoi on risquait de révéler

des divergences de vues si grandes que la Conférence pouvait y rester. Il faut une extrême bonne volonté pour découvrir dans ce document un programme positif en matière russe. Mais si l'on n'avait pas ce programme et si l'on n'était pas résolu à le soutenir fermement, que venait-on faire à Gênes, sinon se mettre dans la main des Russes, et peut-être à leur discrétion?

Chose étrange : à cette conférence, où elles prétendaient régler leurs relations futures avec la Russie, les puissances invitantes sont en vérité arrivées sans avoir la moindre idée de ce que seraient les paroles, l'attitude, la tactique, le but réel des Russes, et sans avoir sérieusement cherché à se faire cette idée. Elles y sont venues, on peut le dire sans injustice, à la découverte, à l'aveuglette. Cela ne dit-il pas tout? Les avertissements ne leur avaient point manqué. Du côté des petits alliés, qui ont leurs raisons pour bien connaître les Russes, on leur avait prédit à temps qu'elles entendraient des mots, de longues dissertations théoriques, et des demandes d'argent. La Russie avait besoin d'elles : elles pouvaient donc poser leurs conditions et se faire donner des garanties pour en assurer le respect. Mais la notification et l'acceptation de ces conditions eussent dû précéder l'envoi de l'invitation aux Russes, et non le suivre. Du jour où elle était lancée et acceptée, moyennant quelques assurances dont on pouvait deviner et dont on a vite reconnu le peu de valeur, les puissances étaient désarmées, et les Russes, on l'a bien vu, devenaient de fait les maîtres de la conférence.

Voilà la grande faute de tactique, qui résulte d'une erreur capitale de méthode, ou plutôt d'un défi à l'ordre logique. Dans le plan de reconstruction de l'Europe, les questions qui ont été mises en tête, ce sont celles qui devaient venir les dernières. On a cru que le règlement des affaires russes était indépendant des autres grands problèmes économiques de l'Europe, qu'il pouvait se faire avant que ceux-ci n'eussent trouvé leur solution. On n'a pas vu, parce qu'on n'a pas eu le courage ou pris la peine de vouloir reconnaître la vérité, qu'entre les problèmes économiques de l'Europe il y a une hiérar-

chie, qui correspond, au reste, à leur distribution géographique. En premier lieu, non pas seulement par l'urgence et l'importance, mais dans l'ordre logique, viennent les réparations, qui sont le problème de l'occident de l'Europe. Après elles, c'est le rétablissement de l'ordre économique dans les États régulièrement organisés et qui entretiennent déjà entre eux des relations régulières et normales. Il suppose acquis le règlement des réparations, et avec l'ouest du continent et plus encore que lui, il intéresse le centre de l'Europe. Ensuite apparaît, en dernier lieu, le problème russe. Car pour la Russie comme on l'a dit souvent, il n'existe ni temps ni espace. Retranchée dans son infinitude, elle peut toujours attendre, et, si les deux premiers problèmes avaient été résolus, le reste de l'Europe, retrouvant peu à peu son ordre et sa stabilité économique, eût pu, lui aussi, attendre que mûrissent les questions russes et que l'on vît plus clairement de quel côté s'orientait la Russie.

Taxera-t-on cette vue et ces calculs de plat prosaïsme ou d'inhumanité? Mais, quelque pitié qu'on ressente pour les souffrances de la Russie, le seul moyen de les adoucir est-il donc de lancer l'Europe, encore ébranlée et faible, dans une aventure où risque de sombrer sa propre économie? Le bon sens enseigne qu'entre plusieurs problèmes liés c'est le moins compliqué dont il faut d'abord chercher la solution. Si comme il est certain, le règlement des réparations est le seul moyen de replacer sur une base stable la vie économique de la France, de la Belgique et même de l'Allemagne; si, cette affaire réglée, les courants commerciaux peuvent se rétablir entre l'ouest et le centre de l'Europe, parce que les pays occidentaux débarrassés de leurs propres soucis, les neutres et l'Amérique rassurés sur la durée de la paix pourront aider les nouveaux États des bassins de la Baltique et du Danube et l'Allemagne à remettre en ordre leurs finances, en marche leur industrie, à niveau leurs changes; si, sur le continent ainsi restauré, l'Angleterre trouve alors les clients dont la demande occupera ses chômeurs et ranimera son commerce, n'aura-t-on pas plus avancé la reconstruction économique de l'Europe qu'en essayant de

conclure avec une Russie inconnue et incertaine des affaires hasardeuses, et n'aura-t-on pas, en vérité, rapproché l'heure de la renaissance économique de la Russie elle-même? Si la formule de la solidarité européenne signifie réellement quelque chose, n'est-ce pas en ce sens qu'il faut l'entendre et l'appliquer?

Si la conférence de Gênes avait été ainsi préparée, elle pouvait réussir. Mais, pour qu'on la préparât ainsi, il eût fallu qu'on la mît sous l'invocation du bon sens, et non d'un mysticisme volontairement aveugle et sourd, qu'on cherchât à faire œuvre de clarté, et non point à rester anxieusement cachés dans l'ombre complaisante et dangereuse de l'équivoque.

III

Voilà la conférence réunie. Dès la première rencontre des puissances assistantes apparaissent les divergences; dès la première séance plénière se marquent les terrains de conflit; dès les premières délibérations de commissions s'accusent à la fois les lacunes de la préparation et la distance qu'il y a de la mission officielle de la conférence à celle que lui assigne l'arrière-pensée de ses initiateurs. Aux travaux des commissions économiques et techniques, qui devraient être le principal, personne ne s'intéresse sérieusement, personne ne croit; pour un peu, on en rirait; en fait, on en sourit. Toute l'attention, toute la curiosité vont aux affaires politiques; et, dans celles-ci, c'est le règne de l'obscurité, de la confusion, de la manœuvre oblique. Avant même qu'une semaine ne soit écoulée, trois faits éclatent : M. Lloyd George, avec l'appui de l'Italie, veut que la conférence aboutisse, coûte que coûte; les Russes, devenus ainsi les arbitres de la situation, sont les vrais maîtres de la conférence, et mènent l'Europe par le bout du nez; tout le travail de Gênes est d'esquiver ou de repasser à autrui la responsabilité d'une rupture, à laquelle conduisent fatalement les inévitables conséquences des fautes initiales, et dont, partisans ou adversaires de la conférence, tous ont la certitude.

La presse a donné, au jour le jour, la succession des événe-

ments, et, sous les artifices de la présentation, il n'a jamais été bien difficile de discerner la vérité. Il est donc inutile de rappeler les faits. Mais, après en avoir jusqu'ici montré les origines plus lointaines, c'est leurs causes directes, celles qui ont apparu non plus dans la période de préparation, mais dans celle d'exécution, au cours même des travaux de la conférence, qu'il importe de dégager maintenant.

Passons sur les illusions volontaires et tenaces de M. Lloyd George, sur les faiblesses des Alliés, sur l'impudente audace des Bolchevicks. Les unes et les autres ont été visibles, éclatantes; les unes et les autres mériteront d'être relevées et expliquées, mais plus tard. Pour le moment, deux autres points appellent l'attention : c'est la manière dont la Conférence a été dirigée et la façon dont on s'y est servi de la presse.

De la rencontre des délégations de trente-quatre Etats, dont chacun avait des griefs à exposer, des revendications à présenter, des intérêts spéciaux à faire valoir, que pouvait-il résulter que le chaos, à moins d'un travail réglé d'avance, d'un ordre du jour soigneusement arrêté et suivi, d'un plan fixé par un organe directeur, groupe peu nombreux de délégués informés et autorisés, qu'on l'appelât comité directeur, bureau ou de tout autre nom? C'est aux Puissances invitantes, de toute évidence, qu'il appartenait de constituer cet organe, non seulement parce qu'ayant convoqué la Conférence — et l'Italie ayant lancé les invitations en leur nom — elles faisaient figure de maîtresses de maison, mais aussi, parce qu'elles représentaient l'alliance des vainqueurs, dont la volonté a façonné les contours de la nouvelle Europe. Rien n'eût été plus normal, d'ailleurs, que d'appeler dans ce comité de direction, individuellement ou par une représentation collective, les délégués des Alliés autres que la Belgique, qui jusqu'ici n'avaient pas figuré au Conseil suprême. Mais, n'y aurait-il pas eu contradiction entre ces prérogatives accordées à certains et l'égalité proclamée entre tous? N'eût-on pas, à constituer ce comité, paru démentir l'affirmation que toute distinction s'effaçait entre vainqueurs et vaincus? Ici encore, c'est par l'équivoque qu'on a cru assurer à la Conférence ce

succès qui lui fût sans doute venu complet, si l'on avait eu le courage de la franchise et de la netteté, et l'on a vu ce paradoxe d'une conférence dont, à Boulogne et à Londres; on se mettait d'accord pour contenir les travaux dans un cadre étroitement tracé, mais sans la doter de l'organe chargé d'assurer le respect de ces décisions.

Arrivé à Gênes, instruit par les premiers contacts et les premières négociations, découvrant les Bolchevicks ou constatant, non sans dépit peut-être, qu'il n'exerce pas sur eux le prestige qu'il avait escompté, M. Lloyd George se résout à se soumettre à la nécessité qu'il avait jusque-là refusé de reconnaître. Il s'aperçoit que, tout comme dans un grand débat parlementaire, le succès des travaux d'une Conférence est au prix d'accords avec les groupes et les chefs les plus influents. Il convoque donc les représentants des Puissances invitantes à ces réunions de la villa de Albertis, qui ne sont au fond qu'un nouveau Conseil suprême, siégeant en marge de la Conférence et la dirigeant. Mais ce qui aurait paru naturel et légitime si on l'avait fait tout de suite et franchement, sitôt la Conférence convoquée, a, pour venir tardivement, l'air d'un revirement, d'une offense à ceux qu'on laisse de côté, d'une provocation à leur adresse. Une précaution nécessaire prend figure de prétention nouvelle et inadmissible. Ne parlons pas des amis qu'elle blesse, mais voyons la riposte des adversaires qu'elle a inquiétés : c'est le traité de Rapallo; qui a marqué le tournant de la Conférence, parce qu'une semaine juste après la réunion de celle-ci, il a porté à la confiance internationale, qu'il s'agissait à Gênes de restaurer, une atteinte dont elle ne pouvait plus se relever; il a asséné à la Conférence le coup mortel.

Si l'on voulait à Gênes servir la cause de la concorde des peuples et de la paix du monde, en était-ce vraiment le meilleur moyen que de chauffer à blanc les passions des foules, de jeter chaque jour, presque chaque heure, en proie à la lutte violente des partis extrêmes, toutes les graves questions que la Conférence avait à traiter. Si c'était ainsi, que l'on devait désormais se représenter la diplomatie publique, la preuve

serait faite irréfutable que l'ancienne, la secrète, avait plus de bon que l'on croit. Une négociation internationale menée à grand renfort de campagnes de presse systématiques, d'indiscrétions volontaires, à l'occasion de fausses nouvelles destinées à intimider l'adversaire en ameutant contre lui l'opinion publique, ce n'est même pas la diplomatie de la place publique : c'est tout au plus, celle de la *plaza de toros*. Pour faciliter une entente qui impose à chacun des sacrifices, quel est le meilleur moyen de diminuer aux yeux du public l'étendue et la gravité des divergences de vues qui séparent les négociateurs, de rejeter au second plan ce qui les divise et de faire passer au premier ce qui les unit; ou, au contraire, d'étaler les dissensions, de grossir les heurts, de faire de chaque escarmouche, une rencontre, de chaque objection, la menace d'une rupture? A ce jeu, les plus hardis ou les moins scrupuleux ont une trop belle avance. Les moins habiles à le jouer n'ont pas été les Russes, et leur propagande a pu se féliciter de pouvoir user d'une méthode, dont l'exemple leur était donné par des délégations que l'on eût cru plus attachées aux grandes traditions.

Mais pourquoi l'ont-elles mise en honneur? Précisément parce que, sous ses dehors internationaux, la conférence était une arme de politique intérieure dans certains des principaux pays intéressés. On l'a menée comme une campagne électorale en y employant la technique des campagnes électorales les plus outrancières, les plus endiablées, les plus « américaines». La conférence est devenue l'enjeu d'une lutte entre le fanatisme nationaliste et le fanatisme pacifiste et internationaliste. Entre les fureurs de l'un et l'obstination doctrinaire de l'autre, c'est le bon sens qui a fait les frais de la lutte. Mais comment n'a-t-on pas vu qu'au lieu de créer entre les nations une atmosphère d'entente, on allait ainsi nécessairement creuser entre elles d'infranchissables fossés. C'est l'usage démagogique qu'on a fait de la presse qui a tué la dernière chance de la conférence d'aboutir à un succès, de faire œuvre bien plus modeste sans doute que ne l'ambitionnaient ses initiateurs, mais pratique et utile.

Ici rep raît donc la question qui domine tout le débat. Au fond de la conférence était l'idée ou l'expédient d'un seul homme, qui est un grand meneur de foules, dont toute la carrière n'est qu'une démagogie qui fut souvent heureuse et parfois géniale. Etudiez la démagogie, et vous voyez que l'équivoque en est une arme nécessaire. Née d'une équivoque foncière, la conférence était condamnée à tomber en proie à la démagogie. Par réciprocité, l'emploi des moyens démagogiques a servi à prolonger cette équivoque qui, à un regard troublé par l'inquiétude et la passion, semblait la seule garantie du succès ou de l'apparence, de l'illusion du succès.

IV

Dépendait-il de la France de donner à la conférence un autre cours et d'en sortir en posture moins embarrassante, moins inquiétante aussi qu'elle n'en sort aujourd'hui? Oui, sans doute et quand on veut faire l'exact et équitable départ des responsabilités encourues en cette aventure, il est difficile d'absoudre notre politique d'une double faute.

La première est de s'être rendue à la conférence de mauvaise grâce, en rechignant, sans programme positif, en prêtant par toute son attitude, par son ton et ses allures, au soupçon de ne chercher qu'à saboter sournoisement une réunion dont elle n'avait accepté le principe qu'à contre-cœur. C'était encourir tous les inconvénients du refus sans avoir les avantages de l'acceptation. C'était, de plus, se condamner à n'avoir pour la conférence qu'un programme négatif et par conséquent stérile; se mettre, aux yeux du monde, dans le rôle ingrat et odieux de l'égoïste dont la mesquinerie, l'entêtement, la sécheresse de cœur, font échouer une entreprise généreuse et sublime; se refuser volontairement le droit de présenter un plan d'action net, précis, positif, et le mérite des initiatives fécondes; perdre l'occasion de réparer sur la scène de Gênes bien des fautes commises depuis trois ans; décevoir nos amis, qui sont nombreux, dont certains mêmes se sont révélés, et sincères, où nous ne les soupçonnions pas, mais qui n'ont pas pu comprendre que, com-

me l'a dit l'un d'eux, et des meilleurs et des plus sûrs, « la première puissance du monde se permit de venir avec le seul bagage d'idées négatives à une réunion qu'il lui appartenait de diriger ».

Quel eût dû être ce programme positif, ce n'est point ici le lieu de le dire. A étudier de près les péripéties de la conférence, on en voit nettement surgir les contours; et il eût suffi de quelque sens de la situation internationale, de contacts habilement pris, d'un peu de souplesse et d'imagination aussi pour l'établir. Présenté avec force et conviction, il était certain d'être accepté. Toute la Conférence ne s'est-elle pas passée à chercher un guide ferme et sûr? On n'a point le droit de se plaindre qu'elle ait marché au gré de M. Lloyd George — que cette vue, d'ailleurs, est fausse ! c'est au gré du hasard, des vents et des flots qu'elle a été ballottée — quand on n'a rien fait pour l'en empêcher.

Ou plutôt si : on a fait quelque chose. La presse française a fait rage contre la conférence. C'est le seul point où on l'ait vu unanime, les exceptions ici confirmant la règle. Attitude au possible maladroite, dangereuse et funeste. Elle semblait révéler la fureur où l'on était d'avoir dû venir à la Conférence contraints et forcés, la rancune que l'on en gardait à celui qu'on désignait ainsi comme le vainqueur de ce duel préalable. Elle paraissait trahir cette soif de vengeance, ce prurit de sabotage que tout le monde nous imputait. Quel avantage pouvions-nous donc trouver à donner des armes à ceux dont l'intérêt était de nous peindre dans cette posture. L'Angleterre et l'Italie attendaient beaucoup de la Conférence, en attendaient trop. Seule, l'expérience pouvait rabattre leurs illusions, et par là les rapprocher de nous. Quelle intelligence, quelle sagesse politique était-ce de leur donner raison de croire au prétexte de dire que, par notre faute, l'expérience n'avait pas été sincère, loyale, démonstrative, convaincante?

Le pire a été de s'attaquer personnellement à M. Lloyd George. Il y a, certes, un problème Lloyd George et une question Lloyd George-France, et l'occasion de les traiter, qui s'offrira bientôt, devra être saisie. Mais ce n'est pas de cela

qu'il s'agit, en ce moment. Critiquer la Conférence, c'était déjà atteindre M. Lloyd George à un point sensible, puisque la Conférence était l'enfant de son cerveau. Mais s'en prendre à sa personne dans les termes les plus directs et les plus violents, le censurer âprement, l'objurguer, le harceler, l'injurier, le railler, le rabrouer, le menacer du verdict des électeurs britanniques, faute impardonnable ! Les idées offraient assez de prise, sans qu'on s'acharnât sur l'homme. A une discussion d'idées il n'eût pas été inaccessible; c'est un esprit souple, qui, si on lui explique clairement les aspects politiques d'une question, a un sens politique divinatoire des solutions opportunes. Devant une campagne de violences, il était certain qu'il se raidirait dans une intransigeance plus grande que jamais, et que son orgueil blessé ou sa vanité égratignée, d'une part son ambition menacée de l'autre, le rendraient intraitable et l'enfonceraient dans ses erreurs.

La presse française n'est pas de celles qu'on mène ou qu'on inspire. Elle est presque à l'excès jalouse de son indépendance et plus d'un de nos gouvernements l'a senti. Mais, au dehors, l'idée est ancrée qu'elle obéit à des directions d'en haut. A Gênes, le ton qu'elle prenait, cadrait par malheur si bien avec l'attitude de notre gouvernement, que les étrangers, mal instruits de notre vie politique, étaient fondés à voir dans l'un et dans l'autre les expressions convergentes d'une seule violonté. Si même M. Lloyd George était personnellement au courant des usages de la politique française, il ne manquait ni dans son entourage, ni dans d'autres délégations empressées à le flatter ou à le circonvenir, de gens portés par le sentiment ou l'intérêt à lui suggérer les interprétations les moins bienveillantes d'une si regrettable rencontre.

Etait-il sage de combattre personnellement M. Lloyd George, premier ministre aujourd'hui, candidat demain? Etait-il prudent de seconder la manœuvre par laquelle, alternativement, il se pose en dernier protecteur de l'Entente cordiale et en initiateur de nouveaux groupements de Puissances, où la France ne serait plus dans le camp de l'Angleterre? Etait-il opportun de nous donner même l'apparence de vou-

loir intervenir dans les affaires intérieures de l'Angleterre? Etait-il habile de seconder les noirs desseins dont on soupçonnait le premier ministre britannique, en lui fournissant la plateforme qu'il cherchait pour sa campagne, celle de la restauration de l'Europe sabotée par l'égoïsme de la France? Etait-il nécessaire d'exaspérer un homme qui est peut-être comme ami difficile, exigeant et fantasque, mais dont, pour l'Europe et pour nous, la puissance démagogique est moins redoutable, ligottée par les responsabilités du gouvernement, que déchaînée à la tête de l'opposition?

Ne triomphons donc pas trop bruyamment de l'échec de Gênes. Nul n'en profitera que les Soviets, et peut-être l'Allemagne. M. Lloyd George ne rapporte pas de « sa » conférence la palme de reconstructeur de l'Europe. Prenons garde que d'habiles propagandes ne nous dénoncent à un monde énervé et frémissant d'impatience, comme les destructeurs définitifs du pauvre vieux continent. Ne laissons pas attacher au nom de la France l'épithète de saboteur.

L'échec de Gênes n'est pas une fin; c'est une pause. On a mal pris la question russe, mais on ne peut pas tarder à la reprendre. Les événements, en deçà et au-delà de la frontière où commence aujourd'hui la grande inconnue de l'Europe, marchent vite. Il nous faut aller de leur pas, être prêts au prochain appel du destin. L'avenir international de la France dépend de la réponse à cette question : quand le sphinx russe, dans trois mois, dans six mois, dans un an, nous proposera à nouveau son énigme, serons-nous prêts à la résoudre?

Cette réponse ne dépend que de nous. Il n'y a point de pays où mieux que dans le nôtre, on connaisse, on comprenne la Russie. Nous l'avons explorée, nous l'avons aidée à développer son génie, à mettre en œuvre ses richesses, à affirmer sa force politique, nous l'avons aimée. Nulle part, on n'a tant fait pour elle. Allons-nous par paresse intellectuelle, par un puéril attachement aux formules, par dilettantisme et par pédanterie, par crainte de recourir aux compétences, perdre tout ce que nous avions mis en elle de travail et d'espoir? Allons-nous de nos mains signer notre abdication et contresigner le traité de Rapallo?

On a vu quelles erreurs ont vicié la Conférence de Gênes. Sous une forme moins ambitieuse sans doute, une autre conférence, d'autres conférences peut-être, reprendront l'étude de ce problème russe, qui doit cesser de peser comme un cauchemar sur l'Europe. La solution en est dominée par une double question préalable : règlement de l'affaire des réparations, fixation d'une politique positive de la France à l'égard de la Russie.

Telle est pour tous les hommes de bonne foi, Français et étrangers, la leçon de Gênes. Si elle n'est pas perdue, elle n'aura pas été payée d'un trop haut prix par les erreurs de Gênes.

A ODESSA SOUS LES BOLCHÉVIKS[1]

Le typhus recurrens.

Au bout de quelques heures, nous fûmes obligés, mon fils et moi, de quitter le premier logement où nous nous étions réfugiés : on m'avait reconnu. « Toute la rue », c'est-à-dire un certain nombre de juifs, commentait mon retour. Nous partîmes.

Je n'oublierai jamais ce « déménagement ». J'avais une forte fièvre. Il y avait deux pâtés de maisons à franchir : il me semblait impossible d'imaginer que j'en viendrais à bout. Pendant que je me traînais, m'appuyant au mur des maisons, j'aperçus Vladimir Germanovitch. Il venait à ma rencontre, et il n'avait guère bonne mine lui non plus. Il n'était pas seul et, à son expression, je compris que je ne devais pas avoir l'air de le reconnaître; je me tournai vers le mur, et il passa à côté de moi... C'est la dernière fois que je le vis.

Cette nuit même il fut pris du typhus exanthématique. Et cette même nuit on l'arrêta et on le conduisit à la commission extraordinaire. C'est là qu'il mourut. Il mourut dans des conditions épouvantables. Pendant longtemps on ne laissa personne approcher de lui, et quand enfin on laissa entrer sa famille... en un mot, ce fut épouvantable...

Un autre événement se produisit aussi cette nuit-là. On fit une perquisition inattendue dans l'appartement où je m'étais réfugié d'abord. On arrêta tous ceux qui s'y trouvaient. Il est vrai qu'on les relâcha peu de temps après. Mais on ne m'aurait probablement pas relâché, moi...

* * *

1. Le commencement de cette série d'*Esquisses* (1920) a paru dans le tome précédent (VI) de la *Vie des Peuples*.

Vladimir Germanovitch était un de ces hommes qu'il est si précieux de rencontrer dans la vie russe. Allemand d'origine, il était un Russe patriote; le type bien connu de Stolz au milieu des Oblomov...

La dernière œuvre à laquelle il appliqua son étonnante énergie fut le « détachement Choulguine », qui fit toute la campagne avec le colonel Stœssel. Il est bien possible que cet effort ait été une faute et qu'il eût été préférable que ce détachement n'eût pas existé, mais on ne peut pas ne pas noter cette véritable « deutsche Treue » qui poussa V. G. à tenir jusqu'au bout, à faire tout ce qui était possible, à accomplir son œuvre jusqu'au dernier iota..

* * *

Tous les quatre, (un des restes de l'armée de Stœssel) nous fûmes pris du typhus récurrent. Cela ne vaudrait même pas la peine d'en parler si ce n'était pas un trait typique de notre époque. Peu nombreux sont ceux des Russes qui, à l'époque de la lutte des rouges et des blancs ont évité l'un ou l'autre des typhus. L' « abdominal », l' « exanthématique » et le « récurrent» étaient les véritables archanges de la révolution russe. Beaucoup des nôtres eurent les trois. Nous nous contentâmes d'un seul.

* * *

Peut-être mon lecteur sera-t-il heureux d'apprendre que ma famille, dont j'avais été séparé quelque part du côté de la Roumanie et que je comptais retrouver à Belgrade, se trouva... à Odessa.

Ce que je vais dire sera peut-être désagréable aux Roumains. Mais, comme dit le proverbe grec, « les dieux mêmes ne peuvent pas empêcher le passé d'avoir été ». Le lendemain de notre départ les Roumains chassèrent de chez eux les femmes et les enfants que nous y avions laissés. C'est en vain que nous adressâmes d'ardents télégrammes à la reine de Roumanie, lui demandant secours et pitié. Sans doute, si Sa

Majesté avait reçu ces télégrammes, il est probable qu'elle nous aurait pris en pitié. Mais le fait est justement que les officiers roumains ne transmettaient aucune dépêche, et c'est alors que se produisit cette chose invraisemblable: on chassa vers les bolcheviks des femmes poussées à la limite extrême du désespoir et de la fatigue. Plusieurs d'entre elles n'en supportèrent pas la pensée et cherchèrent du poison au fond de leur petit sac. Mais, par bonheur, les autres eurent le courage de supporter tout jusqu'au bout et de soutenir les plus faibles.

Il faut ajouter, à la louange du « camarade Katowski » que son état-major reçut convenablement ces malheureuses. Elles n'eurent pas à subir d'enquêtes particulières, on leur fournit même la possibilité de louer des charrettes pour « cinq cents roubles tsariens » et d'arriver à Odessa.

* * *

Il ne manque pas de braves gens de par le monde. Je pus le constater... On nous accueillit tous. Quand on me déshabilla, j'essayai de murmurer à ces gens que je ne connaissais pas la veille :

— Vous savez, j'ai peut-être ... le typhus...

Là-dessus, la ménagère me répondit :

— Ce sera le huitième dans mon appartement...

* * *

Ce typhus récurrent fut comme tous les récurrents... Quatre accès...

Un médecin me soignait... Il venait chaque jour et savait parfaitement qui j'étais.

Je dis ceci à tout hasard pour ceux qui brûlent de fusiller les « commissaires »... Attention, n'allez pas dans un accès de fureur vengeresse fusiller ceux qui, risquant chaque jour leur tête, ont sauvé la vie de vos proches et de vos amis...

Des cas comme celui-ci, il y en a eu et il y en aura encore. Car tous ne savent pas ce qu'ils font...

* * *

Ce docteur était pour notre chambrée de malades une fenêtre sur le monde extérieur, monde que je ne peux pas appeler le monde de Dieu car c'était le monde des bolcheviks.

Tout en pansant les pieds de mon fils, qui avaient été gelés, il commençait à parler politique. Ces conversations nous amenaient à discuter les bruits dont se nourrissait Odessa. Chaque jour la ville inventait quelque chose de nouveau, — c'étaient toujours des mensonges... Et cependant tous croyaient et espéraient.

Dans ces circonstances, le plus souvent, j'éclairais le docteur avec un bout de chandelle qu'on éteignait aussitôt que l'opération était terminée. Car déjà les bougies étaient un objet de luxe. Alors la conversation continuait à la lueur vague d'une veilleuse à huile, — instrument en usage partout à Odessa cet hiver-là.

* * *

Le récurrent me tint à peu près tout le mois de mars. J'eus le temps de réfléchir. Je réfléchis, pendant les crises, entre les crises, et pendant ma convalescence.

Et, chose étrange, la vie prenait des couleurs tantôt supportables, tantôt troubles, tantôt sombres à en mourir.

Tout dépendait du point de vue...

Quand je regardais en arrière, que je la comparais au passé proche, notre vie actuelle me faisait presque l'effet d'un paradis... Peu de temps auparavant, nous gelions sur la neige, la nuit; nous nous cachions comme des loups dans les buissons et les forêts... Maintenant, nous avions un toit et de quoi manger, on nous soignait, on s'occupait de nous autant qu'il était possible.

Quand, par contre, je comparais le présent avec le passé lointain, très lointain, il se posait sur moi un brouillard gris, presque noir.

Je n'écris les lignes qui vont suivre que parce que tous ceux qui habitaient la même ville que nous vivaient exacte-

ment comme nous. Et, dans les autres grandes villes, on était infiniment plus malheureux.

* * *

Une petite chambre où nous sommes trois ou quatre. Ce n'est pas chauffé... Personne ne chauffe cette année à Odessa. L'organisme, épuisé par la maladie, demande pourtant de la chaleur. Quelquefois, le matin, le soleil nous apporte un peu de tiédeur. On se réveille de bonne heure et l'on attend longtemps ce premier rayon rougeâtre qui devient une tache rouge ardente, qui jaunit et tiédit et glisse doucement sur le mur. Nous avons appris même à reconnaître l'heure d'après sa place.

On n'a pas de montres...

Quand le rayon a quelque peu réchauffé la chambre, commencent des occupations d'un comique répugnant. Il est terriblement difficile de s'y soustraire. Pour cela, il faudrait perpétuellement changer de linge. Si l'on se ne change pas constamment, il faut laver. Et on lave, mais à l'eau froide. Pour avoir de l'eau chaude, il faudrait du chauffage. Et les autres choses dont on se couvre, les vieux morceaux de pardessus, il faudrait les désinfecter. Et cela ne serait pas si simple. Naturellement, on finit par se tirer d'affaire. Mais au prix d'une lutte acharnée. On lutte, soit par la chasse pure et simple, soit par le lavage, soit avec un fer à repasser... Repasser les coutures le plus fort possible avec un fer chaud est un excellent moyen... Je le recommande à tous ceux qui sont tombés dans le socialisme...

* * *

Ensuite on chauffe sur un réchaud à pétrole un succédané quelconque du thé ou du café... Oh ! quelle histoire !... Les mèches ne brûlent pas, sans cesse il y a quelque chose de détraqué... C'est assommant et, de plus, sale... Et on n'a aucune disposition.

Car nous avons tous été des artistes, des poètes, des écrivains

et... « nous étions nés pour l'inspiration, pour l'harmonie et la prière... »

* * *

Et ici...

Il faut monter la garde près du réchaud chacun à son tour pendant des heures, ensuite courir chercher le pain, ensuite... Ensuite ranger la chambre, laver la vaisselle, blanchir le linge, le raccommoder, ces mille choses mesquines et épuisantes. Ensuite, il faut dîner. De nouveau il faut, chacun à son tour, courir quelque part. Nous nous sommes arrangés pour dîner à extraordinairement bon marché. Nous payons 18 roubles notre dîner... Mais c'est parce que... en un mot grâce à quelqu'un nous sommes considérés comme faisant partie de la famille d'un « ouvrier spécialiste ». Le dîner est composé d'une espèce de soupe ou de borchtch, sans viande, bien entendu. Avec cela de la bouillie. Cette bouillie varie : bouillie de sarrazin, de froment et shrapnels. Beaucoup sabotent les « shrapnels ». Les autres, plus philosophes, les mangent. Nous prenons deux dîners pour trois.

Règle générale, après le typhus on a une faim de loup. On a besoin de graisse. On en achète. Pour de l'argent on peut encore avoir de tout. Mais l'argent durera quelque temps, et après?...

Après?...

On arrive à chasser cette idée tant qu'il fait jour.

On lit près de la fenêtre, assis dans un fauteuil. La fenêtre est basse et donne sur la rue. On voit les gens. Quelquefois ils vous dévisagent curieusement. Alors quelqu'un ne manque pas de s'inquiéter : ne nous aurait-on pas découverts?...

* * *

Je lis ce qui me tombe sous la main. Mais ce qui me plaît le plus, c'est un certain roman polonais. Les personnages ne sont tous que des comtes et des princes. On décrit des chasses, des bals et tout le remue-ménage du grand monde. Ma prin-

cesse Galchka Zbarajskaia conduit quatre chevaux magnifiques, entourée d'une suite de cavaliers dont le moindre est baron. Son frère n'arrive pas à épouser une jeune fille d'une fortune colossale, parce qu'elle n'est pas citée dans un certain livre généalogique.

C'est pour moi un véritable plaisir que de comparer ce monde-là avec le monde qui passe sous ma fenêtre... Pour un amateur de contrastes, ce n'est vraiment pas mal...

* * *

Mon fils Lilia, qui a les pieds gelés et qui crie la faim entre ses accès de typhus récurrent aime assez, lui aussi, le roman polonais. Mais il lui arrive de jeter le livre en s'écriant avec un accent inimitable :

— Bourgeois maudits...

Et quand l'affaire se complique de quelque drame psychologique, il ajoute avec mépris :

— C'est par excès moral de graisse qu'ils s'agitent.

* * *

Et en effet...

Ces « souffrances morales » paraissent quelque peu risibles alors que tous sont sains et saufs et hors de danger...

Nous autres, nous ne connaissons que deux souffrances morales; c'est lorsque l'un de nos proches est menacé d'une maladie grave ou d'un danger mortel...

* * *

Mais les idées noires, les réflexions sur ce que sera l'avenir reviennent quand la nuit tombe. Alors, la chambre devient presque complètement obscure. Pas d'électricité, le pétrole est trop cher, la veilleuse est garnie d'huile. Elle donne juste autant de lumière qu'une lampe d'icônes; mais celle-ci est la consolation des cœurs, la nôtre au contraire répand sur l'âme le désespoir.

* * *

Que deviendrons-nous? Comment sortir de cette situation?

Maintenant, je suis malade, c'est vrai. Nous avons encore de l'argent de Stœssel. Mais après?

Prendre du service ?... où cela? Chez les bolcheviks? Ah non !

Trouver du travail chez un particulier est très difficile : tout se ferme et d'ailleurs... Ne pas dire qui je suis, c'est amener la police à ma suite... Le dire... qui me prendrait?....

* * *

De notre position personnelle la pensée passe à la situation générale.

Que se passe-t-il?

* * *

C'est la première période, le moment où les bolcheviks, en ayant fini, à ce qu'ils croient, avec Denikine, essayent ou font semblant d'essayer d'adoucir la terreur. On a proclamé l'amnistie à Moscou, et même aboli la peine de mort. Sans doute, et c'est, je crois, l'unique fois où la République des Soviets d'Ukraine ait fait usage de son indépendance, on a publié à Kharkof que cela ne se rapporterait pas à l'Ukraine; la contre-révolution continue et par conséquent la terreur doit continuer aussi. Mais malgré tout la tendance générale se fait sentir jusqu'à Odessa.

Il faut nécessairement que la Commission Extraordinaire, la *Tchéka*, mette à mort quelqu'un. Un pouvoir qui n'est fondé que sur le sang risque gros à ne pas exercer son monde à l'assassinat; ce monde finirait par s'en déshabituer. Aussi trouve-t-on de l'ouvrage pour les assassins. Cette fois, d'ailleurs, c'est une localisation relativement raisonnable de la soif de sang; on a ordonné aux commissaires de tuer les criminels de droit commun.

Depuis les temps les plus reculés, Odessa a toujours eu la réputation d'être un nid de voleurs et de brigands. A ce qu'il paraît, depuis les temps les plus anciens, il existe ici une puissante organisation de vol contre laquelle ont lutté avec un succès variable les quinze gouvernements — (non, je me

trompe, il n'y en a eu que quatorze) — les quatorze gouvernements, dis-je, qui se sont succédé à Odessa pendant la révolution. Mais les bolcheviks en sont venus à bout très vite. Et il faut leur rendre cette justice qu'au point de vue des attentats de droit commun. Odessa est bientôt devenue une ville absolument sûre...

* * *

Pour le moment, on ne touche pas aux autres. Pour ce qui est des officiers, on a publié plusieurs fois des délais au cours desquels les anciens officiers de la garde blanche pouvaient se signaler à la police, et se verraient alors exempts de poursuites. Les uns se « signalaient », les autres, non.

Bien entendu, ces mesures ne se rapportent pas aux gens qui ont des comptes spéciaux à régler avec les bolcheviks, comme moi.

* * *

Cependant, même en ce qui concerne les adoucissements, il y a des faits assez étranges.

Un beau jour, une circulaire est arrivée de Moscou, envoyée probablement par Lounatcharski, ordonnant de faire des conférences aux ouvriers et aux soldats, dans l'intention de développer en eux « les sentiments d'humanité et d'atténuer les haines de classe ». Pour exécuter cet ordre, les personnes compétentes se sont adressées à toute une série de personnes en leur proposant de faire des conférences de ce genre et en leur promettant une liberté complète pour le choix des sujets et le développement. Ces conférences ont eu lieu. L'une d'elles a eu un succès particulièrement retentissant et a été répétée plusieurs fois. C'était une conférence sur la Pucelle d'Orléans. Il est assez difficile de comprendre comment l'idée d'instruire les ouvriers et les paysans par des récits sur la patriote française qui a sauvé son roi, est entrée dans la tête des communistes. C'est pourtant un fait...

* * *

Et quoi? Peut-on tirer de ce fait une conclusion quelconque? Serait-il possible que les bolcheviks soient devenus plus raisonnables?...

Bêtise ! Ce n'est que pour commencer. Derrière les « escapades » du camarade Lounatcharski est une puissance qu'on déteste à tel point qu'un seul chemin lui est ouvert : la terreur. Et ils y reviendront, ils y reviendront inévitablement.

La seule chose qui pourrait changer le cours des événements, c'est si l'un quelconque d'entre eux, Lénine par exemple, se rendait compte qu'ils courent à l'abîme, s'il faisait fusiller tous ses amis et tournait le dos au socialisme... Mais cela, n'est-ce pas ? c'est impossible.

* * *

Où est le front? En existe-t-il un en fait? On dirait que la Crimée résiste encore. Mais combien faible est l'espoir de la voir résister pour de bon. Que se passe-t-il là-bas?

Des bruits... Mais comment croire à ces bruits. Il y a si peu de temps qu'on a cru à Odessa que les Ukrainiens étaient tout près. Ensuite, ce furent les Roumains. Ensuite on ne sait quels alliés ont remplacé les Roumains. Après les alliés, ç'a été le tour des Serbes. Ensuite on a rectifié : Pas les Serbes: les Bulgares. Après les Bulgares, ç'a été le tour des Polonais. Enfin la dernière invention : tant et tant de régiments allemands ont franchi la frontière roumaine et se trouvent déjà dans les territoires des colons allemands. Tout cela n'est que mensonge. C'est le désir passionné de se soustraire, à n'importe quel prix, à la tyrannie bolchevique qui donne corps à ces bruits.

D'habitude, mon insomnie et mes réflexions durent jusqu'à trois heures. Je sais que c'est trois heures, parce qu'au milieu du profond silence de la nuit on entend quelqu'un tirer un coup de revolver assourdissant devant notre maison. Cette détonation a un son désagréable, angoissant...

Quelquefois, en pleine nuit, des autos passent, et on a toujours l'impression qu'elles vont fusiller...

Peut-être est-ce vrai, seulement nous ne le savons pas.

* * *

Ainsi passent les jours et les nuits. La semaine sainte, je suis sorti pour la première fois. Quelle peine on a à remuer les jambes! J'entre à l'église. On y dit un service funèbre et, après le service, une femme offre à tous les « vieux » de l'église du riz et du vin. On m'en donne aussi. Je le mange. D'abord parce que j'ai faim et aussi parce que je suis très content d'être pris pour un « vieux » de l'église. Dans ces conditions, je suis hors de danger : personne ne me reconnaîtrait. Ensuite je me traîne à un rendez-vous qui m'a été fixé par mon parent F. A. M. Notre entrevue doit avoir lieu dans le parc Alexandre, près de la colonnade.

Quand je m'approche, je vois un homme près de la colonnade. Ce doit être lui. Je m'avance aussi, absolument seul. En dehors de nous deux, il n'y a absolument personne. Mais nous restons longtemps l'un en face de l'autre sans nous décider à avancer. Je ne peux pas me rendre compte si c'est lui ou non. Et lui me regarde, évidemment avec la même pensée. Enfin je me décide. Oui, c'est bien lui. Mais, certainement, il est impossible de le reconnaître. Lui de son côté affirme que personne au monde ne pourrait me reconnaître, moi.

En rentrant, je m'examine attentivement dans la glace d'une devanture.

En effet. Je vois en face de moi un homme de soixante-cinq ans environ qui porte une grande barbe grise bouclée. Courbé, traînant lourdement les jambes... Un seul mot peut en donner l'idée : un « vieux » d'église.

C'est l'ouvrage du récurrent. A ce qu'il paraît, la maladie est un excellent grimeur. Cela tombe d'ailleurs on ne peut mieux...

* * *

Le jour de Pâques, qui est cette année le 29 mars, il y a une grande fête. Sans doute les Juifs, qui sont au pouvoir, ont voulu faire une amabilité à la population chrétienne, car, après tout un hiver d'obscurité complète, on a fourni pendant trois jours de l'électricité dans tous les appartements.

De plus, il y a chez nous un festin. Le plat principal est formé de midies, espèce de moules que la mer Noire, prenant en pitié les malheureux Blancs, a jetées en quantité sur la rive... Viéra et Vania, les enfants de nos propriétaires, ont passé la journée à en ramasser...

Terreurs.

Irina Vassilievna était entrée au théâtre. Elle avait annoncé chez elle un « cours de ballet » ce qui, d'après la loi bolchevique, lui donnait droit à une chambre de plus : les bolcheviks protègent les beaux-arts. C'est justement cette chambre qu'occupèrent après Pâques, non pas des ballerines, mais l'ancien rédacteur du « Kievlianine » et le lieutenant du génie V. A. L.

Nous avions perdu l'habitude de toute espèce de confort, si bien que nous savions apprécier ce qu'autrefois nous ne remarquions même pas.

* * *

Un lit commode, des draps propres... des couvertures..., des oreillers..., deux bons fauteuils..., un petit canapé.. même une petite table à écrire..., sur les portes, des portières faites de ce qui sous l'ancien régime était de la bonne toile à voiles grise...

Combien de fois, me réveillant le matin, j'ai rêvé en regardant ces portières, et pensé :

— Voilà qui ferait une chemise, eh ! eh !... et d'ailleurs aussi un costume d'été...

La chambre était parquetée. Je la balayais soigneusement le matin et je rêvais de la « planchéier » ne fût-ce qu'une fois, comme dirait Ugop le Sévérianine, c'est-à-dire de la cirer.

Ensuite... Mon Dieu, dans ce logement, on pouvait se laver convenablement... Il est vrai que sous le régime socialiste l'eau est souvent arrêtée dans les conduites et ne monte jamais aux étages supérieurs. Chez nous, on ne pouvait avoir de l'eau que dans la cour. C'était ma tâche d'aller la chercher.

Je descendais dans le petit jardin où se trouvait non pas une fontaine, mais un robinet, et je montais de l'eau dans les seaux. La moyenne était de huit seaux que je versais dans la baignoire, au profit de chacun.

Quelquefois je sciais du bois, mais c'était, pour ainsi dire, les jours de grande solennité.

En plus de toutes ces commodités, il y avait encore dans ce logement... une guitare...

Oui, riez...

« Nécessité danse, nécessité chante »...

J'avais décidé qu'il était temps de « chanter maintenant ».

* * *

C'est que l'argent fondait entre nos mains...

Ma fortune se composait de vingt livres anglaises et du reste de ces « clochettes » c'est-à-dire de ces billets de mille roubles de Denikine, que Stœssel nous avait distribués, vous vous le rappelez, dans un bois...

Il faut dire que ces « clochettes », bien qu'elles fussent officiellement interdites sous peine de mort, étaient cotées à la bourse secrète d'Odessa. Leur valeur n'est jamais tombée, à ce que je crois, au-dessous de trois cents roubles des soviets, mais parfois elle remontait jusqu'au pair.

Un très grand nombre de gens à Odessa spéculait sur le change. Et pouvait-il en être autrement ? Où auraient pu passer ces troupeaux « cauchemaresques » de joueurs à la Bourse qui remplissaient les salles de Franconi et de Robin et qui se tenaient en foule drue au coin de la rue Deribas et de la rue Catherine, où ils faisaient le commerce de la cocaïne, du sucre et des valeurs ?

La Commission extraordinaire d'Odessa leur faisait la guerre ; elle en fit fusiller un grand nombre, mais les autres continuèrent à travailler. Bien entendu, le travail se poursuivait à présent dans le secret le plus absolu. Ainsi, l'argent fondait. Je ne pouvais ni ne voulais travailler chez les bolcheviks. Entrer dans une coopérative était difficile ; des in-

connus ne m'auraient pas pris ; des amis, non moins soucieux de leur sécurité que de la mienne m'auraient donné toute sorte de prétextes pour me refuser. Que faire?...

Et voilà que cette guitare nous tira d'affaire.

Un vieux à barbe blanche... Evidemment, il avait connu des temps meilleurs, sans doute possédait-il quelque petit café... une voix fêlée, usée... comme par le passé même... d'anciennes romances, toutes anciennes, tout à la fois oubliées et inoubliables... Le son plaintif des cordes... c'était bien dans le ton...

Et voici qu'effectivement je me préparai à mon rôle. Je me fis un bon répertoire, je travaillai ma voix...

Une fois, P. N. Milioukof m'avait fait un compliment. Comme je me plaignais de ne pas pouvoir parler à la Douma à cause de la faiblesse de ma voix, il me répondit :

— Oui, vous avez la voix faible... Mais elle est « posée » comme une voix de chanteur. Vous ne chantez pas?

Et voici que sur mes vieux jours je me mettais à chanter... pour divertir le prolétariat...

« Nécessité chante »...

— Qui ne travaille pas, ne mange pas non plus ...

* * *

Irina Vassilievna, (ce n'est pas son vrai nom) fut très inquiète ce jour-là...

Il lui avait semblé que quelqu'un nous suivait, elle ou moi. Elle ne se sentait pas à son aise. Je la rassurai de mon mieux. Mais, le soir, l'incident surgit de nouveau sous la forme d'un véritable pressentiment. Irina Vassilievna était sûre que la Tchéka ferait une perquisition dans la nuit et qu'il n'était pas possible que nous restions là. Ce pressentiment l'affola à tel point que le lieutenant L. et moi, nous décidâmes de ne pas rentrer cette nuit, puisque de toute façon elle n'aurait laissé personne dormir tranquille.

* * *

Nous sortîmes...

Mais il est bien facile de s'en aller, quand on sait où aller. Quant à nous, nous savions bien que, même si on ne nous renvoyait pas, notre arrivée dans quelque maison que ce fût ne pourrait pas faire un très grand plaisir ! Chaque nuit on pouvait s'attendre à une perquisition, et alors le maître du logis serait responsable pour recel de contre-révolutionnaires.

Nous décidâmes donc de passer la nuit dehors. Mais, ce plan, lui aussi, aurait été facile à réaliser sous le joug de l'autocratie. Dans le libre pays des socialistes, au contraire, tout homme qui ose se montrer dans la rue après une certaine heure est arrêté comme un malfaiteur, et conduit au poste. Voilà encore une chose que je n'arrive pas à comprendre : pourquoi sous le régime socialiste on n'a pas le droit de sortir la nuit.

Nous décidâmes de passer la nuit sous une porte cochère.

Non, il y faisait vraiment froid. Ces pierres ont ceci de particulier qu'elles se refroidissent extrêmement vite. De plus, la niche où nous nous étions blottis nous cachait mal aux regards des patrouilles. Et les patrouilles allaient passer. Dans la rue, on ne voyait déjà plus personne. Il tombait une pluie fine, silencieuse. On s'étonnait de voir combien vite les bolcheviks en avaient fini avec les voleurs, les brigands et autres malfaiteurs de droit commun.

Il fallait aller. Et puis, après tout, si nous tombions sur une patrouille, nous nous en tirerions bien. Ah ! une idée superbe : si nous nous faisions arrêter. Au bout du compte, on ne nous fusillerait pas pour nous être promenés un peu tard ; nous passerions la nuit au poste où, au moins, nous aurions plus chaud... En route, donc...

A un carrefour :

— Halte...

Nous nous arrêtâmes.

— D'où venez-vous si tard, camarades?...

— Il est donc tard? On n'a pas de montres, voilà le malheur!... Eh quoi, vous allez nous arrêter, camarades, nous mener au poste?

— Mais qui êtes-vous?... Vous allez loin?

— Pas loin du tout... Là, rue Kanatna.

La patrouille rassemblée autour de nous réfléchit.

— Allons, rentrez... ça ne fait rien...

Pas de chance.

* * *

Nous continuâmes notre route. La pluie avait cessé. La lune était de service. La lune est très utile aux socialistes. Règle générale, chez les socialistes, l'électricité ne marche pas.

On n'entendait absolument aucun bruit. Tout à coup, nous tombâmes sur une seconde patrouille.

Ceux-ci nous emmenèrent. Nous avions à peine eu le temps de convenir de ce que nous dirions, quand on nous sépara.

Le chef s'approcha de mon camarade et lui parla tout en marchant. Ensuite, il vint à moi.

— D'où venez-vous, camarade?

— De la rue Richelieu.

— Quel numéro?

Je dis le numéro convenu.

— Chez qui étiez-vous donc?

Je pris un air embarrassé.

— C'est lui qui les connaît... il est jeune... j'y vais pour la première fois..

— C'est entendu, mais comment s'appellent-ils?

Je dis exprès un nom de famille déformé mais semblable à celui que devait dire mon camarade. J'ajoutai que je me trompais peut-être, que je ne connaissais pas ces demoiselles, que j'étais vieux et que cela ne m'intéressait pas...

— Alors, vous avez bu, citoyen?

— Est-ce que j'ai l'air d'un homme ivre?

Je lui soufflai dans la figure.

— Quel est votre métier?

— Je suis artiste... musicien... Autrefois je donnais des leçons de violon et de piano, maintenant de guitare... Ma spécialité, ce sont les vieilles romances... J'ai des élèves... J'ai

perdu ma voix, je ne chante plus... J'ai eu le typhus...

Intéressé, un autre camarade s'approcha de moi.

— Vous jouez de la guitare, camarade? Moi aussi. Vous avez un bon instrument?

— Pas trop mauvais... Autrefois je jouais sur une guitare à onze cordes, celle que j'ai à présent n'en a que sept, comme les guitares ordinaires; cependant, cela va.

— Et quelles romances jouez-vous, camarade?

— Rien que les plus anciennes. Ainsi par exemple *Le jeune tigre, Dans le bosquet, le bosquet sombre*; *Trois créatures des cieux*; ça c'est une belle romance... Cela ne ressemble pas à celles qui sont à la mode maintenant tourne-manivelle-tourne... *Son nègre violet lui passe son manteau* ... quel sens cela a-t-il?... Pourquoi serait-il violet puisque tous les nègres sont noirs?

J'arrêtai là mon éloquence; cela suffisait. La patrouille était pleinement convaincue de notre innocence. Le chef nous dit, d'un ton tout amical :

— Allons, si vos papiers sont en règle, il ne vous arrivera rien. On vous relâchera tout de suite...

* * *

Le poste. Une obscurité complète. La patrouille monta à tâtons l'escalier, en jurant tout le temps. On nous introduisit dans une pièce. Il y faisait aussi absolument sombre. Dans l'obscurité, le chef fit à quelqu'un son rapport sur nous. On entendit des jurons parce qu'il n'y avait pas de lumière; ni d'allumettes. On en trouva enfin, non sans peine. On alluma une sorte de veilleuse décorée du nom de lampe. Le poste apparut. Derrière une grille, l'administration représentée par un juif. Chose digne de remarque. La patrouille, et, à ce qu'il semble, toute la milice subalterne, est composée de Russes. L'administration, à partir des surveillants de quartiers, est composée de Juifs.

L'administration nous demanda qui nous étions, où nous habitions, voulut voir nos papiers. Nous les montrâmes...

Le commissaire se mit à téléphoner à la table des adresses : il lui fallait vérifier si un tel habitait bien à l'adresse que j'avais indiquée. Mais il y avait quelque chose qui ne marchait pas...

— Quoi, il n'y a pas de lumière au bureau de la table des adresses?... Vous ne pouvez pas donner le renseignement?... Quoi? Vous vous êtes cogné la tête... Contre quoi?... Contre l'armoire?... Quel gâchis...

Enfin, après nous avoir fait passer un examen sur notre profession, et de nouveau la guitare et les romances anciennes vinrent à la rescousse, on nous déclara que nous étions libres. Mais cette solution ne cadrait pas du tout avec mes plans.

D'abord je m'étais dit qu'il était plus facile d'éviter la Tchéka au poste que partout ailleurs; car la puissance soviétique n'aura jamais l'idée de chercher des contre-révolutionnaires dans sa propre police. Ensuite, où aurions-nous pu aller?... De nouveau dans la rue?... Mais la première patrouille nous aurait arrêtés de nouveau.

Aussi je demandai la permission de passer la nuit au poste, permission que l'on m'accorda généreusement.

Nous nous installâmes sur le large soubassement d'une fenêtre. Les chefs « reposaient » sur des bancs de bois.

Le matin, un incident assez étrange nous réveilla.

Les chefs se mirent à crier, d'une voix dure, mais assez inquiète :

— Planton !... Planton !... Vous n'entendez donc pas ?....

Oui, ils ont des « plantons». Ces socialistes, ces mêmes socialistes qui avaient pris pour pierre angulaire de leur programme la lutte contre l'habitude d'avoir des « ordonnances »...

— Planton ! ...

En réponse à ce dernier appel, on vit s'ouvrir brusquement... l'armoire... Une grande armoire à dossiers... Et, sur la plus haute planche, quelqu'un cria :

— Ben quoi?...

Ensuite d'énormes bottes apparurent et ces bottes sautèrent, en même temps qu'une tête embroussaillée, au milieu de la pièce.

Le « planton » de la « république ukrainienne des soviets » nous regarda et dit sans malice :

— Voilà où nous logeons...

* * *

Il faisait déjà tout a fait jour. Nous partîmes. Mais comme il ne fallait pourtant pas rentrer à cinq heures du matin, nous allâmes faire le tour du marché, puisqu'il était à la porte.

Quelle beauté, ce marché !...

Il est vrai qu'on n'y voyait rien que des radis... Mais il y en avait en quantité. Ils étaient entassés dans des paniers qui avaient l'air de monstres avec des centaines de moustaches... les queues des radis qui passaient... Monstres roses, rouges, mauves, de toutes teintes, quelquefois aussi jaunes et blancs.

Nous achetâmes chacun une botte (50 roubles la botte) et nous fîmes un tour, en déjeunant avec appétit... Nous eûmes envie de manger des craquelins. La marchande regarda longtemps Vovka, je ne sais pas pourquoi. Enfin elle dit :

— Excusez, vous êtes Russe?

— Parfaitement !...

Elle se signa...

— Le croiriez-vous, depuis que Denikine est parti, c'est la première fois que je vois une casquette d'étudiant sur la tête d'un Russe... Ah ! ces Juifs maudits...

* * *

C'était un samedi matin.

Après avoir erré un certain temps dans les rues, nous allâmes voir le « samedi... »

Le samedi, c'est la dernière invention socialiste.

Le samedi, cela veut dire que chaque samedi, à telle ou telle heure, tous les membres authentiques de la république des Soviets doivent se réunir dans telle et telle rue... Ce jour-là la réunion avait lieu ici...

En avant, une énorme affiche rouge avec une inscription d'or : « Qui ne travaille pas, ne mange pas non plus...» Derrière

cette affiche, un orchestre de musique militaire. Au delà de l'orchestre, un petit détachement militaire, avec à sa tête un camarade commandant, bariolé comme une image. Culottes rouges, bottes de hussard, dolman bleu... Pas de galons, mais sur sa manche une magnifique étoile brodée d'or et d'argent... Sur la tête un bonnet carré; des jambes, droites comme des ressorts; une voix sonore... Quand on le regardait, on pensait à la chanson :

« *Je prendrai un gourdin de voleur,*
Je pillerai plus de cent villes,
Je me ferai beau comme une image.. »

Le « samedi » proprement dit se tient le long de la rue, pour ainsi dire par compagnies. Je regardai les visages, — il n'y avait presque que des Juifs... Je regardai mieux, — il n'y avait que des étudiants, ou pour mieux dire, de tout jeunes juifs en casquettes d'étudiants... J'essayai de me rendre compte de ce qui pouvait expliquer ce fait, — et je devinai : ils sont la fleur de la nation, les « communistes de parti » et leur présence aux samedis est de rigueur...

En avant, une affiche; au milieu, une affiche; derrière, une affiche... La musique joue une marche, le camarade commandant en pantalon rouge commande avec une intonation inimitable de mépris et d'insolence, et le samedi défile...

Où va-t-il? Pourquoi...?

Pour accomplir la « fameuse œuvre russe...» Demain, on pourra lire dans le journal officiel sous la rubrique des « nouvelles » que le samedi d'aujourd'hui a eu un succès énorme et que les membres fidèles de la république des Soviets, sans aucune rémunération, ont transporté d'un endroit à un autre tant et tant de dizaines de traverses, ont balayé tant et tant de mètres carrés de telle ou telle cour, ont poussé, sans s'aider d'aucune machine, cinq wagons entiers chargés de poids écrasants...

* * *

Sur le balcon, il y avait un iris mauve. Cela voulait dire que je pouvais entrer sans crainte.

Naturellement, personne n'était venu pendant la nuit; tout n'était qu'imagination. Mais que peut-on appeler un fait?... Quand nous voyons quelque chose dans le passé, nous l'appelons souvenir. Quand au contraire notre idée éclaire le brouillard de l'avenir, ce n'est qu'un pressentiment...

* * *

Les craintes sans fondement d'Irina étaient le pressentiment d'un fait. Seulement elle n'avait pas pu calculer la quatrième coordonnée, le temps...

Ce qu'elle craignait pour cette nuit-là arriva un peu plus tard.

Le messager.

Vers la fin d'avril, nous savions que la Crimée tenait, que la lutte avait repris, que le général Wrangel était à la tête des troupes. Cependant, nos amis de Crimée ne nous faisaient parvenir aucune nouvelle et cela m'étonnait.

Quelquefois, il est vrai, le bruit courait que tant et tant d'hommes avaient débarqué. D'habitude, on annonçait peu de temps après que tous étaient tombés entre les mains de la Commission et qu'ils avaient été fusillés...

* * *

Mon parent F. A. M. m'invita à aller le voir pour parler d'une chose extrêmement importante. J'allai passer la nuit chez lui. Il habitait loin, rue Moldava.

On était au mois de mai; il y avait dans la rue beaucoup de fleurs et de vie. Il est vrai que c'était une vie d'une espèce particulière... On ne pouvait pas trouver ici la figure d'un Russe qui s'amusât, d'un Russe rempli de la joie de vivre. Non, c'était la jeunesse juive qui « fêtait » le printemps...

J'arrivai rue de la Moldava. Nous avons appris, nous autres,

contre-révolutionnaires, à marcher d'une manière spéciale. Le meilleur moyen, s'il y a un danger de poursuite, c'est une allure enragée. Car ceux qui vous poursuivent sont aussi forcés de marcher d'une manière qui n'est pas naturelle, de dépasser tout le monde, et on les remarque vite.

Chez F. A. M. je trouvai une nouvelle ébouriffante : un messager de Sébastopol. Il était là, dans la pièce où j'entrai ; chose plus extraordinaire encore, c'était un de ces hommes... bref, F. M. le connaissait bien. Ses initiales sont N. L. B.

Il nous apportait les premières nouvelles de Crimée qui fussent quelque peu dignes de foi.

Oui, l'armée existait... On tenait solidement l'isthme et on ne pensait pas à reculer. L'armée était méconnaissable, on y avait rétabli la discipline ; une série de mesures énergiques, mais adroites du général Slachtchef avaient mis fin au pillage et à toutes les turpitudes.

On avait pu étouffer la révolte du capitaine Orlof. Maintenant, on pouvait tenir. On prévoyait des réformes, réforme agraire, réforme rurale... Les rapports avec les ouvriers de Sébastopol étaient devenus réguliers... Dans l'ensemble, on était plein d'espoir en Crimée...

Il venait aux nouvelles, demandait qu'on lui donnât par écrit tous les renseignements possibles. Dans quelques jours il repartirait par le même chemin, par Tendra...

On décida que F. A. M. partirait avec lui...

* * *

F. M. vint me faire ses adieux. N. L. B. ne pouvait pas encore partir. Mais il proposait un de ses camarades à sa place. Ils étaient arrivés de Crimée à quatre. L'un de ces quatre, un homme absolument sûr, devait accompagner F. M.

* * *

F. M. ou Ephème, comme il signait quelquefois, me touchait de très près. Je l'aimais comme un frère cadet. Aussi je souffris de voir combien il était triste et pour ainsi dire « pas lui-même » au moment de notre séparation...

Je l'accompagnai sur l'escalier... En descendant, il me regarda encore avec ses grands yeux, et ces yeux étaient pleins d'adieu, de renoncement, de résignation, et toute son attitude, quand je le vis s'éloigner, légèrement courbé, me serra le cœur d'angoisse...

* * *

J'attribuai cet air de « ne pas être lui-même » à l'état d'esprit où il se trouvait depuis quelque temps...

* * *

Ce changement se préparait en lui depuis longtemps. Mais il s'était affirmé plus nettement depuis peu.

Il était venu à Dieu, plus spécialement au Christ...

Il avait beaucoup de talent, mais manquait d'esprit de suite. Il avait abandonné l'Institut polytechnique pour la peinture, la peinture pour les lettres, les lettres pour la sculpture, la sculpture pour la Croix-Rouge, la Croix-Rouge pour l'invention d'un moteur nouveau et enfin, pendant la révolution, il s'était mêlé aux luttes politiques. Et c'est dans ces luttes politiques que cela lui était venu...

Il avait cessé de croire à la force de la raison. Il avait compris que seuls ceux qui ont Dieu dans le cœur suivent le droit chemin. Il cherchait la foi. Et, toute simple et sans artifices, elle était venue à lui qui avait vécu et ruminé toutes les subtilités de la pensée...

Sur ce terrain, une idée grandit en lui, idée purement chrétienne... Il rêvait sans cesse de créer ce qu'il appelait une « croix rouge politique... » Il aurait voulu constituer une organisation qui, dans la guerre civile, aurait eu le droit sous la domination rouge de prendre soin des Blancs, sous la domination des Blancs, de s'inquiéter des Rouges, organisation qui aurait été reconnue par les deux partis... Il rêvait de l'appeler « Société de Saint Nicolas de Mirliki... » Pour comprendre ce nom, il faut penser au tableau de Riépine, où Saint Nicolas arrête le glaive dressé au-dessus de la tête d'un condamné...

* * *

Le lendemain, on me fit savoir qu'il avait quitté son logement, ainsi qu'il avait été décidé, avec le camarade de N. L.B. Ils devaient retrouver des pêcheurs qu'ils connaissaient, et ces pêcheurs devaient les transporter à Tendra. A Tendra étaient les nôtres, le général Wrangel... C'était une traversée de soixante-dix verstes environ... Peut-être Dieu les aiderait-il...

* * *

Si Ephème était arrivé à bon port et nous avait envoyé de l'argent et des instructions, on aurait pu faire quelque chose. Quoique tous ceux qui le pouvaient eussent quitté Odessa, nous restions encore un certain nombre, bon gré mal gré. Nous aurions pu travailler... Ce messager de Crimée nous avait rendu courage à tous...

Une lumière avait brillé... Ce messager, cela voulait dire qu'il y avait encore une terre promise, un coin de terre russe où ne flottaient pas ces drapeaux rouges maudits, où l'on ne chantait pas l'internationale écœurante, où les gens respiraient librement, à pleins poumons.

Il fallait travailler pour ceux qui luttaient, qui allaient venir à notre secours...

« Le Chat »

Je me rappelle bien ce jour-là. C'était au commencement de mai, le six, je crois. J'étais assis à la fenêtre selon mon habitude et j'essayais de mettre sur le papier mes souvenirs d'autrefois. Par la fenêtre je voyais une partie de la ville avec des jardinets et de petites cours.

Partout dans ces jardins s'agitaient des gens qui travaillaient la terre. On pouvait sans aucune hésitation déterminer qui ils étaient. C'étaient, naturellement, des bourgeois, des contre-révolutionnaires, les parias du régime soviétique. On ne sait pourquoi, la règle, dans la république socialiste, est que les employés, les professeurs, les écrivains, les avocats, les marchands, les officiers, en un mot tous ceux qui ont des

professions intellectuelles, doivent travailler manuellement. Ceux au contraire dont le travail est purement physique doivent travailler de la tête.

Que font ces « bourgeois » dans les jolis petits carrés ornés de dessins verts sur le fond d'un jaune brun de la terre brûlante d'Odessa? On dirait bien qu'ils soignent des rosiers... Il y a donc des roses dans la république des Soviets?... Mais oui, figurez-vous !... Non seulement des roses, mais des quantités de fleurs partout dans la rue. On ne comprend même pas pourquoi aucun décret ne prescrit la destruction de toutes les exploitations de fleurs et n'interdit pas la vente des fleurs dans la rue. Que peut-il y avoir de plus bourgeois que les fleurs?.. L'occupation normale du prolétariat, c'est de manger et de boire. Mais les fleurs, que viennent-elles faire ici?... Lénine et les narcisses... Trotski et les violettes...

Hommes stupides... A leur place je ne permettrais pas cela... Comment ne comprennent-ils pas que, lorsqu'il traverse la ville où il voit çà et là au coin des rues les énormes taches claires de ces fleurs merveilleuses amassées au même endroit, le plus pitoyable, le plus accablé, le plus pourchassé de tous les bourgeois respirera encore à pleins poumons et se mettra à chanter :

« Notre Ukraine n'est pas morte, nous vivons encore... »

* * *

Ainsi, c'était par un jour radieux de mai... Par la fenêtre, avec la pensée des bourgeois qui peinaient sur leurs fleurs, entraient des bribes de musique militaire.

Les bolcheviks aiment énormément la musique militaire. L'invention humaine est vraiment bien pauvre. Pour relever les courages dans l'armée dont le chant de guerre est « renonçons à l'ancien monde », on n'a trouvé qu'un moyen vieux comme le monde... la sonorité des cuivres.

En face de mon logement, au-delà des carrés de roses, il y a un grand et beau bâtiment. En réalité il paraît beau parce qu'il est blanchi de neuf. Dans le paradis socialiste, ce ne sont

pas seulement les gens, mais les maisons qui ne peuvent pas se laver... C'est à proprement parler le royaume des « museaux sales » et pour des raisons bien simples... on n'a pas d'eau pour les visages, pas d'argent pour le blanchiment des maisons. Qui devrait les faire blanchir ?... La propriété particulière n'existe plus. Les maisons sont entretenues par les Domkoms, c'est-à-dire par des commissions choisies par les locataires. La Domkom choisie, naturellement, ne peut pas exiger des locataires un prix suffisant pour entretenir la maison. Aussi les maisons tombent-elles graduellement en ruines et naturellement on n'a pas le temps de penser à faire blanchir la façade...

Et voilà qu'au milieu des maisons maussades, vieilles, couvertes de rides précoces, ce grand bâtiment étale sa peinture fraîche, légèrement bleutée...

Qu'est-ce donc ?... Evidemment, c'est la seule chose à laquelle on s'intéresse dans le monde des « travailleurs ». C'est un État-Major. C'est-à-dire, c'est un endroit où l'on cherche les moyens de forcer un peuple de 150 millions d'âmes à travailler sans un instant de répit pour permettre à 150 mille fainéants, qui se parent du nom de prolétariat, de ne rien faire. (Cette organisation, on le sait, s'appelle la « dictature du prolétariat »)...

Et, devant cet État-Major soviétique si élégant, qui occupe un bâtiment construit avant la révolution pour un cercle militaire, il y a toujours quelque parade en train.

La paradomanie des bolcheviks égale celle de Paul Ier. On joue la sonnerie de « la rencontre ». A la rencontre de qui est-ce donc qu'on est allé?... Ah! oui... un hôte de marque, le camarade Lounatcharski, rend visite à notre ville... Ancien élève du lycée impérial Alexandre à Kief, il est maintenant à peu près ministre des arts de la république socialiste. Il est difficile de comprendre pourquoi on lui fait une réception militaire : cela sent son Gogol...

La musique s'arrête. On entend quelques sons hachés, inarticulés, qui ont l'air de sortir d'un phonographe abîmé, relégué au grenier... Evidemment, le camarade Lounatcharski

fait un discours. Que dit-il?... Ah! qu'est cela?... Oui, c'est cela ?... Oui, c'est cela... Ce cri perçant, bien connu, ce cri qui emporte tout. Hélas ! pauvres gens, insensés, malheureux troupeau russe !... On crie « Hourra... » Un hourra qui déferle comme une vague, qui s'apaise et reprend de nouveau, un hourra retentissant, qui remue l'âme...

La stupidité russe a-t-elle des limites?...

A qui est-ce qu'ils crient hourra, ce hourra russe traditionnel, qui a traversé le monde entier, de Paris à Pékin, de la Suède à la Perse?... A qui? à l'un de ces misérables qui ont forcé la masse russe à s'entr'égorger et qui, en échange du sang qu'ils lui ont fait verser, ont donné au peuple la famine, le froid et la nuit...

Et l'on crie hourra...

Ainsi, ce n'est pas encore la fin... Ainsi, cervelles imbéciles, le destin continuera à vous flageller, puisque vous êtes toujours aussi stupides...

* * *

Une dame vous demande...

Ces mots provoquent une véritable délibération. Règle générale, dans la république socialiste, tout homme inconnu peut être un espion. Je commence à comprendre d'où vient l'habitude, quand on rencontre quelqu'un de lui tendre la main...

Voici... A l'époque des bêtes, quand sur la terre sombre erraient des hommes qui voyaient un danger de mort derrière chaque tronc d'arbre, quand les gens étaient plus farouches que des Scythes, il leur arrivait pourtant quelquefois de se rencontrer... Et s'ils n'avaient pas d'intentions hostiles, ce qui arrivait rarement, ils se montraient l'un à l'autre leur main ouverte, pour bien prouver qu'ils ne tenaient pas de pierre. Ensuite, ils s'approchaient avec précaution, de plus en plus près et, pour se rassurer tout à fait, ils se tâtaient la main l'un à l'autre. Au cours des siècles, cela s'est transformé en une pression amicale de la main.

Maintenant de même... Dans cet empire du XX^e^ siècle, on

sent de nouveau la vérité de cette parole : *Homo homini lupus est.* Et l'on n'ose pas s'aborder simplement. On se rend compte lentement, avec précaution, à des signes divers, insensibles pour un homme sans expérience, mais très clairs pour un véritable contre-révolutionnaire, si la personne n'appartient pas à une commission extraordinaire. Ici, la personne était une dame.

Mais bientôt je compris que cette dame était tout simplement Viéra Mikhailovna...

* * *

Lorsque j'eus fait sa connaissance, nous nous sentîmes très vite tout proches... cela arrive souvent chez les bolcheviks, où les étrangers sont communs et où chacun vient en aide à ses voisins. Car, au Conseil des ouvriers et soldats, les nuances ne sont pas de mode. La punition est la même pour tous : « Au mur !... » De même pour les relations entre les hommes...

Hier vous ne vous connaissiez pas... aujourd'hui vous êtes amis, littéralement à la vie, à la mort... car demain vous la sauverez, ou elle vous sauvera, et après-demain vous serez fusillés ensemble...

Et voici ce qu'elle me dit :

Vous savez que vous êtes l'homme du monde que j'ai le plus détesté...

— Pourquoi donc?

— Pour vos discours à la Douma d'Empire... Je suis socialiste révolutionnaire convaincue... C'est-à-dire, je l'ai été...

— Et maintenant?...

— Maintenant aussi, c'est-à-dire que non... je ne sais pas,... en tout cas... »

Je ne lui posais pas de questions sur cet « en tout cas »... Son cas était très suffisamment clair...

* * *

Combien y en a-t-il à présent de ces gens qui avouent... qui n'avouent pas... ou qui avouent à moitié, comme Viéra Mikhailovna...

* * *

Viéra Mikhailovna était très émue.

Voici ce qui s'était passé.

Dans un café, où elle était entrée par hasard, était venu un certain personnage. Il s'était adressé à une dame qui servait dans ce café. On sait que la Révolution s'est fait sentir en Russie jusque dans les cafés. Toute une série d'entreprises se sont fondées, qui sont menées par ce qu'on appelait autrefois des « dames du monde ». Aussi, vous ne pouvez jamais être sûr que la demoiselle qui vous sert une tasse de thé ou un gâteau n'appartient pas à une des familles russes les plus renommées ou à quelque chose d'analogue. En tout cas, les places, que l'on appelle en Occident places de demoiselles de restaurant, sont presque toutes occupées par des femmes des classes intellectuelles.

Le café où elle était entrée était un de ceux-là. Entre les tables allaient et venaient d'un pas rapide d' « anciennes dames ».

L'individu en question buvait du café et disait des choses incompréhensibles. A l'entendre, il arrivait de Crimée et était chargé d'une mission importante. De qui?... De « A ». A qui?... A « V »... Les dames fatiguées au pas rapide ne comprenaient rien à ces mystères. Elles ne connaissaient ni « A », ni « V ».

Alors l'individu se mit à parler plus ouvertement. Son message s'adressait à V. V. Choulguine, et on lui avait dit en Crimée qu'il le trouverait en s'adressant à ce café.

Les visages pâles des « anciennes dames » exprimèrent la stupéfaction et la terreur. Naturellement, elles avaient entendu parler de moi et savaient qu'entretenir des relations avec moi à ce moment-là était fort dangereux. Mais, à dire vrai, elles ne me connaissaient absolument pas. Et qui sait si cet individu n'était pas un agent provocateur?...

Viéra Mikhailovna avait entendu tout cela sans en avoir l'air. L'homme disait qu'il était chargé d'une mission importante, qu'il venait de Crimée, qu'il avait absolument besoin de me voir, qu'il m'apportait de l'argent. Il m'attendrait demain toute la journée à telle et telle adresse. Il se faisait appeler » Le Chat ».

Viéra Mikhailovna était assise sur l'appui de la fenêtre. Des deux côtés entraient autour d'elle les sons jaunes des instruments de cuivre. Quel grand homme recevait-on donc encore... ?

A cet instant, malgré ma défense, Irina entra dans la pièce. Ses joues étaient rouges et ses yeux bleus disaient clairement qu'elle allait dire une insolence ou pleurer. Vovka, le lieutenant L., entra derrière elle, l'air penaud et mécontent. Il n'avait évidemment pas réussi à la retenir, comme il en avait reçu l'ordre. Je compris qu'il n'y avait rien à faire et je présentai ces dames l'une à l'autre.

C'est à quatre que nous commençâmes à examiner la situation.

Irina eut tout de suite une attitude agressive.

— Il est clair que ce « Chat » est un agent provocateur... De « A » à « Vé »... Mais c'est évident... Vos lettres étaient adressées de « Vé » à « A »... Naturellement, pour inspirer confiance, un agent provocateur emploiera les mêmes expressions en sens inverse... Et puis, « ce récit »...

Elle hésita, parce que « ce récit » disait qu'on avait arrêté Ephème... On disait que le jour où il devait partir avec le compagnon du messager qui nous avait été envoyé de Crimée on l'avait vu en fiacre avec des Rouges armés. Ce récit m'avait terriblement ému, et j'avais aussitôt donné sur toute la ligne des ordres pour qu'on nous fît savoir par nos agents de liaison si Ephème n'était pas enfermé dans un des lieux de réclusion qui étaient multiples. Le plus important de tous se trouvait rue Mrazlievska ; c'était une énorme maison, avec une issue au numéro 29 de la rue Kanatna. Il y avait aussi la Tchéka de la rue Catherine, la prison, et quelques autres endroits... Partout on prit des renseignements, car tous ces établissements ont une comptabilité. Mais nulle part on ne le trouva. Cela nous rassura, et nous pensâmes que si on l'avait vu en fiacre avec des Rouges, c'était parce que ses compagnons de voyage s'étaient habillés en Rouges par précaution... Irina V. affirmait que l'individu du café était un agent provocateur. Mais on pouvait aussi supposer le contraire... penser qu'Ephè-

me était arrivé à bon port, qu'il avait transmis la lettre de « Vé » à « A » et que le « Chat » rapportait la réponse.

Sans doute, les dates ne concordaient pas tout à fait. Une semaine seulement s'était écoulée depuis le départ d'Ephème. En si peu de temps, il était presque impossible qu'il fût arrivé à Sébastopol et que le « Chat » fût venu de Sébastopol à Odessa. Mais « presque » n'est pas « tout-à-fait ». Et si vraiment Ephème était arrivé, si mes amis de là-bas s'étaient mis en quatre, et s'ils m'avaient envoyé du secours le jour même...

Nous discutâmes longtemps cette question. Les chances étaient presque égales. Cela pouvait être un véritable messager, mais cela pouvait être aussi un agent provocateur.

Enfin, je décidai que j'irais voir ce « Chat »... Heureusement qu'il avait arrangé cela d'une manière très commode, puisqu'il devait attendre le lendemain toute la journée.

* * *

Le « lendemain », un orage se préparait depuis le matin. Il finit par éclater quand Irina et Vovka partirent.

Notre plan était celui-ci. Vovka entrerait dans le logement où le rendez-vous avait été fixé, sous prétexte de chercher une chambre. Il examinerait, pour ainsi dire, à vue de nez, si le logement paraissait suspect, et, sans poser de questions, autant que possible, par pure habileté, il tâcherait de voir ce « Chat ». Après cette reconnaissance, il viendrait me rejoindre dans un appartement où je l'attendrais.

Irina avait l'ordre — je dis bien l'ordre — (elle venait d'entrer dans notre organisation et son cœur avait soif d'ordres) de suivre Vovka pas à pas quand il sortirait de ce logement et partout ailleurs. On a soi-même beaucoup de peine à se rendre compte si on est filé ou non. Pour cela, il faut absolument qu'on soit accompagné. Celui qui accompagne reconnaît facilement ceux qui vous filent. C'est du contre-espionnage.

Ils descendirent, et la pluie se mit à tomber. Cette pluie joua un rôle important dans toute cette histoire.

Pendant une heure j'entendis la pluie tambouriner sur les

toits, puis j'enfilai un imperméable sur lequel j'avais mis la main par hasard dans l'antichambre obscure, je pris mon chapeau de feutre noir et je sortis.

« J'aime l'orage aux premiers jours de mai... »

* * *

La pluie s'était calmée et cela sentait bon la terre mouillée et les fleurs. J'aime infiniment ce moment où la vie, chassée brusquement des rues par la pluie, reprend avec une rapidité féerique. Je ne sais pourquoi, les gens sont particulièrement gais et jeunes à ce moment-là... Je crois que tous, même les plus vieux, ont envie de patauger dans les flaques...

Je montai à l'appartement indiqué.

Deux toutes jeunes filles... On les avait averties que je viendrais. On ne leur avait pas dit qui j'étais, mais on leur avait dit qu'un monsieur viendrait qui avait besoin de voir Vovka. Cela leur suffisait.

Je leur dis quelques mots. Elles étaient de Kief toutes les deux... Il n'y avait dans leur chambre presque pas de meubles. L'une d'elles était couchée par terre et apprenait quelque chose. L'autre me dit qu'elle était infirmière. Toutes deux étaient extrêmement pauvres, mais vaillantes et gaies de la gaieté de la jeunesse. Elles avaient le sourire que savent seules avoir les femmes de Kief...

Me reconnurent-elles?... Peut-être que oui, peut-être que non.

On dit que les femmes sont bavardes... Si c'était vrai, comment pourraient-elles tromper comme elles le font? Aucun homme, même le plus fermé, n'est aussi fermé que la femme la plus franche. Elles ont cela dans le sang.

* * *

Vovka arriva. Il était entré dans l'appartement et avait trouvé tout parfaitement en ordre; il avait demandé « Le Chat » et l'avait même amené ici...

— Comment... Où est-il donc?...

— Dans l'antichambre...

Nous priâmes les demoiselles de quitter la place, et Vovka introduisit cet homme.

C'était un homme de petite taille, d'âge incertain, entre 25 et 40 ans... Glabre, les cheveux rasés. Son caractère était celui-ci : il faisait l'impression d'une tête de mort avec ses joues creuses et ses yeux enfoncés.

— Vous êtes « Vé »? Je suis envoyé par « A » à « Vé »

— Oui, je suis « Vé »... Asseyez-vous donc...

Suivant l'usage classique de tous les Sherlok Holmes je m'assis dans un fauteuil le dos au jour, pour que mon visage fût dans l'ombre. Je le fis en réalité parce que mes yeux craignent la lumière, mais il pensa sans doute que je le faisais par prudence. Il était assis près de la table, petit, insignifiant, habillé d'un costume de lustrine bleu foncé. On ne sait pourquoi, ces costumes commençaient à être à la mode chez les fonctionnaires soviétistes (sans doute des partisans en avaient envoyé). Cela ne me plut pas. Mais enfin il pouvait avoir changé d'habit ici...

Il commença :

— J'ai un peu peur... qu'on m'ait découvert... Il est vrai que j'ai changé complètement de costume...

C'était la réponse à mon idée...

— Vous avez une lettre pour moi?...

— Non, on n'a pas eu le temps d'écrire. On m'a appelé d'urgence chez le capitaine Alexandros, mon chef...

— Où cela?...

— A Sébastopol... Je suis au service des renseignements militaires... On m'a appelé et ordonné d'aller d'urgence à Odessa, pour vous trouver... Vous êtes bien M. Choulguine?

— Oui, c'est moi.

— Je devais vous trouver et vous remettre de l'argent, au moins pour quelque temps. Cet argent est pour vous personnellement... Il n'y en a pas beaucoup... « A » était là aussi, c'est-à-dire Monsieur L...

« A » n'est pas du tout M. L... Cela confirma mes soupçons

pendant un moment... mais d'ailleurs, comment aurait-il pu savoir qui était « A »?... Il était tout naturel que « A » ne fût pas à Sébastopol. L. avait ouvert la lettre et s'était hâté avant tout de m'envoyer de l'argent... Ce qui me semblait louche, c'est qu'il n'y eût pas la moindre ligne écrite, ce qui était l'habitude chez nous... D'un autre côté, l'argent n'a pas d'odeur, et un billet... un billet peut toujours perdre celui qui le porte.

— Voulez-vous recevoir le « couch »?...

Cette expression de « couch » qui signifiait pour lui l'argent qu'il apportait, me fit tiquer. Mais sait-on quel jargon ils parlent, au service des renseignements?

— Je vous en prie.

Il tira de sa poche une liasse de billets.

— Il n'y en a pas beaucoup, c'est pour vous personnellement... Aussitôt après moi, ou bien moi-même ou un autre messager vous apporteront de l'argent pour la « Cause ». Ecrivez seulement ce que vous comptez faire, vos plans, les proportions de l'organisation et combien il vous faut à peu près... Ici il y a de l'argent de différentes espèces... des billets du Tsar, des Soviets, on a rassemblé ce qu'on a pu...

— De qui vient cet argent, en somme?

— De... je ne sais pas trop... Alexandros me l'a remis, mais je crois que c'est de la part de Monsieur L... Vous pouvez me donner un reçu?

— Naturellement.

— Encore une chose...

Sur son visage passa quelque chose que je compris tout de suite... Il allait me demander une récompense.

— Si cela vous est égal, je vous donnerai une partie de ces billets tsariens en billets des Soviets.

L'affaire était claire... L'argent tsarien valait beaucoup plus cher que l'argent des Soviets. A cet échange il gagnait une jolie somme... Je le compris tout de suite, mais je ne voulus pas lui refuser, il avait risqué cent fois sa vie pour m'atteindre, comment lui refuser?

Je lui donnai son reçu, calculant que même ainsi il nous

resterait une somme assez considérable, vu nos ressources du moment. Je mis l'argent dans ma poche.

Je me mis à lui poser des questions sur la Crimée...

— Dans quel état est l'armée?... La discipline est-elle rétablie?...

— Oui. Dans certaines parties, même très bien... Il y a eu la révolte d'Orlof, mais elle est terminée... On introduit la réforme agraire. On commence à avoir de meilleurs rapports avec les ouvriers... La vie est chère, mais il y a du pain...

— Existe-t-il un gouvernement?...

— Oui, à la tête nous avons... comment s'appelle-t-il donc?... il était déjà ministre sous l'ancien régime...

— Krivochéine? souffla Vovka.

— Oui, oui, Krivochéine...

— Comment êtes-vous venu?

— Par Tendra... à Tendra, il y a un centre... et des pêcheurs m'ont amené de là-bas.

— Combien de temps a duré votre voyage?

— Trois jours... on désire beaucoup que vous envoyiez votre travail le plus tôt possible... ce que vous pensez faire, et tout le reste... le plus tôt possible... je veux repartir demain, j'aurais pu le remporter...

Je pris une résolution. Il me faisait l'effet d'un véritable messager. Il avait une attitude simple, paraissait d'une intelligence moyenne. Je lui demandai encore :

— Vous êtes officier?...

— Non, je suis ouvrier, de la S. R. N. C.

Sur ce point-là, en tout cas, il ne mentait pas; je voyais bien qu'il n'était pas officier. Parmi les S. R. N. C. c'est-à-dire, parmi les ouvriers de la « Société russe de navigation et de commerce », il y avait en effet beaucoup d'éléments qui nous étaient favorables.

Et voici ce que je décidai. Je lui donnerais le lendemain ce qu'il me demandait. En 24 heures une certitude se ferait. Il fallait lui fixer un autre rendez-vous. Si quelque chose de suspect se produisait, je n'irais pas au rendez-vous.

Et je lui dis :

— Voilà... je vais préparer un plan. Il sera bref, mais aussi complet que possible; je le préparerai de telle sorte que vous pourrez facilement le porter. Ainsi par exemple vous recevrez demain une boîte de cigarettes et l'une d'elles contiendra tout ce qu'il vous faut. Vous remettrez les cigarettes à A.

— Bien ! Seulement, je vous en prie, marquez la cigarette en question d'un point.

Cette phrase dissipa en grande partie mes soupçons. S'il avait été un agent provocateur, se serait-il préoccupé de faire un point sur l'une des cigarettes. C'était bien l'agent de liaison consciencieux qui parlait. D'ailleurs, pour un agent provocateur, il était extraordinairement tranquillle. Seul dans un appartement qu'il ne connaissait absolument pas, et de fait entre nos mains. Admettons que nous nous rendions compte d'une façon ou d'une autre qu'il était un agent provocateur. Nous n'aurions rien à perdre, étant dans une souricière, car sans doute la porte cochère était cernée, et dans notre colère et notre désir de vengeance nous serions bien capables de l'expédier dans l'autre monde. Un agent provocateur n'aurait pas été tout à fait aussi tranquille. Et celui-ci était parfaitement calme.

En ce moment la porte fut violemment ouverte et nous vîmes se précipiter dans la chambre... Irina. Je dis bien, se précipiter. Un regard suffit pour nous apprendre qu'elle était très émue.

— Excusez-moi d'entrer ainsi... J'ai besoin de vous dire un mot, Vladimir Alexandrovitch.

Nous nous étions levés quand elle était entrée. « Le Chat » aussi s'était levé. Elle lui tendit la main, et par habitude et distraction elle la lui donna à baiser. Il en résulta une gêne de quelques instants. Le « Chat », qui n'avait peut-être pas l'habitude de baiser la main des dames, rougit violemment, se troubla...

— Vladimir Alexandrovitch, puis-je vous parler une minute... Ils sortirent dans le corridor.

Je restai seul avec Le Chat et, tout en m'efforçant de m'imaginer ce qui avait pu provoquer l'apparition d'Irina, je

continuai mes questions au sujet de la Crimée. Mais auparavant, je lui dis à tout hasard :

— Excusez-nous, je vous prie, et ne vous inquiétez pas... Elle n'est initiée à rien et n'a même aucune idée de ce que nous faisons... C'est sans doute encore quelque histoire...

Je pris pour dire cela une expression qui devait faire supposer qu'Irina préparait une scène au jeune étudiant, c'est-à-dire à Vovka.

Nous parlâmes encore un peu de la Crimée. Le Chat avait surmonté son trouble et répondait raisonnablement à mes questions. Il était évident qu'en tout cas il avait été en Crimée.

Vovka entra.

— J'ai besoin de vous dire un mot »

Je m'excusai auprès du Chat de l'air de dire « Mon Dieu, quelle affaire ». Je sentais qu'il s'était passé quelque chose.

Dans le corridor sombre, Irina parlait à mi-voix, très agitée.

— J'ai filé Vovka... Il est entré dans l'appartement du Chat. Il tombait une forte pluie... personne dans la rue... J'ai remarqué, près de la porte par laquelle il était entré deux hommes, rasés, sans doute des Juifs... l'un un peu grand, l'autre petit... et gros... Le grand a des bottines jaunes, le petit des souliers vernis noirs... Ils ne sont pas partis, malgré la pluie. Moi non plus... Je me suis installée en face, ils m'ont remarquée... j'ai fait semblant de laisser passer l'averse... Vovka est sorti... avec le Chat... les souliers jaunes et les souliers vernis les ont suivis... au coin de la rue, deux autres se sont joints à eux; ils sont quatre... je n'ai pas pu les filer plus longtemps, parce qu'eux aussi m'avaient remarquée... mon costume à carreaux est tellement voyant... et puis mes cheveux blonds... il a fallu que je m'en aille... j'ai fait le tour de plusieurs pâtés de maisons pour les perdre, et me voici... Mais ils sont là !... sous la porte cochère... jaunes et vernis !... que devais-je faire?... ils vous mettront la main dessus quand vous sortirez, ils vous mettront la main dessus.

Je compris que le danger était sérieux. Nous étions réellement dans une souricière... mais il fallait en sortir d'une manière ou d'une autre...

Appelez ces demoiselles... Qu'elles habillent Irina autrement.

A partir de ce moment, tout se passa très vite. Je retournai près du Chat, persuadé qu'il fallait être plus prudent que jamais. Sans nul doute, il était un agent provocateur. Comment ces « jaunes » et ces « vernis » se seraient-ils trouvés à la porte de cette maison-ci après avoir été en faction près de l'appartement du Chat. Une coïncidence?... non, ces coïncidences ne se produisent jamais.

Je lui dis :

— Vous savez, ces demoiselles dont nous occupons la chambre, ce sont des jeunes filles très bêtes, qui, par bonheur ne comprennent rien... Cependant, elles commencent à s'inquiéter... Elles ne me connaissent même pas, vous non plus... Il y a dans leur chambre on ne sait quelle conférence secrète... Elles ont peur... Il faut les rassurer...

Après quelques autres phrases, je sortis dans le corridor. Irina était déjà prête. Je voyais devant moi un être insignifiant, enveloppé d'une sorte de vieux burnous noir, avec une voilette sombre... une femme d'un âge indéterminé, plutôt âgée et pauvre...

Je dis aux demoiselles :

— Faites-la sortir par l'escalier de service... Irina, vous passerez par la porte cochère, et vous ne rentrerez pas à la maison; vous passerez la nuit chez des amis.

Ensuite, ce fut le tour de Vovka. Les « jaunes et vernis » l'avaient très bien vu. Il fallait qu'il pût partir sans être remarqué, car même si on ne l'avait pas arrêté, on l'aurait filé jusqu'à ce qu'on eût découvert notre retraite. C'est ici que l'imperméable que j'avais pris par hasard en sortant de chez moi, parce qu'il pleuvait, joua un rôle. Je le mis à Vovka et lui flanquai sur la tête mon vieux chapeau de feutre noir. A la place d'un étudiant, non pas sans doute élégant, mais qui avait bien l'air d'un étudiant, nous eûmes devant nous un jeune juif, peut-être un violoniste de restaurant bon marché, peut-être un garçon chargé de commissions louches.

A ce moment, les demoiselles vinrent annoncer qu'Irina était sortie sans encombres.

— Allons, lieutenant, à votre tour...

Il sortit. J'allai retrouver l'agent provocateur.

La question était maintenant de savoir comment je pourrais sortir... Cela ne me paraissait pas très difficile. Des trois, j'étais le seul que les « jaunes et vernis » n'avaient pas vu. Me reconnaître en tant que Choulguine, même s'ils m'avaient connu auparavant, était presque impossible. Ils auraient devant eux un vieux à grande barbe grise vêtu d'une espèce de camisole, un joueur d'orgue de barbarie qui allait par les cours, ou peut-être un ouvrier. La veste tricotée que je portais me défigurait tout à fait.

La principale question était de savoir si le Chat me laisserait partir le premier. S'il partait le premier, évidemment, il me montrerait aux autres, et ils ne me lâcheraient plus. Si au contraire je sortais le premier, les « jaunes et vernis » ne pourraient pas savoir que c'était moi...

Je lui dis :

— Savez-vous... J'ai un peu peur pour vous... on pourrait vous avoir filé... Aussi attendez encore une petite heure, qu'il fasse sombre. Et, sortez alors par l'escalier de service... on vous montrera le chemin... Moi, je pars... Demain, on vous portera les cigarettes, et, si vous avez le temps, j'aurais encore voulu vous voir... Vous fixerez un rendez-vous à celui qui vous apportera les cigarettes.

A ma grande surprise, il consentit. Ainsi, il me laissait aller. Ou bien il avait confiance en ses « jaunes et vernis », ou bien il avait peur et craignait de se trahir. Sentait-il qu'il était découvert et qu'il risquait, à ne pas suivre mes indications, de se faire faire un mauvais parti... en tous cas, il resta dans la chambre, et moi je descendis l'escalier, et sortis dans la rue.

C'est là seulement que je me rendis compte que je n'avais rien à me mettre sur la tête. J'avais entre les mains la casquette de Vovka, mais je ne pouvais pas, avec ma barbe grise mettre une casquette d'étudiant. Une pluie fine tombait. Je fis semblant d'avoir chaud et de présenter ma tête à la fraîcheur de l'humidité. Je m'essuyai le front de la main et je cachai ainsi le haut de ma figure, c'est-à-dire en somme mes

yeux. On dit que c'est à vos yeux qu'on vous reconnaît le plus facilement... Je fis quelques pas et me trouvai dans la rue.

A ce moment deux individus s'élancèrent vers moi de l'autre côté de la rue. J'eus la sensation très nette qu'ils allaient me prendre par les mains. Je baissai les yeux et je vis à ma droite les « jaunes », à ma gauche les « vernis »... C'étaient eux...

Cela dura une seconde... Des deux côtés ils me regardèrent dans la figure. Alors je levai les yeux et les regardai l'un puis l'autre, avec surprise. Ce regard décida tout.

Evidemment, tous deux se dirent : « Non, ce n'est pas possible... » Ils me laissèrent passer, et je passai entre eux. Je n'eus même pas la tentation de me retourner. Je sentais si bien que je n'étais qu'un vieil ouvrier, qui n'avait rien à faire avec ces messieurs..

Je me retournai, après avoir longé deux pâtés de maisons personne ne me suivait. Au même instant, je me trouvai face à face avec Vovka qui restait dans les environs, inquiet de mon sort. Par précaution, je ne m'approchai pas de lui; et dis seulement :

— Allez tout droit... Je vous rattraperai...

* * *

Je rattrapai Vovka, qui s'était arrêté pour lire une affiche avec la plus grande attention.

— Vovka, il ne faut pas faire cela... ces annonces datent de trois mois...

Il tressaillit et se réjouit.

— Allons, faisons un tour... Si ces messieurs nous filent, qu'ils aient un peu de mal à se donner.

Et nous nous mîmes à nous promener... d'un bon pas, d'un pas de contre-révolutionnaire. Enfin nous arrivâmes à une longue rue que nous voyions d'un bout à l'autre et où il n'y avait absolument personne. Je dis alors à Vovka :

— Maintenant, nous sommes sauvés... pour de bon...

C'est un fait sur lequel j'attire l'attention de ceux qui ont à échapper à un filage; voici le seul moyen d'être sûr qu'on

n'est pas poursuivi. S'il y a dans la rue deux ou trois personnes, quelle que soit leur apparence, vous n'avez pas de certitude. Si au contraire vous arrivez à un endroit où, aussi loin que vous pouvez voir il n'y a pas un seul être humain, vous avez gagné la partie...

Ce soir-là, par les rues complètement désertes, dans l'obscurité et sous la pluie, nous finîmes par découvrir Irina. Elle était allée passer la nuit chez une de ses amies, et elle affirmait qu'elle n'avait pas été suivie. Elle avait pour cela un procédé très sûr, mais je ne vais rien en dire pour le moment. Il pourra peut-être encore nous servir.

Vovka et moi, nous rentrâmes à la maison.

Nous avions échappé cette fois... Mais qu'était devenu F. M.? Si cet homme était un agent provocateur, c'est qu'Ephème avait été pris. D'où aurait-il pu tirer ces noms de « Vé » et de « A » si ce n'est dans les lettres qu'il portait...

La lettre du général en chef.

Viéra Mikhailovna me fixa un rendez-vous. Elle me le fixa à la cathédrale. J'y allai. A quelque distance derrière moi, de manière à ne jamais me perdre des yeux, marchait Lialia, mon fils.

Je sentais que les mains chercheuses de la Tchéka fouillaient autour de nous. Aussi nous fallait-il prendre des précautions. Nous ne sortions jamais de chez nous sans avoir bien regardé de tous les côtés, et nous avions adopté le principe de faire toujours attention de ne pas être suivis. A deux, c'est beaucoup plus facile.

J'avais à traverser une grande partie de la ville. Mais en chemin je fus arrêté : des coups de fusil retentirent en avant. Les gens se précipitèrent sous toutes les portes. La rue se vida instantanément.

Je n'avais pas tout de suite compris de quoi il s'agissait. Je m'en rendis compte. C'était dans son genre un spectacle instructif.

D'abord, on vit une chaîne de soldats Rouges, qui barrè-

rent la rue et se mirent à tirer en l'air de moment en moment. Derrière cette chaîne, on voyait une foule de gens portant de petits paquets, hommes et femmes. Un coup d'œil me suffit pour me rendre compte que c'étaient des nôtres, des contre-révolutionnaires... On les transportait de la Centrale soviétiste à un autre endroit, à la prison probablement. A en juger d'après la pompe de leur escorte, c'étaient des criminels d'importance. Non seulement la chaîne de Rouges qui les précédait, mais aussi celle qui les maintenait sur les côtés, au long des maisons, tiraient en l'air. Pourquoi ils tiraient en l'air?... pour que la population terrifiée rentrât dans les maisons et qu'ils pussent librement conduire leur proie...

Je me disais qu'Ephème était peut-être parmi ces prisonniers, mais il n'y était pas.

* * *

Il y eut encore un incident.

Nous tombâmes sur une rafle. La rafle est un des phénomènes les plus courants du paradis socialiste. Les gens passent dans la rue, tout tranquilles; tout est comme à l'ordinaire. Tout à coup une panique se produit. Des gens qui reviennent sur leurs pas en courant... Cela veut dire qu'en avant on s'est heurté à une chaîne. Une partie des gens qui reviennent en arrière réussit à s'échapper. On attrape les autres. Car des chaînes semblables apparaissent tout à coup à l'extrémité opposée de la rue et de toutes les rues tranversales. Ces chaînes se rapprochent peu à peu et rabattent les passants en un seul point. Alors commence l'examen des produits de la rafle. Parfois, on prend ainsi un millier d'individus, parfois deux, une fois on en a pris huit mille, de cette manière. En pleine rue on se met alors à vérifier les papiers de chacun, car le but de ces rafles est de prendre les contre-révolutionnaires, les déserteurs, les spéculateurs et les ennemis de la république des soviets, quels qu'ils soient.

Ces rafles sont stupides, parce que les ennemis actifs de la puissance soviétiste ont toujours leurs papiers dans un ordre

parfait. Cet examen dure des heures, puis on amène les suspects à la Commission extraordinaire. Naturellement, ce sont toujours ceux qui ont de l'argent sur eux qui sont jugés suspects. L'argent reste à la Commission.

Lialia et moi, nous eûmes la chance de sauter dans une rue transversale. A peine avions-nous passé qu'une chaîne la ferma. Mais nous étions sauvés.

Les gens qui étaient là avaient un aspect tout spécial et semaient l'épouvante. On disait que la Commission extraordinaire d'Odessa avait reçu de Moscou 400 hommes absolument sûrs et magnifiquement dressés. Etait-ce vrai ou non, je ne sais, mais leur apparence extérieure, si elle n'épouvantait pas, agissait en tout cas sur l'imagination. Ils portaient sur la tête de nouvelles coiffures récemment inventées. Ces coiffures rappelaient un peu les casques des chevaliers russes légendaires, mais elles étaient faites d'une carcasse. Une grande étoile rouge était cousue sur ce casque. Le reste de leur uniforme était ordinaire, c'était l'uniforme de tous, en drap de bonne qualité. Ces hommes avaient l'air repus et contents. Evidemment, on les soignait et on les dorlotait, ces chiens fidèles de la Tchéka. Ils avaient tous l'air de Russes, mais de grands Russes, pas de Russes d'ici...

* * *

La cathédrale blanche d'Odessa. Peu de monde... Pas de service en train.

Je m'assis sur un banc. Viéra Mikhailovna tarda longtemps. Et il m'était doux d'être dans le temple, terriblement doux...

Je me rappelais comment, avant l'évacuation d'Odessa j'étais venu dans l'appartement du métropolite et je me disais :

— Eh quoi... les bolcheviks viendront, mais ceci restera...

Et en effet, « ceci » était resté. Cette cathédrale et toutes les autres églises d'Odessa restent debout et toutes entières elles font au monde rouge une opposition invisible, impalpable.

Pourquoi les bolcheviks n'ont pas appliqué leur politique à la religion, je l'ignore. J'ignore aussi s'ils l'ont modifiée

là-bas, en Grande-Russie à Moscou... Mais ici, à Odessa, je dois dire à la défense des Bolcheviks, qu'on ne s'attaquait pas au service divin en tant que service divin. Toutes les églises, sauf les chapelles particulières, restaient ouvertes. Les chapelles particulières, je ne sais pourquoi, étaient fermées.

Pourquoi cela? Est-ce parce que les bolcheviks n'avaient pas osé toucher à la religion en général, ou parce qu'il leur aurait fallu s'attaquer à une certaine religion. Ils n'auraient pas pu en effet fermer les églises et ne pas fermer les synagogues...

* * *

Enfin elle arriva, très pâle, découragée...

La terrible nouvelle lui avait été confirmée. Elle avait trouvé les gens, leur avait parlé directement, qui avaient vu emmener notre pauvre Ephème. Des gens de la Commission extraordinaire le conduisaient. Ils tenaient des revolvers braqués à ses tempes; lui était très pâle et, ayant sans doute reconnu ses amis sur le trottoir, il avait détourné les yeux. .

* * *

En même temps, elle apportait une autre nouvelle.

Le « Chat » était venu de nouveau. Il était très vexé de ce qu'on n'eût pas eu confiance en lui et de ce qu'on eût interrompu les relations avec lui; il avait absolument besoin de me voir encore une fois. Il avait rendu visite à Varvara Petrovna, la dame chez qui Ephème avait logé. Il lui avait absolument persuadé qu'il était un véritable messager et non un agent provocateur. Varvara Petrovna hésitait et me suppliait d'aller la voir.

* * *

Je sortis de la cathédrale, et ne trouvai pas mon fils qui aurait dû m'attendre. Sachant bien que le petit n'aurait pour rien au monde abandonné son poste, je fus sérieusement inquiet. La pensée d'Ephème me hantait et je croyais qu'on

avait pris Lialia. Je le cherchai longtemps et vécus des heures cruelles.

Tout s'expliqua enfin... Vers le soir il vint à l'un de nos logements. Il m'avait perdu de vue quand j'étais entré dans la cathédrale, m'avait cherché dans les rues voisines, m'avait manqué quand j'étais ressorti de la cathédrale et fidèle à sa mission avait erré jusqu'au soir autour de la cathédrale, jusqu'à ce que l'idée lui fût venue de me chercher dans nos maisons.

Vie maudite... Cette inquiétude perpétuelle, cette angoisse toujours nouvelle pour vos proches... Nous y sommes habitués, mais c'est égal...

* * *

Je consentis à voir Varvara Petrovna...

— Voyons, Vassili Vitaliévitch...

— Combien de fois vous ai-je dit que je ne m'appelle pas Vassili Vitaliévitch, mais Ivan Dmitriévitch...

— Eh bien, Ivan Dmitriévitch... Réfléchissez... que c'est effectivement... Vous savez bien que c'est le plus honnête homme du monde.

— Qui?...

— Le Chat... Je le connais admirablement... il est venu chez moi tous les jours pendant dix jours...

— Quand cela? Où cela? Pourquoi?

— Mais c'est lui-même avec qui Ephème est parti ! Seigneur, mais c'est moi-même qui les ai vus partir. Et tout ce qu'ils avaient, les lettres et les papiers qu'ils emportaient je les ai cousus dans la doublure du vêtement du « Chat » de mes propres mains. Mais comment pouvez-vous douter, Vassili Vitaliévitch, c'est le plus honnête homme du monde...

— Savez-vous qu'Ephème a été arrêté?

— Qu'est-ce que vous dites?... Ce n'est pas vrai... ils mentent tous et votre Viéra Mikhailovna est une folle... rien de cela n'est arrivé... je vous jure que je voudrais que mes fils soient en ce moment dans les conditions où est Ephème... il est mieux qu'il n'a jamais été... je l'ai vu dans les cartes... ce que je vous dis est vrai...

— Le Chat est venu chez vous maintenant?

— Oui...

— Qu'est-ce qu'il dit?

— Il dit qu'il a conduit Ephème sain et sauf jusqu'à cette île, comment s'appelle-t-elle?... Tendra... Là-bas, il l'a remis entre les mains des nôtres... et est revenu ici.

— Comment cela, il est revenu?... il m'a dit, à moi, qu'il venait directement de Sébastopol... et l'argent, où le lui a-t-on donné?... Aussi à Tendra?... Et monsieur L. c'est aussi à Tendra qu'il l'a vu?...

— Ça, je ne sais pas... Peut-être s'est-il embrouillé quand il a vu qu'on n'avait pas confiance en lui...

— Et pourquoi ne m'a-t-il pas dit que c'était lui qui était parti avec Ephème?

— Mais vous ne le lui avez pas demandé.

— Je ne le lui ai pas demandé, mais Vladimir Alexandrovitch (Vovka) le lui a demandé, et il a répondu qu'il ne connaissait pas Ephème.

— Comment aurait-il pu dire cela à un étudiant qu'il ne connaissait pas? Si vous l'aviez demandé, il vous l'aurait dit. Mais vous ne l'avez pas demandé, Vassili Vitaliévitch.

— Ivan Dmitriévitch... on peut entendre à côté...

— Ivan Dmitriévitch, n'arrêtez pas toute l'affaire... Pensez donc, il y a une lettre pour vous, une lettre de Wrangel lui-même...

— Qu'est-ce que c'est que cette nouvelle invention ? ...

— Ils ont envoyé un second messager après le Chat. Il a une lettre de Wrangel pour vous et de l'argent pour que vous vous mettiez au travail... Ivan Dmitriévitch, n'écoutez pas les autres... Vous pouvez accomplir une grande œuvre...

J'étais absolument convaincu que le Chat était un agent provocateur et que c'était lui qui avait causé la mort d'Ephème. J'étais convaincu aussi que ce nouveau messager chargé d'une lettre de Wrangel était aussi un agent provocateur. Et cependant...

Et cependant... Quand une femme vous regarde droit dans les yeux et que vous y lisez que vous allez compromettre

« l'affaire », ne disons pas par lâcheté mais par prudence excessive, on est dans de mauvaises conditions pour prendre des décisions raisonnables.

Je me décidai à risquer le coup... Elle avait déjà vu ce second messager.

— Le plus honnête homme du monde... un officier, un soldat du front... cela se voit... Il vous a attendu chez moi toute la journée... Venez demain, je le leur dirai, à sept heures...

Je consentis.

* * *

En rentrant, je traversai un marché. Quelle excellente soupe aux choux on pouvait acheter là pour deux cents roubles !... J'en avais bien envie. Mais c'était trop cher pour moi.

Par contre, je ne résistai pas à l'envie de tâter les cordes d'une guitare... Il y en avait une bonne. Ses cordes de cuivre brillaient au soleil comme de l'or. 10.000 roubles...

Et comme je prenais quelques accords sur cette guitare aux cordes d'or, une voix intérieure me dit nettement et clairement :

— Prends garde, prends garde, prends garde...

Je n'avais pas peur et cette voix n'ébranla pas ma résolution... Mais elle répétait avec insistance :

— Prends garde, prends garde, prends garde...

* * *

Il y a des hasards amusants...

Comme je passais en plein jour rue N. je vis face à face l'homme qui l'autre jour était en souliers « jaunes ». Je pus le voir tout entier. Il portait d'autres habits : complet de lustrine bleu foncé, sur la tête une casquette d'uniforme semblable à celle des marins étrangers. Il avait dans toute sa personne quelque chose d'étranger. Il était Juif, indubitablement. Mais j'aurais dit que c'était un Juif étranger.

En le rencontrant, je me dis :

— Et l'autre, le petit gros qui avait des souliers noirs vernis, ne serait-il pas là?...

Quelques pas plus loin, je rencontrai ce dernier. Il était habillé comme son camarade avec le même cachet étranger. J'eus le temps de les examiner à loisir...

* * *

Pour aller au rendez-vous qu'on m'avait préparé avec un homme qui, presque certainement, était un agent provocateur, il me fallait prendre certaines précautions. Voici ce que je fis.

D'abord, je décidai d'arriver en retard d'une heure. Je pensais bien que l'agent provocateur amènerait sa suite avec lui, et la disposerait dans la rue. J'avais avantage à ce qu'ils fussent là avant moi, car, si j'avais pu identifier près de la maison les agents de la Tchéka, je ne serais pas entré, tout simplement.

Mais pour cela il me fallait occuper la position. Ainsi fut fait. Je décidai de me servir de ma famille. Je confiai la mission principale à Lialia. Il avait sous ses ordres mon plus jeune fils Dimka, et en réserve ma femme. Elle était très inquiète et je sentais qu'elle serait plus à son aise sur le champ de bataille.

Ils devaient occuper leurs postes avant l'heure fixée. Lialia, en face de la maison, Dimka au bout du pâté de maisons, de manière à voir Lialia et à exécuter ses ordres télégraphiques, ma femme à la grille d'une église, aux environs. Je devsis arriver une heure après l'heure fixée à la barrière de l'église. Là on devait me dire ce qui se passait près de la maison.

* * *

J'arrivai à l'église, comme il avait été entendu. La silhouette bien connue de ma femme, à laquelle nous n'avions pu sous aucun prétexte faire adopter les couleurs de la défense nationale, s'apercevait près de la porte. Son apparence, ainsi que celle de mes deux fils, m'inquiétait toujours beaucoup. A trois rues de là on sentait une odeur de garde blanche.

— Les petits ne sont pas venus?

— Non...

Ainsi, tout allait bien. Je continuai mon chemin en pensant à la torture affreuse que j'infligeais aux miens. Mais nous nous étions tous soumis à une discipline. Il fallait ce qu'il fallait. Pas de protestations, pas de supplications... Nous avions appris à comprendre que dans les situations difficiles, seul l'accomplissement ponctuel de son devoir pouvait assurer le salut de l'œuvre.

* * *

Au coin convenu, je trouvai Dimka. Avec sa chemise rouge et ses cheveux bouclés, il rappelait tout à fait le Jean de *La Vie pour le Tsar*. Cet opéra n'était pas tout à fait conforme aux circonstances, et pourtant...

— Tout va bien?

— Tu peux aller. Lialia est là-bas...

* * *

Par une habitude classique dans des circonstances de ce genre, Lialia croquait des graines de tournesol. C'est étonnant quelle action calmante les graines de tournesol exercent sur les membres de la Tchéka. Un autre moyen très sûr, à ce qu'on dit, si quelqu'un vous soupçonne, est d'aller droit à lui et de lui souffler de la fumée à la figure. Je n'ai jamais essayé, n'étant pas fumeur... je ne sais pas non plus si c'est vrai, mais on recommande de cracher très souvent... Maintenant encore, cela vous donne un air démocratique...

— Eh bien, comment va?

— Ils ne sont pas là.

Par « Ils », Lialia comprend ce « jaune » et ce « vernis » que nous appelons maintenant « les juifs étrangers en casquettes de marin ». Grâce à la rencontre de ce matin, j'ai pu donner une description exacte et précise de leur extérieur.

— Est-il entré quelqu'un dans la maison?

— Beaucoup de gens... Mais on ne peut déterminer... Personne n'est de garde dans la rue, cela, je le sais...

— Eh bien, j'entre... Tu vois bien le balcon?

— Oui...

— Je m'assiérai sur ce balcon. S'il se passait quelque chose, je ferais le signe convenu... S'il m'arrivait quelque chose, je te défends de faire des bêtises, tu comprends?...

Il appuya sa tête à ma tempe et frappa sa tête contre la mienne plusieurs fois d'une manière particulière. Cela avait été dès son enfance sa manière d'exprimer sa tendresse, sa soumission et sa protestation impuissante...

* * *

Voici quelle était la disposition des lieux.

On n'entrait que par la porte cochère. La maison où j'allais était au fond de la cour, l'appartement au deuxième étage. Du balcon, on voyait très bien la rue, parce que les bâtiments en façade n'avaient qu'un rez-de-chaussée.

J'entrai dans l'appartement. Varvara Petrovna vint à ma rencontre.

— Il n'est pas encore là...

Ceci était mauvais; ils m'avaient deviné. J'étais en retard d'une heure, ils avaient évidemment l'intention d'être en retard de deux... Maintenant, j'étais perdu si je ne sortais pas immédiatement d'ici. Quand le messager viendrait, il laisserait évidemment sa suite à la porte. Et c'était la seule issue. Donc, elle me serait coupée. D'ailleurs, j'avais remarqué à côté de la porte cochère une boutique. Cette boutique avait sans doute une entrée de service par la cour et, à la dernière extrémité, j'aurais pu passer par là.

Je me mis à attendre. Varvara Petrovna continuait à me dire que le Chat était un homme excellent, et que le nouveau messager était parfait aussi. J'étais assis sur le balcon et je voyais nettement Lialia sur un banc, de l'autre côté de la rue. Je voyais même, au bout du pâté de maisons, Dimka, ou plutôt sa chemise rouge. Lialia était assis très tranquillement; il lançait parfois un regard de mon côté, de sorte que je savais qu'il me voyait. Mais il ne me donnait aucun signe d'inquiétude.

Dans la cour au dessous de nous apparut un homme de haute taille, en gris.

C'est lui, me dit Varvara Petrovna.

* * *

— Vous êtes Monsieur Choulguine?

— Oui... à qui ai-je l'honneur?...

C'était un homme peu sympathique. Des dents de devant très abîmées, une petite tête toute ridée. Les rides en faisaient le tour, traversaient le front, descendaient sur les joues et le menton. Un visage verdâtre, une expression vicieuse, mauvaise.

— Mon nom est Petrof. Mais cela ne vous apprend rien... Mon véritable nom est autre... J'ai un certificat que je vous montrerai... Je vous suis envoyé par le parti de la guerre... il faut vous dire qu'il y a deux partis en Crimée. A la tête du parti de la guerre est le général Slachtchef.. J'ai une lettre de Slachtchef pour vous... Je... je suis un soldat... je n'entends rien à la politique... Mais j'ai l'ordre de vous remettre cette lettre... On m'a donné l'ordre d'aller à Sébastopol... de passer à la commission... je l'ai fait, et on m'a indiqué là-bas, comment arriver jusqu'ici... J'ai de plus un « couch »...

De nouveau ce « couch »...

— Un « couch », c'est bien, mais voyons d'abord la lettre...

Là, je fis une faute. Evidemment, il fallait avant tout prendre l'argent... Mais cette lettre m'intéressait à tel point que je ne remarquai même pas un point pourtant assez suspect; Varvara Petrovna me parlait d'une lettre de Wrangel, et celui-ci me parlait d'une lettre de Slachtchef.

— Et la lettre?

— La lettre, je ne l'ai pas sur moi...

— Vous l'avez oubliée?

— Non. Je vous dirai franchement... on m'a donné l'ordre de remettre cette lettre en mains propres...

Je le regardai sans comprendre.

— Ainsi voyez... regardez ceci, c'est mon certificat...

Il me tendit un morceau de toile, sur lequel était inscrit un certificat d'un état-major. Il y avait aussi un cachet. Cela ne pouvait en aucun cas servir de certificat à mes yeux. Combien de certificats de ce genre, mais bolcheviks, avaient autrefois été fabriqués sur mon ordre.

Je fis semblant de trouver cela convaincant.

— Oui, tout est en ordre... et ensuite?

— Eh bien, vous voyez, je vous prouve mon identité... et vous, comment allez-vous me prouver que vous êtes bien Monsieur Choulguine?

Ces détours étaient ce à quoi je m'attendais le moins. Sans doute, j'avais effectivement assez changé pour qu'il ne fût pas seulement impossible de me reconnaître, mais pour que, lorsque j'affirmais que j'étais moi-même, on put ne pas me croire.

— C'est que, voyez-vous, continua-t-il, on m'a dit que Choulguine, ou, ce qui est la même chose, « Vé » se cache ou se grime admirablement, et qu'il est très prudent. Et, en particulier, après ce qui est arrivé hier, Varvara Pétrovna, moi tout spécialement...

— Et que s'est-il donc passé hier, demanda Varvara Petrovna?

— Voilà... Comme vous le savez, j'ai attendu chez vous toute la journée l'arrivée de « Vé ». Mais il n'est pas venu... Mais quand vous m'avez accompagné très tard le soir, j'ai aperçu près de la porte un grand individu sombre qui s'y cachait... C'était évidemment « Vé »... Et il a raison, c'est comme cela qu'il faut faire...

Pendant tous ces discours, je ne perdais pas Lialia de vue. Il me semblait qu'il donnait quelques signes d'inquiétude. Enfin, je lui vis très distinctement faire le geste du danger le plus pressant... Ce signe consistait à porter son mouchoir à son nez comme s'il était enrhumé du cerveau... Il fit ce geste plusieurs fois, sans quitter son banc, puis, craignant sans doute que je ne l'aie pas remarqué, il traversa la rue, tenant tout le temps son mouchoir sur son nez.

Quel pouvait être le danger que le petit signalait d'une

manière si claire? Cela me parut évident. Les agents de la Tchéka étaient postés à la porte, et l'homme avec qui je parlais était bien un agent provocateur.

Cela voulait dire qu'il me fallait essayer de sortir d'ici... Pour cela il me fallait d'une part arriver à la nuit, pour me faciliter la fuite si elle devenait nécessaire, et de l'autre il fallait lui inspirer l'idée que l'homme avec qui il causait, cet homme à barbe grise, n'était pas Choulguine, mais un remplaçant. Alors, il calculerait qu'il valait mieux me laisser aller, pour me suivre et par ce moyen atteindre le véritable Choulguine...

A ce moment, Varvara Petrovna résolut de venir à mon aide.

— Mais à quoi pensez-vous, mon ami... Il y a dix ans que je connais Vassili Vitaliévitch. C'est lui-même en personne qui est devant vous... Quelles idées vous passent par la tête !

Cette femme était extraordinairement maligne...

Je dis :

— Je vous comprends très bien... Mais, si vous voulez, voici ce que nous allons faire... Aussi bien, vous n'avez pas les lettres sur vous. Nous prendrons rendez-vous pour un autre jour, demain si vous voulez, vous apporterez les lettres et moi la preuve de mon identité... Voulez-vous, par exemple, le passeport de Choulguine?

— Non; en voilà une pièce d'identité, un passeport !

— Vous pensez que, n'étant pas spécialiste de ces choses-là, vous ne saurez pas reconnaître si ce passeport est faux ou vrai?

— Non, je suis spécialiste de ces choses-là.

Je fis la réflexion que c'était là un drôle de soldat, celui qui en même temps était un spécialiste en faux passeports.

— Non, je suis bien spécialiste, mais c'est aussi trop simple. Choulguine vous donnera son véritable passeport, et vous l'apporterez. En voilà une preuve...

— Et quelle preuve voulez-vous?

— Eh bien, si vous voulez, causons. Ainsi, si vous pouviez me raconter quelque chose de personnes très proches de Choulguine... Ainsi par exemple, vous aviez un neveu, rédacteur de journal...

Je compris ce qu'il voulait.

— Vous parlez de F. A. M.?

— Oui... C'est bien lui qui est Pierre Ivanovitch Z...of

En me citant le faux nom d'Ephème, le nom même sous lequel il avait vécu chez Varvara Petrovna, ici, de l'autre côté de cette salle à manger, où la nuit commençait à se faire, il voulait me convaincre de son identité...

Mais je n'avais pas avantage à lui persuader que j'étais bien moi-même... Je lui dis :

— En voilà, une preuve !... La moitié d'Odessa sait que F. M. est le neveu de Choulguine... Je le sais aussi, et je peux le savoir, même si je ne suis pas moi-même, c'est-à-dire Choulguine, mais quelqu'un d'autre...

* * *

Je ne voyais plus Lialia... Evidemment, il avait changé de place. Je détournai la conversation et me mis à poser des questions sur la Crimée, pour gagner du temps... La nuit tombait rapidement... Mes nerfs tendus, plutôt que mes oreilles, perçurent un coup à la porte d'entrée. Varvara Petrovna, qui, un moment auparavant, était rentrée dans l'appartement, revint sur le balcon.

— Votre Lialia est là, dans l'entrée...

Je m'excusai auprès du « soldat Petrof » et sortis dans l'antichambre. Il y régnait une obscurité complète. Lialia ne parla pas jusqu'à ce que mes mains l'eussent touché. Il avait peur de parler dans cet appartement.

— Eh bien?

— Aucun doute possible. Ce sont eux...

— Qui?

— Les Juifs étrangers en casquettes de marins... Je les ai bien vus... Ils sont arrivés après ce grand en gris, et ils attendent à la porte cochère.

— Ce sont eux, bien sûr?

— Bien sûr... L'un est grand, l'autre plus petit, gros... Tous deux rasés, sont avec des casquettes de marins... juste comme tu nous l'as dit, ce sont eux...

— Eh bien, ça va... Cours, Lialia, je sortirai tout de suite après toi, je courrai aussi...

Il frappa son front à ma tempe.

— Je t'attendrai près du banc...

Je ne pouvais pas lui refuser.

— Eh bien, attends...

* * *

Je ne retournai pas sur le balcon.

Dans l'obscurité complète je me mis à fouiller dans l'appartement, à chercher la chambre de Varvara Petrovna. Dans la chambre, je trouvai la table de toilette. Sur la toilette, les ciseaux.. Puis la cuvette. Et, au-dessus de la toilette je me mis à couper ma célèbre barbe grise.

A ce moment, quelqu'un ouvrit la porte d'entrée avec une clé. Je supposai que c'était probablement la sœur de Varvara Petrovna. Qu'allait-elle faire si elle entrait ici avec de la lumière et apercevait ce spectacle saugrenu? Elle aurait une peur effroyable, pousserait des cris. Et voilà qu'elle avait gratté une allumette et qu'elle venait par ici... Alors je tirai une phrase de la *Dame de pique*.

— Au nom du ciel n'ayez pas peur...

Elle eut peur, mais ne cria pas. A ce moment, j'avais fini d'enlever ma barbe et changeai de costume... J'avais enlevé ma veste et ouvert ma chemise.

— Donnez-moi une ceinture, n'importe quoi.

Elle se mit à chercher docilement, après avoir allumé le bougeoir, et me donna un morceau de courroie. Il était loin de faire le tour, mais je ne pouvais plus perdre de temps. Je pris ce morceau et sortis de l'appartement.

Je descendis en courant de l'escalier dans la cour. Là, l'idée de la boutique me revint. Il y avait une porte, c'était sans doute là. Je demanderais des cigarettes... et je sortirais par l'autre porte sur la rue.

J'entrai, il faisait clair... A la figure étonnée de quelques vendeuses, je compris l'air que je devais avoir. Ma barbe de-

vait être coupée d'une manière impossible, et cette chemise ouverte, une chemise de nuit mauve... On me vendit tout de même des cigarettes. Mais quand je voulus sortir par la rue, on me dit :

— Non, c'est fermé... passez par la cour...

Si ces femmes avaient su combien cela me gênait, combien cela « ne m'allait pas », de sortir par la cour... Mais que faire... Il fallut bien sortir.

J'allumai une cigarette pour avoir l'air mieux nonchalant et franchis le seuil.

* * *

Je décidai de sortir non pas à droite ou à gauche, mais droit devant moi, en traversant la rue, et ensuite par la rue qui se branchait sur celle-ci.

Je partis d'un pas très rapide en m'écartant directement de la porte. Il faisait très sombre, mais sans doute ma démarche me trahit. Je n'avais pas atteint l'autre trottoir quand je sentis derrière moi des gens qui se dépêchaient. Sans doute je me retournai un instant, car il me sembla les voir se détacher de la muraille. Je hâtai le pas et, en passant devant Lialia, je tirai une bouffée, pour qu'il pût voir ma figure... Il y avait peu de monde dans la rue et je sentais derrière moi des pas rapides. Je savais qu'au coin de ce pâté de maisons il y aurait une rue à gauche, plus déserte encore... Arrivé au coin, je me précipiterais vers la gauche et me mettrais à courir. Le diable les emporte ! Est-ce que je me rendrais à ces fripouilles sans avoir fait travailler mes jambes? Dans ma jeunesse, je courais, non pas comme Achille, bien sûr, mais pourtant pas mal...

* * *

Derrière moi, j'entends courir ces gens, et puis, il me semble, des cris... J'ai parcouru la rue, me suis jeté à droite, à gauche, encore ailleurs... je ne les entends plus?... Ah... Ils m'ont perdu?... ou bien sont-ils essoufflés?...

« Ces juifs étrangers en casquettes de marins », c'est qu'il

était gros, ce petit; évidemment, il n'a pas eu le souffle... Et les contre-révolutionnaires, dressés à la faim, sont légers à la course...

« Aie confiance en la force russe ».

* * *

Après avoir parcouru encore quelque distance, j'arrivai au point convenu pour notre rencontre. C'était près de la palissade de cette église. Ni ma femme, ni Dimka n'y étaient plus. J'étais inquiet de Lialia...

Mais voici que sa chemise blanche se détacha de l'obscurité.

Ceux qui n'ont pas vécu dans le paradis soviétique ne savent pas ce que signifie l'expression de « sain et sauf »... « Qui n'a pas été en mer n'a jamais prié Dieu »... Les hommes friands d'impressions fortes, par exemple, les dandys anglais ou les Yankees excentriques qui s'ennuient, devraient aller y guérir leur spleen et leur cafard... Je ne comprends pas pourquoi ils ne font pas des promenades divertissantes avec femmes et enfants au pays des Soviets.

— Ah ! comme ils ont couru !

— Tu les as vus?

— Oui, j'ai tout vu ! J'étais enthousiasmé de te voir passé; et eux à tes trousses... le grand et le gros... mais comme tu courais!...

— Mais comment as-tu suivi tout cela?

— J'ai couru après vous... eux après toi, moi après eux... comme si moi aussi j'étais de la poursuite... Mais ils ne pouvaient pas... le gros a bientôt perdu le souffle, s'est arrêté et s'est mis comme un juif à attraper le grand et à lui montrer le poing... ils se sont tellement mis en colère qu'ils t'ont laissé aller... Ensuite, ils se sont jetés sur moi, ils avaient compris... Je me suis enfui, pas très vite, pour voir ce qu'ils feraient... Mais ils ont très vite renoncé...

Il faisait une bonne température en ce soir de mai. Il faisait même lourd, comme il fait lourd quand on ne voit pas les étoiles et que les nuages recouvrent la ville comme

d'une couverture de ouate. C'était le 8 mai, vieux style... Lialia et moi, nous partîmes... Il faisait complètement sombre. Cette obscurité était agréable, c'était une sécurité. A un coin, il y avait un kiosque. J'achetai à Lialia non plus des graines de tournesol, mais du chocolat, pour avoir « sauvé son père »... Il en fut très touché...

* * *

Nous avions encore beaucoup à faire ce même soir.

La Tchéka comprenait très bien maintenant que je voyais son jeu. La course à mes trousses des « juifs étrangers » prouvait clairement que le Chat et ce second messager, le « soldat Petrof » étaient des agents provocateurs. Par conséquent, cette amorce ne prendrait plus; un seul moyen leur restait, celui de faire prisonnier les gens avec qui ils nous croyaient en relations. Il fallait les prévenir aujourd'hui même de la tournure qu'avait prise l'affaire et conseiller à un certain nombre de personnes de changer de logement cette nuit même.

Mais cela nous fut impossible. Car nous ne pûmes pas arriver à leur appartement. Par décret des soviets, toutes les portes cochères étaient fermées à dix heures et il était presque impossible de tirer une explication quelconque des « surveillants de cour », titre nouveau des portiers.

Nous marchâmes longtemps, regardant disparaître rapidement la vie dans les rues sombres, éclairées seulement par endroits de lanternes isolées.

D'ailleurs, tout se passa autrement.

* * *

Mais il fallait encore atteindre l'appartement où Lialia vivait avec sa mère et son frère. Comme ils devaient être inquiets ! Cet appartement était très commode. Les fenêtres donnaient sur la rue, et l'appui des fenêtres était à 60 centimètres du sol. Dans ces conditions, rien n'était plus facile que de faire entrer Lialia par la fenêtre dans la chambre sombre,

d'où nous arrivait un chuchotement inquiet et d'où se tendaient des mains tremblantes.

* * *

Je continuai mon chemin seul... Il se faisait très tard et je sentais que j'allais tomber sur une patrouille. Sans mon costume et ma barbe si malheureusement coupée, cela m'aurait été égal. J'avais déjà passé la nuit au poste et je savais ce qu'on y faisait. Mais aujourd'hui, dans ce costume !...

Tout près de la maison en effet, je fus « collé ».

— Qui va là?

Que leur répondre?

— Un homme qui passe, un homme libre...

Le mot « libre » veut dire civil. De qui pouvait se composer cette patrouille? évidemment de soldats.

— Pourquoi si tard, camarade?

— Mais est-ce qu'il est tard?

— Trois heures ont sonné.

Les pendules soviétiques avancent de trois heures. Trois heures, cela signifie minuit.

— Eh bien, voilà; je le savais bien. Je leur disais bien qu'il était tard, mais eux : vous avez le temps, vous avez le temps ! Voilà comment j'ai eu le temps... On n'a pas de montre. Si encore j'étais un homme sans instruction, mais je sais pourtant qu'il faut se soumettre à la loi... Ce qui est défendu est défendu...

— Et d'où venez-vous donc, camarade? De l'hôpital?

— Pourquoi donc de l'hôpital? de chez des amis...

— En chemise? Où est votre ceinture?

Par bonheur j'avais encore à la main le morceau de cuir.

— La voilà, ma ceinture, elle s'est déchirée...

Ils tâtèrent la courroie.

— Et vos papiers, vous les avez?

— Oui.

— Quels papiers?

— Mon passeport...

— Seulement? Et le papier des Soviets?

— Pourquoi faire, le papier des Soviets? J'ai cinquante ans, je ne peux pas être déserteur, je ne suis pas bon pour le service, pourquoi faire, le papier des Soviets?

— Comment donc, camarade... Depuis si longtemps le pouvoir des Soviets est établi, et vous n'avez pas de papier des Soviets? Allons, au poste...

— Camarades, je vous le jure, j'habite là, tout près... Qu'est-ce que cela peut me faire? S'il faut aller au poste, j'irai bien au poste, mais chez moi, on va s'inquiéter, vous savez bien vous-mêmes, à notre époque...

— Mais c'est impossible, camarade. Vous devez comprendre que nous devons faire notre devoir...

— Je ne vous en veux pas. Ah ! le diable m'emporte. C'est toujours comme ça quand on est Russe... On espère, on espère; j'arriverai encore... et voilà comme je suis arrivé...

— Mais quel est votre métier, au fait?

J'eus une inspiration subite... La patrouille faisait cercle autour de moi comme un public. Je pris pied brusquement dans mon rôle.

— Mon métier? conduisez-moi un peu au poste, voilà ce que c'est... Je m'en moque... mon métier? puisque vous me l'avez demandé, vous auriez aussi bien fait de ne pas en parler ! Je suis un homme perdu... Je m'en moque, allons au poste, allons donc au poste !...

Une pause presque dramatique se fit.

— Mon métier? C'est bien cela... Mon ancien métier, vous voulez dire ! J'étais violoniste, j'avais un bon violon... J'étais engagé dans un orchestre... Et puis, patratras, je suis tombé malade ! Le typhus ! Pas d'argent, j'ai vendu mon violon... Et maintenant, qu'est-ce qu'il me reste? violoniste sans violon ? Où en prendre un? A quoi me sert-elle, ma guitare du diable ! J'ai encore ma guitare. J'apprends à chanter des romances. Est-ce qu'il m'en vient beaucoup d'élèves? ces imbéciles ! Est-ce qu'on peut vivre de cela?

Une longue pause. Ils ont l'air touchés. Du dernier rang une voix dit :

— Si on le relâchait?

Alors l'ancien, entendant la voix du peuple qui, dans cette occasion, fut pour moi, presque comme la voix de Dieu, dit :

— Eh bien, puisque vous êtes violoniste, camarade...

Et il ajouta :

— Seulement, attention de ne pas rencontrer une autre patrouille... Allez tout doucement, ne faites pas de bruit...

Oh ! peuple russe... Tu es une bête fauve... mais tu es bien la plus foncièrement bonne des bêtes fauves....

J'arrivai chez moi sans encombres... naturellement, je n'avais pas la lettre du Général en Chef.

V. Chouleguine.

(*A suivre*).

PAQUES A BERLIN

Notes de voyage

Mauvais moment, disait-on, pour entreprendre un voyage en Allemagne. N'entendez-vous pas les grondements d'une hostilité violente contre les Français? Voici longtemps déjà que les nuages s'accumulent, maintenant ils deviennent menaçants. La France était chargée de tous les méfaits, maudite, redoutée. Aujourd'hui, il y a une aggravation sensible. Au lieu de se soumettre à des réclamations justifiées, au lieu de poursuivre leur « politique d'exécution du traité », comme ils l'appellent, voyez comment le gouvernement répond à la dernière note de la Commission des Réparations. Le chancelier lance un « non » retentissant. Le pays tout entier applaudit, et si on lui fait un reproche, c'est de n'avoir pas montré assez d'énergie. « Trop peu, trop tard et trop faible », s'écrient les nationalistes, tandis que les partis de gauche, socialistes majoritaires et indépendants compris, s'indignent à la pensée que l'Entente, c'est-à-dire la France, exige 60 milliards d'impôts nouveaux et prétende imposer à l'Allemagne un contrôle financier, comme à une autre Turquie. L'animosité est vive, et elle est générale. En laissant même de côté la possibilité d'un mauvais accueil, les chances sont minimes de voir ou d'apprendre quelque chose.

D'autre part on disait : il faut courir le risque. Parfois, la colère révèle mieux les sentiments véritables que l'amabilité trop maîtresse d'elle-même. La situation de l'Allemagne vient assurément de subir des modifications sensibles. Depuis le début de l'année 1922, elle paraît avoir empiré. La chute du mark surprend par sa rapidité. A peine si la der-

nière semaine de mars a marqué un temps d'arrêt. Un dollar vaut plus de 300 marks. Des répercussions sur toute la vie de la Nation sont inévitables. Des problèmes inquiétants doivent se poser pour l'Etat, pour l'industrie, comme pour les particuliers. Et justement, la Conférence de Gênes va s'ouvrir. Quoi qu'en aient pu dire certains pessimistes d'outre-Rhin, l'Allemagne attend avec impatience la réunion de ces assises internationales, où elle est invitée au même titre que les autres Puissances. Elle s'y est préparée; elle a des espérances; elle suivra les travaux avec un intérêt qu'il sera bien instructif d'observer.

L'expérience a prouvé que ces remarques étaient exactes. Les mauvaises dispositions à l'égard des Français m'ont peut-être empêché d'obtenir toujours des indications aussi neuves et précises que je l'aurais souhaité. Par ailleurs, les discussions — car c'était le tour que les conversations ne pouvaient manquer de prendre rapidement — ont fait jaillir quelques lueurs inattendues. L'atmosphère de ces premiers jours d'avril était bien celle d'une époque de crise, dont les éléments, au reste, n'étaient pas exactement tels qu'on les apercevait à distance. Le hasard, à son tour, fit bien les choses, puisque la Conférence de Gênes donna lieu à maintes éclatantes surprises que les Berlinois ne se firent pas faute de commenter.

* * *

A n'en pas douter, la question qui tenait la première place à cette date parmi les préoccupations des Allemands était celle de la hausse des prix. Pas un qui ne l'abordât au bout de cinq minutes d'entretien, et c'était pour se plaindre et gémir.

Après les perturbations fréquentes et brusques des années 1919 et 1920, un calme relatif s'était établi. Denrées et marchandises demeuraient très chères, mais on s'accoutumait à un prix donné, si élevé fût-il, et les salaires et traitements avaient été portés à un taux qui les mettait tant bien que mal,

en harmonie avec le coût de la vie. Or, voici qu'en janvier 1922 une rupture d'équilibre s'est produite. A la suite de l'effondrement subit du mark, une vague de hausse a déferlé sur toute l'Allemagne. On m'accablait de chiffres en marks, dont le tableau suivant reproduit quelques-uns :

Denrées	fin 1913	10 fév. 1922	30 mars 1922
Froment (les 50 kgr.)	10,25	427–430	842–850
Seigle (les 50 kgr.)	8,26	323–325	623–628
Orge (les 60 kgr.)	8,50	372–325	710–380
Avoine (les 50 kgr.)	16,20	105-312	615–620
Farine de froment (100 kgr.) ..	28	1180–	2020–2160
Petits pois (les 100 kgr.)	8,50–9,50	500–400	660–700
Bœufs (50 kg. poids vif)	82,76	550–500	900–2000
Veaux (50 kg. poids vif).....	95	800–900	1350–2500
Porcs (50 kg. poids vif)	61,80	1200–1800	2000–2825
Oeufs (le mille)	80	4700–4900	3850–3950
Beurre (la livre)	1,28	47	68

Et ce sont là des prix de gros 40 à 60 fois supérieurs à ceux du temps de paix. Les pommes de terre coûtent même de 110 à 120 fois plus. On devine aisément que les prix de détail accentuent le mal. Aussi, les ménagères se désespèrent. Comme aux jours de la guerre, elles font queue devant une crèmerie où le beurre est vendu au prix de 68 marks la livre ! La viande devient une denrée de luxe. Une association qui groupe des ménages bourgeois distribue à ses adhérents une liste de menus pour le mois d'avril : un mets de viande n'y figure que dix fois, en comptant des hachis de poumon ou de cœur de bœuf et à deux reprises du filet de cheval. Dure épreuve pour de gros mangeurs comme les Allemands. Il en est résulté ce phénomène anormal : alors qu'à l'approche des fêtes, la demande accrue provoque habituellement une hausse des prix. Pâques de 1922 vit au contraire une légère baisse sur les victuailles. Les acheteurs se dérobaient devant le traditionnel rôti d'agneau à 35 marks la livre, ou le poulet à 50 marks la livre.

Naturellement, les objets fabriqués ont suivi une ascension

analogue. Moins rapide, moins brutale, peut-être, car on vivait sur les anciens stocks et sur les anciens salaires. N'empêche que les réclames à grand tapage annoncent des chaussures à 400 ou 500 marks, des vêtements à 1.200 marks. Ceux qui peuvent profiter de ces occasions ne sont pas légion. Il suffit de se rendre dans les quartiers de l'Est pour remarquer quantité de brodequins éculés, et de paletots rapiécés. Un directeur d'usine, le secrétaire d'une grande association patronale m'ont fait remarquer qu'ils portaient un costume d'avant la guerre, retourné déjà, et déjà luisant sur l'autre face, et qu'ils ne savaient comment ils parviendraient à en acheter un neuf.

Ce sont en effet les personnes à revenu fixe, qui sont le plus frappées. Les chiffres des salaires n'ont pas été sensiblement revisés depuis 1921, les traitements viennent de l'être, mais s'ils grèvent le budget de nouvelles charges, ils ne se retrouvent pas à niveau des prix actuels. Aussi un ouvrier, avec un gain de 800 marks par semaine, subvient-il à ses frais s'il est célibataire, mais il ne peut boucler son budget s'il lui faut entretenir femme et enfants. Un fonctionnaire recevant 50 ou 60.000 marks par an échappe à peine à la misère. Les classes moyennes sont écrasées et se sentent avec effroi condamnées à périr si le mouvement n'est pas enrayé. Les Allemands n'ignorent pas que les autres pays connaissent les mêmes phénomènes, et notamment que la vie chère fait en France les mêmes victimes. Ils répondent cependant que cette crise est beaucoup plus grave chez eux, et que l'avenir qu'ils prévoient, c'est l'effroyable misère de l'Autriche ou peut-être de la Russie.

* * *

Va-t-on voir des financiers ou des industriels, c'est pour entendre encore des plaintes. Oui, sans doute, les étrangers, les Français s'étendent complaisamment sur la prospérité de l'industrie allemande. Fort peu de chômeurs et partout des métiers qui tournent, des cheminées qui fument. Des trains

qui roulent, des bateaux qui passent sur les fleuves et les canaux. Tout cela se voit de la portière du wagon. Puis, à la page spéciale des journaux, on peut lire que les sociétés industrielles distribuent à leurs actionnaires des dividendes allant de 15 à 30 % et même au-delà ou qu'elles ont augmenté leur capital de tant et tant de millions.

Fort bien. Mais réfléchissez un instant. Tous ces marks qui tournoient sous vos yeux ce sont des marks-papier. Réduisez-les en dollars, et les prétendus bénéfices fondent du même coup. Le capital initial a été versé, les installations premières payées en marks-or. En réalité, la rémunération de ce capital ne s'élève qu'à 1 ou 2 % et lorsqu'il faut amortir l'achat des machines, par exemple, les plus somptueuses « réserves » suffisent à peine. S'il faut en acquérir de nouvelles, le bilan ne peut se soutenir. Toute cette activité ne permet pas d'accumuler des richesses. Cette prospérité si enviée est fallacieuse. A bien prendre les choses, un prêteur sérieux n'avancerait pas de fonds à un Stinnes.

Ce sont là des raisonnements bien connus que chacun répète et que le chancelier tient dans le préambule de ses réponses aux notes de la Commission des Réparations ou dans ses discours au Reichstag. A Cannes, le ministre Rathenau a même inventé la thèse du « chômage invisible ». Mais, que dire d'autres circonstances bien plus graves?

Pour démontrer que l'industrie allemande plie sous le faix des impôts, un homme d'affaires notoire, ancien ministre, prend son crayon et aligne des chiffres. Soit une société au capital de 100 millions qui fasse un chiffre d'affaires double avec un bénéfice brut de 25 %. Elle paiera 15% d'impôt sur l'industrie (3.750.000 marks), 2 % sur le chiffre d'affaires (4 millions de marks) : restent 17.250.000 marks. Elle devra verser en outre 35 % d'impôts sur les sociétés (6.000.000 de marks) restent 11.250.000 marks. Elle donnera donc 10 % de dividende. Supposez un homme très riche qui possède un dixième des actions de cette société. Il recevra 1.000.000 de marks de dividende. Il ne lui revient, après avoir payé l'impôt sur le capital

et sur le revenu que 450.000 m. Il se peut que les actions soient à un cours de 200 %. Il paiera alors l'impôt sur la fortune sur 20 millions à un taux de 2 % soit 600.000 m. Finalement il sera donc obligé de prélever 150.000 m. sur ses autres revenus. Est-ce là un rapport avantageux ? Combien d'années résistera-t-il? Ces chiffres ne sont peut-être pas d'une clarté éblouissante ; en tout cas ils doivent démontrer que l'industrie ne vit que grâce à ses richesses d'autrefois, que l'Allemagne vit sur sa « substance ».

Et voici qu'apparaissent les signes précurseurs d'une crise qui semble inévitable. L'industrie allemande l'emportait jusqu'ici sur ses rivales grâce à la dépréciation du mark, qui permettait de maintenir très bas les prix de revient. Par suite, l'Allemagne ne connaissait point de chômage, dominait sur les marchés, et ses exportations, sans dépasser encore la moitié des chiffres d'avant-guerre, se développaient régulièrement. Or, la nouvelle chute du mark la menace d'avoir des effets désastreux. Les industriels allemands se trouvent empêchés de se procurer les nouveaux stocks de matières premières dont ils ont besoin. Ils sont dans l'obligation d'élever chez eux les prix des deux produits qui sont à la base même de toute l'industrie : le charbon et le fer. Les cours que vient de fixer le *Rhein-Westfälisches Kohlensyndikat* pour les charbons de bonne qualité, à partir du 20 avril, oscillent entre 1.200 et 1.500 marks la tonne, alors qu'ils variaient de 12 à 25 marks avant 1914. Au commencement du mois de mars, le fer en barres, qui valait une centaine de marks autrefois, avait dépassé le prix de 6.000 marks, et les fontes les moins chères, qui coûtaient de 70 à 75 marks en 1913, avaient atteint 4.000 marks. Et la hausse continue. Avant qu'il soit longtemps, on peut prévoir que l'écart entre les prix mondiaux ayant disparu, l'industrie allemande perdra tous les avantages qu'elle retirait du change défavorable. Bien plus : un fait récent a soulevé une grande émotion. Pour la première fois depuis la guerre, des sociétés belges ont offert sur le marché du fer à des prix inférieurs aux prix allemands. Premier et mélancolique avertissement.

D'autre part, on assiste à un resserrement monétaire crois-

sant, au lieu que, durant les dernières années on pouvait, au contraire, parler en Allemagne d'une remarquable liquidité monétaire. Dans les caisses d'épargne, 26 milliards en 1921 contre 62 en 1920, comme dans les banques, la progression des dépôts est loin d'être en rapport avec la dépréciation de l'argent. En revanche, les besoins de l'industrie en capitaux deviennent toujours plus considérables. Les incessantes émissions de billets ne suffisent plus. Le bilan de la Reichsbank, à cette époque, c'est-à-dire le 14 avril, accusait une nouvelle émission de 2.226 millions de marks, portant ainsi le total du papier-monnaie à 134 milliards. Pourtant l'argent fait défaut. La formation de nouveaux capitaux devient impossible. On s'efforce de faire appel aux capitaux étrangers. La Hollande a déjà consenti un prêt de 140 millions de florins. On proclame que si l'Allemagne ne reçoit pas l'autorisation de contracter de grands emprunts à l'étranger, l'arrêt de toutes ses industries à une date assez prochaine entraînera la faillite et la ruine du pays entier avec ses incalculables conséquences.

Ce sont des considérations de cette nature qui, vers Pâques, donnaient à l'animosité contre la France un accent particulier. Si l'on ose s'exprimer ainsi, c'était une animosité à caractère économique plutôt que patriotique ou politique.

Inutile de répéter des raisons souvent énumérées : rancune des vaincus, hostilité héréditaire, prétendue déception à la suite de l'abandon des principes démocratiques et wilsoniens, iniquité du Traité de Versailles. Ce qui frappait, ce dont on accusait la France, c'était de vouloir provoquer la mort de toute une nation de 60 millions d'habitants. Les projets de revanche militaire — que l'on rencontrait chez quelques-uns, mais non chez tous — restaient, pour le quart d'heure du moins, au second plan. On souffrait moins, peut-être, de la perte de l'Alsace et de la Lorraine que du « rapt » de la Haute-Silésie. La colère montait contre la politique française qu'on taxait de folle absurdité, parce qu'elle tendait à écraser l'Allemagne. Et, à cet égard, il n'est point exagéré de dire que les masses profondes du peuple étaient elles-mêmes gagnées.

* * *

Un temps pour retrouver son souffle et l'on avait bien le droit d'essayer de contrôler tant d'assertions, de lamentations et de malédictions.

A l'épreuve, les chiffres cités et les statistiques semblaient véridiques. La gêne, les souffrances mêmes que l'on étalait ainsi, ne pouvaient pas être niées. Mais, les statistiques les plus exactes donnent-elles toujours une image fidèle de la réalité? L'animation dans les rues de la ville, la quantité et la qualité des vêtements inaugurés le jour de Pâques, l'affluence dans les magasins, les palaces, et les lieux de plaisir, tout cela laissait supposer que jusqu'ici les souffrances étaient tolérables. Est-on en droit de pleurer sur la cherté du pain quand pâtisseries et brasseries sont remplies à n'y pas pouvoir trouver une place, même à une heure du matin? Que la consommation de toutes les denrées diminue, soit; mais la marge est encore large entre la consommation actuelle et la disette.

Il est sûr aussi que la vie n'est pas dure pour tous les Allemands. Pour les célibataires, ouvriers et employés, les salaires suffisent encore. Dans les familles, plusieurs membres travaillent, ou bien on trouve toujours des gains à côté. (*Nebenprofile*). Les profiteurs de guerre foisonnent. Les boutiques se multiplient et dans les rues s'installent nombre de marchands ambulants. Tout le monde gagne et dépense aisément. De tout temps l'Allemand a été moins économe que le Français. Aujourd'hui, c'est de parti pris qu'il se défait de ses marks, autres chiffons de papier. Il préfère s'offrir des jouissances immédiates, ou acheter des objets, même à très haut prix, car demain, leur valeur aura peut-être doublé, tandis que le mark sera peut-être tombé à zéro. Là, les paysans mènent le train. Force est bien aux Allemands d'avouer que ceux-là au moins s'enrichissent, vivant plus largement qu'ils n'avaient jamais vécu, et ne sont pas chiches d'achats[1]. On s'ex-

1. Les Allemands font remarquer qu'une grande partie de la clientèle des magasins, brasseries etc., est constituée par des étrangers. La remarque est juste dans une certaine mesure. Les nationaux des pays à change favorable affluent en Allemagne et dépensent à mains ouvertes. Cependant, si l'on observe avec soin, on note que dans tous les endroits en question les Allemands forment toujours la

plique alors, que les dépôts dans les caisses d'épargne ou les banques ne progressent guère. Et si l'on ajoute que les loyers ont été maintenus encore presque aux anciens prix et que les impôts, vraiment énormes sur le papier, ne sont pas payés — on a forgé un mot, pour dire que « la moralité en matière d'impôts », la *Steuermoral*, laisse beaucoup à désirer — on en arrive à penser que, sauf des exceptions, les particuliers n'ont pas encore été péniblement éprouvés par la pénurie d'argent.

La crise qui menace l'industrie et le commerce, peut ne pas être imminente. Ou bien pourquoi les Allemands invoqueraient-ils avec tant de fierté, les magnifiques résultats des foires de printemps de Leipzig, Breslau et Francfort? Sociétés industrielles et maisons de commerce ont, malgré les frais généraux et d'expédition si considérables, fait de magnifiques efforts pour envoyer des masses de produits à exposer. Chose remarquable, les acheteurs n'ont pas témoigné moins d'empressement. Ils se sont précipités sur les marchandises, tout en admettant que ni les prix de vente, ni les délais de livraison ne fussent fixés. Sans doute, cette faim de marchandises dénote bien quelque pessimisme, quelque peur de ne pouvoir acheter plus tard qu'à des prix plus désavantageux. Sans doute, aussi, la multiplicité des transactions provoque un nouveau renchérissement et de nouvelles difficultés pour certaines classes de la population. N'empêche qu'à Francfort les carnets étaient, dès le premier jour, remplis de commandes pour six ou douze mois, ou même davantage.

Et jusqu'à quel degré peut-on se fier aux bilans des sociétés industrielles? Les Allemands eux-mêmes ont un assez joli mot pour en parler : ces bilans sont *frisiert*, c'est-à-dire arrangés comme une tête au sortir des mains d'un coiffeur. Seuls, les initiés savent comment il faut les lire. Mais, il est bien sûr que l'agent du fisc n'est pas de ceux-là, et que les bénéfices sont si habilement répartis sur divers chapitres, qu'on a grand'peine à en connaître le total. Ce n'est peut-être pas encore demain que le travail devra s'arrêter.

majorité, à moins qu'il ne s'agisse de locaux spécialement russes (250.000 Russes vivent à Berlin) ou hollandais ou suédois, etc.

D'ailleurs, la crise menaçante n'effraie pas si fort les magnats de la grosse industrie. Ils espèrent à la fois que la tourmente balaiera les petites entreprises, tous les parasites, et qu'elle n'abattra pas les puissants colosses. Dans ce cas, elle serait salutaire et souhaitable. Quelques-uns d'entre eux, bien loin de faire aucune tentative pour enrayer la hausse des prix, travaillent à égaler les prix intérieurs allemands aux prix mondiaux. Des firmes vont sombrer, la population souffrira réellement. Qu'importe? La prospérité factice, malsaine, due à la dépréciation du mark, finira enfin; l'industrie se retrempera dans ce plein air vigoureux, et ce qui en survivra sera robuste et armé pour la lutte. L'essentiel est qu'au sortir de la crise qui n'épargnera aucune nation, il subsiste une organisation solide, rationnelle et moderne.

Au demeurant, les plaintes et les inquiétudes ne trahissent donc pas un désespoir absolu. C'était au contraire un phénomène curieux de constater comme on insistait, cette année, sur le caractère d'espoir et de renouveau de la fête de Pâques. Par principe, on se gardait de l'optimisme commandé jadis par Guillaume II, qui ne tolérait pas de pessimistes autour de lui. Mais, on jetait un regard satisfait sur le chemin parcouru depuis la défaite. A la Noël de 1921, quelques mois après le sombre ultimatum de Londres, l'étoile de l'espérance s'était levée. Aujourd'hui, c'était Gênes, et la question était sur toutes les lèvres : ne faut-il pas voir dans la conférence de là-bas, les Pâques de la politique? Rares étaient ceux qui répondaient négativement. Le *Lokal Anzeiger* pouvait publier deux pages d'interviews, où non seulement le Kronprinz, Hindenburg et Ludendorff, mais aussi des financiers comme Arthur von Gwinner, des industriels comme von Krupp et von Borsig, des professeurs, des artistes affirmaient leur foi dans le relèvement de l'Allemagne.

Faut-il, dès lors, s'étonner de l'enthousiasme que provoque la nouvelle de l'accord germano-russe? Pendant les deux jours de fête les journaux ne paraissaient pas. Le bel œuf de Pâques ne fut distribué que le mardi matin 18 avril. Mais comme il fut joyeusement accueilli !

Le premier mouvement fut de se frotter les mains. Quel bon tour le gouvernement allemand venait-il de jouer là à l'Entente ! Alors que nul ne s'y attendait, l'Allemagne, profitant d'une petite liberté qu'on lui avait laissée en ne lui interdisant pas de conclure de traités avec d'autres puissances, signait celui de Rapallo. Son acte brusqué bouleversait toutes les lenteurs et les tergiversations de la conférence. Le tour était d'autant meilleur qu'en somme les deux grands vaincus de la guerre, les deux malades qu'on se préparait à soigner ou à exploiter, unissaient spontanément leur infortune sous les yeux effarés des solennels délégués internationaux.

A cette joie maligne succédait bientôt la satisfaction et presque la fierté. Pour la première fois depuis 1918, l'Allemagne faisait usage de ses droits de peuple souverain. Pour la première fois, sa politique cessait d'être «passive», pour redevenir « active ». Etait-ce un effet de l'atmosphère gênoise? Il semblait que l'Allemagne venait de recouvrer assez de force et d'assurance pour reprendre une place digne parmi les grandes nations.

On peut dire que, pour un moment tout au moins, le chancelier Wirth et son ministre des Affaires Etrangères Rathenau avaient emporté les approbations unanimes du peuple allemand. Socialistes et communistes — ces derniers surtout — se félicitaient d'un accord avec les Soviets. Les partis modérés, et ceux de droite aussi qui s'opposaient jusqu'alors à l'établissement de rapports plus étroits avec les Soviets, reconnaissaient que des relations régulières entre l'Allemagne et la Russie pouvaient présenter des avantages, et se réjouissaient d'une manœuvre qui allait élargir encore le fossé du malentendu franco-anglais. On était convaincu — mais cela on le disait tout bas — que le traité de Rapallo ouvrirait du côté de l'Orient un chemin où l'Angleterre s'empresserait, où la France refuserait de s'engager.

A première vue, on jugeait que le traité marquerait politiquement et économiquement le début d'une ère nouvelle. Tout de suite l'orientation vers la Russie remémorait les beaux temps de Bismarck. Avec sagesse il avait su, en plus de la

triple Alliance, se ménager un pacte de garantie mutuelle avec le grand voisin de l'Est. L'Allemagne avait chèrement expié la faute des chanceliers ultérieurs qui dénoncèrent ou ne renouvelèrent pas ce pacte. Ce retour à la tradition bismarckienne plaisait surtout aux pangermanistes ; les autres Allemands y voyaient, en ne songeant qu'au présent, de bonnes assurances contre des agissements éventuels de la Pologne ou peut-être même de la France.

Sur la possibilité d'une reprise immédiate du commerce avec la Russie, les avis diffèrent. Scepticisme chez les uns, confiance chez les autres. En tout cas, c'était une conviction commune à tous que le salut de l'Allemagne était suspendu à la réouverture du marché russe. Un des plus grands industriels exposait qu'il était inadmissible qu'un groupement de 300 millions d'êtres humains dans l'Europe centrale fût condamné à la pénurie ou à la famine, tandis que dans d'autres parties du monde les récoltes pourrissaient sur place ou servaient à nourrir le bétail. L'Allemagne ne pouvait pas, de toute façon, se priver du marché russe, soit pour y écouler ses produits fabriqués, soit pour en tirer des matières premières à bas prix[1]. Et si des semaines et des mois allaient sans doute encore passer avant qu'il fut réorganisé, l'Allemagne devait envoyer dès maintenant en Russie ses techniciens, et se tenir prête pour le jour où ce pays s'ouvrirait à nouveau.

Survinrent les protestations de l'Entente contre le traité de Rapallo. Elles suscitèrent chez les Allemands des réactions diverses. Le reproche de dissimulation, de déloyauté leur fut sensible. Ils s'accordèrent à le déclarer injustifié, et accumulèrent les arguments propres à innocenter la tactique de la délégation allemande. Pourtant des réserves surgissaient ici et là, chez les socialistes indépendants en particulier, sur l'opportunité de l'éclat qui avait été fait avec ostentation. Peu à peu le

1. Au lendemain même de l'accord de Rapallo la *Deutsche Bank* annonçait qu'elle portait son capital de 400 à 800 millions de marks, et fusionnait avec une nouvelle *Deutsche Petroleum Gesellschaft*. Elle s'efforçait donc de remplacer les intérêts qu'elle a perdus dans les pétroles de Roumanie en s'immisçant dans l'affaire des pétroles de Russie et de Mésopotamie. Ce serait un premier complément économique du traité.

doute s'insinuait dans les esprits. La manœuvre avait-elle le résultat escompté? N'avait-elle pas au contraire irrité le premier ministre anglais, et par là même amoindri les chances de l'Allemagne? M. Poincaré, qu'on dépeignait dans les milieux de droite « comme un chat sauvage prêt à bondir dans les parterres printaniers des délicates fleurs gênoises qui s'ouvrent timidement à la lumière du soleil », n'allait-il pas tirer avantage de ce qu'on commençait à appeler la maladresse de M. Rathenau?.

En l'absence du Chancelier et de son ministre, la campagne contre le Cabinet, qui avait subi une sorte de trêve, qui avait même fait place quelques jours à d'encourageants éloges, reprenait d'une façon assez vive quoique sournoise. Rien ne perçait encore dans les journaux. Mais on sentait que le ministre des Affaires Etrangères était particulièrement visé. Depuis son arrivée au pouvoir les reproches virulents ou les lazzi ne lui étaient pas ménagés. Que venait donc faire à la Wilhelmstrasse ce littérateur esthète et homme du monde? Recevoir avec l'urbanité d'un charmant causeur, fréquenter assidûment les salons, appelait-il cela travailler? Une vanité immense, que les Anglais avaient l'art de bien flatter, faussait son jugement, quelle que fût d'ailleurs la vivacité de son intelligence. C'était cette vanité assurément, jointe à une conception de la politique tirée des pratiques commerciales, qui l'avait poussé à frapper un grand coup dans la pensée d'être appelé le sauveur de l'Allemagne.

Au fond, on lui savait mauvais gré surtout de sa politique des réparations. Sincèrement ou non, il avait affirmé au Reischstag que l'Allemagne devait faire honneur à sa signature, c'est-à-dire payer les sommes exigées d'elle. Dans des accords avec la France, puis avec la Belgique, il avait fait donner la prépondérance aux livraisons en nature sur les versements en or. Partout il célébrait lui-même les mérites de cette solution. Illusion ou duperie. Il ne pouvait, ou ne devait pas ignorer que l'Allemagne, dans sa situation actuelle, était hors d'état de satisfaire ses créanciers. Le système des livraisons en nature se ramène, en dernière analyse, aux versements en or,

puisque le gouvernement du Reich devra se procurer les sommes nécessaires pour indemniser les industriels allemands. Le problème demeurera insoluble tant que l'Allemagne n'aura pas reconstitué son économie. Et ce que précisément le grand patron-ministre omet de dire, c'est comment elle y parviendra.

Et c'est ainsi que, pour le voyageur quittant Berlin après un trop bref séjour, le cycle se refermait : conditions de vie pénibles, peur de la catastrophe, sensation d'étranglement, vitalité énergique, volonté de vivre et de préparer l'avenir, espérances, efforts pour rompre l'étreinte à tout prix, velléités flottantes de s'acquitter à l'amiable, manque d'indication sur la manière d'ordonner le chaos produit par la guerre, nouvelles difficultés, nouvelles inquiétudes.

Gaston RAPHAËL.

LE LIVRET ROUGE

Conteur, romancier, dramaturge, Luigi Pirandello est le plus souvent classé par la critique italienne au nombre des humoristes. Cette étiquette peut à la rigueur lui convenir, mais à condition de ne pas confondre, comme on a coutume de le faire trop souvent en France, humoriste et auteur gai ou auteur comique. L'humour de Pirandello se rapproche beaucoup plus de celui d'un Swift ou d'un Dickens que de celui d'un Tristan Bernard ou d'un Mark Twain. S'il éveille parfois le sourire, plus souvent, il tend à émouvoir, et même jusqu'aux larmes.

C'est à la vérité une qualité d'humour proprement italienne que l'on trouve chez Pirandello, un humour fait d'ironie et de clairvoyance impitoyables, qui excelle à discerner l'endroit et l'envers de tous les sentiments humains, la part de drôlerie contenue dans un drame, la part de tragique contenue dans une farce, qui excelle surtout à mettre en lumière l'incessante comédie que chaque homme ou chaque femme se joue à lui-même de sa naissance à sa mort.

Pirandello, Sicilien comme Giovanni Verga — il est né à Agrigente en 1867 — *montre le même dédain de la rhétorique, de l'emphase, du verbalisme que l'auteur de* Cavalleria Rusticana, *la même lucidité dans l'analyse, la même sécheresse qui parfois s'enflamme et brûle d'une fièvre contenue. Il est, après Verga, un échantillon de ce Midi italien, qui échappe à la volubilité et au lyrisme de l'Orient et tend à une netteté de contour, qui rappelle la Grèce.*

Chez Pirandello, cette netteté est moins apparente dans la forme même que dans le fond. Son humorisme procède de la volonté de n'être pas dupe, de pénétrer l'âme humaine, les mobiles des êtres jusqu'au fond. Il a défini lui-même son humour : « L'humorisme est un phénomène de dédoublement dans l'acte de la conception; il est comme un Hermès Bifrons dont un visage rit des pleurs de l'autre visage ». Et ailleurs : « L'artiste ordinaire ne fait attention qu'au corps, l'humoriste au corps et à l'ombre; et parfois, plus à l'ombre qu'au corps; il note toutes les plaisanteries de cette ombre, comment tantôt

elle s'allonge et tantôt se raccourcit comme pour faire des grimaces au corps qui, pendant ce temps n'en tient pas compte et n'y prend pas garde. »

Ce serait là, somme toute, une conception de l'art assez proche du mélange des genres recommandé par la Préface de Cromwell, *perfectionnée en ce sens qu'au lieu de juxtaposer le grotesque et le tragique, Pirandello vise à les fondre ensemble.*

Mais, ce qui donne toute son originalité à Pirandello, c'est que son humorisme n'est pas une simple théorie d'art, un procédé nouveau ou renouvelé d'observer et de peindre les hommes, mais qu'il dérive d'une conception fondamentale de la vie et de la personnalité humaines.

La « dissociation des sentiments », qui est à la base de l'art de Pirandello, n'est pas artificielle, ce n'est pas un pur jeu de dilettante, elle correspond à une réalité profonde, irrémédiable, qui ne peut qu'entraîner tout homme qui réfléchit au scepticisme et au pessimisme absolus. Nous ne sommes pas maîtres de nos pensées, de nos sentiments, de nos volontés, nous ne sommes pas maîtres de notre personnalité. Nous sommes soumis aux lois de l'univers, à toutes sortes d'influences physiques, ataviques, etc., et surtout — c'est là le domaine favori de Pirandello — nous n'avons aucune existence personnelle, nous n'existons qu'en fonction des autres, nous jouons le personnage que notre entourage, notre métier, la société nous imposent et nous arrivons à ne plus savoir ce que nous sommes, si notre véritable personnalité est celle dont nous rêvons, celle que nous vivons ou celle que nous simulons devant les autres. De la « dissociation des sentiments » Pirandello est passé à l'étude de la « dissociation de la personnalité ». Tous ses contes, tous ses romans, tous ses drames, ont pour sujet des « dissociations de personnalité », simples au début, mais qui sont devenues de plus en plus complexes, surtout, depuis que Pirandello a abordé le théâtre.

Le roman qui a établi la renommée de Pirandello en Italie, en 1904, Feu Mathias Pascal, *est au point de départ de cette étude. Mathias Pascal est un pauvre homme qui fuit, loin d'une épouse et d'une belle-mère acariâtres, vers l'Amérique. Il s'arrête en route à Monte-Carlo, risque ses derniers sous à la roulette. Il y trouve la fortune. Mais on a retrouvé le lendemain de son départ, dans la petite rivière qui baigne son village, un noyé qu'on a pris pour lui et enterré sous son nom. Mathias décide alors de vivre en marge de l'état-civil, libéré de tous les préjugés et de tous les liens sociaux. Et c'est ici que commence le véritable roman : dépouillé de sa personnalité sociale il n'est plus rien, ni personne. Il est volé, mais comment porter plainte quand on n'a plus d'état-civil ? Il rencontre une femme*

qu'il aime et dont il est aimé, mais comment l'épouser? Il se décide après maintes péripéties à rentrer dans son village et à se faire réintégrer dans sa « personnalité » première.

Un des derniers drames de Pirandello met en scène une femme qui a abandonné, autrefois, son mari et sa petite fille et qui, quinze ans après, est retrouvée et recueillie par son mari qui lui pardonne et lui rend sa place au foyer. Mais, comme il a toujours fait croire à sa fille que sa mère était morte et l'a élevée dans le culte de cette mère disparue, un subterfuge est nécessaire : il feint de se remarier. La haine de la fille pour sa mère, qu'elle considère comme sa marâtre, donne un drame extrêmement émouvant.

Toutes ces explications étaient nécessaires, pour donner à la nouvelle de Pirandello, dont nous publions plus loin la traduction, Le livret rouge, *toute sa signification. Considérée isolément, cette nouvelle pourrait apparaître simplement comme une pittoresque et émouvante étude de mœurs siciliennes. Mais elle est plus que cela. Elle se rattache à tout le système de Pirandello. L'intérêt véritable pour Pirandello réside dans la « dissociation de la personnalité » de tous les personnages : de la mère nourricière qui se fait presque meurtrière par amour pour sa fille, de la fille si doucement amoureuse et en même temps si férocement indifférente à la mort d'un petit innocent, des Maltais, usuriers qui n'hésitent pas à faire allaiter par leurs femmes, dans des cas extrêmes, les nourrissons qu'ils exploitent.* Le Livret rouge *montre avec quelle richesse d'imagination et de sensibilité Pirandello sait animer et humaniser des « études » dont le fond est toujours abstrait et dominé par une philosophie systématique.*

Benjamin CRÉMIEUX.

Le Livret Rouge.

Nisias. — Un gros village qui bourdonne sur une plage étroite au bord de la mer de Sicile.

Naître dans de mauvaises conditions n'est pas une prérogative exclusive des hommes. Les villages non plus ne naissent pas comme ils veulent, ni où ils veulent, mais là où quelque nécessité naturelle engendre de la vie. Alors si un trop grand nombre d'hommes, attirés par cette nécessité, accourent en ce lieu, s'ils s'y reproduisent en trop grand nombre, si enfin la

place y est trop mesurée, il s'ensuit que le village en question ne saurait avoir une croissance normale.

Nisias, pour grandir, a dû se hisser, maison par maison, le long des mornes pentes escarpées du plateau voisin, qui, un peu au-delà du bourg surplombe, menaçant, la mer. Nisias aurait pu s'étendre à son aise sur ce plateau vaste et bien aéré, mais aurait dû pour cela s'éloigner de sa plage. Et un beau jour, peut-être, un beau jour, aurait-on vu quelque maison, plantée de force là-haut, redescendre sur la plage, coiffée de ses tuiles et bien serrée dans le châle de son crépi. C'est que, sur la plage, la vie bouillonne.

Sur le plateau les gens de Nisias ont placé leur cimetière. — Les morts ont de quoi respirer.

— Nous respirerons là-haut, disent les gens de Nisias.

Ils parlent de la sorte parce qu'en bas, sur la plage, on ne respire point au milieu du trafic bruyant et poussiéreux du soufre, du charbon, du bois, des céréales, des salaisons, non, on ne respire pas. Ceux qui veulent respirer doivent aller là-haut; ils y vont quand ils sont morts, et s'imaginent qu'une fois morts, ils respireront.

C'est une consolation.

* * *

Il faut être très indulgent pour les habitants de Nisias, car il n'est guère facile de se montrer honnête quand on se trouve dans une aussi mauvaise situation.

Dans ces pauvres maisons pressées les unes contre les autres, véritables tanières plutôt que logis humains, fermente une horrible puanteur lourde, humide, âcre qui corrompt petit à petit la plus solide vertu. Pour aider à cette corruption de la vertu, entendez pour augmenter la puanteur, il y a les gorets et les poules; il y a de plus, assez souvent, un petit âne qui piétine dans sa litière. La fumée ne sait par où sortir et stagne dans ces bouges, noircissant plafonds et murailles. Et du haut des mauvais chromos encrassés de suie, les saints protecteurs qu'on a pendus aux murs font des grimaces de dégoût.

Les hommes se rendent moins bien compte de cet état de chose, embrigadés et abrutis tout le jour comme ils le sont sur les quais ou sur les navires; les femmes, elles, en sont pénétrées; elles en deviennent comme enragées, et on dirait que le meilleur moyen qu'elles aient trouvé de passer leur rage soit de faire des enfants. C'est effrayant ! L'une en a douze, une autre quatorze, une autre seize...Il est vrai d'ailleurs qu'elles ne parviennent pas à en élever plus de trois ou quatre. Mais ceux qui meurent au maillot aident à grandir et à s'établir les trois ou quatre survivants, faut-il dire plus heureux ou plus malheureux que les autres? Chaque femme, en effet, aussitôt après la mort d'un bébé, court à l'hospice des enfants assistés, et prend un nourrisson, qu'escorte un livret rouge, lequel vaut six francs par mois durant pas mal d'années.

A Nisias, tous les marchands de toile et en général tous les marchands d'étoffes sont des Maltais. Même s'ils sont nés en Sicile, ce sont des Maltais. « Aller chez le Maltais » signifie à Nisias aller se pourvoir de toile. Et les Maltais armés de leur demi-mètre font à Nisias des affaires d'or : ils accaparent ces fameux livrets rouges; ils donnent en échange d'un livret deux cents *lire* de marchandises : un trousseau de mariée. Les filles à Nisias se marient toutes ainsi, grâce aux livrets rouges des enfants assistés, qu'en retour leurs mères devraient allaiter.

Il fait beau voir, à la fin de chaque mois, la procession des Maltais ventrus et taciturnes, en pantoufles brodées et casquette de soie noire, un large mouchoir rouge d'une main et de l'autre leur tabatière de corne ou d'argent, se présenter à la Mairie de Nisias, chacun avec sept ou dix ou quinze de ces livrets rouges. Ils s'asseyent en file sur le banc du long corridor poussiéreux où s'ouvre le guichet des paiements, et chacun attend son tour, en somnolant pacifiquement, en se bourrant le nez de tabac, en chassant les mouches tout doux, tout doux. Le paiement des mois de nourrice aux Maltais est désormais traditionnel à Nisias.

« Marenga (Rose) » crie l'employé.

« Présente », répond le Maltais.

* * *

Marenga Rose de Nicolao est célèbre à la Mairie de Nisias. Voilà plus de vingt ans qu'elle alimente l'usure des Maltais d'une série ininterrompue de livrets rouges.

Combien a-t-elle perdu d'enfants au maillot? Elle-même n'en sait plus le compte. Elle en a élevé quatre, quatre filles. Trois sont déjà mariées. Et maintenant elle a fiancé sa quatrième.

Mais on ne sait plus, véritablement, en la regardant s'il s'agit là d'une femme ou d'un tas de chiffons; si bien que les Maltais auxquels elle s'était adressée pour ses trois aînées, se sont refusés à lui faire crédit pour la dernière.

« — *Gnora Rosilla*, vous n'y arriverez pas.

« — Moi ! je n'y arriverai pas, moi? »

Elle s'est sentie offensée dans sa dignité de bête de race si longtemps bonne laitière, et, comme on ne discute pas avec les Maltais taciturnes, elle a hurlé férocement devant leurs boutiques.

Puisqu'à l'hospice on lui a confié un enfant trouvé, cela ne veut-il pas dire qu'on l'a reconnue capable de l'allaiter?

Mais à cet argument les Maltais, dans l'ombre, derrière le comptoir de leur boutique, ont souri dans leur barbe en hochant la tête. On peut supposer qu'ils n'avaient pas grande confiance dans le médecin et dans l'adjoint au maire chargés de veiller sur le sort des enfants-assistés. Mais non. Les Maltais savent qu'aux yeux du médecin et de l'adjoint la tâche d'une mère qui a une fille à établir et ne peut y parvenir que grâce à un livret rouge, est autrement lourde et mérite beaucoup plus d'égards que celle d'élever un enfant trouvé : celui-là, s'il meurt, qui en aura du chagrin? et qui s'en plaindra, s'il souffre?

Une fille est une fille, un nourrisson de l'hospice un nourrisson de l'hospice. Et d'ailleurs si la fille ne se marie pas, il est à craindre qu'elle ne contribue à son tour à augmenter le nombre des enfants assistés dont la Commune devra se charger par la suite.

Mais si la mort d'un enfant assisté est une bonne fortune pour la Commune, c'est de toutes façons pour le Maltais une mauvaise affaire, même quand il réussit à récupérer la marchandise livrée à crédit. Aussi n'est-il point rare de voir à certaines heures de la journée, sous couleur de faire un petit tour de promenade, les Maltais se livrer à des rondes d'inspection dans les ruelles sales toutes grouillantes d'enfants nus, terreux, brûlés par le soleil, de gorets crayeux et de poules, tandis que d'un seuil à l'autre bavardent et le plus souvent se querellent toutes ces mères à livrets rouges.

Les nourrissons sont exactement de la part des Maltais l'objet des mêmes soins que les gorets de la part des femmes. Certains Maltais, au comble de la consternation, sont allés jusqu'à faire donner le sein par leur propre femme, une demi-heure chaque jour, à des nourrissons trop amaigris.

Passons. Rose Marenga a trouvé finalement un Maltais de seconde catégorie, un petit Maltais débutant, qui a promis de lui avancer en plusieurs fois non pas, comme à l'ordinaire, deux cents francs de marchandises, mais cent-quarante seulement. Le fiancé et ses parents s'en sont contentés, et l'on a décidé les épousailles.

Et maintenant le nourrisson affamé, dans une sorte de sac tendu sur des cerceaux d'osier, accroché par deux ficelles dans un coin de la bauge hurle du matin au soir tandis que la fille de Rose Marenga, Tuzza, la fiancée, « fait à l'amour » avec son épouseur, rit, coud son trousseau, et de temps en temps tire la ficelle pendue à ce berceau primitif qu'elle balance :

— Là, là, beau petit, là, là... Vierge sainte, que ce nourrisson est « rétique »!

« Rétique » vient d'hérétique et signifie inquiet, irritable, ennuyeux, grognon. On ne peut nier que ce soit là pour les chrétiens une manière aimable de juger les hérétiques. Un peu de lait, et ce poupon deviendrait chrétien sur-le-champ ! Mais la mère Rose en a si peu, de lait...

Il faut bien que Tuzza se résigne à arriver à ses noces avec cet accompagnement de cris désespérés. Si elle n'avait pas eu à se marier, mère Rose cette fois, en conscience, n'aurait pas

pris un nourrisson de l'Assistance. C'est pour Tuzza qu'elle l'a pris; c'est pour Tuzza que le petit pleure, pour qu'elle puisse « faire à l'amour ». Et l'amour a tant de puissance qu'il empêche d'entendre les cris d'un affamé.

Le fiancé, qui est débardeur au port, vient le soir, après sa sortie du travail; et si la nuit est belle, la mère, la fille, le fiancé vont sur le plateau respirer au clair de lune; le nourrisson reste seul au noir, dans la tanière close, à hurler suspendu dans son semblant de berceau. Les voisins l'entendent avec ennui, avec irritation, avec angoisse, et, par pitié, tous sont d'accord pour lui souhaiter la mort. Mais aussi, ces hurlements ininterrompus, c'est à vous couper la respiration.

Le goret lui-même en est incommodé, il en renâcle et il en grogne. Rassemblées sous le four, les poules s'en épouvantent.

Que chuchotent les poules entre elles ?

Plusieurs ont déjà couvé et naguère elles ont éprouvé l'angoisse de s'entendre appeler de loin par quelque poussin égaré. Les ailes battantes, la crête dressée, elles s'étaient jetées dans toutes les directions et ne s'étaient pas arrêtées avant de l'avoir retrouvé. Comment se faisait-il donc que la mère de ce petit, qui certainement était égaré, n'accourût point à ces appels désespérés?

Les poules sont si bêtes; elles couvent jusqu'aux œufs que les autres ont pondus et quand de ces œufs-là naissent des poussins, elles ne savent pas les distinguer de ceux qui sont nés de leurs propres œufs, elles les aiment et les élèvent avec le même soin. D'ailleurs elles ignorent que les poussins humains ne se contentent pas de la chaleur maternelle, mais qu'il leur faut en outre du lait. Le goret le sait bien, lui, qui a eu besoin de lait aussi et qui en a eu, oh! qui en a eu tellement, car sa mère, toute truie qu'elle fût, lui en donnait nuit et jour, de tout cœur, tant qu'il en voulait. Aussi n'arrive-t-il pas à imaginer qu'on puisse crier de la sorte par manque de lait, et, tournant dans la tanière sombre, il proteste par ses grognements de goret repu contre le petit suspendu dans son berceau, « rétique » pour lui aussi.

Allons, petit, laisse dormir le goret dodu qui a sommeil;

laisse dormir les poules et le voisinage. Sois bien persuadé que ta mère Rose te le donnerait, son lait, si elle en avait; mais elle n'en a pas. Si ta vraie maman n'a pas eu pitié de toi, ta maman inconnue, comment veux-tu que celle-ci te plaigne maintenant? Sa pitié, elle en a besoin pour sa fille. Laisse-la donc prendre l'air là-haut après sa terrible journée de rudes fatigues, et se réjouir du contentement de sa fille amoureuse, qui se promène au clair de lune, au bras de son fiancé. Si tu savais quel voile lumineux, tissu de rosée et tout sonore de trilles argentins la lune étend là-haut ! Spontané, dans cet enchantement délicieux un infini désir de bonté s'épanouit dans son cœur, et Tuzza se promet d'adorer ses enfants.

Allons, pauvre petit, fais une tétine de ton petit doigt, et suce-le, oui, suce-le et endors-toi. Ton petit doigt? Oh mon Dieu ! Qu'est-ce que tu as fait? Le pouce de ta main gauche est devenu si gros que pour un peu il n'entrerait plus dans ta bouche : Il est devenu énorme, ce doigt, dans ta grêle petite main raidie et glacée, lui seul est énorme dans tout ton frêle corps. Avec ce pouce dans ta bouche, on dirait que tu t'es sucé tout entier, jusqu'à ne plus laisser que la peau autour des os de ton squelette. Mais comment, où trouves-tu encore la force de hurler comme tu fais?

* * *

Quel miracle ! En revenant du clair de lune, la mère, la fille le fiancé trouvent ce soir, dans la bauge, un profond silence.

— Taisez-vous, s'il vous plaît ! — recommande la mère aux fiancés qui voudraient s'attarder à causer encore sur le pas de la porte.

Taisons-nous, oui; mais Tuzza ne peut réprimer de petits rires à certains mots que son fiancé lui murmure à l'oreille. Des mots ou des baisers? Sans lumière on peut se tromper.

Mère Rose est entrée dans la tanière; elle s'est approchée du berceau; elle prête l'oreille. Silence. Un rayon de lune s'est allongé à terre comme un spectre, dans l'ombre de la porte jusque sous le four où sont nichées les poules. Plusieurs en

sont incommodées et piaillent par là-dessous. Au diable ! Et au diable le vieux mari, qui rentre du cabaret ivre comme toujours et qui bronche sur le seuil pour éviter les deux fiancés.

C'est étrange. Aucun de ces bruits n'éveille le petit. Et cependant il a le sommeil si léger que le vol d'une mouche suffit à l'éveiller. Mère Rose est consternée; elle allume la lampe; elle regarde dans le berceau, elle allonge avec précaution une main vers le front du poupon, et soudain pousse un cri.

Tuzza accourt; mais le fiancé demeure perplexe et interdit devant la porte. Que lui crie donc la mère Rose? De venir délier tout de suite une des ficelles qui dans le coin soutiennent le berceau? Et pourquoi faire?

Allons ! vite, vite! Elle sait bien pourquoi, mère Rose ! Mais le jeune homme, glacé tout à coup par le silence mortel du petit, ne peut plus faire un pas, et il reste sur le seuil à regarder, troublé et sombre. Et mère Rose, alors, avant que les voisins n'accourent bondit sur une chaise et détache la corde, en criant à Tuzza de vêtir le petit cadavre.

Quel malheur ! Quel malheur ! La ficelle s'est détachée, qui sait comment? Elle s'est détachée, et le petit est tombé du berceau, et il est mort ! On l'a trouvé mort, par terre, froid et rigide ! Quel malheur ! Quel malheur !

Toute la nuit, même après le départ des dernières voisines qu'ont attirées ses cris, elle continue à pleurer et à hurler; et à peine le jour suivant s'est-il levé, qu'elle recommence à raconter le malheur à tous ceux qui se montrent sur le seuil.

Tombé, comment cela? Il n'a pas une blessure, ce petit cadavre, pas un bleu, pas une égratignure. Il n'a qu'une maigreur qui fait frémir, et à sa main gauche, ce doigt, ce pouce énorme !

Le médecin des morts, après la visite, s'en va en haussant les épaules et en faisant la grimace. D'une seule voix tous les voisins attestent que l'enfant est mort de faim.

Quant au fiancé, qui sait pourtant dans quelle angoisse se débat Tuzza, il demeure invisible. Mais en revanche voici qu'arrivent sans bruit, les lèvres cousues, glaciales, la mère du

jeune homme et sa sœur mariée, afin d'assister à la scène du Maltais, du petit Maltais débutant, qui se précipite en fureur dans la bauge pour reprendre les marchandises livrées à crédit. Rose Marenga s'égosille, s'arrache les cheveux, se frappe du poing le visage et la poitrine, découvre son sein pour faire voir qu'elle a encore du lait; et elle invoque pitié, miséricorde pour sa fille; qu'on lui accorde au moins un délai jusqu'au soir, le temps de courir chez le maire, chez l'adjoint, chez le médecin de l'Assistance Publique, par pitié, par pitié !

Et elle se sauve, criant de la sorte, toute dépeignée, les bras au ciel, poursuivie par les sifflets et les lazzis des gamins.

Tous les voisins en ébullition demeurent sur le seuil : ils entourent le petit Maltais qui monte la garde devant ses marchandises, la mère et la sœur du fiancé qui veulent voir comment finira l'histoire.

Une voisine charitable est entrée dans la maison; aidée de Tuzza qui s'épuise à pleurer, elle lave et habille le petit cadavre.

L'attente se prolonge, les voisins se lassent; les parents du fiancé aussi et tous rentrent chez eux. Seul le petit Maltais reste là en sentinelle, inébranlable.

Toute cette foule se rassemble à nouveau devant la porte, à la tombée de la nuit, quand arrive le corbillard qui doit transporter le petit mort au cimetière.

Déjà on l'a cloué dans sa petite bière de sapin; on le soulève pour le mettre sur le char, lorsque au milieu des cris de stupeur de la foule, auxquels se mêlent des lazzis et des sifflets, survient en triomphe, rayonnante, Rose Marenga avec un autre nourrisson sur les bras.

— En voici un, en voici un ! — crie-t-elle en le montrant de loin à sa fille qui sourit à travers ses larmes, tandis que le corbillard s'achemine lentement vers le cimetière.

Luigi Pirandello.

(*Traduit de l'italien par Benjamin Crémieux*).

LA LUTTE MONDIALE POUR LE PÉTROLE

I. — Au Mexique.

I

La question du pétrole est devenue une des plus vitales pour tous les pays. Son importance est telle que même les alliances politiques les plus solides lui sont subordonnées. Les grandes Puissances ont toutes une politique du pétrole. Les Etats-Unis, où le trust le plus puissant est un trust de pétrole, la « Standard Oil », les Etats-Unis, qui contrôlent 70 % de la production de pétrole du monde entier, ont décidé de ne pas laisser la question à la seule initiative privée, mais de faire dans le pays même, aussi bien qu'à l'étranger, une politique du pétrole très active. Récemment, le Sénat américain a décidé de créer l' « United States Oil Corporation to develop new petroleum fields », tandis que M. Bedford, président du « Board of Directors » de la Standard, demandait au Gouvernement des Etats-Unis, de donner son appui aux Américains qui sollicitent dans le monde des concessions pétrolifères. Cet appui que Wilson lui-même, quoique hostile aux trusts, ne refusa pas, lui est donné avec une très grande vigueur par M. Harding : trois Etats européens viennent d'en faire l'expérience !

L'Angleterre, toujours prévoyante, a compris depuis longtemps, l'importance de la question du pétrole et agit en conséquence. Rien qu'en travaux d'exploration, elle dépense actuellement des sommes considérables, et elle est en train de mettre la main sur presque tous les gisements restant dans le monde.

Seule, la France reste en arrière, hésite, tergiverse, et se laisse dépouiller, non seulement de ce que les accords de 1916

lui avaient formellement promis, de cette région de Mossoul, l'une des plus riches du globe, mais même des quelques sources de pétrole, bien modestes, qu'elle possède dans ses colonies : car elles sont presque toutes exploitées par des firmes anglaises. Et, par la Convention de San Remo, le gouvernement français vient en outre de promettre de réserver une large part à la « coopération britannique » dans les Sociétés nouvelles qui pourraient y être fondées !

« Qui aura le pétrole, aura l'Empire ! » s'écriait Henry Bérenger, dans une note diplomatique qu'il communiqua à M. Clemenceau, le 12 décembre 1919, à la veille des Conférences franco-britanniques de Londres, sur l'avenir de l'Europe Orientale et de l'Asie-Mineure : « Empire des mers par les pétroles lourds, Empire des cieux par les essences légères, des continents par les gazolines et les pétroles lampants. Empire du monde, par la puissance financière attachée à une matière plus précieuse, plus enveloppante, plus dominatrice de la planète que l'or lui-même ! » Le peuple qui sera le maître du précieux combustible verra les milliards possédés par le reste de l'univers affluer chez lui. Les navires des autres nations ne pourront bientôt plus circuler sans recourir à ses dépôts de pétrole. Qu'il crée une flotte marchande puissante et le voilà, en fait, maître du commerce océanique ! Or, le peuple qui devient le « roulier des mers » prélève, sur tous ceux dont il assure les transports, une dîme qui fait abonder chez lui les capitaux. Des industries nouvelles se créent autour de ses ports; ses Banques deviennent le lieu de règlement des paiements internationaux. Du coup, le marché régulateur du crédit se déplace. C'est ce qui s'est déjà produit au XVIII^e^ siècle, lorsque, avec le développement de la marine anglaise, il passa d'Amsterdam à Londres. Et les hommes d'Etat britanniques ont pu à un moment se demander avec inquiétude s'il n'irait pas se fixer à New-York !

De là la lutte terrible qu'Angleterre et Etats-Unis se livrent actuellement, pour la possession de la précieuse « huile de pierre ».

« Le pays qui dominera par le pétrole — a dit Elliot Alves

chef de la « British Controlled Oil fields », organisation mi-officielle, mi-particulière que le gouvernement anglais a spécialement chargée de lutter contre la « Standard Oil » — commandera en même temps le commerce mondial. Armées, marines, argent et même des populations entières ne pèseront rien devant le manque de pétrole. »

La guerre qui vient de ravager le monde, a prouvé que le pays qui dominerait par le pétrole, serait un jour le maître de l'univers. Ainsi que l'avait prédit Elliot Alves : armées, marines, argent et même des populations entières n'ont rien pesé devant le manque de pétrole. Si les Alliés ont gagné cette guerre, c'est en grande partie parce que les deux plus grands trusts, la « Standard Oil » et la « Royal Dutch-Shell » se mirent au service de l'Entente et que l'Allemagne encerclée vit ses dernières ressources s'évanouir, le jour où s'écroula le front oriental. Sans essence pour les camions, les tracteurs, les automobiles et les avions, sans huiles lourdes pour les chaudières des navires et les moteurs industriels, sans huiles de graissage pour toutes les machines, comment assurer le déplacement combiné des armées? Ce n'est que vers 1916, que l'on commença à dire que cette guerre serait la « Guerre du Pétrole », et que les grands Etats-Majors se rendirent réellement compte de son utilité, lorsqu'il fallut défendre Verdun, relié à l'arrière par une malheureuse ligne à voie unique. La destruction de nombreuses voies ferrées, l'insuffisance du réseau derrière le front, amenèrent de plus en plus les généraux à faire leurs transports de troupes par autocamions. Et l'on a pu dire que cette guerre fut la « victoire du camion sur le rail ». Sa dernière phase a surtout consisté dans une manœuvre d'automobiles et d'avions contre une manœuvre de voie ferrée. Riches en matériel de chemins de fer, les Allemands étaient si pauvres en pétrole à la fin des hostilités, qu'ils durent donner du benzol au lieu d'essence à leurs aviateurs et réserver leurs camions automobiles pour les moments critiques (*Mémoires de Ludendorff*).

C'est de notre supériorité sur ce point que le maréchal Foch résolut en 1918 de profiter. Grâce à la Conférence in-

teralliée du pétrole, comme l'a fait remarquer M. Henry Bérenger, « jamais, à aucune heure, nos soldats n'ont manqué d'une goutte de cette essence qui leur a donné les moyens nécessaires pour être partout à la fois, et pour acculer l'ennemi à la défaite ; à ce point, que si les hostilités avaient duré quelques jours de plus seulement, nos troupes victorieuses cueillaient dans les Ardennes, des armées entières que l'embouteillage de leurs lignes de retraite allait nous permettre de prendre avec la main. Aussi, les Allemands ont-ils, sans hésitation, sans discuter, accepté en hâte les conditions qui leur étaient imposées » (7 décembre 1918).

Cette fois, l'importance militaire et politique du pétrole apparut à tous les yeux. Dès le lendemain de l'armistice (21 novembre 1918), on la célébra en des discours enthousiastes. Et Lord Curzon put s'écrier à Lancaster House :

« Vraiment, l'avenir dira que les Alliés ont flotté à la victoire sur une vague de pétrole ! »

II

Mais si les trusts étaient puissants avant la guerre, ils le sont bien plus aujourd'hui, favorisés comme ils l'ont été par la rareté des frets, la hausse fantastique du dollar et de la livre et les prix inouïs auxquels ils purent vendre le pétrole pendant le grand conflit ! L' « Europeanische Petroleum Union » s'est effondrée : ils n'ont donc plus à craindre un troisième rival. « Royal Dutch » et « Standard Oil », en aidant les Alliés, se sont ainsi servies elles-mêmes.

Nous assistons à une désorganisation générale du Monde. Seules, deux Nations ont vu leur position renforcée par la guerre :

L'Angleterre et les Etats-Unis.

« Le sentiment disparut presque immédiatement devant l'intérêt ». A peine l'armistice était-il signé, que les Etats-Unis réclamèrent la clôture de la Conférence Interalliée du Pétrole. La « Standard » avait hâte de reprendre sa liberté. En vain la France fit-elle valoir, à Londres et à Paris, sa situation doulou-

reuse, et demanda-t-elle le maintien de la Conférence Interalliée. L'Angleterre n'était pas fâchée de pouvoir disputer la souveraineté du pétrole aux Etats-Unis et de jouir de l'œuvre préparée dans l'ombre depuis plusieurs années.

L'Empire Britannique repose sur des assises de charbon. Un nouveau combustible apparaît, qui a sur ce dernier de tels avantages que partout il le détrône : le pétrole. Malheureusement, l'Angleterre en possède tellement peu que le Dr David White, de la Commission géologique américaine, ne la mentionne même pas dans son évaluation des dépôts de pétrole du monde. Et si l'on prend l'Empire Britannique entier, c'est à peine s'il détient 4 % des ressources connues de l'Univers.

L'Angleterre, pour conserver sa suprématie mondiale, résolut donc de conquérir la maîtrise du pétrole comme elle avait celle de la houille. Elle n'a d'ailleurs plus que pour un siècle de charbon.

Ce fut le travail silencieux de quelques hommes : alors que les Etats-Unis, confiants dans leur production qui leur donnait 70 % du pétrole du globe, s'endormaient dans une trompeuse sécurité, ils agirent à l'insu même des peuples intéressés, ne craignant pas de jeter le trouble dans le monde pour donner à leur patrie une nouvelle grandeur.

Il y a dix ans, la France et l'Angleterre, étaient au même point pour le pétrole : quelques centaines de millions dans des entreprises lointaines, mais aucun contrôle sur un combustible indispensable. Brusquement, on s'aperçoit qu'une invention technique, l'introduction du mazout dans la chaudière des grands navires, va mettre les Etats-Unis en posture de faire de tous les autres peuples leurs tributaires. Aussitôt, quelques hommes d'affaires, techniciens et diplomates anglais, se réunissent : ils décident d'arracher à l'Amérique la maîtrise de cette force nouvelle : Silencieusement, ils établissent un plan, le suivent avec ténacité, y consacrent des milliards, intriguent sur tous les points du globe, fomentent des révolutions, accumulent sur leurs têtes, les responsabilités, les frais, — au risque d'être désavoués par leur Gouvernement s'il n'avaient pas réussi. Pourquoi? Pour gagner de l'argent ? — Non. Sir Mar-

cus Samuel et Lord Cowdray sont riches à centaines de millions. Des honneurs ? Lord Curzon et l'Amiral Fisher sont au sommet de leur carrière, Sir John Cadman est resté professeur d'Université ! Mais, dans les pays anglo-saxons, une tradition veut que l'homme d'affaires qui a réussi ne soit pas quitte envers la Société : il lui doit de contribuer personnellement à sa grandeur...

C'est cette tradition qui a doté la Grande-Bretagne d'une élite ; c'est cette élite qui a fait son Empire Mondial « et qui vient de lui donner un si prodigieux développement. »

Pour la réussite de leurs projets, Lord Cowdray et Lord Curzon sont capables de fomenter des révolutions au Mexique, de semer la guerre civile en Asie et, afin d'écraser un concurrent, de mettre le feu à l'Europe et au Monde ! Leur impérialisme est un danger universel, mais il ne manque pas de grandeur.

III

Il n'existe aucun pays au monde ou la lutte pour le pétrole entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ait été aussi violente qu'au Mexique. Si, depuis de nombreuses années, ce pays est dans un état de trouble perpétuel, c'est que l'on s'y bat pour des concessions de pétrole.

La « Standard Oil » jouit d'un véritable monopole au Mexique jusqu'au moment où furent découverts les gisements de Tampico. Elle était la seule firme qui y vendît du pétrole. Aussi ne se gênait-elle guère pour en abuser : elle importait du brut, le raffinait sur place et le revendait avec un bénéfice de 600 %. Le jour où les gisements furent découverts, Porfirio Diaz, pour mettre fin à ce monopole, accorda d'importantes concessions à la Maison anglaise Pearson qui, peu après, créa la « Mexican Eagle ». Ces concessions furent le signal de la campagne de presse qui se déchaîna aux Etats-Unis contre Porfirio Diaz et du début de l'insurrection maderiste dans la Sonora et le Chihuahua. Rockfeller et Pearson se firent la guerre à l'aide de condottieri mexicains. Les Etats-Unis soutinrent Madero, l'Angleterre, Porfirio Diaz.

La « Standard Oil » aida les Madéristes de ses subsides. Lane Wilson, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Mexico, a, en effet, déclaré publiquement, le 7 janvier 1913, que le mouvement dont Madero fut le bénéficiaire avait été payé par la Standard, et qu'un document déposé aux Archives du Ministère des Affaires étrangères de Washington l'attestait ! Manuel Liyo, haut fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur du Mexique, a affirmé devant la Commission Sénatoriale des Etats-Unis, que les frères Madero avaient conclu avec la « Standard Oil » ce traité :

I. — Si Madero est nommé Président, il accordera à la « Standard » toutes les concessions disponibles ;

II. — Il retirera toutes celles accordées à Pearson.

Le jour où Madero fut élu Président, le cours de la « Standard » monta à Wall-Street de 50 %. Mais ce triomphe ne dura guère. On s'est souvent étonné des changements d'attitude continuels des Etats-Unis, qui soutiennent au Mexique les Présidents faibles et combattent ceux qui gouvernent. Déjà en 1913, le *Daily Graphic* et la *Vossische Zeitung* avaient découvert la clef de ce mystère. Depuis que Pearson s'est établi au Mexique, la « Standard » a répandu l'or à flots pour chasser les Anglais du Mexique. Elle veut être seule maîtresse de ces immenses gisements qui se sont révélés parmi les plus riches du monde. 54 millions d'acres y sont seules exploitées, en ce moment, et le Mexique tient déjà le second rang dans la production du globe. Or, le Ministère de l'Industrie et du Commerce mexicain estime à plus de 150 millions d'acres la superficie des gisements pétrolifères de ce pays. Que sera-ce lorsque toutes ces terres seront exploitées ?

Afin d'arrêter les progrès de Pearson, la « Standard » envoya en mai 1913, un émissaire à Mexico pour demander aux Ministres le monopole de l'exploitation pétrolifère : elle offrit en échange, la conclusion immédiate d'un emprunt de 200 millions de piastres. L'envoyé de Rockefeller promit en outre que « la révolution s'apaiserait comme par enchantement, tandis qu'en cas de refus, elle continuerait jusqu'à ce que le Général Huerta fît place à un Président plus maniable qui se soumettrait aux exigences américaines. »

Comme son prédécesseur Porfirio Diaz, le Général Huerta refusa de faire du Mexique le vassal du grand trust, et l'insurrection redoubla.

Fatigués de ces luttes continuelles qui ravagent leur pays au profit des deux grandes nations anglo-saxonnes, les Mexicains ont résolu de profiter de la guerre européenne pour se libérer à tout jamais. Les lois du pays (1884-1892-1910) admettaient que le propriétaire de la surface l'était aussi du sous-sol. Tout ce qu'une Société avait à faire c'était d'acheter le terrain, et elle « était en règle avec Dieu et avec les hommes ». La Constitution de 1917 a troublé cette quiétude : « Le sous-sol, proclame-t-elle, appartient à la Nation ». Pour exploiter un gisement de pétrole, il faudra une autorisation du Gouvernement. Cette autorisation ne sera accordée qu'aux Mexicains ou aux étrangers qui accepteront de se soumettre aux lois du pays comme les indigènes et renonceront ainsi à leurs « privilèges d'étrangers ».

Dès qu'elles eurent connaissance de ces dispositions nouvelles, la presse anglaise et la presse américaine foudroyèrent le malheureux Président Carranza qui ne tarda pas à perdre le pouvoir. Instruit par cet exemple, son successeur essaya, mais en vain, de la conciliation. Le Président actuel, Général Obregon, est en face de la même tempête, mais tient bon. Le Gouvernement Mexicain espère se débarrasser à tout jamais, grâce à la Constitution de 1917, des interventions diplomatiques, qui l'ont si terriblement gêné. Mais le Gouvernement Obregon, modéré, est peu solide : il s'appuie sur la bourgeoisie et a contre lui le peuple et l'armée. Or, depuis quelque temps, des tendances fâcheuses se manifestent dans la population mexicaine. Elle vient de réunir un Congrès communiste, dans le but de « grouper toutes les forces du prolétariat. »

L'arrivée au pouvoir d'Harding pourrait bien modifier l'état des choses. Si le Président Wilson a toujours eu une politique de non-intervention vis-à-vis du Mexique — politique qui fut d'ailleurs très sévèrement critiquée à l'intérieur des Etats-Unis — le nouveau maître de la Maison Blanche entend

bien y faire sentir aussi énergiquement son action que sur les autres points du globe. Le Président Harding a parmi ses Ministres, M. Fall, de New-Mexico, qui s'est toujours intéressé à la question et a jadis fait des réclamations énergiques : il demandait que les citoyens américains ne fussent pas expulsés du Mexique sur un simple ordre du Président de la République — qu'une Commission établit au plus vite les dommages subis par les Américains pendant la Révolution : exigences contraires à la Constitution ! Aussi, ai-je été peu étonné d'apprendre, que la Commission Sénatoriale des Etats-Unis s'était engagée à ne reconnaître le nouveau gouvernement mexicain que si l'article de la Constitution de 1917, interdisant aux étrangers de détenir des droits miniers, n'est pas appliqué aux sujets américains.

La « Mexican Eagle », pour sa part, est bien tranquille. Pearson, lors de sa création, eut l'habileté de la placer sous la nationalité mexicaine. Ses sondages ont continué sans interruption, tandis que les Compagnies américaines étaient obligées de s'arrêter en attendant l'autorisation gouvernementale.

La lutte entre Pearson et la « Standard Oil » devint, à un moment, si aiguë, que le Gouvernement des Etats-Unis consentit à ce que les Compagnies pétrolifères américaines opérant au Mexique payassent des mensualités aux bandits et aux insurgés, ainsi qu'à des gouvernements établis. L'insécurité fut alors telle, que certaines Sociétés payèrent à un bandit du district de Tampico une mensualité de 1.500 dollars, pour qu'il leur garantît de ne pas couper leurs pipelines.

Un tel état de choses ne pouvait s'éterniser : après plusieurs années de lutte, les deux groupes arrivèrent à une sorte d'entente pour se partager l'exploitation des gisements pétrolifères, et même, devant l'hostilité à leur égard de l'ancien gouvernement du Général Carranza, envoyèrent à la Conférence de la Paix une délégation commune pour défendre leurs intérêts contre les emprises du Gouvernement Mexicain.

Afin de centraliser ses intérêts, chacun de ces deux groupes fonda, au bout de quelque temps, une Compagnie chargée

d'exploiter les concessions qui lui avaient été accordées. C'est dans ces conditions que fut créée, en 1908, la « Mexican Eagle » pour reprendre une partie des intérêts de Pearson, élevé depuis à la Pairie, sous le nom de Lord Cowdray. Son capital, qui était à l'origine de 30 millions de piastres, fut porté à 50 en 1911, lors de l'acquisition des propriétés pétrolifères de Pearson dans la région de Tehuantepec; il était en 1920 de 86.277.000 piastres.

« Une institution est l'ombre allongée d'un homme », a dit Emerson. Cette définition s'applique très bien à l' « Eagle », dans laquelle la personnalité de Pearson a été le facteur dominant du succès. Dès les premiers jours, les difficultés avec lesquelles il eut à lutter furent considérables : elles auraient découragé un homme d'un moins grand caractère et d'une moins grande ténacité. Sa production entière fut consommée par le désastre de l'incendie du puits « Dos Bocal », un jaillissement mexicain énorme. Une guerre féroce de prix eut lieu à ce moment, conduite par les Américains avec une grande persistance pendant plusieurs mois. Puis, ce fut la période de troubles, de luttes à main armée, la guerre civile pour chasser les Anglais du Mexique.

Et pourtant, l' « Eagle » est là, triomphante, possédant un domaine immense d'un million d'hectares, s'étendant dans les parties les plus riches des bords du golfe : l'Etat de Vera-Cruz et l'isthme de Tehuantepec.

Quoique elle tienne en réserve la plus grande partie de ce domaine, sa production dépasse 100.000 barils par jour. Un seul de ses puits donne en six jours la production que les pétroles d'Alsace « Péchelbronn » donnent en un an à la France (60.000 tonnes). Et, d'après les estimations faites par les spécialistes anglais, son gisement de Naranjos est susceptible de produire, à lui seul, d'ici son épuisement, une somme égale à la totalité de la dette publique de l'Angleterre.

La guerre que Pearson fit à la « Standard Oil » n'a pas été inutile.

Vers 1919, le point faible de l' « Eagle » était son isolement entre des organismes aussi puissants que les deux groupes

prépondérants dans le monde entier, « Royal Dutch-Shell » et « Standard Oil ». Les producteurs isolés manquent parfois de débouchés, surtout si, par leur situation géographique, ils sont éloignés des grands centres de consommation. C'était le cas de l' « Eagle », qui restée indépendante, était néanmoins obligée, pour l'écoulement de ses produits, de passer par le très onéreux concours de la « Standard ».

Lord Cowdray détenait un nombre d'actions « Eagle » d'une telle importance, qu'acquérir ces actions était obtenir pratiquement le contrôle de l'affaire. En 1911, la « Standard » voulut les lui acheter : il refusa. En 1913, la « Royal Dutch » essuya le même échec : elle ne lui avait offert que 2 £ 3/4 par action, alors qu'il en désirait 3 £. Ces actions, qui ont été émises au pair de 25 fr. 90 (10 piastres or mexicaines — à peine plus de 1 £) ont monté dans des proportions phénoménales. Leurs cours les plus bas ont été de 1911 à 1921 :

1912	36 fr.
1918	83 fr.
1919	126 fr.
1920	398 fr.

Et elles sont montées jusqu'à 712 francs en 1919, 738 fr. en 1920 ! Mais, depuis 1921, elles ont subi une très forte dépréciation, comme toutes les valeurs de pétrole.

En juin 1919, Deterding offrit à Lord Cowdray 6 £ par action : il accepta. La « Shell Transport » prit 1 million de titres, la « Royal Dutch » 1 million et demi.

Si Pearson consentit à se défaire de la part prépondérante qu'il avait dans la vaste entreprise fondée par son génie et sa persévérance, c'est en considération des sommes énormes qu'il fallait trouver pour arriver à utiliser les immenses ressources qui étaient renfermées dans les propriétés pétrolifères de l' « Eagle ». Elle ne peut manier que 110.000 barils par jour, alors que sa production pourrait, si on le désirait, depuis la découverte des gisements de Zacamixtle et Naranjos atteindre 700.000 barils par jour, soit environ 110 millions de litres quotidiennement ou 110.000 tonnes par jour. Afin que les non-spécialistes se rendent bien compte de l'importance de pareils

rendements, nous dirons qu'un « gallon » contient 4 litres 546, qu'un baril (36 gallons) contient 163 litres 655 et que six barils représentent une tonne. Le premier puits de l' « Eagle », qui donna au début 100.000 barils par jour, représentait donc une production journalière de 16.000.000 litres ou 16.000 tonnes de pétrole. Et il continua à donner de grandes quantités diminuant bien entendu progressivement, — jusqu'en Novembre 1919, date à laquelle il fut envahi par l'eau salée.

La « Shell » compte, d'ici cinq ans, dépenser plusieurs centaines de millions pour tripler le rendement de la « Mexican Eagle ». Très prochainement, le développement de ses installations permettra de raffiner quotidiennement 140.000 barils, et l'on prévoit que d'ici quelque temps, l'on arrivera à l'énorme chiffre de 200.000 barils journellement. 5 millions de barils par mois contre 2 1/2 actuellement. Les ingénieurs de la « Shell » ne pousseront pas l'exploitation jusqu'au maximum possible, car ils désirent faire durer l' « Eagle » un demi-siècle.

En acquérant le contrôle de la « Compania Mexicana de Petrolea El Aguila » (c'est le véritable nom de l' « Eagle »), la « Shell » n'a eu en vue que d'assurer à la Marine Anglaise tous ses approvisionnements de combustible liquide. Car l' « Eagle » est en train de prendre une des premières places parmi les producteurs du globe : d'ici peu, elle fournira à elle seule, le tiers de l'extraction du Mexique. L'augmentation de capital de la « Shell » en 1919 n'a été effectuée que dans le but de hâter le développement des gisements qu'elle contrôle. En présence de l'accroissement considérable des besoins de l'Angleterre en pétrole, on peut penser que le patriotisme guida aussi Lord Cowdray. Quoi qu'il en soit, les négociations aboutirent en juin 1919, et ce fut un coup de maître de la part du groupe « Royal Dutch-Shell », dont la situation se trouva renforcée dans une belle proportion, puisque cette Association augmentait ainsi de 50 % environ la production de pétrole qu'elle contrôlait antérieurement. De plus, la « Dutch-Shell » fit une excellente opération, puisque les actions achetées 6 livres sterling chaque, représentent maintenant le double, étant donné l'augmentation de capital au pair de janvier 1920

et la nouvelle augmentation de janvier 1921, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire une pour deux anciennes, au pair. Depuis que l' « Eagle » est passée sous le contrôle du grand trust anglo-hollandais, elle a bénéficié de l'incomparable puissance de vente de la « Shell » : les grandes Compagnies de Navigation, tout le groupe Pirrie et la Furness-Withey, les Chemins de fer argentins passèrent immédiatement avec elle de gros contrats de fourniture de pétrole. Et cette alliance apporte à l' « Eagle » des ressources financières pratiquement illimitées.

Elle lui a permis de triompher de toutes les difficultés que lui suscita à la fin de 1921 le gouverneur de l'Etat de Vera-Cruz, difficultés qui, habilement exploitées, eurent un si fâcheux retentissement sur le cours de ses valeurs en France.

	Bénéfices bruts	Bénéfices nets	Amortissements et réserves	Dividende
1911	1.974.000	874.000	194.000	8 %
1912	5.703.000	4.265.000	2.920.000	8 %
1913	10.488.000	8.166.000	3.551.000	8 %
1914	13.005.000	9.689.000	5.857.000	8 %
1915	14.676.000	11.215.000	6.562.000	8 %
1917	20.512.000	12.948.000	6.922.000	20 %
1918	28.857.000	15.860.000	19.830.000	25 %
1919	36.868.000	29.508.000	11.050.000	45 %
1920	57.272.000	54.659.000	8.852.000	60 %

Les bilans de la « Mexican Eagle » sont établis en piastres mexicaines or. La piastre mexicaine qui, à la parité métallique, valait environ un demi-dollar (2 fr. 59), représentait au change du 1er janvier 1921 :

Francs : 8,50;
Livres sterling : 0,02 sh. 9 d.;
Dollars : 0,495.

Presque toute l'industrie pétrolifère au Mexique est aux mains des deux grandes Nations anglo-saxonnes:

70 % des capitaux qui l'alimentent sont d'origine américaine; 27 % d'origine anglo-hollandaise. Or, l'Angleterre, mal-

gré le peu de capitaux qu'elle y a engagés, triomphe de plus en plus. Le capital mexicain n'alimente que 3% de l'industrie mexicaine.

La production continue à croître dans des proportions prodigieuses; elle a passé de 87 millions de barils, en 1919, à 159 millions en 1920. Edward Doheny déclare qu'elle augmentera encore pendant 30 ans. Des champs pétrolifères considérables sont encore inexploités tout le long du Pacifique et le Gouvernement mexicain vient d'annoncer officiellement la découverte de pétrole dans les îles du Golfe de Californie (Septembre 1921). La « Mexican Petroleum » vient de forer un puits, « Cerro Azul », produisant 100.000 barils par jour; à 2 milles de ce puits, s'en trouve un autre, qui donne 260.000 barils par jour. Tous les gisements se trouvent, en général, à une profondeur régulière de 600 mètres. On estime qu'il y a encore au Mexique pour 4 milliards 1/2 de barils de pétrole. La production s'accroît si vite que, craignant de voir l'Angleterre et les Etats-Unis en abuser, le Gouvernement mexicain s'est fait réserver par la Constitution de 1917, le droit de limiter l'extraction du pétrole.

L' « Eagle » vient aujourd'hui en tête des Sociétés productrices. Voici d'ailleurs les quatre Sociétés qui en extraient le plus :

« Mexican Eagle », 32 millions de barils;
« Standard Oil of New-Jersey », 19 millions de barils.
« Texas C° », 12 millions 1/2 de barils;
« Mexican Petroleum », 12 millions 1/2 de barils.

La conduite de l'Angleterre a été très habile. Ainsi que l'écrivait le sénateur américain Phelan, « ses Compagnies entrent dans les vues politiques du Gouvernement mexicain ». Elles ont d'ailleurs toutes, depuis la « Mexican Eagle » jusqu'aux filiales de la « Dutch », comme la « Corona », été placées sous nationalité mexicaine, ce qui les met à l'abri des coups de la Constitution de 1917. Tandis que les Compagnies américaines, qu'elles aient été constituées sous les lois des Etats de New-Jersey, du Texas ou de Delaware, sont restées des « Sociétés étrangères ». Ne sachant si leurs concessions

leur seraient maintenues, elles ont interrompu leurs forages. Et comme le Général Obregon veut les forcer à payer les ouvriers mexicains qu'elles ont renvoyés pendant cette interruption, elles se plaignent amèrement. La tension avec les Etats-Unis s'est encore accrue, depuis le 1er juillet 1921, date à laquelle entrait en vigueur un décret du Général Obregon, frappant d'une surtaxe de 25 % en plus des droits déjà existants, les exportations de pétrole ; on arrivait ainsi à les majorer de 125 % pour les pétroles légers, 66 % pour les pétroles lourds. Le Général Obregon compte, de cette façon, arriver à liquider la dette extérieure mexicaine. Mais, les Etats-Unis qui exportent 71 % du pétrole produit au Mexique et ne peuvent s'en passer, se sentirent particulièrement visés.

Le Mexique ne garde que 4% de sa production. Rien qu'en 1920, il a exporté 163 millions de barils sur les 169 qu'il avait produits, ne gardant pour lui que 6 millions de barils. Chaque année, l'Angleterre lui prend plus de 40 millions de gallons d'huile à brûler et de benzine. C'est le Mexique qui sauve actuellement le Monde. Sans lui, l'Univers manquerait de pétrole !

Pierre l'Espagnol de la Tramerye.

(à suivre)

UN HISTORIEN DE L'ÉGLISE : MONSEIGNEUR DUCHESNE

Si j'ouvre un livre de Mgr Duchesne, si je lis un chapitre de l'*Histoire ancienne de l'Eglise*, j'aperçois la forme particulière de cette intelligence, la couleur de cet esprit. Les phrases se pressent l'une après l'autre, à la fois gracieuses et fortes, aisées, nettes surtout ; des phrases d'acier toutes claires, sans une bavure, sans un coin de pénombre. Ni grandes sonorités qui décèleraient une exaltation subite de l'esprit, trop de sang appelé au cerveau, ni alanguissements qui trahiraient un abandon momentané aux sens, ni ces retours précieux de phrases qui, chez certains écrivains catholiques, révèlent le goût de ce qui est obscur dans l'être, de ce qui, ne pouvant se traduire en des mots, s'exprime par des rythmes, par des coupes inattendues, par des sons. Le style de Mgr Duchesne est le plus franc peut-être des styles français d'aujourd'hui. On l'a comparé à celui de Voltaire. Il lui manque les innombrables saveurs de Voltaire, ses subtilités si délicates et aussi ses coquetteries. Il est moins fin, il est plus mâle. C'est un pur instrument d'intelligence.

Une intelligence, voilà ce que sera exclusivement Louis Duchesne pour ceux qui ne l'auront pas connu. L'intelligence a été son unique moyen d'action ; il a lutté de son esprit contre les vieux textes, il a extrait des documents tout ce qu'ils contenaient. Il n'y a rien ajouté de son imagination, de son cœur. Et pourtant quel secret eût été plus attirant que celui de ce Breton d'aujourd'hui, prêtre et historien véridique des pre-

miers siècles de l'Eglise, démolisseur de légendes et croyant. Y eut-il en lui de ces graves conflits d'âme qui souvent troublent les croyants quand ils touchent à l'arbre de science? Non, sans doute. Le calme serein de Duchesne, son imperturbable gaieté disent que toujours il fut tranquille. Et c'est la qualité particulière de cette âme que, douée d'un esprit critique si ardent et qui s'attaquait aux origines mêmes des traditions chrétiennes, elle se soit gardée du doute et, semble-t-il tout naturellement, sans angoisse et sans tremblement, parce qu'elle possédait en même temps le goût du vrai et la foi des plus simples.

Il était né à Saint-Servan, dans cette région de la Rance, bastion de la Bretagne contre la Normandie, mais qui, malgré son esprit guerrier, a toujours été émue par les souffles de France. C'est la Bretagne encore, mais la Bretagne des « gallots », un pays où l'on parle français. La race est forte, hardie, aventurière, catholique profondément, pourtant soumise aux tempêtes du doute et souffrant mal le joug. De ce coin sont sortis Chateaubriand et Lamennais, tous deux catholiques ardents, tout deux impatients des disciplines : Chateaubriand, fidèle par sensualité, par horreur pour la sécheresse voltairienne qui, tout esprit, ne laisse aucune place au cœur, rejette tous les troubles de l'âme à la base même des sens; Lamennais tête absolue et indomptable, cœur ardent mais plus combattant qu'amoureux, ultramontain contre la France où il vivait, démocrate, libéral dès qu'il prend contact avec Rome, toujours opposé à ce qu'il approche. Deux déréglés, qui sortent de familles nobles, d'une race touchée par Versailles et par l'esprit du dehors. Bien plus qu'eux, Duchesne est de sa terre. Il sort de marins, de corsaires. Il est de pur sang breton.

Son père est de ceux qui partent au printemps à la recherche de la proie pour Terre-Neuve et pour les mers polaires. La mère est déjà vieille. Avant lui, cinq enfants sont nés. Il entre dans un monde d'ordre et de discipline, de lutte âpre contre les éléments. A l'automne de 1853, son père ne rentre pas. Le bateau des Duchesne a coulé.

L'ardeur de cette race à conquérir la proie, déjà le petit l'a

montrée. Mais c'est une proie intellectuelle, c'est la science écrite. « Encore, encore ! » dit-il insatiablement dès que sa sœur aînée lui a montré ses premières lettres. Au collège de Saint-Brieuc, où il entre bientôt, il étonne ses maîtres. Avec la même ténacité, il mord à toutes les branches du savoir. Il sent en lui un puissant instrument de connaissance et il veut l'exercer. Il montre seulement de la répugnance pour le thème latin, pour l'exercice qui n'est qu'un jeu d'esprit. Il vit de cette existence simple et joyeuse des collèges religieux de province où maîtres et élèves vivent dans la plus simple familiarité, où le temps se partage harmonieusement entre la piété et l'étude. Du collège, Duchesne passe au grand séminaire. Un moment, il hésite. L'éducation scientifique des séminaires est bornée, et Duchesne a le goût des sciences exactes. Il parle d'entrer à Polytechnique. Projet vite oublié. On l'envoie à Rome. Il y apprend la théologie, il suit les cours du collège romain. Surtout, lui qui vient des petites villes de Bretagne si frustes, si dénuées de splendeur, il découvre la ville millénaire où la cendre de tant de siècles s'est accumulée. Il veut fouiller dans cette cendre. Sa soif de connaître, si poignante, est excitée par ce mystère infini. Il parcourt le Colisée, le Palatin, mais bientôt s'en écarte. La source de son âme n'est pas là. Il s'enfonce dans les ténèbres des catacombes, il médite dans les galeries de la Bibliothèque Vaticane, riches de tout le passé chrétien. Pour toujours le charme de l'histoire a agi. Ce n'est pas un désabusé qui, lassé de la vie moderne, se tourne vers la mort, s'entoure de mélancolie, ce n'est pas une âme incertaine, inquiète qui demande aux fantômes du passé de nouvelles formes pour son âme, c'est un chercheur très sain, très gai, qui prend sa pioche et qui sonde le sol, qui le fouille, qui veut rapporter du solide. Ses ancêtres cherchaient sur mer la route de l'or ou des fourrures; il cherche la route du vrai. D'une ténacité sans défaillance, jusqu'à la fin de sa carrière, il s'attachera aux tombeaux, rejettera au jour l'enseveli.

* * *

Il est tour à tour professeur de physique au collège de Saint-Brieuc, élève de l'Ecole des Carmes de Paris, des Hautes-Etudes, membre de l'Ecole de Rome. Il visite Salonique, le mont Athos, la Cilicie, il s'enfonce dans le désert d'Asie Mineure. Il refuse une chaire en Sorbonne, il est nommé professeur à l'Institut catholique, enfin Directeur de l'Ecole de Rome où il passe les vingt-sept dernières années de sa vie. Il devient prélat romain, académicien, commandeur de la Légion d'honneur. C'est là l'extérieur de sa vie, ce qui importe le moins. Aucun changement de place ne vint rompre l'unité de cette vie toute consacrée à l'histoire. Le premier en France au XIX^e^ siècle, Duchesne appliqua à l'histoire ecclésiastique la méthode historique moderne.

Etudier le document, tirer tout ce qui y est contenu, se garder de l'imagination et de l'hypothèse aventurée, telle est cette méthode. Elle a été proclamée par les historiens du XIX^e^ siècle qui, souvent, s'en sont écartés. Elle a été appliquée avant eux par les bénédictins, par les grands érudits du XVIII^e^ siècle qui, manquant parfois de largeur d'esprit, de vues d'ensemble, de l'imagination qui est, malgré tout, nécessaire à un historien, n'ont pas tiré du document toute sa substance. Duchesne unit en lui le sens moderne de l'histoire et l'esprit bénédictin. Ceux qui se laissaient déconcerter par sa physionomie, par sa complexité, l'auraient sans doute mieux compris, si, renonçant à l'idée trop féminine ou trop exaltée du prêtre moderne que nous ont laissée les dominicains romantiques ou les jésuites si doux et si réservés, ils avaient pensé à ces bons moines du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles qui travaillaient joyeusement et pieusement à la recherche des sources.

C'est l'état ecclésiastique qui permet le mieux d'écrire l'histoire. Etre à l'écart des luttes politiques, préservé des troubles sensuels, avoir cette domination de soi qui seule peut permettre de vivre hors du monde et de la nature, c'est une condition peut-être indispensable pour celui qui ne doit être qu'intelligence en action, recherche patiente du vrai. Avec tout leur génie, les deux grands historiens laïques du XIX^e^ siècle français, Michelet et Renan ne se sont pas gardés des

déviations. Michelet est très soucieux d'exactitude ; il cite ses documents, il se reporte aux sources. Mais, être trop nerveux, imagination dramatique, cœur et sens autant qu'esprit, il ne s'enferme dans la règle que pour y délirer. Renan, Breton comme Duchesne, d'esprit plus subtil, de matière moins ferme, avait cru se rapprocher de la règle, ou, du moins, il l'avait laissé croire. Mais, il aimait l'histoire beaucoup moins que la philosophie et les détours du cœur. Il créa, d'après des documents incomplets et très rares, des héros riches, vivants, féminisés, civilisés jusqu'à la décadence, des portraits de lui-même. Ce Breton était du pays brumeux et endormi de Tréguier. Il aimait mieux les fées que le réel, surtout les fées qu'il découvrait en lui. Son Jésus, son Néron, son Marc-Aurèle, ce sont les personnages que Renan, mis à leurs places, aurait été. Nature trop riche et trop complexe, qu'aucune action n'est venue resserrer et qui se répand dans des créatures imaginaires. Michelet donne ses extases et ses colères, Renan ses réflexions morales et ses rêveries.

Renan était posé devant Duchesne comme l'être qu'il faut renverser. Rien ne l'exaspérait plus que les divagations imaginatives de Renan, sa manie de reconstituer une âme entière avec trois lignes et ce mélange de philosophie et d'histoire qui soumet le passé réel à des idées et malgré ses délicatesses, fait penser à l'histoire telle que l'entendait Bossuet. Duchesne a deux fois profondes : sa foi en Dieu, sa foi dans le vrai. Il ne peut admettre que l'histoire des origines chrétiennes soit un prétexte à une suite de romans, à l'exposition des richesses de la plus souple des âmes modernes. Il y avait là une offense à Dieu et une offense au vrai, rendue encore plus déplaisante par de perpétuelles protestations de sincérité, par l'appel incessant à la vérité historique. Duchesne était trop franc, trop rude pour admettre les enchantements du vieux magicien de Tréguier. De même race et aussi de même formation que Renan, il devinait mieux qu'un autre les causes secrètes de ses défaillances. Et comment aurait-il pu oublier, lui si fidèle à son Dieu, l'image manifestement contraire à la tradition et à la vérité que Renan en avait donnée, ce mélange de Platon

et de Saint-Sulpice? C'était une âme sans détour, il ne pouvait que mépriser le prêtre du scepticisme, si dédaigneux de la vérité que non content de ne pas la chercher, il l'obscurcissait souvent à dessein. C'était le simple en face du complexe, le grès en face de l'eau. Si l'on veut sentir les faiblesses de Renan les défaillances de cet esprit invertébré, il faut comparer ses œuvres historiques à l'édition du *Liber pontificalis* de Duchesne, à ses *Origines du culte chrétien*, à son *Histoire ancienne de l'Eglise*. Le charme le plus délicieux ne remplace pas la vigueur.

Duchesne attaqua Renan avec une âpreté que M. Loisy seul devait dépasser. Renan ne le lui pardonna pas. Il sentait dans l'esprit de cet homme le ver qui rongerait son œuvre, qui lui enlèverait sa force historique. Il tâcha d'étouffer sa voix. De toute sa force, il s'opposa à son entrée à l'Académie des Inscriptions. Duchesne vainquit. Déjà se dressaient contre lui des ennemis beaucoup plus redoutables.

Les études qui accompagnaient la publication du *Liber Pontificalis* avaient inquiété une partie du clergé. Duchesne y faisait l'histoire des premiers siècles de l'Eglise romaine, de la lutte entreprise par les évêques de Rome pour s'assurer la primauté sur l'Eglise chrétienne. Bientôt le tumulte s'était apaisé. Le livre de Duchesne ne s'adressait qu'aux savants, et il fallait bien reconnaître sa valeur scientifique. Peu après, Duchesne se prit aux origines même de l'Eglise de France. Il s'attacha à démontrer que la plupart des histoires sur les églises primitives des Gaules étaient fausses. Il prouva que Limoges n'avait pas été évangélisé par Saint-Martial, Périgueux par Saint-Front, Bourges par Saint Ursin, que les Saintes Maries, les sœurs de Béthanie, Saint Lazare n'avaient jamais débarqué en Provence. Ce fut un horrible scandale. Le clergé presque tout entier l'attaqua. M. Icart supérieur de Saint-Sulpice défendit aux séminaristes de retourner à ses cours. On le signala à Rome. Il ne fut défendu que par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut et par les Bollandistes de Bruxelles pour qui la vérité est seule respectable.

Ici le conflit est très simple, et c'est bien à tort qu'on accuse Duchesne de manquer de foi. La discipline de l'Eglise lui in-

terdit de porter ses regards sur le dogme ; il s'en abstient. Mais l'hagiographie, les légendes locales, ce n'est pas matière de foi. Ce sont là des broussailles qui ne peuvent qu'obscurcir la pureté de la religion. Duchesne entend les disperser. Pourquoi les prêtres pusillanimes l'accusent-ils? Au nom de la foi des simples? Ils craignent que si une pierre est retirée, l'édifice s'écroule? Mais alors ces prétendus intransigeants ne sont que des opportunistes. Ne pas vouloir séparer le vrai du faux, c'est presque douter du vrai lui-même. Sans doute Duchesne, fils de corsaires, a l'esprit batailleur ; n'oublions pas pourtant qu'il lutte pour le vrai. Il prend peut-être un peu trop de plaisir à détruire les histoires les mieux enracinées, à mériter le titre de « dénicheur de saints ». Il pêche par orgueil.

Cependant il déclare qu'on ne peut faire mal en racontant les faits, puisque Dieu même les a permis. La religion catholique est excellente, vraie, éternelle. Rien ne prévaudra contre elle. Peut-on lui nuire en racontant l'histoire? Les simples seront troublés un moment? C'est l'affaire des prêtres de les mener vers une religion plus haute. Et, d'ailleurs, Dieu veille sur eux. Les hommes de peu de foi, ce sont ses accusateurs.

D'ailleurs, et ceci étonnerait sans doute ses adversaires, Duchesne ne comprend pas pourquoi les évêques l'attaquent. C'est là un des traits les plus particuliers de cet homme : un trait qui le rapproche de ses grands ancêtres bénédictins. La science ne lui paraît en rien gêner la foi. « Qu'est-ce qu'ils me veulent? » répète-t-il à ses amis en parlant de ceux qui l'accusent. Pour lui sa conscience est en repos. Son histoire de l'Eglise commence après la mort du Christ. Il n'a pas scruté l'histoire terrestre de Jésus, non par prudence, mais parce que cette histoire, étant toute miraculeuse, ne peut qu'échapper à la raison humaine, parce qu'il y croyait sans réserve.

Quant à certaines phrases ambiguës par lesquelles il élude quelque grave difficulté et qu'on trouve en plusieurs coins de son œuvre, on aurait tort de les regarder comme des habiletés trop ingénieuses destinées à tromper les tribunaux ecclésiastiques. La foi de Duchesne est complète : mais la foi est affaire de cœur ; or, c'est avec l'intelligence qu'il écrit l'histoire. Si,

dans son récit, il rencontre quelque manifestation divine, quelque acte miraculeux, il écrit une phrase imprécise qui n'inquiète ni son intelligence, ni son cœur. Ces phrases ne sont affirmation, ni négation. Elles ont la valeur d'une ligne laissée en blanc.

Un trait de son caractère le soutient, lui permet de garder en toute innocence une position intellectuelle si surprenante : il voit merveilleusement les détails mais il est réfractaire aux idées générales. Il y a toujours dans une idée générale une part d'hypothèse, un peu de cette « philosophie » qui, disait-il, avait fait dévier Renan. Sa nature l'en écarte ; il lui faut des bases indiscutables. D'autre part, l'idée générale naît de la longue méditation rêveuse, et Duchesne, bon prêtre d'autrefois, évite de s'attarder à scruter son for intérieur. Toute sa force d'intelligence, il l'applique à des problèmes d'histoire, non à réaliser sa propre harmonie. L'équilibre, chez lui, est physique beaucoup plus qu'intellectuel. Il se porte bien, il pense clairement et emploie sa faculté de penser à découvrir. L'idée générale ne lui paraît pas méprisable, mais elle lui reste étrangère. Si l'un de ses amis lui présente une idée découlant de ses propres découvertes, il l'examine avec un plaisir mêlé de surprise ; il l'accepte sans résistance. Le lendemain, il l'a oubliée. On dit qu'il ne se soucie pas des conséquences de ses exposés ; en vérité, il ne les voit pas.

Rien n'est plus significatif à cet égard que son attitude à l'égard des modernistes. Il se sépare d'eux avec violence. Jamais il n'a été plus affecté, plus étonné que le jour où le publiciste Houtin le présenta comme un des promoteurs du mouvement moderniste. Duchesne refuse de reconnaître en lui aucun trait commun avec des hommes condamnés par l'autorité. Ce n'est pas manque de courage, reniement de Saint Pierre, mais foi tranquille. Duchesne est sûr d'avoir respecté la loi ; il ne peut avoir rien de commun avec des hommes qui ont porté la main sur l'arche. D'ailleurs, il ne les connaît pas. On essaie en vain de lui montrer que les hommes groupés arbitrairement par Pie X sous le nom de modernistes sont des savants ayant comme lui le sens de l'histoire et le

goût de la vérité. Duchesne se refuse à comprendre. Ici nous touchons le point délicat de l'homme. Il est trop intelligent pour ne pas sentir qu'en lui le savant et l'homme de foi se meuvent sur deux plans différents. Et, malgré qu'il ne s'attarde pas à s'étudier lui-même, il sent bien qu'une fissure existe. En y portant les yeux, il pourrait l'élargir, pour arriver à la crise. A quoi bon perdre sa force en débats inféconds? Duchesne se distrait de ce point sensible; il s'attaque à un texte nouveau.

Rien ne le trouble de sa tâche; il oppose toujours une forte gaieté d'âme saine. Gaieté des prêtres batailleurs d'autrefois, ayant aussi le goût de sel et de goudron des corsaires de Saint-Servan. Il attaque ses adversaires, il les pousse, il les presse, il ne leur fait pas grâce. Ses charges surprennent les gens du monde, les académiciens accoutumés à des prêtres tout miel, ne laissant voir aucune passion d'homme. Sa force est dure quelquefois, mais Duchesne, dont le cœur et l'esprit sont solides, prête aux autres sa solidité. Pour lui ces coups de massue ne sont que coups d'épingle. On l'a accusé d'être amer. Il n'est ni aigre, ni amer: il est fort; frappe largement, comme le vent de la mer. Il n'est pas charitable, dit-on. A-t-il jamais frappé un faible? La charité est-elle en paroles dorées?

Quant à ses fameuses histoires rabelaisiennes, auraient-elles surpris dans la bouche d'un bénédictin d'autrefois? Sont-elles d'ailleurs si rabelaisiennes? Elles font allusion aux fonctions basses du corps et mettent l'amour à ce niveau. Cela, c'est une tradition ecclésiastique que les prêtres d'aujourd'hui, si circonspects, ont laissé perdre. Rien n'est plus méprisant pour la chair; rien peut-être n'est un indice plus sûr d'une âme solidement chaste. Duchesne ne ramène pas pudiquement le manteau sur la nudité de Noé. Il a une pudeur plus délicate : celle du cœur.

Tant d'esprit dépensé dans la conversation, tant d'anecdotes pourraient bien être de simples moyens de détourner l'attention, d'écarter les regards de son cœur. Ce cœur, personne, sauf son confesseur peut-être, n'a pu y lire clairement. C'est un cœur très naïf sans doute et l'intelligence de Duchesne

rougit de sa naïveté. On ne l'a jamais vu lire son bréviaire sous les arcades du palais Farnèse, mais on est certain qu'il le lit. Lorsqu'il vide ses poches, apparaît, après un couteau de marin à manche de corne, un vieux chapelet très usé. Tous les matins, à la première heure, il va dire la messe dans une pauvre église de Rome, à San Girolamo della Carita. L'ambassadeur met à sa disposition la chapelle du palais. Il refuse ; il lui faut « cinq ou six bonnes femmes ». Lorsque son *Histoire ancienne de l'Eglise* est signalée au Saint-Office, il est frappé profondément. Les trois premiers volumes paraissent. Le quatrième est arrêté. Duchesne se soumet. Il remet son manuscrit entre les mains des juges. Il le laisse jusqu'à sa mort. Ses fidèles se demandent aujourd'hui avec angoisse s'il n'a pas ordonné de détruire des travaux commencés, si l'homme de foi n'a pas, au lit de mort, sacrifié l'historien.

* * *

Au terme de cette rapide étude, je me retourne vers les pages que je viens d'esquisser, et j'hésite. Il était à la fois plus complexe et plus simple. L'analyse grossit chaque trait, le déforme, met des contrastes en un être qui, à ceux qui l'ont aperçu, est apparu tout équilibre. Il eût fallu une main assez délicate pour débrouiller, pour expliquer les nuances de cet esprit, assez légère pour dégager le trait sans l'isoler, assez adroite pour mettre en lumière le fil le plus terne sans dénouer l'écheveau, sans démêler, sans stériliser cette magnifique matière vivante.

Deux jours après sa mort, deux de ses amis les plus chers s'étaient réunis pour se dire leur peine. Ils tâchaient d'imaginer la maladie, la fin, ils se plaignaient de n'avoir pas été prévenus, ils se préoccupaient de l'œuvre. Mais une question revenait sans cesse aux lèvres du plus jeune, du plus ardent, de celui dont l'amour était le plus profond : « Auront-ils pris son masque? ».

Car l'unique de cet homme, ce qui vient de s'éteindre pour toujours, c'était l'étincelle vivante, la grâce ambiguë d'un sourire étrange, à la fois candide et pénétrant.

Paul Rival.

EN LISANT WITTÉ...[1]

II

Les Réformes agraires et judiciaires

A plusieurs reprises, et en particulier, p. 184 et suivantes, Witté, dans ses Mémoires, revient sur la question, alors capitale, de la nécessité d'augmenter la superficie des terres laissées à l'usage des paysans. On voit, dans un geste qu'il fit lors du couronnement de Nicolas II, la preuve qu'il comprenait l'importance de cette question. Ce jour-là, il présenta à la signature de l'Empereur un oukaze ayant pour but d'assigner à la Banque des Paysans un crédit destiné à racheter à des particuliers les terres dont ceux-ci désiraient l'expropriation. La Banque des Paysans avait été créée par M. Boungué, le premier ministre des Finances de l'Empereur Alexandre III, à l'effet de venir en aide aux paysans en les aidant à acquérir des terres nouvelles. Il faut se rappeler qu'en 1861, lors de l'affranchissement des serfs, il avait été fait aux paysans le don de trois à six *déciatines* (la déciatine vaut environ un hectare) par tête de paysan du sexe masculin; toutefois, cette propriété n'était pas attribuée personnellement aux familles paysannes, mais à la commune, au *mir*. Depuis lors, la population avait augmenté dans de vastes proportions et fort rapidement. L'augmentation de la population était considérable : l'excédent annuel *moyen* des naissances sur les décès était égal à 1,41 % — 1,50 % du chiffre total de la population. Par là, s'explique ce fait que la Russie, qui comptait, en 1858 74.000.000 d'habitants, en comptait 129.000.000 en 1897.

1. V. le commencement de cette série d'études, *Vie des Peuples*, t. VI, p. 996.

Cependant, les méthodes de culture pratiquées par les paysans ne témoignaient d'aucune amélioration visible. Dans la région de la Terre Noire, le sol, très fertile, nourrissait non seulement depuis des siècles ,la population qui le cultivait, mais en outre le reste de la Russie, en fournissant en abondance un produit d'exportation. Mais, peu à peu, sa fertilité diminua, parce que les charrues primitives dont se servaient les paysans ne retournaient que la couche supérieure du sol, qui s'épuisait rapidement ; ces paysans ne savaient pas utiliser les charrues plus modernes, et rien de sérieux n'avait été fait pour leur enseigner des modes de culture plus rationnels, non plus que l'utilisation régulière de la fumure.

Dans la région du Nord, avant les Réformes de 1861, les paysans, ne se contentant pas de cultiver, avec leur système d'assolement triennal, les terres arables dont ils disposaient, avaient pris depuis des siècles l'habitude de mettre le feu à quelque partie de forêt, avec l'autorisation de leur propriétaire; en utilisant le terrain ainsi conquis sur le bois, ils pouvaient, pendant quelques années, compter sur une abondante récolte, qui venait s'ajouter à celle de leur lot normal. Mais, peu à peu, les bois augmentèrent de prix; ils furent mis par les propriétaires en exploitation réglée, et il devint impossible d'en détruire par le feu certaines parcelles. Seuls quelques propriétaires pauvres et retardataires accordaient encore çà et là pareille permission.

En dehors de la région de la Terre Noire, il n'était possible d'obtenir une abondante récolte que par le moyen d'une sérieuse fumure. La plupart des propriétaires se procuraient le fumier nécessaire en élevant de nombreux troupeaux qu'ils nourrissaient grâce à des prairies artificielles, dont l'usage s'introduisait peu à peu dans l'assolement de leurs terres. Mais pour introduire ce genre de prairies parmi les paysans, il eût fallu d'abord faire renoncer ceux-ci à l'usage centenaire de l'assolement triennal. Outre la difficulté de rompre avec un usage aussi ancien, il eût fallu ici appeler des arpenteurs, ce qui aurait occasionné des frais. Ajoutons que les paysans n'éprouvaient guère le besoin d'imiter les procédés mis en pra-

tique par les propriétaires voisins. C'est seulement dans les tout derniers temps, que grâce aux *zemstvos* (espèce de conseils généraux), on parvint à introduire çà et là au village, en particulier dans le gouvernement de Moscou, un mode d'assolement qui, réparti sur quatre années, permettait la culture de prairies artificielles. Encore le trèfle produit ainsi était-il le plus souvent vendu à la ville voisine, au lieu d'être utilisé par les cultivateurs pour augmenter le nombre de leurs bêtes à cornes.

Avec l'aide de la Banque des Paysans, on se mit, au village, à acheter des terres, et cela de deux façons : ou bien comme particuliers agissant pour leur propre compte, ou bien sous la forme d'un consortium désireux d'utiliser en commun les terres nouvellement acquises. Les achats pratiqués sous ces deux formes, avaient atteint en 1894 le chiffre de 22 millions d'hectares. Après 1894, il fut encore acheté dans les mêmes conditions par les paysans 10.000.000 d'hectares, si bien qu'à la veille de la révolution, il ne restait plus aux mains des propriétaires non paysans que 18.000.000 d'hectares. Toutefois, ce n'étaient pas des particuliers, mais des communes qui avaient reçu, en 1861, la jouissance des terres cédées par la noblesse. Et, sur ces territoires communaux, les paysans, même ceux qui possédaient en propre des propriétés cultivées plus ou moins rationnellement, se trouvaient enserrés dans les coutumes qui régissaient la commune (*mir*). Les jeunes hommes, en se mariant, ce qu'ils faisaient généralement vers l'âge de 18 ans, recevaient le droit d'utiliser une part du territoire communal : cela s'appelait prendre le *tiaglo*, c'est-à-dire devenir l'un des couples entre lesquels se partageait le bien communal. Il pouvait alors se présenter le cas qu'un vieillard appartenant à la famille du jeune homme renonçât à sa part en faveur du jeune *tiaglo*. Mais, le plus souvent, il fallait ajouter ce nouveau co-partageant à ceux qui l'avaient précédé, et, pour cela, rétrécir la largeur des champs labourés, et repartager l'ensemble du territoire communal. Dans d'autres cas, au lieu de compter comme co-partageants le nombre des paysans adultes du sexe masculin, on comptait simplement les âmes (*douchi*), c'est-à-dire les mâles de tout âge se

trouvant dans la commune au moment de l'affranchissement (ou à l'une des périodes de partage ultérieur).

On est heureux de constater que, par l'autorité de sa compétence, Witté est parvenu à faire supprimer en 1903, ce qu'on appelait *krougovoya porouka*, c'est-à-dire la responsabilité collective de la commune en matière d'impôts. Pourtant, un peu plus tard, le Ministre eut une attitude moins noble. C'était en 1904, environ deux ans avant la loi de Stolypine qui autorisa les paysans à renoncer à leur gré à la pratique de l'utilisation en commun des terres; la question de la commune fut soulevée devant le *Conseil de l'Empire*, et, tandis que le ministre de l'Intérieur de ce temps-là, I. N. Dournovo, défendait, l'écume à la bouche, cette belle idée des slavianophiles et cet excellent procédé d'utilisation du sol, le comte Witté, sans hésitation, approuva cette manière de voir. Cependant, c'est Witté qui, en 1896, était parvenu à faire attribuer des fonds importants à la Banque des Paysans pour permettre aux paysans d'acheter des terres par l'intermédiaire de cette Banque. Il avait été vendu alors environ 3.000.000 d'hectares. Cependant, les grands propriétaires terriens bien en cour firent grand bruit de ces achats, affirmant qu'un beau jour, les propriétaires de la classe cultivée n'existeraient plus, toute la terre étant passée aux paysans. Aussitôt Witté mit bas les armes, et les achats que la Banque avait commencé à pratiquer avec tant de succès furent arrêtés pour ne pas mécontenter nos agrariens. Pourtant, il devait être clair alors pour tout honnête homme de sens commun que la loi n'accordait pas à la Banque le droit d'expropriation, et que, par suite, ceux qui lui vendaient les terres qu'elle cédait ensuite aux paysans, le faisaient de leur plein gré, pour des raisons de convenance personnelle, ou parce que les capitaux leur faisaient défaut. En réalité, les plus malheureux des propriétaires, par exemple ceux qui étaient ruinés, étaient gardés par la Banque contre toutes les entreprises des spéculateurs.

Un peu plus loin, Witté parle de la Conférence spéciale destinée à étudier les besoins de l'industrie agricole, qu'il institua en 1902. Dès le début des travaux de cette conférence,

Witté proposa de créer, en province, des comités locaux chargés de réunir des statistiques et d'exprimer des vues sur la question. Or, l'un des membres de la conférence prit la parole pour dire que pareille mesure n'était pas à recommander : en raison de l'état des esprits en province, on pouvait dire d'avance que la plupart des Comités locaux concluraient à la nécessité d'introduire une constitution; alors, de deux choses l'une, ou bien on voulait bien prêter l'oreille à ces opinions, ou bien on refusait de le faire; dans le second cas, la mesure projetée n'aurait servi qu'à agiter sans raison ni profit, l'opinion publique en province. Je me souviens même que l'auteur de cette remarque la fit porter au procès-verbal, tant il était sûr de ne pas se tromper. En effet, ce qui était prédit par cet interrupteur, se réalisa point par point : le résultat en fut que le ministre de l'Intérieur, V. K. Plévé eut l'occasion de se livrer aux répressions les plus sévères.

Witté raconte plus loin, que les travaux de la Conférence qu'il avait instituée et qui fonctionnait depuis trois ans, furent brusquement interrompus en 1905 : il attribue cet échec à Gorémykine, et il ne se trompe pas. Mais, ce qu'il oublie de dire, c'est que lui-même, Witté, ne protesta point.

* * *

En 1905, Witté demanda à l'Empereur l'autorisation de constituer avec quelques membres du Conseil de l'Empire, une Commission restreinte à l'effet d'examiner un projet établi, à son instigation, par M. Koutler, projet ayant pour but d'étudier les moyens d'*exproprier* contre argent comptant, certaines terres, à l'effet d'augmenter la superficie de celles que possédaient les communes paysannes. Ce projet n'avait rien de subversif. Les propriétaires terriens qui pratiquaient une culture intensive n'étaient en rien menacés par un pareil projet; parmi les autres propriétaires, ceux qui pratiquaient la culture à la façon des paysans, devaient conserver, au moins, un tiers de leurs terres; quant à ceux qui ne faisaient pas de culture du tout, et se contentaient d'affer-

mer leurs propriétés aux paysans d'alentour, sans exercer sur leurs méthodes d'utilisation du sol la moindre influence, ils devaient être purement et simplement expropriés.

Le projet, en lui-même, était fort court : il ne contenait que quelques articles. Il est évident, qu'au cours des séances, ce projet pouvait être complété par des amendements destinés à défendre, par des textes précis, les intérêts des agriculteurs. Déjà, les membres de la commission avaient été désignés par l'Empereur. Il était d'un intérêt essentiel, pour le prestige impérial, qu'un « Manifeste » traitant la matière de ce projet fût publié avant la réunion qu'on se proposait de faire de la future Douma ; cela se passait en effet, avant le départ de Witté pour Portsmouth, alors que la Douma, telle que l'avait imaginée le ministre Boulyguine, était encore à l'état de projet. Mais voici ce qui se passa. Un des membres de la Commission, M. Stichinski fit un rapport à l'Empereur pour lui démontrer que si l'on venait à prendre les mesures proposées dans le projet, on provoquerait des désordres agraires. Alors l'Empereur ordonna de renoncer à la Commission projetée. Quant à Witté, il ne fit pas la réponse qui fût venue à l'esprit de tout homme au courant de ces sortes affaires, à savoir que rien n'obligeait le gouvernement de prendre tout de suite les mesures jugées recommandables par la Commission, mais qu'on pouvait attendre pour agir que le projet fût étudié, tourné, retourné, et eût reçu sa forme définitive. Cette fois encore, le comte Witté baissa pavillon.

Comme on le voit, le comte Witté a soulevé trois questions d'une grande importance pour le bien du pays ; mais, par trois fois, l'opportunisme l'a emporté chez lui, sur la conviction de l'homme d'Etat, et il s'est rendu sans combat. Son jeu, d'ailleurs, était clair : en cédant aussi aisément, il espérait se ménager des appuis lui permettant de tenir plus longtemps en mains le pouvoir.

* * *

Le comte Witté déclare (p. 193) qu'en 1905, l'Empereur

fit, sur son initiative, et sous la pression de soulèvements révolutionnaires, remise aux paysans de ce qui leur restait à payer sur les redevances de rachat fixées à leur débit par la loi d'affranchissement de 1861. Il ajoute que le revenu annuel de ce reliquat se montait à 90.000.000 de roubles.

Cette affirmation est inexacte. Voici ce qui s'est passé en réalité :

Le « Manifeste » auquel il est fait allusion a été publié en novembre 1905, alors que le ministre des Finances était le comte Kokovtsof, obligé précisément de trouver des ressources pour combler le trou que cette non-perception de redevances allait creuser dans le budget. Or, ce qui se passa alors provenait directement de l'initiative de l'Empereur, qui, venant de signer le « Manifeste » du 17/30 octobre, voulait faire aux paysans, un don gracieux qui fût de nature à relever leur situation économique. Ce manifeste lui avait été envoyé pour signature, accompagné d'un projet, écrit en un style fumeux, de proclamation adressée aux paysans. L'Empereur, ayant pris connaissance de ce papier, le renvoya et ordonna de le remplacer par l'annonce de l'importante extinction de redevances, dont il est parlé plus haut. Par ce cadeau, le budget des paysans se trouvait allégé d'un impôt représentant annuellement 12 roubles par tête d'adulte du sexe masculin. Nicolas II ne s'était pas trompé en prenant cette résolution. Les achats de terres effectués par les paysans par l'intermédiaire de la Banque des paysans, reprirent de plus belle, et atteignirent, au cours des années suivantes, un développement considérable.

* * *

Dans la partie de ses Mémoires qu'il a consacrée au ministère Stolypine, Witté attaque avec violence ce ministre, en particulier à propos de l'exécution de la loi du 9/22 novembre 1906. Par exemple, on lit cette phrase (p. 348) : « Stolypine... inaugura une politique de suppression par la force de l'*obchtchina* (commune), cette institution que le temps

avait consacrée... En outre, en forçant le paysan à devenir individuellement propriétaire, la nouvelle loi ne lui accorda pas la plénitude de ses droits civils, notamment le droit d'hériter. »

Il est difficile d'imaginer comment Witté a pu accumuler, en si peu de mots, autant d'affirmations contraires à la vérité. En réalité, la loi de 1861, qui avait consommé l'affranchissement des serfs, avait décidé implicitement que, lorsque les redevances de rachat seraient payées, la terre appartiendrait en propre aux paysans. Cette loi, s'appuyant sur l'idée communale, avait établi, en regard de la redevance, la responsabilité collective. Mais, cette responsabilité ayant été supprimée par l'oukaze de 1903, les paysans restaient individuellement en face de ce qu'ils devaient encore sur la redevance les concernant personnellement. Or, comme il a été dit plus haut, les redevances de rachat ont été éteintes en novembre 1905. Il en résultait donc, en fait, que les paysans étaient devenus propriétaires de leur terre, puisqu'ils ne devaient plus rien à l'Etat, qui la leur avait vendue.

C'est sur cette constatation que Stolypine fit appuyer l'oukaze du 9 novembre 1906. Cette loi avait été longuement discutée par la 3e Douma et par le Conseil de l'Empire, et c'est seulement après son approbation par les Chambres qu'elle avait été publiée. Or, on n'y trouve pas la moindre trace de coercition exercée sur les paysans, à l'effet de les inviter à devenir propriétaires individuels. La loi stipulait seulement, que chaque chef de famille au village *avait le droit* de se faire attribuer en toute propriété les *bandes* diverses de terre qui lui étaient réservées, pour utilisation à titre précaire, sur l'ensemble du territoire communal. En outre, les paysans avaient le droit, à leur choix, de continuer à exploiter ces bandes de terre (*polosy*), là où elles se trouvaient, c'est-à-dire mêlées aux autres bandes de terre partageant le territoire communal; ou bien, de se faire attribuer une superficie équivalente de terre d'un seul tenant. Ainsi, la commune perdait seulement ceux de ses membres qui *exprimaient l'intention* de se séparer d'elle.

En fait, la mise en pratique de cette loi, fut confiée à un homme de grande fermeté et de grande énergie, A. V. Krivochéïne. Les paysans, à de rares exceptions près, s'empressèrent de toutes parts de réclamer le bénéfice de la loi. Dans les villes de gouvernement et dans celles de districts (ouyèzd) furent constituées des commissions spéciales en vue de son application. Les présidents de ces commissions se mirent à parcourir les villages et les bourgs, expliquant aux paysans le caractère de la nouvelle loi. D'autre part, on institua des cours spéciaux destinés à former en hâte l'armée d'arpenteurs devenue nécessaire, pour exécuter les innombrables demandes de réunion des parcelles en lots d'un seul tenant. Le nombre des arpenteurs en service atteignit le chiffre de 5.000. Voici ce qui se passait communément quand un paysan, fût-il seul de son avis, demandait à profiter de la loi. Un arpenteur était désigné. Arrivant au village, il procédait à l'arpentage des parcelles dont le paysan en question avait présentement la jouissance, et il en faisait le plan, qu'il remettait à ce paysan. Les voisins, intéressés par ce travail, et constatant qu'ils pouvaient ainsi réaliser leur rêve secret de s'assurer la propriété définitive de leurs champs, sans dépenser pour cela quoi que ce fût, s'inscrivaient, eux aussi, parmi les personnes désireuses de profiter de la loi nouvelle, et bientôt, la majorité du village passait au système de la propriété individuelle.

Lorsque diverses demandes de paysans parvenaient à la commission, à l'effet de voir leurs parcelles réunies d'un seul tenant, un des membres de la commission se rendait sur les lieux, réunissait l'assemblée du village et étudiait avec elle les divers *climats* du territoire communal, afin de déterminer, au mieux des intérêts des uns et des autres, la place des nouvelles fermes isolées (*khoutora*) qui s'installeraient sur les terres des divers paysans sortis du système de la communalité. L'Etat donnait des subsides aux nouveaux propriétaires désireux de transporter leurs bâtiments depuis le village, jusqu'aux terres d'un seul tenant qui leur avaient été attribuées. Ce mouvement prit une telle extension, qu'en l'espace de dix ans, environ 20 % des terres de la Russie paysanne

furent organisées sur les bases nouvelles de la propriété personnelle et du remembrement des parcelles. Sans la révolution, on aurait vu, certainement en moins de vingt années, la totalité de leurs terres consolidées en la possession personnelle des paysans.

Witté se trompe également, quand il affirme que les paysans n'avaient « ni les droits civils ni le droit d'hériter. » En réalité, ils tenaient ces droits de la loi même d'affranchissement en 1861. D'une façon générale, cette loi avait fait confiance aux paysans : le service de la police du village leur était confié; les communes avaient le droit de discuter leurs intérêts dans leur assemblée; des *volost* étaient organisées, sortes d'institutions centrales destinées à administrer, comme instances supérieures les intérêts communs à plusieurs villages (à peu près une *volost* par 4.000 habitants), etc. En 1864, l'Empereur Alexandre II avait en outre, introduit dans la province l'institution des *zemstvos*, assemblées dans lesquelles, selon les cas, un tiers ou une moitié des voix appartenaient aux membres élus par les *volost*, et les autres voix se partageaient entre les propriétaires terriens et les représentants du commerce local. Or, ces *zemstvos* étaient revêtus de tous les droits de l'administration personnelle. Ils avaient, par exemple, à organiser le ravitaillement, les réserves de grains (qui jouèrent un rôle si utile durant la famine de 1891), l'assistance médicale, la lutte contre les épidémies et les épizooties, l'entretien des routes et des ponts, l'organisation d'écoles primaires, etc.

En fait, les droits civils dont jouissaient les paysans, pour n'être pas partout exactement les mêmes que ceux du reste de la nation, n'étaient pas moindres. Dans mon district, par exemple, certains paysans possédaient plus de mille hectares. C'est jouer sur les mots que de dire que ces propriétaires étaient privés de droits civils, parce que le tome X du *Svod zakonoj* (Recueil des lois) n'était pas applicable aux paysans. Ceux-ci avaient, pour juger leurs difficultés et discussions locales d'un caractère civil relatif à la terre, des tribunaux spéciaux, dits de *volost*, constitués par des paysans élus. Or,

ayant été longtemps juge de paix, et comme tel, ayant travaillé comme seconde instance, à l'examen des décisions prises par les tribunaux de *volost*, je puis certifier que la grande majorité des affaires à nous soumises, étaient précisément, des *affaires d'héritage*.

* * *

Witté a écrit (p. 188) à propos des *zemstvos* une phrase qui est l'inexactitude et l'injustice même : « Les *zemstvos* taxent les paysans à leur discrétion et le gouvernement n'a aucun moyen de les réprimer, s'il leur plaît de taxer les paysans au-delà de leurs facultés. »

Durant le règne d'Alexandre III, une loi avait été promulguée, d'après laquelle les *zemstvos* se voyaient interdire le droit d'augmenter leur budget de plus de 2 % par an. Si une augmentation supérieure à ce chiffre paraissait nécessaire, le projet de budget devait être soumis à l'approbation du gouverneur. Il n'y a jamais eu de *zemstvo* qui ait essayé de lever un impôt sur les paysans. Les impôts portaient sur la totalité de la population, et frappaient la terre, les patentes et l'industrie.

Le reproche que le Comte Witté a reproduit ici avait été formulé par lui dans une lettre à l'Empereur. Celui-ci a pu montrer cette lettre aux personnes de son entourage : aucun des faits exposés n'a trouvé de vérification. Peut-on s'étonner, après cela, que Nicolas II ait commencé alors à douter de la confiance qu'il pouvait accorder à l'auteur de la lettre?

Qu'il me soit permis de rapporter ici un autre incident relatif aux *zemstvos*, et que Witté n'a point fait figurer dans ses Mémoires. Au cours des années *quatre-vingt-dix*, Gorémykine, alors ministre de l'Intérieur, remit, je ne sais plus à quelle occasion, une note à l'Empereur, pour défendre les organisations du *zemstvo*. Il montrait que ces organisations ne diminuaient en rien les prérogatives de l'absolutisme. Ayant appris ce fait, Witté se hâta de faire rédiger par un des

quasi-professeurs à sa dévotion, une brochure dans laquelle était démontré, en beaucoup de pages, que le *zemstvo* était incompatible avec le maintien de l'absolutisme en Russie. Il présenta cette brochure à l'Empereur. On se demande comment il est possible de relier cette façon d'agir avec la politique générale du ministre. On se demande aussi ce qu'en a dû penser l'Empereur. Il put se dire que Witté voulait l'amener à supprimer le *zemstvo*. Or, Nicolas II aimait profondément la personne et l'œuvre de son grand-père et comprenait parfaitement que, s'il détruisait une de ses réformes, il atteindrait par là la population tout entière et diminuerait le prestige du trône. La brochure de Witté fut imprimée, et j'ai compris, en la lisant, pourquoi elle avait tant agité les cercles politiques de Saint-Pétersbourg.

* * *

A la page 315 des Mémoires, se trouve un passage qu'on ne peut lire sans étonnement. Il s'agit des discussions qui furent instituées à propos des lois fondamentales dont on voulait publier la liste avant la réunion de la première Douma. Au Conseil des ministres, fut soulevée la question de l'inamovibilité des juges. A ce sujet, M. Akimof, alors ministre de la Justice (il fut plus tard président du Conseil de l'Empire réorganisé), et le comte Witté, soutinrent le droit qu'avait l'Empereur de congédier les juges. Pas un mot sur ce fait évident que l'inamovibilité des juges est une des conditions essentielles de la justice. Ce principe avait été sanctionné en 1864, par Alexandre II lors de l'acceptation par lui du projet de réorganisation de la justice. Je me souviens que, peu après la publication de cette loi, l'Empereur désira congédier un sénateur dont il avait désapprouvé l'attitude dans le *zemstvo* de Saint-Pétersbourg. Le ministre de la Justice était alors M. Zamiatnine, lequel s'était donné beaucoup de mal pour préparer et assurer l'exécution de la loi. Le souverain lui ordonna de préparer un oukaze congédiant le dit sénateur[1].

1. Le Sénat russe est une Cour de Justice. N. de T.

Le ministre répondit : « D'après la loi publiée par Votre Majesté, les juges sont inamovibles. — Mais, la règle ne vaut pas pour moi ! s'écria Alexandre II. » Pourtant, lorsqu'on lui eut obéi, et qu'il reçut l'oukaze pour la signature, il ne le signa pas !... Cet incident est conté tout au long par Zamiatnine dans ses Mémoires publiés jadis dans la *Revue* du ministère de la Justice.

Je reviens à la loi que l'Empereur ne voulut pas enfreindre. Cette loi avait été approuvée en 1864; mais il falut du temps, pour en préparer la mise en application. Cette cérémonie fut fixée au 17/29 avril 1866, anniversaire de l'Empereur. Entre temps, le 4/16 avril de la même année, Alexandre II fut victime d'un premier attentat. Tous pensaient qu'il différerait l'application de la loi qui rendait les juges inamovibles. Mais l'Empereur avait l'habitude de ne jamais revenir sur un don qu'il avait cru utile au bien de l'Empire, non plus que d'en différer l'exécution : il ne changea rien à ce qui avait été décidé et la cérémonie eut lieu au jour dit. Au cours de l'année suivante, plusieurs juges manifestèrent un libéralisme excessif. Le jury de Saint-Pétersbourg acquitta un fonctionnaire qui avait souffleté un des directeurs du Ministère de la Justice, où il servait lui-même, à la suite d'une grossière injure que ce Directeur lui avait adressée. L'entourage de l'Empereur grossit ces faits et la tentative d'assassinat qui avait échoué; il s'ensuivit un mouvement de réaction, et le comte Palen fut nommé ministre de la Justice à l'effet de retoucher la nouvelle loi. Mais le comte Palen, homme d'une parfaite honnêteté, et qui avait été auparavant gouverneur à Pskof, put se convaincre sur place du niveau médiocre auquel se trouvait la justice dans les tribunaux dépendant de la haute administration : excès, vénalité et injustice s'y manifestaient sans fin. Non seulement le comte Palen ne fit pas subir à la loi de retouche de quelque importance, mais il devint un défenseur acharné de l'inamovibilité des juges. Les cas d'actes criminels commis par des tchinovniks contre leurs supérieurs furent seulement soustraits à la compétence du jury et confiés à une instance supérieure.

En ce qui concerne les juges d'instruction, j'ai le regret de constater que l'on confiait chez nous ces fonctions à des jeunes gens ayant passé par des fonctions de secrétaires. Leur donner l'inamovibilité avait été une imprudence : c'est ce qui avait amené le comte Palen à tourner la difficulté en faisant occuper les postes non par des titulaires, mais par des substituts, lesquels, comme le remarque Witté, n'étaient pas admis au bénéfice de la loi.

En ce qui concerne M. Chtchéglovitof, il est hors de doute, ainsi que le dit Witté, qu'il a désorganisé l'administration de la Justice : mais ce n'était pas une raison pour proposer à l'Empereur de priver cette administration de la base fondamentale de son bon fonctionnement : l'indépendance. On comprend jusqu'à un certain point que M. Akimof, qui, étant ministre, avait eu grande peine à révoquer un juge d'une province éloignée, qui s'était rendu coupable d'actes inconciliables avec ses fonctions, se montrât partisan du retour à l'arbitraire, mais on n'eût point attendu pareille manœuvre d'un Premier ministre, ce qu'était alors le comte Witté. Cette fois, l'Empereur se heurta de nouveau de sa part à une attitude hostile aux réformes de son grand-père. On comprend qu'il ne se soit pas rendu aux raisons de son ministre, et on devine du même coup que sa confiance en lui ait reçu là une brèche nouvelle.

(A suivre) N...

VIE PHILOSOPHIQUE

Du bouddhisme indien au bouddhisme japonais.

A l'agnosticisme intransigeant du Bouddhisme primitif s'était substitué, dès le troisième siècle avant notre ère, un enseignement plus sensible et plus accueillant. Le Bouddha Çakyamouni redevenu, par la faveur de ses fidèles, plus dépendant de son humanité recevait, dans les lieux mêmes où il était né et où il avait définitivement rejeté son existence terrestre, les hommages d'une multitude de fidèles.

Açoka, le grand empereur bouddhiste, faisait alors jalonner les lieux saints d'une série de piliers inscrits, destinés autant à perpétuer le souvenir de Bouddha qu'à propager son enseignement. Le pieux monarque ne songeait pas aux conquêtes lointaines de la loi bouddhique et ne pouvait prévoir le déclin rapide du Bouddhisme indien. Cependant, moins d'un millénaire après la mort d'Açoka, le bon pèlerin chinois Hiuan-tsang visitait, mélancolique et apitoyé, les ruines accumulées par les invasions barbares : les Huns blancs avaient saccagé les monastères de Taxila, détruit le puissant empire Gupta et s'étaient fixés à Sâkala (la moderne Sialkot) au cœur même de l'ancien empire indien. Au XI^e^ siècle, les jalons posés par le grand empereur bouddhiste n'étaient plus que des vestiges incompris et dédaignés; l'Islam intransigeant, le Brahmanisme indifférent se partageaient alors le vaste empire unifié par l'empereur cher aux dieux (Açoka) Piyadasi. Des siècles passèrent, consacrant la fortune du Bouddhisme chinois, hâtant le développement du Bouddhisme japonais, mais l'Inde, oublieuse de son passé, laissait s'amonceler les ruines de ses monuments bouddhiques; seuls les édits et les piliers inscrits d'Açoka (les Stupas de Barhut et de Sânchi) attestaient l'éphémère splendeur du Bouddhisme indien.

Par le labeur sagace de quelques savants européens, l'Inde allait apprendre l'histoire des origines bouddhiques; il convient de saluer ici le génie précurseur de Burnouf; son «introduction à l'étude du Bouddhisme indien» inaugure un vaste programme d'études, étendu ensuite au domaine sérindien et chinois par MM. Sylvain, Lévi, Edouard Chavannes et Paul Pelliot. De 1881 à 1886 la traduction des édits

d'Açoka par M. Emile Senart révèle à l'Occident la grande figure du premier empereur bouddhiste de l'Inde.

C'est à Rummindêi, dans le Téraï népalais, qu'a été découvert le pilier érigé trois siècles après la mort du Bouddha par l'empereur Açoka. L'inscription très brève: «Ici est né le Bouddha, le saint de la race des Câkyas », situe d'une façon précise l'emplacement du jardin Loumbini. Le chapitre VII du Rgya-tcher-rolpa, version tibétaine du Lalita-vistara, évoque le souvenir de ce grand événement, le texte légendaire un peu gâté par l'abus du poncif littéraire rappelle cependant l'art sensible et finement réaliste des imagies de Barhut et de Sânchi.

LALITA-VISTARA, CHAPITRE VII.

« Cependant la reine Mâyâ étant entrée dans le jardin Loumbini, et étant descendue du meilleur des chars, entourée des femmes, des hommes et des dieux, elle allait d'un arbre à un autre arbre, d'un bosquet à un autre bosquet, regardant un arbre vert puis un autre, et enfin un arbre très précieux, se distinguant entre tous, aux branches très étendues, aux belles feuilles et aux beaux rejetons, aux fleurs divines et terrestres bien épanouies, imprégné de parfums de l'odeur la plus suave, étincelant de l'éclat de la perle qui comble les vœux et de toutes sortes de choses précieuses des espèces les plus variées; la racine, la tige, les branches et les feuilles sont parfaitement ornées de toute espèce de richesses, et ses longues branches s'étendent au loin. Sur cet endroit de la terre où est cet arbre plaksha, uni comme la paume de la main, spacieux, agréable, un gazon vert comme le plumage qui orne la gorge des paons s'est élevé. Assis sur le sol doux comme un vêtement de Kaichalindi, soutenu par la mère du précédent Jina, exalté par les chants divins, pur, exempt de toute tache, loué par des milliers de dieux Couddhavasas à l'esprit apaisé, à la chevelure nattée, à la tête penchée dont ils ont détaché le diadème, c'est auprès de ce plaksha que le Bodhisattva est venu.

Alors par l'éclat et la force de bienveillance du Bodhisattva, ce plaksha s'inclina visiblement. Puis la reine Mâyâ ayant étendu son bras droit pareil à une guirlande d'éclairs brillant dans les cieux, saisit ce plaksha par une branche, et regardant le ciel avec grâce resta immobile...

...Enfin, à l'accomplissement des dix mois, il sortit du côté droit de sa mère, ayant le souvenir et la science. Alors, aussi Bhikhouns, Indra le roi des dieux, Brahma le maître des créatures, se tenaient tous deux devant. Tous les deux, inspirés du plus profond respect, reconnaissant le Bodhisattva au vêtement divin de Haci qui l'enveloppe, à son corps et à tous ses membres, le connaissant et se rappelant le Bodhisattva, le prennent [dans leurs bras].

Alors, comme un lion libre de toute crainte, sans faiblesse étant arrivé par la force de sa pensée à connaître la pensée et la conduite de tous les êtres, sans être soutenu par personne, moi Bodhisattava je marcherai le premier, maître de la loi procédant de la racine de la vertu, dit-il, et il fit sept pas du côté des régions orientales.

Partout où le Bodhisattva faisait ainsi des pas, naissaient des lotus blancs. Je serai digne des offrandes des dieux et des hommes, dit-il : et il fit sept pas du côté des régions méridionales. Il fit sept pas du côté du couchant, et s'arrêtant au septième : Je marche au premier rang dans le monde; c'est là ma dernière naissance. Je mettrai un terme à la naissance, à la vieillesse, à la maladie, à la mort.

Au milieu de tous les êtres je serai sans supérieur, dit-il, et il fit sept pas du côté des régions septendrionales. Je vaincrai le démon et l'armée du démon; en faveur des êtres plongés dans les enfers et dévorés par le feu de l'enfer, je verserai la pluie du grand nuage de la loi, et ils seront remplis de joie et de bien-être, dit-il, et il fit sept pas vers les régions inférieures.

Je regarderai au-dessus de tous les êtres, dit-il, et il fit sept pas vers les régions supérieures et regarda d'en haut.

« Je mettrai un terme à la naissance et à la vieillesse, à la maladie, à la mort ».

Cette déclaration liminaire exprime le caractère même de l'enseignement primitif.

Le sceau de la douleur marque toute existence, le Bouddhisme du Petit Véhicule (Hînayâna) veut assurer le salut de l'individu par l'extinction du désir, source de la naissance, de la souffrance et de la mort; il veut le libérer du nom et de la forme. « Le Parfait est libéré en ceci que son être n'est plus jaugé à la mesure du monde corporel ».

Le salutisme égoïste, idéal strictement monacal, s'oriente bientôt vers d'autres buts. Ces tendances s'accentuent dès le Ier siècle avant notre ère. Au dessous des Bouddhas, libérés du monde de la forme, les Bodhisattvas retardent volontairement leur accession au nirvâna pour diriger progressivement les créatures vers l'état de perfection.

A la fin du IVe siècle, alors que de nouvelles menaces d'invasion se précisaient du côté de la frontière du nord-ouest, deux grands docteurs, Asanga et Vasubandhou, portaient à son plus haut point de perfection l'enseignement du Grand Véhicule. Vasubandhou est le dernier docteur du Bouddhisme qui ait possédé une connaissance approfondie de la philosophie bouddhique antérieure; transfuge du Petit Véhicule, adepte enthousiaste du Grand Véhicule (Mahâyâna), il expose admirablement la doctrine de l'impermanence; pour lui la vie de la conscience est un courant qui change constamment son composé et « la personnalité humaine avec sa conception des objets du monde exté-

rieur et des phénomènes du monde intérieur est réduite à un courant de combinaisons momentanées d'éléments momentanés ». Le pèlerin chinois Hiuan-tsang recueille pieusement cet enseignement qu'il porte jusqu'au cœur de la Chine, et les commentateurs japonais Fouiji et Fou-gouan l'introduisent au Japon.

Ainsi se trouve assurée, de l'Inde au Japon, la continuité de la tradition du Bouddhisme mahâyâniste et nombreux sont les orientalistes qui, pour retrouver dans sa pureté la tradition indienne, étudient les commentateurs japonais des œuvres indiennes. C'est dans cette ambiance apaisante que bouddhisants français et bouddhistes japonais se sont rencontrés. Les gîtes archéologiques de l'Asie centrale ont également favorisé des recherches communes. La mission française dirigée par M. Paul Pelliot et la mission japonaise ont renoué le lien rompu de la tradition indienne jadis transmise à la Chine et au Japon par la voie précaire des oasis échelonnées en bordure septendrionale et méridionale du Takla-Makhan, au cœur même de l'Asie.

La France possède enfin en Indochine un centre important d'études orientales : l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui a compté ou compte encore des japonisants de la valeur de MM. Claude Maître, Noël Péri, des indianistes, des sinologues, des archéologues comme MM. Louis Finot, directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, V. Goloubey, H. Parmentier, L. Aurousseau, P. Demiéville.

C'est cette même école qui a patronné les travaux et les recherches archéologiques de MM. E. Chavannes, Alfred Foucher, Paul Pelliot.

L'orientaliste français se rapproche ainsi du Japon et amorce des collaborations fécondes. Ajoutons enfin, en terminant, que le professeur Anesaki de l'Université de Tokyo a donné en juin 1919, au Collège de France, une série de Conférences sur l'histoire religieuse du Japon et que ses collègues MM. Takakusu, Sakaki et Ohsaimi Haneda n'ont cessé d'entretenir d'amicales relations avec leurs collègues de Paris, MM. Sylvain Lévi et Paul Pelliot et que l'Association française des Amis de l'Orient parachève cette œuvre en élargissant le cercle des amitiés franco-japonaises; il m'est particulièrement agréable de constater que la réunion d'aujourd'hui est placée sous l'égide du Bouddha Câkya-mouni auréolé par le Soleil Levant.

J. Hackin.

VIE ANTIQUE

LETTRES ANCIENNES

Ovide, poète de l'amour, des dieux et de l'exil.

Si l'antiquité est, de nos jours, plus sérieusement, plus méthodiquement connue des spécialistes, — historiens, juristes, archéologues, érudits, — elle est, elle sera de plus en plus ignorée, je ne dis passeulement du grand public, mais même du public cultivé. Nulle illusion à se faire sur ce point. La littérature française, d'une part, riche de quatre siècles de floraison ininterrompue — depuis le XVI^e^, — et d'autre part les littératures étrangères, accueillies, étudiées chez nous avec une curiosité sans cesse grandissante, font aux littératures grecque et latine une concurrence redoutable. Que faire, en présence de cet inévitable naufrage de l'humanisme ? Se résoudre à laisser couler le navire ? Mais alors quel manque énorme, quel trou d'ombre dans la culture générale de l'esprit humain et notamment dans celle des nations latines ! Ne vaudrait-il pas mieux jeter franchement du lest, et, négligeant l'accessoire, sauver au moins le plus précieux de la cargaison ?

M. André Bellessort sans doute l'avait pensé quand il nous donnait, voici deux ans, son *Virgile*. Et l'*Ovide* de M. Emile Ripert[1] répond apparemment à la même préoccupation. L'utilité de son livre n'est-elle pas en effet avant tout de maintenir le contact entre le public cultivé et l'un des trois ou quatre grands noms de la poésie latine ? Son charme est de le faire sans rien de professoral et de didactique. Pas de danger avec lui que le lecteur s'enlise au milieu de ces travaux érudits qui « entassent les Pélion des commentaires sur les Ossa des répertoires ». A sa suite nous relisons Ovide dans son cadre naturel, « sur le rivage de la mer latine », au chant du vent « dans les tilleuls de Philémon », devant « la mer où périt Icare ».

On ne saurait manquer de trouver fort agréable le récit que M. Ripert nous fait de la vie de son poète. M. Ripert — qui est du reste, ne l'oublions pas, un romancier de talent — a le don de la vie. Nulle discussion aride sur quelque point controversé ; nulle sèche énumération

1. E. Ripert, *Ovide, poète de l'amour, des dieux et de l'exil*, Paris, 1921.

de faits ou de dates inutiles. La narration court, aimable et rapide sur le ton de la causerie, et toujours variée avec agrement. Ici, c'est un raccourci original et frappant : « Tel, nous dira-t-il de l'enfance d'Ovide, parmi ces campagnards un peu montagnards des Abruzzes, en cette petite ville de Sulmone, qui a gardé, depuis, son souvenir, comme il le souhaitait, en plein cœur de l'Italie, fils d'une vieille souche, dans un pays vivifiant et frais, grandit le petit Publius Ovidius Naso, qui porte dans son surnom le souvenir peut-être de quelque ancêtre spirituel au grand nez et dont le nom sent la bergerie, le propriétaire campagnard, possesseur de troupeaux ovins, les brebis qui vont brouter les pâturages aux pentes des Apennins ». Là, c'est une description qui agrandit soudain l'horizon et devant laquelle l'imagination trouve à rêver: «La bataille d'Actium vient de clore les guerres civiles. Au mois d'août de l'an 29, dans la splendeur de l'été romain, Octave, vainqueur d'Antoine, rentre à Rome; il y reçoit le titre d'imperator. Ovide a quatorze ans. Adolescent ébloui, il voit cette procession de victoires, les foules ruées à Rome pour admirer le cortège, le vainqueur jetant l'encens sur les foyers sacrés, distribuant aux vétérans les décorations et dans sa robe brodée s'avançant vers le Capitole, debout sur son char d'ivoire, que précèdent, sculptées dans l'argent et dans l'or, les images des villes captives, des fleuves, des montagnes, les trophées d'armes, et que suivent les prisonniers de guerre, au milieu des acclamations du peuple qui lance aux soldats des touffes de roses ».

Veut-on des renseignements sur les usages romains, qu'on n'irait guère chercher dans un manuel d'Institutions? Voici des détails sur l'instruction des jeunes Romains à l'école des rhéteurs et sur les exercices de déclamation qu'on y pratiquait: «On demandait aux élèves s'il était possible de creuser un port à Ostie, de dessécher l'isthme de Corinthe, si le soleil était plus grand que la terre, si la lune était sphérique, pleine ou conique, s'il n'y avait qu'un seul monde ou plusieurs... Sénèque nous a conservé un fragment d'une déclamation d'Ovide dans la classe d'Arellius Fuscus. Il s'agissait de plaider une cause assez bizarre : deux époux ayant juré de ne pas se survivre l'un à l'autre, pour éprouver sa femme, le mari au cours d'un voyage, lui fait annoncer sa mort; la femme essaie de se tuer, n'y parvient pas, guérit de ses blessures; le mari revient bien portant; son beau-père, furieux du mauvais tour, ordonne à sa fille de divorcer; elle refuse, aimant toujours son mari; le père la renie. Ovide devait défendre la femme contre le père ». Mais à ces pédanteries scolaires préférez-vous du pittoresque et du plein air? Regardez alors le jeune Ovide s'embarquant à Brindes un jour de printemps pour un voyage d'étude et de plaisir en Grèce et en Asie Mineure. « En ce matin de ses dix-huit ans, penché à l'avant du navire, tandis que devant lui la mer céruléenne se dépliait avec un bruit de soie, ivre d'espoir et de poésie, il voyait à

l'horizon se lever toutes les plus belles formes de la mythologie grecque : Vénus née de cette mer dans la volupté saline des matins primitifs, Icare qui vint y abîmer son vol audacieux, les dauphins qui portaient le chanteur Arion, les alcyons qui pleuraient la mort de Céyx ». Et, faisant contraste avec ce beau matin, voyez le poète, trente ans plus tard, quittant l'Italie, par un froid décembre, aux tristes jours de l'exil à Tomes : « C'est tout au plus une tartane que ce navire... Ovide dispose sans doute d'une cabine, mais qui ne vaut pas plus peut-être que celle du patron d'une grosse barque de nos jours. Dans cet entrepont, il entend les cris, les jurons des matelots, les coups de la vague qui vient battre la proue, les craquements de la charpente, le sifflement des cordages, les pas lourds de l'équipage; il sent le relent des cuisines ». On multiplierait les exemples. Ceux-là montreront du moins que M. Ripert possède l'art d'animer, d'encadrer la biographie qu'il retrace par la peinture des mœurs antiques, par la description du décor méditerranéen, par la reconstitution de l'atmosphère générale et du milieu. Et je serais surpris que le lecteur le plus distrait ou le plus détaché, depuis ses classes, des choses de l'antiquité latine, ne prît point plaisir dans ce livre à l'évocation intelligente d'une vie d'homme aux premières années de la Rome impériale.

* * *

Son plaisir ne sera pas moindre de refaire ou même de faire connaissance avec le poète. Qui de nous en effet n'a traduit au collège quelques passages d'Ovide ? Mais qui donc aussi, même parmi les plus lettrés, peut se flatter de l'avoir feuilleté autrement que par fragments et comme par bribes, d'en posséder une vue d'ensemble, de connaître suffisamment, même par une traduction, et ces singuliers manuels de galanterie à l'usage du demi-monde, — les Amours, l'Art d'Aimer, les Remèdes d'Amour — et ces lettres fictives d'amoureuses célèbres — les Héroïdes —, et ces grandes fresques mythologiques — les Métamorphoses —, et ce calendrier poétique des fêtes religieuses de Rome, — les Fastes —, et ces élégies de l'exil — les Tristes, les Pontiques — ?

Or voilà précisément le grand service que nous rend M. Ripert. Grâce à lui nous dominons un si vaste sujet d'une vue totale à la fois et très suffisamment précise. Il a parfaitement compris en effet que, dans un livre de vulgarisation, la critique, le commentaire littéraire devaient rester au second rang et que la première chose à faire était de donner et des analyses bien faites et des citations bien choisies.

Ses analyses sont excellentes : étendues, exactes, et toujours très littéraires.

Veut-on un exemple, pris au hasard ? Je tombe sur les Fastes, dont la lecture certes a toujours passé pour un peu dure. « Pour célébrer

ce dieu si romain qui préside à la propriété rurale, — il s'agit du dieu Terme dont la fête tombe en février —, Ovide trouve les plus ingénieux des accents. Il le montre solidement enraciné dans la terre, sous la forme d'une vieille souche ou d'une borne, honoré par tous les braves gens du voisinage, la vieille qui apporte les charbons de son feu dans un pot ébréché, le vieux qui allume un petit foyer devant le dieu, le petit garçon qui tient la corbeille pleine de grains de blé qu'il répand ensuite sur la flamme, la fillette qui offre un rayon de miel, les voisins qui arrosent le feu avec du vin, l'agneau ou la truie qu'on égorge, le repas pris en commun, tandis que l'on chante les louanges du dieu Terme ». Plus loin : « Mars apparaît... on y célèbre la fête du dieu qui lui donne son nom, mais qu'Ovide préfère sans armes, Mars, père de Rome, étant père de Romulus; celle de Junon Lucine, qui préside aux accouchements; c'est le mois des courses de chevaux au Champ de Mars; puis c'est la joyeuse fête d'Anna Pérenna, fête de banlieue aux bords du Tibre, où le peuple, chacun avec sa chacune (*cum pare quisque sua*) boit joyeusement sur l'herbe nouvelle; les plus prévoyants, pour se garantir du soleil qui brûle déjà et qui mêle sa chaleur à celle du vin, ont apporté une tente-abri, d'autres ont construit une cabane de feuillage, d'autres ont étendu leurs toges sur des pieux fichés en terre. On se met à boire, en se souhaitant autant d'années que l'on vide de coupes, et naturellement on boit beaucoup afin de vivre longtemps... Au retour on titube un peu, à la grande joie des passants qui regardent ce retour de fête et qui interpellent les buveurs ». Voilà sur quel rythme allègre M. Ripert nous conduit à travers l'œuvre de son auteur en choisissant toujours les bons endroits. Et le mérite n'est pas mince, veuillez le croire. Songez par exemple qu'Ovide ne raconte pas moins de deux cent cinquante métamorphoses, qui comportent quinze livres formant un total de près de quatorze mille vers ! Vous vous rendrez compte de la difficulté de se débrouiller élégamment dans cette abondante matière, d'appuyer sur l'essentiel, de déblayer le terrain quand l'ennui pourrait naître de la longueur, tout en donnant de l'ensemble une idée exacte.

Quand l'analyse ne suffit pas, des citations précisent l'intérêt des parties plus importantes, et M. Ripert traduit d'assez larges fragments, — surtout des Métamorphoses. Je regrette de ne pouvoir citer autant que je le voudrais. Voici du moins quelques vers de l'histoire de la belle nymphe Daphné fuyant Apollon qui la poursuit :

Elle fuit, sans vouloir l'écouter plus longtemps...
Qu'elle lui parut belle en s'enfuyant ainsi !
Les vents lui dévoilaient son corps, faisant trembler
Les plis des vêtements qu'ils collaient à ses formes.
Un souffle vif flottait dans ses cheveux défaits :
La course rehaussait l'éclat de sa beauté.

Et quand elle va être atteinte par le dieu, son père, le fleuve Pénée, pour la sauver, la change en laurier

Et comme elle se tait, ses membres s'engourdissent,
Une écorce subtile entoure sa poitrine;
Ses bras sont des rameaux, ses cheveux sont des feuilles,
Ses pieds agiles sont des racines rampantes,
Et sa tête devient la cime d'un arbuste.

Voici Midas, joyeux d'essayer son pouvoir de muer en or tout ce qu'il touche :

Il se met à toucher tout ce qu'il voit ; il plie
Une branche de chêne et la branche est en or :
Il soulève une pierre et la pierre se dore,
Une motte, il en fait aussitôt un lingot;
Il coupe des épis, c'est une moisson d'or;
Il cueille un fruit, c'est la pomme des Hespérides;
Il touche de ses doigts les portes du palais,
Les portes du palais rayonnent sous ses doigts;
Il se lave les mains, l'eau qui coule au travers
Pourrait, averse d'or, égarer Danaé.

Et enfin, dans un genre différent, je veux encore donner ces distiques d'Ovide exilé, à sa femme, dans les Pontiques :

Toi aussi, que je laissai jeune à mon départ,
Mon infortune a bien dû te vieillir...
Puissé-je cependant un jour te revoir telle,
Baiser les chères rides de tes joues,
Serrer entre mes bras ton corps si amaigri,
En m'écriant : « C'est à cause de moi ! »
Te redire en pleurant mes maux parmi tes pleurs
Et jouir d'un revoir inespéré.

On le voit, M. Ripert a adopté le système de la traduction en vers, mais en vers blancs. Quant à ceux qui peut-être penseraient que la rime, pour gênante qu'elle soit, constitue un élément essentiel du vers français, qui, formé de syllabes insuffisamment marquées d'accent tonique, lui doit presque toute sa sonorité, — qu'il n'existe aucune commune mesure possible entre le vers latin, où les syllabes se mesurent, et les vers français, où elles se comptent, — qu'il n'y a pas de milieu, pour la traduction des poètes, entre l'adaptation, forcément libre, en vers réguliers, et la traduction rigoureuse en prose à cadences très larges —, je me bornerai à laisser M. Ripert leur répondre et défendre lui-même son point de vue. « La traduction en prose, en ne donnant d'un poète que des membres épars, — *disjecta membra* —, en supprimant le rythme, trahit le modèle par principe... La traduction en vers réguliers et rimés, si distinguée qu'elle soit, substitue à l'ordre des pensées latines, qui sont liées par le sens et la quantité des syllabes, un ordre de pensées liées entre elles par la rime, principe tout différent.

J'ai adopté ici le système, encore peu usité et qui le sera, je crois, de plus en plus, de la traduction en vers blancs, qui évite tout artifice, puisque la liaison des idées n'y dépend, pas plus qu'en latin, de la rime. Seule la conservation du rythme importe s'il s'agit de vers latins, et c'est le résultat obtenu par ce système... Quant à la correspondance entre rythmes latins et rythmes français, le rythme de l'hexamètre (six mesures de deux syllabes longues) est donné à peu près par le vers de douze syllabes; et le rythme du pentamètre (cinq mesures de deux syllabes longues) par le vers de dix syllabes ». Le débat n'est sans doute pas près de s'éteindre. En tout cas on ne contestera pas que M. Ripert traduit presque toujours avec bonheur et avec une très agréable ingéniosité. Sa tentative intéressera tous les lettrés.

Analyses et citations s'accompagnent d'un commentaire littéraire aimable, aisé, toujours naturellement amené, où se remarque parfois un grain d'exagération enthousiaste, mais qu'inspirent un esprit de générosité et une passion communicative pour la poésie.

Les pages bien venues abondent dans ce livre d'une riche matière. On goûtera certainement celle-ci : « Le calendrier d'un pays, — s'écrie M. Ripert parlant du sujet des Fastes, — quel grand sujet de poésie, parce qu'il est humain et quotidien, parce qu'il est large et intime à la fois, parce qu'il est mêlé à la vie d'une nation comme à celle de toute famille, de tout individu. Le calendrier, ces douze colonnes qui s'étagent sur nos murs, avec leurs trois cent-soixante-cinq petites barres transversales, ces colonnes qui sont des mois, c'est-à-dire le cours des saisons, les soleils pâles de l'hiver, les grâces frileuses du printemps, les torrides midis des grands étés, les soirs charmants et mélancoliques de l'automne, ces barres, qui sont les jours, porteurs de joie, de tristesse, d'espérances, d'amours ou de désespoirs, toutes ces figures voilées qui s'avancent au 1er janvier en files confuses et que nous voyons au 31 décembre, démasquées avec le peu qu'elles ont apporté, elles qui semblaient tant promettre... » Et ce n'est qu'un exemple entre beaucoup d'autres qui témoignent à l'envi d'une imagination poétique et féconde.

L'imagination ! elle éclate partout dans ce livre, et parfois même avec excès. C'est elle en particulier qui suggère à M. Ripert tant de rapprochements multipliés entre les hommes, les œuvres et les choses de l'antiquité et ceux de notre âge. Les succès des jeunes Latins aux exercices scolaires des Suasoriæ et des Controversiæ éveillent instinctivement en lui le souvenir du concours général; le petit Ovide assistant au triomphe d'Octave, après Actium, le fait penser à Victor Hugo enfant « grisé du bruit de la foule et de la gloire aux retours de Napoléon; il démêle dans les poèmes d'amour d'Ovide « une combinaison de Crébillon fils, de Stendhal, de Laclos et de Bourget, de l'abbé et de Marcel Prévost, mais aussi de Musset et de Chénier, de Voiture

et de Banville »; le peuple en fête sur les bords du Tibre, ce sont les « promeneurs du Bois de Boulogne romain »; les Métamorphoses deviennent « la Légende Dorée » de l'antiquité. Le procédé a son charme, et je songe à certain article étincelant de J. J. Weiss, — ah ! ce Weiss qu'on ne lit plus assez aujourd'hui ! — qui prétendait reconnaître précisément dans *l'Ars Amatoria* toute la vie du Boulevard, à commencer par le Monsieur qui suit les femmes. A la longue, cependant, il court risque de lasser. Certes, je sais bien que la tentation est forte pour un homme d'esprit orné et de vaste culture de relier le passé au présent, de constater la pérennité du fond humain sous les changements de pays et d'époques, et la comparaison satisfait un besoin naturel de notre intelligence : l'esprit de synthèse. Mais enfin s'il y avait excès, nous en viendrions trop facilement à penser que le présent répète le passé, que le cercle de nos idées est limité, le nombre des sujets littéraires restreint. Et je sais bien aussi ce qu'on me répondra. Si notre temps, dira-t-on, se détache de la littérature antique, n'est-ce pas un moyen de l'y ramener que de la lui présenter comme plus près de nous qu'il ne croit ?...

* * *

Mais précisément, c'est tout le point à trancher. Rendra-t-on l'antiquité plus intéressante en l'actualisant, si je puis dire, en la modernisant, et parce qu'on aura époussété avec un joli plumeau tout neuf le vieux logis ? ou, bien plutôt, en respectant son âge, sans s'appliquer à masquer ses rides et à secouer au vent sa poussière vénérable ?

Et me voici ramené à mon point de départ. S'il faut désencombrer l'étude de la littérature ancienne, à quelles œuvres s'attacher de préférence ? A celles qui semblent de nature à s'apparenter davantage à notre manière de sentir et de penser, mais qui, se posant en rivales d'œuvres modernes, courent le risque de faire double emploi avec elles et peut-être de ne pas l'emporter dans cette balance truquée qu'on appelle le goût du jour ? ou à celles qui portent vraiment la couleur prononcée et la patine du temps, qui gardent toute leur saveur de terroir et qui demeurent les témoins d'une civilisation disparue ?

La ligne de partage assurément ne serait pas toujours facile à tracer. Du moins en ce qui concerne Ovide, M. Ripert nous fournit l'occasion de faire sur un cas particulier l'essai d'une règle générale à établir. Et ici on ne saurait hésiter. Je ne suppose pas que *l'Art d'aimer* ou les *Remèdes d'amour* parviennent à chasser de la bibliothèque du jeune élégant ou du boudoir de la jolie femme tel roman moderne mieux au courant, tout de même, de « l'art d'aimer sans amour ». Je suis bien sûr en tout cas que pour bercer ma nostalgie et les ennuis de l'absence

j'ouvrirais plutôt mon du Bellay que mon Ovide : trois ou quatre sonnets des *Regrets* l'emporteront toujours à mes yeux, je l'avoue, sur les plus touchantes larmes des Tristes et des Pontiques. Mais au contraire les *Métamorphoses*, ce manuel unique de la vieille mythologie méditerranéenne, ce mémorial des plus anciennes légendes qui longtemps ont peuplé le ciel et les bois et les eaux, qui longtemps ont effrayé ou charmé l'imagination populaire et fait rêver les poètes, cette Somme de croyances intimement travaillées par le puissant levain de l'idée pythagoricienne, ce commentaire précieux des plus originales productions de la mosaïque et de la statuaire antiques, — voilà ce que rien ne saurait remplacer pour nous. Comme le Poème de la Nature de Lucrèce, comme l'Enéide de Virgile, comme les Odes d'Horace, les Métamorphoses demeurent un de ces livres-types, qui jalonnent au cours des âges la marche de l'esprit humain.

Joseph Tᴏɪɴᴇᴛ.

VIE DU PASSÉ

Les derniers soldats de Louis XIV.

Rien n'est moins connu des historiens et surtout du public que la vie du simple soldat dans l'armée de l'Ancien Régime. Depuis l'enfance on nous a appris le nom des moindres batailles, le détail des campagnes; personne n'a pris le soin de reconstituer la vie des pauvres gens arrachés à leurs champs pour défendre la France ou assurer sa gloire. Nous savons, et c'est justice, le nom des Vendôme, des Luxembourg, des Catinat. Leur part de gloire est belle. Pourtant ne doit-il pas aller un peu de reconnaissance aux obscurs qui donnaient leur vie, à ceux qu'un peuple moderne, trop dépourvu d'âme, a appelé «le matériel humain»?

Un jeune historien, M. Georges Girard, vient de consacrer plusieurs années de sa vie à étudier la vie de ces simples[1]. Il a choisi le moment le plus triste, peut-être le plus héroïque du règne de Louis XIV, les années de déclin, la triste gue re de la Succession d'Espagne, l'heure où la France, traquée par l'Europe entière, se repliait sur elle-même et tirait de son peuple les dernières gouttes de sang.

Le vieux système d'enrôlement était l'enrôlement volontaire, c'est-à-dire le racolage. Un édit de Henri III réservait le droit de lever des troupes aux officiers autorisés par Sa Majesté. Plusieurs édits interdisaient l'enrôlement forcé, garantissaient la liberté de l'engagement. En général, le goût de l'aventure et de la guerre était assez fort chez les jeunes Français pour que les effectifs des régiments du roi fussent complets.

A la fin du règne de Louis XIV, il faut faire face à l'Europe. Les régiments sont trop peu nombreux. Ceux qui existent sont décimés; beaucoup ne comptent plus qu'un bataillon. On crée des régiments nouveaux : 144 au cours de la guerre de Succession d'Espagne. Remplir les cadres des régiments anciens, former les régiments nouveaux, il faut des hommes pour tout cela. Or les paysans sont las de la guerre; ils répugnent à partir pour l'armée. Le roi et l'administration de l'armée se trouvent donc en face d'un problème terrible :

1. *Racolage et milice* (1701-1715), Paris, Plon.

défendre le sol de la France en respectant la liberté individuelle des Français, leur droit à ne pas porter les armes. Il est évident que, devant la nécessité, le droit des individus sera souvent sacrifié. Cela ne peut que paraître naturel à tous ceux qui connaissent le régime moderne. La forme pourtant est respectée; et si, parfois, on emploie la contrainte, c'est à la dérobée, loin des yeux du public.

Dès qu'on annonce la formation d'un régiment, il y a un grand émoi à la Cour. Les nobles riches et en faveur se mettent sur les rangs, tâchent d'obtenir le régiment nouveau pour eux ou pour leurs fils. Souvent le roi est forcé de faire passer la richesse avant le mérite, car la levée se fait alors aux frais du riche colonel. Or, le trésor public est épuisé.

Le plus souvent, le nouveau colonel est un grand seigneur de province. Aussitôt sa charge reçue, il choisit un « quartier d'assemblée », de préférence une ville fortifiée. Puis il commence le recrutement parmi ses vassaux ou les vassaux de ses amis. Parfois les amis de plus petite noblesse s'engagent comme capitaines dans le régiment du nouveau colonel. Le régiment, lorsqu'il se met en route est une délégation de la province.

* * *

A la fin de chaque campagne, les régiments qui ont combattu doivent se préoccuper de remplir les vides laissés dans leurs rangs par les sabres ou les boulets de l'ennemi. Le jeu moderne des réserves n'existe pas. On combat l'été; l'hiver, on se repose et on reforme le régiment pour la campagne de printemps.

A l'automne, les gens de province voient arriver des officiers chargés de mission qui reviennent dans leurs familles. Ils ont un congé de six mois et sont chargés de ramener au printemps un certain nombre de recrues. Cela s'appelle : partir en semestre. A eux de se servir de leurs relations de familles, de leurs cousins ou de leurs tantes (les femmes même s'en mêlent), à eux de trouver des moyens ingénieux pour allécher les jeunes badauds. Ils amènent parfois avec eux quelques soldats qui les aideront à racoler, puis à conduire « la recrue ».

Le plus souvent, pendant les premiers mois de l'hiver, les recruteurs négligent leur tâche. Ils jouissent des plaisirs de l'arrière, traînent leur épée dans les rues, troublent le cœur des provinciales. Vers janvier ou février, ils se réveillent car la recrue doit être prête en mars. L'officier recruteur qui a manqué à sa tâche est frappé d'amende et de prison.

Au printemps, un commissaire des guerres inspecte les régiments, contrôle les effectifs. C'est un civil incorruptible, en relation directe

avec les bureaux de la guerre. A tout prix, s'il y a des manques, il faut les dissimuler aux commissaires. Ici entrent en jeu les « passe-volants ».

A la suite de l'armée se trouve une troupe de valets et de rebouteurs-chirurgiens qu'on appelle « fraters ». Les jours de revues, on leur donne un uniforme et ils font figure dans les troupes. Ce sont les passe-volants.

Les passe-volants sont l'obsession des commissaires. Ceux-ci emploient toute leur activité à les dénicher. Les officiers découverts sont souvent cassés de leur grade, au moins emprisonnés à la Bastille. Les passe-volants sont fustigés; on leur marque au fer rouge une fleur de lys sur la joue. Parfois même on leur coupe le nez. Tout soldat qui dénonce des passe-volants reçoit immédiatement son congé absolu, plus 10 louis d'or s'il est fantassin, cent écus d'argent s'il est cavalier.

* * *

Au cours de la guerre de la Succession d'Espagne, l'enrôlement devient de plus en plus difficile. Aussi les recruteurs ne se montrent-ils pas très sévères sur les qualités physiques des enrôlés. Une femme Jeanne Bensa, dite Joly-Cœur, fille sage et vaillante, peut servir pendant plusieurs années au régiment de Bourbon sans que personne soupçonne son sexe.

Les nouveaux enrôlés sont une gêne dans un régiment. Il faut les instruire, les rompre à la discipline. Aussi les officiers s'emploient-ils de toutes leurs forces à débaucher les soldats des régiments voisins. A ce petit jeu, les soldats trouvent deux avantages : ils ont le plaisir de changer et ils touchent deux fois la prime. Il faut donc sévir. Découverts, les officiers subissent amende et prison; les soldats sont traités comme de simples déserteurs : on les marque, on leur coupe le nez, et on les envoie pour toujours aux galères.

L'emploi des passe-volants, le débauchage des soldats restent des moyens exceptionnels. C'est par le racolage des jeunes civils que l'armée se recrute.

L'officier racoleur arrive dans une ville. Il va trouver le maire et lui demande l'autorisation de recruter. Le lendemain, les bourgeois voient circuler par les rues un magnifique tambour superbement vêtu qui « bat la caisse » et fait le boniment. On demande « la belle jeunesse » ou les « grivois de bonne volonté ».

Ailleurs, des officiers plus discrets agissent par voie d'affiches. Les murs se couvrent de placards hautement coloriés où l'on voit un soldat tout doré, un cavalier le plus souvent, dominer fièrement la mitraille. Au-dessous un petit discours habilement concerté vante les délices de la vie de soldat. Le soldat de Sa Majesté a les poches pleines

d'argent ; il boit du vin frais, il joue aux boules. On lui donne un maître à danser, un maître d'armes. S'il dédaigne ces plaisirs trop frivoles, il trouvera au régiment « un maître écrivain et un maître de mathématiques ». Ces affiches sont, bien entendu, tissues de mensonges. Le badaud qui espère être cavalier est versé dans l'infanterie. Au lieu du maître de mathématiques il trouve le sergent instructeur.

C'est au cabaret que le racoleur se tient. Il attend quelque bonne figure naïve. Il lui offre à boire, il le grise. Si le badaud a le malheur de dire qu'il boit à la santé du roi, il est pris, considéré comme engagé ; il ne peut se dédire. Pour plus de sûreté, on profite de son ivresse pour lui faire signer sa feuille d'engagement.

Les fils de familles très jeunes sont, eux aussi, une proie facile. A 14 ou 15 ans, ils sont las du Collège, des livres et de la férule. Le recruteur leur tourne facilement la tête. Il les fait signer. Après cela toutes les réclamations des parents sont inutiles. L'Etat, qui a besoin des soldats pour défendre le territoire, approuve presque toujours les racoleurs. Il permet, tout au plus, que les parents dégagent leurs enfants en leur payant un remplaçant. Au régiment d'Agenois arrive un garçon de quatorze ans si frêle que tous ses camarades lui conseillent « d'aller têter ». On le renvoie pour quelque temps ; mais, dès qu'il est plus fort on le rappelle.

* * *

La signature arrachée à des hommes ivres ou à des enfants n'est qu'une simple formalité. Il n'y a pas loin de pareilles ruses à l'emploi de la force. Beaucoup d'officiers recruteurs, plutôt que de rentrer à leurs régiments sans recrues, enlèvent les hommes à main armée. Ce sont là des expéditions amusantes qui plaisent aux plus jeunes, rompent la monotonie de la permission en semestre.

Les officiers se forment en bande avec leurs sergents, s'embusquent au coin des grandes routes, guettent le voyageur ou le passant, l'empoignent, le ligottent, l'emportent en lieu sûr. Parfois ils attaquent les maisons isolées, prennent les hommes dans leur lit, parfois même ils pénètrent dans les villes. A Troyes, en avril 1705, des soldats d'Auxerrois entrent dans une église à l'heure des vêpres, raflent une quantité de fidèles. Le jour de Pâques, ils recommencent à la sortie de la grand'messe. Ailleurs, les pensionnaires d'un Collège religieux sont enlevés. Dans les grandes villes, à Paris, on use de ruse. On envoie un commissionnaire dans une maison préparée et on l'y retient. On séquestre les ouvriers, les Savoyards, les barbiers, les porteurs de pain.

Une fois pris, on les met en lieu sûr, parfois à la prison royale, souvent dans des retraites inconnues qu'on appelle des « fours », généra-

lement caves aménagées de quelques cabarets. Il y a un four à Paris rue Gît-le-Cœur à l'enseigne de la *Croix de Malte*, un autre, rue de l'Hirondelle, à la *Grande Pinte*. Ces fours sont des endroits discrets, à murs épais, que les cris ne sauraient traverser. Car il arrive que les enrôlés de force protestent. Il faut obtenir leur signature et ils refusent de signer. Les recruteurs possèdent quelques moyens infaillibles pour réduire les mauvaises têtes. Ils les ligotent, ils les privent de nourriture, ils les rouent de coups jusqu'à ce que les malheureux consentent à devenir soldats du roi. Une fois qu'ils ont signé, c'est pour toujours, les besoins de l'armée ne permettant que très rarement de libérer les hommes.

Les recruteurs n'ont pas toujours beau jeu. Il arrive que le peuple se soulève, leur arrache leurs victimes, les mettent en déroute, quelquefois les assomme. Ces risques sont sans doute pour de jeunes officiers le sel de ces expéditions. Dans ces affaires d'enlèvement forcé, le gouvernement se montre très indulgent. Il sévit lorsque le scandale est trop grand ; mais on sent que c'est pour la forme.

Il ne résiste vigoureusement aux recruteurs que sur un seul point. Les recruteurs tournent sans cesse autour des prisons. Il y a là des contrebandiers, des faux-sauniers, tous forts gaillards et qui se battraient bien. Ils supplient le roi de les leur accorder. Le roi n'y consent que dans les cas désespérés.

Ces procédés de ruse et de violence peuvent étonner. Certains accuseront peut-être M. Girard d'avoir jeté le discrédit sur la monarchie et sur l'armée de l'Ancien Régime. Ce serait là une accusation très injuste. Peut-être M. Girard a t-il fait une place trop grande aux affaires irrégulières parce que ce sont les seules qui laissent leur trace dans les archives. Cependant, pour les esprits réfléchis, les figures de Chamillart et des autres ministres de Louis XIV sortent grandies de ce livre. On les voit toujours guider l'armée dans le plus haut esprit patriotique, donner aux affaires particulières la solution la plus sensée, la plus utile à l'intérêt national. Dès 1702, à côté de l'enrôlement volontaire insuffisant, ils réorganisent la milice, origine de notre service militaire obligatoire. De cette milice les armées modernes sont sorties. M. Girard lui consacre la deuxième partie de ce livre qui, en racontant les souffrances et les résistances des soldats de la guerre en dentelles, si attachés à leur terre et à leur foyer, fait mieux sentir la valeur de l'héroïsme qu'ils déployaient à Denain, au vent des balles ennemies.

Gabriel BOURGUET.

VIE LITTÉRAIRE

Les Lettres Russes en exil

La production littéraire russe est surtout concentrée en ce moment dans trois villes : Berlin, Paris et Sofia. En Allemagne, où résident, à cause du change plus bas, un très grand nombre de Russes, et où même a été organisé à Berlin un gymnase russe, on s'efforce de suppléer à la pénurie d'ouvrages classiques russes d'éducation ou de lecture, par de nombreuses réimpressions. Par malheur, la mauvaise organisation des échanges de livres entre l'Allemagne et la France, prive de cet avantage ceux des Russes, qui résident chez nous.

Les livres originaux écrits par les Russes, aussi bien en Allemagne que chez nous, ou en Bulgarie, ont pour sujet principal, la Révolution d'une part, et d'autre part, le retour, par des Souvenirs ou Mémoires, vers le passé de leur patrie. En France, où l'on imprime moins de livres *russes*, ceux-ci ont surtout trait à la Révolution.

Parmi les publications berlinoises, nous faisons une place à part à la série intitulée : *Arkhiv rousko irévolutsii* (Archives de la révolution russe). L'éditeur de celle série qui compte déjà trois forts volumes, M. I. V. Guessen, est un publiciste bien connu ; il a eu l'heureuse idée de réunir le plus grand nombre possible de documents originaux ou de mémoires relatifs à la période révolutionnaire russe. Ces documents ne sont pas tous également intéressants, mais ils sont tous utiles pour la future histoire de cette période. Certains articles se dégagent de l'ensemble, soit par suite du talent de l'auteur, soit par la situation qu'il a occupée.

Il faut signaler au premier rang les *Souvenirs de V. Nabokof* sur la constitution et le travail du *Gouvernement provisoire*. V. Nabokof, qui vient d'être assassiné lâchement par un monarchiste russe, était un avocat et député de talent. Ses souvenirs sont écrits avec un souci constant de la vérité et j'ai entendu louer très fort son impartialité par tel autre membre du gouvernement provisoire, qui, cependant, ne partageait pas toutes ses idées.

Le général Krasnof publie dans le même premier volume des Archives, ses Souvenirs militaires, un peu diffus, un peu naïfs, mais intéressants, pour qui veut se rendre compte de l'état d'esprit du haut commandement russe au moment de l'abdication du souverain. On

a l'impression que ces généraux découvrent alors, brusquement, que le soldat a une intelligence et un jugement, dont il faut tenir compte.

Dans le tome II, la partie la plus intéressante est constituée par les *Souvenirs du général Loukomski*, l'un des meilleurs généraux russes, collaborateur éminent du général Alexéief. On y voit se refléter au G. Q. G. russe, toute la tragédie issue de l'abdication et de ce qui suivit. D'autres récits particuliers jettent un jour tragique sur différents épisodes de la guerre civile en Russie. En particulier quelques pages signées R. Goul, et intitulées : *L'épopée de Kief*, donnent une image crue de ce désordre ainsi que des souffrances physiques et morales éprouvées par des officiers qui ont voulu jusqu'au bout défendre leur patrie.

Dans le tome III, *M. C. Dobrovolski* décrit d'une façon vivante, la campagne anti-bolchévique qui a eu pour centre *Arkhangelsk*.

Surtout, nous trouvons ici, sous la plume d'un socialiste avancé, M. *Smily-Benaris*, un des plus violents réquisitoires qui soient contre le bolchévisme. L'auteur, qui a servi longtemps comme commissaire du peuple, s'est enfin écœuré par les besognes abominables auxquelles il devait prêter la main. Il n'injurie personne, mais le récit qu'il donne est plus fort qu'une attaque passionnée.

On saisit par ces indications l'importance de ce recueil d'archives, lequel fait place pêle-mêle à des documents de toute espèce, de première et parfois de seconde main, mais qui ne sont jamais indifférents. C'est là, vraiment, une mine de renseignements, qui sera fort utile au futur historien.

* * *

De la production russe en Bulgarie, il ne nous est encore parvenu que des numéros dépareillés de la *Rouskaya Mouisl* (Pensée russe), c'est-à-dire, l'ancienne revue libérale russe. Elle semble être maintenant devenue tant soit peu rétrograde. Mais elle contient des articles çà et là fort intéressants. C'est là que, dans le numéro d'août-septembre 1921, nous avons trouvé, dans les très intéressants *Souvenirs* du professeur Eugène Troubetzkoï, des pages brillantes dont nous voulons citer quelques extraits, pour montrer ce qu'était l'ancienne armée russe « du bon vieux temps ».

En 1885, ayant terminé ses études universitaires, Eugène Nicolaiévitch Troubetzkoï s'engagea pour un an, afin d'être libre ensuite, sans avoir, suspendue sur sa tête, la menace du service militaire, si la carrière professorale, qu'il voulait entreprendre, venait à le lasser. Il obtint d'être incorporé au régiment des grenadiers de Kief, alors cantonné à Kalouga, sous le commandement du colonel A. K. Maklakof. Le colonel fait promettre au jeune soldat de passer les examens d'officier.

Le colonel, qui aimait profondément son régiment, voulait acquérir en ma personne un bon officier. Aussi fus-je l'objet d'une véritable surveillance. Parfois, le matin, le colonel passait à ma compagnie pour voir ce que je faisais...

On m'exerçait à force et on m'apprenait avec ardeur la théorie : en un mois. Je fus en état de prendre place dans le rang sans faire de fautes de manœuvre. Je me souviens que tout cela me causait beaucoup de fatigue, mais une fatigue saine, car elle me reposait du travail intellectuel. Ma préparation aux examens d'officier fut même menée assez négligemment durant les deux premiers mois, d'autant plus que, lorsque j'en avais fini avec les exercices fatigants, il m'arrivait de me rendre à pied, depuis notre camp fort éloigné, jusqu'à la ville où demeuraient mes parents, et d'y passer la soirée à jouer au tennis, pour rentrer le lendemain au camp à 6 heures précises...

Le capitaine de ma compagnie, Piotre Ivanovitch, qui finit sa carrière comme général, était, comme le colonel Maklakof, un véritable et bel exemplaire de l'officier du bon vieux temps. Les chefs le tenaient pour un des meilleurs officiers, car un ordre exemplaire régnait dans sa compagnie, et les soldats l'aimaient, d'abord pour le grand soin qu'il prenait d'eux et pour son bon cœur, et ensuite pour ce qu'il y avait de patriarcal dans sa manière, en particulier dans la façon, où il était passé maître, de dire des gros mots. — « C'est un bon capitaine, disaient les hommes. Sans doute, personne ne f... comme lui sur la g...., mais aussi, il n'y a personne qui sache jurer comme lui ». Piotre Ivanovitch, quand il attrapait un homme, faisait toujours rire les autres, grâce à la justesse des observations contenues dans les mots imprimables ou non qu'il lui adressait...

Les hommes pardonnaient de f... sur la g.., d'abord parce que ces voies de fait remplaçaient pour eux les peines disciplinaires, et ensuite parce qu'il frappait avec le plat de la main, et non à coups de poing, de sorte qu'il n'endommageait ni les dents, ni les mâchoires. Voici comment les choses se passaient d'ordinaire : l'homme qui avait commis une faute grave était amené devant le capitaine, qui lui faisait donner lecture de l'article du règlement applicable à son cas. Devant les mots terribles de travaux publics, compagnie de discipline, etc, le soldat pâlissait, et, claquant des dents, se jetait aux pieds de son chef : « Espèce d'enfant de s..., s'écriait alors le capitaine, tu as vu ce que te réserve la loi? Eh bien, prends ça, tiens, en guise d'adoucissement » — Une, deux, trois gifles sonores et alors le soldat se trouvait dispensé de toute punition disciplinaire... Le soldat qui me servait d'ordonnance, ivrogne fieffé, entre parenthèses, avait commis un jour quelque faute grave : « Qu'est-ce que tu as, Khomontof, lui dis-je, en entendant ses soupirs. — Oh ! barine ! ça ne va pas, mais pas du tout ! — Quoi donc? Eh ben voilà ! d'ordinaire, pour ça, *il* vous f... sur la g... et à moi, il ne m'a rien f... du tout. — Et puis après? — Après ! c'est mauvais signe ! ça veut dire qu'il me fait passer au conseil !... Vers le soir, je rencontrai mon ordonnance tout guilleret. — Tiens ! lui dis-je, ça va mieux? — *Enfin, il m'a travaillé* ! répondit Khomontof avec un large sourire de satisfaction...

Plus tard, dans le temps de la première révolution, (1905) le capitaine Piotre Ivanovitch, raconta à Troubetzkoï qu'un soldat juif, volontaire d'un an, avait été surpris à faire de la propagande révolutionnaire; c'était la peine de mort assurée.

« — Eh quoi, dis-je à Piotre Ivanovitch, vous l'avez envoyé au conseil de guerre? — Pourquoi perdre un homme? me répondit-il avec son bon sourire malicieux. — Mais alors quoi? — Quoi ? Eh bien, *je lui ai fait un peu de massage* ! et son visage s'éclaira d'une joie intérieure.

Piotre Ivanovitch n'aimait pas ternir la réputation des soldats : « Ma feuille de punitions est vierge de noms, répétait-il : les chefs s'inquiètent, et me disent : « Quoi donc, capitaine? Vous avez une compagnie de saints hommes, jamais en faute? — Jamais, Excellence, répondis-je chaque fois. Naturellement les généraux comprennent bien de quoi il retourne !

Comme il faut s'y attendre avec un pareil tempérament, Piotre Ivanovitch dépassait parfois la mesure : « Sergent ! appelait-il alors — Le sergent apparaissait. — Combien de jours de permission a demandé le soldat X.? — 2 jours, mon capitaine. — Et combien de fois lui ai-je donné sur la figure? — Trois fois, mon capitaine ! — C'est bien ! Marquez-lui *trois* jours de permission.

Et l'auteur poursuit :

Je ne sais si ces manières sont encore possibles à présent ; mais, dans ce temps-là les hommes préféraient Piotre Ivanovitch à tous les autres commandants de compagnie. Le capitaine de la compagnie voisine ne s'en prenait jamais à la personne du soldat, ne disait pas de gros mots, et restait strictement sur le terrain de la légalité. Or les soldats ne pouvaient pas le sentir : « C'est la *scie* ! » disaient-ils. On a des punitions sans fin ; il nous scie toute la journée. Ah ! Piotre Ivanovitch c'est autre chose ! lui, c'est un artiste, c'est tout dire ! » D'autres officiers qui frappaient leurs hommes n'étaient point populaires non plus, bien au contraire, parce qu'ils battaient les hommes froidement, avec talent, dureté et sans témoigner le moindre sentiment d'humanité à leur égard. Il y avait aussi un autre type de capitaine, qui ne frappait pas les hommes et ne les punissait pas non plus, un homme bon, un peu sot, qui laissait sa compagnie à l'abandon : les hommes ne l'aimaient pas, et, tout simplement, le méprisaient.

En général les hommes aimaient ceux des officiers qui prenaient leur métier très à cœur, et le faisaient consciencieusement, non *pour la frime*. A ceux-là, on pardonnait tout ce qu'ils disaient ou faisaient, à cause même de leur zèle.

« Evidemment, disaient les soldats, c'est des affaires militaires ! Il vous crie dessus et vous tape à l'occasion, mais aussi, comme il a soin de nous ! On arrive à l'étape, pendant les manœuvres, chez qui est-on sûr de dormir au sec, sur de la paille ou sur du foin ? Naturellement, c'est chez Piotre Ivanovitch ! Qui est-ce qui s'inquiète des malades ? Le même Piotre Ivanovitch. — Il g... pas mal ? — Eh bien oui ! et puis après ? Laissez-le g...r ! ».

Si j'ai conservé moi-même un si bon souvenir du régiment, c'est justement à cause de ces hommes prompts. La chose militaire n'est maintenue que par le petit nombre de ceux qui la font avec amour.

En général, la vie de ces officiers n'était pas drôle. De mon temps, les officiers de troupe étaient, chez nous, des hommes qui me faisaient l'effet d'être, dans la vie, éternellement privés de dessert. On se représente malaisément la pauvreté de leur existence. J'en savais quelques-uns qui, ayant une nombreuse famille, étaient obligés de manger à la gamelle, faute d'argent pour se nourrir autrement. Quant à ce qui est de leur vie intérieure, seuls ceux qui les ont observés de près peuvent se rendre compte du degré où elle était grise et vide.

Ces privations physiques et intellectuelles amenaient l'officier à chercher l'oubli dans la vodka. — Je me rappelle la nappe sur une petite table. Il n'y a pas sur cette nappe une seule place vierge de tache de graisse ou de boisson. On y voit des petits verres de vodka, vidés incomplètement, et marqués de traces de graisse sur les bords. Chacun de ceux qui entrent est invité à boire, et cela jusqu'à concurrence de sept ou huit petits verres. On ne peut refuser, et marquer du dégoût pour les verres graisseux serait une mortelle offense pour le maître de la maison. Autour de la table, sont assis des officiers, le sang à la tête, les yeux fatigués, morts. C'est une compagnie de gens qui, chaque jour, sont ivres à partir de midi... Il ne faut d'ailleurs pas grand'chose pour leur tourner la tête : deux, trois petits verrres, venant sur l'ivresse de la veille, les achèvent. Cette excitation nerveuse de tous les jours est nécessaire à ces hommes pour oublier que la vie, pour eux, ne donne absolument rien. Il y en a parmi eux qui, je pense, sans l'alcool, ne supporteraient pas l'existence...

M. E. Troubetzkoï passe ensuite à ses camarades directs :

Tels étaient, au régiment, ceux d'en haut. Pour ceux d'en bas, c'est-à-dire les soldats, j'ai conservé d'eux, dans l'ensemble, un souvenir extrêmement sympathique. J'étais particulièrement frappé de leur prévenance désintéressée. Par exemple, quand nous allions, toute la compagnie, nous baigner dans l'Oka, il y avait toujours un soldat pour me proposer de porter mon paquet de linge. Evidemment, ils n'attendaient là aucun pourboire. La première fois que j'allais au tir, on me marqua deux balles imméritées, simplement parce qu'on savait que le *barine* tirait. Les soldats avaient une haute idée de ma condition sociale, et par suite, le fait de me voir servir au même titre qu'eux-mêmes flattait leur amour propre : « Au civil, il est quelque chose comme un colonel, disaient-ils, mais, dans le service militaire, il est soldat de deuxième classe ! ».

Il s'ajoutait à ce sentiment une admiration naïve de mon intelligence et de ma culture... Quand on commença à m'apprendre à marcher et à courir au son du tambour, on s'aperçut naturellement, que je pus tout de suite régler mon pas de marche ou de course sur le rythme ralenti ou accéléré du tambour. Les hommes virent là quelque chose de génial. Des sous-officiers de ma compagnie et des compagnies voisines regardaient de tous leurs yeux et s'écriaient : « Eh bien oui ! Il a compris tout de suite ! Et y a des soldats qui n'y comprennent jamais rien ! »

E. Troubetzkoï passa son examen d'officier et rentra dans la vie civile, au grand regret de ses chefs militaires. Mais il sut avoir pour eux une attention d'une délicatesse raffinée. Lorsqu'il passa, quelques mois plus tard, à Yaroslav, la thèse de droit qui devait lui ouvrir les portes de l'Université, il demanda à être désigné, dans la proclamation des résultats, comme « candidat en Droit et *sous-lieutenant de réserve.* » Le colonel Maklakof apprit cela avec une joie profonde, et, ayant invité son jeune camarade à la prochaine fête du régiment, il voulut absolument, le présenter au général.

« — Permettez, Excellence, s'écria le colonel, un peu parti, que je vous présente un sous-lieutenant et professeur d'Université qui, quand on l'a proclamé, quand on lui a dit comme ils font là-bas : Vous êtes Magister, a répondu : Non ! permettez ! Je suis sous-lieutenant du régiment de grenadiers de Kief ! à sa santé ! Le général se leva et dit d'un ton solennel : C'est avec un plaisir tout particulier que je m'associe à ce toast. C'est avec joie qu'on voit un Russe appartenant à la noblessse être surtout fier de son titre de sous-lieutenant du Régiment de Kief ».

L'armée russe est restée, malgré les améliorations qu'elle a subies, après la guerre de Mandchourie, plus ou moins conforme au type dont M. E. Troubetzkoï donne une image si sympathique et si vivante. On y a observé jusqu'au bout ce trait d'amour de « l'humanité » chez les officiers. Seuls les officiers *humains* avec la troupe, c'est-à-dire comprenant non seulement ses besoins, mais aussi, çà et là ses *désirs* et ses *faiblesses*, et les punissant sans méchanceté, paternellement, ont pu conserver sur elles de l'ascendant. L'ancienne armée russe avait un nombre important d'officiers de ce type. Il semble bien que ce ne soit plus le cas dans l'armée bolchevique, laquelle est menée à la baguette, et, un beau jour sans doute, se révoltera, elle aussi.

* * *

Réservant pour une prochaine chronique les livres en russe imprimés à Paris, nous nous contenterons de signaler aujourd'hui les livres en français relatifs à la Russie qui nous sont jusqu'ici parvenus.

La société des Editions Bossard a eu l'heureuse idée de publier des traductions de romans et nouvelles d'auteurs russes contemporains. En voici deux qui sont intéressantes à des égards divers et nous font connaître deux littérateurs russes de renom réfugiés chez nous : *Le Monsieur de San-Francisco*, par Ivan Bounine, et *Le Duel*, par Alexandre Kouprine.

Le Monsieur de San-Francisco est un recueil de nouvelles, dont la première fournit son titre au volume. M. Bounine promène son lecteur à travers le vaste monde, surtout en Extrême-Orient.

M. Bounine nous apprend, dans une préface à l'édition française, qu'il a appliqué à ses sujets étrangers la *prescience* qui lui faisait deviner ce qui allait se passer en Russie, et il cite à ce sujet la nouvelle intitulée *Frères*, où il oppose uniquement par l'extérieur, un *rickhi* hindou à un Anglais repu. L'exemple ne paraît pas topique. M. Bounine comprend à merveille la psychologie des Russes: *Un compatriote*, par exemple, et les nouvelles de la fin du volume, nous en donnent la preuve. Mais s'il croit faire sentir à son lecteur la profondeur de l'âme et du malheur humain quand il dépeint un pauvre Hindou qui se suicide élégamment un soir de fatigue, il se trompe étrangement. Cette nouvelle n'agit sur nous que par le cadre extérieur, qui est fort joli.

Ailleurs, M. Bounine, dans *Propos nocturnes*, fait songer à la fois à la manière de Gorki par les personnages et à celle de Nicolas Ouspienski par le sujet : on sent qu'il tâtonne encore çà et là pour trouver sa voie.

Ce volume ne suffit pas d'ailleurs à donner une idée complète du talent de M. Bounine, mais il donne un avant-goût d'abord de sa manière descriptive, un peu copieuse peut-être, parce que les Russes font rarement court, mais fort soignée et très bien vue; ensuite, de sa manière de réalisme triste qui s'efforce de faire penser sans y arriver peut-être toujours. En outre, la variété des sujets de ce volume est captivante même pour un lecteur peu averti. C'est un livre qui se lit avec intérêt et avec plaisir.

La traduction due à M. Maurice est intelligente et soignée; ce sont des qualités trop rares en pareille matière pour ne pas les souligner.

Le *Duel*, d'Alexandre Kouprine, est un roman qui a eu un très grand succès au début de notre siècle, et l'on devine qu'un grand succès, en Russie, suppose un chiffre respectable d'exemplaires. Il met en scène quelques officiers dans une petite ville de garnison de la frontière russe. Il ne faut pas demander à M. Kouprine une étude approfondie des caractères, non plus que s'attarder à signaler ici des lacunes, par exemple dans la psychologie de Mme Nicolaief et dans celle de Romachog, le héros principal. Ce n'est pas par là que M. Kouprine agit. Il essaie plutôt de présenter des ensembles, des milieux. *Le Duel*, qui a commencé la réputation du romancier, est, avant tout, la peinture d'un milieu, de ce milieu de pauvreté et de vide moral qu'était celui de l'armée russe, dans les petites garnisons. Considérée à ce point de vue, l'œuvre est forte et poignante, et, comme elle contraste, par sa relative brièveté, avec la longueur des romans du même auteur, elle méritait tout spécialement, d'être traduite en français. M. Henri Mongault, qui a fait la traduction, y a mis infiniment de conscience et

de savoir; des notes discrètes qu'il a ajoutées, facilitent au lecteur étranger, la compréhension de certains usages spécifiquement russes.

Souhaitons que les traductions de bonnes et de grandes œuvres russes continuent à s'imprimer et à se lire chez nous : elles nous aideront à comprendre ce peuple russe, qui offre avec nous, tant de points de contact, et de si troublants.

Jules LEGRAS.

VIE THÉATRALE

Molière, pièce en quatre actes et six tableaux, de MM. Jean-José Frappa et H. Dupuy-Mazuel, à l'Odéon.

Pour fêter le tri-centenaire de Molière à Paris, en France et à l'étranger, pendant près de trois mois, on a remonté toutes les pièces de son théâtre depuis l'*Etourdi* jusqu'au *Malade imaginaire*, en passant par la *Princesse d'Elide* et *Monsieur de Pourceaugnac*: des délégués de toutes les nations ont proclamé officiellement l'éternelle beauté de son œuvre. Des poètes lui ont dédié des strophes lyriques, et, au jour de son anniversaire, on a joué en son honneur des à propos en vers; des critiques et des érudits lui ont consacré des pages élogieuses; on a couronné son buste, on a été en pèlerinage; à son cénotaphe en présence des pouvoirs publics on a prononcé des discours ministériels et des harangues académiques; on a promis de donner son nom à une avenue, et l'Eglise elle-même, s'associant à ces cérémonies, lui a, dans Saint-Roch, accordé sa bénédiction. Molière cependant demeure, dans le temple littéraire, mystérieux en dépit des érudits qui ont commenté sa vie, inconnu de la foule, qui ne peut deviner que ce comédien-auteur, l'un des plus grands de tous les siècles et de tous les pays, a été un homme comme un autre, pareil dans ses rêves, ses souffrances, ses désillusions, ses espoirs à tous les hommes. On s'imagine difficilement qu'un grand homme ait pu en même temps être simplement un homme; il vit dans les livres et par les livres, mais on ne conçoit pas qu'il puisse s'en échapper. Sa vie nous apparaît au travers des anecdotes et des mots que nous rapportent les historiens, résumée, synthétisée en quelques faits sans lien. Ce n'est plus l'homme quotidien, mais le génie, le héros qui nous est présenté, comme si on avait éliminé de ses jours tout ce qui pouvait le rendre semblable à ses frères. Certes l'objection est facile. En dépit des recherches ferventes des moliéristes, la vie de Molière est encore enveloppée d'énigmes et de mystères; on ne sait rien ou presque rien de sa vie privée et publique et d'ingénieux érudits en quête de nouveautés sensationnelles ont pu s'amuser à identifier Molière avec le Masque de Fer, tandis que d'autres, plus philologues, démontraient ou croyaient démontrer subtilement que Molière n'était pas l'auteur véritable de toutes les pièces signées de son nom. Puisque l'histoire, alors, s'efface avec une si bonne grâce devant la légende,

que celle-ci, à son tour, s'incline devant la fantaisie et laisse la place libre à ses enchantements. Ce n'est nullement travestir la gloire de Molière, comme on l'a dit chagrinement, que d'avoir inventé la fable jolie qui sert de prétexte et d'intrigue à la pièce de MM. Jean-José Frappa et H. Dupuy-Mazuel; c'est plutôt la servir et l'embellir. M. Gémier, en choisissant, pour inaugurer sa direction de l'Odéon, une pièce qui avait pour héros Molière, lui rend par là même un hommage des plus dignes, hommage vivant, puisque, pendant tout un spectacle, il évoque à nos yeux et fait agir, parler, souffrir et mourir l'auteur et l'interprète de tant de chefs-d'œuvre que nous étions habitués à voir seulement dans les livres.

La pièce de MM. J.-J. Frappa et H. Dupuy-Mazuel tient de la fantaisie et de l'histoire. 1643-1673, trente années de la vie de Molière pendant lesquelles, d'après l'ingénieuse fiction des auteurs, une grande dame aurait été l'amie, l'inspiratrice du poète.

* * *

Sur le Pont Neuf, en juin 1643, à la fin de l'après-midi : une foule circule entre les boutiques des marchands et les baraques des bateleurs. Brioché a installé ses marionnettes à droite de la statue d'Henri IV, Tabarin et Mondor ont leur estrade du même côté; mais un peu plus en avant, à gauche, un petit théâtre semble déserté. Cyrano de Bergerac, Chapelle, l'abbé Gassendi, Bernier, entraînés par Poquelin et l'ayant momentanément perdu, sont à sa recherche. Ils l'aperçoivent enfin accroché à la toile de la baraque de Tabarin, et bientôt le jeune homme fait assaut d'esprit avec l'illustre bateleur. La parade terminée il rejoint ses amis qui lui donnent le sage avertissement de fuir cette région au plus vite s'il ne veut pas rencontrer Pinel envoyé par le père Poquelin pour « déverser tout un sac de morale sur la tête de son fils ». Le jeune homme reste néanmoins et, s'approchant du théâtre de gauche, il demande à un grand gaillard tout vêtu de noir pourquoi il ne fait pas de parade comme les autres. Parce que nous sommes Italiens, signor, répond l'homme, que nous parlons mal français et ne pouvons retenir l'attention du public. C'est Scaramouche, le célèbre Scaramuccia en personne, appelé à Paris par Mazarin mais délaissé par lui et qui meurt de faim avec ses camarades : Pulcinella, Arlechino, Lucrezzia, Pantalone, Fracasso, Diamantine. Poquelin lui redonne courage, lui dit qu'il s'agirait seulement d'attirer le public : « Quand une fois il aura goûté à la joie italienne, à la variété de votre jeu, il ne pourra plus s'en passer ! ». Il le fait remonter sur l'estrade, se fait prêter un costume et improvise aussitôt la parade, tandis que Cyrano reste mêlé à la foule pour échauffer son enthousiasme. Bientôt les spectateurs se pressent devant le petit théâtre et s'y engouffrent dès que

la parade est terminée. Pinel est revenu, le voici seul avec le jeune homme qu'il morigène, — de méchantes gens ont informé son père qu'il allait fonder un théâtre avec des amis, cela n'est pas possible ! — il n'abandonnera pas l'honorable profession de tapissier pour celle de l'acteur et n'ira pas renoncer à une vie paisible pour l'inconnu ! « — Mais si », répond Poquelin, car :

Le théâtre, Monsieur Pinel, c'est la liberté, la fantaisie ! C'est le seul moyen de se renouveler sans cesse ; c'est la possibilité d'exprimer ses idées et de peindre au vif les ridicules des hommes !

« Et puis, ajoute-t-il, je sais que vous êtes de mon avis, n'êtes-vous pas poète ? je suis sûr que vous avez composé une tragédie !.. », Le vieux Pinel avoue qu'il a écrit une tragédie en vers : la *Mort de César*. Là-dessus, le futur directeur le prie d'en réciter quelques fragments, et se déclarant enchanté promet de jouer la pièce, mais à une condition, c'est que l'auteur s'enrôle dans la troupe. Le brave homme accepte et complètement retourné se hâte d'aller trouver le père Poquelin pour le chapitrer : Un fils comme vous ! mais c'est la gloire d'une famille ! Scaramouche du haut de son estrade a entendu les dernières répliques :

— Voilà una bella commedia, signore !

« Mais que je vous dois de reconnaissance et que pourrais-je faire pour vous la prouver ? — Rien, répond le jeune homme » ; comme l'autre insiste il prend brusquement son parti : « J'ai formé le projet de me faire comédien, consentiriez-vous à me donner quelques leçons ? — C'est convenu, dit Scaramouche, venez demain matin. » — Poquelin exulte :

Vous acceptez... Je suis ravi.. Rien ne pouvait me faire plus de plaisir... Merci

SCARAMOUCHE

Oh !... piano... piano!... Io devais prévenir d'abord ! Il teatro n'est pas essatamente cé qué vous croire, signor... Pour devenir uno grande commediante, des leçons elles ne sont pas suffisantes... Falloir la leçon de la vita !... Falloir connaître les peines, les dolore, le malheur !... Pour être una personna différente chacun des jours, il falloir souffrir comme tutte les personnes del monde. Il publico, il rit surtout des malheurs des altres. Les grimaces les piu bouffonnes, elles sont véritables et c'est avec les siennes misères qu'on fait le piu rire ! J'ai connu à Napoli l'illustrissimo Pagliaccio. Il fut un actor génial perchè il fut malheureux tutta la sua vita. Jeune, il était si povero qu'il n'avait pour se garantir de la froidure qu'una toile dé matelas. Ce costume il amusa considérablement ; les spettatore éclataient de rire en voyant le buffone qu'il grelottait sous ses hardes ; de là est venuto son nome de Pagliaccio qué vous dites en francese Paillasse. Après il eut una maîtresse qu'il aimait comme un fol ! La ragazza était bella et infedele, elle trompait Pagliaccio. Il le savait et souffrait. Aussi, quand il jouait un cornuto, il pubblico qu'il connaissait la chose, il criait bravo ! bravo! perchè il commediante avait des larmes véritables qu'elles coulaient sur sa face ! E molto amusante, un uomo qu'il pleure ! Ma où il fut le piu comico, ce fut il giorno de la sua morte. Malato, râlant, il voulut jouer tout de même una comedia où l'amant de la sua donna il le frappait avec un bastone. Son partenaire tapa si forte sur la testa de Pagliac-

cio què celui-ci tomba et né sé réléva piu. Il était morto ! Allora, ce fut un successo splendide. Voici il teatro, figlio mio !

POQUELIN

C'es' une belle mort !

SCARAMOUCHE

Dunque, souffrez : on rira; soyez cocu : vous conoscere le grande successo; crévez, vous serez immortale. Le talent, il peut s'acquérir; le génie, c'est avec son sang qu'on l'achète ! Io terminato ma prima leçon de teatro !

Le jour ayant peu à peu baissé, les boutiques se sont fermées, la foule est partie, Cyrano et Poquelin restent à deviser et à rêver.

POQUELIN

Demain je me lance dans la grande chevauchée de l'existence et voici que tout à coup j'ai peur, Cyrano.

CYRANO

Peur?

POQUELIN

Oui. Une force étrange me pousse, j'ai soif de gloire, de lumière, une impatience fébrile bouillonne en moi et pourtant une voix intérieure me crie : « Ne prends pas ce chemin-là. Tu ne seras pas heureux. « Alors, j'hésite !... Ah ! théâtre ! théâtre ! quel attrait as-tu donc pour vous arracher ainsi au monde réel ? Tu n'es rien en vérité, et pourtant tu es tout pour tes fidèles : les coureurs de rêves à qui des portants de toile représentent un pays magnifique, une cuirasse de carton l'armure d'un César et cette batte, oubliée par Arlequin, l'épée d'un baladin héroïque. Faut-il faire sa vie d'un rêve...

A ce moment deux tire-laine se préparent à attaquer une chaise qui s'avance sur le pont, tenue par deux porteurs que précèdent un gentilhomme et un suisse. Ce dernier aussitôt attaqué se sauve et les porteurs se jettent à genoux en criant grâce. Cyrano et Poquelin se précipitent au secours du gentilhomme et mettent rapidement les malandrins en fuite. Une très jeune femme, d'une quinzaine d'années est sortie de la chaise; ses défenseurs s'approchent pour la saluer, elle les remercie et tirant une bague de son doigt la tend à Poquelin.

L'INCONNUE

Vous m'avez sauvé la vie ! Je voudrais à mon tour vous être utile. Mon rang me met en état de le faire... Si jamais l'un de vous désire un appui, a besoin d'une aide puissante, qu'il rapporte cette bague rue Guénégaud, en face de la Croix d'Or. (Désignant le gentilhomme) Il trouvera là... M. Couthon.. gentilhomme de ma suite, qui le conduira jusqu'à moi... Des raisons particulières m'empêchent de me nommer aujourd'hui... Mais dans six mois ou dans vingt ans, je paierai la dette d'honneur que j'ai contractée ce soir.

Et toute tremblante encore d'émotion elle remonte dans la chaise qui s'éloigne rapidement.

« Quelle grâce ! quel charme ! » s'écrie Poquelin lorsque l'Inconnue a disparu, il questionne son ami : « toi qui connais la Cour et la ville, ne l'as-tu jamais rencontrée ? » Cyrano cherche dans ses souvenirs... pas au Louvre sûrement, mais

Il y a un mois, je me trouvais aux environs de Paris et j'errais à travers la campagne lorsque, tout à coup, un cerf harcelé par les chiens passa si près de moi qu'il me frôla presque, des chasseurs le suivaient et parmi eux, j'aperçus une jeune fille montée sur un cheval superbe...

POQUELIN

Notre inconnue de ce soir?

CYRANO

A n'en pas douter. Cela se passait à quelque cent mètre du village de Molière !

POQUELIN

Ah ! que j'aurais voulu être avec toi près de ce Molière... et que je donnerais cher pour revoir cette adorable enfant !

On entend alors au loin la voix d'un homme qui chante, c'est Chapelle qui revient, il est ivre et entre en zigzagant; reconnaissant son ami il lui demande s'il a enfin trouvé son nom de théâtre.

POQUELIN

Oui, Chapelle, je l'ai trouvé ! Je m'appellerai Molière !

CHAPELLE

Molière... Mauvais nom ! sans sonorité... Veux-tu que je te dise?... Jamais,... jamais tu ne seras célèbre avec un nom pareil !

Le second acte se passe à Versailles en mai 1664 pendant les célèbres Fêtes des Plaisirs de l'Ile Enchantée. La scène est dans le parc, un escalier conduit des terrasses vers un théâtre dressé à gauche, où Molière et sa troupe doivent jouer une pièce inédite sur laquelle le plus grand secret a été gardé.

Des gentilshommes, Brivier, La Feuillade, Vardes, Soyécourt, croyant savoir que Molière entretient un commerce amoureux avec l'une des plus grandes dames de la cour ont résolu de le perdre aux yeux du roi; ils voudraient faire entrer Villarceaux dans le complot, mais celui-ci refuse, il préviendra même tout-à-l'heure Molière d'avoir à se tenir sur ses gardes. Et voici Desmarets de Saint-Sorlin qui se glisse jusqu'auprès des gentilshommes pour leur annoncer que la vengeance est proche, — il tient de la bouche même de Saint-Aignan que la farouche personne rebelle aux avances du roi est la grande dame dont Molière est épris. Il ne reste plus à connaître que le lieu de leur rendez-vous, — et on le saura sans doute par Armande Béjart —, outrée de se voir trompée, elle qui n'a pas encore vingt ans, par un homme de quarante-deux ans et trop heureuse de contribuer à perdre sa rivale. Le fidèle Chapelle vient exhorter Molière à ne pas poursuivre cette intrigue, à renoncer à sa passion.

MOLIÈRE

Renoncer?... Ah ! comme on vois bien que tu n'as jamais aimé !... Est-ce qu'on peut renoncer à l'amour? Cette femme est tout pour moi, entends-tu, tout !... D'elle j'ai pris ce nom de Molière sous lequel je triomphe et je souffre aujourd'hui Quand, revenu à Paris sans appui, j'ai essayé, sur ton conseil, le pouvoir de cette bague donnée par elle sur le Pont Neuf, j'ai trouvé une femme adorable qui

s'est employée pour moi de toute son influence. Je lui dois mon succès ! Par elle j'ai connu les courtisans et les précieuses, elle a été ma conseillère, mon inspiratrice...et tu voudrais m'y voir renoncer !... Elle est pour moi, plus qu'une femme, elle est l'Idéal !... Renoncer? Tu ne sais pas ce que tu dis, Chapelle...

Quelques instants plus tard M. Couthon arrive de la part de sa maîtresse prévenir Molière qu'elle viendra le voir aussitôt après la représentation, mais masquée; après lui avoir recommandé la plus grande prudence le gentilhomme se retire. Molière se dirige alors vers le théâtre pour travailler et voici qu'il découvre Armande et Louis Béjart cachés derrière le rideau. Il est indigné de penser que sa femme écoutait, mais elle est furieuse et lui fait de violents reproches, déclare qu'elle a des droits et qu'elle saura bien les faire valoir, elle prévient son mari de ne plus mettre à la scène leurs affaires privées :

Monsieur m'aime, me fait de belles promesses et voici *l'Ecole des Maris*, Monsieur est contraint de m'épouser et c'est *le Mariage forcé*. Monsieur comprend qu'il n'a pas les qualités nécessaires pour se faire aimer, il a peur d'être cocu et, de cela naît *l'Ecole des Femmes* !... Fort heureusement encore que les attaques de l'Hôtel de Bourgogne sont venues pour un temps, l'entraîner vers d'autres préoccupations, car, au lieu de *la Critique* et de *l'Impromptu*, nous eussions sans doute joué *le Mari jaloux*, *l'Homme de quarante ans* et *l'Infidèle*... Eh bien, dorénavant tout ceci va changer. Ou alors...

Là-dessus, Madeleine arrivant renvoie Louis le premier, Armande ensuite non sans les avoir chapitrés, puis elle demande à Molière pardon pour eux. La collation du roi vient de prendre fin, les courtisans se répandent dans le parc et c'est un admirable défilé : voici d'Artagnan, Saint-Aignan, les ducs de Noailles et de Guise, le comte d'Armagnac, le marquis de Villequier, le Grand Condé, les ducs de Foix et de Coaslin, le marquis d'Humières.

CHAPELLE

Je me plais, Molière, à me figurer que ces gens défilent pour toi. Ce sont tous tes modèles.

MOLIÈRE

Oui, à les regarder vivre, j'ai fini par me les approprier et j'ai trouvé dans ce résumé de l'humanité que forme la Cour la plupart de ceux que j'ai dépeints et que je rêve de dépeindre. Tiens,voici Valère,amant ardent et loyal, voici l'Etourdi, que suit toute la théorie des Fâcheux : Lysandre, le faiseur de musique...

VILLARCEAUX

Ce grand là-bas, c'est le marquis de Soyécourt.

MOLIÈRE

Dorante, le chasseur. Je distingue parmi ces femmes Cathos et Madelon, mes précieuses, alambiqueuses de sentiments.

VILLARCEAUX

La duchesse de Richelieu.

MOLIÈRE

Arsinoé, la prude.

VILLARCEAUX

Mme de Lamoignon.

MOLIÈRE

Mme Pernelle.

VILLARCEAUX

Mmes de Guénégaud et d'Aiguillon.

MOLIÈRE

Les dévotes !

VILLARCEAUX

Desmarets de Saint-Sorlin.

MOLIÈRE

Tartuffe !

VILLRACEAUX

Le comte de Guiche.

MOLIÈRE

Acaste !

VILLARCEAUX

La Feuillade, Lauzun, Marsillac.

MOLIÈRE

Les marquis ridicules tournant autour de Célimène, la coquette;

VILLARCEAUX

Vardes.

MOLIÈRE

Don Juan,

VILLARCEAUX

Le duc de Montausier.

MOLIÈRE

Alceste, le misanthrope parlant à ce bourgeois, qui se croit gentilhomme.

Le Roi, à son tour, descend les degrés, et par dessus les gentilshom mes courbés il adresse un petit salut à Molière. Celui-ci dès que le défilé est terminé passe derrière le rideau de son théâtre pour voir si tous les comédiens sont bien prêts. Scaramouche vient alors taper sur la petite scène, Madeleine, ouvrant le rideau, aperçoit l'Italien : « Mais c'est le ciel qui vous envoie ! » car un danger menace Molière; elle met son vieil ami au courant du complot ourdi par Desmarets et prie Scaramouche de se faufiler parmi les groupes pour tâcher de rejoindre ce vilain homme et ne pas le perdre de vue pendant toute la durée du spectacle, il promet de veiller et se glisse aussitôt dans les fourrés. Molière, après avoir reçu le précieux avis de Villarceaux, appelle Madeleine, car il a décidé de jouer avec elle un Impromptu pour mettre le roi au courant de certains faits. Lorsque les sièges sont installés devant le théâtre et que les chandelles sont allumées, les violons se font entendre jusqu'au moment où le roi et la reine prennent place; puis dès que le roi a donné l'ordre que l'on commence, Molière paraît en marquis ridicule avec une perruque démesurément longue. Madeleine Béjart qui est dans l'assistance costumée en marquise ridicule lui donne la réplique avec beaucoup d'esprit.

MOLIÈRE

Savez-vous point ce que l'on va donner céans ce soir?

MADELEINE

Une comédie, je crois, de cet abominable Molière.

MOLIÈRE

De Molière?... Ah ! têtebleu ! si je l'eusse su, je me serais gardé de venir.

MADELEINE

Au contraire, marquis, il est utile que les gens comme nous se rassemblent pour témoigner hautement le peu d'estime où ils tiennent cet auteur.

MOLIÈRE

Vous avez raison, morbleu ! je lui montrerai que les marquis ne sont pas, comme il l'a osé dire, des plaisants de comédie.

MADELEINE

C'est un homme qu'il faut détruire !

MOLIÈRE

Ventre-de-biche, nous sommes un certain nombre à y travailler et nous réussirons malgré la protection du Roi, derrière laquelle il s'abrite..

MADELEINE

Mais quels sont les maistres de camp des troupes dirigées contre Molière?

MOLIÈRE

Nous en avons trois, et des plus habiles, qui s'entendent comme pas un à saper un homme...

Et Molière les dépeint si bien qu'on reconnaît aisément Vardes, La Feuillade et Desmarets. Le roi qui a ri à plusieurs reprises donne le signal des applaudissements. Molière revient sur la scène, ayant enlevé sa longue perruque, pour demander au roi l'autorisation de lui soumettre les trois premiers actes du *Tartuffe*, et les violons se remettent à jouer tandis que la toile tombe.

Le premier tableau du troisième acte se passe devant le rideau : Desmarets se promène de long en large, il est bientôt rejoint par Soyécourt et Vardes et par des hommes vêtus de noir, la tête recouverte de leurs manteaux, qui viennent prendre ses ordres. Vardes est tout fier d'annoncer qu'il a prévenu le mari de la grande dame qu'elle se rendrait ce soir à un rendez-vous galant, il ajoute que, si elle a l'imprudence de sortir du château, son mari la fera enlever et conduire en province. Mais Desmarets lui reproche d'être allé un peu vite en besogne. Durant toute cette scène l'un des hommes noirs est resté en arrière, sans mot dire; quand les autres sont partis, il enlève son manteau et découvre son visage, c'est Scaramouche; il éclate de rire et s'enfuit en courant.

Le rideau se relève ensuite sur le même décor qu'au deuxième acte, mais la seule lueur de la lune éclaire la scène et permet de distinguer les auteurs du complot; comme on entend chanter au loin ils disparaissent dans les fourrés. Chapelle paraît en haut des marches, il descend péniblement, puis ayant manqué un degré vient rouler sur la scène, il est

pressé d'apprendre à Molière que le roi a décidé d'interdire la représentation de *Tartuffe* devant le public, puis il veut enseigner à son ami une chanson :

Qu'ils sont doux
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux
Vos petits glouglous !

Molière a pu, à grand peine, se débarrasser de l'ivrogne, quand une femme masquée paraît en haut des marches, c'est l'Inconnue.

MOLIÈRE, *courant à elle.*

Vous, Madame,...que je suis heureux. J'avais une telle peur que vous ne puissiez venir !... J'étais fou d'inquiétude et de doute... Voilà si longtemps que je n'ai pu vous voir !... Mais pourquoi gardez-vous ce silence?... Regretteriez-vous d'être venue?... Ou bien auriez vous un aveu funeste à me faire?... Je m'attends toujours que lasse, découragée, vous renonciez à mon amour !... Je crains tant de vous perdre...

Les gentilshommes, éclatant de rire, sortent des fourrés et saluent ironiquement l'Inconnue; la Feuillade la prie d'enlever son masque pour se divertir avec eux de cette farce; Molière répond vertement aux courtisans, le roi accompagné par Saint-Aignan survient à son tour... L'inconnue enlève alors son masque : c'est Madeleine Béjart qui le plus finement du monde explique au roi que ni Molière ni elle ne se doutaient que Sa Majesté passerait dans les jardins à pareille heure, sans quoi ils n'eussent point organisé cet Impromptu destiné à confondre certains calomniateurs. Le roi est heureux de voir qu'on l'avait trompé, il pardonne aux comédiens la scène pour son esprit; se tournant ensuite vers Saint-Aignan, La Feuillade, Desmarets, Guiches et Vardes, il ne leur cache pas son mécontentement et les exile, qui dans ses terres, qui aux armées, qui à l'étranger... Dès que le roi est parti, Madeleine n'a plus qu'une hâte, c'est de faire disparaître Molière, car tout danger n'est pas écarté. En effet tandis qu'elle le pousse hors de scène, une femme masquée paraît en haut des marches et commence à descendre. Madeleine n'a pas le temps de lui parler; voici des hommes masqués qui surgissent des fourrés, se jettent sur l'Inconnue et la bâillonnent. Molière ayant entendu le tumulte va se précipiter au secours de la malheureuse femme, lorsque Madeleine le retient. A ce moment M. Couthon traverse la scène en courant, il promet à Molière de le renseigner sur le sort de son auguste maîtresse mais se refuse à lui révéler quelle personne a surpris le secret et provoqué cet enlèvement. Molière croit deviner, il appelle Armande.

C'est vous qui avez prévenu Desmarets. C'est vous !... Ne niez pas, je sais.

La jeune femme ne songe pas à nier, elle demeure tête haute, bravant la colère de son époux... mais celui-ci la chasse. Tandis qu'elle

sort. Molière s'écroule sur les marches de son théâtre en sanglotant... Et voici que dans le rayon de lune paraissent les acteurs italiens qui répètent une pantomime. Scaramouche est venu dans l'ombre buter contre Molière.

Hé !... l'homme !... Molière ! Comment, c'est toi, mon fils?... Pourquoi pleurer? Hé?... Tu ne veux rien dire?... On t'a fait du mal, povero !... Va, pleure : personne il ne peut te comprendre mieux que moi, sans l'aide des mots !

MOLIÈRE

Scaramouche, tout ce que tu as fait pour moi fut inutile.. je suis un homme fini. Dorénavant, tu garderas le théâtre pour toi seul. Je ne jouerai plus jamais la comédie... Je n'écrirai plus rien... Je souffre trop.

SCARAMOUCHE

Tu souffres?... Eh bien, fais rire ta douleur !... Tu souffres?... Alors tu vas être vraiment comique. Souviens-toi de ma première leçon sur le Pont-Neuf. C'est avec les siennes misères qu'on amuse le plus... Regarde ces acteurs qui dansent. Vois comme ils sont bouffons !... Pourtant le Capitan, il a perdu son unique enfant avant-hier. Arlequin a surpris sa femme dans les bras d'un amant, voilà huit jours, Colombine, elle vient d'être abandonnée par l'homme à qui elle s'était donnée vierge et qu'elle adorait; quant à Polichinelle, il eut tant de malheurs qu'on peut dire que toute la misère humaine elle est enfermée dans ses deux bosses. S'ils sont si drôles, tous, c'est qu'ils ont touché le fond de la douleur. Tu souffres, Molière?... C'est à présent que tu vas avoir du génie ! (*Molière ne répond rien. La tête dans ses mains il pleure. Scaramouche court au fond*). Arrêtez !... Arrêtez !... Arlechino, Colombine, Pulcinella...regardez de tous vos yeux et n'oubliez jamais que vous avez vu, spectacle unique et prodigieux, couler ce soir les larmes secrètes du grand Molière.

Le quatrième acte nous mène sur la scène du théâtre du Palais-Royal, en février 1673, avant la quatrième représentation du *Malade imaginaire*; deux moucheurs, occupés à mettre en place les chandelles, parlent de cet étrange et terrible mal qui semble peu à peu ronger Molière; ce dernier paraît avec Chapelle et Scaramouche, il est très vieilli et maigri; il a de fréquents accès de toux. Malgré les remontrances et les objurgations de ses amis, il s'entête à vouloir tout-à-l'heure donner la représentation annoncée :

Il y a ici cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre; que feront-ils si je ne joue pas ? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour.

SCARAMOUCHE

Tu finiras par te tuer !

MOLIÈRE

Eh bien, tant mieux !

CHAPELLE

Tant mieux?

MOLIÈRE

Oh ! vous ne supposez pas que je tiens à ma place dans ce monde? Tant que ma vie a été également mêlée de douleur et de plaisir, je me suis cru heureux, mais depuis que je suis accablé de peine, sans pouvoir compter sur aucun moment de satisfaction et de douceur, je n'aspire plus qu'à quitter la partie !

CHAPELLE

Mon pauvre ami ! Tu penses donc toujours à cette femme?

MOLIÈRE

Depuis neuf années qu'on nous sépara, pas une minute, tu entends, pas une seconde ne se sont écoulées sans que j'ai pensé à elle ! Je n'en parle jamais, car on lasse ses amis les meilleurs par l'étalage constant de ses peines... Et puis, il y a des douleurs dont on est jaloux et que l'on aime pour la mort qu'elles vous vont donner.

. . . . . .

SCARAMOUCHE

Que diable, une femme si belle, si bonne, si intelligente soit-elle, ne vaut pas qu'on meure pour elle !

MOLIÈRE

A ton avis, Scaramouche, pas au mien ! Il y a des êtres qui ont besoin d'amour pour vivre, comme certaines plantes de soleil... Dans une femme qu'on aime il n'y a pas que la femme, il y a tout un idéal de bonheur, il y a ce qu'elle est et ce qu'on veut qu'elle soit, il y a notre rêve à côté de sa réalité, il y a son amour et notre besoin d'aimer...

Le deuxième tableau nous fait assister au troisième intermède du *Malade imaginaire* : Molière, assis dans un fauteuil joue son rôle, malgré les quintes de toux qui deviennent de plus en plus fréquentes; mais, à un moment, il est pris d'un accès de toux si violent que le sang sort de sa bouche, il s'évanouit; La Grange fait en toute hâte baisser le rideau, puis vient annoncer au public que, M. de Molière ayant été pris de faiblesse, on ne pourra pas continuer la représentation et qu'on ne jouera pas pendant quelques jours ;

Voilà plusieurs semaines que sa santé cause les plus grandes inquiétudes à ses comédiens. Tous l'ont supplié de prendre du repos, mais il a refusé de les entendre !... Chaque état comporte des devoirs particuliers et la stricte observance de ces derniers constitue l'honneur de la vie. M. de Molière a toujours poussé à l'extrême le soin qu'il a pris de ceux qui sont attachés à la profession de comédien. Notre maître a jugé qu'il appartenait à un homme comme lui de montrer à tous qu'il y avait de la grandeur à distraire les honnêtes gens, en ne tenant point compte de ses fatigues ou de ses chagrins... Et c'est peut-être de cela dont il meurt aujourd'hui !...

Le troisième tableau nous montre la chambre de Molière; sa servante La Forêt est en train de préparer un en-cas pour le retour de son maître, lorsque Thomas entre tout affolé la prévenir qu'on le ramène. La porte du fond s'ouvre aussitôt et Molière paraît soutenu par La Grange qui le porte presque jusqu'à un fauteuil où La Forêt le fait asseoir pour le déchausser, puis on l'installe sur son lit; se sentant très faible, il dit qu'il va mourir; sa vieille servante le gourmande, mais il lui demande d'aller chercher un prêtre et lorsqu'elle est partie il fait à La Grange ses recommandations suprêmes : « C'est à vous que je confie mes œuvres et le théâtre ». Il s'assoupit quelques instants, puis M. Couthon à qui Thomas veut interdire l'entrée de la chambre arrive cependant assez près de Molière pour que le moribond en le voyant semble retrouver un peu de force. Il demande à rester seul avec le

gentilhomme. Celui-ci ne fait que précéder sa maîtresse : elle a envoyé son messager fidèle porter au poète la lettre qu'il ne peut, hélas ! plus lire lui-même, mais par laquelle il apprend que le roi vient d'autoriser son retour à Paris. Lorsque la porte s'ouvre de nouveau, livrant passage à une femme masquée, Molière ne peut que murmurer : « Voici... voici le Bonheur impossible », puis il retombe sur ses oreillers.

* * *

Qu'importe si la belle Inconnue qu'ont inventée MM. Frappa et Dupuy-Mazuel n'a jamais existé que dans leur heureuse imagination ! Cette grande dame qui aimait Molière, c'est la poésie de sa vie, c'est le rayon de lumière qui éclaire ses tristesses, c'est l'idéal indispensable à ses efforts, c'est le symbole éternel en qui se résument son bonheur et sa gloire. Ah ! qu'on ne vienne pas exhumer de vieux parchemins abandonnés, quelque pièce authentique démontrant que cette princesse n'a pas vécu ! que l'on ne s'ingénie point à prouver que cela n'est pas vrai ! Ont-ils donc le monopole exclusif de la vérité ceux qui s'indignent de telle ou telle phrase qui n'est pas exactement dans le style de l'époque ou de tel anachronisme qui choque et contredit leur manuel de littérature.

Vérité relative que tout cela en opposition avec la vérité quotidienne que l'on appelle, ici, fantaisie de poète et, là, mensonge d'amoureux. Mais il y a autre chose dans la pièce de MM. Dupuy-Mazuel et Frappa qui ne semble pas avoir été mis suffisamment en lumière et qui rend les scènes par endroits profondément humaines. On a dit et répété, portant sur les quatre actes un jugement sommaire et hâtif, que c'était un curieux et pittoresque album d'images, comme si l'on n'y avait vu qu'une belle mise en scène et de riches costumes. A travers Molière auteur et acteur, MM. Dupuy-Mazuel et Frappa ont voulu nous montrer ce que la vie de comédien comportait parfois de cruel et de tragique. Comédien ! avec quelle ironie et quelle dureté pendant des siècles n'a-t-on pas prononcé ce mot. Comédien, c'est-à-dire celui qui joue, qui se grime, qui se déguise, pour faire rire ou pleurer les spectateurs selon la pièce dont il est le héros. Comédien, c'est-à-dire bateleur, baladin ou pître, tous les mots sont synonymes pour désigner celui qui est l'amuseur et dont l'unique métier est de jouer la comédie. Parce qu'il doit selon les heures et les actes feindre la souffrance et pleurer des larmes que l'on croit fausses, mimer la joie et éclater de rire, simuler l'amour et contrefaire la jalousie, on a fini par croire que le comédien n'était même pas un homme et que sur la scène tout est mensonge, illusion, tromperie, décors de toile peinte, maison de papier, visages fardés, sourires d'emprunt, pleurs hypocrites. Parce que le comédien joue son rôle avec une incomparable adresse, va-

t-on lui reprocher que son art parfait donne trop bien l'illusion du héros qu'il est censé représenter ? Comédien ! parce qu'il revêt l'habit multicolore d'Arlequin, parce qu'il enfarine son visage de Pierrot, et qu'il porte et d'avant et d'arrière, la double bosse de Polichinelle. Mais comédien l'est-il aussi parce qu'il renfonce dans sa gorge les sanglots prêts à éclater ou qu'il rit parce que son rôle lui commande de rire, et comédien encore parce qu'il fait une déclaration enflammée à la Colombine de la pièce, tandis qu'en son cœur angoissé il songe à sa femme à lui qui est malade et qui attend son retour. Il est moins « comédien » en jouant la comédie que tel ou tel qui déguise ses pensées et met un masque vertueux sur sa figure. Mais, le fard enlevé, le rouge lavé, l'habit raccroché au magasin de défroques, il redevient l'homme qu'il n'a jamais cessé d'être, un homme pareil aux autres, ayant sa part de souffrances et d'inquiétudes, et jouant la comédie par goût peut-être, mais par métier surtout. C'est par là que la pièce de MM. Frappa et Dupuy-Mazuel en même temps qu'un hommage éclatant à Molière est un hommage aux comédiens de tous les temps dont Molière est le type parfait et, comme l'a dit M. Lucien Guitry, « le patron ».

NISMES.

VIE ARTISTIQUE

I. — Le salon de la Nationale.

L'Atelier de Lucien Simon est la toile la plus importante du Salon, non sans doute par ses dimensions, mais par ce qu'elle entend contenir. C'est en effet un tableau où il semble que l'artiste ait voulu intégrer tout son savoir, le jeter d'un seul coup en une œuvre unique à la postérité. Chaque partie de cette toile montre une maîtrise parfaite : les accessoires sont traités d'une touche autoritaire et libre, la lumière est judicieusement répartie, l'agencement en est savamment balancé, les personnages sont vivants et campés en plein naturel, enfin le nu du modèle, est un magnifique morceau. Il y a donc, on le voit, tout le nécessaire pour faire de cette composition, un chef-d'œuvre; or, il me semble cependant que, devant elle, on éprouve une manière de désillusion : tant de science, tant de peines dépensées pour n'arriver à produire que ce résultat anecdotique! Car, ce qui manque, c'est une pensée, et invinciblement, se dresse devant cette image journalière et sans accents le souvenir du prodigieux *Atelier* de Courbet... Lucien Simon expose également une de ses scènes bretonnes, pleine de vie et qui donne une réelle impression d'Armorique.

Une autre toile qui vise à l'effet, mais par de tout autres moyens est celle de Bénito. C'est l'œuvre d'un peintre qui sacrifie à la mode, un peintre qui aurait su exprimer parfaitement son sujet de cette année, s'il l'avait voulu, mais qui a délibérement préféré que son cheval possédât une physionomie improbable et que son cavalier fut en bois découpé... et il réussit à attirer les regards. Quant à sa *Femme exotique*, elle rappelle étrangement, Van Dongen.

Pour en finir avec les « grandes machines » destinées dans la pensée de leurs auteurs, à frapper l'opinion, je citerai *Le Christ en croix*, de Hubert de La Rochefoucauld; c'est là un sujet qui a été tenté déjà si souvent, depuis que la peinture et le Christianisme existent et par de si grands maîtres, qu'il faut être bien audacieux et bien sûr de soi, pour s'y risquer après eux. Le résultat, cette fois, n'ajoutera rien d'inconnu à l'art religieux. C'est une composition d'une froideur et d'une insensibilité absolument inimaginables.

La *Famille en plein air* de Maurice Denis, d'une couleur peu agréa-

ble, entend matérialiser le bonheur familial tout entier. Il y a dans les têtes des personnages, de bien curieuses ressemblances, avec celles de certains anciens Renoir.

La composition biblique de vastes dimensions et tout à fait classique de Montenard, ne fait pas oublier ses petits et plus modestes paysages tout pleins d'une lumineuse clarté.

Un regret analogue naît de l'exposition d'Aman-Jean. On ne peut que déplorer de ne pas trouver dans la *Féerie*, vraiment trop indécise, où dansent au premier plan des animaux masqués, le doux sentiment intérieur de ses plus modestes images de femme.

Lebasque présente un grand *nu* et deux intérieurs devant des fenêtres ouvertes qui font songer de façon invincible à Mathys .

Darras fait du symbolisme, avec une *Apparition à Jeanne d'Arc.*

Flandrin expose trois toiles où il semble gâcher comme à plaisir, ses dons qui sont immenses et son savoir, qui est considérable. *Le couple dansant* est destiné à attirer l'attention du passant. Il y parviendra assurément, mais je doute que cette attention soit de parfait aloi. Il en est de même pour le tableau représentant une fillette inquiétante de perversité, qui étrangle un renard empaillé, de Marval. Quant à la grande toile de Lévy-Durmer, qui a la prétention de nous faire voir de près, paraît-il, un *Nuage avant l'orage,* c'est un informe tourbillonnement où ne se remarque qu'un absolu mépris du public.

J'ai conservé, pour la fin de cette trop brève revue des toiles importantes, le *Petit berger* de Louis Charlot. Louis Charlot est un des incontestables chefs de file des nouvelles écoles. Il montre une espèce de rudesse paysanne et de candeur agreste, qui ne sont pas sans promesses. Son petit berger joueur de flûte est traité sobrement, avec retenue et sans déclamation; mais, il me semble que dans cette maladive peur de plaire, qui étreint la jeune génération réagissant contre le sensualisme de la couleur, il y a une sorte de Jansénisme, mal placé et pas très juste. Finalement, cette œuvre qui est pleine de qualités rares et profondes, fait invinciblement penser à un agrandissement photographique, avec ses monotones ombres noires et l'on en vient à se demander en regardant le fond gris de la toile et l'étrange qualité de la lumière, si l'artiste n'a pas loué pour y travailler, un ancien atelier de photographe et par la même occasion son éclairage artificiel. Malgré ces critiques qu'appelle la valeur du peintre, — ne doit-on pas se montrer d'autant plus difficile et sévère que le créateur a plus de possibilités ? — cela est une œuvre et son auteur, un artiste, possesseur d'une personnalité. Deux choses, qu'on ne peut pas dire souvent.

Parmi tout ce qui reste, parmi toutes ces toiles plus modestes de dimensions et d'intention, les jolies choses abondent. L'une de celles-ci est un beau portrait d'aïeule de B.-B. de Monvel, sobre et hautainement distingué. J'ai revu avec moins de plaisir les deux « portraits

de tombes » qui l'accompagnent. B.-B. de Monvel s'était déjà livré maintes fois, à ce genre de plaisanterie, dans des endroits plus appropriés, aux « Humoristes », par exemple; ici, dans ce milieu un peu compassé de Salon semi-officiel, on a l'impression que ce sont là des enseignes pour entreprise de Pompes Funèbres.

Raymond Woog montre de bons portraits solidement peints. Les deux *Images d'homme* de Van Dongen sont exactement ce qu'on attendait de lui : de la mode, du brillant, de l'ironie légère et facile, le tout un peu creux comme sa peinture. Jacques-Emile Blanche, lui, est plein de science, trop, peut-être; cela est travaillé presque jusqu'à la fatigue. Aussi le *Portrait de Jeune fille* manque-t-il sans doute un peu de fraîcheur, quoique la couleur générale et la composition en soient bien intéressantes. L'un de ses deux tableaux de fleurs est un véritable enchantement. Des fleurs également de Louise Galtier-Boissière sont éclatantes et solides.

Dans les paysages le talent se trouve à profusion répandu. Que ce soit dans l'automnal jardin ou dans le jet d'eau du *Parc embrumé* de Le Sidaner, dans l'une des puissantes et lumineuses pages de nature de Claude Rameau, ou dans ceux si remplis d'un sentiment fin et retenu et d'une discrète distinction de Rafaelli; dans la facture plus hardie des *Thonniers au mouillage* d'une couleur ardente de Pierre Bertrand, ou dans les Midis et Venise riches et largement traités d'Olivier; dans les études de Moreau-Nélaton, toutes baignées d'air vibrant ou dans les paysages et scènes de moissons de Lhermitte toujours plus jeune et plus délicatement sensible dans son art.

La peinture de genre, apporte également ici son contingent d'œuvres attachantes, depuis les tentatives d'art social, si on ose dire, d'Inguimberti avec ses mineurs — mais pourquoi montre-t-il le peuple si délibérément laid? — ou de Gaston Prunier cherchant une réclame facile dans la représentation de réunions révolutionnaires, qui n'ajoutent rien à la gloire de l'art français, jusqu'à *La Foire* de Zingg, toute pleine de valeur, malgré son aspect peu plaisant, qui la place au point de vue vision et réalisation, entre les enluminures médiévales et les populeux chaos des kermesses flamandes. *Le pèlerinage* de Valentin de Zubiaure montre une grande science de facture dans le genre des Primitifs, mais ici, c'est la volonté de l'artiste et non la patine du temps qui a poussé toutes les teintes au noir; on peut se demander ce que, dans cinquante ans, il en restera au point de vue couleur. Delorme en préparant son envoi a dû penser bien violemment à M. Ingres ! Raoul Tonnelier expose un délicieux tableau; sans doute n'est-ce pas de la grande peinture, ni du grand art, mais c'est charmant; tout y est distingué : la couleur, la composition, le dessin et le modelé du demi-nu juvénile qui jaillit de l'ample robe à ramages; c'est une fort jolie chose. Une pure *Maternité* de Jeanne Simon fait goûter de

calmes joies, fraîches et candides. On se demande ce qu'à côté de cela vient faire l'élucubration de Verhœven : une femme verte et jaune sur un fond rouge, où avec la meilleure volonté du monde, et l'attention la plus tendue, on ne peut découvrir, à mon humble avis, la moindre qualité.

Dans les dessins, aquarelles et pastels, bien des envois intéressants se font remarquer; entre autres, un grand dessin au lavis de Peské, des nus puissamments dessinés par Dorignac; des paysages à l'aquarelle de P. Wuidmann, pleins d'atmosphère; une très grande aquarelle de facture compliquée et savante de V. Costantinès, montrant une femme vêtue de mousseline se détachant du haut d'une falaise sur le ciel et la mer, dans une lumière nacrée.

Une section nouvelle d'art sportif ne présente rien de bien transcendant. Les *Yachts en course* de L. Rafner m'ont semblé être ce qu'il y avait de plus juste.

La sculpture est, comme toujours, la section où se retrouve le plus de probité professionnelle. C'est un compartiment, en effet, où la médiocrité n'est pas permise, parce qu'elle rend le résultat ridicule d'une façon vraiment trop sensible. J. Desbois, donne cette année l'œuvre qui suscitera les discussions; intitulée *La guerre*, elle représente au milieu de pierres éparses, qu'on sent d'une ruine, une tête décharnée encore coiffée du casque; elle fera sans doute apparaître l'horreur dans les âmes sensibles, mais une puissante pensée est enclose dans cette matière modelée. Toutes les autres sculptures seraient à citer de *La fillette* en pierre rose de Bourgoin, à la grande figure décorative de Bourdelle. Les bois laqués de Soudbinine sont particulièrement étranges et précieux d'aspect.

Enfin la section d'art décoratif est bien faible et bien peu nombreuse; sans l'effort toujours jeune et toujours renouvelé du grand céramiste Delaherche, du verrier Sala, qui expose des oiseaux venus à tire d'aile, des contes persans; de Charles Rivaud dont les bijoux sont à voir et en particulier un bien original bracelet et de quelques autres pleins de goût également, il n'y aurait rien à en retenir.

* * *

Somme toute, l'impression qu'on retirera d'une visite d'ensemble est excellente. De riches gloires continuent leur effort toujours plein de sève, pendant que les jeunes, abandonnant insensiblement le trop étroit et précis formulaire dont la rigueur alourdit les tendances nouvelles, commencent à donner des fruits, dont la maturité s'avère déjà certaine.

Le Salon des Artistes Français

Si un amateur d'art, tombé en léthargie il y a quelque trente ans, se réveillait dans une salle de l'actuel Salon, il y serait absolument dépaysé.

Il ne retrouverait un calme passager que devant les envois de Bonnat. Seul, pour autant dire, celui-ci porte le drapeau de la Tradition, ayant vaincu ses anciens détracteurs, eux-mêmes, par sa persévérance à vivre et à produire avec, on doit le reconnaître, une volonté toujours plus affirmée de « bien faire »; à lui tout seul, il est une merveilleuse école où tant de jeunes, et même d'artistes arrivés, pourraient, devraient venir s'instruire et prendre une leçon de magnifique probité.

Il ne faut d'ailleurs pas être trop pessimiste et une visite de détail, pour rapide et incomplète qu'elle soit, montrera que, s'il y a beaucoup à critiquer, il y a encore plus à retenir, et ce Salon manifestant plus de promesses que de résultats achevés est, malgré cela ou peut-être même à cause de cela, bien attachant.

* * *

L'abondance des toiles est très notablement supérieure à celle de la Nationale; ici les mètres de cimaise succèdent aux mètres de cimaise et faire un choix au milieu d'une pareille profusion d'œuvres choisies, résultat de l'effort artistique sélectionné d'une année, est un bien délicat travail.

J'ai donc seulement retenu les œuvres qui montrent, à ce qu'il m'a semblé, un intérêt capital soit par leur valeur propre, soit par l'enseignement qu'elles comportent, soit parce qu'elles marquent un tournant imprévu.

La plus grande partie de la salle I est consacrée à une présentation d'œuvres de Rosa Bonheur, à l'occasion du centenaire de sa naissance; de la probité des petites études de l'artiste, à l'effort de ses grandes toiles, on pourra suivre toute la marche de son consciencieux labeur. Il y encore dans cette salle la production de quelques animaliers, tels que Rôtig et Mme Calvès; une amusante gardienne de charmants petits cochons dans les Alpes; une assez importante décoration faite surtout de mouvements de nuages, pour la Salle des Trophées de la mairie du VI[e] par André Pillot.

Dans les salles suivantes, on peut découvrir Pointelin, toujours lui-même, bien peu varié, à vrai dire, mais enfin il a trouvé un sentiment particulier de la nature et c'est assez rare pour qu'on le note au passage: Moteley expose un puissant ciel tourmenté, peut-être un peu passif et où l'air circule difficilement sur des dunes. Le *Maréchal*

Foch de Dagnan est sur la toile un bien petit triomphateur, il n'y a certainement là rien de romantique ! Guillonnet expose un panneau décoratif plein d'agrément et de luminosité où vibrent à contre-jour d'énormes tournesols et des cacatoès dans une serre fleurie.

La Salle VI est réservée à Henri-Martin qui y expose trois sur quatre, des grandes décorations destinées au Conseil d'Etat; ce sont là de belles pages où il a exprimé dans la lumière vibrante, dont il sait si artistement jouer : l'activité des ruraux dans les champs d'une plaine toute éclatante de soleil, celle des ouvriers sur les quais d'un port rutilant, celle enfin de l'intellectuel solitaire, qui promène sa rêverie sous un bois de pin aux tonalités discrètement assourdies. L'intérêt de cet important envoi est augmenté du fait qu'on lui a adjoint un assez grand nombre d'études ayant servi à fixer les détails de l'œuvre achevée. Pour certains personnages on pourra voir l'évolution complète du premier dessin à la forme définitive en passant par les études peintes. Cela marque bien la qualité de l'effort qu'il faut fournir pour mener à bien de tels morceaux. Quoi qu'en pensent certains, l'improvisation seule est impuissante à rendre toute une pensée et ici, il y a de la pensée; c'est même la seule occasion que me fournira ce Salon de faire cette remarque.

Thompson présente de petites études de port vigoureuses et largement toilées. Rochegrosse expose avec un *Tristan* dont la couleur laisse bien à désirer quant à la distinction et qui se montre trop théâtral, un intéressant *Solitaire*. Bail a deux toiles, les deux dernières qu'on verra dans ce Salon qu'il a si glorieusement illustré par sa science pleine de discrétion et son sentiment finement intime; ce sont les *Lingères de L'Hospice de Beaune* et les *Dentellières* qui furent parmi ses œuvres les plus éminentes.

Rigaud a ses intérieurs d'églises coutumiers, traités toujours avec la même habileté. Des paysages clairs et une marine puissante de Désiré Lucas, les premiers et la seconde, tout débordants d'atmosphère et librement toilés.

Sarlins, sur lequel une réclame intensive avait été faite, il y a quelques années déjà, n'ajoutera jamais rien, à mon sens, à la peinture allégorique; cela me semble froid, compassé, laborieux et pédant; il y a certainement un grand savoir, mais que nulle étincelle ne semble animer.

Vaujany s'efforce à un essai de synthèse montagnarde, où il flatte le « goût du jour », le principal résultat obtenu me semble être, une peinture assez sale de tonalité.

La Salle XII, contient tous les orientalistes; c'est là, une des salles les plus amusantes du Salon, pleine de vie et de couleur; presque tous les envois sont intéressants; cependant, m'ont paru particulièrement dignes d'attention le *Cimetière arabe* de P. Elie Dubois; le *Marché à*

Ghardaïa qui montre sur la place, dans un demi contre-jour richement reflété, la foule des vendeurs et des acheteurs, chacun plein de vie et de justesse, cela est une bien attrayante toile de Maurice Bonviolle; le *Bord du fleuve* de Adam Styka d'une juste harmonie; la grande toile ovale de N. Dabat toute remplie d'un charme exotique et de laquelle se dégage un étrange sentiment de volupté sauvage, assez prenant, on pourrait seulement lui reprocher d'être sommaire et de faire un peu trop penser à Gauguin; de Buzon a d'intéressantes Femmes kabyles.

Je préfère comme d'habitude, les petites toiles d'Henry Grosjean, à la grande, où se perdent la plupart des qualités de finesse délicate des premières.

La Salle XV est une des rotondes où un délicieux *Amour* malicieux et bon enfant se carre sur ses petites jambes de poupon, envoi de Mlle Heuvelmans que nous retrouverons tout à l'heure à la sculpture, cependant, ce marbre est à noter au passage, c'est un véritable petit chef-d'œuvre. Béronneau continue à être le disciple de Gustave Moreau; il expose une de ces femmes fatales, dont il semble détenir le secret, sur un fond, où le vert se mêle au violet, de façon d'ailleurs fort agréable; c'est malgré ses défauts, un artiste des plus raffinés, comme le montre, le beau dessin exposé à côté de la grande toile.

La Salle XVI renferme les trois portraits de Bonnat. Quelle vie il y a dans ces toiles, quelle prodigieuse vérité surtout dans le portrait de *Widor*.

La Salle suivante, montre un *Portrait de M. Millerand* par Baschet, habile et consciencieux comme toujours. Une nature morte savamment composée et exécutée dans une riche tonalité de M. Bompart; comme je préfère cette nature morte au grand tableau de jardin en fleur du même.

Cancaret expose un nu, vu de dos, quelque peu ingresque, sec, mais lumineux et la nature morte et les fleurs qui garnissent un coin de la toile, sont heureusement traitées. Nozal a un envoi important; parmi ses toiles il y a un effet de nuit, très juste, mais je préfère ses gerbes à contre jour, au bord de la mer dans une atmosphère palpitante, où tout semble respirer à l'aise. Deux portraits de femmes, mondains et distingués, de J. Cayron sont à voir; ce n'est pas de la grande peinture, sans doute, pas du grand art, mais c'est très parisien et d'une agréable réalisation. Au contraire, le portrait dans un paysage de plaine, par Pierre Laurens dissimule volontairement ses attraits, sous une apparente sévérité, qui est l'aboutissement des portraits antérieurs, du même artiste.

Dans la Salle XXVII, la grande toile néo-antique de Dupas retiendra tous les regards; on ne pourra s'arrêter devant elle, un court instant, sans entendre invariablement dire : « Le pied ! »; il y a évidemment,

un des pieds du principal personnage, qui tire l'œil par sa forme... peu usitée ; le plus triste est que tout ce qui fixe l'attention du visiteur bénévole est, chez Dupas, le fruit d'une volonté laborieuse, appliquée à l'étude de systèmes picturaux, tandis que les indéniables dons de l'artiste passent inaperçus ; il faut espérer qu'un jour, ces derniers seront définitivement les maîtres de cette nature d'artiste.

Albert Gosselin a un envoi de charmants petits paysages, excessivement distingués dans leur tonalité assourdie. Le portrait de femme en blanc par Etcheverry est à voir, mais il y en a eu de meilleurs.

La Salle XXXIII sera pour le grand public, la salle Domergue. Ce peintre est à la mode : J. Gabriel Domergue plaît aux femmes, ses œuvres ont du brillant, de l'allure, ce qui ne veut rien dire, de l'élégance un peu contournée, les accessoires sont de haut luxe, que demander de plus ? Pour les artistes, ils ne peuvent que regretter de voir des qualités certaines jetées ainsi à tous vents et de grandes toiles très travaillées, n'être que des couvertures de catalogues pour Grands Magasins.

Les petites salles suivantes ne contiennent, à ce qu'il m'a semblé, rien de bien sensationnel sauf un bien pénible Gervaix montrant l'ex-Kaiser, vêtu en soldat et opérant lui-même dans un ville en flamme avec des cadavres d'enfants à ses pieds... pendant qu'une jolie dame planant dans le ciel le poursuit de son glaive anodin. Quant à la grande toile de Tanoux, *La Chair et l'Esprit*, elle rappelle les plus mauvais jours du « pompiérisme ».

La sculpture comme chaque année envahit toute l'immense nef du Grand Palais.

Comme lors du dernier salon il y a une énorme abondance de monuments aux morts de la guerre. Il naît une certaine monotonie de la proximité de toutes ces œuvres d'inspiration forcément identique. Répandues en tous lieux de la France, chacune d'elles retrouvera son sens véritable. Il faudrait tout citer puisque c'est la même pieuse pensée qui a fait vibrer les auteurs de ces monuments des plus médiocres, à ceux qui se manifestent supérieurs. C'est, hélas ! impossible.

Ceux de Sarrabezolles, délicatement pensé et modelé, de Bristol, de Pierre Lenoir avec ses trois figures en pierre parfaitement groupées, destinées à honorer les morts du Conservatoire, sont à voir.

Le granit a le grand succès car dans la sculpture aussi la mode tient un considérable rôle ; pourtant il faut dire à sa louange qu'il favorise la synthèse des formes, chères à beaucoup de modernes, par la difficulté même qu'offre son travail. Armel-Beaufils et Renaud ont tiré un excellent parti de la tristesse que cette matière porte en elle. Sicard montre un « projet pour un poilu » qui sera certainement, une fois exécuté, plein d'intérêt et de style.

Dans des genres plus aimables : Marius Roussel, R. Rivoire, Mademoiselle Heuvelmans exposent des nus bien traités. Une fontaine de

P. Silvestre est pleine de charme. R. de Villiers a une maternité émue. Un essai d'art sportif, le grand bas-relief : *Coureurs au départ,* de Fraisse est assez heureux. Les œuvres de Injalbert, Bouchard, d'Hœst émergent chacune dans son genre au dessus de la foule. Le groupe du petit paysan et d'un jeune veau que Christophe a taillé dans la pierre est un superbe morceau.

Comme toujours il y a des bustes à profusion. Celui de *Millerand* par Landowsky est attachant par son caractère et son exécution. On peut en dire autant du *Widor* de Puech.

Parmi les monuments considérables où l'architecture se mêle à la sculpture par l'importance et les dimensions mêmes de l'ensemble, il faut citer le monument que Bigot a rêvé pour être dressé au milieu des Champs Catalauniques en durable souvenir de la Bataille de la Marne; de même l'*Arc de Triomphe* à ériger sur la Voie Sacrée, de Bar-le-Duc à Verdun, œuvre de Roisin pour l'architecture et de Moreau-Vauthier pour la sculpture.

Il y aura une section d'ameublement mais elle n'est pas encore inistallée et seul le va-et-vient des échelles et le bruit des marteaux indquent qu'il y aura un jour, quelque chose derrière les rideaux baissés.

Paul SOURZAC.

VIE ÉCONOMIQUE

L'industrie chimique et les nouveaux courants commerciaux.

Depuis un an, la situation s'est peu modifiée en Angleterre sur le marché des produits chimiques.

La loi protectrice de 1920, qui a permis de frapper d'un droit de 33 % l'importation des marchandises de cette catégorie est à peu près inopérante, pour le moment, en présence de la baisse rapide du mark. Le fait est particulièrement sensible pour certains produits pharmaceutiques, à l'égard desquels l'Allemagne a repris, en quelque sorte, un monopole de fait. Il en est ainsi des salicylates, par exemple, dont les fabriques créées en Angleterre pendant la guerre ont dû se fermer. Les producteurs anglais de substances pharmaceutiques demandent au Gouvernement de prohiber complètement l'importation. Il est à remarquer que la production de ces mêmes articles ne se trouve pas arrêtée en France.

L'Angleterre souffre beaucoup moins de la concurrence pour les produits dont elle possède la matière première et dont la fabrication n'exige pas un outillage technique aussi perfectionné ni une main-d'œuvre aussi spécialisée. Ce sont des produits qui s'obtiennent et s'emploient par masses considérables, tels que les composés de la soude et les dérivés du goudron.

Dès la fin de l'été, la soude a été plus demandée, tant pour les entreprises de blanchîment que pour l'industrie du verre et pour celle du papier, qui reprenaient leur activité. Le coaltar était très recherché pour la voirie. On a constaté, d'autre part, une diminution imprévue des stocks de créosote, de naphte soluble et de benzol. Les prix de ces articles ont monté en conséquence. Pour d'autres spécialités, la demande s'est simplement maintenue, de manière à satisfaire un minimum de besoins au jour le jour et les prix sont restés stationnaires.

Au commencement du mois courant, l'amélioration s'est propagée au sulfate de cuivre, à l'ammoniaque et à divers composés alcalins. La demande venait notamment du continent européen. Au sujet de la concurrence allemande, le *Financial Times* du 3 avril contient l'observation suivante : « En ce qui concerne le sulfate de soude, les

affaires sont difficiles, à cause de l'extrême concurrence que nous font les fabricants allemands. Cependant, on constate que, lorsque des commandes sont adressées à l'Allemagne, les prix annoncés par le vendeur sont susceptibles d'induire en erreur, à cause des profondes variations du change. En outre, il est très difficile d'obtenir livraison des marchandises »

Du côté de l'Amérique, l'Angleterre, ayant abaissé ses prix, a commencé à exporter des quantités appréciables de bichromate de soude et de bichromate de potasse.

* * *

La demande de certains produits chimiques est assez vive aux Etats-Unis et il s'y traiterait un volume d'affaires très considérable, notamment en dérivés de l'ammoniaque, si les prix de vente s'adaptaient suffisamment aux possibilités des acheteurs.

La baisse est profonde toutefois sur le marché des matières colorantes, par suite, principalement, de la concurrence allemande. Au commencement de l'année le *Boston Herald* affirmait que des contrats d'importation de produits allemands avaient été conclus avec cette clause que les vendeurs allemands prendraient à leur charge tous les droits de douane américains présents ou futurs. Le sénateur Frelinghuysen prétendait que, pour reconquérir le débouché des Etats-Unis, l'Allemagne avait « organisé et financé un mouvement qui envahissait déjà les deux chambres du Congrès ». Peu après, devant un Comité du Sénat, M. Garvan déclarait que l'Allemagne vendait à perte des produits chimiques et des matières colorantes, afin de détruire l'industrie qui s'était créée aux Etats-Unis pendant la guerre. Les industriels demandaient la prohibition complète de l'importation pour ces catégories de marchandises. Les secrétaires de la Marine et de la Guerre s'étaient déjà prononcés dans le même sens devant la Commission des finances du Sénat, en faisant valoir la nécessité de conserver et de développer une industrie nationale des colorants, à cause des services qu'elle pouvait rendre pour la fabrication des explosifs et des gaz asphyxiants.

Il est à remarquer toutefois que, l'industrie des matières colorantes a réalisé de grands progrès aux Etats-Unis dans ces dernières années. En 1919, le nombre d'usines américaines produisant des matières colorantes atteignait 145 contre 112 en 1914; en outre, 32 établissements en fabriquaient accessoirement. En 1920, le nombre des fabriques dépassait 200. En 1921, de nombreuses sociétés ayant le même objet ont été fondées dans le pays.

Le « Census Bureau » du ministère du Commerce a évalué, pour l'année 1919, la production des colorants des Etats-Unis à 262 % de ce qu'elle était en 1914.

En 1920, la production a dépassé de 40 % celle de 1919. Elle a dépassé la consommation nationale.

Quant aux importations de colorants — à ne considérer que ceux qui sont à base d'aniline —, elles ont atteint 1.700 tonnes environ en 1920. La moitié provenait d'Allemagne, un tiers de la Suisse, le reste d'Angleterre et d'autres pays.

Les exportations de colorants fabriqués aux Etats-Unis ont atteint, en 1920, une valeur de 35.000.000 de dollars, soit le double de la valeur exportée en 1919. En 1921, la diminution a été rapide. Mais cela, comme l'augmentation précédente, tient, en partie, aux variations de prix. Au point de vue des quantités, l'augmentation et la diminution ont été plus modérées.

Le succès de 1920 doit être attribué pour beaucoup au fait que les Etats-Unis ne rencontraient pas encore sur les marchés d'Extrême-Orient la concurrence des produits allemands. A cet égard, il faut tenir compte de ceux qui ont été reçus par les Alliés au titre des reparations, puis réexportés par eux.

* * *

D'après la revue américaine, *The Chemical age*, la demande de colorants serait si forte en Chine qu'il n'aurait pu être fourni, dans le premier semestre 1921, assez de marchandises pour couvrir tous les besoins. Les colorants étrangers seraient particulièrement recherchés dans certaines provinces. Celle du Shantung n'importait, avant la guerre, que des colorants allemands; actuellement, ceux-ci s'y trouvent en concurrence avec ceux d'autres pays et la prépondérance tendrait à s'établir en faveur des produits anglais.

* * *

D'après une enquête de la Banque du Japon, il a été formé dans ce pays, pendant les cinq premiers mois de 1921, 56 nouvelles sociétés devant fabriquer des produits chimiques; d'autres sociétés du même ordre constituées antérieurement ont augmenté leur capital. Voici, d'après la même enquête, les sommes investies annuellement dans les industries chimiques japonaises :

	Yen
1917	33.920.000
1918	61.615.000
1919	74.142.000
1920	206.057.000
1921	53.025.000

* * *

Divers pays européens dont la puissance productive générale est modeste, tiennent cependant une place notable dans le domaine de l'industrie chimique, qui a pris chez eux un développement plus ou moins rapide dans ces dernières années.

Il en est ainsi principalement de la Suisse qui, pendant la guerre, a cherché à fabriquer et à vendre aux Alliés et à certains neutres les produits chimiques autrefois importés par eux d'Allemagne. Productrice de carbure, la Suisse l'est devenue aussi, sur une grande échelle, de matières colorantes. Mais, depuis que les dérivés de la houille ont cessé d'être transformés en explosifs, et depuis que les courants du commerce international se rapprochent de leur direction d'avant-guerre, les débouchés de la Suisse se restreignent et les bénéfices des sociétés diminuent. Celles qui se plaignent de la concurrence étrangère ont continué cependant à distribuer des dividendes appréciables pour le dernier exercice : (Sociétés Candos 18 %; Société chimique de Bâle 15 %).

Les sociétés bâloises se sont syndiquées pour faire face au protectionnisme américain et ont acheté en commun des usines aux Etats-Unis.

* * *

Les mêmes difficultés se présentent devant l'industrie chimique des Pays-Bas; mais celle-ci s'est adaptée moins rapidement que l'industrie suisse aux circonstances nouvelles.

La situation est d'ailleurs très variable selon les catégories de produits chimiques. Certaines usines d'Amsterdam travaillent encore à pleine capacité. Quelques autres, utilisant des matières allemandes mi ouvrées, réalisent encore un bénéfice sur la vente de leurs produits. Mais, en général, les sociétés hollandaises d'industrie chimique ne distribuent pas de dividende, et la plupart d'entre elles chôment plus ou moins complètement.

Leurs produits se heurtent à une concurrence étrangère supérieure, même dans les Indes néerlandaises.

* * *

L'Italie, qui avait, depuis 1916, développé son industrie chimique dans des proportions peut-être excessives et, en tout cas, sur des bases artificielles, puisqu'elle ne produit pas de charbon, s'est trouvée particulièrement gênée par la reprise de l'activité allemande. Pour la défendre, autant que possible, le Gouvernement a prohibé, en juin dernier, l'importation de matières colorantes.

D'après le rapport présenté à la récente assemblée de la Banque

d'Italie, la crise est très sensible, non seulement dans la branche des colorants, mais encore dans celle de la soude, de la magnésie et de leurs dérivés. Il en est ainsi de tous les produits dont les matières premières doivent être importées de pays à change élevé.

Au contraire, les industries de l'acide sulfurique et des autres dérivés du soufre bénéficient d'une amélioration à cause du bas prix du soufre.

***

La Pologne commence à reconstituer et à développer son industrie chimique, qui se trouvait arrêtée jusqu'à l'an dernier par la prohibition absolue d'importer certaines matières premières. Le prix de celles-ci reste encore fort élevé; mais il l'est moins que celui des produits fabriqués, qui, jusqu'à présent, ne semblent pas dépasser les besoins de la consommation intérieure. Il en est ainsi des sels de soude, graisses, savons, cirages et de certaines couleurs. La Pologne fabrique également aujourd'hui des acides, des matières tannantes, des colles et des produits pharmaceutiques, qui lui venaient autrefois d'Allemagne.

Pendant les deux dernières années, elle a créé 21 usines de produits chimiques. Il en existait déjà, avant la guerre, 112 dans la Pologne du Congrès, mais 44 de celles-ci ont interrompu leur exploitation.

J. Descamps et P. Guebhard.

VIE POLITIQUE

ITALIE.

I. — La déclaration du cabinet Facta.

Les préparatifs de la Conférence de Gênes puis la Conférence elle-même ont été la principale préoccupation de l'Italie pendant les mois de mars et avril. Après la longue crise qui a abouti à la formation du ministère Facta, les partis comprennent qu'on ne saurait prolonger la division ni la lutte contre le gouvernement. Le Parlement soutient M. Facta sans enthousiasme, mais avec une discipline absolue.

Le 15 mars, M. Facta prononce devant la Chambre sa déclaration ministérielle. Elle n'apporte aucune surprise. Le Gouvernement italien consacre tous ses efforts au succès de la Conférence; c'est le point essentiel. En ce qui concerne la politique intérieure, l'attitude de M. Facta est toute de conciliation. M. Facta est un homme de deuxième plan, un caractère très modéré; il a pris des collaborateurs dans tous les partis; on ne pouvait donc s'attendre à une politique radicale. Il promet de rester fidèle aux alliances internationales. Il assure qu'il réformera la bureaucratie, qu'il diminuera le nombre des fonctionnaires, qu'il protègera les émigrés italiens, qu'il fera discuter le budget par le Parlement. Pour les violences fascistes, M. Facta assure qu'il fera régner l'ordre public et obligera les citoyens au respect de la loi. C'est la phrase vague que l'on trouvait dans les déclarations des deux ou trois ministères précédents. Deux points de cette déclaration sont particuliers au nouveau ministère. M. Facta revient sur une loi de M. Giolitti qui obligeait les propriétaires de titres au porteur à les convertir en titres nominatifs. Le nouveau Président entend rendre cette transformation facultative, ce qui aura le grave inconvénient de laisser les titres au porteur échapper à l'impôt sur le revenu. D'autre part, M. Facta fait au parti populaire une promesse importante. Il lui promet d'organiser l'examen d'Etat conformément à son programme. Cette réforme donnera la plus grande extension à l'enseignement libre ou confessionnel. Ainsi les populaires, qui semblaient perdre du terrain lors de la chute du ministère Bonomi, restent les arbitres de la situation.

La déclaration ministérielle était approuvée d'avance. M. Nitti,

lui-même déclarait, dans un discours prononcé à Melfi, le 12 mars, que l'Italie devait se rallier au nouveau gouvernement. Il ne pouvait être question en effet d'entrer dans une nouvelle crise. Après une languissante discussion de trois jours, la Chambre donna toute sa confiance à M. Facta. L'ordre du jour obtint 275 voix contre 89. C'est la plus grande majorité qu'un ministère puisse obtenir, puisque les socialistes votent toujours contre le gouvernement.

L'Italie a un ministère qui la représentera à la Conférence de Gênes, qui, à l'intérieur, n'introduira aucune modification très importante. C'est la meilleure solution qui actuellement pouvait être obtenue.

II.— Tentatives de rapprochement des partis socialiste et populaire.

Le parti socialiste ne reste pas inactif. Il s'efforce de sortir de l'isolement qui lui enlève toute influence. Le parti populaire étant le plus puissant et celui dont les doctrines sociales sont le plus démocratiques, c'est vers les populaires que le socialisme italien commence à évoluer. Evolution qui reste volontairement imprécise, les socialistes italiens apportant dans leur conduite politique ce goût de la complexité qui a toujours caractérisé l'Italie.

La direction du parti socialiste repousse toujours l'idée de la collaboration. Mais ceci n'empêche pas certains socialistes de soutenir l'idée d'une coalition parlementaire des socialistes et des populaires pour la formation d'un gouvernement de gauche. M. Turati, M. Treves se montrent comme toujours collaborationnistes. La C. G. T. italienne est avec eux. M. Turati, M. Treves, les autres députés socialistes n'ont aucun pouvoir pour prendre un engagement ferme de collaboration avec tout autre groupe parlementaire. Ils savent bien que, dès que l'affaire se précisera, ils seront désavoués par la Direction du parti et mis en demeure de renoncer à leur nouvelle attitude ou de quitter le parti. Ils savent aussi, probablement, qu'une fois de plus ils s'inclineront devant l'ordre du comité central. N'importe ! Ils pensent sans doute qu'une tentative, même avortée, ne doit pas être considérée comme absolument vaine.

D'ailleurs, ce sont les populaires ou, plus exactement, certains populaires qui ont fait les premières avances. Les populaires sont sortis vainqueurs de la crise ouverte par la formation du bloc démocratique et la chute de M. Bonomi. Mais ils ont senti que leur pouvoir n'était pas absolu. Ils ont cherché, dans le Parlement, où se trouvaient les alliés possibles. La droite amie des fascistes, les partis libéraux leur sont apparus hostiles. Restait donc l'importante masse d'extrême-gauche, socialistes et communistes, dont aucune force de gouvernement n'a encore tiré parti et dont on pourrait peut-être utiliser cer-

tains éléments. Les populaires ont commencé à parler d'un « bloc rouge-noir ».

Les programmes de réforme des populaires et des socialistes s'inspirent à peu près du même esprit. Comme les socialistes, les populaires demandent une réforme très étendue du système de la propriété. Naturellement, les deux partis envisagent d'une façon différente les moyens à employer pour réaliser leurs programmes. Les populaires, très catholiques, n'ont jamais pensé à la violence, à la révolution armée. Leur socialisme est un socialisme chrétien, qui, dans ses grandes lignes, s'inspire de l'esprit évangélique. Mais les socialistes, de leur côté, semblent avoir renoncé, momentanément du moins, à la violence. Les socialistes italiens, jadis arrogants, donnant par les rues la chasse aux bourgeois, aux officiers, aux gardes royaux, sont aujourd'hui les humiliés et les battus. Ils se résignent donc aux moyens constitutionnels. Loin de vouloir renverser la loi, ils demandent sans cesse sa protection. M. Turati, M. Treves, qui s'occupent du rapprochement avec les populaires, ont presque toujours réprouvé la violence.

Il est un point très grave, cependant, où les deux partis ne peuvent que se heurter : la détermination du rôle de la religion dans l'Etat.

Les populaires sont éminemment catholiques; hors du catholicisme ils ne voient pas de salut. La réforme sociale qu'ils demandent est celle du Christ et ils pensent que l'Eglise en sera le principal instrument. Les socialistes, au contraire, se sont souvent montrés anticléricaux.

Le socialisme italien prétend garder, à l'égard de la religion, l'attitude le plus strictement neutre. Mais, c'est là un point de théorie qui n'entre guère dans la pratique. Les origines du socialisme italien sont liées au mouvement révolutionnaire de l'Italie du *Risorgimento*. Les pères des socialistes actuels haïssaient le pape maître de Rome et le clergé catholique soutien de la domination bourgeoise. En outre, les socialistes d'aujourd'hui, plus ou moins révolutionnaires, ne peuvent aimer une religion qui prêche le respect de l'ordre établi par la volonté divine. Il faut se rappeler enfin que le socialisme groupe non seulement des intérêts mais aussi des sentiments, que beaucoup de socialistes entendent introduire dans les mœurs une plus grande liberté, que si les programmes des deux partis pourraient à la rigueur se concilier, l'âme restera longtemps encore profondément incompatible.

Dès les premières approches, socialistes et populaires se sont heurtés.

Un des principaux efforts du parti populaire porte sur la réforme de l'enseignement, et nous avons vu que M. Facta a ouvert son ministère en leur faisant des promesses à ce sujet. Avant même la réorganisation de la propriété, les populaires demandent une modification

profonde du règlement des écoles. Peut-être pensent-ils qu'il faut former les hommes de demain à l'esprit du catholicisme pour que la réforme sociale puisse un jour s'accomplir. En Italie comme en France, l'école gouvernementale est laïque. Les populaires entendent la rendre confessionnelle. Ou plutôt, ils demandent que l'Etat subventionne les écoles où l'enseignement religieux sera donné. Ils revendiquent pour le père de famille le droit de faire élever ses enfants dans la religion catholique, aux frais de l'Etat qu'il entretient de ses deniers.

Si neutres qu'ils se disent, les socialistes reculent devant une réforme dont ils sentent toute la gravité. Ils acceptent que l'enseignement soit libre, parce qu'ils savent bien que la grande majorité des gens du peuple confieront leurs enfants à l'école gratuite qui restera non-catholique. Mais ils n'entendent pas que le prêtre ou des maîtres le représentant soient installés à l'école officielle et gratuite. Car ces maîtres risqueraient d'être pour eux des adversaires et de leur ravir l'esprit des générations à venir. Que la grande et la petite bourgeoisie, qui peuvent payer, fassent élever leurs enfants dans le catholicisme, si elles le veulent ! De toutes façons ces bourgeois seront des ennemis. Mais pour les enfants du peuple, le socialisme veut les garder.

La situation est donc très difficile et tous les efforts de M. Turati ne sont pas parvenus à la dénouer. M. Turati est un des socialistes italiens les plus subtils. Il se meut à l'aise dans un pathos grandiloquent qui déroute ses adversaires et lui permet de rester dans des formules obscures. Dans cette obscurité, les idées les plus opposées semblent se concilier et permettent à leurs représentants de s'entendre sans scandale, pour une action commune sur un point déterminé. C'est probablement l'art suprême de la politique; M. Turati y excelle.

Il a donc fait une démarche pour que les populaires se montrent conciliants, se contentent de l'enseignement libre. Les populaires ont repoussé les propositions de M. Turati. Ils ont déclaré que la formation d'écoles confessionnelles entretenues par l'Etat, était un point essentiel de leur programme. M. Turati ne s'est pas laissé déconcerter. Il a répondu par des phrases subtiles.

Il a envoyé au *Corriere d'Italia*, journal des populaires, une lettre qui s'efforce, sans faire aucune promesse précise, d'arriver à une entente formelle.

Il ne prononce pas le mot de religion; il parle de philosophie. Or, dit-il, on ne parle pas philosophie aux petits enfants et, quant à l'enseignement supérieur, il est libre. On voit ici comment M. Turati esquive la difficulté. Il est certain qu'on ne parle pas de philosophie aux petits enfants. Mais on leur parle de religion et M. Turati confond volontairement religion et philosophie. Il demande que l'on respecte la liberté de conscience de l'enfant, *res sacra puer*, dit-il même en latin. Et, détournant la question, il demande que, au lieu de discuter sur l'enseignement actuel, on augmente le nombre des écoles.

Les populaires sont beaucoup moins subtils que M. Turati. Ou peut-être ont-ils senti un grave danger à laisser atténuer leur attitude. Ils semblent tenir à garder une position nette. Presque maîtres encore de la situation, ils se diminueraient en cédant ouvertement à des hommes qui recherchent leur alliance. Sans s'engager dans une discussion sur le terrain difficile choisi par M. Turati, ils ont affirmé à nouveau le droit pour les catholiques d'avoir des écoles confessionnelles subventionnées par l'Etat.

Il est incontestable, cependant, que l'accord entre les populaires et les socialistes correspond à certains besoins. Dans les provinces du nord, notamment dans les régions de Mantoue et de Crémone, les fascistes et les agrariens terrorisent les campagnes et exercent leurs violences aussi bien contre les populaires que contre les socialistes. Déjà, sur plusieurs points, les syndicats locaux rouges et noirs ont conclu des alliances défensives contre leurs oppresseurs. Cela s'est fait en dehors des chefs de partis, en dehors des programmes et des doctrines; on peut penser cependant que ces ententes particulières seront peut-être suivies d'une entente générale.

Malheureusement pour les députés socialistes, ils ont fait une fausse manœuvre. Confondant leur désir et la réalité, ils ont cru que le bloc était virtuellement formé, et ils ont voulu manifester son existence. Le 18 mars, après le vote de confiance au ministère, le député socialiste Mazzoni présentait un ordre du jour ainsi concu :

« La Chambre exprime sa sympathie aux travailleurs agricoles d'Italie dans leur lutte pour la défense des contrats agraires et désire les voir protégés contre les embûches et la violence ».

Cet ordre du jour sanctionnait les alliances particulières conclues entre socialistes et populaires dans l'Italie du Nord. Visiblement, le groupe socialiste espérait que l'ordre du jour serait accepté par les populaires et repoussé par les fascistes. Si, comme il était possible, les démocrates repoussaient aussi l'ordre du jour, le bloc rouge-noir serait constitué. L'ordre du jour servirait de prétexte à l'affirmation de la majorité nouvelle.

Les démocrates sentirent le danger et ne se lancèrent pas dans cette aventure. Quant aux fascistes qui, d'ailleurs, renoncent de plus en plus à leur politique de violence, plutôt que de se voir isolés, ils déclarèrent qu'ils étaient prêts à accepter l'ordre du jour.

Grande surprise chez les socialistes qui voyaient leur manœuvre échouer. Ils essayèrent de sauver la situation et de forcer les fascistes à voter contre l'ordre du jour. Le socialiste Modigliani monta à la tribune pour apporter un amendement. Il proposait que, dans l'ordre du jour, le mot « fasciste » fût ajouté au mot « violence ». Ainsi les

fascistes seraient bien obligés de voter contre et de montrer leur faiblesse.

La Chambre ne se prêta pas à la manœuvre. L'amendement Modigliani fut accueilli par des protestations et des cris. Un grand nombre de députés quitta la salle des séances. Lorsqu'on en vint au vote, il fallut constater que les députés n'étaient plus en nombre légal.

Pendant trois jours, les socialistes et leurs adversaires firent campagne dans les couloirs. Les socialistes furent définitivement battus. Le 21 mars, l'ordre du jour et l'amendement furent mis aux voix. Ils ne furent votés que par 82 voix contre 79. Les populaires avaient décliné l'invitation des socialistes et s'étaient abstenus.

Cependant les socialistes ne perdaient pas courage. Ils continuaient leur œuvre en dehors du Parlement. La C. G. T. votait un ordre du jour demandant qu'une entente défensive contre les fascistes fût conclue entre les socialistes, les populaires et les démocrates. Certains socialistes, M. Treves entre autres, sentant la difficulté d'arriver à former un bloc avec le parti populaire tout entier prétendaient que le parti populaire serait prochainement obligé de se scinder. Les éléments prolétaires du parti populaire se joindraient aux socialistes et aux démocrates de gauche.

M. Trèves paraît exagérer les difficultés du parti populaire S'il est vrai que des mouvements divers se manifestent dans ce parti, on ne saurait encore raisonnablement parler d'une scission éventuelle. Socialistes et populaires peuvent être amenés à se défendre en commun dans les campagnes de Lombardie contre le bâton des fascistes, mais cela n'engage pas l'ensemble des deux partis très importants qui, avant de constituer un bloc, devraient s'accorder sur un programme d'action commune, ce qui ne semble pas encore être à la veille de se réaliser.

III. — Les socialistes et D'Annunzio.

Pour l'Europe entière, D'Annunzio représente le nationalisme italien et on ne voit pas à première vue comment il pourrait lier sa cause à celle des socialistes de l'Internationale. Mais il est bon de se rappeler que le poète de Fiume aime mieux l'action et les discours que la pensée. Ce n'est pas un esprit à système. Il a fait autrefois des avances aux soviets, il a pris le socialiste De Ambris comme principal collaborateur. Il aime à rappeler que Lénine l'a appelé « le seul révolutionnaire d'Italie ».

Le 4 avril, l'Italie apprend néanmoins avec une certaine surprise qu'un socialiste, M. Baldesi, est allé rendre visite au « Comandante », dans sa villa du lac de Garde.

M. Baldesi appartient au groupe des socialistes de droite. Ce sont ses amis qui, au cours du mois de mars, ont essayé de former le bloc

rouge-noir. Sa visite est sans doute un nouvel effort pour tirer le socialisme de son isolement.

D'où est venue l'initiative de cette entrevue? Il est bien difficile de le déterminer. D'Annunzio, en tout cas, ne paraît pas avoir opposé la moindre résistance.

Il s'est toujours tenu à l'écart de l'agitation fasciste. Il a essayé de maintenir un esprit « légionnaire » à côté de l'esprit fasciste et, sinon des idées, au moins un esprit de corps. Le fascisme fut à l'origine l'œuvre de Mussolini et une inimitié profonde, qui à certaines heures prit une forme très violente, a toujours séparé ces deux hommes.

Aujourd'hui, M. Baldesi déclare que D'Annunzio se laisse émouvoir par les déchirements de son pays, par les luttes civiles. Il souffre du martyre du paysan qui est l'élément « excellent » de la race.

Il faut remarquer cette position nouvelle du socialisme italien. Il n'est pas actuellement question de l'ouvrier. C'est le paysan qu'on veut défendre contre les violences fascistes. L'influence des ligues agricoles devient toujours plus grande au sein du parti. Ceci oriente insensiblement le socialisme italien vers des idées plus modérées.

La visite de M. Baldesi à D'Annunzio ne saurait avoir des résultats très importants. Il est difficile de croire que si un parti du Travail se constituait prochainement, il ferait appel à D'Annunzio et à ses légionnaires. Pourtant cette nouvelle démarche conserve sa valeur d'indice. La parti socialiste italien laisse agir ses éléments de droite. Il est prêt à des concessions pour reprendre par d'utiles alliances, une place importante dans l'Etat.

IV. — Le Conseil national fasciste.

Du 3 au 5 avril avait lieu à Milan le Conseil National fasciste. Le fascisme n'a plus son ardeur d'autrefois. Ils se sent de plus en plus isolé dans la nation. A la Chambre, il a perdu de nombreuses illusions. Tous les groupes parlementaires se sont écartés de lui. Les démocrates après s'être servi de lui aux élections, lui tournent maintenant le dos. Et M. Mussolini crie vengeance contre eux. Les nationalistes veulent annexer le fascisme, l'exploiter à leur profit. Seule la droite libérale est une amie fidèle. Mais les gens de droite sont vieux et ne peuvent constituer un appui bien solide.

Le fasciste, déclare M. Mussolini, doit donc renoncer à la violence sauf dans le cas de légitime défense; il doit se soumettre à une discipline sévère, il doit accepter les moyens constitutionnels pour l'accomplissement de son programme.

Ce programme, dont les fascistes parlent toujours, manque malheureusement de précision. Tous les Conseils ne peuvent empêcher que l'abaissement du socialisme ait fait perdre au fascisme sa raison d'être,

que trop souvent, dans les campagnes du Nord, les organisations fascistes soient des bandes d'oppression au service des propriétaires.

M. Mussolini, si discuté naguère, n'a rencontré au Conseil aucune résistance. Personne n'a soutenu la thèse de l'illégalité.

V. — La situation à Fiume.

La malheureuse ville du Carnaro semble encore assez loin de retrouver le calme qui seul, lui permettra de vivre. Divisée entre deux partis d'importance à peu près égale : les autonomistes et les nationalistes, elle ne peut arriver à constituer un gouvenement. M. Zanella, chef des autonomistes, qui gouvernait en s'appuyant sur une faible majorité à l'Assemblée Constituante, a été renversé et mis dans l'obligation de quitter la ville.

Lorsqu'ils eurent pris le pouvoir par la force dans la république du Carnaro, les insurgés nationalistes qui venaient de renverser M. Zanella se trouvèrent dans un profond embarras. Ils constituèrent en gouvernement provisoire un conseil militaire formé de députés et d'officiers. Bientôt l'élément civil disparaissait du Conseil et laissait le gouvernement aux seuls légionnaires. Ce provisoire ne pouvait durer. Les nationalistes les plus exaltés de Fiume comprenaient qu'il fallait donner à l'organisation intérieure de la Régence une apparence de légalité.

Les insurgés étaient encore exaltés par la victoire. Ils proposèrent la solution extrême, celle qu'ils avaient toujours désirée, l'annexion pure et simple à L'Italie. C'était faire preuve d'une légèreté exceptionnelle. Les nationalistes fiumains ne pouvaient raisonnablement espérer qu'à la veille de la Conférence de Gênes, le gouvernement italien accéderait à leur demande et déchirerait ainsi le traité solennellement signé avec les Yougoslaves à Rapallo. Comme il fallait s'y attendre, le Gouvernement de M. Facta refusa l'annexion et déclara qu'il s'en tiendrait aux termes du traité.

Le Conseil provisoire essaya alors d'un moyen détourné. Fiume ne serait pas annexée à l'Italie. Mais le gouvernement de Rome enverrait à Fiume un commissaire qui administrerait la Régence. On éviterait ainsi l'annexion officielle et on la remplacerait par une annexion de fait. Le préfet italien de Fiume porterait le titre de commissaire. Une fois encore, le gouvernement de Rome refusa.

On pensa alors à un député fasciste, M. Giuriati, qui avait été chef de cabinet de D'Annunzio. M. Giuriati serait à Fiume plus Italien que n'importe quel préfet ou commissaire. Aussitôt le cabinet Facta exerça une pression sur M. Giuriati. On lui annonça que l'Italie opposerait son veto, on lui fit sentir qu'il allait se trouver dans une situation sans issue, en face d'une population qui n'est pas en majorité nationa

liste. Les fascistes, très assagis et qui redoutent toute nouvelle aventure, agirent eux aussi, sur M. Giuriati. Si les fascistes eux-mêmes étaient opposés à cette solution, que pouvait faire M. Giuriati ? Il refusa.

Alors le Conseil militaire se tourna vers D'Annunzio. Lui seul avait conservé assez de prestige pour pouvoir reprendre le gouvernement de Fiume contre les autonomistes, lui seul pouvait avoir assez d'imagination pour ne pas voir les tristes difficultés réelles et pour accepter. D'Annunzio refusa. Il y a plus de calcul qu'on ne le croit souvent dans les équipées du poète. La nouvelle aventure de Fiume ne pourra valoir la première ; il y manquera l'héroïsme survivant à la guerre, la première flamme, l'esprit national. Le séjour à Fiume est triste : D'Annunzio a pu éprouver que la petite ville du Carnaro n'est pas toujours très amusante. Enfin le « Noël fiumain » de 1920 a provoqué les colères de beaucoup d'Italiens. Ces colères se sont éteintes. D'Annunzio a retrouvé la sympathie de son peuple. Il ne veut pas la compromettre. Un message du Poète arrivé à Fiume le 20 mars conseilla à la Régence de se soumettre au traité de Rapallo.

Le Conseil militaire se découragea et il décida de revenir à cette Assemblée constituante dont il avait supprimé les pouvoirs. Il consentait à voir former un gouvernement où les autonomistes auraient la plus grande part, mais où les autres partis seraient représentés.

On croyait arriver ainsi à une solution lorsque l'abstention des autonomistes vint remettre tout en question. A la séance de rentrée de l'Assemblée constituante qui eut lieu le 20 mars, un seul autonomiste parut. Les autres députés autonomistes se réunirent en territoire yougoslave, dans un village voisin de Sussak. M. Zanella présidait cette réunion. Evidemment, les autonomistes avaient résolu d'exploiter la situation embarrassée des nationalistes. Ils demandaient le retour de leur chef au pouvoir. Et comme on leur demandait pourquoi ils ne retournaient pas siéger à Fiume, ils alléguaient leur crainte d'être assassinés.

Immédiatement, M. Zanella prenait l'offensive et compromettait sa cause aux yeux de tous les Italiens en accusant le gouvernement de Rome et en prétendant mêler au débat le gouvernement de Belgrade. M. Zanella affirmait que l'Italie avait encouragé les insurgés, il demandait que l'ordre fût rétabli à Fiume par les Yougoslaves. On comprend l'indignation du gouvernement italien. En réponse aux paroles de M. Zanella, le cabinet Facta déclarait qu'il considérait comme nuls tous les actes de l'Assemblée hors du territoire du Carnaro.

A Fiume, le conseil militaire s'est retiré devant un gouvernement civil choisi parmi les membres présents de la Constituante. La police de la ville est assurée par des troupes régulières italiennes.

La situation commence donc à s'éclaircir. L'insurrection a échoué presque complètement. L'exclusion de M. Zanella reste le seul résul-

tat du mouvement nationaliste. M. Zanella reprendra-t-il le pouvoir ? C'est le point sur lequel porte encore tout le conflit.

A la Conférence de Gênes, l'Italie et la Yougoslavie essaient de régler définitivement la question de Fiume. M. Nintchitch représente les Yougoslaves, M. Tosti di Valminuta les Italiens. D'abord les Yougoslaves paraissent enclins à la conciliation. Ils accordent aux habitants de Zara des avantages particuliers. Le territoire italien de Zara se réduit à peu près exclusivement à la ville ; le gouvernement de Belgrade concède aux Zaratins une zone de culture qui, tout en restant yougoslave, sera exempte de droits. En revanche, l'Italie modifie le régime du port de Fiume. Le port devait être administré par un trinome italien-fiumain-yougoslave. Le trinome devient un binome. Ainsi les Yougoslaves ne se trouveront plus en face de deux voix : ils obtiennent l'égalité.

La seule question encore pendante est l'attribution de quelques môles du port Baross. Sur ce point Belgrade, qui doit ménager les Croates, ne peut céder. On espère arriver à un arrangement.

Cependant M. Zanella, au nom des autonomistes, déclare qu'il considérera comme nulles ces négociations où Fiume n'est pas représentée. Au contraire, M. Depoli, chef du gouvernement de Fiume, assure M. Facta de toute sa confiance.

Le 25 avril, un coup de théâtre se produit. M. Patchitch interrompt brusquement les négociations et demande l'application pure et simple du traité de Rapallo. Ainsi tout le travail de préparation est brusquement annulé. M. Patchitch a certainement été contraint à un acte aussi inattendu par des motifs d'ordre intérieur. Il subit la pression des Croates.

P. R.

PAYS-BAS

A la veille des élections.

Le malaise économique qui pèse si lourdement sur la Hollande devait naturellement exercer son influence dans le domaine politique. Tous les projets de loi soumis aux deux Chambres des Etats-Généraux, ont été envisagés à peu près exclusivement sous le point de vue des économies à réaliser. C'est ainsi que furent rejetés ceux ayant trait aux pensions civiles, au contrôle de la viande, à la construction de bâtiments officiels, au relèvement de l'indemnité parlementaire. On rogna sur tous les budgets et notamment sur celui de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Si celui de la guerre fut définitivement

adopté, ce ne fut point sans mal et M. Van Dyk n'eût certainement pas obtenu les 70 millions de florins qu'il demandait si la droite n'avait fait preuve en la circonstance, d'une discipline inaccoutumée. On l'a bien vu lors de la discussion du projet de loi navale où, pour sauver le ministère dont il est l'Eminence grise, Mgr Nolens, dut, fort habilement d'ailleurs, proposer l'ajournement après le retour de Gênes, du Président du Conseil, c'est-à-dire après les élections.

Mais, ce qui manifesta de la manière la plus éclatante la répercussion de l'économique sur la politique, ce fut le dépôt par le ministre du Travail d'un amendement de la loi sur la journée de huit heures, loi qu'il avait fait voter en 1919 et qu'il a toujours défendue avec une farouche énergie en dépit des requêtes de plus en plus nombreuses et pressantes, qui la dénonçaient comme l'une des causes primordiales du marasme actuel.

Bien que certains aient affirmé que le catholique M. Aalberse n'a laissé fléchir son intransigeance que pour ne pas aliéner à son parti les voix d'un grand nombre d'électeurs des plus influents, il résulte de l'exposé des motifs qui accompagne le projet, que le ministre s'est rendu compte de l'impossibilité pour l'industrie néerlandaise de concurrencer l'industrie de pays voisins où la réglementation de la durée du travail n'est pas aussi strictement appliquée.

On peut prévoir que les élections législatives du mois de juin se feront à peu près uniquement sur la plateforme économique. Le Hollandais se passionne difficilement pour la politique pure. Aussi, assistons-nous presque chaque jour à l'éclosion d'un nouveau parti, dont le programme se propose la défense d'intérêts que nul autre n'avait songé à mentionner spécialement, si bien qu'il y aura bientôt autant de partis, que de groupes d'intérêts. Seuls peut-être, feront exception le *parti des indépendants* qui a pour but de favoriser exclusivement les intérêts culturels et le *parti des libres-penseurs.* Et encore, celui-ci ne dit-il pas dans sa profession de foi « que ses adhérents considèrent la croyance en Dieu comme la cause principale de la misère intellectuelle et *matérielle* » ?

Quoi qu'il en soit, la lutte sera chaude et peut avoir des conséquences fort étendues dans le domaine politique. Tout d'abord, il est à peu près certain que la coalition des droites, si elle n'est pas frappée à mort, sera considérablement affaiblie.

En effet, le parti catholique, qui en était l'armature, souffrait depuis plusieurs mois de dissensions intestines qui faisaient craindre une scission... Celle-ci vient de se produire.

Après d'âpres discussions au cours d'une réunion du parti à Utrecht un *nouveau parti catholique* s'est formé sous la direction de M. Van Cranenburgh. Il ne veut plus de la coalition avec les conservateurs protestants, antirévolutionnaires et chrétiens historiques, qui, si

elle a valu au parti catholique des avantages matériels importants, notamment l'admission des écoles catholiques privées au bénéfice des subsides officiels, a été payée de cuisantes humiliations comme, par exemple, le retrait, dans le projet de revision constitutionnelle présenté par le cabinet, d'une proposition à l'effet d'abroger l'interdiction des processions sur la voie publique.

Mais, ce que le nouveau parti reproche surtout aux ministres catholiques, ce sont leurs concessions aux collectivistes en matière de réformes sociales et notamment toute la récente législation du travail.

Le comité central de l'ancien parti, conscient de l'extrême danger de cette scission fait bien tout ce qui est possible pour aboutir avant les élections à un replâtrage, mais celui-ci ne pourrait s'accomplir qu'aux dépens des éléments démocratiques, c'est-à-dire du gros de l'armée catholique et, dans ce cas, ne faudrait-il pas craindre une désertion en masse vers le camp socialiste ?

Dans ce camp, en dépit des fanfares de triomphe qu'y fait sonner le leader Troelstra, l'harmonie est loin d'être parfaite. Les syndicalistes qui constituent une grosse force dans le prolétariat néerlandais, n'approuvent pas tous les points du programme social-démocrate, ainsi qu'on l'a vu récemment, lors de la discussion des mesures à prendre pour protéger l'industrie nationale ou lors de la tentative de fusion des diverses organisations syndicales. Quant aux communistes, grisés par les succès de Gênes, ils élargissent le fossé qui les sépare de leurs frères rouges. Chez les libéraux, malgré de sérieux efforts vers l'unité, les forces sont encore très dispersées. Les chrétiens historiques montrent une répugnance à s'allier de nouveau avec les catholiques. Seuls, les anti-révolutionnaires se déclarent partisans de la coalition des droites dont leur chef, le Dr Kuyper, avait d'ailleurs été le promoteur.

On ne peut cependant s'empêcher de remarquer combien peu de place tient dans les divers programmes la question de la politique extérieure. C'est le seul point où l'unanimité semble acquise : se tenir à l écart de toute alliance, de tout groupement d'où pourraient résulter des complications préjudiciables à l'indépendance nationale, mais surveiller de très près tous les mouvements mondiaux, toutes les assemblées et conférences internationales pour, comme à Washington, y obtenir une nouvelle sécurité politique ! comme à Gênes, des avantages matériels éventuels.

P. E.

RUSSIE

Les Russes à l'étranger

La vie politique des émigrés russes est fort dispersée, aussi bien matériellement que moralement. Les dures conditions de la vie d'après-guerre forcent ceux des Russes qui n'ont pas pu sauver à temps des débris de leur fortune, à se fixer dans divers pays d'Europe pour y chercher quelque travail leur permettant de se nourrir eux et leur famille. A cet égard d'ailleurs, les Russes manifestent cette aisance si souvent remarquée chez eux, à passer d'une situation à une autre, sans paraître en souffrir matériellement.

Il suit de là que les groupements politiques russes sont dispersés dans plusieurs capitales, circonstance qui en rend l'étude particulièrement délicate, parce que l'information qui les concerne ne peut-être que fragmentaire. Nous voudrions, cependant, pour éclaircir quelque peu la question, marquer aujourd'hui les diverses opinions politiques représentées parmi les émigrés russes, non pas dans le détai de leurs nuances, mais sous trois grands chefs principaux qui seront Partis de *gauche*; Partis du *centre*; Partis de *droite*.

* * *

Les partis de gauche : On sait que les partis socialistes de toutes nuances sont ennemis des bolchéviks : on voit jouer ici des questions de personnes et des questions de doctrine. Le plus grave reproche que les socialistes lassent aux communistes russes est celui de mentir à leur programme, en ce qui concerne la politique agraire, industrielle et sociale. D'autre part, si les bolchéviks poursuivent d'une haine si farouche les représentants des divers partis socialistes, c'est qu'ils craignent beaucoup plus leur concurrence que celle des partis « bourgeois ».

Les principaux partis de gauche portent les noms de S. R. (Socialistes révolutionnaires) et de S. D. (Socialistes démocrates); et, en tirant vers le centre, on y peut joindre les différentes nuances des K. D. (Constitutionnels démocrates ou *Cadets*).

Les socialistes (S. R. et S. D.) paraissent se grouper en trois directions. D'abord, le groupe de gauche, dont le principal représentant est M. Tchernof, ancien instigateur du parlement d'Oufa, remplacé par celui d'Omsk, d'où est issue la dictature de l'amiral Koltchak. Le parti de M. Tchernof peut être caractérisé d'une façon approximative si nous disons qu'il se distingue des autres groupes socialistes en ce que, à aucun degré, il n'admet comme possible la collabo-

ration de son parti avec des partis bourgeois. Le journal qui reflète les opinions de ce groupe est le *Golos Rossii* (Voix de la Russie), qui paraît depuis 1918 à Berlin, où il avait été précédemment utilisé par les partis de gauche et rédigé quelque temps par des collaborateurs du *Rièlch*, ancien journal de M. Milioukof.

Les groupes central et de droite des Socialistes révolutionnaires (je citerai parmi eux le nom de M. Avksentief, le ministre d'Omsk arrêté par l'amiral Koltchak et exilé par lui en novembre 1918) ne refusent pas, en principe, toute collaboration avec les partis bourgeois. Le gros de leurs représentants réside en France.

Quant aux S. D., qui sont essentiellement, si je comprends bien leur doctrine, des internationalistes, le plus grand nombre d'entre eux sont restés dans la Russie des Soviets, où ceux d'entre eux qui n'ont pas composé avec les Soviets sont en butte à des persécutions incessantes, sous le nom de *Menchéviks*. Je ne sache pas que nous ayons en France, ni même qu'il y ait en Allemagne, de représentants notoires de ce parti S. D.

Il convient de joindre aux partis de gauche ceux qui correspondent, avec des modifications nombreuses, à nos divers radicaux. L'origine de ce parti est dans le groupe K. D. si important à la Douma russe, en face du parti des octobristes. Le parti K.D., ou du moins ceux des membres de ce parti qui sont parvenus à quitter la Russie, soutenait, chose étrange à mes yeux, l'un des plus réactionnaires des généraux blancs, le général Denikine, dont les troupes contenaient un nombre impressionnant de jeunes monarchistes qui se livraient, à l'égard des Rouges ou des soi-disant tels, aux actes de cruauté les plus révoltants. Cependant, dans l'entourage civil du général Denikine, les K. D. étaient fort nombreux. Par là s'explique sans doute que M. Milioukof, dans la très intéressante revue hebdomadaire qu'il publiait à Londres sous le titre de *The New Russia*, soutenait avec ardeur et persévérance le général Denikine, et passait sous silence, comme il est naturel, les côtés sombres de sa marche en avant et de son administration.

Après la chute du général Denikine, le parti K. D. semble s'être fractionné ; en tout cas, M. Milioukof réunit ses amis dans un *Parti démocratique de la liberté populaire* (D. P. N. S.). Après quelques mouvements en sens divers, il semble à présent que le même M. Milioukof, avec M. Vinaver comme principal collaborateur, ait constitué une aile gauche du parti qui ne serait pas éloignée, dit-on, de faire bloc avec ceux des partis socialistes révolutionnaires qui ne sont pas, en principe, hostiles à toute collaboration avec des partis bourgeois.

Il résulte de ce mouvement de M. Milioukof vers la gauche, qu'une scission s'est produite dans son parti sur la question de savoir quelle attitude il fallait adopter vis-à-vis du général Wrangel et des débris

de son armée. La majorité des cadets ont conservé au général Wrangel la sympathie qu'ils avaient pour le général Denikine; mais les autres, avec le chef du parti, se sont détournés du général, s'opposant ainsi nettement à la tendance commune parmi la majorité des réfugiés, à apprécier les restes de l'armée russe et à respecter son chef. De là peut-être la haine dont certains exaltés poursuivent M. Milioukof et l'abominable attentat de Berlin, qui a coûté la vie à l'un des plus sympathiques parmi les hommes politiques russes, V. D. Nabokof.

Ajoutons qu'il y a également, au moins en apparence, un côté confessionnel qui agit ici. Beaucoup de Russes d'origine juive, sentant quelle immense haine le régime bolchevik, principalement représenté par des commissaires juifs, a amassée parmi le peuple, sont geraient, en groupant tous les partis de gauche en vue d'une action commune, à prévenir les excès inévitables qu'amènerait une victoire des partis de droite, dès que le bolchévisme aura disparu.

Le journal de M. Milioukof est à présent le *Posliedniya Novosti* (Dernières nouvelles) et s'imprime à Paris.

* * *

Les partis du centre sont plus abondamment représentés à Paris que dans les autres capitales, mais ils ont partout des ramifications. Comme ils comptent dans leur sein, une majorité d'hommes pratiques, leur organisation me paraît avoir pris un caractère beaucoup moins factice que celle de leurs adversaires politiques.

On voit d'abord ici un *Groupe parlementaire*. Ce groupe réunit des députés appartenant aux partis modérés, c'est-à-dire ni à l'extrême gauche, ni à l'extrême droite, ayant fait partie de l'une des trois Doumas ou du groupe des membres *élus* du Conseil de l'Empire. Ces personnages résident dans diverses capitales : Paris, Londres, Berlin, Belgrade, Constantinople. Parmi les noms les plus connus, je puis citer ceux de MM. A. Goutchkof et V. Gourko.

Il existe à Paris deux groupes d'affaires qui sont intéressants à signaler. D'abord, un *Comité des Banques*, réunissant des représentants de la haute finance russe et des grandes affaires : le personnage le plus connu est dans ce comité le comte Kokovtsof, ancien ministre des Finances. Puis un *Comité financier, commercial et industriel*, dont font partie des membres du commerce et de l'industrie russe. Toutefois, ces comités n'ont pas seulement pour but l'étude pratique des questions : ils sont en contact direct avec la politique.

Au point de vue strictement politique, les partis du centre ont constitué, vers le milieu de 1921, le *Natsionalny Soyouz* (Union nationale) groupant les K. D. de droite, les politiciens appartenant au centre, et quelques monarchistes modérés de droite. Ce parti de l'Union natio-

nale exprime ses idées dans le journal *Roule* (le gouvernail), qui paraît à Berlin, où il a pris la suite du *Rietch*, sous la direction de MM. Nabokof et Guessène. Le président de cette union est le professeur A. V. Kartachof, ancien ministre des Cultes dans le Gouvernement Provisoire.

L'Union nationale n'admet aucun compromis avec les bolchéviks, et fait bloc autour du général Wrangel. Sa profession de foi politique est assez nette; elle dit : Nous soutiendrons tout effort, d'où qu'il vienne, qui s'opposera à la tyrannie bolchévique, et nous nous rallierons sans arrière-pensée au parti, quel qu'il soit, qui sortira de la consultation nationale de la Russie délivrée. Ce n'est pas à nous, disent ses adhérents, à décider d'avance et du dehors, du régime politique auquel il conviendra de soumettre la Russie : c'est le peuple russe tout seul qui décidera cette importante question.

* * *

Les partis de droite : Le centre de l'organisation des partis russes de droite se trouve à Berlin; mais il existe aussi dans tous les centres européens de l'émigration russe, des ramifications du parti central. Pour caractériser la nuance politique représentée ici, il suffira de dire que le personnage politique le plus important qui se trouve à sa tête est le célèbre réactionnaire russe M. Markof, dit : *Markof second*. C'est l'homme pour qui le tsarisme n'était pas même dans la pratique, un pouvoir assez absolu. Autour de M. Markof se groupent des hommes connus pour leurs convictions légitimistes ardentes, comme M. Rimski-Korsakof, ancien sénateur, membre important du *Soyouz rouskago naroda* (Union du peuple russe), et M. Chirinski-Chakhmatof, connu par son inébranlable intransigeance.

C'est ce parti, qui, reprenant le titre d'un recueil purement littéraire publié à Paris en 1920, a appelé son journal : *Griadouchaya Rossiya* (la Russie qui vient). Toutefois, j'ai récemment appris que ce journal s'est éteint ce mois-ci à Berlin, où il s'imprimait, faute d'abonnés et de capitaux. On songe, paraît-il, à transporter, pour le remplacer, le *Novoyé Vrémiya* de Belgrade à Berlin.

A Munich, s'imprime, en russe et en allemand, sous le titre de : *Der Aufbau* (La reconstruction), une petite feuille d'information, qui est adressée exclusivement aux rédactions de journaux politiques. Cette publication est faite exclusivement aux frais de monarchistes allemands, et poursuit la défense de l'idée d'une restauration russe et allemande. Ce journal est des plus caractéristiques pour marquer les rapports des monarchistes des deux pays.

C'est jusqu'ici à Belgrade que s'imprime le vrai journal monarchiste russe, le *Novoyé Vrémiya* (Le temps nouveau), dont le rédacteur en

chef est fils du célèbre fondateur du grand journal pétersbourgeois du même nom, M. Souvorine.

A Paris, les publications monarchistes sont écloses autour de ce qui s'appelle : *Rouski Otchag* (Le Foyer russe), dont une émanation est la revue intitulée : *Rouskaya Liétopis* (Annales russes), consacrée à des questions d'histoire et de politique russes. Les personnages importants sont ici, MM. A. Trépof, ancien ministre des Voies de Communication, et qui fut quelque temps Président du Conseil, et M. Kryjanovski ancien haut fonctionnaire.

En outre, les ramifications du parti monarchiste russe se trouvent en situation imposante à Munich, et surtout à Belgrade, sans doute parce que le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, a été le seul des Etats européens à voter officiellement des fonds pour les émigrés russes.

La présence d'un nombre important de monarchistes russes dans la monarchique Bavière explique l'importance des résolutions dites de Reichenhall. C'est l'année dernière, en 1921, qu'un Congrès monarchiste russe s'est tenu dans la petite ville pittoresque de la montagne bavaroise : *Reichenhall*. Il s'agissait de savoir qui l'emporterait dans le parti : le courant intransigeant et pur, ou bien celui des politiciens plus sensibles aux leçons de l'histoire et de l'expérience, et qui ne voient le salut que dans la monarchie constitutionnelle. Les discussions furent très mouvementées. A la fin, ce fut le parti des intransigeants qui l'emporta, sans doute pour diverses raisons, dont quelques-unes n'ont rien de commun avec la politique. Depuis lors, on cite dans les publications russes, les *Reichenhaltsy* (gens de Reichenhall) comme représentant l'idée monarchique pure de tout compromis.

Après le congrès politique de Reichenhall, fut organisé dans la petite ville serbe de Karlovsty, près de Belgrade, un congrès œcuménique, ou si l'on veut une répétition de concile, à laquelle furent convoqués les ecclésiastiques russes émigrés ou vivant à l'étranger. En même temps, des hommes politiques de droite vinrent se joindre à la foule des prêtres et des évêques orthodoxes. Comme il fallait s'y attendre, et en partie pour les mêmes raisons que lors du Congrès bavarois, les idées extrêmes et intransigeantes réunirent la majorité ici comme à Reichenhall.

J'ai à peine besoin d'ajouter que les bolchéviks, très exactement informés de tout ce qui se passe hors de Russie, n'ont pas manqué d'utiliser ces congrès des groupes de droite pour leur propagande, et pour montrer au peuple russe que ce qui l'attendrait, en cas de chute du parti communiste, ce serait de retomber sous le joug des tsaristes et des popes.

Ainsi, ces congrès ou conférences du remuant parti qu'est le parti monarchique, parmi les réfugiés russes, ne laissent pas de présenter

certains dangers au point de vue même de la lutte que poursuit l'Europe contre le venin bolchévique. Ajoutons également, que la tentative de meurtre dont a été l'objet M. Milioukof à Berlin et où M. Nabokof a perdu la vie, a coïncidé avec une conférence de jeunes gens monarchistes modérés qui cherchaient à réagir contre les erreurs de Reichenhall et de Karlovsty. Ces parlotes exaltent les jeunes esprits, déjà dévoyés par l'exil et la misère, et, dans ces conditions, la moindre excitation, risque de leur faire perdre le contrôle de leurs actes.

Toutefois, ce n'est pas encore toute cette activité incessante du parti monarchiste russe, si nettement qu'elle tranche sur le calme académique de l'action des autres partis, qui est le point le plus curieux de l'activité des partis de droite. Ce qui me paraît à cet égard le plus caractéristique, c'est la recherche d'un souverain. Bien que les émigrés russes aient longtemps douté de la mort de Nicolas II et de sa famille, ils ont fini par en admettre la réalité et par lui chercher un successeur. Or, paraît-il, le plus proche parent de l'Empereur défunt serait, d'après la loi de succession russe, le fils aîné de la grande Duchesse Marie Pavlovna, épouse du grand Duc Vladimir Alexandrovitch, le Grand-Duc Cyrille Vladimirovitch, lequel a épousé la propre sœur de l'Impératrice défunte, la princesse Victoria Féodorovna.

C'est donc provisoirement le Grand Duc Cyrille Vladimirovitch qui est considéré, par quelques intimes, comme le Tsar présomptif. Je crois savoir que, dans sa résidence dans le Midi de la France, il prend dès à présent son rôle tout à fait au sérieux...

Y. A. Bodry.

VIE INTERNATIONALE

LA CONFÉRENCE DE GÊNES

La Conférence de Gênes, convoquée en vue de la « reconstruction économique de l'Europe », poursuit son œuvre depuis un mois, et paraît toucher à sa fin. Lorsqu'on essaie d'avoir une claire vue d'ensemble sur l'orientation de ses travaux et la tâche déjà accomplie, on est troublé par la quantité énorme des informations souvent contradictoires qu'a fournies la presse. Aussi avons-nous pensé qu'il serait intéressant de grouper ici les textes officiels concernant cette Conférence; depuis ceux qui ont décidé de sa convocation et fixé son programme, jusqu'à ceux qui témoignent de ses travaux et de leurs résultats.

TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

I. — Résolution adoptée par la Conférence de Cannes le 6 janvier 1922.

Les Puissances Alliées, réunies en Conférence, sont unanimes à penser qu'une Conférence d'ordre économique et financier devrait être convoquée dans les premiers jours de mars, à laquelle toutes les Puissances européennes, Allemagne, Autriche, Hongrie, Bulgarie et Russie comprises, devraient être invitées à envoyer des représentants. Elles considèrent que pareille Conférence constitue une étape urgente et essentielle dans la voie de la reconstruction économique de l'Europe centrale et orientale; elles ont la ferme opinion que les Premiers Ministres de chaque nation devraient, si possible, assister eux-mêmes à cette Conférence, afin que les recommandations de celle-ci puissent être suivies d'action le plus vite possible.

Les Puissances alliées considèrent que la reprise du commerce international à travers l'Europe, ainsi que le développement des ressources de tous les pays sont nécessaires pour augmenter la quantité de main-d'œuvre productive et pour alléger les souffrances endurées parmi les peuples européens.

Un effort commun des Etats les plus puissants est nécessaire pour rendre au

système européen sa vitalité aujourd'hui paralysée. Cet effort doit s'appliquer à la suppression de tous les obstacles qui entravent le commerce; il doit s'appliquer aussi à l'octroi de crédits importants consentis aux pays les plus faibles, ainsi qu'à la coopération de tous à la restauration de la production normale.

Les Puissances alliées considèrent que les conditions fondamentales indispensables à la réalisation d'un effort efficace peuvent être définies dans leurs grandes lignes comme suit :

1° Les nations ne peuvent pas revendiquer le droit de se dicter mutuellement les principes suivant lesquels elles entendent organiser, à l'intérieur, leur régime de propriété, leur économie et leur Gouvernement. Il appartient à chaque pays de choisir pour lui-même le système qu'il préfère à cet égard.

2° Toutefois, il n'est possible de disposer de capitaux étrangers pour venir en aide à un pays que si les étrangers qui fournissent les fonds ont la certitude que leurs biens et leurs droits seront respectés et que les bénéfices de leurs entreprises leur seront assurés.

3° Ce sentiment de sécurité ne peut être rétabli que si les nations, désirant obtenir des crédits étrangers, s'engagent librement :

a) A reconnaître toutes les dettes et obligations publiques qui ont été ou qui seront contractées ou garanties par l'Etat, les municipalités et les autres organismes publics, et à reconnaître également l'obligation de restituer, restaurer ou, à défaut, indemniser tous les intérêts étrangers pour les pertes ou les dommages qui leur ont été causés du fait de la confiscation ou de la sequestration de la propriété.

b) A établir un système légal et juridique sanctionnant et assurant l'exécution impartiale de tous les contrats commerciaux ou autres.

4° Les nations doivent disposer de moyens d'échange convenables; d'une manière générale, des conditions financières et monétaires doivent exister qui offrent au commerce des garanties suffisantes.

5° Toutes les nations doivent s'engager à s'abstenir de toute propagande subversive de l'ordre et du système politique établis dans d'autres pays.

6° Tous les pays doivent prendre en commun l'engagement de s'abstenir de toute agression à l'égard de leurs voisins.

Si, en vue d'assurer les conditions nécessaires pour le développement du commerce en Russie, le Gouvernement russe réclamait sa reconnaissance officielle, les Puissances alliées ne pourraient accorder cette reconnaissance que si le Gouvernement russe acceptait les stipulations qui précèdent.

II. — Rapport des Experts élaboré à Londres dans les réunions préliminaires du 20 au 28 mars 1922

Les experts économiques et financiers des Puissances qui ont pris l'initiative de la Conférence de Gênes se sont réunis pour échanger des vœux; après avoir examiné en commun un certain nombre de suggestions et de propositions, ils ont préparé des projets de résolutions formulant les idées et propositions qui ont rencontré une approbation générale.

Ces projets sont présentés dans le présent rapport où ils ont été groupés sous les rubriques suivantes.

PREMIÈRE PARTIE

Russie

Section I. — *Préambule.*

Section II. — *Conditions sous lesquelles la collaboration étrangère et les capitaux étrangers peuvent être employés à l'œuvre de la restauration de la Russie.*

Chapitre I. — *Liquidation du passé.*

Chapitre II. — *Dispositions pour l'avenir.*

Section III. — *Mesures par lesquelles la prompte restauration de la Russie serait facilitée.*

PARTIE II

Restauration de l'Europe

Section I. — *Dispositions financières.*

Section II. — *Dispositions économiques.*

Section III. — *Dispositions relatives aux transports.*

PARTIE I

Reconstitution de la Russie

Section I.

Préambule.

La question de la Russie a été envisagée à la fois au point de vue de ce qui est équitable et au point de vue de ce qui est nécessaire à la restauration économique de la Russie.

Cette restauration dépend en grande partie de l'assistance que la Russie obtiendra des entreprises et du capital étranger. Sans une transformation profonde des conditions actuelles, qui affectent particulièrement le commerce et l'industrie, les étrangers se refuseront soit à reprendre leurs anciennes entreprises soit à en commencer de nouvelles. Aussi longtemps qu'un état de choses précaire et instable continuera, il n'y aura que des spéculateurs pour consentir à risquer des opérations commerciales et il est à craindre que le principal résultat sera non pas la reconstitution mais l'exploitation de la Russie et du peuple russe, ce que les Gouvernements représentés à Gênes ont pour désir d'éviter.

Une collaboration efficace de la Russie et des autres pays de l'Europe sera difficile à réaliser, si la décision ne se manifeste pas en Russie de se mettre de tout cœur au travail afin de restaurer la vie économique du pays. La base est l'agriculture, et là, aussi bien qu'ailleurs, la sécurité en ce qui concerne le droit de propriété et de disposition des récoltes est la condition préalable essentielle d'une renaissance. Une fois cette sécurité réalisée, il n'y a aucun

doute que l'aide étrangère viendra de suite sous forme de matériel et de prêts agricoles.

Dans la sphère industrielle, il apparaît encore plus clairement que la renaissance ne saurait être attendue en l'absence de l'aide et du capital étranger, auxquels il ne sera possible de faire appel que lorsqu'on pourra compter sur le bon vouloir et la collaboration du Gouvernement russe. Des mesures efficaces seront nécessaires pour assurer la protection et la liberté d'action des employeurs et de leurs employés, ainsi que la protection de leurs opérations industrielles et de leurs capitaux, en même temps que le droit d'être propriétaire de biens meubles et immeubles nécessaires à la conduite de leurs affaires et la liberté d'importer ce qu'il leur faut et de disposer des produits de leurs entreprises. On peut en dire autant des transports; à cet égard, c'est à des entreprises étrangères qu'il faudra s'en remettre pour la fourniture du matériel fixe et roulant, y compris le matériel roulant neuf, et pour l'installation d'ateliers de réparations; il va de soi que la réorganisation des transports est essentielle à la reconstitution industrielle et agricole de la Russie.

La question de savoir quelle sorte de document pourrait donner effet aux présentes conditions ainsi qu'aux dispositions qui peuvent en résulter n'a pas été examinée, non plus que le rapport d'un tel document avec les conventions commerciales existant avec la Russie. Ces questions, ainsi que certaines autres, ont été réservées comme politiques. Des indications sont données ci-après sur certains des points réservés.

Section II

Conditions sous lesquelles la collaboration étrangère et le capital étranger peuvent être apportés à l'œuvre de la restauration de la Russie

La présente section est divisée en deux chapitres :

Chapitre I. — Liquidation du passé.

Chapitre II. — Dispositions pour l'avenir.

Chapitre I.

Liquidation du passé.

Note. — Il est entendu que les dispositions concernant les réclamations (articles 1 à 7 ainsi que les annexes) ne préjugent en rien les avis que les Gouvernements pourront trouver opportun de demander aux parties intéressées à la liquidation du passé, que ces parties tiennent leurs droits de contrats conclus avec les anciens Gouvernements russes ou du fait qu'elles ont subi des dommages depuis les événements de 1917.

Article 1.

Le Gouvernement soviétique russe devra accepter les obligations financières de ses prédécesseurs, c'est-à-dire du Gouvernement Impérial russe et du Gouvernement provisoire russe, vis-à-vis des Puissances étrangères et de leurs ressortissants.

Note. — La question de savoir si, sous le nom de « Gouvernement soviétique

russe », on doit comprendre non seulement le Gouvernement soviétique de Moscou mais tous autres Gouvernements soviétiques en Russie, est une question politique qu'il appartiendra aux Gouvernements de décider. Aucune définition précise n'est également donnée des mots « Russie » et « Russe ».

Il en est de même de la question de savoir si et dans quelle mesure les Etats nouveaux issus de la Russie et actuellement reconnus, ainsi que les Etats ayant acquis une partie du territoire russe, devront supporter une part des obligations envisagées dans les présentes dispositions.

Article 2.

Le Gouvernement soviétique russe devra reconnaître les engagements financiers de toutes les autorités en Russie, provinciales ou locales, ainsi que des entreprises d'utilité publique en Russie, contractés jusqu'à ce jour vis-à-vis des autres Puissances ou de leurs ressortissants, et en garantir l'exécution.

Article 3.

Le Gouvernement soviétique russe devra s'engager à assumer la responsabilité de tous les dommages matériels et directs, nés ou non à l'occasion de contrats et subis par les ressortissants des autres Puissances s'ils sont dûs aux actes ou à la négligence du Gouvernement soviétique ou de ses prédécesseurs ou de toutes autorités provinciales ou locales ainsi que des agents de ces Gouvernements ou autorités.

Article 4.

Les responsabilités prévues par les articles précédents seront fixées par une Commission de la Dette Russe et par des Tribunaux Arbitraux mixtes à créer. Un projet de constitution de ces organismes est contenu dans les Annexes I, et II. Ces organismes détermineront le montant et la méthode des payements à effectuer soit pour indemnités, soit pour toute autre raison, ainsi qu'il est spécifié dans les Annexes I à III.

Article 5.

Toutes dettes, responsabilités et obligations de toute nature entre Gouvernements, ayant pris naissance entre le Gouvernement russe d'une part et un Gouvernement étranger d'autre part depuis le premier août 1914, seront considérées comme entièrement éteintes par l'acquit des sommes nettes prévues dans une annexe à établir d'accord.

Article 6.

Sous réserve des dispositions de l'article 116 du Traité de Versailles, les sommes nettes, fixées en conformité de l'article 5, tiendront compte de toutes réclamations des ressortissants russes pour perte ou dommage directement attribuables à des opérations hostiles, militaires ou navales, ou à d'autres opérations de même nature, ainsi qu'à toutes autres réclamations spécifiées au moment de l'adoption de l'Annexe visée à l'article 5.

Article 7.

Tout solde restant au crédit d'un ancien Gouvernement russe dans une banque sise en un pays quelconque, dont le Gouvernement a fait des avances à un ancien Gouvernement russe entre le premier août 1914 et le 7 novembre 1917, devra être tranféré au Gouvernement qui a fait lesdites avances, et la responsabilité du Gouvernement soviétique russe du chef de ces avances sera réduite proportionnellement.

Le transfert prévu dans le paragraphe précédent ne devra pas porter atteinte aux droits des tiers.

Les dispositions de cet article trouveront également leur application dans le cas de tout Pays dont le Gouvernement aura garanti un emprunt gouvernemental russe émis, dans ce pays pendant la période ci-dessus visée

ANNEXES

Note. — En ce qui concerne les garanties sur lesquelles la dette russe sera gagée, deux solutions ont été mises en avant par les différentes délégations. Elles sont présentées, le cas échéant, sur deux colonnes insérées aux Annexes I et III. Une entente n'est pas intervenue sur l'une ou l'autre de ces solutions, non plus que sur toute autre des nombreuses solutions intermédiaires qui peuvent être envisagées.

Annexe I.

Commission de la dette Russe.

1. — Il sera constitué une Commission de la dette russe composée de membres nommés par le Gouvernement russe, de membres nommés par les autres Puissances et d'un Président indépendant qui sera choisi d'accord entre les autres membres et en dehors d'eux, ou qui, à défaut d'accord, sera désigné par la Société des Nations, s'exprimant, par exemple, par son Conseil ou par la Cour de Justice Internationale.

2. — La Commission aura les attributions ci-après :

a) Régler la constitution et la procédure des Tribunaux arbitraux mixtes, qui doivent être institués conformément aux dispositions de l'Annexe II, et donner toutes instructions nécessaires en vue d'assurer l'unité de leur jurisprudence.

b) Délivrer les nouvelles obligations russes en conformité avec les dispositions de l'Annexe II, aux personnes qui y ont droit en vertu des décisions des Tribunaux arbitraux mixtes ; aux porteurs de titres d'Etat anciens ou autres titres ou valeurs, en échange desquels les nouvelles obligations russes doivent être remises; aux personnes y ayant droit à titre de consolidation d'intérêts, et de remboursement de capital. Le taux d'intérêt adopté pour le calcul de la valeur actuelle des réclamations sera le même que celui qui est prévu par l'Annexe III, paragraphe 2.

c) Résoudre toutes questions naissant de l'émission, du taux de l'intérêt et des conditions d'amortissement des nouvelles obligations russes visées au paragraphe *b*).

Nil.

d) Déterminer, s'il y a lieu, dans l'ensemble des ressources de la Russie celles qui devront être spécialement affectées au Service de la Dette, par exemple, un prélèvement sur certains impôts ou sur les redevances ou taxes frappant les entreprises en Russie.

Contrôler, le cas échéant, si la Commission le juge nécessaire, la perception de tout ou partie de ces ressources affectées et en gérer le produit.

Ces affectations et ce contrôle éventuel devront prendre fin aussitôt que le service de la dette russe apparaîtra comme suffisamment assuré par l'inscription des sommes nécessaires dans le budget de l'Etat.

Annexe II.

Examen des réclamations et fixation de leur montant.

1. — La responsabilité du Gouvernement russe prévue par les articles 1 à 3 sera fixée conformément aux principes suivants.

2. — La responsabilité pour les réclamations prévues par l'article 3 sera déterminée par les Tribunaux arbitraux mixtes, conformément aux dispositions du présent Rapport, ou, à défaut, conformément aux principes généraux du droit international.

3. Les emprunts du Gouvernement russe libellés en monnaies étrangères seront remis en vigueur avec toutes les conditions stipulées dans les contrats, mais les intérêts échus, ainsi que le capital remboursable depuis la date où les paiements ont été suspendus jusqu'au (1er novembre 1927), seront consolidés.

Nil.

et les titres seront gagés de la même manière que les nouvelles Obligations russes conformément aux dispositions de l'Annexe III, 5.

4. — Les emprunts provinciaux ou municipaux, ainsi que les obligations de chemins de fer ou des entreprises d'utilité publique, libellés en monnaies étrangères, seront remis en vigueur avec toutes les conditions stipulées dans les contrats, mais les intérêts échus ainsi que le capital remboursable depuis la date où les paiements ont été suspendus jusqu'au (1er novembre 1927), seront consolidés. Tous ces emprunts et obligations seront garantis par le Gouvernement soviétique, qu'ils aient été ou non garantis par un Gouvernement russe précédent.

Nil.

et ces titres seront gagés de la même manière que les Nouvelles Obligations russes conformément aux dispositions de l'Annexe III, 5.

5. — Les titres des emprunts en roubles du Gouvernement russe, les titres des emprunts provinciaux ou municipaux et les obligations de chemins de fer ou des entreprises d'utilité publique émis en roubles, pourront s'il est établi qu'ils n'aient pas cessé d'être la propriété d'étrangers depuis la date où le Gouvernement russe ne les a plus reconnus, être échangés contre de nouvelles Obligations russes.

La valeur actuelle des engagements en capital et intérêts résultant du titre primitif, en tant qu'il n'y aura pas été satisfait, sera d'abord calculée en roubles puis convertie dans la monnaie étrangère au cours déterminé dans le

paragraphe 16. La valeur actuelle du nouveau titre devra équivaloir à la valeur actuelle en monnaie étrangère du titre primitif, les intérêts étant calculés au taux déterminé suivant les dispositions contenues dans l'Annexe III, 2.

6. — Des nouvelles Obligations russes seront remises en représentation des intérêts consolidés échus et du capital devenu remboursable depuis la date de la cessation du paiement jusqu'au (1er novembre 1927).

7. — Les réclamations autres que celles visées par les paragraphes 3 et 5 de la présente Annexe (dommages causés aux biens, droits et intérêts privés) seront, sous réserve d'accords particuliers entre le Gouvernement soviétique et les Puissances étrangères intéressées, réglées conformément aux principes suivants:

Les réclamants auront le droit d'exiger la restitution des biens, droits et intérêts.

Si les biens, droits et intérêts existent encore et peuvent être identifiés, ils seront restitués et une indemnité pour l'usage qui en aura été fait et pour le dommage qui y aura été porté pendant la dépossession, sera, à défaut d'accord entre le Gouvernement soviétique et l'intéressé, fixée par les Tribunaux arbitraux mixtes. Les contrats de concession relatifs à des entreprises d'utilité publique seront modifiés pour être mis en harmonie avec la situation économique actuelle, par exemple, en ce qui concerne les charges, la durée des concessions et les conditions d'exploitation.

Si les biens, droits et intérêts n'existent plus ou ne peuvent pas être identifiés, ou si le réclamant ne désire pas la restitution, il peut être satisfait à la réclamation par voie d'entente entre le Gouvernement soviétique et l'intéressé, soit au moyen de l'attribution de biens, droits ou intérêts équivalents, à laquelle s'ajoutera une indemnité à fixer d'accord ou, à défaut, par les Tribunaux arbitraux mixtes, soit au moyen de tous autres procédés de règlement qui seraient agréés.

Dans tous les autres cas, les réclamants auront droit à une indemnité calculée sur une base monétaire et fixée par les Tribunaux arbitraux mixtes.

Note. — Dans l'opinion des experts il sera peut-être nécessaire d'ajouter quelques dispositions visant le cas de réclamations pour destruction, perte ou dommage portant sur des propriétés, biens ou intérêts acquis postérieurement aux événements de 1917. Il pourra être désirable de donner aux Tribunaux arbitraux mixtes le pouvoir, au moins dans certains cas, de tenir compte de cette circonstance s'ils estiment que le prix, auquel la propriété a été acquise, rendrait inéquitable le paiement d'une indemnité basée sur la totalité de la valeur.

8. — Pour la fixation de l'indemnité le Tribunal tiendra compte principalement de la valeur réelle en roubles au 1er novembre 1917 des biens, droits et intérêts, mais pourra prendre en considération les circonstances temporaires et spéciales qui ont pu, à ce moment, diminuer matériellement cette valeur.

9. — Si un débiteur a droit ou aurait eu droit s'il avait été ressortissant étranger, à réclamer une indemnité en vertu du Chapitre 1er, le créancier peut (que ce débiteur ait lui-même réclamé ou non une indemnité) réclamer directement au Gouvernement soviétique aux lieu et place du débiteur, la réparation de la perte résultant pour lui du non-paiement de la dette.

Tous biens, droits et intérêts restitués conformément au paragraphe 7, seront grevés des charges ou obligations qui y étaient attachées à la date du 1er novembre 1917, sans que cela porte atteinte au droit du créancier de formuler directement une réclamation contre le Gouvernement soviétique.

10. — Toute responsabilité assumée par le Gouvernement soviétique en vertu du paragraphe précédent, sera réglée par la remise de l'indemnité payable au débiteur; si le Gouvernement soviétique a déjà payé l'indemnité au débiteur, il peut recouvrer sur ce dernier la somme qui aura été payée au créancier, mais le débiteur pourra s'acquitter au moyen de nouvelles Obligations russes.

11. — Les Sociétés financières, industrielles ou commerciales russes qui, au 1er novembre 1917, étaient contrôlées par des ressortissants étrangers ou dans lesquelles à la même date ceux-ci possédaient des intérêts relativement importants, seront, si la majorité des intérêts étrangers (actionnaires et obligataires) le désire, considérées comme comprises dans l'expression « ressortissants des autres Puissances » employée dans le Chapitre 1er et ses Annexes.

12. — Dans les cas où une réclamation n'est pas faite par application du paragraphe précédent ou de quelqu'autre disposition du présent chapitre ou de ses Annexes, tout ressortissant étranger ayant des intérêts dans une société russe peut réclamer une indemnité conformément à l'article 3, pour dommages causés à ses intérêts dans ladite Société.

13. — Les réclamations autres que celles qui sont visées par les paragraphes 3 à 5 ci-dessus, mais comprenant les réclamations tendant à obtenir des indemnités pécuniaires pour mort ou dommage corporel seront transmises aux Tribunaux arbitraux mixtes aux fins de l'attribution et de la fixation, aussi rapidement que possible, d'une indemnité calculée sur une base monétaire.

14. — Toutes les reclamations seront enregistrées à la Commission de la Dette russe et les options seront exercées dans le délai d'un an à dater de l'établissement de la Commission ou dans tel délai plus étendu que la Commission pourra autoriser pour certaines réclamations particulières ou catégories de réclamations. Le Gouvernement soviétique russe ne sera pas responsable pour toutes réclamations qui n'auront pas été enregistrées dans les délais prescrits.

15. — Aucune réclamation ne sera admise concernant des droits qui avaient légalement cessé d'exister avant mars 1917.

16. — Les taux de conversion entre les roubles papier et les diverses monnaies étrangères seront fixés par la Commission de la Dette russe au moment de l'émission des nouvelles Obligations russes. A cet effet, la Commission établira d'abord la valeur moyenne en or du rouble en octobre 1917; elle calculera ensuite l'équivalent de cette valeur-or en chacune des monnaies étrangères, à l'époque de l'émission, des nouvelles Obligations russes.

17. — Le montant de toutes les indemnités allouées par les Tribunaux arbitraux mixtes sera augmenté des intérêts au taux prévu par le paragraphe 2 de l'Annexe III, et comptés à partir du 1er novembre 1917.

Annexe III.

Nouvelles obligations russes.

1. — Toutes les indemnités pécuniaires accordées à la suite de réclamations formulées contre le Gouvernement soviétique seront réglées par la remise de nouvelles Obligations russes pour le montant fixé par les Tribunaux arbitraux mixtes. Les conditions, dans lesquelles ces obligations seront remises ainsi que toutes autres questions naissant de la conversion des anciens titres, et des opérations concernant les nouvelles émissions, seront déterminées par la Commission de la Dette russe.

2. — Les Obligations produiront un intérêt, dont le taux sera fixé par la Commission de la Dette russe. Elles seront exemptes, en ce qui concerne l'intérêt et le capital, de tous impôts russes présents et futurs et seront remboursables par voie de tirage au sort annuel.

3. — En principe, les Obligations seront libellées dans la monnaie du pays du porteur. Toutefois, la Commission de la Dette pourra autoriser celui-ci, s'il le demande, à prendre des Obligations libellées dans la monnaie de certains pays déterminés.

4. — Afin de déterminer la valeur des Obligations en vue des paiements à effectuer en vertu des présentes dispositions, les obligations seront escomptées au taux d'intérêt qui sera fixé conformément au paragraphe 2 ci-dessus.

5. — Les Obligations seront garanties par l'ensemble des ressources de l'Etat russe.

5.— Les Obligations seront garanties en premier lieu par des ressources spéciales choisies en conformité avec l'Annexe I. — 2 *d*) et en second lieu sur l'ensemble des ressources de la Russie.

6. — Jusqu'au (1er novembre 1927) les intérêts seront consolidés et le Gouvernement soviétique russe ne sera forcé d'amortir aucune obligation. Il appartiendra à la Commission de la Dette d'émettre une série spéciale d'Obligations en représentation des intérêts consolidés. Les Obligations ainsi émises en représentation d'intérêts comporteront les mêmes droits et seront, à tous égards, semblables aux nouvelles Obligations russes, exception faite d'une priorité de remboursement au cours de la période moratoire si un remboursement est alors possible.

7. — Le Gouvernement soviétique russe sera autorisé, s'il le désire, à procéder à des tirages pendant la période moratoire, en réservant la priorité aux obligations émises en représentation d'intérêts.

7. — La Commission de la Dette Russe décidera si le produit des revenus affectés permet des tirages pendant la période moratoire. Dans ces tirages, la priorité sera réservée aux obligations émises en représentation d'intérêts.

Chapitre II.

Dispositions pour l'avenir

A) *Administration de la justice.*

Article 8.

Le Gouvernement soviétique russe devra s'engager à pourvoir à une bonne administration de la justice conformément aux principes ci-après :

1°) Indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif.

2°) Justice rendue publiquement par des magistrats professionnels, indépendants et inamovibles.

3°) Application d'une législation préalablement rendue publique, égale pour tous et sans effet rétroactif ; cette législation assurera aux étrangers les garanties nécessaires contre les arrestations arbitraires et la violation du domicile.

4°) Libre accès des tribunaux pour les étrangers auxquels aucune incapacité

ne devra être imposée en tant qu'étrangers; droit pour les étrangers de se faire représenter devant les tribunaux par des avocats de leur choix.

5°) Les règles de procédure à observer devant ou par les tribunaux seront de nature à faciliter une sérieuse et rapide administration de la justice. Le droit d'appel et de révision sera assuré.

6°) Droit pour les parties à un contrat d'y stipuler qu'une loi étrangère sera applicable et obligation, dans ce cas, pour les tribunaux d'appliquer ladite loi.

7°) Etablissement d'une procédure équitable pour assurer l'exécution des jugements dûment rendus par les tribunaux étrangers, y compris les jugements rendus en matière de contrats commerciaux par lesdits tribunaux en conformité d'une stipulation desdits contrats attributive de juridiction.

8°) Reconnaissance des stipulations soumettant à l'arbitrage toutes ou certaines contestations pouvant naître d'un contrat; des dispositions devront être édictées pour donner effet aux décisions arbitrales, même rendues en pays étranger, en conformité de ces stipulations.

B) *Conditions d'établissement en Russie.*

Article 9.

Le Gouvernement soviétique russe devra s'engager à permettre aux étrangers l'entrée et la sortie du territoire russe en conformité avec la pratique ordinaire des Etats.

Article 10.

Les étrangers séjournant en Russie devront être exempts de toute espèce de service obligatoire, ainsi que de toutes contributions, quelles qu'elles soient, imposées en remplacement des services personnels. Ils ne seront soumis à aucun emprunt forcé.

Article 11.

Les étrangers devront avoir la liberté de communiquer sans entrave par la poste, le télégraphe ou la télégraphie sans fil et de se servir de codes télégraphiques dans les conditions et conformément aux règlements établis par les Conventions télégraphiques internationales.

Article 12.

Les étrangers devront jouir de toute la protection et de tous les droits et facilités, qui leur seront nécessaires pour pouvoir se livrer à tout commerce, profession ou occupations autorisés, en conformité avec la pratique ordinaire des Etats; ils ne devront être soumis à aucune mesure de discrimination ni à aucune restriction en raison de leur nationalité. Ils ne devront pas être contraints de s'affilier à aucune organisation locale.

Article 13.

Aucune discrimination au détriment des ouvriers employés dans des entre-

prises appartenant à des étrangers ou dirigées par des étrangers, ne sera faite en ce qui concerne le service militaire ou le travail obligatoire; aucune taxe de remplacement ne devra être imposée à cet égard.

Article 14.

Les étrangers devront avoir les facilités appropriées pour voyager sur les chemins de fer, routes et voies d'eau en Russie ainsi que pour y faire transporter leurs biens et marchandises. Ces facilités ne devront pas être inférieures à celles accordées aux entreprises gouvernementales russes ou aux ressortissants russes; elles devront être appliquées sans discrimination.

Article 15.

Le droit de réquisition ne pourra être exercé que dans des circonstances exceptionnelles et moyennant une juste indemnité payable au moment de la réquisition.

Article 16.

Les sociétés et associations étrangères régulièrement constituées devront avoir la liberté de se livrer à toutes les sortes d'affaires permises aux étrangers en Russie et à cet effet elles jouiront des mêmes droits que les particuliers, y compris le droit d'accès devant les tribunaux.

Article 17.

Les sociétés étrangères et les particuliers étrangers, ainsi que les compagnies et associations étrangères, se livrant en Russie à un commerce, une profession ou une occupation autorisés, ne devront être soumis à aucune taxe plus élevée que celle supportée par les ressortissants russes.

Le système des impôts ne devra pas, en fait, imposer aux succursales des sociétés étrangères se livrant en Russie à un commerce, une profession ou une occupation autorisés, une plus lourde charge d'impôts que celle supportée par des entreprises similaires conduites par des sociétés russes.

Article 18.

Le Gouvernement soviétique russe devrait être invité à adhérer aux Conventions internationales pour la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique.

C) *Traités et Conventions.*

Note. — Toutes questions concernant les Traités et Conventions politiques sont réservées.

Article 19.

Les traités et conventions multipartites ayant un caractère économique, tech-

nique ou légal, et auxquels les anciens Gouvernements russes étaient partie devront être considérés comme continuant à lier la Russie.

Article 20.

Les parts contributives dues par la Russie pour l'entretien des Bureaux et offices centraux établis par les Traités et Conventions visés à l'article 19 devront être acquittées. Toutes autres réclamations de ou contre la Russie pour non exécution des dispositions de ces Traités et Conventions devraient être abandonnées.

Article 21.

Sous réserve des dispositions contenues dans le chapitre 1er, les Traités et Conventions bilatéraux d'un caractère économique, technique ou légal passés entre la Russie et une Puissance étrangère et n'ayant pas été dénoncés jusqu'à ce jour ne seront pas regardés comme ayant perdu leur effet; leur maintien sera traité séparément avec le Gouvernement russe par la Puissance intéressée.

Section III.

Mesures par lesquelles la prompte restauration de la Russie serait facilitée.

La remise en exploitation dans le plus bref délai des entreprises quelles qu'elles soient, qui appartenaient à des étrangers avant les événements de 1917 et l'établissement de nouvelles entreprises seront d'un très grand secours pour la reconstitution rapide de la Russie.

En conséquence, dans l'état actuel des choses, cette reconstitution sera facilitée par les mesures suivantes :

Article 22.

Les étrangers qui entreront en Russie pour y exercer leur profession, commerce, industrie ou métier, seront libres d'importer les vivres, vêtements et outillage qui leur seront personnellement nécessaires et qui ne pourront faire l'objet d'aucune sorte de réquisition.

Ils pourront, dans les mêmes conditions, importer des vivres et vêtements pour l'usage exclusif du personnel et des ouvriers employés par eux, tant russes qu'étrangers; il en sera de même notamment pour les médicaments, objets de pansements, etc., dont ils auront besoin pour eux-mêmes et pour leur personnel.

Article 23.

Le visa d'un passeport par les autorités russes compétentes conférera au titulaire la protection complète des autorités russes et le libre exercice de son industrie, commerce, métier ou profession.

Article 24.

Aucune perquisition ne pourra être opérée au domicile ou établissement d'un

étranger établi en Russie; son arrestation ne pourra être opérée sans l'assistance ou le consentement du Consul dont il relève.

En cas de comparution devant un tribunal russe en raison d'une poursuite pénale, la sentence ne pourra être exécutée qu'avec le consentement du Consul.

Une poursuite pour cause politique ne pourra avoir d'autre sanction que l'expulsion, sous la condition indiquée ci-dessus.

Article 25.

Les entreprises appartenant à des étrangers ou dirigées par eux seront exploitées dans des conditions de complète liberté y compris la liberté d'engagement et de congédiement des ouvriers, sous réserve de l'application des lois d'hygiène et de travail, conformément à la pratique générale des autres pays.

En cas de besoin, les salaires seront fixés par des Commissions paritaires.

Article 26.

L'acquisition aussi bien en Russie qu'à l'étranger de tous produits et matières premières nécessaires à la restauration de l'industrie et leur transport seront facilités par le Gouvernement russe.

Article 27.

Les impôts, taxes et autres redevances frappant l'industrie, le commerce ou les professions des étrangers établis en Russie ne seront pas de nature à empêcher une rémunération normale des capitaux investis.

Article 28.

Il sera créé des zones franches dans un certain nombre de ports.

PARTIE II.

RESTAURATION DE L'EUROPE.

L'élaboration d'un projet de Convention n'a pas été essayée, mais les résolutions ont été rédigées sous une forme permettant, si on l'estimait désirable, de les incorporer dans une Convention. Ces résolutions sont groupées en trois sections :

Section I. — Financière.
Section II. — Economique.
Section III. — Transports.

I. — Section Financière.

Chapitre I.

Monnaies.

Article 29.

C'est une condition essentielle de la reconstruction économique de l'Europe que chaque pays parvienne à stabiliser la valeur de sa monnaie. Aucun pays ne peut être maître du cours de sa propre monnaie, aussi longtemps que subsiste dans son budget annuel un déficit auquel il est fait face par l'émission de papier monnaie, ou par l'ouverture de crédits en banque. Il appartient à chaque pays de triompher de ce déficit par son effort indépendant et personnel; alors seulement, la voie ouverte sera à l'assainissement de sa monnaie.

Article 30.

Les mesures d'assainissement monétaire seront facilitées si l'on parvient à développer la pratique d'une coopération constante entre les Banques centrales. Une association ou une entente permanente pour la coopération des Banques centrales, association ou entente qui ne serait pas nécessairement limitée à l'Europe, donnerait la possibilité de coordonner la politique suivie en matière de crédits, sans entraver la liberté de chaque banque. Il est suggéré qu'une réunion des représentants des Banques centrales ait lieu à une date prochaine afin d'examiner les moyens les plus convenables pour donner effet à la présente recommandation.

Article 31.

Il est désirable que toutes les monnaies européennes soient basées sur un étalon commun.

Article 32.

L'or est le seul étalon commun que, à l'heure actuelle, tous les Etats européens pourraient se mettre d'accord pour adopter.

Article 33.

Dans un certain nombre de pays, il ne sera pas possible, pendant quelques années, de rétablir effectivement un étalon or; mais il est de l'intérêt général que les Gouvernements européens déclarent, dès à présent, que tel est le but final vers lequel ils tendent et qu'ils se mettent d'accord sur le programme par l'application duquel ils se proposent d'atteindre ce but.

Article 34.

Dans tous les pays, la première mesure à prendre pour rétablir un étalon or sera d'équilibrer chaque année les dépenses publiques, sans avoir recours à l'ouverture de nouveaux crédits sans contre partie.

Article 35.

La seconde mesure consistera à déterminer et à fixer la valeur or de l'unité monétaire. Cette mesure ne pourra être prise, dans chaque pays, que lorsque les circonstances économiques le permettront ; chaque pays devra, en effet, trancher alors une question vitale : entend-il adopter l'ancienne parité de l'or ou une nouvelle parité voisine de la valeur du change, à ce moment, de son unité monétaire.

Article 36.

Ces mesures pourraient à elles seules suffire à établir un étalon or ; mais le succès de son maintien serait efficacement favorisé non seulement par l'association ou l'entente ci-dessus proposées, entre les Banques centrales, mais encore par la conclusion au moment opportun, d'une convention internationale. L'objet de cette convention serait de centraliser et de coordonner les demandes d'or et d'éviter ainsi dans le pouvoir d'achat de ce métal, les amples variations que, sans ces précautions, pourraient provoquer les efforts simultanés et concurrents qui seront faits par plusieurs pays pour se procurer des réserves métalliques. On suggère que la convention contienne des dispositions tendant à l'économie dans l'usage de l'or, par le maintien de réserves sous forme de balances à l'étranger ; on citera, à cet égard, le système dit de l'étalon-or de change « *gold exchange standard* », ou un système de compensations internationales.

Chapitre II.

Crédits.

Article 37.

Il n'est pas douteux que l'on pourra de nouveau compter sur l'appui du crédit privé, dès que les changes auront été stabilisés et que la confiance aura été restaurée ; mais d'autre part, on s'accorde à reconnaître que, dans la situation actuelle, un organisme spécial est nécessaire pour faciliter sans délai la collaboration des pays économiquement plus forts à l'œuvre de reconstitution. C'est pourquoi, il convient d'accueillir avec satisfaction les négociations actuellement en cours pour la création d'un Consortium international.

Article 38.

Il est essentiel que les pays qui ont besoin de crédit prennent immédiatement des mesures afin que leurs ressources puissent servir de gages pour l'aide qui leur est nécessaire, que cette aide soit donnée par le Consortium International dont la création est envisagée ou par toute autre voie ; à cette fin, ces pays devraient se concerter le plus tôt possible avec le Consortium, quand il aura été créé, ou avec tout autre organisme.

Chapitre III.

Changes.

Article 39.

Un des principaux obstacles dans la voie de la restauration du commerce est l'effondrement et l'instabilité d'un grand nombre de changes européens, et cela est dû, pour la plus grande partie, à la continuelle dépréciation de la monnaie, au défaut de production pour l'exportation et à l'absence de facilités commerciales.

Le contrôle artificiel des opérations de change, que ce soit en exigeant des licences pour les opérations de change ou en limitant les prix auxquels les opérations peuvent être effectuées, ou en empêchant la liberté des opérations de change à terme, sont vaines et nuisibles.

En conséquence, il est recommandé que tous règlements de la nature ci-dessus indiquée, tendant à restreindre les fluctuations du change au moyen d'un contrôle artificiel des opérations de change, soient abolis le plus tôt possible.

Article 40.

Dans les douze mois qui suivront un progrès sérieux réalisé dans la restauration des changes d'un pays, toutes les restrictions particulières imposées aux importations de ce pays, en raison de la dépréciation de son change, seront abolies.

Note. — Quelques-uns des experts désiraient ajouter que l'interdiction de certaines transactions devait également être condamnée. Mais d'autres experts n'ont pu accepter cette addition sans préciser qu'elle était faite sous réserve des règlements qui pourraient être adoptés uniquement à l'effet d'empêcher l'exportation des capitaux.

II. — Section Economique.

Chapitre I.

Tarifs douaniers et restrictions douanières.

Article 41.

En raison de l'accord relatif aux restrictions et aux prohibitions signé à la Conférence de Porto Rosa en novembre 1921 (Protocole, n. 1) par les représentants de certains Etats, il est suggéré que ces Etats adoptent les recommandations de cette Conférence et prennent les mesures nécessaires pour leur donner effet sans délai.

Article 42.

Considérant que le développement d'un commerce normal avec tous les pays n'est possible que si les commerçants sont en mesure de déterminer exactement, quelque temps à l'avance, le régime légal dans chaque pays, des importations et des exportations, il est proposé que les taxes douanières ainsi que les restrictions douanières relatives aux importations et aux exportations, soient établies conformément aux principes suivants :

A) *Tarifs douaniers.*

Article 43.

Tous les tarifs douaniers devraient être rendus publics; leur publication devrait être accompagnée, pour chaque catégorie de marchandises, de l'indication claire et précise de toutes les taxes auxquelles est assujettie l'importation ou l'exportation de ces marchandises.

Article 44.

Dans la mesure du possible, les tarifs devraient être applicables durant des périodes de temps assez longues; les tarifs ou les règlements douaniers devraient être modifiés aussi rarement que possible, toute modification étant dûment publiée. On abandonnerait entièrement la pratique des remaniements fréquents pour des raisons de guerre économique.

Article 45.

Aucun droit ne devrait être maintenu, ou établi après... sur les exportations de matières premières, à l'exception des droits dont le maintien ou l'établissement se recommanderait pour des raisons d'ordre fiscal; les droits d'exportation établis dans ces conditions devraient être appliqués sans aucune discrimination entre les pays étrangers destinataires.

B) *Prohibitions d'importations et d'exportations.*

Article 46.

Le système de prohibitions ou de restrictions que certains Etats ont institué temporairement, soit à l'importation, soit à l'exportation, comme une sauvegarde de leurs finances ou un moyen de contrôler leur marché, est en principe nuisible, au point de vue de la restauration économique de l'Europe. Toutefois, chaque pays a le droit, dans la limite des Traités, de prohiber d'une manière absolue l'importation de certaines catégories de marchandises, dans l'intérêt de l'hygiène publique, de la sécurité nationale ou des bonnes mœurs ou pour d'autres raisons spéciales; chaque pays a également le droit de n'autoriser l'importation de certains articles que s'ils sont consignés à des organismes reconnus soit pour donner effet à un monopole d'Etat, soit pour s'assurer que l'ensemble des importations de cette nature est affecté à un usage déterminé; mais les prohibi-

tions édictées pour ces objets devront être rendues publiques, et leur portée sera aussi restreinte que possible. Les prohibitions et monopoles ainsi établis ne devront pas être employés pour établir des discriminations arbitraires entre différents marchés ou divers centres d'approvisionnement.

Article 47.

Au cas où, pour une raison quelconque, on chercherait à limiter la quantité d'un article à importer par les voies ordinaires de commerce, cette limitation devrait être réalisée par l'établissement de droits de douanes plutôt que par un système de prohibitions, modifié par des dérogations; tous les gouvernements devraient immédiatement examiner la possibilité d'abandonner un tel système ou de réduire au strict minimum le nombre des articles auquel il est applicable; la situation générale d'avant-guerre devrait pouvoir être, à cet égard, rétablie aussitôt que possible et, en tout cas, avant , sauf dans la mesure où elle a été modifiée par des conventions internationales d'un caractère général, conclues depuis le début de la guerre.

Article 48.

En attendant la complète abolition du système des prohibitions accompagnées des dérogations, des dérogations pourront être accordées à des conditions rendues publiques, établies sans ambiguïté et uniformément applicables.

Tout commerçant devrait, par conséquent, être en mesure d'apprécier aisément à l'avance, si et à quelles conditions une dérogation peut être obtenue. Le régime des dérogations devrait être aussi simple que possible, et toutes les dispositions devraient être prises pour que les demandes de dérogations soient examinées rapidement par des organismes compétents institués à cet effet. Dans l'octroi des dérogations, aucune discrimination d'aucune sorte ne devrait être faite en raison de la nationalité de l'importateur, de l'origine ou de la nature des marchandises; cet octroi ne devrait pas dépendre des prix auxquels les marchandises seront achetées.

Article 49.

Mutatis mutandis, des dispositions semblables à celles qui sont énoncées aux articles 46 à 48 devraient être appliquées relativement à toute restriction des exportations qu'un gouvernement peut estimer nécessaires afin de sauvegarder la sécurité nationale ou pour conserver ses ressources économiques; le régime des dérogations devra ne permettre aucune discrimination en ce qui concerne les prix auxquels les marchandises devront être vendues.

C) *Dispositions générales.*

Article 50.

Dans les cas où, soit l'admission ou le transit de marchandises quelconques dans un pays, soit les droits imposables à ces marchandises dépendent de la réalisation de certaines conditions techniques, concernant, par exemple, leur mo-

position, leur degré de pureté, leur zone d'origine, leur condition au point de vue sanitaire, les Gouvernements devront conclure entre eux des arrangements stipulant l'acceptation, suivant des règles ou des principes fixés d'accord, de certificats délivrés par les établissements scientifiques, les autorités reconnues ou les agences du pays d'origine des marchandises, ayant compétence à cet effet.

Article 51.

Les mesures nécessaires devront être prises pour assurer que la disposition qui précède soit observée conformément à sa lettre et à son esprit par toutes les autorités gouvernementales, centrales ou locales, et qu'aucun règlement de caractère administratif soit édicté qui irait à l'encontre desdites dispositions.

Article 52.

Il est désirable de prendre des dispositions pour que, de temps à autre, une organisation paraissant désignée à cet effet, par exemple la Société des Nations, procède à une enquête sur les résultats obtenus par les différents Etats dans l'application des principes énoncés dans les dispositions qui précèdent.

Article 53.

Tous les Gouvernements intéressés devront informer sans délai l'organisme prévu à l'article 52 de toutes les modifications introduites dans leurs tarifs douaniers et dans leurs règlements concernant les prohibitions ou les restrictions d'importations ou d'exportations.

Note 1. — En plus des dispositions contenues dans les articles 41 à 53, on a considéré une suggestion tendant à soumettre à la Conférence de Gênes l'adoption des résolutions prévoyant la concession réciproque pendant une certaine période entre toutes les nations représentées du traitement de la nation la plus favorisée en matière douanière, sauf certaines réserves qui seraient nécessaires pour répondre à des difficultés spéciales. S'il a été généralement reconnu que, pour des motifs purement économiques, une semblable disposition pourrait être accueillie favorablement dans la situation générale actuelle, quelques-uns des experts n'ont pas cru pouvoir accepter ces propositions telles qu'elles étaient présentées.

Note 2. — Les experts ont examiné également l'opportunité de faciliter l'usage de clauses compromissoires dans les contrats commerciaux relatifs à des affaires traitées avec l'étranger. Ils ont été d'accord pour reconnaître que la question méritait d'être examinée avec soin; mais, eu égard en particulier à ses aspects techniques et juridiques, ils ont estimé qu'une nouvelle étude était nécessaire avant qu'une résolution pût être préparée pour être soumise à la Conférence de Gênes.

Chapitre II.

Traitement des étrangers se livrant aux affaires.

Article 54.

Les entreprises ou les personnes étrangères se livrant à un commerce ou à une profession, ou ayant une occupation autorisée ne devraient pas être soumises

à des impôts autres ou plus lourds que ceux auxquels sont assujettis les nationaux du pays.

La taxation des sociétés étrangères devrait être basée sur des principes similaires : le système de taxation devrait être organisé et appliqué de telle manière que les succursales des sociétés étrangères exerçant sur le territoire d'un autre pays un commerce ou une profession ou y ayant des occupations, ne devraient pas supporter dans ce pays des charges fiscales plus lourdes que n'en supportent les entreprises exploitées dans le même pays par des sociétés nationales.

Article 55.

Il est désirable qu'en matière de visa des passeports tous les pays adoptent sans délai et mettent en pratique, dans leur intégrité, les recommandations de la Conférence Internationale sur les passeports, les formalités douanières et les billets directs internationaux, tenue à Paris en octobre 1920 sous les auspices du Comité provisoire des Communications et du Transit de la Société des Nations.

Note. - Les principales résolutions adoptées à Paris peuvent être résumées comme suit :

a) Abolition du visa de sortie ;

b) La durée de validité des visas d'entrée devra être, en général, d'un an. Les visas de transit seront valables pendant la même période que le visa du pays de destination ;

c) Les droits perçus pour l'octroi du visa seront au maximum :

visa d'entrée (10 francs or) ;

visa de transit (1 franc or).

d) Sauf des raisons exceptionnelles (indésirables), le visa de transit sera donné, sur le champ et sans enquête préalable, sur la seule production du visa d'entrée dans le pays de destination, s'ajoutant aux visas de transit des pays intermédiaires.

Chapitre III.

Protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique.

Article 56.

Il est désirable que tous les Etats européens, qui ne l'ont pas encore fait, prennent immédiatement des mesures pour adhérer à la Convention Internationale pour la protection de la propriété industrielle, signée à Paris le 20 mars 1883, et revisée à Washington en 1911, ainsi qu'à la Convention Internationale sur la protection de la propriété littéraire et artistique, signée à Berne le 9 septembre 1886, revisée à Berlin le 13 novembre 1908 et complétée par le Protocole additionnel signé à Berne le 20 mars 1914.

Article 57.

En attendant l'adhésion prévue à l'article 56, chaque Etat européen, dans lequel la propriété industrielle, littéraire ou artistique ne fait pas actuellement

l'objet d'une protection réciproque avec un autre Etat, devrait, sous condition de réciprocité, accorder à cette propriété une protection efficace; en outre — et en tant que lesdits droits n'ont pas fait ou ne feront pas l'objet de dispositions des Traités de Paix avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie — tout Etat devait reconnaître, restituer et protéger les droits qui appartiendraient à des ressortissants d'autres Etats, et qui seraient actuellement reconnus sur son territoire, si des mesures législatives ou administratives de caractère exceptionnel n'avaient été prises depuis le 1er août 1914 à la suite de guerres ou de révolutions.

Note. — Dans l'opinion de quelques experts, il est hautement désirable que tout Etat européen qui n'y serait pas déjà partie donne son adhésion à l'arrangement signé à Madrid le 14 avril 1891 pour la répression des fausses dénominations d'origine.

Section III.

Transports.

Article 58.

Le bon rendement des transports étant une condition essentielle de la renaissance de la production et du commerce, il est désirable que les Etats continuent à appliquer leurs incessants efforts à la restauration et à l'amélioration de l'organisation de leurs chemins de fer, de leurs ports et autres moyens de communication; si des inspections sous la direction d'experts compétents étaient nécessaires et si les ressources actuelles d'un Etat se trouvaient insuffisantes pour restaurer l'installation et le matériel fixe de ces entreprises, y compris les approvisionnements en combustible, des mesures devraient être prises sans délai pour donner assistance, soit au moyen du Consortium international lorsqu'il sera créé, soit par tout autre moyen.

Article 59.

Les principes de la Convention pour la réglementation du Trafic international par chemins de fer, signée à Porto-Rosa le 23 novembre 1921, devront être immédiatement appliqués à tous les Etats européens représentés à Gênes. Le Conseil de la Société des Nations devrait être invité à faire une enquête sur les mesures déjà prises pour donner effet aux Conventions et recommandations de Porto-Rosa.

Article 60.

Il est désirable que les représentants des administrations des chemins de fer des pays intéressés se réunissent en Conférence pour déterminer quelles autres mesures sont nécessaires à la restauration de conditions du trafic international au moins aussi favorables que celles d'avant guerre et s'entendent sur les recommandations à soumettre à leurs Gouvernements. Des conférences analogues devraient être tenues au sujet des communications par eau et des ports.

Il est également désirable de considérer favorablement les recommandations de ces Conférences en vue de leur application immédiate ou, s'il est nécessaire, en vue de la conclusion aussitôt que possible de conventions destinées à leur donner effet.

Article 61

Le régime des transports internationaux ne devrait pas être déterminé par des considérations politiques mais plutôt par des considérations commerciales et techniques, comme dans le cas des conventions conclues à Barcelone le 20 avril 1921, concernant la liberté du Transit et le Régime des voies navigables d'intérêt international, suivies d'un Protocole additionnel et de recommandations relatives au Régime international de chemins de fer. Il est désirable que soient élaborées et mises en vigueur dans le plus bref délai possible les diverses autres conventions prévues par les Traités.

A LA CONFÉRENCE

Les « Affaires Russes »

Nous suivrons dans la publication des documents l'ordre adopté dans le rapport des experts. Nous reproduirons d'abord — et dans leur ordre chronologique — les textes relatifs aux « Affaires Russes, » en laissant provisoirement de côté tous ceux concernant les travaux des commissions techniques : financière, économique et des transports — Ces textes seront aussi groupés par la suite de telle sorte que chaque matière forme un tout aussi homogène que possible et facilement compréhensible.

III. — Les conditions des Alliés à l'admission des délégués russes dans la Commission politique

La Conférence s'ouvre le 10 avril sous la présidence de M. Facta. Après le discours inaugural prononcé par celui-ci, MM. Lloyd George, Barthou, Theunis, Wirth et Tchitcherine prennent successivement la parole et indiquent quelle sera l'attitude de leurs délégations respectives. Dès le lendemain le travail effectif commence. A la commission nº 1, — commission politique dite des « Affaires russes » — les experts alliés remettent aux représentants de la Russie le rapport qu'ils ont élaboré à Londres dans les réunions préliminaires tenues du 20 au 28 mars 1922 et dont le texte est ci-dessus reproduit (pièce nº II).

Le 15 avril, réunion des experts alliés et russes au cours de laquelle M. Litvinoff, présente une contre-proposition russe sous forme d'un compte de dommages dus à la Russie. A la suite de cette réunion les alliés mettent à l'admission des délégués russes dans la commission politique les conditions ci-après (annexées au procès-verbal de la séance).

1° Les gouvernements alliés créanciers représentés à Gênes ne peuvent accepter d'obligations d'aucune sorte en ce qui concerne les prétentions émises par le gouvernement des Soviets.

2° Toutefois, vu la difficile situation économique dans laquelle se trouve la Russie, les gouvernements créanciers sont disposés à réduire les dettes de guerre contractées envers eux par la Russie d'après un pourcentage à établir plus tard. Les nations représentées à Gênes seraient disposées à prendre en considération non seulement l'ajournement du paiement des intérêts à échoir, mais encore la remise d'une partie des intérêts échus ou ajournés.

3° Il doit être cependant établi d'une façon définitive qu'il ne peut être accordé au gouvernement des Soviets aucune exemption :

a) soit pour les dettes et les obligations financières contractées envers les citoyens d'autres nations ;

b) soit pour les droits de ces citoyens en ce qui concerne leur réintégration dans leurs propriétés ou à une indemnité pour les dommages ou les pertes subis.

IV. — Le traité de Rapallo

Gênes, 16 avril 1922.

Le gouvernement allemand, représenté par M. Rathenau, et le gouvernement de la République des Soviets, représenté par le commissaire du peuple Tchitchérine, sont tombés d'accord sur le traité suivant :

Article premier. — Les deux gouvernements conviennent que toutes les questions résultant de l'état de guerre entre l'Allemagne et la Russie seront réglées entre le Reich et la République Fédérative des Soviets de la manière suivante :

a) Le Reich et la République des Soviets renoncent mutuellement à être remboursés de leurs dépenses de guerre et des dommages causés par la guerre, c'est-à-dire des dommages causés à eux et à leurs ressortissants dans la zone des opérations de guerre par les mesures militaires, y compris toutes les réquisitions opérées en pays ennemi, ils renoncent de même à être remboursés des dommages civils causés aux civils, c'est-à-dire des dommages causés aux ressortissants des deux pays par des mesures d'exception et par toutes mesures de violence prises par une autorité d'Etat de l'autre partie.

b) Toutes les relations juridiques concernant les questions de droit public ou privé résultant de l'état de guerre, y compris la question des navires marchands qui ont été acquis par l'une ou l'autre partie, durant la guerre, seront réglées d'après le principe de réciprocité.

c) L'Allemagne et la Russie renoncent mutuellement au remboursement des frais causés par les prisonniers de guerre, de même que le Reich renonce au remboursement des frais causés par l'internement des soldats de l'armée russe. Le gouvernement russe renonce au remboursement des sommes que l'Allemagne a tirées de la vente du matériel de l'armée russe transporté en Allemagne.

Art. 2. — L'Allemagne renonce à toutes les revendications qui résultent de la mise en pratique des lois et mesures de la Russie des Soviets qui ont affecté les ressortissants allemands et les droits privés et les droits du Reich lui-même, sous la réserve toutefois que les Soviets n'accorderont pas de réparations pour les réclamations analogues qui pourraient être faites par d'autres puissances.

Art. 3. — Les relations diplomatiques et consulaires entre le Reich et la République fédérative des Soviets seront reprises immédiatement. L'admission des consuls dans les deux pays sera réglée par un accord spécial.

Art 4. — Les deux gouvernements conviennent aussi que les droits des ressortissants d'une des deux parties sur le territoire de l'autre, ainsi que le règlement des relations commerciales, seront basés sur le principe de la nation la plus favorisée. Ce principe ne comprend pas les droits et les facilités concédés par le gouvernement soviétique à un autre Etat soviétique ou à un Etat qui aurait fait antérieurement partie de l'Empire russe.

Art. 5. — Les deux gouvernements s'engagent à s'aider réciproquement pour l'atté-

nuation de leurs difficultés économiques dans l'esprit le plus bienveillant. En cas de règlement général de cette question sur une base internationale, ils s'engagent à avoir un échange de vues préalable. Le gouvernement allemand se déclare prêt à faciliter dans toute la mesure du possible la conclusion et l'exécution de contrats économiques entre les entreprises privées des deux pays.

Art. 6. — L'article 1, paragraphe *b*) et l'article 4 de cet accord entreront en vigueur. après la ratification du document. Les autres articles entreront en vigueur immédiatement. Fait en double à Rapallo, le 16 avril 1922.

Signé : Tchitchérine.
Rathenau.

V. — Communiqués publiés par la délégation allemande

1

Gênes, 17 avril.

Les négociations qui étaient en cours entre l'Allemagne et la Russie, ont abouti hie dimanche. Le nouveau traité est basé sur la pleine réciprocité. Les relations ordinaires diplomatiques sont rétablies. Toutes les indemnités issues du temps de la guerre sont considérées comme réglées, de même que les indemnités du fait des mesures de socialisation prises par le gouvernement soviétiste, sous réserve que la Russie ne concède pas à d'autres Etats des indemnités de ce genre ou l'annulation de ces mesures.

D'autre part, le principe du traitement réciproque de la nation la plus favorisée entrera en vigueur.

Ce traité qui passe définitivement l'éponge sur le passé et pose en même temps les fondements de la reconstruction commune, ne touche en rien aux relations des Etats contractants avec d'autres pays. Les avantages qu'on peut espérer d'un règlement pacifique germano-russe profiteront à toute l'Europe.

La conclusion de cet accord, pendant le cours même de la conférence, ne signifie donc nullement une renonciation aux buts généraux de l'Europe que poursuit la conférence. Les deux gouvernements contractants sont, au contraire, convaincus d'avoir essentiellement contribué par le fait de cet accord à atteindre le but essentiel de la conférence : le rétablissement définitif de la paix européenne ».

2

Depuis plusieurs mois se poursuivaient des négociations au sujet de la reprise complète des négociations diplomatiques qui ont abouti hier à la conclusion d'un traité russo-allemand. Le fait que ce traité a été signé à Gênes et pendant la Conférence, ne doit pas être interprété comme la preuve que les deux gouvernements poursuivent des fins séparées.

Il convient au contraire de rappeler qu'on pouvait prévoir depuis quelque temps la date de la signature de cet accord.

Le traité repose sur la base de la reconnaissance complète du principe de réciprocité et pose la reprise complète et immédiate des relations diplomatiques régulières.

L'Allemagne renonce à toutes indemnités pour les mesures de nationalisation prises par l'Etat russe mais à la condition que la Russie ne satisfera pas à des réclamations du même genre, faites par d'autres Etats. Toutes les revendications réciproques concernant les dommages issus de la guerre seront considérées comme liquidées.

Le gouvernement allemand se déclare prêt à donner son plein appui à toute convention commerciale que concluraient les entreprises privées allemandes avec la Russie. On peut dire par conséquent que l'Allemagne et la Russie ont mis un grand trait sous l'addition du passé et ont créé, en remplacement du traité de Brest-Litovsk, devenu caduc, un nouvel état de droit qui assure aux deux peuples une complète égalité et des conditions sûres pour une collaboration économique dans la paix.

Les deux gouvernements se sont mis sur le terrain des réalités en supprimant tous les obstacles provenant du passé, seul moyen de rendre possibles tous les développements qu'on peut attendre de leur collaboration dans l'avenir.

VI. — Note adressée par les alliés au Chancelier Wirth

Au sujet du traité de Rapallo

Le 18 avril après avoir délibéré sur la situation nouvelle résultant de la signature du traité germano-russe, les chefs des délégations alliées arrêtent de concert le texte de la résolution suivante qu'ils adressent au chancelier de l'Empire allemand.

Monsieur le Président,

Les Puissances soussignées ont appris avec étonnement que, dans la première phase des travaux de la Conférence, l'Allemagne, sans en avoir référé aux autres Puissances qui y sont représentées, a conclu en secret un traité avec le gouvernement des Soviets.

Les questions auxquelles s'applique ce traité font, en ce moment même, l'objet de négociations entre les représentants de la Russie et ceux de toutes les autres Puissances invitées à la Conférence, y compris l'Allemagne. Il y a une semaine à peine, le chancelier allemand lui-même déclarait à la séance d'ouverture que la délégation allemande collaborerait avec les autres puissances à la solution de ces questions dans un esprit d'absolue loyauté et de solidarité.

En conséquence, les Puissances soussignées ont le devoir d'exprimer en toute franchise leur opinion à la délégation allemande.

La conclusion d'un pareil accord, alors que siège la Conférence, est une violation des conditions que l'Allemagne a pris l'engagement d'observer lorsqu'elle y est entrée.

En invitant l'Allemagne à venir à Gênes et en lui offrant d'être représentée dans toutes les commissions sur un pied d'égalité, les Puissances invitantes ont témoigné qu'elles étaient prêtes à écarter les souvenirs de la guerre et elles ont donné à l'Allemagne l'occasion de collaborer loyalement avec ceux qui furent ses ennemis à l'œuvre européenne de la Conférence. A cette offre, inspirée d'un esprit de bonne volonté et de solidarité, l'Allemagne a répondu par un acte qui détruit l'esprit de confiance mutuelle indispensable à la coopération internationale, esprit que cette conférence a pour but principal d'établir.

Dans toute conférence, des conversations officieuses entre les parties sont permises et souvent désirables ; de pareils échanges de vues sont profitables tant qu'ils sont destinés à faciliter l'œuvre commune et tant que les résultats sont soumis à la Conférence pour faire l'objet de discussions et de décisions collectives. Ce n'est pas ce qu'a fait la délégation allemande.

Alors que la Conférence siégeait et que l'Allemagne était représentée à la commission et à la sous-commission chargées de négocier une paix européenne avec la Russie sur la base des stipulations de Cannes, les représentants allemands dans cette commission ont derrière le dos de leurs collègues, conclu en secret un traité avec la Russie, et cela sur les questions mêmes qu'ils s'étaient engagés à examiner en collaboration loyale avec les représentants des autres nations. Ce traité n'est soumis à aucun examen, ni à aucune sanction de la part de la Conférence ; nous le comprenons comme un traité définitif qu'on n'a pas l'intention de présenter à son jugement. Il constitue en fait une violation de certains des principes qui sont à la base de la Conférence.

Dans ces conditions, les soussignés estiment qu'il ne serait ni juste, ni équitable que l'Allemagne, après avoir conclu des arrangements particuliers avec la Russie, pût participer à la discussion des clauses d'un arrangement entre les pays qu'ils représentent et la Russie. Ils en concluent que les délégués allemands, en agissant ainsi, ont renoncé à participer désormais à la discussion des clauses d'un accord entre les pays représentés à la Conférence et la Russie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération »

Signé : Lloyd George, Louis Barthou, Facta, Ishii, Theunis, Bénès, Skirmunt, Ninchitch, Diamandi.

VII. — Communiqué de la Commission des Réparations

La Commission des Réparations a porté son attention sur le traité signé à Rapallo le 16 avril 1922 par M. Rathenau, représentant le gouvernement allemand, et par le commissaire du peuple Tchitchérine, représentant le gouvernement de la République des Soviets.

Au cours d'une séance tenue aujourd'hui, la Commission des Réparations a décidé :

1° De demander à la Kriegslastenkommission une copie officielle du traité de Rapallo ;

2° De demander à son service juridique d'examiner immédiatement, et sans attendre la copie officielle dont il est question ci-dessus, la question de savoir si et dans quelle mesure le traité de Rapallo peut porter atteinte aux droits et prérogatives de la Commission des Réparations.

VIII. — Réponse allemande aux alliés.

Gênes, 21 avril.

Monsieur le Président de la délégation italienne,

En réponse à la note du 18 de ce mois, signée par vous, et MM. les présidents des délégations française, britannique, japonaise, belge, tchéco-slovaque, polonaise, serbo-croato-slovène, roumaine et portugaise, j'ai l'honneur de vous faire savoir ce qui suit :

Depuis plusieurs années, l'Allemagne a reconnu la République des Soviets russes, mais avant de reprendre des relations diplomatiques normales, il fallait que les deux pays conclussent un arrangement afin de liquider les conséquences de l'état de guerre. Les négociations que les deux gouvernements avaient entamées à ce sujet étaient déjà assez avancées depuis quelques semaines pour permettre la conclusion d'une convention.

L'accord avec la Russie avait d'autant plus d'importance pour l'Allemagne que dans ce cas, il était possible d'arriver, avec une des grandes nations ayant pris part à la guerre, à un état de paix, excluant la perspective d'endettements indéfinis, et qui permettait l'établissement de relations normales affranchies des charges du passé.

L'Allemagne s'est rendue à Gênes animée du désir cordial de coopérer à la reconstitution d'une Europe souffrante, avec toutes les nations, et confiante en leur esprit de solidarité à l'égard de leurs soucis réciproques.

Les propositions annoncées par le programme de Londres négligeaient les intérêts allemands. Leur acceptation aurait provoqué des demandes de réparations accablantes de la part de la Russie. Plusieurs dispositions auraient eu pour effet de charger l'Allemagne des conséquences de la législation décrétée sous le régime tsariste pendant la guerre.

A plusieurs reprises, la délégation allemande a attiré, au cours de conversations détaillées, l'attention de plusieurs membres des délégations des puissances invitantes sur ces graves inconvénients. Ces démarches, toutefois, sont restées sans résultat.

Par contre, la délégation allemande vint à savoir que les puissances invitantes avaient entamé des négociations à part avec la Russie. Des communications relatives à ces négociations firent supposer que l'on était sur le point de se mettre d'accord, mais sans avoir l'intention de tenir compte des intérêts légitimes de l'Allemagne.

Sur ce, la délégation allemande ne laissa aucun doute. Elle se voyait forcée de sauvegarder ses intérêts directement, sinon, elle se serait vue, dans la séance de la commission, placée en face de projets qui, tout en étant inacceptables pour elle, eussent été déjà arrêtés par la majorité des membres.

C'est pourquoi le traité avec la Russie fut signé en conformité exacte avec le projet rédigé quelques semaines avant et que la publication en fut faite aussitôt après.

Ces faits démontrent à l'évidence que la délégation allemande s'est engagée dans la voie des négociations avec la Russie, non pas par manque de sentiment de solidarité, mais pour des raisons inévitables. Il en ressort tout aussi évidemment que la délégation

allemande s'est efforcée de son mieux d'empêcher que sa façon de procéder ne revêtît un caractère clandestin.

Il serait parfaitement conforme au désir de la délégation allemande que la Conférence pût réussir à jeter les bases d'un règlement général du problème russe et à faire entrer dans le cadre de ce règlement d'ensemble, le traité germano-russe. Il semblerait bien possible de parvenir à cette fin. Le traité ne s'ingère nullement dans les relations des puissances tierces avec la Russie.

De plus, chacune de ses clauses, s'inspire de l'idée dont vous avez justement déclaré la réalisation comme étant le but principal de la Conférence, de l'idée qui consiste à considérer le passé comme définitivement clos et à créer une base pour l'œuvre de la reconstitution pacifique.

En ce qui concerne le traitement ultérieur du problème russe à la Conférence, la délégation allemande estime, elle aussi, à propos de ne plus prendre part aux délibérations de la première commission, au sujet des questions correspondant à celles déjà réglées entre l'Allemagne et la Russie pour autant que sa collaboration sera désirée.

Par contre, la délégation allemande reste intéressée à toute question confiée à la première commission qui n'aurait pas trait aux problèmes réglés par le traité germano-russe.

C'est avec satisfaction que la délégation allemande a suivi la marche des négociations au sein des commissions. Elles ont été suivies avec l'esprit de solidarité et de confiance dont ses travaux se sont inspirés.

Loin de vouloir s'écarter de la coopération européenne, elle est prête à concourir à l'œuvre de la Conférence de Gênes dans l'idée de rétablir des relations fécondes entre l'Est et l'Ouest.

Veuillez agréer, etc...

Note. — Ce texte est la traduction communiquée par la délégation allemande.

IX. — Réponse russe aux conditions des alliés.

Le 21 avril, M. Tchitcherine fait connaître la réponse de la délégation russe aux conditions posées par les alliés dans l'annexe du procès-verbal du 15 avril (pièce nº III).

Gênes, 21 avril.

La délégation russe a examiné avec la plus grande attention les propositions des gouvernements alliés exprimées dans l'annexe du procès-verbal du 15 avril et a, en même temps, consulté son gouvernement sur ce sujet.

La délégation russe reste d'avis que la situation économique actuelle de la Russie et les circonstances qui l'ont amenée, justifient amplement pour la Russie la libération totale de toutes ses obligations citées dans les propositions susmentionnées par la reconnaissance de ses contre-réclamations.

Toutefois la délégation russe est prête à faire un pas de plus dans la recherche d'une solution pour ajuster le différend et accepter les articles 1, 2 et 3 *a*, de l'annexe précitée à condition que :

1º Les dettes de guerre et les arrérages d'intérêts, ou les intérêts différés de toutes les dettes soient réduits.

et, 2º Qu'une assistance financière adéquate soit accordée à la Russie pour l'aider à sortir de son état économique actuel dans le plus bref délai possible.

En ce qui concerne l'article 3 *b*, sous réserve des stipulations ci-dessus, le gouvernement russe serait disposé à rendre aux anciens propriétaires l'usage des biens nationalisés ou réservés, sous réserve, dans le cas où cela ne serait pas possible, de donner satisfaction aux revendications légitimes des anciens propriétaires, soit par un accord mutuel conclu directement avec eux, soit en vertu d'arrangements dont les détails seront discutés et agréés durant la présente Conférence.

Une assistance financière de la part de l'étranger est absolument essentielle à la reconstruction économique de la Russie et tant qu'il ne s'offrira aucune perspective de reconstruction, la délégation russe ne voit pas le moyen de faire peser sur son pays le poids de dettes dont il ne pourrait pas s'acquitter.

La délégation russe désire aussi faire clairement comprendre, bien que cela apparaisse évident en droit, que le gouvernement russe ne saurait assumer aucune obligation pour les dettes de ses prédécesseurs tant qu'il n'aura pas été officiellement reconnu *de jure* par les Puissances intéressées.

Espérant que vous trouverez les propositions précitées être une base suffisante pour reprendre la discussion, j'ai l'honneur, Monsieur, d'être votre très obéissant serviteur

Signé : Georges Tchitchérine.

X. — Le mémorandum russe

Le 21 avril également la délégation russe publie le mémorandum par lequel elle entend répondre des experts de Londres (pièce nº II).

Les résolutions de Cannes

Lorsque par décision du Conseil Suprême en date du 10 janvier, la Russie fut invitée à participer à la Conférence de Gènes, elle fut informée des résolutions adoptées par le Conseil Suprême à Cannes, le 6 janvier précédent, mais sans que l'invitation reçue fût subordonnée à l'acceptation de ces résolutions ou à quelque autre exigence que ce fût.

Cependant la Délégation russe, estimant qu'une interprétation exacte et conséquente des résolutions de Cannes pourrait fournir une base à la compréhension mutuelle et au règlement des questions litigieuses entre la République de Russie et les pays Occidentaux, déclara, dès la première séance plénière de la Conférence, qu'elle acceptait en principe les stipulations de la résolution de Cannes,tout en se réservant le droit d'y apporter des amendements et de proposer des articles nouveaux. La Délégation était d'avis qu'un terrain d'entente pour les questions en litige pourrait être trouvé dans les trois thèses fondamentales de Cannes : 1º Respect de l'absolue souveraineté de chaque nation dans l'établissement du régime de la propriété et du système économique et administratif de son propre pays; 2º Garanties législatives, judiciaires et administratives pour les droits personnels et réels des étrangers désirant se rendre en Russie pour y exercer une activité économique; 3º Reconnaissance à l'égard de tous les Gouvernements, du principe de réciprocité dans l'exécution de leurs engagements et la compensation des dommages subis par des citoyens étrangers, ainsi qu'il est dit dans la note préparée pour la presse par les ministres et les experts de Cannes et dont le caractère officiel a été souligné par M. le Premier Minstre de Grande-Bretagne, dans son discours parlementaire du 3 avril dernier.

Le mémorandum des experts et les résolutions de Cannes

Or,le Mémorandum rédigé du 20 au 28 mars1922 à Londres par les experts alliés dont la Délégation russe n'a pu prendre connaissance qu'à la Conférence même, s'écarte nettement, dans ses dispositions les plus essentielles, des thèses de Cannes et contredit par ses exigences pratiques les principes énoncés dans son préambule.Tout en affirmant que la question russe a été examinée du point de vue de la « justice » et de la nécessité de la « reconstruction économique » de la Russie sans « exploitation du peuple russe », le Mémorandum n'en émet pas moins des exigences pratiques équivalant non seulement à l'exploitation, mais encore à l'asservissement complet de la population laborieuse de laRussie au capital étranger, et en même temps passe sous silence la question essentielle des moyens propres à obtenir cette reconstruction économique du pays. Ce silence est d'autant plus incompréhensible, que sans le relèvement des forces productives de el

Russie on ne saurait même se figurer une renaissance économique quelconque de l'Europe dans la crise industrielle toujours plus profonde qu'elle traverse actuellement, avec le rétrécissement des marchés d'écoulement, la disette de vivres et de matières premières, enfin avec le nombre sans cesse croissant des sans-travail, qui n'est pas descendu au-dessous de 9 millions pour l'Europe et l'Amérique, durant ces dernières années. L'Angleterre, l'Italie, la France et l'Allemagne ont produit de 1916 à 1920, 25 millions de tonnes de blé par an de moins qu'avant la guerre et la perte prolongée des 8 millions de tonnes, qu'elles importaient annuellement de Russie, les vouerait à une très sérieuse crise alimentaire et priverait leur industrie de toutefaculté de développement ultérieur. Le blé américain est déjà aujourd'hui trop cher pour l'Europe.Le manque de marchés et l'absence de clients capables de payer font que l'industrie travaille actuellement à moins de 50 % de sa capacité de production.Telle est la situation qui a conduit aux résolutions de Cannes comme à la Conférence de Gênes et pourtant bien que le centre du problème soit de toute évidence la reconstruction de la Russie et de l'Occident et non pas le rétablissement des droits et des revenus du petit groupe des créanciers de la Russie, c'est sur cette dernière question que le Mémorandum de Londres a porté son attention.

Les conditions du travail futur

Partant des principes généraux exposés dans le préambule du Mémorandum de Londres, les représentants des Gouvernements de l'Europe réunis à la Conférence devraient accorder une particulière attention à la question des mesures nécessaires au relèvement des forces productives de la Russie, et non aux moyens de satisfaire les prétentions de ses créanciers, comme le fait le Mémorandun.

Si justes qu'elles puissent être en général, les prétentions de citoyens isolés de tels ou tels pays doivent passer au second plan en présence des problèmes grandioses que constituent, d'une part la reconstruction économique de l'Europe désorganisée par la guerre, la politique d'après-guerre et la crise économique universelle, d'autre part, l'amélioration des conditions d'existence des masses laborieuses. Le seul moyen d'obtenir une renaissance rapide de la puissance économique de la Russie, c'est une aide immédiate et énergique offerte au peuple russe par le capital et la technique européens sous forme de crédits à long terme en argent et en marchandises et non pas la mise à sac de ses ressources et le ralentissement de son développement économique au profit d'un groupe de capitalistes étrangers.

Partant de la nécessité de rétablir la prospérité économique de la Russie, par tous les moyens actuellement accessibles, le Gouvernement de la République, depuis l'adoption de sa nouvelle orientation économique, a réformé la législation civile et la procédure judiciaire dans un sens qui offre au capital étranger des garanties plus que suffisantes et le place dans des conditions assurant à ses intérêts et à ses conceptions juridiques, dans le cadre de l'ordre de choses établi, une atmosphère de travail fécond.

Les demandes de garanties pour les droits des étrangers qui sont exposées aux § 8 et suivants du Mémorandum de Londres sont évidemment basées sur une connaissance insuffisante de la législation nouvelle de la Russie. Durant ces derniers mois,le Gouvernement russe a déjà pris les mesures juridiques suivantes :

1° Liberté de commerce intérieur; 2° garantie juridique de la liberté de l'initiative industrielle et du capital privé dans les entreprises confiées par l'Etat à l'exploitation privée; 3° liberté pour chacun de se livrer aux formes non interdites de l'activité industrielle et commerciale; 4° Garantie de la personne de tous les citoyens, et en particulier des étrangers, contre toutes réquisitions, confiscations, arrestations, etc., illégales; 5° Garanties spéciales découlant pour les concessionnaires étrangers de leurs contrats de concession; 6° Code civil et tribunaux civils comprenant des juristes.

Les organisations ouvrières de la République des Soviets ont pris la décision de porter avant tout leur attention sur la protection du travail et la régularisation des rapports entre ouvriers et entrepreneurs au moyen de contrats collectifs; elles renoncent à toute ingérence dans la direction des entreprises.

La Délégation russe, attachant une importance primordiale à placer le capital étranger dans les conditions les plus favorables, est prête à prendre en considération tous les desiderata qui pourraient lui être soumis pour le développement et la consolidation des garanties ci-dessus exposées. La Délégation ne doute pas qu'il ne soit facile d'arriver à un accord pratique en ce qui concerne le travail des étrangers en Russie et la protection de leurs personnes et de leurs biens. Mais elle doit faire remarquer que les mesures législatives et administratives du Gouvernement des Soviets ne pourraient produire leur plein effet pour la protection des intérêts du capital étranger, tant à l'intérieur que hors du territoire russe, que lorsque ce gouvernement aura été reconnu *de jure* et que ses droits et sa compétence ne pourront être sujets à aucune contestation. Si les hommes d'affaires étrangers, qui mieux encore que leurs gouvernements comprennent combien il est important et indispensable pour eux de pénétrer en Russie, s'en abstiennent actuellement, ce n'est pas que les dettes tsaristes n'ont pas été payées, mais que les droits formels du Gouvernement des Soviets sont encore douteux aux yeux des gouvernements étrangers et que de là peuvent surgir de nouveaux conflits qui mettraient en danger les capitaux engagés en Russie.

La Délégation estime encore nécessaire de noter que les auteurs du Memorandum de Londres, indiquant dans sa 2e partie les garanties qu'ils trouvent indispensables au travail du capital étranger en Russie, s'écartent radicalement du § 1 des résolutions de Cannes, en cherchant à imposer à la Russie une législation intérieure répugnant à son régime et tendent, sous prétexte de créer des « conditions de travail avantageuses » pour le capital étranger, à introduire un système de capitulations portant atteinte à la souveraineté de la Russie. Les exemples les plus probants sont le § 24 du Mémorandum qui tend à établir une exterritorialité judiciaire au profit des étrangers et aussi l'organisation toute entière de la Commission de la Dette Russe, dont le plan est exposé à l'annexe I du Mémorandum et qui, si elle venait à être réalisée, se changerait indubitablement en un organe de contrôle étranger sur toute la vie économique de la République à l'exemple de la Commission des réparations, instituée par le Traité de Versailles pour l'Allemagne.

Le Pouvoir des Soviets et ses engagements.

La Délégation déclare que le Pouvoir des Soviets, issu de la grande révolution russe, s'est toujours conformé et a l'intention de toujours se conformer aux engagements qu'il prend, et les garanties juridiques qu'il offre à quiconque ne sont pas moins solides que celles de tout autre Etat souverain. Durant ces deux dernières années, et bien que le Gouvernement des Soviets ait conclu à l'étranger nombre de contrats pour d'importantes avances en or, il ne s'est pas présenté un seul cas où il ait enfreint ou manqué d'exécuter les engagements consentis par lui. La Délégation déclare de façon absolument catégorique que toutes les informations affirmant le contraire, comme il en paraît de temps en temps dans la presse, sont des inventions pures.

Si le pouvoir des Soviets s'est refusé à reconnaître les engagements des gouvernements précédents ou à satisfaire les prétentions des personnes qui ont souffert de ses mesures de politique intérieure, telles que la nationalisation des entreprises, la municipalisation des édifices, la réquisition ou la confiscation des biens privés, ce n'est pas qu'il soit « incapable » ou « indésireux » de faire honneur à ses engagements, mais bien pour des raisons de principe ou pour des motifs de nécessité politique.

La révolution de 1917, par le fait même qu'elle détruisait de fond en comble l'ancien état de choses politique, social et économique, pour mettre à sa place une organisation toute différente de la société, et qu'elle faisait passer le pouvoir entre les mains de couches sociales nouvelles, interrompait la continuité des engagements civils faisant partie intégrante du régime économique de la société disparue, et ces engagements tombèrent en déchéance en même temps que cette société même. Cette révolution fut un cataclysme grandiose tel que le monde n'en a connu qu'à des moments exceptionnels de son histoire, et son caractère de force majeure ne peut être discuté par aucun homme d'Etat objectif.

Aussi peut-on appliquer à la Russie révolutionnaire, plus encore qu'à tout autre pays en proie à des perturbations sociales, l'opinion de maintes autorités du droit international qui nient aux gouvernements des pays dont les nationaux ont souffert de ces perturbations le droit de réclamer la compensation des dommages encourus et à plus forte raison celui d'employer la violence pour la satisfaction de ces réclamations (Voir annexe N. 1).

En repoussant d'abord résolument toute responsabilité pour les dommages causés aux biens étrangers par la crise économique résultant de la guerre et de ses suites, ou par l'abandon où les laissèrent leurs propriétaires émigrés à l'étranger, ainsi que la responsabilité des dégâts soufferts par les biens étrangers au cours de l'intervention alliée en Russie et de la guerre civile favorisée par les Gouvernements alliés, la Délégation Russe doit attirer l'attention de la Conférence sur le fait que même les mesures appliquées systématiquement par le Pouvoir des Soviets, telles que la nationalisation des moyens de production et la réquisition de biens appartenant à des étrangers, ne le mettent pas juridiquement dans l'obligaton de compenser les pertes subies. Les Gouvernements alliés, et sous leur pression les Gouvernements neutres aussi, furent dès le début hostiles à la révolution soviétiste et refusèrent d'entrer en relations officielles avec le nouveau Gouvernement avant même qu'il eût pris ses premiers arrêtés de nationalisation. Ils ne tentèrent pas un seul instant d'obtenir un accord quelconque avec le Pouvoir des Soviets pour la protection des droits de leurs citoyens et la liquidation à l'amiable de leurs droits de propriété en Russie, et cela bien que dans tous les cas sans exception où certains représentants de gouvernements étrangers entrèrent en contact avec le Pouvoir des Soviets pour la défense des intérêts de leurs nationaux, le Gouvernement russe ait pris toutes les mesures possibles pour faire cesser les réquisitions et réparer les dommages causés.

Tel fut le cas pour certaines usines étrangères dont les propriétaires ou les directeurs s'étaient mis en rapports avec le Gouvernement, et qui pour ce motif évitèrent la nationalisation et fonctionnent jusqu'aujourd'hui comme propriétés privées au lieu de s'appliquer a défendre les intérêts de leurs nationaux dans le cataclysme social que traversait la Russie, les Gouvernements étrangers, belligérants ou neutres, rappelèrent de Russie non seulement leurs représentants diplomatiques et consulaires, mais encore les particuliers qui répondirent à cette invitation. Les biens étrangers furent abandonnés au hasard, ce qui mettait en péril l'industrie tout entière du pays, vu l'exceptionnelle importance de nombreuses entreprises étrangères pour la vie économique de la Russie.

L'intervention étrangère

Loin de se contenter de cette rupture des relations avec la Russie des Soviets, les puissances de l'Entente entreprirent une intervention militaire et un blocus en règle, soutenant ouvertement les soulèvements locaux fomentés par leurs propres agents (révolte tchéco-slovaque, Cosaques du Don et du Kouban,gardes blancs de Sibérie, d'Iaroslavl, etc.) par l'envoi de forces alliées en Russie Septentrionale, dans la Mer Noire et au Caucase. Des données documentaires prouvent que même dans les premiers mois de son existence le Gouvernement des Soviets n'éprouva aucune difficulté à triompher des révoltes locales des éléments mécontents du nouveau régime, et que là seulement où ces éléments étaient organisés par les gouvernements alliés et recevaient d'eux une aide active en argent, munitions, fournitures militaires et cadres d'instructeurs, ces petites révoltes sporadiques donnaient naissance à de véritables fronts de guerre civile,avec leur cortège de violences sauvages,destruction de villages entiers,pogroms de juifs, et autres atrocités.

L'opinion des experts militaires est catégorique sur ce point : sans l'intervention de puissances étrangères, les différentes révoltes locales qui eurent lieu en Russie n'auraient jamais pu prendre le caractère d'atroce guerre civile qu'elles assumèrent par la suite; la culpabilité et la responsabilité des Gouvernements alliés dans l'œuvre d'organisation et de soutien de la guerre civile en Russie et dans les pertes colossales qu'ont souffertes le peuple et l'Etat russes ne aurait donc laisser le moindre doute (v. annexe N° 2).

Une partie de cette responsabilité échoit également aux pays neutres qui, offrant déjà

leur hospitalité aux éléments contre révolutionnaires pour organiser sur leur territoire des complots contre la Russie, enrôler des troupes pour les guerres civiles, acheter et transporter des armes, etc., ont en outre pris part au boycottage et au blocus de la Russie.

Mis, par l'intervention étrangère et le blocus dans la nécessité d'une défense désespérée, le Pouvoir des Soviets fut contraint d'accélérer la nationalisation de l'industrie et du commerce, et aussi d'appliquer aux détenteurs de biens étrangers en Russie les mêmes mesures de liquidation, de confiscation ou de nationalisation sans indemnité des biens privés qui étaient entrées dans la coutume internationale entre belligérants, surtout de la part des alliés. Il faut dire cependant que le Gouvernement Soviétiste n'a jamais appliqué de mesures limitant les droits personnels et réels des étrangers pour le seul motif que l'état de défense contre l'intervention lui en donnait le droit.

Ces mesures ne furent appliquées que pour autant que l'exigeaient la sécurité et le bien public et surtout le plan de nationalisation de l'industrie et du commerce que rendaient inévitable le nouveau régime juridique et économique et la nécessité urgente de réorganiser la production et la répartition dans un Etat isolé et coupé du monde entier par le blocus. Et le Gouvernement des Soviets ne fit en cela qu'user du droit indéniable qu'a tout Etat d'imposer des charges publiques à ses nationaux et aux citoyens étrangers, ainsi que de disposer de leurs biens lorsque l'intérêt supérieur du pays l'exige.

L'intervention et le blocus des Puissances alliées, la guerre civile alimentée par elles durant plus de trois ans, ont causé à la Russie des pertes dépassant de beaucoup les réclamations que peuvent lui présenter les étrangers lésés par la révolution. Sans parler de l'or,des stocks et des marchandises séquestrés à l'étranger ou emportés de Russie, l'Etat russe demande à être indemnisé pour les destructions causées par la guerre, pour les chemins de fer, les ponts, le matériel roulant, l'outillage des ports, les constructions de toutes sortes détruits et les navires coulés, ainsi que pour les fabriques, les usines, les mines et les biens privés de ses nationaux, les fermes et les maisons incendiées et ravagées. Il exige en outre la restitution de sa flotte maritime et marchande, saisie par les puissances alliées elles-mêmes ou par les armées blanches sous leur protection.

A côté de ces réclamations concernant les dommages causés directement à la fortune de l'Etat et des particuliers, il reste à compenser encore une longue liste de dommages portés à l'industrie nationalisée ou à la propriété privée comme conséquence des opérations militaires sur les territoires occupés par les armées étrangères ou blanches et enfin l'entretien de plusieurs centaines de milliers d'invalides de la guerre civile et des familles des victimes.

Ces pertes souffertes par l'Etat et le peuple russes méritent incontestablement davantage d'être indemnisées que les réclamations des propriétaires de biens de Russie ou d'emprunts russes, outre que ces derniers appartiennent aux peuples vainqueurs de la guerre mondiale et ont bénéficié des colossales contributions payées par les vaincus, alors que leurs réclamations s'adressent à un pays entièrement ruiné par la guerre et l'intervention étrangère et qui lutte désespérément pour son droit à l'existence dans les formes d'organisation qu'il trouve seules possibles pour lui.

Il est vraiment singulier d'entendre réclamer le remplacement des dommages soufferts par les citoyens d'Etats qui ont fait la guerre sans succès contre la Russie, par les représentants de gouvernements qui tout le long de la guerre ont appliqué sur leur territoire le droit de confiscation aux nationaux de la partie adverse, et qui, dans le traité de Versailles ont élevé ce droit à la hauteur d'un principe, même pour le temps de paix, par ceux qui ont fait retomber sur la population tout entière d'un Etat vaincu la responsabilité matérielle des dommages causés à ses vainqueurs par les actes militaires de son gouvernement.

Le pouvoir des Soviets est disposé à une indemnisation mutuelle des dommages

Néanmoins le Gouvernement de la République russe, désireux de trouver le terrain propice pour un accord et pour le rétablissement de relations d'affaires avec le capital étranger, est prêt à reconnaître aux citoyens étrangers le droit à la compensation

des pertes qu'ils ont subies, à la condition cependant de la complète réciprocité demandée par la note de presse du 11 janvier déjà citée, qui parlait de la « reconnaissance par tous les pays de leur dette publique et de l'indemnisation des pertes et des dommages provoqués par l'action de leurs gouver nements. » Le gouvernement soviétiste, opposant aux pertes des citoyens étrangers du fait des actes du Pouvoir des Soviets les pertes souffertes par la Russie du fait des ravages des troupes alliées et des gardes blancs soutenus par elles, consent à discuter des unes et des autres et à compenser les premières si le bilan n'est pas en sa faveur.

Les « dettes de guerre » du gouvernement russe.

Il est regrettable que les experts alliés, s'écartant des principes de justice et de reconstruction sans exploitation que proclamait leur mémorandum, se soient refusés à adhérer à ce point de vue et proposent de compenser les réclamations de la Russie pour les destructions dont elle a souffert par une catégorie toute particulière de réclamations alliées, les « dettes de guerre » du gouvernement russe (§ 5 et 6 du mémorandum).

Ce désir d'éliminer les légitimes réclamations du peuple russe pour les dommages incontestables que lui a causés l'intervention militaire des gouvernements étrangers, en leur opposant ce qu'on est convenu d'appeler les « dettes de guerre », autrement dit une catégorie d'engagements interalliés dont l'annulation complète a été mise à l'ordre du jour par les alliés eux-mêmes, apparaît au moins étrange à la délégation russe. Elle est obligée d'écarter de la façon la plus catégorique toute invitation à payer ces dettes, comme une tentative inadmissible pour charger la Russie d'une portion considérable des dépenses de guerre des puissances alliées. Ce qu'on appelle les dettes de guerre de la Russie représente en réalité le matériel de guerre fabriqué par les usines alliées et envoyé sur le front russe pour assurer le succès des armées alliées. Le peuple russe a sacrifié à la cause commune des Alliés plus de vies que tous les autres ensemble; il a subi des pertes matérielles colossales et le résultat de cette guerre a été pour lui la perte de territoires immenses, d'importance primordiale pour son développement. Et c'est alors que les autres alliés ont obtenu de par les traités de paix des augmentations énormes de territoire et de grosses contributions, que l'on voudrait faire payer au peuple russe les frais d'une opération qui a été si lucrative pour d'autres ! La délégation russe invite tous les membres de la Conférence à apprécier l'inconséquence et le non-fondé d'une pareille exigence.

Les aspirations au rétablissement de la propriété privée en Russie

La délégation russe doit enfin indiquer que, en dépit du paragraphe premier des résolutions de Cannes, qui reconnaît à chaque nation le droit d'établir le système de propriété et d'économie qu'il lui plaît, le Mémorandum des experts soulève à maintes reprises la question de la restitution des entreprises nationalisées à leurs ex-propriétaires, ou autrement dit du rétablissement ouvert ou masqué de la propriété privée des entreprises industrielles à l'encontre du système de la propriété d'Etat établi en Russie. Le Gouvernement Soviétiste, se proposant le rétablissement le plus rapide possible de l'industrie et de sa productivité maxima, s'efforce lui-même, en affermant les mines, les fabriques, et autres entreprises de donner la préférence aux ex-propriétaires, qui possèdent l'expérience et la connaissance du pays. Mais il ne saurait accepter qu'on lui pose comme conditions la restitution de ces entreprises à titre de propriétés privées ou même leur affermage obligatoire à leurs ex-propriétaires, car ce serait porter atteinte aux droits souverains de la République et à sa liberté de disposer des forces productives existantes au mieux des besoins et des intérêts du peuple russe.

Il est superflu d'ajouter que le retour à la propriété privée, avec le rétablissement des anciennes possessions dans leurs limites, présenterait dans la plupart des branches de la grande industrie, comme le naphte, la houille et l'électricité, un grave obstacle à l'essor des forces productives de la Russie et à la reconstitution rapide de son économie nationale.

Les obligations de la Russie d'après le Mémorandum de Londres et son revenu national.

Le mémorandum n'indique pas le chiffre possible des dettes de la Russie découlant de toutes ses anciennes obligations et des réclamations privées. Mais d'après les calculs faits par la presse économique étrangère, la somme des dettes pour toutes les catégories énumérées dans le mémorandum doit être sensiblement égale à 18 milliards et demi de roubles or. Défalcation faite des dettes de guerre, on a pour les dettes d'avant-guerre et les réclamations privées, avec les intérêts jusqu'au 1er décembre 1920, un chiffre d'environ 11 milliards, avec les intérêts jusqu'au 1er novembre 1921 environ 12 milliards. Si on admet pour un instant que le gouvernement soviétiste consente à payer intégralement ces dettes dans le délai fixé, le premier versement, avec les intérêts et l'amortissement de 1/25 du capital, exigerait une somme d'environ 2 milliards. Le gouvernement impérial, en imposant à la population le maximum d'effort, appuyé d'autre part sur la production et sur le commerce extérieur d'avant-guerre, avec un excédent des exportations sur les importations, se trouva en état, dans les 5 dernières années précédant la guerre, de verser en moyenne 366 millions, environ 400 millions de roubles par an, d'intérêts et d'amortissements. Pour avoir la possibilité de verser la somme indiquée de 1,2 milliards par an, la Russie devrait non seulement atteindre la production d'avant guerre, mais la dépasser du triple. Comme le revenu national annuel de la Russie était avant la guerre de 101 roubles par tête d'habitant, et est actuellement d'environ 30 roubles, c'est-à-dire a diminué de plus des deux tiers, le mémorandum semble supposer que dans l'espace de 5 ans notre revenu national augmentera de 9 fois. A quel point une pareille supposition est irréalisable, on le voit par l'exemple de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et de la Russie, dont le revenu national par tête d'habitant augmenta en moyenne de 60 entre 1894 et 1913, soit de 3 en moyenne par an. La délégation russe est d'accord que sous le régime soviétiste les forces productives de la Russie se développeront beaucoup plus vite que dans les Etats capitalistes d'Occident ou que sous le régime tsariste en Russie. Elle est prête même à admettre que ce revenu augmentera deux fois plus rapidement. Mais la délégation, si flatteur que cela pût être pour le Pouvoir des Soviets, estime cependant sans fondement la supposition que l'augmentation du revenu annuel entre 1922 et 1927 pourrait aller 60 fois plus vite qu'avant la guerre. L'économie russe est profondément troublée. D'après les estimations les plus optimistes, le revenu national net annuel est tombé de 12 milliards avant la guerre à 4 milliards. Si notre revenu national augmente deux fois plus vite qu'avant la guerre et double en 16 ans, il faudra 25 ans à la Russie pour regagner son niveau d'avant guerre. Or, comme le pays devra avant tout et avec le maximum d'exactitutde payer les intérêts et les amortissements des nouveaux emprunts qui l'aideront à se relever, comme ces versements devront commencer bien avant la date indiquée, il ne restera plus à la Russie, aussi longtemps que nous pouvons prévoir, aucune ressource pour faire honneur à ses autres engagements. Cette conclusion sera nécessairement confirmée par n'importe quelle Commission impartiale et scientifiquement consciencieuse d'experts économistes qui aura la faculté d'étudier notre situation économique.

A quel point sont monstrueux les versements qu'on exige de nous, les données suivantes le montrent : le gouvernement tsariste dépensait chaque année avant la guerre, pour le service de sa dette, une somme équivalant à 3,3 % de tout le revenu national annuel et à environ 13 % de son budget. Le mémorandum des experts estime possible d'exiger de la Russie dans 5 ans le payement annuel d'une somme qui équivaudrait à 30 % de son revenu national supposé augmenté de 30 % et à environ 80 % de son budget actuel, sans compter que ces versements devraient être faits au profit de pays dont le revenu national par tête d'habitant est 7 ou 8 fois plus élevé que celui de la Russie.

Le payement des anciennes obligations et le rétablissement de la Russie.

Si le Gouvernement Soviétiste s'engageait à verser sur le revenu national d'un pays ruiné, même une partie seulement des sommes découlant des obligations énumérées dans

le Mémorandum de Londres, cela ne conduirait pas seulement à une insatisfaction des besoins et à un dépérissement chronique de la population, mais encore entraverait sérieusement le processus de relèvement économique. La Russie se trouverait incapable de reprendre dans le délai le plus court son rôle de premier fournisseur de blé et de matières premières pour l'Europe, de redevenir un immense marché pour l'industrie occidentale, et, en rétablissant sa situation économique, d'être un des principaux éléments du rétablissement économique du monde entier. Si l'obtention des nouveaux crédits destinés à la reconstitution économique de la Russie est subordonnée au paiement des anciennes obligations et si tous les résultats positifs des nouveaux emprunts et de l'accélération du relèvement économique en résultant sont consacrés au payement des vieilles dettes, ces crédits nouveaux perdent tout sens pour le peuple russe, et il sera obligé de continuer par ses propres moyens l'œuvre déjà commencée, et progressant naturellement avec lenteur, de sa renaissance économique sans espérer le concours du capital étranger. Et pourtant, ce n'est pas seulement le peuple russe, mais tous les peuples d'Europe et d'Amérique et même l'écrasante majorité des milieux industriels et commerciaux de tous les pays qui sont intéressés avant tout non pas à dédommager un petit nombre d'anciens créanciers, mais à renouer les relations économiques avec la Russie et à faire travailler dans ce pays leurs capitaux à des conditions garantissant suffisamment d'avantages au capital tout en favorisant le développement de la Russie.

Nécessité de la liquidation générale des engagements financiers de la période de guerre

Par suite de la guerre, tous les Etats d'Europe se trouvent en un état de profonde déchéance économique et tous les titres portant intérêts entre les mains des classes possédantes de la population datant d'avant la guerre ou de la guerre (actions, titres d'emprunts, etc.) ne correspondent plus aucunement aux dimensions du revenu national réel, de même que les obligations d'Etat ne correspondent plus aux dimensions des budgets. De là la nécessité de plus en plus clairement ressentie de mettre tous ces titres et obligations en rapport avec la production et le revenu nationaux et cette nécessité trouve son expression soit dans la banqueroute vers laquelle marchent peu à peu plusieurs Etats obligés de renoncer à payer leurs dettes de guerre, soit dans les nombreuses faillites de banques et de maisons privées et dans la chute incessante des actions et papier de valeur de toute sorte.

Tandis que les gouvernements refusent le payement ou s'en exemptent en pratique, que les entreprises et banques privées déclarent la faillite, que les masses laborieuses paient d'un énorme abaissement de leur niveau d'existence les secousses de la guerre, dans tout l'univers, d'après le mémorandum des experts, une seule catégorie d'individus devra rester indemne : les créanciers de la Russie, qui seuls devront toucher l'intégralité de leurs intérêts, comme si la révolution russe les avait garantis contre tous les risques et tous les dommages supportés dans le monde entier par les masses populaires et par les milieux capitalistes.

En conséquence de ce qui précède, la Délégation de Russie propose, dans la question des dettes et des obligations réciproques, la solution qui a été exposée plus haut, et qui est en pleine concordance avec la situation économique réelle résultant de la guerre mondiale et des secousses subséquentes, ainsi qu'avec les besoins et les exigences de la reconstruction économique du monde entier.

La Délégation de Russie attire une fois de plus et avec une particulière énergie, l'attention de l'opinion publique de tous les Etats sur le fait que le Gouvernement soviétiste dans les pourparlers et dans son désir d'accord, met au premier plan les intérêts de l'avenir de la Russie et du progrès économique de toute l'Europe, tandis que l'accord recherché risque d'être rendu impossible ou ajourné, par les prétentions étroites et égoïstes du petit groupe des anciens créanciers de la Russie, qui exercent malheureusement trop d'influence sur la politique des gouvernements.

ANNEXE I

CONSIDÉRATIONS DES SPÉCIALISTES DE DROIT INTERNATIONAL

Relativement aux dommages causés par des guerres civiles ou les révolutions, je ne saurais mieux faire que de me référer à ce que dit l'illustre professeur F. Martens. Dans l'ouvrage intitulé : « Par la justice vers la paix », S. Pétersbourg, 1905, il consacre à la note argentine, une étude empreinte à notre égard, d'une bienveillance dont nous ne pourrons jamais suffisamment le remercier. « L'histoire des Etats américains de race latine, dit-il, est malheureusement remplie de guerres civiles ou d'insurrections qui amenèrent non seulement des changements subits de gouvernements, mais encore des spoliations et violences à l'égard des particuliers. Parmi ces derniers, il y avait très souvent des étrangers qui furent lésés dans leurs droits et intérêts incontestables. Toutefois, il me paraît impossible d'affirmer que les étrangers puissent prétendre à une plus grande sécurité de leur personne ou de leurs biens, en cas de guerre civile ou de révolution, que la population indigène du pays. En principe, les étrangers ne peuvent prétendre à aucune position privilégiée : leurs souffrances et pertes devraient être mises sur le compte des autorités territoriales dans la même mesure que celles des indigènes. Malheureusement, fort souvent, les gouvernements étrangers se sont crus en droit de réclamer des dommages-intérêts au profit de leurs sujets qui avaient souffert d'une guerre civile ou d'une insurrection, sans tenir compte des causes de force majeure dont le gouvernement local avait été victime. Si le droit à une réparation doit être reconnu, il faut qu'une autorité judiciaire et compétente en fixe le principe et les limites. Il est bien fâcheux que cette question de droit soit résolue des par considérations politiques et l'absence de forces matérielles chez la nation défenderesse. Dans ce cas c'est une porte ouverte aux abus les plus révoltants de l'arbitraire et de la force brutale » (op. cit. page 13). Cette opinion est partagée par un grand nombre d'auteurs.

Nous ne saurions mieux faire à ce sujet que de transcrire ce vigoureux passage du discours prononcé par le chef actuel du cabinet anglais, Sir Henry Campbell Bonneman, dans la séance de la Chambre des Communes où se discutait l'action de l'Angleterre au Vénézuela.

« Je vais jusqu'à dire, s'écria-t-il, qu'il ne saurait y avoir rien de plus pernicieux, que le seul fait de paraître nous ranger à la doctrine, si cela mérite le nom de doctrine, e vertu de laquelle, s'il arrive que nos compatriotes aient engagé des capitaux au dehors dans des entreprises aventurées, et que les engagements pris ne soient pas tenus, ce serait un devoir public de sauver les capitaux ainsi compromis. Quiconque place son argent dans un pays comme le Vénézuela sait fort bien ce qu'il fait. Il me semble qu'il ne serait pas entièrement exact de dire qu'à de gros risques correspondent toujours de gros dividendes. Mais on serait bien près de la vérité si l'on affirmait, intervertissant les termes, que les gros dividendes impliquent en général de gros risques. Eh bien ! Si tout le pouvoir de l'Empire britannique était placé derrière le capitaliste, le risque disparaîtrait pour ce dernier et les dividendes devraient diminuer dans la même proportion. La règle *caveat emptor*, que l'acheteur de titres se garde lui-même, s'affirme donc, paraît-il, de plus en plus, dans la conscience publique. »

(*La Doctrine de Drago*, par H. A. Moulin, Pages 27-28).

Après avoir cité un certain nombre d'opinions d'hommes d'Etat, et d'exemples empruntés à la pratique générale des nations, Calvo résume sa doctrine et présente les conclusions suivantes.

1° Le principe d'indemnité et d'intervention diplomatique en faveur des étrangers en raison des préjudices soufferts dans les cas de guerre civile n'a été et n'est admis par aucune nation de l'Europe ou de l'Amérique;

2° Les gouvernements des nations puissantes qui exercent ou imposent ce prétendu droit à l'encontre d'Etats relativement faibles, commettent un abus de pouvoir et de force que rien ne saurait justifier et qui est aussi contraire à leur propre législation qu'à la pratique internationale et aux convenances politiques.

(Pages 176-177).

Déclarations faites à la Chambre des députés française par M. Pichon, Ministre des Affaires Etrangères

(7 *juin* 1907).

... Il n'est pas douteux que la diplomatie ne peut être à la remorque de tous les financiers qui hasardent leurs capitaux dans des opérations plus ou moins aventureuses. On ne peut risquer les forces et engager la politique et les relations d'un pays dans toutes les spéculations heureuses ou malheureuses auxquelles les grands entrepreneurs, les fournisseurs et les banquiers pourraient se laisser imprudemment entraîner.

Il y a des différences à faire, entre les conflits qui naîtraient d'emprunts usuraires, et ceux qui naîtraient d'emprunts réguliers...

(Pages 211-212).

ANNEXE II

a) LE REFUS DE RECONNAITRE LE GOUVERNEMENT DES SOVIETS

1° *Déclaration de M. Robert Cecil le* 24 *novembre* 1917.

... En ce qui concerne la reconnaissance des gens, bien qu'il soit absolument impossible d'éviter un certain nombre de relations d'affaires avec eux, comme par exemple au sujet d'arrestations de citoyens britanniques, en dehors de ce cas, il ne peut être question de relations diplomatiques avec eux. Personne n'a l'intention de reconnaître pareil gouvernement.

(*The Daily Mail*, 24 *novembre* 1917).

2° *Déclaration du même au correspondant du « Daily Mail », même date.*

... D'après nos derniers renseignements, Pétrograd est calme et l'attitude générale du pays à l'égard des extrémistes est apathique. L'unique lueur d'espoir est ou peut sembler ce que fait ou ce que pourra faire le chef cosaque Kaledine.

3° *Communication du général Berthelot au Général Doukhonine.*

Le 25 novembre 1917, le général Berthelot, chef de la Mission Militaire française en Roumanie, adresse à l'ancien commandant en chef Doukhonine déjà déplacé pour désobéissance au pouvoir central, la communication suivante :

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance un télégramme reçu du Président du Conseil et Ministre de la Guerre.

« Je vous prie d'informer le Commandant russe, que la France ne reconnaît pas le Gouvernement du Conseil des Commissaires du Peuple et pleine de confiance dans le patriotisme du Commandant russe, attend que ce dernier repoussera énergiquement tous pourparlers criminels et gardera l'armée russe sur le front en face de l'ennemi commun. La France a déjà déclaré, aujourd'hui encore plus nettement, qu'elle ne reconnaîtra aucun Gouvernement russe capable de conclure un accord avec l'ennemi. »

b) L'INTERVENTION MILITAIRE DES ALLIÉS

4° *Extrait d'un télégramme du Chargé d'affaires de Grande-Bretagne à Pétrograd M. Lockart, au « Foreign Office. »*

J'ai eu aujourd'hui un long entretien avec Trotsky. Il m'a annoncé que le Congrès des Soviets, le 12 mars, déclarerait probablement la guerre sainte contre l'Allemagne ou bien agirait de façon à rendre inévitable une déclaration de guerre de l'Allemagne. Il est cependant essentiel au succès de cette politique que tout au moins une allusion soit faite à l'aide alliée. Si les Alliés permettent au Japon d'occuper la Sibérie, la situation sera désespérée. A mon avis et de l'avis d'autorités comme Narold Williams, une occupation japonaise n'est nullement indispensable au moment actuel, même si on veut défendre les stocks sibériens. En outre, une intervention japonaise en Sibérie nous fera le plus grand tort en armant contre nous, après la fin de la guerre, toute la population russe. Je dois faire les mêmes remarques quant à notre attitude propre, si le bruit est vrai que nous voulons occuper Arkhangel et Mourmansk. La situation ici n'est pas en-

core désespérée. L'hostilité contre l'Allemagne est si forte, que presque certainement le chaos actuel engendrera une forme ou une autre de résistance. Si les événements se déroulent comme je le suppose, et si vous avez quelque confiance dans nos points de vue, je n'estime pas impossible que bientôt le Gouvernement russe n'invite les Gouvernements américain et anglais, à prendre part à la défense de Vladivostok et d'Arkhangel.

(5 *mars* 1918).

5° *Extraits de deux télégrammes de l'ambassadeur des Etats-Unis à Pétrograd Francis à Washington* :

I. — Si le Congrès ratifie la paix, ce sera, j'en ai peur, par suite de la menace d'occupation japonaise en Sibérie. Trotsky a déclaré à Robins que ni le Gouvernement ni le peuple russe n'ont rien contre un contrôle américain sur toutes les expéditions de marchandises de Vladivostok en Russie, ni non plus, contre un contrôle effectif du Transsibérien. Trotsky m'a dit également, que le Japon tuerait fatalement toute possibilité de résistance à l'Allemagne, ferait de la Russie une province allemande. A mon avis, une offensive japonaise est actuellement hautement insensée. Je vous adresse ce télégramme spécialement, pour que vous employiez toute votre influence à écarter ce danger.

II. — Je n'ai pas assez de mots pour caractériser toute la stupidité d'une intervention japonaise. Il est possible que le Congrès de Moscou ratifie la paix, mais si la Russie reçoit de vous l'assurance qu'aucun danger japonais n'est à craindre, j'estime que le Congrès des Soviets refusera de ratifier. Le Gouvernement Soviétiste est une force capable de résister au crime allemand.

6° *Extraits d'un discours du général Inroside, Commandant en Chef anglais au Front Nord, à une assemblée des officiers, médecins militaires et officiers d'administration à Arkhangel*, le 12 *novembre* 1918.

Comme vous le savez, les Alliés ont débarqué des forces armées à Mourmansk et Arkhangel. D'autres seront encore débarquées en d'autres lieux. Notre but est de combattre le bolchevisme en Russie. Chacun doit bien comprendre que les Alliés ne sont venus que pour permettre aux Russes, de faire régner chez eux l'ordre et la légalité.

7° *Extrait d'un discours de M. Pichon, Ministre des Affaires Etrangères de France, au Parlement* le 30 *décembre* 1919.

Les opérations des Alliés en Russie n'ont aucun caractère offensif. Leur but est de fermer aux Bolcheviks l'accès de l'Ukraine, du Caucase et de l'Est de la Russie, et aussi d'organiser et de soutenir un front défensif devant ces territoires. Si des opérations offensives deviennent nécessaires pour réprimer les Bolcheviks, elles devront être organisées par des forces russes. Il est très important que les Russes en comprennent bien la nécessité. Notre aide vise seulement à leur assurer la supériorité matérielle sur les Bolcheviks...

8° *Accord entre Petliura, Chef du gouvernement anti-soviétiste ukranien et le Commandement français*, 5 *février* 1919.

1° La France reçoit une concession de 50 ans sur toutes les voies ferrées ukraniennes; 2° l'Ukraine s'engage à payer à la France la part qui lui revient des dettes de l'ancien gouvernement tsariste et du gouvernement provisoire; 3° le versement des intérêts est garanti par la portion des revenus des chemins de fer qui est reconnue au gouvernement ukranien; le Directoire doit organiser dans le délai d'un an une armée de 300 mille hommes; 4° pendant cinq ans à dater de la signature du traité, toute la politique financière, commerciale, industrielle et militaire de l'Ukraine est placée sous le contrôle immédiat des représentants du gouvernement français.

9° *Télégramme du Ministre de la guerre anglais à l'amiral Koltchak*, 10 *octobre* 1919.

Personnel et secret.

Le succès qui a couronné les efforts exceptionnels de l'Armée de Votre Excellence me réjouit au-delà de toute parole. Malgré la distance qui nous sépare, je suis profondément convaincu que ce succès, dans des conditions aussi difficiles, n'a été obtenu que grâce à votre vaillance et à votre fermeté inébranlables.

Il y a quelque temps, le gouvernement britannique a pris la décision de concentrer son aide sur le front du général Denikine en considération : 1° De la proximité et de l'accessibilité plus grandes de son front ; 2° De la supposition que les Etats-Unis développeront leur assistance aux armées de Sibérie, étant établi que sur elles repose la plus grande responsabilité.

Je suis heureux de vous annoncer que le Cabinet a consenti à ma demande d'affecter de nouveau un demi-million de livres, à l'envoi de matériel et d'armements au Général Denikine.

La mission britannique dans le Sud de la Russie sera composée de 2.000 officiers et sous-officiers, dont la principale charge sera de distribuer rapidement et selon les besoins, le matériel.

Votre Excellence comprendra que dans l'état d'épuisement où l'effort des 5 dernières années a mis nos finances, ce crédit est presque le maximum du concours matériel que nous pouvons fournir.

Le Cabinet estime possible, que, vu la proximité de l'armée de Denikine de Moscou et l'occupation par elle des centres agricoles et miniers de Russie, c'est elle qu'il est plus utile de continuer à entretenir.

La promesse de secours donnée par les 5 grandes Puissances est, à mon avis, un gros progrès vers la reconnaissance officielle. J'estime que de la part de la Grande-Bretagne cette promesse a été loyalement remplie et je me permets de conseiller à Votre Excellence dans ses rapports avec les autres Puissances, de se référer à leur promesse analogue.

10° *Comment fut constitué le Gouvernement du Nord-Ouest ?*

Le général Marsh, adjoint du général Hoff, réunit le 10 août à Reval les collaborateurs les plus actifs de Ioudenitch : Souvorov, Kartachev, Lianozov, Margulies, Kruzensterne et autres et leur montra la nécessité de régler la question de l'indépendance esthonienne :

« Immédiatement et sans sortir d'ici, dans les 45 minutes, sera constitué un gouvernement démocratique qui signera aujourd'hui même un traité sur l'indépendance de l'Esthonie. Autrement, nous vous abandonnerons. »

Les assistants obéirent en ce qui concerne la constitution du Gouvernement qui prit le nom de Gouvernement du Nord-Ouest, avec Lianozov à sa tête. Pour le traité avec le Gouvernement Esthonien, ce dernier refusa de le signer, d'autant plus, que déjà le 7 août Ioudenitch, comme chef des autorités russes du front Nord-Ouest, avait reconnu l'indépendance de l'Esthonie à condition que les troupes esthoniennes participeraient à la campagne contre Pétrograd.

Le 12 août, le général Marsh invite le Gouvernement du Nord-Ouest à convoquer à Pskov ou à Iouriev un Congrès des représentants du peuple du Nord-Ouest et oblige le ministre à signer une déclaration préparée à l'avance par les Anglais en disant à Lianozov : « Ce papier n'ira nulle part, il restera dans notre poche. »

Se fondant sans doute sur cette déclaration, Peray-Gordon, Chef de la Mission Diplomatique anglaise dans les pays Baltes, publie un manifeste aux habitants de Pskov, dans lequel il est dit :

« Le Gouvernement du Nord-Ouest use des conseils et de l'aide matérielle des Alliés qui ont déchargé des stocks de vivres, d'armes, de vêtements et d'équipements donnant au nouveau gouvernement la possibilité de libérer les Russes de la tyrannie bolchévique. »

Le manifeste annonce ensuite la prochaine convocation à Iouriev d'un Congrès de représentants du peuple.

L'aide de l'Angleterre à Ioudenitch atteignit alors son point culminant. Dans une lettre du 4 août 1919 à Ioudenitch, le général Hoff écrit : « Avec les forces dont vous disposez, renforcées de nos aéroplanes, de nos munitions et de nos tanks, vous avez le moyen de prendre Pétrograd. »

11° *Extrait du discours de Millerand à la Chambre des Députés, le 21 juillet 1920.*

Dans la note où le Gouvernement britannique faisait des propositions de paix, il déclara nettement sa volonté, dans le cas où contre son attente, son désir de paix n'obtiendrait pas satisfaction, de s'unir à ses alliés pour défendre la Pologne, par tous les moyens et de toutes ses forces. Je me permets d'indiquer aussi la situation de Wrangel en Crimée, qui combat courageusement et avec succès, les Bolchevicks. Il s'est formé là-bas un véritable gouvernement assuré du soutien et de la sympathie des populations.

Il met en vigueur une loi agraire et répartit la terre entre les paysans; actuellement, il est occupé à faire une loi sur la représentation populaire et le jour où ce gouvernement de fait demanderait sa reconnaissance comme tel, on lui posera naturellement la condition préliminaire de se déclarer solidaire et responsable de tous les engagements pris autrefois par la Russie envers les autres pays.

12° *Accord entre les Alliés et l'Amiral Koltchak* (16 *janvier* 1919).

1° Le Général Janin est le Commandant en chef des troupes alliées opérant dans l'Est de la Russie et la Sibérie à l'est de Baïkal.

Le Général Janin étant investi d'autre part, par le gouvernement tchéco-slovaque des fonctions de commandant des armées de cet Etat, les tchéco-slovaques s'en remettent à lui pour régler les questions découlant des changements d'organisation du front dont ils avaient jusqu'ici la charge.

2° En vue d'assurer l'unité d'action sur l'ensemble du front, le Commandant supérieur russe conformera sa conduite des opérations avec les directives d'ensemble communiquées par le Général Janin, représentant du commandement supérieur interallié.

Les textes originaux établis en conséquence porteront la signature des deux parties.

3° Une fois les projets d'ensemble arrêtés dans les conditions indiquées au paragraphe 2, les ordres et instructions en conséquence seront envoyés par le chef d'Etat-Major général Russe, opérant par délégation du Commandement Suprême.

Ces ordres et instructions seront présentés au Général Janin qui les confirmera en ce qui concerne les troupes alliées par des prescriptions directes. Le Général Janin sera de même tenu au courant des ordres verbaux donnés éventuellement.

4° Le Général Janin aura à cet effet, un état-major qui collaborera avec l'Etat-Major russe, pour les questions d'opérations d'ensemble et d'autre part, règlera directement les opérations des troupes alliées.

5° En vue d'assurer la collaboration efficace des troupes russes et des troupes alliées et de s'orienter au sujet des demandes de personnel à adresser aux gouvernements alliés ainsi que sur l'emploi de ce matériel, le Général Janin aura le droit d'exercer un contrôle général sur le front et l'arrière.

Le Général pourra d'accord avec le Commandant en chef russe, avoir des officiers dans les états-majors, unités et établissements. Les officiers précités pourront éventuellement donner des conseils techniques.

6° Le Général Knox est le collaborateur du Général Janin, pour toutes les questions ayant trait au ravitaillement venant de l'étranger et a comme tâche générale d'unifier le secours allié dans la zône de l'arrière : en entente avec le Ministère de la Guerre russe, il détermine d'accord avec le Général Janin les commandes de matériel à faire chez les Alliés et assure l'arrivée de ce matériel vers le front, en se guidant d'une manière générale, sur les indications fournies par le Général Janin sur les bases envisagées ci-dessus.

Le Général Knox aura d'autre part, mission d'aider dans la zone de l'arrière à l'organisation et l'instruction des troupes en formation en se basant sur les indications générales données par le Général Janin.

Des instructeurs, soit anglais, soit français, seront mis à sa disposition.

7° Dans les questions d'aide matérielle à fournir par les Gouvernements alliés, toutes les demandes initiales concernant les fournitures étrangères seront étudiées d'accord entre le Général Janin et le Général Knox d'une part, et le Ministère de la Guerre russe, d'autre part, en vue d'établir un plan d'ensemble.

Les demandes ultérieures seront réglées dans les mêmes conditions selon les possibilités du transport; le Général Knox en sera saisi et en décidera d'accord avec le Général Janin.

8° En vue de pouvoir coordonner les commandes et en justifier éventuellement auprès de leurs gouvernements, les Généraux Janin et Knox devront être tenus au courant des plans et projets d'ensemble faits par le Ministère de la Guerre et l'Etat-Major russes, au sujet de l'organisation de l'armée et de son développement.

Omsk, le 16 *janvier* 1919.

(Signature) *Amiral Koltchak.*
(Signature) *Général M. Janin.*
(Signature) *N. R. Petain.*
(Signature) *Alfred Knox Major Gén.*

XI. — Lettre de Tchitcherine au président de la commission politique au sujet du départ de M. Seydoux.

La publication du mémorandum russe le jour même de la transmission par Tchitcherine de sa réponse aux conditions mises le 15 avril par les Alliés à l'admission des délégués russes dans la commission politique jette un doute sur le point de savoir quelle est la base véritable des discussions. A la séance du comité des experts du 22 avril, M. Seydoux délégué français, après avoir relevé cette équivoque, et dénoncé les contradictions entre les termes de la lettre et ceux du mémorandum, se retire suivant les instructions de M. Bărthou. Le soir-même, M. Tchitcherine adresse au Président de la commission des « Affaires russes » la lettre suivante :

Gênes, 22 avril.

En conséquence de l'incident provoqué ce soir par M. Seydoux, délégué français, qui a déclaré que le mémorandum de la délégation russe constitue un fait nouveau et l'obligeait à demander des instructions à son gouvernement et, en attendant ces instructions, à se retirer, la délégation russe a l'honneur de porter à votre connaissance l'explication qu'elle aurait voulu fournir à la Commission des experts, explication qui été empêchée par la fin brusque de la séance.

Le mémorandum de la délégation russe constitue la réponse au rapport des experts de Londres et formule le point de vue russe sur la prise de position des experts alliés touchant les affaires russes. Cependant, la délégation russe, dans son désir exprimé à plusieurs reprises d'arriver à un accord avec toutes les puissances dans la question russe, a consenti à des pourparlers privés et a admis sous certaines conditions des modifications. Le résultat a été la lettre de la délégation russe adressée au premier ministre de Grande-Bretagne, lettre qui dans la dernière séance de la sous-commission des affaires russes, a été adoptée comme base de pourparlers ultérieurs.

Ainsi donc il apparaît que la rédaction du mémorandum de la délégation russe ayant précédé la lettre de la délégation au premier ministre de Grande-Bretagne, ce mémorandum devrait être considéré, en cas de succès des pourparlers engagés, comme un document exprimant l'opinion de la délégation russe dans la première phase des pourparlers.

Tchitcherine.

XII. — Lettre de M. Barthou à M. Facta au sujet de la réponse allemande

Gênes, 22 avril.

Monsieur le Président,

Je ne connais encore que par la presse qui l'a reçu des mains de M. Rathenau, le texte de la lettre que le Chancelier d'Allemagne a dû remettre aujourd'hui à Votre Excellence. Je tiens cependant à lui communiquer sans retard les expresses réserves que me suggère un document qui me paraît inadmissible, si, comme tout porte à le croire, le texte en est authentique.

La délégation allemande présente comme légitime le traité germano-russe. La délégation française estime que, même sans parler d'autres engagements conventionnels de l'Allemagne, ce traité viole les principes de Cannes.

D'autre part, les alliés, constatant que le traité germano-russe détruit l'esprit de confiance mutuelle indispensable à la coopération internationale que la Conférence a pour but d'établir, ont été unanimes à considérer que leur dignité ne leur permettait plus de collaborer avec les délégués allemands à la commission chargée des affaires russes. La note allemande donne à la lettre du 18 avril une interprétation inacceptable.

Il serait hors de propos d'entrer ici dans les détails des allégations formulées par la délégation allemande, allégations mensongères que l'attitude loyale et franche des puissances invitantes suffirait à contredire.

J'ai la conviction que Votre Excellence reconnaîtra, comme moi, la nécessité d'appeler les chefs des délégations qui, réunis sous votre présidence, ont signé la note du 18 avril, à délibérer sur la situation qui vient d'être créée par la réponse allemande. Cette délibération, pour être utile, devrait avoir lieu dans le plus bref délai.

Veuillez agréer, etc... Barthou.

XIII. — Lettre du Chancelier Wirth à M. Facta

Gênes, 22 avril.

J'apprends que le président de la délégation française vous a écrit une lettre dans laquelle il prononce à notre sujet les mots « d'allégations mensongères ».

Si cette expression est réellement contenue dans cette lettre, je proteste énergiquement contre cette accusation, qui pèse d'autant plus lourdement sur nous que nous vivons un jour de fête italienne et qu'elle est contraire à l'esprit de Gênes.

XIV. — Note des alliés au chancelier Wirth

Les représentants des neuf puissances de l'Entente et de la Petite Entente adressent le 23 avril au chancelier Wirth, après en avoir délibéré la veille dans une réunion convoquée sur la demande de M. Barthou, une note rectifiant certaines allégations contenues dans la réponse allemande (pièce nº VIII) à la résolution des alliés en date du 18 avril (pièce nº VI). Il est dit dans cette note :

Gênes, 23 avril.

Les soussignés désirent vous accuser réception de votre réponse à leur note du 18 avril, vous faisant connaître l'attitude qu'ils se sont vus contraints d'adopter devant le traité conclu entre la délégation russe et la délégation allemande.

Ils constatent avec satisfaction que la délégation allemande se rend compte que la conclusion d'un traité séparé avec la Russie sur des matières rentrant dans le domaine de la Conférence rend indésirable que cette délégation prenne part désormais à la dis-

cussion des conditions d'un accord entre la Russie et les divers pays représentés à la Conférence.

Les soussignés auraient préféré s'abstenir de poursuivre toute nouvelle correspondance sur ce sujet, mais il y a dans votre lettre certaines allégations qu'ils se voient obligés de rectifier.

D'après votre lettre la délégation allemande a été forcée de conclure un accord séparé avec la Russie par suite du refus que des membres des délégations des puissances invitantes auraient opposé à l'examen des graves difficultés que les propositions formulées par leurs experts à Londres auraient créées pour l'Allemagne.

Les représentants soussignés des puissances invitantes ont fait une enquête auprès des membres de leurs délégations respectives et ils ont constaté qu'il n'y a pas l'ombre d'une justification de cette allégation.

A plusieurs reprises, des membres de la délégation allemande se sont rencontrés et entretenus avec des membres des délégations des puissances invitantes, mais jamais on n'a laissé entendre que les propositions de Londres ne fournissaient aucune base de discussion pour la Conférence et que la délégation allemande était sur le point de conclure un traité séparé avec la Russie.

L'assertion d'après laquelle les discussions officieuses avec les Russes au sujet de la reconnaissance des dettes, auraient exposé la délégation allemande au risque de se voir mise en face d'un projet inacceptable pour l'Allemagne et déjà approuvé par la majorité des membres de la Commission, est également sans fondement.

Aucun projet n'aurait été ou n'aurait pu être accepté par la Conférence sans la plus complète possibilité de discussion dans les commissions et sous-commissions compétentes, et dans celles-ci, l'Allemagne était représentée sur un pied d'égalité avec les autres puissances.

Une erreur sur la portée des propositions des experts ou une fausse interprétation des conversations officieuses avec les Russes aurait bien pu justifier une demande de discussion approfondie devant la commission de la Conférence; elle ne saurait justifier en rien la conduite qui a été suivie et les soussignés ne peuvent que regretter que votre note ait essayé ainsi de rejeter sur les puissances la responsabilité d'un procédé aussi contraire à l'esprit de loyale collaboration qui est essenstiel à la restauration de l'Europe.

Les soussignés réservent expressément pour leurs gouvernements le droit de tenir pour nulles et non avenues toutes les clauses du traité germano-russe qui seraient reconnues contraires aux traités existants.

L'incident doit maintenant être considéré comme clos.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération.

XV. — Note de M. Rakowski sur le règlement des dettes russes.

Cette note fut déposée le 24 avril au Comité des Experts.

1° Il est entendu, sous condition d'une aide financière immédiate et adéquate à la Russie et de la reconnaissance « de jure » du gouvernement des Soviets de Russie, que le gouvernement de Russie se déclare prêt à payer les obligations financières du ci-devant gouvernement impérial de Russie contractées avant le 1er août 1917 envers des puissances étrangères et leurs ressortissants.

Il est entendu toutefois qu'auront droit aux réclamations basées sur les termes du présent article ceux qui étaient détenteurs légaux de pareilles obligations avant mars 1917.

a) Le présent article ne s'applique pas aux Etats ayant avec la Russie des différends territoriaux non réglés.

b) Les questions comprises dans la note à l'article L du mémorandum de Londres seront réservées pour examen par la commission politique.

2° Le gouvernement de la Russie fera reconnaître par les autorités locales russes les engagements financiers contractés par elles envers les puissances ou leurs ressortissants.

Ne tombent pas sous les termes de l'alinéa ci-dessus les engagements pris après le 7 novembre 1917 par des pouvoirs locaux qui, lors de la conclusion de ces engagements, ne se trouveront pas sous l'autorité du gouvernement central des soviets.

Le gouvernement de Russie reconnaît tous les engagements des entreprises d'utilité publique garantis en son temps par le gouvernement impérial de Russie.

3° Le gouvernement de Russie se déclare disposé à remettre en jouissance aux étrangers leurs ci-devant biens nationalisés ou réquisitionnés dans le cas où cela sera possible en vertu du système social et économique et des lois fondamentales de la République russe, c'est-à-dire à leur accorder un droit de préemption pour la prise en concession ou à ferme de leurs anciens biens ou la préférence pour la participation à des sociétés ou trusts dans le cas où leurs anciens biens font partie de l'avoir de ces sociétés ou trusts, étant donné que ces formes de jouissance seront établies pour un terme à des conditions appliquées séparément dans chaque cas.

Le gouvernement de la Russie est également disposé à satisfaire les prétentions des étrangers ci-devant propriétaires qu'ils auront reconnues justes et n'étant pas en opposition avec les conditions ci-dessus par voie d'accord libre entre le gouvernement de la Russie et les anciens propriétaires ou par des moyens qui pourront être fixés durant la Conférence.

4° Les arrérages des intérêts et les intérêts à échoir jusqu'à terminaison du moratorium ainsi que l'amortissement des dettes et obligations de tout genre prévues dans les articles 1 à 3 seront annulés.

5° De leur part, les puissances se déclarent prêtes à restituer à la Russie les propriétés de tout genre se trouvant à l'étranger, par exemple : métaux précieux, immeubles et navires, ainsi qu'à régler toutes leurs obligations financières et les obligations de leurs ressortissants envers le gouvernement de la Russie.

6° Le reprise des versements découlant des engagements financiers acceptés par le gouvernement de la Russie, en vertu des articles 1, 2 et 3, y compris le paiement des intérêts commencera après une durée de X années écoulées à dater du jour de la signature du présent accord.

XVI. — Lettre de M. Tchitcherine à M. Skirmunt, chef de la délégation polonaise

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de la note que quelques-unes des délégations participant à la Conférence de Gênes ont fait remettre le 18 avril au président de la délégation allemande et qui a été publiée dans la presse le 19 avril, ainsi que de la réponse de ces mêmes délégations à la note allemande du 21 avril, je me permets d'attirer votre attention sur ce qui suit.

Tout en laissant complètement de côté la question de savoir si sont fondées, ou non, les considérations qui ont amené les délégations signataires de la première note à inviter l'Allemagne à s'abstenir dorénavant de prendre part pendant la conférence à l'examen des questions ayant rapport à la Russie, j'estime cependant que mes considérations devraient obliger la Pologne à observer aussi cette même abstention puisque le traité conclu entre la Pologne et la Russie à Riga, le 18 mars 1921, résout toutes les questions intéressant ces Etats sous une forme beaucoup plus définitive que ne le fait le traité conclu à Rapallo entre la Russie et l'Allemagne le 16 avril 1922.

En même temps, je ne puis m'empêcher de remarquer à quel point est pour le moins étrange et incompréhensible de la part d'un Etat qui a reconnu *de jure* sans réserve, le gouvernement soviétiste de Russie et qui a conclu un traité avec lui, une démarche tendant à lui enlever le droit de conclure des traités avec d'autres Etats. Dans cette démarche, mon gouvernement est obligé de voir une atteinte aux droits souverains de la Russie, et, par suite, une violation grossière du traité de paix conclu à Riga, le 18 mars 1921, entre la Russie et l'Ukraine, d'une part, et la Pologne, d'autre part, et ratifié par la Diète de Pologne le 30 avril 1921; ensuite, et davantage encore, une violation de l'accord signé à Riga, le 30 mars 1922, entre la Russie, la Pologne, l'Esthonie et la Lettonie, par lequel la Pologne s'engageait, entre autres, non seulement à coordonner à la conférence de Gênes son action avec celle de la Russie, mais aussi à contribuer de toutes ses forces, dans cette conférence, à faire reconnaître le gouvernement russe *de jure* par les Etats qui ne l'ont pas encore reconnu.

Enfin la circonstance que les Etats signataires de la réponse à la note allemande, parmi lesquels la Pologne seule ne fait partie ni de la Grande ni de la Petite-Entente et se trouve alliée à la Russie par des relations contractuelles normales, réservent à leurs gouvernements le droit de ne pas reconnaître tel ou tel article du traité russo-allemand, crée un précédent inouï dont toute tierce puissance pourrait s'autoriser pour annuler un traité entre deux autres puissances. En suivant ce précédent, la Russie aurait le droit absolu de ne pas reconnaître les traités ou telles parties ne lui agréant pas des traités conclus entre la Pologne et d'autres puissances.

Le Gouvernement russe n'est cependant pas disposé à marcher dans cette voie indiquée par la démarche en question de la Pologne et déclare catégoriquement qu'en aucun cas il ne peut permettre que les traités conclus par lui dépendent de leur reconnaissance ou de leur non-reconnaissance par de tierces puissances.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, monsieur le ministre, d'agréer l'assurance sincère de mon profond respect.

Tchitcherine.

XVII. — Réponse de M. Skirmunt à M. Tchitcherine.

Monsieur le Président,

Par votre lettre en date du 24 avril courant, vous avez cru nécessaire de me faire part de l'interprétation que vous donnez à l'adhésion de la Pologne aux notes adressées le 18 et le 23 de ce mois au président de la délégation allemande, par les représentants des gouvernements alliés à la conférence de Gênes. En vous accusant réception de cette communication et en faisant les plus expresses réserves quant aux droits du gouvernement russe d'intervenir dans les rapports entre la Pologne et un autre Etat, je veux uniquement tenir compte des relations normales existant entre la Pologne et la Russie pour vous donner la réponse suivante :

Le but principal de la conférence de Gênes, ainsi qu'il ressort des résolutions arrêtées à Cannes, est le relèvement économique de l'Europe centrale et orientale et, en premier lieu, de la Russie, qui, plus que tout autre Etat, se trouve avoir besoin de la coopération de l'étranger.

Le rétablissement de relations régulières entre ce pays et ceux des Etats représentés à la conférence de Gênes qui n'ont pas reconnu le gouvernement soviétique, tout en faisant l'objet d'un sérieux examen de la conférence, ne saurait toutefois être envisagé que comme un moyen pour atteindre le but précité.

C'est donc à ce titre que s'explique la participation de la Pologne aux travaux de la conférence relativement aux affaires russes, participation qui n'est aucunement incompatible avec les liens contractuels existant entre la Pologne et la Russie, en vertu du traité de paix de Riga du 18 mars 1921.

D'autre part, aucune analogie ne pourrait être établie entre la participation de la Pologne aux travaux de la conférence de Gênes, relativement aux affaires russes, et l'absence de l'Allemagne de ces travaux, qui est amplement expliquée dans la correspondance échangée à ce sujet entre celle-ci et les Etats signataires des notes des 18 et 23 avril 1922.

Contrairement à votre opinion, il me paraît indiscutable que l'adhésion de la Pologne aux notes adressées à l'Allemagne ne saurait être interprétée comme une démarche tendant à enlever à la Russie le droit de conclure des traités, ni, d'autant plus, comme une atteinte aux droits souverains de la Russie, puisque, dans ces notes, ni les uns ni les autres de ces droits n'ont été mis en cause.

L'accusation de s'être rendue coupable d'une violation, que vous qualifiez du terme inusité de « grossière », du traité de Riga du 18 mars 1921, accusation adressée par vous à la Pologne, du fait de son adhésion aux notes en question, est dépourvue de tout fondement, étant donné que cette adhésion est uniquement l'expression de la participation de la Pologne à une mesure collective, à l'effet de sauvegarder les droits contractuels d'un groupe d'Etats auxquels elle participe vis-à-vis d'un Etat tiers, question dans laquelle elle n'est pas appelée à se prononcer.

En ce qui concerne ce troisième point de clôture de la réunion des délégués des gouvernements d'Esthonie, de Lettonie, de Pologne et de la République socialiste fédérative des Soviets de Russie, tenue à Riga les 29 et 30 mars 1922, son début seul suffirait à démentir la définition inexacte que vous en faites en lui prêtant la forme d'un accord et la portée d'un engagement. Il est à remarquer que, contrairement à votre affirmation, suivant laquelle la Pologne se serait engagée, entre autres, « à contribuer de toutes ses forces à faire reconnaître le gouvernement russe *de jure* », les délégués signataires du protocole de Riga se sont bornés à exprimer l'avis « qu'il serait opportun, pour l'œuvre de la reconstitution économique de l'Europe orientale, de reconnaître de droit le gouvernement soviétique de Russie ». La teneur de ce protocole que je joins en copie pour mémoire ne constitue que le procès-verbal des échanges de vues ayant eu lieu entre les délégués des gouvernements précités et qui a été rédigé par eux, sous forme d'opinions destinées à leurs gouvernements respectifs, non soumis à leur ratification, et par conséquent ne pouvant être considéré comme les obligeant.

D'ailleurs, la participation de la Pologne à la démarche des dix puissances n'est nullement en contradiction avec lesdites opinions.

XVIII. — Lettre de M. Tchitcherine à M. Facta.

Alors que la Commission politique, désireuse d'établir sans plus tarder le texte définitif des conditions d'une collaboration générale

à la reconstitution de la Russie, s'efforçait de trouver un compromis entre les thèses françaises et anglaises, et tenait à cet effet de longues séances les 28 et 29 avril, M. Tchitcherine témoignait de son impatience de prendre part aux discussions en adressant à M. Facta la lettre suivante. Cette lettre par la demande qu'elle contient de saisir officiellement la Conférence du mémorandum russe (pièce nº X) dont la publication quelques jours auparavant avait provoqué le retrait de M. Seydoux du comité des experts, risquait de compromettre une fois de plus les résultats si péniblement acquis.

Monsieur le Président,

Cinq jours se sont écoulés depuis la séance de la commission des experts à laquelle les propositions russes furent présentées, développant le résumé succinct contenu dans ma lettre du 20 avril à M. le premier ministre de la Grande-Bretagne. La délégation russe vous serait reconnaissante si vous vouliez bien lui faire connaître les raisons de la non-convocation de la première commission et de la sous-commission politiques, ainsi que les dates où elles seront convoquées.

Les bruits selon lesquels une de ces sous-commissions aurait été convoquée sans la participation de la Russie ne peuvent être évidemment conformes à la réalité, vu que la Russie y participe sur un pied d'égalité.

La convocation de la première sous-commission est d'autant plus désirable que la méthode observée jusqu'à présent par la conférence, dans la question russe, est incapable d'aboutir à un résultat utile et n'est point conforme à la résolution de Cannes, qui place au premier rang des buts positifs, la reconstruction et les secours financiers aux pays faibles.

J'ai le profond regret de devoir faire ressortir, à cette occasion, qu'aucune réponse précise n'a été reçue par la délégation russe quant au montant des crédits nécessaires au relèvement de la Russie, dont l'allocation a été cependant indiquée par la délégation russe comme étant une condition préalable et absolument indispensable de l'accord dont le projet était esquissé dans ma lettre du 20 avril à M. le premier ministre de la Grande-Bretagne.

Si l'absence de réponse à ce sujet et l'interruption par la conférence de ses travaux signifient le retrait par les puissances invitantes de l'acceptation de ma lettre du 20 avril à M. le premier ministre de la Grande-Bretagne, comme base d'une discussion dont certaines idées fondamentales furent précisées dans les propositions des experts russes de lundi dernier, dans ce cas, la délégation russe ne serait, elle non plus, liée par ma lettre du 20 avril, et elle reviendrait à l'attitude exprimée dans le mémorandum russe, qui était son attitude initiale, et qui reste l'expression des principes qu'elle considère comme justes, quoique ayant de fait, dans un but de conciliation, consenti aux concessions indiquées dans ma lettre du 20 avril, sous certaines conditions sans lesquelles ces concessions n'entrent point en vigueur.

En vue de cette éventualité, je me permets de saisir la conférence du mémorandum russe, dont les copies sont simultanément envoyées au secrétariat général.

Je me permets de profiter de cette occasion, monsieur le président, afin de vous prier d'agréer les expressions sincères de ma très haute considération.

Tchitcherine.

XIX. — Une lettre de M. Tchitcherine à M. Barthou.

Dans les commentaires de la presse française et dans les déclarations des chefs du gouvernement français, l'accord élaboré depuis plusieurs mois à Berlin et signé entre l'Allemagne et la Russie à Rapallo est interprété comme un acte dirigé contre les intérêts de la France. La supposition a été exprimée à plusieurs reprises comme quoi l'acte de Rapallo aurait été accompagné de clauses secrètes de nature militaire et politique qui cacheraient des intentions agressives de la part de la Russie vis-à-vis de la France ou de ses alliés.

Etant donné que, malgré les démentis officieux réitérés des délégations russe et allemande, ainsi que la déclaration du chancelier allemand à la presse, des soupçons concernant le véritable sens et le caractère de l'accord de Rapallo continuent à inquiéter l'opinion publique et les sphères gouvernementales françaises, la délégation russe croit nécessaire, dans l'intérêt de la vérité et pour dissiper toute équivoque qui aurait pu se créer quant à la politique pacifique du gouvernement de la Russie, de vous adresser la présente lettre :

La délégation russe, en confirmant ses déclarations officieuses, proclame de la façon la plus catégorique que l'accord de Rapello ne contient aucune clause secrète militaire ou politique et n'est accompagné d'aucune clause semblable, et que le gouvernement russe n'est engagé dans aucun acte et aucune action quelconque dirigés contre les intérêts de la nation française ou d'une autre nation quelconque.

L'accord de Rapallo n'a en vue que la liquidation des questions pendantes entre deux Etats qui se sont trouvés en guerre et qui sentent mutuellement le besoin de rétablir des relations de paix dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de toute l'humanité.

Loin d'être dirigé contre la France ou contre une autre puissance, l'accord susmentionné n'est, dans l'intention du gouvernement russe, que le commencement d'une série d'accords particuliers qui doivent, selon la délégation russe, compléter l'accord général vers lequel tendent les puissances réunies à Gênes. Ces accords doivent servir de base à la paix et à l'équilibre dans le monde. En ce qui concerne particulièrement la France, le gouvernement russe considère qu'il y a beaucoup de points de contact entre les intérêts des deux pays, points de contact qui faciliteront l'accord sur toutes les questions en litige entre eux.

Sous ce rapport, la politique de la Russie n'a pas varié malgré l'attitude hostile que la France a cru devoir garder envers elle depuis plus de quatre ans. Le gouvernement russe ne peut pas cacher au gouvernement français que sa politique hostile vis-à-vis de la Russie a créé dans l'opinion publique de la Russie un vif ressentiment contre la France, et qu'en dehors de cette politique aucune raison n'existerait pour que les relations les plus amicales ne s'établissent entre la Russie et la France et ses alliés.

Le gouvernement russe est convaincu qu'un changement dans cette attitude est aussi nécessaire qu'utile dans l'intérêt de la France, de la Russie, de la population de l'est de l'Europe et du relèvement économique du monde.

Veuillez croire que cette lettre n'est dictée que par le désir sincère de dissiper tout malentendu qui aurait pu entraver la marche de la conférence de Gênes.

XX. — Réponse de M. Barthou à M. Tchitcherine.

J'ai communiqué ce matin, à la réunion officieuse de la 1re sous-commission, en raison de certaines dispositions générales qui intéressent toutes les puissances, la lettre que vous m'avez fait remettre hier soir. D'un autre côté, j'en ai fait tout de suite transmettre télégraphiquement le texte au président du conseil des ministres français.

Sans mettre en doute la sincérité des intentions qui ont dicté la lettre de la délégation russe, je dois relever le passage qui attribue à la France une attitude d'hostilité envers la Russie. La France a, tout au contraire, conservé pour la nation russe, qui fut sa loyale alliée de guerre pendant trois ans, les sentiments d'une vieille amitié.

XXI. — Réponse de M. Facta à M. Tchitcherine.

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 28 courant pour vous informer que les réunions qui ont eu lieu ces derniers jours ont eu pour but de pouvoir préciser certains points et de faciliter l'échange de vues avec votre délégation à propos des négociations qui sont en cours.

Avant d'entrer dans l'examen des considérations que vous exposez dans la seconde partie de votre lettre, et dont je ne veux pas reconnaître le fondement, je vous prie de vouloir bien me faire connaître si, étant donné l'inexactitude des informations qui vous sont parvenues au sujet des réunions susdites, vous insistez encore sur votre point de vue et sur votre demande de distribution du mémorandum.

Veuillez agréer, etc...

XXII. — Nouvelle lettre de M. Tchitcherine à M. Skirmunt.

Monsieur le Président,

Dans votre note du 25 avril, vous informez que « la Russie n'est pas appelée à se prononcer » quant à la prétention de la Pologne et de certains autres Etats, non unis à la Russie par des traités de paix, d'annuler des clauses de traités conclus par la Russie. Aucun argument plausible ne peut justifier une prétention aussi insolite.

Le traité de Rapallo, en outre, est basé sur la renonciation réciproque à toutes les réclamations.

S'il existe des réclamations de tierces puissances envers la Russie, qui devraient être obtenues de cette dernière par l'intermédiaire de l'Allemagne, ce droit aurait dû être connu de la Russie. Elle n'en a cependant aucune connaissance et le gouvernement russe ne peut point en reconnaître l'existence.

Si cependant l'Allemagne avait violé quelques accords avec des tierces puissances par le traité de Rapallo, la voie des représentations diplomatiques aurait été ouverte à ces tierces puissances, tandis que les signataires des notes des 18

et du 23 avril (adressées par les alliés à la délégation allemande) se sont arrogés le droit, sans même en prévenir la Russie, d'annuler purement et simplement les clauses des traités qu'elle a conclus en mettant ainsi obstacle à l'annulation mutuelle par la Russie et d'autres tiers de leurs prétentions réciproques. La Pologne empêche, par ce moyen, le relèvement économique de la Russie. Elle veut fermer à la Russie la seule voie qui lui permettra de sortir de la crise qu'elle traverse. En contrecarrant ainsi les intérêts vitaux de la Russie, la Pologne se met en opposition avec le traité de Riga qui stipule des relations d'amitié entre la Pologne et la Russie.

Votre note du 25 avril ne contient pas non plus une justification satisfaisante de votre opinion selon laquelle l'Allemagne ne devrait point participer à l'examen de la question russe vu l'existence du traité de Rapallo, tandis que le traité beaucoup plus complet de Riga ne ferait point obstacle à la participation de la Pologne à ces mêmes travaux.

Nous ne pouvons non plus convenir que les engagements perdent leur prix s'ils sont revêtus de la forme d'un protocole de clôture. Mon gouvernement est habitué à considérer comme des obligations tous les engagements signés par ses représentants réguliers. Il espère qu'il en est de même pour tous les autres contractants. L'interprétation que vous donnez du protocole de Riga du 30 mars (1922) est donc une violation des accords qui y sont contenus.

Il m'est en conséquence, impossible, tout en soulignant, une fois de plus, la constante ferme volonté de paix de la Russie, de ne pouvoir exprimer le regret que les dernières démarches de la délégation polonaise ne soient guère de nature à favoriser l'affermissement des relations créées par le traité de Riga (de 1921) entre la Russie et la Pologne.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance sincère de mon profond respect.

Tchitcherine.

XXIII. — Communiqué officiel

Cependant Tchitcherine n'insiste pas pour que soit faite la communication officielle du mémorandum russe. Aussi la Commission politique continue-t-elle activement l'élaboration du mémorandum destiné à être remis à la délégation des Soviets. Le 1er mai un communiqué officiel fait connaître l'état d'avancement des travaux de la Commission.

Gênes, 1er mai.

Les représentants des Puissances invitantes, de la Pologne, de la Roumanie, de la Suède, et de la Suisse ont continué aujourd'hui à 16 heures, l'examen des articles du Mémorandum à adresser à la délégation russe dans leur double rédaction de sources britannique et française.

Les articles 3 et 4 (dettes d'Etat, des municipalités et des entreprises d'utilité publique) ont été adoptés dans le texte proposé par la délégation française.

Par contre, la rédaction définitive des articles 5 et 7 (titres et obligations), tout en ayant été en principe adoptée, après un court échange de vues, dans la forme proposée par M. Seydoux (France), a été renvoyée au comité de rédaction auquel un représentant des Pays-Bas sera adjoint.

Il en a été de même pour l'article 8 (tribunaux arbitraux mixtes). Le texte définitif résultera de la fusion des projets britannique et français sur la base des amendements proposés au cours de la discussion.

L'article 9 (protection des étrangers) a été accepté, dans le texte français, avec quelques amendements et sera inséré, à titre de préambule, par les soins du comité de rédaction, dans les articles 9 et 10 du projet anglais (administration de la justice et conditions du commerce). Ces derniers ont été approuvés dans leur forme actuelle.

L'article 12 du projet français (contrats d'avant-guerre) a été adopté en principe sauf la rédaction définitive avec un amendement proposé par M. Lloyd George.

Ayant ainsi achevé l'examen des autres articles, on a entamé la discussion sur le nouveau texte de l'article 6, présenté par le comité de rédaction. Il a été adopté avec de petites modifications, sauf la voix contraire de la délégation de la Belgique.

Une nouvelle réunion aura lieu demain à 16 heures, pour l'examen définitif de l'ensemble du Mémorandum.

XXIV. — Mémorandum des Alliés à la Russie

Enfin le lendemain 2 mai, M. Schanzer adresse à M. Tchitcherine, le texte des conditions mises par les Alliés à leur collaboration à la reconstitution de la Russie. M. Schanzer dans la lettre d'envoi de ce document indique que la Délégation française a réservé son approbation définitive jusqu'à ce qu'elle ait reçu les instructions de son gouvernement.

Par contre, l'abstention de la Belgique ne fait l'objet d'aucune mention expresse et ressort uniquement de l'énumération faite, en fin du préambule, des Délégués représentés à la sous-Commission de la Commission politique qui ont participé à la présentation du présent mémorandum à la Délégation russe.

Le problème de la restauration de la Russie, en vue de rétablir la paix sur tout le continent européen, a été considéré de la façon la plus sérieuse et la plus sympathique. Il y a un désir général et sincère que des relations amicales soient rétablies entre toutes les nations et que le peuple russe puisse reprendre sa place historique au milieu des puissances européennes.

La Russie a été dans le passé un élément important du système économique de l'Europe, mais aujourd'hui elle est complètement épuisée par suite des événements qui ont diminué ses ressources au cours des huit dernières années. L'élimination de la Russie de la vie économique européenne a contribué à augmenter le trouble dont souffre le monde.

Il est vrai que chaque année le déficit mondial en denrées alimentaires et en matières premières, du fait que la Russie n'en exporte plus, est compensé par d'autres sources. Avec le temps, cette lacune serait comblée en ce qui concerne le reste de l'Europe, car le commerce, comme l'eau, trouve de nouveaux canaux dès que les anciens sont bloqués. Mais, en Russie même, les privations, la misère et la famine continuent à s'étendre et constituent ainsi une plaie et une menace toujours plus grave pour l'Europe. C'est précisément ce sort que les Puissances désirent vivement éviter tant pour la Russie que pour l'Europe entière.

La reconstitution de la Russie doit se faire avant tout dans l'intérêt de la Russie elle-même. Mais la prospérité de la Russie ne pourra renaître sans l'as-

sistance du capital et de l'expérience commerciale des pays occidentaux. Dès que la sécurité aura été rétablie en Russie, c'est-à-dire quand les ressortissants des pays étrangers auront la garantie qu'ils pourront y reprendre leurs anciennes entreprises industrielles, commerciales ou agricoles et en créer de nouvelles avec la certitude que leurs biens et leurs droits seront respectés et que les bénéfices de leurs entreprises leur seront assurés, ils s'empresseront d'apporter à la Russie le bénéfice de leurs connaissances techniques, de leur travail et de leurs capitaux.

La Russie est un pays offrant de grandes possibilités. Le désastre économique qu'elle a subi, a paralysé ses ressources mais ne les a pas détruites. Pour que la Russie et le peuple russe puissent se relever, leurs ressources doivent être développées. Son agriculture, fondement de sa vie économique, doit être restaurée, ses mines rouvertes, ses fabriques doivent reprendre leur activité. Les autres nations du monde ont eu une grande part dans le développement de la Russie. Elles reprendront le même rôle, dès que la Russie aura rétabli des conditions qui inspirent la confiance.

Les besoins de la Russie sont si variés que l'on ne pourra y pourvoir qu'en redonnant accès, sur les marchés du pays, aux producteurs et aux commerçants étrangers. A l'heure actuelle, la Russie a un besoin urgent, non seulement de produits alimentaires, de vêtements, de médicaments et d'autres marchandises nécessaires à une existence normale, mais encore de locomotives, de wagons, de machines agricoles, d'instruments, d'outillage et de matériel pour l'aménagement des ports. Si ces marchandises ne peuvent lui être fournies, son système de transports tombera en ruines, ses industries seront rapidement délaissées, le rendement du sol continuera à diminuer.

Toutes ces fournitures peuvent être livrées par les pays industriels aussitôt que la sécurité en Russie sera rétablie pour les anciens propriétaires et que les dettes auront été reconnues. L'importation de ces marchandises indispensables pourra reprendre. Le capital affluera en Russie dès que la confiance renaîtra. En même temps, l'initiative et l'expérience des étrangers pourront contribuer à la reconstruction du pays.

Il n'est pas de pays qui ne puisse prêter un concours efficace à l'œuvre de reconstruction de la Russie, les uns par leur aide financière, les autres par la reprise rapide des industries ou des entreprises d'intérêt public qu'ils y possédaient, d'autres enfin par le personnel technique qu'ils pourront y envoyer. Tous les pays représentés à Gênes ont marqué leur volonté d'y concourir, chacun suivant ses moyens.

Leurs gouvernements sont eux aussi disposés à hâter ce travail de restauration. Il s'agira de vaincre les hésitations des hommes d'affaires qui craindront la perte des capitaux qu'ils engageraient dans un pays aussi dépourvu, pour le moment, de moyens normaux de production. Mais dès que les premiers pionniers auront réussi dans leur entreprise, leurs traces seront suivies par d'autres. C'est la raison et la justification de l'aide à procurer par les gouvernements pour réaliser les premières tentatives.

Des dispositions ont été prises dans plusieurs pays, dispositions dont la Russie pourra bénéficier dès qu'il sera possible de conclure avec elle un arrangement conforme aux clauses qui suivent.

Plusieurs pays d'Europe ont décidé l'établissement d'un consortium international au capital initial de vingt millions de livres sterling. Son but est de

financer des entreprises qui auraient pour objet la reconstruction et le développement de l'Europe et qui éprouveraient des difficultés à se procurer seules les ressources nécessaires à cet effet. Cette somme peut paraître inférieure à la grandeur de l'œuvre. Mais ce n'est là qu'un capital constitué par les sociétés nationales créées dans chaque pays, et ces ressources sont prêtes à financer les opérations qu'approuvera la corporation internationale.

En outre, certains pays sont en mesure de faire immédiatement des avances importantes à ceux de leurs ressortissants qui feront du commerce ou iront à cette fin s'établir en Russie. Il faut ajouter à ces facilités les crédits privés que ne manqueront pas de trouver auprès des banques nationales les industries, qui auront l'assurance que leurs entreprises peuvent reprendre en Russie avec succès.

En Grande-Bretagne, le Trade Facilities Act garantit le capital ou l'intérêt des entreprises financières établies outre-mer, ainsi que dans le pays même, pour développer le relèvement économique de l'Europe. Si le Gouvernement des Soviets encourage les entreprises, cet acte pourra être appliqué en Russie. La somme visée par cet Act s'élève à 25 millions de livres sterling. En cas de nécessité, le Parlement anglais pourrait être invité à augmenter la somme totale à mettre ainsi à la disposition des exportateurs.

Outre les facilités accordées en vertu de l'acte précité; un système de crédit existe en Grande-Bretagne en vue de faciliter l'exportation des marchandises anglaises. D'après ce système, le Gouvernement britannique serait autorisé à garantir des transactions jusqu'à concurrence de 26 millions de livres sterling. Sur ces 26 millions, 11 millions ont été engagés. Le Gouvernement britannique est disposé à demander au Parlement une prolongation de la durée de la loi en question.

La France, en raison de l'effort qu'elle est obligée de faire pour ses régions dévastées, ne peut apporter en ce moment à la reconstitution de la Russie, un concours financier direct. Toutefois, le Gouvernement français a accepté à Cannes le principe d'une participation française au consortium international, égale à la participation anglaise.

Elle peut offrir à la Russie des semences de toutes sortes; des marchés ont déjà été passés par les Soviets à ce sujet; des plans précis ont été préparés pour l'envoi et l'utilisation de tracteurs; plusieurs milliers d'appareils pourraient être envoyés avec le personnel technique nécessaire. Des missions et du personnel technique peuvent être envoyés pour créer des stations vétérinaires de pathologie végétale, de chimie agricole.

Au point de vue transport, la France peut offrir du matériel roulant (environ 1.200 locomotives, 25.000 wagons à marchandises, 3.500 voitures à voyageurs et fourgons). Une Société spéciale pourrait être créée pour la location, l'entretien et la réparation; des ateliers de réparations pourraient être pris à ferme par la société qui enverrait du personnel technique.

Enfin, les industriels français, qui en grand nombre, ont contribué à l'enrichissement de diverses parties de la Russie, pourront remettre en activité leurs établissements aussitôt qu'ils auront reçu les garanties nécessaires; ils trouveront sans doute en France ou à l'étranger, grâce à la confiance qu'ils inspirent, les capitaux nécessaires ainsi que le personnel technique dont ils auront besoin.

L'Italie en souscrivant 20 % du capital de la Corporation internationale, entend donner tout à la fois en ce qui concerne les buts actuels de cet organisme et son développement futur, une coopération financière considérable.

L'Italie est, en outre, prête à appuyer toute entreprise qui serait fondée dans le but de rétablir les transports par voie d'eau et de chemin de fer et d'organiser la vente de produits russes. Elle est prête également à concourir par ses organisations agricoles et par son expérience au relèvement de l'agriculture et à participer, en coopération avec la Russie, au rééquipement industriel et agricole du pays.

Des offres d'assistance ont été également proposées par le Japon, dont le Gouvernement, dans le but d'encourager le commerce avec la Russie, a accordé un crédit de 8 millions de yens à la Société de Commerce Russo-Japonaise. Le Gouvernement japonais a l'intention de réaliser d'autres projets dans le cas où il estimerait que des mesures seraient nécessaires pour faciliter les relations commerciales entre les deux pays.

Le temps est un facteur indispensable à la reconstruction de la Russie, mais l'important est de commencer; aussitôt que la première impulsion aura été donnée, que les premiers pionniers auront pu s'établir en Russie et faire connaître qu'ils ont réussi et qu'ils auront constaté et fait constater par leurs compatriotes que la voie y est libre et sûre, d'autres suivront en d'autant plus grand nombre que cette voie a été fermée plus longtemps.

En cet état, les conditions ci-après concernant les questions les plus importantes à régler, sont présentées à la Délégation russe par les Délégués d'Italie, de France, de Grande-Bretagne, du Japon, de Pologne, de Roumanie, de Suisse et de Suède, représentées à la sous-commission de la Première Commission. Toutefois, l'approbation définitive de la Délégation française est réservée jusqu'à ce que cette Délégation ait reçu des instructions de son Gouvernement.

Clause I

En conformité des termes des Résolutions de Cannes d'après lesquelles toutes les Nations devraient s'engager à s'abstenir de toute propagande subversive de l'ordre et du système politique établis dans d'autres pays, le Gouvernement Soviétique russe n'interviendra en aucune manière dans les affaires intérieures et s'abstiendra de toute action pouvant troubler le *statu quo* territorial et politique dans d'autres Etats. Il supprimera également sur son territoire toute tentative d'aider des mouvements révolutionnaires dans d'autres Etats.

Le Gouvernement soviétique russe usera de toute son influence pour aider à la restauration de la paix en Asie Mineure et adoptera une attitude de stricte neutralité vis-à-vis des parties belligérantes.

Clause II

I. — Conformément à la Résolution de Cannes, le Gouvernement Soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques, qui ont été contractées ou garanties par le Gouvernement impérial russe ou par le Gouvernement provisoire russe, ou par lui-même vis à vis des Puissances étrangères.

Désireuses de faciliter dès à présent à la Russie sa reconstitution et la renaissance de son crédit, les Puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement, non seulement du capital, mais aussi des intérêts des avances faites aux Gouvernements russes pendant la guerre.

II. — Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre

eux par le Gouvernement Soviétique russe pour les pertes et dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre.

III. - Lorsqu'un arrangement sera conclu entre les Puissances alliées et associées relativement à une liquidation ou à un règlement de leurs dettes de guerre respectives, les Gouvernements alliés intéressés soumettront à leurs Parlements des mesures tendant à réduire ou à modifier, d'après les mêmes principes et en prenant en considération l'état économique et financier russe le montant dû par le Gouvernement Soviétique russe ; mais ces mesures seront subordonnées à la renonciation par la Russie aux réclamations visées au paragraphe II.

IV. — Toutes les dettes contractées par le Gouvernement Soviétique russe ou ses prédécesseurs vis-à-vis des ressortissants étrangers et pour lesquels une responsabilité a été assumée par un Gouvernement étranger, seront traitées sur le même pied que les dettes privées et conformément à la clause IV.

V. — Les dispositions de la présente clause ne s'appliquent pas aux soldes restant au crédit d'un ancien gouvernement russe dans une banque sise dans un pays, dont le Gouvernement a fait des avances à un ancien gouvernement russe ou qui a assumé la responsabilité pour des emprunts émis par un Gouvernement russe dans ce pays, entre le 1er août 1914 et le 7 novembre 1917 ; ces soldes devront être transférés à ce Gouvernement sans préjudice des droits des tiers. La responsabilité du Gouvernement Soviétique russe pour sa dette de guerre sera réduite proportionnellement.

Clause III

Toutes les réclamations financières des autres Gouvernements vis-à-vis du Gouvernement Soviétique russe, et du Gouvernement Soviétique russe vis-à-vis des autres Gouvernements, en dehors de celles visées dans les présentes clauses seront, sous réserve de tous accords particuliers qui seraient conclus, suspendus jusqu'à l'arrangement prévu à la clause II paragraphe III. Ces réclamations seront alors éteintes.

Néanmoins, la présente clause ne s'appliquera pas aux réclamations pour le compte des ressortissants des autres Puissances en raison de l'action en Russie du Gouvernement Soviétique russe, ni aux réclamations pour le compte des ressortissants russes en raison de l'action dans d'autres pays des Gouvernements de ces pays.

Clause IV

Conformément au principe général admis par tous les Gouvernements, le Gouvernement Soviétique russe reconnaît son obligation de remplir les engagements financiers que lui-même ou ses prédécesseurs, c'est-à-dire le Gouvernement Impérial russe et le Gouvernement provisoire russe, ont contractés vis-à-vis des ressortissants étrangers.

Clause V

Le Gouvernement Soviétique russe s'engage à reconnaître, ou à faire reconnaître les engagements financiers de toutes les autorités en Russie, provin-

ciales ou locales, ainsi que des entreprises d'utilité publique en Russie, contractés jusqu'à ce jour vis-à-vis des ressortissants des autres Puissances sauf dans le cas toutefois où, au moment où l'engagement a été contracté, le territoire sur lequel se trouvaient l'autorité ou l'entreprise, n'était pas sous le contrôle du Gouvernement Soviétique russe, du Gouvernement Provisoire russe, ou du Gouvernement Impérial russe.

Clause VI

Le Gouvernement Soviétique russe s'engage à conclure dans les douze mois qui suivront la mise en vigueur de la présente clause avec les représentants des porteurs étrangers de titres ou engagements émis ou garantis par le Gouvernement Soviétique russe ou ses prédécesseurs, un arrangement pour assurer la reprise du service de ces emprunts et le paiement de ces engagements. Cet arrangement comprendra les délais et facilités convenables, y compris une remise d'intérêts, de façon à tenir compte non seulement de la situation de fait de la Russie, mais également de la nécessité de sa reconstitution.

L'accord susvisé s'appliquera autant que possible à l'ensemble des porteurs étrangers sans distinction de nationalité.

Au cas où un accord collectif ne pourrait être réalisé, le bénéfice des conditions accordées à un groupe quelconque pourra être revendiqué par tous autres porteurs étrangers.

Si l'arrangement visé au paragraphe 1 ne peut être obtenu, le Gouvernement Soviétique russe s'engage à accepter la décision d'une commission arbitrale. Cette Commission sera composée d'un membre nommé par le Gouvernement Soviétique russe, d'un membre nommé par les porteurs étrangers, de deux membres et d'un Président, lesquels seront nommés par le Président de la Cour Suprême des Etats Unis ou à son défaut, par le Conseil de la Société des Nations ou le Président de la Cour Permanente Internationale de La Haye. Cette Commission décidera toutes questions concernant une remise d'intérêts ainsi que les modes de paiement du capital et des intérêts, en tenant compte de la condition économique et financière de la Russie.

La procédure prévue par la présente clause pour les titres ou emprunts de l'Etat russe s'appliquera également aux engagements financiers visés à la Clause V.

Clause VII

En vue d'encourager la reprise de l'activité économique étrangère en Russie, de permettre aux Etats étrangers de fournir à la Russie l'aide indiquée précédemment dans l'introduction, et, par conséquent, de faciliter la restauration de ce pays, le Gouvernement Soviétique russe accepte les dispositions ci-après en ce qui concerne la propriété privée.

Sans préjudice de la liberté qui lui est reconnue par la résolution de Cannes, d'organiser comme il l'entend à l'intérieur son régime de propriété, son économie et son Gouvernement et de choisir pour lui-même le système qu'il préfère à cet égard, le Gouvernement Soviétique russe reconnaît, conformément à ladite résolution, son obligation de restituer, de restaurer ou, à défaut, d'indemniser tous les intérêts étrangers pour les pertes ou les dommages qui leur auront été causés du fait de la confiscation ou de la séquestration de la propriété.

Dans le cas où le précédent propriétaire ne pourrait pas être remis en possession des mêmes droits qu'il possédait auparavant, le Gouvernement Soviétique russe devra offrir une compensation. A défaut d'accord entre le précédent propriétaire et le Gouvernement Soviétique russe, quant à la nature et au montant de la compensation, le précédent propriétaire aura la faculté de soumettre au Tribunal arbitral mixte, prévu ci-après, la question de savoir si la compensation offerte par le Gouvernement Soviétique russe est juste et satisfaisante.

Si le Tribunal arbitral mixte décide que la compensation est juste et satisfaisante, celle-ci devra être acceptée par les précédents propriétaires, mais si le tribunal décide que la compensation n'est pas juste et satisfaisante et si le Gouvernement Soviétique russe et le précédent propriétaire ne parviennent toujours pas à un accord sur la compensation, le précédent propriétaire recevra du Gouvernement Soviétique russe l'octroi de la jouissance du bien dans des conditions au moins aussi favorables pour lui, en tout ce qui concerne l'usage et la libre disposition, que celles résultant de son ancien droit. Toutefois, si le Tribunal arbitral mixte décide qu'il est pratiquement impossible d'octroyer la jouissance du bien et qu'une indemnité doit être versée, le montant en sera fixé à défaut d'accord par le Tribunal arbitral mixte et sera payable en bons.

Lorsque le Gouvernement Soviétique russe ne pourra pas rendre les biens eux-mêmes, il n'aura pas la faculté de les attribuer ensuite à d'autres concessionnaires. Si le Gouvernement Soviétique russe envisage plus tard une attribution de cette sorte, un droit de préférence devra être réservé aux anciens propriétaires.

Si l'exploitation du bien ne peut être assurée qu'en l'incorporant dans un groupement général, la disposition qui précède ne s'appliquera pas, mais l'ancien propriétaire aura droit à participer à ce groupement proportionnellement à ses anciens droits.

L'expression « précédent ou ancien propriétaire » comprend les sociétés financières, industrielles ou commerciales russes, qui, à la date de la nationalisation, étaient contrôlées par des ressortissants étrangers ou dans lesquelles, à la même date, ceux-ci possédaient des intérêts relativement importants (actionnaires et obligataires), si la majorité des intérêts étrangers le désire. Cette expression comprend également les étrangers ayant le bénéfice d'une propriété dont le droit appartenait nominalement à un ressortissant russe.

Dans les cas où une réclamation ne peut être présentée en vertu du paragraphe précédent, tout ressortissant étranger ayant des intérêts dans une société russe peut réclamer une indemnité en vertu de la précédente clause pour dommages causés à ses intérêts dans la dite société.

Dans le règlement des réclamations et l'octroi d'une compensation relativement à la propriété privée, il sera pourvu à la protection des droits que des tiers pourraient avoir sur les biens en question.

Lorsque des dommages ont été subis par le bien et qu'ils sont dûs à l'action ou à la négligence du Gouvernement Soviétique russe, une indemnité conforme aux principes généraux du droit international, sera fixée par le Tribunal arbitral mixte.

Clause VIII

Des dispositions seront prises par le Gouvernement Soviétique russe pour permettre aux ressortissants étrangers de faire valoir leurs réclamations contre les personnes privées en Russie.

Si le paiement des sommes dues était rendu impossible par l'action ou la négligence du Gouvernement Soviétique russe, l'obligation de payer incomberait à ce Gouvernement.

Clause IX

Les indemnités pécuniaires accordées par l'application de la clause VII seront réglées par la remise de nouveaux Bons russes 5 %, pour le montant fixé par le Tribunal arbitral mixte.

Les conditions du service des intérêts de ces bons et les conditions de l'amortissement des dits bons, seront analogues « mutatis mutandis » à celles des anciennes obligations, telles que ces conditions seront fixées par la Commission arbitrale prévue à la clause VI.

Clause X

Des Tribunaux arbitraux mixtes seront institués, pour chaque pays, en vuede statuer sur les compensations à accorder en exécution des présentes clauses. Ces Tribunaux seront composés, pour chaque pays, d'un membre nommé par le Gouvernement du ressortissant intéressé, et d'un Président désigné par le Président de la Commission arbitrale prévue à la clause VI.

Clause XI

La remise en exploitation, dans le plus bref délai possible, des entreprises quelles qu'elles soient, qui appartenaient à des étrangers avant les événements de 1917, et l'établissement de nouvelles entreprises étant d'un très grand secours pour la reconstitution rapide de la Russie, le Gouvernement Soviétique russe s'engage à prendre toutes mesures utiles pour assurer immédiatement la protection de la personne, des biens et du travail des étrangers. A cet effet, l'administration de la justice en Russie, sera organisée conformément aux dispositions de l'article 8 du Rapport des experts de Londres, et les conditions de la résidence des étrangers, de leur commerce en Russie, seront fixées ainsi qu'il est prévu dans les articles 9 à 17 du dit Rapport.

Clause XII

Des dispositions spéciales seront prises d'accord avec le Gouvernement Soviétique russe pour le règlement des questions relatives à la liquidation des contrats d'avant-guerre entre ressortissants russes et étrangers, et aux questions relatives aux prescriptions, péremptions et forclusions de procédure.

Clause XIII

Le Gouvernement Soviétique russe restituera au Gouvernement roumain les valeurs déposées à Moscou par le dit Gouvernement roumain.

Gênes, le 2 mai 1922.

La Restauration de l'Europe

Alors que la Commission politique connaissait de nombreuses vicissitudes et ne parvenait pas à réunir sur un texte la signature de tous les membres participant à ces travaux, les trois autres Commissions techniques, (financière, économique, et des transports) chargées d'établir, chacune en sa matière, les principes qui doivent présider à la « reconstruction économique de l'Europe » et de fixer les conditions essentielles de cette œuvre de reconstruction, travaillaient dans une atmosphère plus sereine. Dès le 3 mai, deux d'entre elles pouvaient soumettre à la Conférence plénière tout une série de résolutions témoignant de leur activité et suffisant à elles seules à justifier la Conférence de Gênes.

XXV.— Rapport de la Commission financière.

Mettant à profit les résolutions adoptées par la Conférence financière de Bruxelles qui sur bien des points servirent — au même titre que le rapport des experts de Londres (art. 29 à 40 inclus) — de base à ses travaux, la Commission financière soumet par ce rapport à l'approbation de la Conférence plénière les résolutions qu'elle a adoptées sur la recommandation des trois sous-commissions de la monnaie, des changes et des crédits.

Voici le texte de ces résolutions :

I. — Monnaies.

Résolution 1.

La condition essentielle de la reconstruction économique de l'Europe est que chaque pays parvienne à stabiliser la valeur de sa monnaie.

Résolution 2.

Il conviendrait d'affranchir les banques, notamment les banques d'émission, de toute influence d'ordre politique et d'en assurer le fonctionnement exclusivement d'après des méthodes financières prudentes. Dans les pays où il n'existe pas de banque centrale d'émission, il y aura lieu d'en établir une.

Résolution 3.

Les mesures d'assainissement monétaire seront facilitées si l'on parvient à développer la pratique d'une coopération constante entre les banques centrales d'émission ou les banques chargées du contrôle de la politique suivie en matière de crédit dans les divers pays. Une telle coopération des banques centrales, qui ne serait pas nécessairement limitée à l'Europe, donnerait la possibilité de coor-

donner la politique suivie en matière de crédit sans entraver la liberté d'aucune banque. Il est suggéré qu'une réunion des représentants des banques centrales ait lieu à une date prochaine afin d'examiner les moyens les plus convenables pour donner effet à la présente recommandation.

Résolution 4.

Il est désirable que toutes les monnaies européennes soient basées sur un étalon commun.

Résolution 5.

L'or est le seul étalon commun qu'à l'heure actuelle tous les Etats européens pourraient convenir d'adopter.

Résolution 6.

Il est de l'intérêt général que les gouvernements européens déclarent, dès à présent, que l'établissement d'un étalon or est le but final vers lequel ils tendent et qu'ils se mettent d'accord sur le programme par l'application duquel ils se proposent d'atteindre ce but.

Résolution 7.

Aussi longtemps que le budget annuel d'un Etat présentera un déficit qui sera comblé par la création de papier-monnaie ou de crédits en banque, il sera impossible de réaliser une réforme monétaire et l'on ne saurait arriver à établir l'étalon or. Par conséquent, de toutes les réformes, la plus importante doit être d'équilibrer chaque année les dépenses publiques sans avoir recours à l'ouverture de nouveaux crédits sans contre-partie.

L'équilibre du budget nécessite une imposition adéquate, mais si les dépenses publiques sont élevées au point de porter l'imposition au-delà de la capacité rationnelle du pays, cette imposition elle-même peut encore amener l'inflation fiduciaire. La compression des dépenses constitue le vrai remède. L'équilibre du budget contribuera dans une large mesure à couvrir les dettes extérieures en réduisant la consommation intérieure. Mais il est reconnu que, dans le cas de certains pays, le montant des dettes est tel qu'il est impossible de réaliser l'équilibre du budget sans avoir recours, en outre, à un emprunt extérieur. Sinon, il se peut qu'on ne parvienne pas à réaliser la stabilité relative de la monnaie dont l'équilibre du budget, par les moyens indiqués ci-dessus, dépend dans une large mesure.

Résolution 8.

La seconde mesure consistera à déterminer et à fixer la valeur or de l'unité monétaire. Cette mesure ne pourra être prise dans chaque pays que lorsque les circonstances économiques le permettront ; chaque pays devra, en effet, trancher alors la question de savoir s'il adopte l'ancienne parité or ou une nouvelle parité voisine de la valeur du change, à ce moment, de son unité monétaire.

Résolution 9.

Ces mesures pourraient à elles seules suffire à établir un étalon or; mais le succès de son maintien serait efficacement favorisé, non seulement par la collaboration proposée des banques centrales, mais encore par la conclusion, au moment opportun, d'une convention internationale.

L'objet de cette convention serait de centraliser et de coordonner les demandes d'or et d'éviter ainsi, dans le pouvoir d'achat de ce métal, les amples variations que, sans ces précautions, pourraient provoquer les efforts, simultanés et concurrents qui seraient faits par plusieurs pays pour se procurer des réserves métalliques. La convention devra contenir des dispositions tendant à l'économie dans l'usage de l'or, par le maintien de réserves sous forme de balances à l'étranger; on citera à cet égard le système dit de l'étalon or de « gold exchange standard » ou un système de compensations internationales.

Résolution 10.

Il n'est pas essentiel que tous les pays, même en Europe, participent à la convention internationale visée à l'article précédent, mais plus ladite convention comprendra de membres, plus grandes seront ses chances de succès.

Si, toutefois, les pays participants et les Etats-Unis doivent se servir du même étalon monétaire, aucun programme tendant à stabiliser le pouvoir d'achat de l'unité monétaire ne saurait être fécond si l'Europe n'arrête, de concert avec les Etats-Unis, les mesures à prendre, et, à cet effet, il conviendrait d'inviter les Etats-Unis à collaborer avec elle.

Résolution 11.

Il y aurait lieu de soumettre pour examen à la réunion des banques centrales, suggérée à la Résolution 3, les propositions suivantes qui doivent servir de base à la convention internationale envisagée à la Résolution 9 :

1. — Les Gouvernements des pays participants, déclarent que le rétablissement d'un étalon d'or effectif est le but final vers lequel ils tendent et qu'ils conviennent d'exécuter le programme suivant aussi rapidement que possible :

a) Afin d'être maître de sa propre monnaie, chaque Gouvernement doit faire face à ses dépenses annuelles sans avoir recours à la création de papier-monnaie ou à l'ouverture de crédits en banque.

b) Par la suite, il y aurait lieu de déterminer et de fixer la valeur or de l'unité monétaire aussitôt que les circonstances le permettront. Cette valeur ne sera pas nécessairement l'ancienne parité or.

c) La valeur or ainsi fixée devra alors devenir effective sur un marché libre.

d) Pour maintenir la monnaie à sa valeur or, il sera indispensable que chaque Gouvernement constitue une réserve suffisante de valeurs approuvées qui ne sera pas nécessairement constituée par de l'or.

2. — Lorsque la recontruction économique sera assez avancée, certains pays participants établiront un marché libre pour l'or et deviendront ainsi des centres or.

3. — Un pays participant peut, outre les réserves d'or qu'il conserve chez lui, s'assurer dans tout autre pays participant des réserves de valeurs reconnues

sous forme de balances en banque, de lettres de change, d'obligations à court terme ou d'autres ressources liquides convenables.

4. — Dans la pratique, tout pays participant achètera et vendra sur demande, contre sa propre monnaie, les devises d'autres pays participants, à un cours qui ne saurait s'écarter de la parité de plus d'une fraction déterminée.

5. — La Convention sera ainsi basée sur un étalon de change or. Pour qu'un pays puisse continuer à être membre, il lui faudra maintenir l'unité monétaire nationale à la valeur fixée. Sinon, le droit de garder les bilans de réserve des autres pays participants lui sera retiré.

6. — Chaque Gouvernement sera responsable devant la Convention de l'exécution des mesures (législatives et autres) nécessaires au maintien de la valeur de sa propre monnaie au pair dans les autres pays, et il aura toute latitude pour employer à cet effet telle méthode qui lui conviendra, que ce soit la stabilisation du crédit par les banques centrales ou tout autre moyen.

7. — En stabilisant le crédit, on aura non seulement pour objet de maintenir les monnaies au pair les unes par rapport aux autres, mais encore d'empêcher les fluctuations anormales du pouvoir d'achat de l'or. Toutefois, on ne se propose pas d'entraver l'initiative des banques centrales en élaborant des règlements précis à cet effet, mais de s'assurer leur collaboration dans les questions qui ne sont pas du ressort des Gouvernements participants.

Résolution 12.

Afin de développer la pratique d'une coopération constante entre les Banques centrales et les Banques réglant la politique suivie en matière de crédit dans les différents pays, ainsi qu'il est recommandé à la Résolution 3, cette Conférence émet le vœu que la Banque d'Angleterre soit invitée à convoquer une réunion des dites banques, aussitôt que possible, afin qu'elles examinent les propositions adoptées par la Conférence et fassent des recommandations à leur Gouvernement respectif en vue d'adopter une convention monétaire internationale.

II. — Evasion des Capitaux.

Résolution 13.

Nous avons examiné les mesures qui pourraient être prises, le cas échéant, pour prévenir l'évasion des capitaux en vue d'échapper aux impôts, et nous sommes d'avis que toute proposition tendant à entraver la liberté du marché des changes ou à violer le secret des relations entre les banquiers et leurs clients doit être absolument condamnée. Sous cette réserve, nous sommes d'avis que l'étude des mesures à prendre en vue d'une coopération internationale destinée à prévenir l'évasion fiscale pourrait être utilement rattachée à celle de l'imposition double, question qu'examine actuellement une Commission d'Experts de la Société des Nations.

Nous proposons, en conséquence, que la Société des Nations soit invitée à étudier les mesures dont il s'agit.

III. — Changes.

Résolution 14.

Tout contrôle artificiel des opérations de change, que ce soit en exigeant des licences pour les opérations de change ou en limitant les tarifs auxquels ces opérations peuvent être effectuées, ou en établissant une distinction entre les différents buts en vue desquels le change peut être exigé, ou enfin en empêchant la liberté des opérations de change à terme, est vain et nuisible et devrait être aboli le plus tôt possible.

Résolution 15.

Il est désirable qu'un marché de change à terme organisé d'une façon adéquate soit établi là où n'existe aucun marché de ce genre. Il a été suggéré que, dans tout pays où l'entreprise privée s'est montrée incapable d'organiser un tel marché, la banque centrale devrait accorder des facilités à cet égard, sans s'exposer elle-même au risque d'un change découvert. Il pourrait être utile, par exemple, d'accorder aux banques et établissements financiers reconnus des facilités pour convertir les opérations de change étranger effectuées au comptant en opérations à terme, par un système de « contange » ou de « reports » sur les changes étrangers; la cote de ces banques et établissements financiers s'appliquerait à l'opération double comprenant simultanément une opération au comptant dans un sens, et une opération à terme dans l'autre sens.

Les banques centrales intéressées s'engageraient à accorder des facilités pour garder en dépôt des balances étrangères (et des garanties) pour le compte d'autres banques centrales; des garanties spéciales seraient demandées à chaque banque et au gouvernement du pays où elle se trouve en ce qui concerne la liquidité et la liberté de mouvement absolues de ces balances en toutes circonstances et leur exemption totale de toute imposition, emprunts forcés ou moratorium.

Il conviendrait que cette question soit examinée par la Conférence des banques centrales mentionnée dans une résolution antérieure.

IV. — Crédits.

Résolution 16.

La restauration de l'Europe dépend du rétablissement des conditions auxquelles les crédits privés et notamment les capitaux disponibles pourront affluer librement des pays qui, grâce à leur excédent de fonds sont en mesure de consentir des prêts vers les pays qui ont besoin de l'aide de l'étranger.

Il conviendra de n'avoir recours, le cas échéant, aux emprunts de Gouvernement à Gouvernement que dans les cas absolument exceptionnels. Pour que les crédits privés et les capitaux disponibles affluent librement, il faut que tous les pays prennent des mesures adéquates pour assainir leurs finances publiques et leurs monnaies, et que les pays emprunteurs fournissent aux prêteurs des garanties suffisantes. Il importe d'adopter un système spécial pendant la période transitoire actuelle pour provoquer l'afflux des capitaux et permettre à la coo-

pération des pays les plus solides au point de vue financier de devenir immédiatement effective.

Résolution 17.

Il est essentiel que les pays ayant besoin de crédits entreprennent de donner effet, autant qu'il sera en leur pouvoir, aux résolutions déjà adoptées relatives à la monnaie et au change. La meilleure garantie qu'un pays emprunteur pourra offrir aux prêteurs éventuels sera de leur prouver qu'il fait de sérieux efforts pour améliorer l'état de ses finances publiques. Les mesures nécessaires au rétablissement de la monnaie désorganisée en Europe ont été déjà exposées. Pour qu'un Etat parvienne à boucler son budget il devra s'attacher surtout à observer les points principaux indiqués ci-après :

a) Il lui faudra équilibrer les recettes et les dépenses ordinaires en réduisant les dépenses, et, là où cette méthode ne sera pas applicable, en augmentant les recettes.

b) Toutes les dépenses extraordinaires seront réduites progressivement jusqu'à l'abolition totale, et ne devront pas être couvertes au moyen d'emprunts, à moins qu'il ne s'agisse indubitablement d'engager de nouveaux capitaux en vue de la production. Au cas où l'on aura recours aux emprunts, on préférera aux emprunts à court terme ceux à long terme, et, sous aucun prétexte, on n'adoptera de méthodes qui, soit directement, soit indirectement, pourraient provoquer l'inflation.

Résolution 18.

Les renseignements les plus complets sont essentiels si l'on veut créer et maintenir la confiance. Chaque pays devra publier fréquemment des états détaillés relatifs aux conditions de ses finances publiques.

Il conviendra que lesdits états soient adressés régulièrement à la Société des Nations, laquelle continuera à réunir et à publier périodiquement des recueils de renseignements basés sur les états qu'on s'efforcera d'obtenir auprès du plus grand nombre possible de pays, qu'ils soient membres de la Société ou non.

Résolution 19.

Afin de faciliter la coopération immédiate des ressortissants des pays les plus solides au point de vue économique, aux fins de restauration dans les pays offrant des garanties suffisantes, que ce soit en fournissant des capitaux ou des crédits à titre privé, ou, là où c'est nécessaire, sous forme de prêts aux Gouvernements, il est recommandé que le plus grand nombre possible de Gouvernements représentés à la Conférence de Gênes conviennent de favoriser l'établissement et de faciliter les opérations d'un Consortium International et de Consortium Nationaux qui lui seront affiliés. Ces organismes auront principalement pour objet d'examiner les occasions qui se présenteront de collaborer à la restauration de l'Europe, d'aider à soutenir financièrement les entreprises poursuivant ce but, et de coopérer avec d'autres agences et entreprises sans tenter de créer aucun monopole.

ANNEXES

Rapports du Comité des Experts nommé par les Sous-Commissions des Monnaies et des Changes de la Commission Financière.

ANNEXE A. Monnaies.

Les membres du Comité des Experts, nommé par la Sous-Commission des monnaies de la Commission financière, ont examiné attentivement les documents qui leur ont été soumis par la Sous-Commission des Monnaies, et, en ce faisant, ils ont étudié la situation monétaire actuelle de l'Europe entière. Leurs conclusions se conforment, dans une large mesure, à celles des experts réunis à Londres. Les suggestions intéressantes présentées par les diverses délégations ont été également examinées avec soin, et les experts croient que leur rapport a retenu les points principaux soulevés par les délégations.

En soumettant leur rapport, les membres du Comité des Experts désirent présenter les observations générales ci-après :

1. — Ils admettent qu'ils ont à s'occuper de deux catégories différentes de pays :

Catégorie I. — Pays où l'inflation s'est produite, mais a été déjà arrêtée, et où une certaine déflation est dès à présent réalisée.

Catégorie II. — Pays où l'inflation continue à se produire.

Dans les pays de la Catégorie II, il est essentiel, en vue d'arriver à l'assainissement monétaire, que l'inflation soit arrêtée, et que ces pays passent ainsi dans la Catégorie I. Le programme tracé dans les Résolutions 6 à 8 décrit les mesures grâce auxquelles ce passage devrait s'effectuer; dans certains cas, il ne sera possible qu'avec l'aide de l'étranger, et cette aide devra parfois comporter la participation de l'étranger à l'organisation d'une banque centrale d'émission.

2. — La question de la dévaluation doit être résolue par chaque pays selon l'opinion qu'il a lui-même de ses propres nécessités. Les experts estiment cependant qu'il est important d'appeler l'attention sur quelques-unes des considérations qui influeront nécessairement sur la décision prise, à ce sujet, par chaque pays. Il existe une opinion répandue dans les divers pays selon laquelle le retour à la parité or serait nécessaire ou désirable par lui-même. Un tel retour serait accompagné d'avantages certains, mais les experts désirent faire remarquer que dans les pays où le cours est descendu très au-dessous de la parité or d'avant la guerre, un retour à cette parité entraînerait, d'une part, une désorganisation sociale et économique inhérente aux réadaptations ininterrompues des salaires et des prix, et, d'autre part, une augmentation continuelle du fardeau de la dette intérieure.

Tout en tenant compte des dettes considérables qui ont été contractées depuis l'armistice par beaucoup des pays intéressés, les experts inclinent à penser que le retour à l'ancienne parité or demande un effort trop grand à la production; ils répètent que la décision doit être laissée, dans chaque cas, aux pays intéressés; mais ils croient devoir suggérer que tout pays ayant atteint une stabilité monétaire relative, à un niveau si inférieur à celui de l'ancienne parité que le retour à celle-ci constituerait un processus long et pénible, contribuerait à améliorer considérablement son économie intérieure et rendrait un service important à la re-

construction européenne en prenant le premier hardiment l'initiative d'assurer une stabilité immédiate en valeur or par la fixation d'une nouvelle parité or égale ou voisine du chiffre atteint par la stabilité relative.

3. — Enfin, les experts ne peuvent en toute loyauté admettre à la sous-commission des monnaies une série de recommandations tendant à obtenir des résultats pratiques, sans examiner certains autres aspects de la situation économique et financière actuelle de l'Europe; cela supposerait en effet que ces résultats pourraient être obtenus immédiatement. On ne peut espérer un rétablissement permanent de la prospérité de l'industrie européenne aussi longtemps que cette industrie aura à supporter, soit directement sous la forme d'impôts, soit indirectement par suite de l'inflation fiduciaire — laquelle constitue la forme d'imposition la plus insidieuse et la plus contestable — un fardeau de dépenses budgétaires dépassant ses ressources. Les experts ne peuvent mieux faire, sous ce rapport, que renvoyer au mémoire relatif aux finances internationales et aux systèmes monétaires des différents Etats, daté du 16 janvier 1920, qui a été soumis aux Gouvernements de certains pays, et figure parmi les documents présentés à la Conférence internationale financière, réunie à Bruxelles en septembre 1920. Dans son ensemble, ce mémoire, bien que datant de plus de deux ans, a gardé toute son actualité, et l'on ne peut espérer rétablir définitivement les changes ou la prospérité économique de l'Europe, avant que les questions traitées dans ce mémoire, notamment le problème des dettes internationales n'aient été résolument examinées.

Un Etat ne peut s'acquitter de ses dettes étrangères que si les Etats créanciers sont en mesure de les contre-balancer en absorbant le surplus de sa production. Si le fardeau des obligations extérieures d'un pays dépasse sa capacité de paiement et si ce pays ne peut obtenir l'aide d'emprunts étrangers, ses efforts en vue de faire face à ses obligations ont nécessairement pour effet, d'une part de désorganiser les marchés des autres pays, et, d'autre part, de déprécier continuellement le change du pays débiteur, ce qui empêchera absolument ce dernier de tenter aucun effort dans la voie de la stabilisation.

4. — Les experts présentent à la sous-commission des monnaies, avec les observations préliminaires qui précèdent, les résolutions ci-après [1] ils se permettent de suggérer que la sous-commission pourrait recommander l'adoption de ces résolutions aux Gouvernements représentés à la Conférence. On remarquera que les recommandations contiennent un projet de convention internationale monétaire.

ANNEXE B. — Changes.

Nous avons l'honneur de présenter à la Sous-Commission des changes, les résolutions suivantes [2], en lui suggérant d'en proposer l'adoption aux Gouvernements représentés à la Conférence. Nous recommandons principalement une liberté complète dans le domaine des changes. Nous n'avons pas essayé de définir les causes profondes de la désorganisation actuelle des changes européens.

1. Les résolutions soumises sont celles qui ont été adoptées après modification par la Commission financière (voir Résolutions 1-11).
2. *Ibid.*, (voir Résolutions 14-15).

Quelques-unes de ces causes sont mentionnées dans l'introduction du rapport que nous avons soumis à la Sous-Commission des monnaies.

Toute tentative d'examen de la question dans son ensemble nous entraînerait hors des limites rationnelles du présent rapport.

Il en est de même pour les changes : leur rétablissement intégral dépend du règlement de questions qui ne sont pas actuellement de notre ressort.

Nous avons examiné avec soin l'amendement proposé par la délégation allemande en ce qui concerne les mesures à prendre pour prévenir l'évasion des capitaux dans le but d'échapper à l'impôt. Nous sommes arrivés à la conclusion que cette question devrait être considérée comme rentrant dans la compétence de la Sous-Commission des monnaies. En conséquence, nous avons signalé ce qui suit à cette Sous-Commission :

Toute proposition tendant à entraver la liberté du marché des changes ou à violer le secret des relations entre les banquiers et leurs clients doit être, à notre avis, absolument condamnée. Sous cette réserve, nous sommes d'avis que l'étude des mesures à prendre en vue d'une coopération internationale destinée à prévenir l'évasion fiscale pourrait être utilement rattachée à celle de l'imposition double, question qu'examine actuellement une commission d'experts de la Société des Nations.

Nous proposons, en conséquence, que la Société des Nations soit invitée à étudier les mesures dont il s'agit.

Signé par : Sir Basil Blackett, Prof. Cassel, Dr Havenstein, Dr Vissering, M. Avenol, Sir Henry Strakosch, M. Dubois, Comm. Bianchini, Hon. R. H. Brand

MM. Cattier et Dr. Pospisil se sont trouvés dans l'imposibilité d'assister aux réunions des experts.

XXVI. — L'Œuvre de la Commission Économique.

La deuxième Commsision technique avait une très grande tâche. C'est à elle qu'incombait la reconstruction économique proprement dite de l'Europe. Aussi ne put-elle aboutir aussi rapidement que les Commissions des Finances et des Transports et présenter en même temps qu'elles un texte à la recommandation de la séance plénière de la Conférence du 3 mai.

La Commission économique créa deux sous-commissions: la première fut chargée de l'étude des questions purement commerciales et prit pour base de ses travaux les articles 41 à 54 du rapport des experts de Londres. A la seconde échut l'examen des questions juridiques et économiques : traitement des étrangers se livrant aux affaires, protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique, sur la base des articles 55 à 57 du même rapport des experts.

Les articles ci-après constituent le texte définitif à substituer aux

articles correspondants du dit rapport de Londres. Ils figurent ici tels qu'ils ont été adoptés par les deux sous-commissions et seront recommandés par elle à la Commission économique. Il appartiendra à celle-ci d'y apporter toutes modifications qu'elle jugera convenables et de les présenter ensuite sous forme de résolutions à l'approbation de la Conférence.

Articles 41 et 42

Pour que la reconstruction économique de l'Europe puisse se poursuivre avec les garanties de rapidité et de sécurité nécessaires, il est désirable :

1° Que les remaniements territoriaux qui résultent de la guerre mondiale n'altèrent que le moins possible les courants normaux du commerce.

Qu'en conséquence les Etats issus de ces remaniements ou cessionnaires de territoires désannexés s'efforcent, à cet égard, de prendre, dans leur pleine souveraineté, toutes mesures légales ou administratives nécessaires ou de recourir, s'il en est besoin, à des accords ou à des recommandations communes comme par exemple celles de Porto-Rose.

2e Que pour assurer à tous les pays de l'Europe la possibilité d'un retour à l'échange normal des produits et à la prospérité qui en découle, les garanties soient données par tous les Etats se livrant au commerce international que les importations et les exportations se seront pas exposées à l'obstacle redoutable que crée l'instabilité des mesures administratives ou légales.

Article 43

Tous les tarifs douaniers devraient être rendus publics. Leur publication devrait être accompagnée pour chaque catégorie de marchandises de l'indication claire et précise de toutes les taxes perçues par la douane auxquelles est assujettie l'importation ou l'exportation de ces marchandises. Cette indication devrait être faite en établissant une distinction entre les droits de douane et les autres taxes perçues par la douane lors de l'importation et de l'exportation, de telle façon que l'on puisse, pour toute marchandise ou catégorie de marchandise se rendre clairement et exactement compte du montant total des droits à payer pour chaque unité de mesure servant de base à la taxation.

Il faudrait tendre à rendre aussi comparable que possible la nomenclature des tarifs douaniers et les rapprocher de la terminologie commerciale. L'établissement de principes unitaires pour une statistique de l'économie mondiale est chose désirable.

Article 44

Dans la mesure du possible, les tarifs devraient être applicables durant des périodes de temps assez longues; les tarifs ou les règlements douaniers devraient être modifiés aussi rarement que possible, toute modification étant dûment publiée. Les Etats sont invités à considérer la possibilité de prendre les mesures nécessaires pour que les marchandises acompagnées de lettre de voiture ou de connaissement direct, justifiant qu'elles ont été expédiées avant la date de publication des tarifs nouveaux, bénéficient des tarifs anciens, à l'exclusion des marchandises déjà entreposées dans les pays de destination. On abandonnerait entièrement la pratique de remaniements fréquents pour des raisons de guerre économique.

Article 45

On ne peut méconnaître le droit des Etats de disposer librement de leurs ressources naturelles et de se réserver, par tous les moyens appropriés, leur production de matières premières, au cas où elle apparaît insuffisante en quantité pour la consommation de l'industrie nationale, ou menacée d'un déficit par suite de la demande exagérée des pays étrangers, qui résulterait de conditions financières ou économiques exceptionnelles.

Au contraire, si la production des matières premières est notablement supérieure aux besoins du pays d'origine, il est désirable qu'on n'en soumette point l'exportation à des conditions qui créent, pour les transformateurs étrangers, une situation d'infériorité marquée.

A cet effet, il faudrait que, pour toutes les matières premières dont il y a surproduction dans les pays d'origine, aucun droit d'exportation ne fût maintenu ou institué à l'exception de ceux qui ont un caractère purement fiscal et qui, à cause de ce caractère même, ne sauraient dépasser un faible pourcentage de la valeur du produit variable, il est vrai, selon les pays et les espèces.

Outre ces raisons fiscales qui peuvent motiver des droits d'exportation plus ou moins permanents, il y a lieu de considérer les raisons de caractère exceptionnel qui peuvent résulter pour certains pays de la nécessité où ils sont de se servir de toutes leurs ressources pour leur restauration ; de faire face aux conséquences d'une chute considérable de leur devise, de sauvegarder une industrie nationale ou d'empêcher une augmentation redoutable du coût de la vie.

Sous réserve des Traités et Accords, les droits d'exportation ne devraient point varier selon les pays étrangers de destination.

Articles 46-49

I. — Quelle que soit la valeur des raisons d'ordre économique ou financier que certains Etats font valoir dans les circonstances exceptionnelles où ils se trouvent pour maintenir ou instituer des prohibitions ou restrictions à l'importation ou à l'exportation, on reconnaît que ces mesures constituent un des obstacles les plus graves qui s'opposent à l'heure présente au commerce international.

Il conviendrait en conséquence de ne rien épargner pour les réduire le plus possible au strict minimum.

II. — Il y a lieu de prévoir des exceptions à ce principe notamment dans le cas de marchandises monopolisées ou lorsqu'il s'agit de pourvoir aux besoins vitaux de la nation, de sauvegarder l'hygiène, la morale, ou la sécurité publique ou de protéger les animaux et les plantes contre les épidémies ou les maladies auxquelles ils sont sujets.

Mais, quels qu'en soient les motifs, les restrictions à l'importation ou à l'exportation pratiquées au moyen d'un système de prohibitions sujettes à dérogations entravent à un tel degré le commerce international qu'il y aurait lieu d'en réduire les inconvénients autant que possible par des dispositions qui permettraient aux hommes d'affaires de déterminer aisément à l'avance les conditions auxquelles ils peuvent obtenir des dérogations.

III. — Par conséquent on s'accorde à reconnaître que si des dérogations sont accordées, les conditions auxquelles elles peuvent être obtenues devront être rendues publiques et clairement formulées, que le régime des dérogations devra

être aussi simple et stable que possible et que toutes les dispositions devront être prises pour que les demandes de dérogations adressées aux autorités ou aux organismes signalés comme compétents soient examinées rapidement.

Article 50

Dans les cas où, soit l'admission ou le transit de marchandises quelconques dans un pays, soit les droits imposables à ces marchandises dépendent de la réalisation de certaines conditions techniques, concernant, par exemple, leur composition, leur degré de pureté, leur zone d'origine, leur conditions au point de vue sanitaire, il est désirable que les Gouvernements concluent entre eux et mettent en application les arrangements stipulant l'acceptation, suivant les règles ou des principes fixés d'accord, de certificats délivrés par les établissements scientifiques, les autorités reconnues ou les agences du pays d'origine des marchandises ayant compétence à cet effet.

Article 51

Il est désirable que les mesures nécessaires soient prises pour assurer que la disposition qui précède soit observée conformément à sa lettre et à son esprit par toutes les autorités gouvernementales, centrales ou locales, et qu'aucun règlement de caractère administratif soit édicté qui irait à l'encontre des dites dispositions.

Article 52

La Société des Nations en collaboration avec les autres organismes compétents fondés par conventions internationales tels que l'Institut International d'Agriculture est invitée à faciliter l'exécution des résolutions 43 et 49 (III) par tous les moyens à sa disposition ou qui lui seront fournis par les Etats représentés à la Conférence.

Article 53

Il est désirable que tous les Gouvernements intéressés informent sans délai la Société des Nations de toutes les modifications introduites dans leurs tarifs douaniers et dans leurs règlements concernant les prohibitions ou les restrictions d'importation ou d'exportation.

Article 54

Sans préjudice des traités et accords existants ou des conventions qu'il serait désirable de voir multiplier en matière d'établissement, on reconnaît que pour activer la coopération économique entre les Etats, il est nécessaire que les personnes et les firmes ou Sociétés commerciales, industrielles ou financières, ou d'assurance, au cas où elles exercent à l'étranger leur industrie ou leur commerce ou toute autre occupation, n'y soient pas soumises à des taxes ou impositions, sous quelques dénominations que ce soit, qui les mettraient dans un état d'infériorité par rapport aux nationaux. En conséquence, le traitement national en matière fiscale devrait être la règle générale, sous réserve de dérogations exceptionnelles qui ne sauraient être justifiées que par des nécessités d'intérêt public. Toutefois, ces dérogations au traitement national devraient être applicables à

tous les étrangers, les personnes et les firmes ou sociétés commerciales, industrielles ou financières, ou d'assurance, sans distinction de nationalité.

Le régime ci-dessous devrait être également appliqué dans le cas de personnes, de firmes commerciales, industrielles ou financières, ou de sociétés d'assurances établies dans un pays étranger conformément aux lois de ce pays.

En outre, il est nécessaire que les taxes ou impositions visées dans les deux alinéas précédents soient rigoureusement limitées à la part d'actif se trouvant effectivement dans le pays où elles sont perçues et aux seules opérations qui y sont faites.

On reconnaît que les doubles taxations devraient être traitées par des accords entre nations, dont les principes pourront être heureusement précisés par l'étude à laquelle se livre la Société des Nations.

La Délégation italienne signale, à cet égard, le projet de convention élaboré à Rome le 6 avril 1922 par l'Italie et les autres Etats successeurs de l'Autriche-Hongrie dont on s'accorde à reconnaître qu'elle constitue une première initiative pour le règlement de cette question.

Article 55

Il est désirable qu'en matière de visa des passeports tous les pays assurent, *aussitôt que possible, une application aussi étendue que possible* des recommandations et résolutions de la Conférence Internationale sur les passeports, les formalités douanières et les billets directs internationaux, tenue à Paris en octobre 1920, sous les auspices du Comité provisoire des Communications et du Transit de la Société des Nations.

Parmi ces résolutions, les plus urgentes sont les suivantes :

a) abolition du visa de sortie;

b) La durée de validité des visas d'entrée devra être, en général, d'un an. Les visas de transit seront valables pendant la même période que le visa du pays de destination;

c) Les droits perçus pour l'octroi du visa seront au maximum :

Visa d'entrée (10 francs or)

Visa de transit (1 franc or)

On recommande une réduction notable pour les émigrants.

d) Sauf raisons exceptionnelles (indésirables), le visa de transit sera donné, sur le champ et sans enquête préalable, sur la seule production du visa d'entrée dans le pays de destination, s'ajoutant aux visas de transit des pays intermédiaires.

Il est en outre désirable que tous les Etats adoptent les recommandations de la Conférence susdite concernant la suppression de la visite des bagages enregistrés en transit et des voyageurs et des valeurs en transit, et que les Etats limitrophes concluent entre eux, autant que possible, des ententes pour faciliter les visites douanières en conformité avec les propositions de la Conférence susdite.

Article 56

Il est désirable que tous les Etats européens qui *n'ont pas encore adhéré à la Convention Internationale* pour la protection de la propriété industrielle, signée à Paris le 20 mars 1883 et révisée à Washington en 1911, ainsi qu'à la Convention

Internationale sur la protection de la propriété littéraire et artistique, signée à Berne le 9 septembre 1886, revisée à Berlin le 13 novembre 1908 et complétée par le Protocole additionnel signé à Berne le 20 mars 1914, *adhèrent aux dites conventions et prennent à cet effet, les mesures nécessaires aussitôt que possible.*

Article 57

En attendant l'adhésion prévue à l'article 56, chaque Etat européen, dans lequel la propriété industrielle, littéraire ou artistique des étrangers ne fait pas actuellement *l'objet de protection s'engage,* sous conditions de réciprocité, à accorder à cette propriété une protection efficace.

En outre, et en tant que les dits droits n'ont pas fait ou ne feront pas l'objet de dispositions des Traités de Paix avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, tout Etat devrait reconnaître, restituer et protéger ces droits qui appartiendraient à des ressortissants d'autres Etats, et qui seraient actuellement reconnus sur son territoire si des mesures législatives ou administratives de caractère exceptionnel n'avaient été prises depuis le 1er août 1914, à la suite de guerres ou de révolutions.

Article 57 bis.

La Sous-Commission approuve les enquêtes auxquelles se livre actuellement la Société des Nations afin de déterminer les meilleurs moyens de sauvegarder la validité des accords librement conclus, en vue de soumettre à l'arbitrage des différends soulevés par les contrats commerciaux.

Agriculture

L'agriculture étant au point de vue économique et social, le facteur essentiel de la reconstitution de l'Europe, il est désirable que les Etats encouragent par tous les moyens le développement de la production agricole.

Il est désirable également que les Etats donnent une attention particulière aux travaux de l'Institut international d'agriculture, et que, reprenant et améliorant la pratique des congrès internationaux de l'agriculture, les représentants agricoles administratifs et corporatifs des divers pays intéressés se réunissent en congrès internationaux pour déterminer les mesures utiles à soumettre à leurs gouvernements respectifs.

Questions relatives aux travailleurs

Voici, d'autre part, les résolutions adoptées par le Comité du Travail de la Première Sous-Commission de la Commission économique et qui seront présentées à la Commission économique en même temps que les textes élaborés par les deux Sous-Commissions.

La restauration économique de l'Europe ne peut être organisée que par une production plus intense. Cette production dépend essentiellement du travail. Il y a lieu d'attacher la plus grande importance au concours que les travailleurs hommes et femmes du monde entier et leurs organisations veulent et sont en mesure de donner avec les autres facteurs de production à la restauration économique de l'Europe.

Pour obtenir ce plein effort des travailleurs et pour éviter entre nations des concurrences déloyales et dangereuses, l'attention de tous les Etats est appelée sur l'intérêt que présentent les conventions et recommandations votées par les conférences internationales du travail.

En particulier, la crise actuelle, en atteignant non seulement la production mais la force de consommation des masses, pèse moralement et matériellement sur le monde ouvrier.

S'il est vrai que les mesures de reconstruction économique permettront seules de remédier à cette crise, des mesures directes contre le chômage qui en résulte n'en apparaissent pas moins efficaces pour assurer l'effort soutenu des travailleurs et le bon rendement du travail.

Dans cette lutte contre le chômage, on reconnaît qu'il faut avant tout se proposer d'utiliser au maximum toutes les forces de travail.

En conséquence, et à côté des institutions d'assurances et de secours contre le chômage, les mesures suivantes sont recommandées :

a) L'emploi rationnel des forces de travail disponibles par l'organisation nationale du placement et par les ententes entre pays intéressés pour la coordination internationale du placement : émigration et immigration;

b) Dans les pays où les conditions le permettent, l'orientation vers l'agriculture du plus grand nombre possible de ceux des chômeurs de l'industrie, qui peuvent être utilisés dans les exploitations agricoles;

c) La répartition méthodique des commandes et des travaux publics, selon les périodes de chômage et les régions affectées;

d) Le développement des travaux de secours contre le chômage à la condition qu'il s'agisse de travaux utiles et productifs.

Pour accélérer l'effet de telles mesures :

1° Il est recommandé à tous les Etats de ratifier le projet de convention concernant le chômage, voté par la Conférence internationale du travail à Washington en 1919, et d'appliquer autant que possible la recommandation sur le chômage votée par la même Conférence. En outre, il est recommandé aux Etats, qui ne sont pas partie à ces actes d'en appliquer les dispositions;

2° Il est demandé au Bureau international du Travail de réunir et distribuer, trimestriellement, si possible, toutes informations sur les expériences que les divers pays auront faites dans la lutte contre le chômage;

3° Il est recommandé, en outre, à tous les Etats intéressés de contribuer à l'enquête sur le chômage décidée par la Conférence Internationale du travail de 1921, en consacrant une attention spéciale aux effets exercés par les changes sur le développement du marché du travail.

XXVII. — Rapport de la Commission des Transports

présenté à la Séance plénière de la Conférence du 3 mai.

Gênes le 30 *avril* 1922.

Messieurs,

La Commission des Transports, chargée par la Conférence économique internationale d'étudier les questions relatives à la restauration des moyens de communication a terminé sa tâche le 26 avril 1922. Ses délibérations, poursuivies

dans un esprit de complète solidarité et d'étroite collaboration ont conduit à adopter le projet de résolution ci-après, dans l'élaboration duquel il a été tenu compte également des avis émis par les Délégués des Puissances non représentées au sein des trois Sous-Commissions créées par la Commission des Transports à savoir : Sous-Commission d'organisation, Sous-Commission des Voies ferrées, Sous-Commission des Voies d'eau.

Projet de résolution

Préambule : Le bon rendement des transports étant une condition essentielle de la renaissance du commerce européen, il est désirable que les Etats Européens continuent à appliquer leurs incessants efforts à restaurer tous les moyens de transports dont ils disposent et à écarter tout obstacle aux communications internationales. Il est d'ailleurs essentiel que le régime des transports internationaux soit déterminé seulement par des considérations commerciales et techniques.

Article 1. — Tous les Etats Européens devraient continuer à appliquer leurs efforts à restaurer ou améliorer l'organisation de leurs chemins de fer, de leurs ports et de leurs voies de communication maritimes et fluviales. Si ces chemins de fer, ports ou voies de communication ne se trouvent pas dans des conditions satisfaisantes, et si l'Etat intéressé ne dispose pas des moyens nécessaires pour en assurer la restauration, des mesures devraient être prises sans délai pour lui procurer l'assistance nécessaire. A cet effet, il serait désirable que les Etats qui ont besoin d'aide, organisent des inspections, avec l'assistance d'experts compétents.

Article 2. — Il est désirable que tous les Etats Européens signataires des Conventions conclues à Barcelone, le 20 avril 1921, au sujet de la liberté du transit et au sujet du régime des Voies navigables d'intérêt international, ratifient aussitôt que possible ces Conventions, s'ils ne l'ont pas déjà fait, et que les Etats Européens, non signataires de ces Conventions et qui n'y sont pas parties, s'engagent à en mettre les dispositions en vigueur sans délai.

Article 3. — Les Etats Européens représentés à Gênes prennent acte avec satisfaction de l'œuvre accomplie à Barcelone en ce qui concerne le régime des ports internationaux. Ils estiment désirable que soient élaborées et mises en vigueur dans le plus bref délai possible, les Conventions relatives aux Ports, Chemins de Fer et Voies fluviales prévues par les Traités de Paix. Ils estiment également désirable que soient mises sans retard en application les recommandations de la Conférence de Barcelone relatives au régime international des Chemins de fer.

Article 4. — En attendant la nouvelle Convention pour le transport par Chemin de Fer des voyageurs, des bagages et des marchandises, les Etats Européens dont les voies ferrées étaient soumises au régime de la Convention de Berne devraient s'engager à mettre en vigueur sans délai, cette convention, si celle-ci ne l'est pas déjà.

Article 5. — La Conférence prend acte avec satisfaction de l'assurance donnée par tous les Etats signataires des accords pour la réglementation du trafic ferroviaire international conclus à Porto-Rose le 23 novembre 1921, qu'ils ont mis ou mettent effectivement en vigueur les dits accords. Les Etats Européens non

signataires de ces accords, en acceptent aussi les principes généraux, en vue de les mettre en pratique dans le plus bref délai possible en tant qu'ils leur sont applicables.

Article 6. — Sans préjudice des dispositions qui précèdent et afin que toutes les mesures possibles soient prises sans retard, pour rétablir le trafic international dans des conditions au moins aussi satisfaisantes qu'avant la guerre, les Etats représentés à Gênes émettent le vœu que les administrations des chemins de fer français convoquent aussitôt que possible une Conférence de représentants techniques de toutes les Administrations de chemins de fer d'Europe et d'autres pays intéressés. Cette Conférence sera convoquée :

1° Pour que ces Administrations prennent immédiatement toutes les mesures qui sont de leur compétence ;

2° Et pour que leurs représentants s'entendent sur les propositions à présenter à leurs Gouvernements respectifs, au sujet des mesures qui exigeraient l'intervention gouvernementale.

Dans cette réunion, qui devrait tendre spécialement à établir entre les Administrations intéressées une collaboration aussi étroite que possible, sans rien sacrifier de l'autonomie des divers réseaux et sans empiéter sur les attributions des Associations internationales existantes, les représentants techniques devraient étudier, entre autres questions, la création d'une Conférence permanente des Administrations pour l'unification et l'amélioration des conditions d'établissement et d'exploitation des chemins de fer, en vue du trafic international.

A l'ordre du jour de cette Conférence devrait figurer, en première ligne, la question des tarifs directs et de la diminution des inconvénients dus aux variations du change dans les transports internationaux.

Article 7. — Etant donné que la restauration des chemins de fer et des voies fluviales prendra un certain temps, la Commission émet le vœu que soient créés provisoirement des services de transports automobiles, dans le cas où cela serait pratique et désirable.

Article 8. — Il est désirable que les organismes techniques compétents de la Société des Nations, qui s'adjoindraient dans les affaires concernant un Etat non Membre de la Société, un représentant de cet Etat, soient invités :

A examiner de temps à autre les progrès réalisés dans la mise en pratique des dispositions prévues par les articles précédents.

Et à convoquer à cet effet, avec l'assentiment des Etats intéressés, des réunions spéciales d'experts.

Toutefois, il ne pourra pas être empiété sur les pouvoirs des Commissions permanentes des Ports et des Voies navigables d'intérêt international.

* * *

Ce projet de résolution a été adopté par la Commission des Transports qui a pris acte des réserves et observations ci-après faites par diverses délégations :

La Délégation Lithuanienne a formulé une réserve au sujet du préambule. Tout en reconnaissant la nécessité du principe qui y est énoncé à savoir : « qu'il est d'ailleurs essentiel que le régime des transports internationaux soit déterminé seulement par des considérations commerciales et techniques », la Délégation de Lithuanie se déclare dans l'impossibilité d'appliquer celui-ci en ce qui concerne la Pologne en raison de la situation créée par les événements de Vilna.

La Commission des Transports a estimé que cette réserve étant fondée sur des considérations politiques, elle était dès lors incompétente pour l'examiner. Elle a, d'autre part estimé qu'il appartenait uniquement à la Délégation Lithuanienne d'en saisir éventuellement la Commission Politique.

La Délégation Néerlandaise a émis une réserve à l'égard de l'article 2, étant d'avis qu'il appartenait aux organismes constitutionnels compétents de chaque pays de se prononcer sur l'opportunité de la mise en pratique de l'œuvre de Barcelone et que, étant donné que la Conférence de Gênes ne saurait examiner et remettre en discussion ces conventions, elle devait s'abstenir de se prononcer sur leur valeur intrinsèque.

La Délégation Suisse a déclaré qu'elle ne lie pas absolument son adhésion à celle du Gouvernement néerlandais. Mais elle tient à faire savoir que le Gouvernement fédéral n'a pas cru pouvoir jusqu'à présent accepter la convention de Barcelone sur les voies navigables, parce que certains articles de cette convention ne lui donnent pas tout apaisement; le Gouverneent fédéral continue cependant à étudier cette question avec toute l'attention qu'elle mérite et dans l'idée d'apporter sa collaboration aux intérêts généraux des transports internationaux.

La Délégation Française, s'est associée à la recommandation tendant à ce que la convention de Barcelone sur les voies navigables soit ratifiée par tous les Etats européens, mais elle a signalé que le Gouvernement français pourrait ne pas être en mesure de ratifier cette convention si deux autres Etats riverains du Rhin, c'est-à-dire les Pays-Bas et la Suisse, n'étaient pas disposés à l'accepter.

La Délégation Portugaise a déclaré que les conventions de Barcelone n'ont pas encore été ratifiées par le Gouvernement du Portugal car celui-ci ne dispose pas encore des renseignements qu'il a demandés aux colonies portugaises et qui seraient susceptibles de permettre cette ratification; celle-ci sera, toutefois, subordonnée aux réserves exprimées à Barcelone même par le Délégué du Portugal.

La Délégation portugaise, d'autre part, a fait une réserve au sujet des accords de Portorose mentionnés à l'art. 5, accords qui n'ont pas été portés jusqu'ici à la connaissance du Gouvernement portugais; celui-ci espère retirer cette réserve quand il aura l'occasion de prendre connaissance de ces accords.

La Délégation Roumaine a déclaré que son gouvernement ratifierait la convention de Barcelone sur les voies navigables, mais sous la réserve qu'il ne pourra en résulter aucun changement aux dispositions de la convention établissant le statut définitif du Danube. Cette délégation a fait remarquer au sujet des mots « principes généraux » contenus dans l'art. 5, que la ratification par la Roumanie des accords mentionnés dans ledit article ne pourra avoir lieu qu'à la condition que tous les Etats européens appliquent et mettent en pratique les principes de ces accords.

La Délégation Russe a présenté provisoirement une réserve au sujet des articles 2 et 3, où il est fait mention des Conventions de Barcelone conventions que la Délégation Russe n'a pas encore eu le temps d'étudier en détail. Cette Délégation a fait en outre, une réserve au sujet de l'article 3, où il est fait mention de Traités de Paix, auxquels la Russie n'est pas partie et qui n'ont pas été portés officiellement à sa connaissance.

A la suite d'une observation de la Délégation Britannique, il est entendu que la Conférence mentionnée à l'article 6 n'exclut pas l'établissement des conven-

tions à conclure en vertu des articles 366 et 379 du Traité de Versailles, et des articles correspondants des autres Traités de Paix.

La Délégation Allemande a déclaré que « attendu que les Traités de Paix sont en dehors de toute discussion par suite des décisions de Cannes, elle ne peut faire aucune déclaration au sujet de la partie de l'article 3 qui s'y réfère. »

Au sujet de l'article 6, la Délégation Allemande a développé, dans l'amendement déposé par elle et annexé au procès-verbal officiel des séances, ses propres vues en ce qui concerne l'ordre du jour des travaux de la Conférence, dont il est fait mention à l'article 6.

Enfin la Délégation Allemande a demandé que soit substitué au texte de l'art. 8 le texte suivant :

« Quand il paraîtra convenable que les Gouvernements intéressés surveillent les progrès réalisés dans la mise en pratique des dispositions envisagées par les articles précédents, on se réunira à Genève sur le pied d'égalité parfaite pour qu'il soit possible d'y profiter des institutions techniques de la Société des Nations... »

La Délégation Hongroise a présenté un mémoire très détaillé, sur la situation ferroviaire en Hongrie, lequel a été annexé au procès-verbal officiel des séances. Il a été donné satisfaction à certains vœux exprimés par la Délégation Hongroise en les incorporant dans le texte même du projet de résolution; en ce qui concerne d'autres problèmes soulevés par ce mémoire, leur caractère technique nécessite un examen détaillé qui devrait être confié à la Conférence prévue à l'article 6.

La Délégation Hongroise a déclaré adhérer au texte de l'articles 8, à condition qu'il soit entendu que les représentants des Etats intéressés ne faisant pas partie de la Société des Nations, mais qui seraient adjoints aux organismes techniques de la Société par application de l'article 8, y soient sur un pied de parfaite égalité avec les représentants des pays Membres de la Société des Nations. La Commission des Transports a confirmé cette interprétation.

* * *

La Commission des Transports a l'honneur de vous proposer d'approuver le texte du projet de résolution dont lecture vient d'être donnée.

Pour le Président de la Commission des Transports.

Signé : H. Jaspar.

A TRAVERS LES LIVRES

Félix Vályi, *L'Europe en Asie Mineure*. Paris, de Boccard, 1922.

Une fois de plus, des diplomates se sont réunis en conférence pour chercher une solution au problème le plus ardu de la diplomatie contemporaine : la question d'Orient. Depuis deux siècles et plus, les hommes d'Etat des grands pays européens se demandent s'il faut aider ou combattre la Turquie et l'Islam. Alors qu'autrefois c'étaient les Russes qui voulaient partager la Turquie, aujourd'hui ce sont les Grecs qui rêvent de s'emparer de Constantinople et d'une partie de l'Asie-Mineure. Depuis la fin de la grande guerre, les diplomates alliés se consultent et s'affrontent sans arriver à une solution satisfaisante du conflit gréco-turc. Et, pendant que l'on se remet à discuter, les canons reprennent leur œuvre de destruction en Anatolie.

M. Félix Vályi, qui dirigea pendant de nombreuses années la *Revue politique internationale*, vient de publier en France de brèves réflexions sur cette question passionnante. Résultat de patientes études, sa brochure concentre en une soixantaine de pages l'essentiel du problème d'Orient, dont l'exposé détaillé demanderait plusieurs volumes.

A tous ceux qui désirent avoir un aperçu rapide et clair de ce que l'on est convenu d'appeler « le problème d'Orient », cette brochure rendra service. Elle n'offre pas seulement un résumé succinct de la lutte de l'Europe chrétienne et de l'Islam, mais, étoffée de bon nombre d'idées originales et d'observations pénétrantes sur l'état actuel du problème et sur son évolution probable, elle est toute traversée, d'un souffle d'idéalisme qui leur donne vie et chaleur.

Dès l'introduction, l'auteur nous montre qu'il envisage le problème d'Orient d'un point de vue très élevé et en ses conséquences les plus lointaines. A son avis, la question d'Orient est « le problème essentiel, fatidique de la politique mondiale ». Il s'agit de savoir si en définitive « l'Europe et l'Asie, l'Occident et l'Orient s'entendront amicalement sur la reconstruction d'un monde habitable ou si ce continent abruti par une civilisation matérielle sombrera définitivement dans une lutte sans merci contre l'Asie ». Ce sont deux civilisations qui doivent se

rencontrer et collaborer pour le bien du monde. Conserver les bonnes traditions de l'Orient tout en les adaptant aux idées modernes », voilà ce que veut l'Asie et ce que l'Europe devrait exécuter.

On aurait tort, toutefois, de croire que l'idéalisme de M. Vályi l'entraîne à des idées utopiques et irréalisables. Aussitôt qu'il entre dans son sujet, il expose avec objectivité et sens critique les différentes phases du problème oriental. Le problème turc existe depuis que les Turcs sont entrés dans l'histoire : après bien des vicissitudes et des périodes de gloire et de décadence, il est redevenu ce qu'il était à l'origine : le problème d'Asie-Mineure. Mustapha Kemal défend aujourd'hui les mêmes contrées d'où les cavaliers d'Osman sont partis au XIII^e^ siècle à la conquête du monde.

Pendant tout le moyen-âge et jusqu'aux temps les plus modernes on a fait de la question turque une question religieuse. L'Islam était combattu par la chrétienté. Cela permet à tous ceux qui convoitaient les terres turques de couvrir de belles théories humanitaires et religieuses leur appétit de conquêtes. Ainsi firent les Russes, et font actuellement les Grecs.

Au XVIII^e^ siècle, les diplomates français, le marquis de Villeneuve et le comte de Bonneval, reconnurent le danger d'une Russie exploitant la décadence turque. Mais la France se désintéressant bientôt de l'Orient, leur politique fut dédaignée ou abandonnée. Les deux Etats qui auraient dû le plus craindre les Russes leur ouvrirent la porte de l'Europe : la Prusse les installa à Varsovie; l'Autriche leur prépara le chemin de Constantinople. La première puissance qui découvrit le danger qu'il y avait à vouloir mettre fin à l'existence de l'Empire ottoman fut l'Angleterre. William Pitt, puis David Urquhart créèrent le mouvement turcophile, qui pendant un siècle protégea la Turquie contre les tendances expansionnistes de l'Empire des Tsars. Tout au long du XIX^e^ siècle, « les clefs du problème turc se trouvèrent dans les mains de l'Angleterre ». Lord Beaconsfield rêva un protectorat moral de l'Empire britannique sur l'Islam; mais bientôt, avec Gladstone, d'autres idées prévalurent; au début du XX^e^ siècle, l'Angleterre, menacée par l'Allemagne, préféra de nouveau l'amitié du Tsarisme et lui sacrifia celle de l'Islam.

La guerre ayant balayé et l'Empire des Hohenzollern et celui des Romanov, toute la situation de l'Orient se trouva modifiée. Excellente occasion pour revenir à une politique d'entente avec l'Islam. Mais les hommes d'Etat anglais ne le comprirent pas et commirent l'impardonnable erreur de s'allier aux Grecs contre la Turquie. Au lieu d'assumer le beau rôle d'une « médiatrice imbue de justice et de bienveillance égale pour toute l'humanité sans distinction de race et de religion » l'Angleterre s'attacha à profiter de la défaite des Turcs. Les événements prouvèrent bientôt l'erreur de ceux qui avaient cru pouvoir

vaincre les Turcs en Asie-Mineure à l'aide des Grecs. Comment la petite nation grecque, avec ses 5 à 6 millions d'hommes, aurait-elle pu vaincre « l'alliance russo-turque derrière laquelle on devine la grande forêt musulmane dont l'Asie entière commence à devenir solidaire ».

La solution grecque a donc fait faillite, et le problème turc subsiste dans toute son acuité. M. Vályi examine les chances d'avenir de la Turquie renaissante. Il croit que la lutte en Asie-Mineure n'est que le prélude du problème des rapports généraux entre l'Europe et l'Asie, et c'est ainsi que la question s'élargit pour lui jusqu'à remplir le vaste cadre tracé par son introduction. Pour le repos des deux continents, « la Turquie doit avoir sa place marquée; puissance musulmane à cheval sur les deux continents asiatique et européen, elle est affectée à en assurer la liaison sous le triple point de vue politique, économique et moral ». Ce serait œuvre de justice d'ailleurs, car la démocratie européenne ne saurait consacrer l'asservissement de l'Asie au nom d'une formule humanitaire quelconque. Tôt ou tard, les Musulmans rompraient leur chaîne, et toute l'Asie se soulèverait contre l'Europe. Actuellement la force turque ne suffit pas pour reprendre le rôle historique de la Turquie d'autrefois; « mais elle suffirait amplement pour empoisonner les relations de l'Asie musulmane avec l'Europe ». Appuyés d'un côté sur la Russie et de l'autre sur le monde musulman du Caucase et de l'Asie centrale, les Turcs de Mustapha Kemal sont invincibles. Aussi vaudrait-il mieux bien pacifier la Turquie sous certaines conditions avantageuses et pour l'Europe et pour les Turcs. Et pour que la nation turque tout entière accepte la paix sans arrière-pensée, il faudra lui laisser l'Asie-Mineure, son patrimoine ancestral.

« Il s'agit de savoir, conclut M. Vályi, si l'on tient à faire de la nation turque l'avant-garde de la révolution musulmane contre l'Europe, ou si l'on veut lui confier le rôle qu'elle essayait d'assumer dans les meilleurs moments de sa dramatique carrière historique : de devenir l'arrière-garde de l'Occident aux confins des deux continents européen et asiatique. »

Quand on songe à l'effervescence de l'Egypte, des Indes, de tout le monde musulman, on ne peut s'empêcher de donner raison, dans l'ensemble, et sous réserve de points particuliers, à cette thèse, d'autant plus que la solution pacifique du problème turc est une question de justice et d'humanité. Les Turcs ne réclament, somme toute, qu'une chose, « c'est de garder leur foyer national et de pouvoir demeurer une nation parmi les nations. »

P. R.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

L'individualisme américain.

Dans son numéro d'avril, la grande revue américaine World's Work *publie des fragments d'un discours prononcé par M. Herbert Hoover lors de l'ouverture d'une Université américaine.*

L'âme de l'Amérique républicaine s'exprime dans ces pages :

Cinq ou six grandes philosophies luttent dans le monde pour la domination. Il y a l'individualisme d'Amérique. Il y a l'individualisme des pays les plus démocratiques de l'Europe qui préservent soigneusement les castes et les classes. Il y a le Communisme, le Socialisme, le Syndicalisme, le Capitalisme; enfin il y a l'Autocratie...

Je suis un individualiste, un individualiste sans peur, un individualiste fier. Mais laissez-moi dire aussi que je suis individualiste américain. Ce n'est pas de l'individualisme des autres pays que je veux parler, mais de l'individualisme d'Amérique, avec son caractère profondément développé de foi persistante dans la valeur souveraine de l'individualité...

L'individualisme a été la force première de la civilisation américaine pendant trois siècles, c'est l'individualisme qui a déterminé les institutions politiques, économiques et spirituelles de l'Amérique au cours de ces trois siècles. La forme même de notre gouvernement est le produit de l'individualisme de notre peuple, de son désir que les chances soient égales pour tous les citoyens. La démocratie est simplement le mécanisme que l'individualisme a inventé comme le système qui pourrait le mieux permettre de travailler à l'organisation sociale en gênant le moins possible l'individualisme économique et spirituel. La démocratie naît de l'individualisme et ne peut prospérer que par lui.

Le pionnier américain est l'expression épique de cet individualisme ainsi que les réponses de l'esprit pionnier au défi de l'occasion, au défi de la nature, au défi de la vie, à l'appel de la frontière. Cet esprit ne disparaîtra pas faute de travail à achever. Il y aura toujours une frontière à conquérir ou à tenir aussi longtemps que les hommes penseront, feront des projets, oseront. Notre individualisme américain a reçu beaucoup de son caractère de notre contact avec la force de la nature sur un continent nouveau. Les jours du pionnier ne sont pas encore passés. Le grand continent de la science n'est encore exploré que sur ses frontières et c'est seulement le pionnier qui pourra percer la frontière dans sa recherche de nouveaux mondes à conquérir. Le véritable génie de nos institutions nous a été donné par l'esprit pionnier. Notre individualisme est enraciné dans notre véritable nature. Il est fondé sur une conviction née de l'expérience. Des occasions de succès égales, des chances égales devinrent la formule de l'individualisme américain parce que c'était la méthode du travail américain...

L'intelligence, l'initiative, le caractère, le courage et l'étincelle divine de l'âme humaine sont propres aux individus; l'étincelle divine ne réside pas dans les organisations, les institutions, les masses et les groupes. Sa demeure est le cœur de l'individu...

Le maintien de la production et le progrès des choses de l'esprit dépend du renouvellement perpétuel de ceux qui, sortant de la masse, montent au poste de direction...

Le progrès est né de l'esprit individuel, non de l''esprit de la foule. La foule sent; elle n'a pas un esprit qui lui permettre de tracer une phrase. La foule détruit, consume, hait et rêve; elle ne construit jamais. C'est une des plus profondes et des plus exactes vérités de la psychologie que l'homme placé dans la masse ne pense pas, mais se borne à sentir. La foule ne se meut que dans un monde d'émotion. C'est l'individu seul qui peut se mouvoir dans le monde de l'intelligence. Le progrès social réel est la somme du progrès des individus et par conséquent, la seule route pour la réalisation des grands espoirs du progrès humain est le développement sûr et constant de l'individu...

L'individualisme n'est pas seulement un stimulant pour la production et le chemin vers la liberté; il tient à la base des choses de l'esprit. Notre système économique et social ne peut marcher vers des jours meilleurs que s'il est accompagné par le progrès spirituel. Les hommes ne vivent pas que de pain. Je répète que la divine étincelle ne réside pas dans les organisations, dans les institutions, dans les masses ou dans les groupes. Elle ne réside que dans le cœur de l'individu humain. Et, dans la proportion même où chaque individu accroît son fonds de spiritualité, chaque individu accroît son idéal de démocratie.

Il est vrai que notre vie économique est la première des considérations, car nous avons compris depuis longtemps que la base d'une civilisation en progrès doit être un niveau de vie élevé et toujours croissant pour le peuple entier et non pour une seule classe; que l'éducation, la nourriture, le logement et l'usage de plus en plus grand de ce que nous appelons souvent les choses non essentielles sont les véritables fertilisants du sol, d'où jailliront les plus belles fleurs de la vie.

En ce qui concerne le côté économique de la vie, je n'ai pas besoin de vous montrer comme toutes nos activités sont enchevêtrées; car nous sommes maintenant si nombreux que si nous ne maintenons pas notre production, la moitié d'entre nous périront. Si nous jugulons les impulsions fondamentales de l'homme, notre production décroîtra. Le monde assiste aujourd'hui à la plus sombre tragédie de ces dix derniers siècles en voyant la mort par la faim de 150 millions d'hommes en Russie, parce que, en poursuivant certaines théories sociales, ils ont détruit l'impulsion de la production.

Ils ont tort ceux qui disent que l'individualisme n'a d'autre fin que la préservation de la propriété privée. Notre individualisme américain n'est une croyance économique qu'en partie. Son but est de permettre à tout individu de s'exprimer non seulement économiquement, mais aussi spirituellement C'est lorsque la propriété privée est réunie aux mains des groupes qui régissent l'État que les individus commencent à considérer le capital comme un oppresseur. Notre exigence américaine que les chances individuelles restent égales empêche que le capital devienne une chose à craindre. L'individualisme américain maintient le capital entre de bonnes mains et au service de chacun... Notre législation de ces dernières années est le monument de la vigilance constante qui garde et préserve notre très profond individualisme contre le contrôle trop raide du capital et de a propriété privée.

M. Hoover rappelle les mesures prises contre les trusts :

Quant au système économique qui est le résultat de notre individualisme, ce n'est pas une chose immuable. Il change rapidement dans sa forme d'organisation sous l'impulsion de l'initiative de nos citoyens, de la science grandissante, de la production plus large et de la baisse constante des prix. Il y a trente ans il marcha largement vers la consolidation de l'entreprise jusqu'au moment où certains individus étant devenus trop forts menacèrent de peser sur l'égalité des chances; des barrières importantes furent alors établies. Aujourd'hui, notre système marche vers la coopération. Son dernier développement laisse espérer largement que nous gagnerons en individualité, égalité de chances et initiative, et que nous réduirons beaucoup, en même temps, les grandes dépenses d'une compétition exagérée dans la production et la distribution.

Jour par jour nous apprenons davantage dans l'application pratique des res-

trictions s'appliquant à la domination économique et politique. Tandis que ces restrictions peuvent s'établir dans la complexité de notre organisation économique, elles ne doivent pas saper l'intérêt particulier et l'initiative de l'individu. Nous sommes parfois en retard dans la correction de ces forces qui s'imposeraient à la justice, à la liberté, à l'égalité des chances, mais l'instinct est si fort en nous que la domination de quelques-uns ou du groupe ne sera pas tolérée.

Tandis qu'il y a dans notre individualisme des forces qui doivent être refrénées avec vigilance, il est d'autres forces non moins glorieuses qui nous promettent un brillant avenir. Dans notre peuple se développe une nouvelle évaluation des individus, des groupes et des nations. Déjà apparaît la vision des services qui seront rendus.

Lorsque nous nous remémorons nos succès individuels, aucun souvenir ne nous réconforte autant que celui d'un service que nous avons rendu... Lorsque nous pensons aux glorieuses actions de nos pères, nous n'énumérons jamais les actes qui n'ont pas été enracinés dans le sol du service. Par là le cœur humain est grand, le monde est grand.

Mais le service est une qualité de l'individu, et la somme des services est la somme des actes des individus. Nos défaillances sont des refus de service et l'âme de notre nation souffre de cela.

En ce moment nous sommes affaiblis parce que les grandes idées et les grands espoirs, nés de l'exaltation de la guerre, ne se sont pas réalisés immédiatement. Le monde espérait qu'à la fin de la guerre la civilisation serait soudainement purifiée et ennoblie par les sacrifices et les services ; il avait pensé que la belle unité de desseins acquise pendant la guerre serait transformée en une grande unité d'action remédiant aux fautes de la civilisation pendant la paix. De grandes formules naquirent au jour et promirent de dissiper tous les maux.

Mais après la concentration de toutes les énergies spirituelles et matérielles sur le seul but de la guerre, la scène changea devant l'immense complexité et les innombrables buts de la paix. La submersion de l'individuel pendant la lutte de la race ne put exister que temporairement, sa persistance aurait détruit les bases de notre civilisation.

La réaction spirituelle a été en partie le fruit d'une grande illusion spirituelle pendant ces cinq dernières années. En présence de l'unité de desseins et des mystiques émotions de la guerre, beaucoup d'hommes arrivèrent à croire que le salut est dans l'action de la masse et du groupe. Ils ont vu la mobilisation spirituelle et matérielle de nations, de classes, de groupes pour le sacrifice et le service ; ils ont cru que le progrès réel des hommes pourrait s'effectuer en travaillant sur « la psychologie du peuple », par « l'esprit de la masse », par l'action du groupe : ils ont oublié que le progrès est dans l'individu inspiré par l'esprit de service...

Nous ne pouvons pas nous reposer sur la croyance que les idées droites prévalent toujours par leur propre vertu. A la longue elles prévalent. Mais il peut y avoir et il y a eu des périodes de plusieurs siècles pendant lesquelles le monde retourna vers l'obscurité, simplement parce que des masses d'hommes s'étaient imprégnées d'idées mauvaises et de mauvaises philosophies sociales. Les déclins de civilisation sont sortis d'idées mauvaises. La plupart des guerres du monde, y compris la dernière, ont été livrées par les avocats d'idées sociales opposées.

Des buts grandioses doivent être atteints. Nous pouvons, si nous le voulons, marcher résolument vers une meilleure distribution de notre production et aussi vers un niveau de vie plus élevé pour tout le monde et non pour un groupe particulier. Nous pouvons donner à tous l'accès au plus beau côté de la vie ; nous pouvons contribuer au progrès énergique de la civilisation. Cela s'accomplira si nous gardons une foi absolue dans l'intelligence, l'initiative, le caractère, le courage et la marque divine dans l'âme humaine de l'individu. Nous pouvons préserver ces buts grandioses si nous donnons à chaque individu ces possibilités pour lesquelles l'esprit de l'Amérique lutte.

Hugo Stinnes

Dans le World's Work *du mois d'avril, le célèbre journaliste allemand Harden publie un grand article sur Hugo Stinnes.*

Malgré que ses cheveux et sa barbe soient à peu près noirs, malgré son nez recourbé et sa peau jaunâtre on ne peut, lorsqu'on sait reconnaître les races, prendre cet homme pour un Israélite ou pour un Assyrien... Son air, son allure sont ceux d'un patron, d'un patron de mine de charbon du bas-Rhin, de ce coin où les Germains, les Français du nord, les Belges et les Teutons mêlent leur sang. L'œil est éteint; le regard est calme; c'est celui d'un homme maître de soi, qui regarde sans aversion le reste du monde. Le corps est devenu plus large; il s'est alourdi. La tête est épaissie, le mouvement est devenu plus embarrassé. Plus d'un secrétaire de syndicat du pays du charbon présente ce type; on le rencontre encore plus souvent à Ymuiden et dans les quartiers du port de Rotterdam.

L'homme est taillé dans un seul bloc, il n'a pas été construit, il n'est pas compliqué. Comme un simple marchand, il a vécu pendant la guerre dans sa vieille maison de Mulheim; il y vit probablement encore. De petites chambres, pas trop de lumière; son bureau est une cellule à peine plus large que celle de Michel-Ange à Florence. Tout y est d'une extrême simplicité. La vie de la famille est très intime. On sert à déjeuner vers sept heures du matin; un simple *cosy* tricoté couvre la cafetière; il n'y a aucun plat chaud; tout au plus, un œuf pour chacun. Le maître de la maison ne boit jamais plus de deux verres d'un vin de table très léger; il ne fume pas, il ne trouve aucun plaisir à la table. Où trouve-t-il du plaisir? Il ne lit jamais un livre, ne comprend ni la musique, ni les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture; il est très rare qu'il aille au théâtre et c'est alors pour plaire à sa famille ou pour aller rire un peu à quelque pièce comique. Il ne semble pas non plus être sensible à la nature. Les forêts de hêtres, les paysages alpestres, les couchants de soleil sur la mer, les trilles ravissants de l'alouette et l'appel plein de désir du rossignol à sa compagne : Shakespeare et Beethoven, Gœthe et Mozart, Donatello, Velasquez, Rembrandt, Rodin, pour lui, rien de tout cela n'existe. S'il était brusquement emporté sur les hauts plateaux de l'Himalaya, il commencerait immédiatement à examiner les ressources géologico-économiques de l'endroit. « Mes affaires, dit-il, occupent tellement mon imagination qu'il n'y a pas de place pour autre chose ». Il passait en voyage deux nuits par semaine, toujours sans un domestique, portant lui-même généralement sa valise, qui était son unique bagage, de l'hôtel au sleeping. Jusqu'en 1917, il n'occupa jamais plus d'une chambre à

l'hôtel et reçut ses visiteurs dans le salon commun. On s'est moqué souvent de son costume provincial et démodé. Jusqu'à la troisième année de la guerre, Albert Ballin, le créateur de la *Hamburg-Amerika Linie* ne réussit pas à le persuader de s'acheter une jaquette pour les dîners. Jusqu'alors il avait paru à dîner dans ses vêtements de travail. Plusieurs rois de la finance et de l'industrie ont déjà montré cette modestie dans leurs habitudes de vie ; mais le plus souvent, ils étaient poussés par la lassitude du luxe ; ils comprenaient que seule la vie sans excès peut assurer le prolongement des forces physiques. Herr Stinnes n'a jamais vécu autrement, et il n'a jamais voulu vivre autrement qu'il le fait à Mülheim. Le luxe n'a pas plus d'attrait pour lui que les autres formes de culture. Il possède à Berlin et à Hambourg de confortables hôtels ; il a un grand nombre de secrétaires... Mais il lui semble indigne d'un homme sérieux de consacrer du temps à s'habiller avec élégance ou à composer un repas pour plaire à des amis...

Ce sont les expériences de la guerre qui l'ont poussé à saisir toutes sortes d'affaires. Auparavant, le charbon et le minerai de fer paraissaient seuls l'intéresser et certains experts affirmaient en 1914 que la situation financière de ses affaires n'était pas très bonne. Il était à Gustein lorsqu'il lut l'ultimatum de Vienne à la Serbie ; il comprit que c'était la préparation de la guerre ; il rentra rapidement chez lui avec sa femme, qui est sa compagne de travail, s'assit au téléphone dans sa cellule pendant quatorze heures, et, le jour même de son retour, mit toutes ses affaires industrielles sur le pied de guerre. Il procura du charbon dans les ports italiens aux croiseurs allemands *Gœben* et *Breslau*, leur permettant ainsi de gagner la mer de Marmara... Il fournit toute l'Italie de charbon croyant combiner ainsi une affaire très avantageuse avec un acte de sage patriotisme. Il pensait que, devant compter sur le charbon allemand, l'Italie ne prendrait pas les armes contre l'Allemagne et ses Alliés. Il eut une déception et qui fut suivie de bien d'autres. Mais aucune de ces déceptions ne put ébranler sa ferme confiance en la victoire finale de l'Allemagne. Lui qui avait toujours été tenu à l'écart, on l'écouta maintenant dans tous les bureaux du gouvernement, dans tous les départements d'Etat prussiens, comme celui qui avertit et qui entraîne. Après qu'il eût visité Kovno comme hôte du commandement de l'Armée du nord-est, il présenta les arguments économiques au général Ludendorff et s'efforça de l'amener (avec le maréchal Hindenburg) au point de vue de Falkenhayn. Il était aussi le confident de l'Amirauté de Tirpitz et des jeunes officiers de marine qui, peu de temps après le commencement de la guerre demandaient une guerre sous-marine sans restriction. Il ne vit jamais le Kaiser. Depuis que Guillaume avait renvoyé Bismarck comme un laquais gênant il était devenu très impopulaire parmi les meilleurs éléments de l'industrie de l'ouest, à cause de sa folie pour les bruyants

effets de théâtre. Ces hommes qui jamais n'ont convoité de titres ni d'honneurs, qui n'ont pas désiré placer des titres de noblesse devant leurs noms, refusèrent de suivre les capitalistes qui offraient une certaine somme à Sa Majesté pour quelque œuvre scientifique ou humaine et qui étaient décorés ou anoblis en proportion de leur contribution. Stinnes eût été homme à dire sincèrement au Kaiser, le cas échéant, qu'il s'écartait de la voie du devoir. Dans une cour où le premier commandement était : « Sa Majesté veut la lumière du soleil » et où les mauvaises nouvelles auraient pu jeter quelque ombre, il n'y avait pas de place pour ces sombres positivistes, ces hommes d'affaires sérieux jusqu'au fanatisme.

Harden fait ensuite le tableau de l'activité de Stinnes pendant la guerre. Stinnes fut de ceux qui poussèrent l'Etat-Major à user de tous les moyens : guerre sous-marine, bombardement de Paris. Son intervention dans la politique fut souvent néfaste à l'Allemagne.

La fin de la guerre qui le priva de ses mines du Luxembourg, n'arrêta pas un moment son activité. L'Allemagne ayant de grands besoins, la puissance de Stinnes atteignit des proportions incommensurables. C'est à lui que l'on doit en grande partie que l'Allemagne ait produit en 1921 autant de charbon qu'en 1913; qu'elle ait doublé sa production de lignite; qu'elle ait pu trouver un emploi à presque toutes ses forces de travail. Il a atteint dernièrement le but sur lequel il fixait ses yeux depuis longtemps : l'émancipation des banques, de ces toutes-puissantes banques dont les directeurs ont vote décisif, en tant que bailleurs de fonds, dans toutes les entreprises commerciales et qui sont indispensables à l'administration allemande comme l'union étroite du travail de laboratoire et de la technique pratique. C'est à cinquante ans seulement qu'il termina cet affranchissement. Son pouvoir s'est placé au-dessus de toutes les banques, chacun obéit à son appel. De l'autre but qu'il a poursuivi, la montée de l'industrie en « combinaisons verticales », on a parlé dans la presse du monde entier plus qu'il n'était nécessaire. Tandis qu'auparavant, on allait vers la fusion d'industries similaires, Herr Stinnes s'efforce de combiner différentes entreprises, de manière que l'une puisse pourvoir aux besoins des autres. Cette idée n'est pas aussi nouvelle qu'elle peut le paraître à première vue. Le patron de mines de Mülheim, Matthias Stinnes, qui eut l'idée de construire lui-même ses bateaux et d'empocher les frais de transport, était, sur son terrain borné, un « entrepreneur de verticales ». Hugo, son petit-fils qui, entre autres choses veut agir sur l'opinion publique, achète des forêts pour se fournir de pulpe de bois, des fabriques de papier pour la transformer, des presses pour faire ses journaux. Lorsqu'il produit lui-même le bois, le minerai, le manganèse et tout ce qui est nécessaire à son entreprise, il épargne sagement la part de l'intermédiaire. Tout ceci est pensé et exécuté par un homme

large de vues, exceptionnellement habile, par un talent de premier ordre.

Mais chez cet homme l'idée centrale paraît quelquefois manquer.

Herr Stinnes parle hautement de son mépris pour les politiciens, mais il est entré au Reichstag, la plus hideuse des arènes. Il parle du cœur cruel du conquérant et oublie ce que, dans sa certitude de victoire, il demandait à ceux qu'il considérait comme conquis. Il voulut conclure une alliance douanière avec la France pour unir le charbon et le fer de l'Europe en une gigantesque construction, et lorsqu'il vit qu'il ne pouvait obtenir cela de M. Loucheur, il se retourna immédiament vers l'Angleterre. Il voit que dans la mauvaise administration actuelle de l'Allemagne les bureaucrates profiteront du besoin national de crédit pour transformer les chemins de fer et les services postaux en compagnies privées ; mais il oublie que cette dénationalisation ne fera pas baisser le prix en notre temps de besoin et que ces services ne doivent pas être livrés à des entreprises anti-sociales... Il ne considère pas une des raisons fondamentales de notre faiblesse économique présente : un bon tiers des produits de l'industrie allemande (métaux, produits chimiques, textiles) qui, avant 1914, partait pour l'étranger, a été fabriqué pendant la guerre par les adversaires de l'Allemagne et la quantité de ces produits a été doublée au moment où la puissance d'achat de l'Europe, du Rhin à la Mer Noire et à la Sibérie a largement baissé. Il ignore délibérément le besoin d'identifier honnêtement la fortune de l'Allemagne avec la sienne propre, alors que pour être réellement grand, il devrait mettre cette croyance à la base même de sa fortune. Le danger qui le menace est celui des despotes : la Cour. Il est entouré par une foule de gens qui le regardent comme un génie né, comme un personnage de la mythologie germanique. Ils l'adorent comme le futur souverain de la Germanie et ils voudraient le couronner seigneur des Germains et fondateur d'un « Empire d'un Peuple ». Le jeune Stinnes, le rêveur solitaire aux yeux d'apôtre n'aurait pas supporté ces laquais, ces bouffons, ces psychopathes.

G. B.

La réunion de Vilna à la Pologne.

Dans le *Swiat*, de Varsovie, du 29 avril, M. G. Danilowski consacre un article à ses *Impressions de Vilna* à propos des fêtes en l'honneur de la réunion de Vilna à la Pologne ou, comme dit l'auteur, de l' « unité polonaise reconstituée », qui viennent d'avoir lieu au moment de Pâques (du 15 au 20 avril). Une longue introduction montre d'abord tout ce que l'antique capitale de la Lithuanie eut à souffrir

de l'oppression russe sous le régime tsariste. Les procédés tracassiers et brutaux de la bureaucratie ou de la soldatesque moscovites sévissaient d'une façon encore plus sensible dans la région de Vilna que dans les dix gouvernements qui constituaient ce qu'on avait coutume d'appeler le Royaume de Pologne ou la Pologne du Congrès. Ensuite, ce fut pendant la guerre mondiale à partir de septembre 1915 l'occupation allemande avec tout son « cortège d'atrocités », période de réquisitions sans pitié s'étendant littéralement jusqu'à la dernière miette de pain. Le peuple lithuanien a conservé un triste souvenir de cette époque où la mortalité fut effrayante, la famine ayant pris des proportions inimaginables. La plupart des gens n'avaient pour subsister dans les derniers mois de la guerre qu'une espèce de brouet clair constitué par de la soupe aux orties ainsi que parfois de champignons qu'ils allaient ramasser dans les forêts avoisinantes. On ne rencontrait dans les rues de Vilna que des enfants à la mine cadavérique qui mendiaient soit de vieilles croûtes soit des épluchures de fruits ou de pommes de terre, et il n'était pas rare de les voir tomber d'inanition sur le pavé. Après avoir évoqué ces années atroces, M. Danilowski rappelle que la ville se remettait à peine de ses souffrances matérielles, quand elle eut à subir la terreur rouge au cours de l'été de 1920 lors de l'invasion bolcheviste. Puis ce fut la période du conflit polono-lithuanien ou plus exactement du conflit entre le gouvernement de Varsovie et celui de Kowno où dut intervenir la Société des Nations, la période de l'incertitude des lignes de démarcation successives et du coup de force du général Zeligowski. L'indécision prolongée de la situation internationale de Vilna ne favorisa certes pas la reconstruction économique, plus nécessaire en cette région qu'en aucune autre partie de la Pologne. Néanmoins on passa sur ces inconvénients et le patriotisme polonais assez ombrageux des habitants de Vilna fut en général satisfait de l'administration du gouvernement provisoire de Zeligowski qui a cédé il y a quelques mois la place au général Mokrzecki.

Enfin, rendant compte des cérémonies récentes, M. Danilowski s'exprime ainsi :

> Mais bientôt vint le jour de la fête de l'unité reconstituée, le jour qui mettait fin à des souffrances séculaires, date mémorable qui consacrait définitivement une décision conforme aux vœux de la population, le jour de l'entrée du chef de l'Etat polonais que Vilna chérit tout particulièrement et dont elle est fière comme d'un de ses plus grands enfants[1].
>
> Après une période pluvieuse l'arrivée du Maréchal Pilsudski à Vilna, le Samedi-Saint, fut favorisée par un temps superbe. Un soleil radieux était de la partie et une foule énorme se pressait dans les rues. Ce ne fut à travers toute la ville qu'un cri d'allégresse. Un joyeux tumulte signala l'approche de la voiture

1. Le Maréchal Joseph Pilsudski est né en 1867 à Zulow, en Lithuanie, dans le gouvernement de Vilna.

présidentielle, les cordons de soldats eurent toutes les peines du monde à contenir l'empressement enthousiaste de la population qui acclamait le chef de l'Etat se rendant au palais escorté d'un escadron de lanciers.

Le Maréchal Pilsudski dut passer les fêtes de Pâques au sein de sa famille, mais les soldats font aussi partie de sa famille, il parut donc le dimanche 16 à leur cantine pour partager avec eux l'œuf traditionnel[1].

Les solennités officielles commencèrent le 18 avril, elles débutèrent par la remise des clés de la ville que fit au chef de l'Etat devant la Porte Pointue (*Ostra Brama*), le président du Conseil municipal de Vilna, M. Bankowski... (Suit une description très exacte de ces clés qui sont en argent et ornées d'une foule de motifs représentant des symboles historiques polono-lithuaniens. Elles ont été remises, reliées entre elles par une agrafe et une chaînette en or portant la date d'avril 1922 et les initiales du chef de l'Etat J. P.).

Ce dernier se rendit de la Porte Pointue dans une voiture découverte en compagnie du Cardinal Dalbor jusqu'aux locaux de la Commission administrative provisoire où il était attendu par les représentants du gouvernement polonais et de la dite Commission, par les députés des deux Diètes, de celle de Varsovie et de celle de Vilna, et par de nombreux invités.

A la suite de la lecture que fit le Président de la Commission administrative, le général Mokrzecki, d'un compte-rendu détaillé de l'activité de cette commission, tous furent unanimes à constater qu'un travail énorme avait été accompli. Puis le chef de l'Etat, après avoir remercié le Général Zeligowski et ses dévoués collaborateurs de leurs efforts, parla en ces termes :

« Au nom de la République, je proclame que le gouvernement provisoire a terminé sa tâche à Vilna et qu'il a cessé d'exister. J'invite le Président de la Commission administrative à présenter à la signature des autorités compétentes l'acte qui consacre cet événement et je prie le gouvernement polonais de prendre en mains les pouvoirs publics».

Après l'apposition des signatures le chef de l'Etat quitte les locaux de la Commission. Le canon retentit et à ce moment précis l'étendard rouge de l'Aigle Blanc de Pologne hissé tout en haut de la tour du Mont du Château (*Gora Zamkowa*) flottait au vent et brillait au soleil. Un *Te Deum* fut chanté à la cathédrale, le Maréchal Pilsudski alla assister aux manœuvres des troupes à Wileika, et, à deux heures, eut lieu un déjeuner offert par le général Mokrzecki, où au grand étonnement des partisans d'une fédération, le Cardinal Dalbor prononça un discours en faveur de l'union intime de la Pologne et de la Lithuanie.

Plus loin M. Danilowski insiste sur les réjouissances populaires qui se prolongèrent pendant les journées du 18, du 19 et du 20 avril, réjouissances par lesquelles les habitants de Vilna manifestaient leur joie après tant d'épreuves, puis il en vient au banquet officiel donné par la ville le jeudi 20 avril en l'honneur du chef de l'Etat et du gouvernement polonais où le toast final, celui du Maréchal Pilsudski, fut particulièrement remarqué.

Après de nombreux orateurs le chef de l'Etat se leva en dernier lieu au milieu d'un profond silence. Il sut trouver à la fois des paroles de sagesse et les mots que lui inspirèrent son grand cœur. Aussi, pour toute l'assistance ce fut là le point culminant de ces cérémonies.

Le Maréchal Pilsudski consacra la plus longue partie de son discours à l'origine et au développement des antiques métropoles de la Pologne. Sans doute Vilna, comme il en convint, ne fut pas ni fondée, ni créée par des mains polonaises. Mais il rappela les grands événements historiques qui scellèrent l'union indissoluble des deux nations.

« Au moment, dit-il, où les autres vieilles capitales polonaises tombaient en décadence, c'est Vilna avant toutes qui entretint, qui ralluma le feu sacré du patriotisme dont l'ardeur réchauffa, raffermit d'une façon à la fois forte

1. Allusion à une vieille coutume polonaise du jour de Pâques.

et durable la constance de la Pologne entière. Et ce mouvement, loin d'être accidentel, eut ses raisons d'être profondes. Presque toutes les œuvres de notre plus grand génie national, de celui dont tout enfant polonais connaît le nom, à peine a-t-il appris à parler, sont intimement liées à l'histoire, aux luttes, aux souffrances, aux revers et aux triomphes de l'antique Lithuanie[1] ».

Ensuite le chef de l'Etat évoqua le souvenir des tortures endurées en commun, du sang versé en commun, des gibets élevés par l'oppresseur moscovite « non seulement ici même à Vilna sur la Place Lukiski, mais aussi là-bas à Kowno »... Il montra comment, lorsque, dans les gouvernements qui formaient la Pologne, dite du Congrès, l'insurrection de 1863 était déjà étouffée, la lutte durait encore contre le tsarisme en Lithuanie Septentrionale où elle était soutenue par des centaines de braves gens qui ne savaient pas le polonais, mais étaient Polonais de cœur. S'inclinant devant toutes ces victimes qui tombèrent il y a soixante ans pour une cause commune, le chef de l'Etat tendit encore une fois la main à travers la frontière et la ligne de démarcation aux Lithuaniens de Kowno, les assurant de ses dispositions pacifiques et amicales. Il déclara notamment qu'en dépit des récents malentendus il ne cessait de les considérer comme des frères.

Puis il conclut ainsi : « Permettez-moi de terminer en m'adressant à vous en tant qu'originaire du Territoire de Vilna. Je suis arrivé, Messieurs, à ce moment de ma vie où je puis en envisager avec tranquillité le terme et cet au-delà mystérieux d'où personne ne revient. Dans mon existence orageuse j'ai connu de multiples émotions, ma carrière a été riche en péripéties de tout genre. J'ai été bafoué par les uns, porté aux nues par les autres, je sais ce que c'est que l'amertume des revers et l'ivresse du triomphe. J'ignore quelles émotions ma destinée me réserve encore, mais je doute qu'elle puisse jamais m'en faire éprouver de plus grandes et de plus fortes que celles par où j'ai passé. Or, ce dont je suis certain, c'est que l'avenir ne peut me ménager d'émotion qui soit plus pure, plus empreinte d'un respect vraiment filial que celle que je ressens aujourd'hui. Comment vous la définirais-je ? Elle est assez semblable à celle d'un enfant le jour de la fête de sa mère chérie, ses yeux la regardent sans la moindre critique, il trouve en elle tout son contentement, il n'examine pas comment elle est vêtue, il ne se demande pas si pour autrui elle est laide ou elle est belle ; elle reste pour ses regards de fils, quelque chose de magnifique, quelque chose d'incomparable, et, le jour de la tête de cette mère son cœur d'enfant touché bat plus joyeusement que de coutume. Moi aussi, tel l'enfant que je vous dépeins, je suis ému jusqu'au fond de l'âme, et je crie avec vous : Vive Vilna ! »

M. Danilowski termine son article en évoquant la situation unique de Vilna, une des cités les plus pittoresques de la Pologne, et il ajoute que c'est à regret qu'il a dû quitter cette ville qui a su se rendre si sympathique par le caractère grave et recueilli, mais sincère et droit de ses habitants qu'ont encore retrempés de longues années de souffrances.

R. C.

1. Allusion à l'œuvre d'Adam Mickiewicz, le grand poète romantique polonais, qui né en 1798 dans la région de Nowogrodek, était lui aussi Lithuanien et a chanté sa terre natale de Lithuanie dans de nombreuses poésies lyriques et surtout dans son grand poème épique de *Pan Tadeusz*.

Le Gérant : A. Bière.

Bordeaux. — Impr. J. Bière, 18-20-22, rue du Peugue.

Le 1er et le 16 du mois

LE CRAPOUILLOT

Revue Parisienne illustrée

Directeur : Jean GALTIER-BOISSIÈRE

Est un organe jeune, vivant, combatif : Ancien journal de tranchée, le *Crapouillot* a su, en deux ans, conquérir Paris avec une formule de revue absolument originale.

Le *Crapouillot* publie, tous les quinze jours, une copieuse livraison illustrée comprenant une nouvelle ou un chapitre de roman, des poèmes, des articles de fond sur l'**Art**, les **Lettres**, le **Théâtre**, le **Cinéma**, et l'analyse de toutes les expositions, de tous les livres, de toutes les pièces et films qui font sensation à Paris.

Toute personne cultivée qui veut suivre le mouvement artistique et littéraire, « se tenir à la page », **DOIT** s'abonner à cette revue et posséder dans sa bibliothèque sa collection complète d'une haute tenue littéraire et d'une grande valeur artistique.

LE CRAPOUILLOT

a réuni dans sa collaboration

L'ÉLITE D'UNE GÉNÉRATION :

ALEXANDRE ARNOUX *(l'auteur « d'Indice 33 ». Prix de la Renaissance)* ROLAND DORGELÈS *(« Les Croix de bois », prix Vie Heureuse)*, JEAN BERNIER *(« La Percée », prix Clarté)*, JEAN GALTIER-BOISSIÈRE *(Loin de la Riflette)*, FRANCIS GARCO *(L'Équipe)*, PIERRE MAC-ORLAN *(La Cavalière Elsa)*, LOUIS-LÉON MARTIN *(Tuvache)*, JEAN-LOUIS VAUDOYER *(Le dernier Rendez-vous)*, EMILE HENRIOT *(Les Temps Innocents)*, HENRI BÉRAUD, *(Le Vitriol de Lune)*; DOMINIQUE BRAGA, PAUL REBOUX, ANDRÉ WARNOD, RENÉ KERDYK, MARCEL BERGER, etc...

En dehors de ses livraisons littéraires le « Crapouillot », la plus vivante des revues parisiennes illustrées, s'est fait connaître par ses célèbres **numéros spéciaux** *dont certains* : « Le Crapouillot-pastiche », « Le Crapouillot de l'An 3000 », « Le Cinéma », « La Mode », « La Gastronomie », *ont obtenu d'énormes succès de librairie. Tout nouvel abonné qui souscrit à la collection de paix reçoit toutes ces remarquables livraisons ainsi que les numéros spéciaux des* **salons**, *très recherchés des amateurs pour leurs nombreuses reproductions.*

LE CRAPOUILLOT APPORTE A L'ÉTRANGER

L'AIR DE PARIS

LE CRAPOUILLOT : 3, place de la Sorbonne, PARIS
Abonnement d'un an (24 nos à **1** fr. **50** et **2** fr.; spéciaux à **3** et **5** fr.)
France : **30** francs. — *Étranger* : **40** francs.

COLLECTION RELIÉE, sous cartonnage artistique, des TROIS ANNÉES PARUES : 3 forts volumes-albums copieusement illustrés.
France : 100 francs. — Étranger : 110 francs.

- - LIBRAIRIE STOCK - -

DELAMAIN BOUTELLEAU & Cie — PARIS

155, rue Saint-Honoré (Place du Théâtre-Français) Chèque postal 29.360

LA PLUS GRANDE, LA MIEUX ORGANISÉE ET LA MIEUX SITUÉE DES LIBRAIRIES DE PARIS

Tous renseignements et commodités

TOUS LES LIVRES -- OUVRAGES RARES
RELIURES
SERVICE D'EXPÉDITIONS RAPIDES

Province et étranger

En se recommandant de la VIE DES PEUPLES
demander le service gratuit du

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA LIBRAIRIE STOCK

qui renseigne impartialement le plus souvent par ANALYSES, sur la production trimestrielle de la librairie française.

EDITIONS STOCK

7, rue du Vieux-Colombier. — PARIS

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Collection « LES DOCUMENTS DU TEMPS »

J. M. Keynès : *Nouvelles considérations sur les Conséquences de la Paix*, (un volume, **6.75**). — Maxime Gorki : *Ecrits de Révolution*, (un volume, **6.75**).

Dans la « BIBLIOTHÈQUE COSMOPOLITE »

St. Ed. White : *Terres de Silence*, 8e édition, (1 vol. **5.75**). — Tolstoï : *Guerre et Paix*, seule traduction littérale et intégrale d'après les manuscrits originaux, (6 vol. ch. 400 pages à **5.75**, le vol.). — O. Wilde : *La Maison de la Courtisane*, (1 vol., **5.75**). — *Théâtre*, (3 vol., **5.75**, le vol.,) etc... En préparation : Tourgueneff, *Roudine*. — Andersen, *Contes*, traduction nouvelle.

ROMANS

Marguerite Comert : *Mes Images*, (1 vol., **5.75**).— Prix Northcliffe. — *L'Epithalame* : roman par Jacques Chardonne, (2 vol. ens., **11.50**).

Collection « LES CONTEMPORAINS »

Œuvres et Portraits au XXe siècle. — Chaque petit volume, du prix de **1 franc**, contient une œuvre significative, une notice et un portrait. — André Salmon : *Prikaz*. — Max Jacob : *Le Cornet à Dés*. — Elie Faure : *Les Constructeurs*. — François de Curel : *Le Solitaire de la Lune*. — Prochainement : Œuvres de MM. Cocteau et Giraudoux.

THEATRE

Erieux. — *Théâtre Complet* T. III : *Les Trois Filles de M. Dupont ; Résultat des Courses*, (1 fort vol., **9 francs**). — Edmond Sée : *Un Ami de Jeunesse*.

COLLECTION NOUVELLE DE LA FRANCE DRAMATIQUE

Mademoiselle Pascal, de Martial Piéchaud, **1.50**. — *La Dame de Bronze et le Monsieur de Cristal*, d'Henri Duvernois, **1 franc**. — *Aimer*, de Paul Géraldy, **1.50**. — *Le Débat de Nicolazic*, mystère d'Henry Ghéon, **1.50**. — *Beethoven*, de René Fauchois, **1.75**. — *L'Heure du Berger*, d'Edouard Bourdet, **1.50**. — *Pierre Dupont*, de Lucien Descaves, **1 franc**, etc...

LIVRES NOUVEAUX

La plus belle pagine de Montecuccoli, Trèves, Milan.

L'ancien généralissime italien Cadorna a réuni les plus belles pages de l'adversaire de Turenne : Roimondo Montecuccoli, que nous appelons Montecuculli. Une biographie-préface assez étendue, forme le plus amusant des romans militaires. Les extraits choisis par le général Cadorna font revivre la physionomie de celui qui sut dire de Turenne, lorsqu'il mourut : « C'était le plus grand des hommes; il paraissait né pour l'honneur du genre humain ». Le style de Montecuculli peint admirablement la qualité de son âme. Il est clair et concis, et pourtant savoureux.

Il pensiero politico meridionale nei secoli XVIII et XIX, par Guido de Ruggiero, Laterza, Bari.

Histoire rapide de la pensée du royaume de Naples, depuis le XVII^e^ siècle jusqu'à l'Unité italienne. Au XVIII^e^ siècle, le midi de l'Italie devint un foyer intellectuel très actif. Vico renouvela la philosophie, Giannone le droit; Galiani et Genovesi étudièrent les questions économiques et sociales. La Révolution française, la formation de la république parthénopéenne introduisirent le patriotisme dans le mouvement philosophique Puis vinrent le carbonarisme et la grande poussée du Risorgimento.

Lamennais, par Duine, chez Garnier.

Lamennais esprit fougueux, foi ardente, volonté d'acier est l'un des hommes les plus représentatifs de la France du XIX^e^ siècle, théâtre des luttes de la raison et de la foi. Il va au catholicisme, à l'extrême ultramontanisme, puis, il se reprend, il hésite, il cherche dans le peuple la base qui semble lui manquer. La forme de ses œuvres a vieilli; on ne les lit plus guère. Dans la « Bibliothèque d'histoire littéraire et de critique, » M. Duine le fait revivre dans toute sa diversité.

Les romantiques espagnols par Americo Castri (La Renaissance du Livre).

La poésie romantique dans le pays du romantisme même, l'Espagne. Comme Hugo, leur contemporain, les romantiques espagnols remontent au « Romancero », au Cid, aux infants de Lara. Ainsi, la littérature romantique est en Espagne profondément nationale.

Dans la collection « Les cent chefs-d'œuvre étrangers », M. Americo Castro offre les traductions les plus gracieuses et les plus exactes du duc de Rivas, d'Espronceda, des Zorrilla et de Juan Arolas.

La dédaigneuse; Ecole de dressage; M. Thomas, par Beaumont et Fletcher (La Renaissance du Livre)

L'expansion déréglée, parfois poétique, parfois obscène, toujours puissamment vivante de la grande sensualité païenne de la Renaissance. L'Anglais émergeant de la barbarie nordique, touché par les souffles de l'Antiquité. La civilisation d'où Shakespeare est sorti. Ces œuvres mineures de Beaumont et Fletcher permettent de mesurer la grandeur du Génie de Shakespeare et aussi de comprendre ce qu'il doit à son temps.

Les discours du docteur O' Grady par André Mamoir, chez Guesset.

De petits récits où l'auteur des *Silences du colonel Brambla* a mis toute sa grâce, son esprit, son art de suggérer, des sentiments profonds par quelques mots discrètement choisis. C'est l'ironie la plus raffinée, la plus délicate. Une caricature si légère de l'Angleterre que les Anglais l'ont acceptée avec joie, s'y sont contemplés comme en un clair miroir.

Avant de choisir son métier, par F. Mauvezin, Ed. littéraires, 62, rue Tiquetonne, Paris.

Recueil de pensées empreintes d'une forte et sage philosophie. Sous forme de « Conseils aux enfants, aux parents, aux éducateurs », M. Mauvezin, ingénieur E. C. P., formule les besoins vitaux du temps présent. Nulle prétention littéraire, la simple expression d'une conviction ardente.

Plus encore qu'une orientation professionnelle, l'auteur vise ici à donner une direction morale. Il célèbre la « sainte loi du travail » et signale avec vigueur les causes morales de la crise économique actuelle. « Notre époque manque beaucoup plus de conscience que d'intelligence, et de caractère que de savoir ».

L'une des raisons principales est le hasard qui préside au choix des carrières. L'adolescent choisit son métier à l'aveuglette. Comment l'aimerait-il, devenu homme? — « Que le monde serait agréable à habiter, dit l'auteur si chacun y occupait la place qui lui convient ! »

Imprimerie BIÈRE
18-20-22, rue du Peugue
BORDEAUX

DEC 12 1983

P
Fr.Lit.
V

Vie des Peuples
t.7,no.25(1922)

52

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY